

*Hubert Auschitzky*

de la Société des Gens de Lettres

**ANTOINE PORTAL  
MÉDECIN DES ROYS  
ET FONDATEUR  
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE**

**TOME XXXX**

***Ces notes n'ont pas été rédigées pour être publiées. Il n'en sera donc fait qu'une lecture familiale.***

*Toutefois, elles ont été déposées :*

- *A la Bibliothèque Généalogique (cote 4 B br 422 H), 3 rue de Turbigo, Paris 1<sup>er</sup>.*
- *Aux Archives Départementales du Tarn (cote A 3418/12), 7 rue du Général Giraud, Albi.*
- *Aux Archives Départementales de la Gironde (cote SU 69/26), 13-25 rue d'Aviau, Bordeaux.*
- *A la Bibliothèque de l'Académie des Sciences (4° 327), 23 quai de Conti, Paris 6<sup>ème</sup>.*
- *A la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, 16 rue Bonaparte, Paris 6<sup>ème</sup>.*
- *A la Bibliothèque interuniversitaire de Médecine de l'Université Paris V, 12 rue de l'Ecole de médecine, Paris 6<sup>ème</sup>.*
- *Aux Archives de l'AP-HP (cote C-5229), 7 rue des Minimes, Paris 3<sup>ème</sup>.*
- *A la Bibliothèque universitaire de la Faculté de médecine, 75, rue Cardonille, Montpellier.*
- *Au Collège de France, 11 place Marcelin Berthelot, Paris 5<sup>ème</sup>.*
- *Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, 38 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5<sup>ème</sup>.*  
figure dans le catalogue informatisé consultable sur Internet : [www.mhn.fr/muscat](http://www.mhn.fr/muscat).
- *Aux Archives Communales de Gaillac, Hôtel Pierre de Brens, rue Elie Rossignol, Gaillac (Tarn).*
- *Au musée de Guérin, château du Cayla, Andillac (Tarn).*
- *Aux Archives Diocésaines du Tarn (cote 7 G 1.02), 12, rue de la République 81012 Albi.*
- *A la Maison mère de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.*

## ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

16, RUE BONAPARTE - 75272 PARIS CÉDEX 06

TÉL : (1) 43 26 96 80 - FAX : (1) 40 46 87 55

Paris, le 10 NOV. 1998

Monsieur Hubert AUSHITZKY  
Moulin de la Tronstière  
St-Germain du Val  
72200 LA FLECHE

**Objet : Prix Charles ACHARD**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Académie nationale de médecine vous décerne le titre de *Lauréat de l'Académie nationale de médecine* en vous attribuant, en 1998, le Prix Charles ACHARD, pour votre ouvrage intitulé : Antoine, baron Portal, médecin des Roys et fondateur de l'Académie de Médecine.

Le chèque de *cinq cents francs* (500 F), représentant le montant de ce prix, vous sera remis le jour de la séance annuelle.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire perpétuel

  
Professeur Raymond BASTIN

### *Les lauréats de l'Académie de médecine. 1998*



Docteur **Laurent ANTUNES**, pour sa thèse : *Greffe de fragments de gliomes humains dans le cerveau de souris nude : un modèle de neuro-oncologie expérimentale.*

**M. Hubert AUSCHITZKY**, pour son ouvrage : *Antoine, Baron Portal, médecin des Roys et fondateur de l'Académie de médecine.*

Docteur **Martine BAGOT et son équipe**, pour leurs travaux sur *Le lymphome cutané de type Sézary et Bouvrain. Progrès physiopathologiques et perspectives thérapeutiques.*

Professeur **Paul BASSET et son équipe**, pour leurs *Travaux consacrés à l'analyse moléculaire des cancers du sein.*

Docteur **Francis BERMBAUM et son équipe**, pour leur projet de recherche sur *l'Identification de polymorphismes génétiques dans le promoteur du gène de la phospholipase A2 chez les malades atteints de polyarthrite rhumatoïde.*

Professeur **Frank BOUDGHENE-STAMBOULI**, pour sa thèse : *Traitement endovasculaire des maladies aortiques par endoprothèses, et à son équipe TEAM : Traitement par endoprothèses des anévrismes de l'aorte abdominale sous-rénale par équipes multidisciplinaires.*

Docteur **Michel de BRANDT et son équipe**, pour la poursuite de leurs *Travaux de recherches sur un modèle de souris transgéniques développant une arthrite très proche de la maladie humaine.*

Docteur **Benoît BRIAT**, pour son mémoire : *Les intégrines des cellules épithéliales du cristallin et matériaux biofonctionnels.*

Docteur **Jean-Laurent CASANOVA**, pour ses travaux sur la *Susceptibilité génétique mendélienne aux infections mycobactériennes chez l'homme.*

- Docteur **Bruno CHAUCHEMEZ**, pour ses travaux sur *Les effets électrophysiologiques de l'ablation du flutter auriculaire commun*.
- Docteur **Dominique CHAUVAUD et son équipe**, pour leur *Travaux chirurgicaux, cliniques ou expérimentaux dans le domaine de l'ophtalmologie*.
- M. **Bruno CLÉMENT et son équipe**, pour leur *Recherche de nouveaux marqueurs tissulaires de récidence du carcinome hépatocellulaire*.
- Docteur **Geneviève CONTESSO**, pour ses *Travaux consacrés particulièrement à la pathologie mammaire*.
- Mme **Armelle DEBRU**, pour son ouvrage : *Le corps respirant. La pensée physiologique chez Galien*.
- Professeur **Jean FÉGER et son équipe**, pour leurs *Travaux de recherches sur les noyaux gris centraux ou ganglions de base*.
- M. **Joël-Paul GRILLASCA**, pour sa thèse intitulée : *Clonage, séquençage et localisation du gène humain, expression et implications physiopathologiques. Étude des régulations nutritionnelles chez le rongeur*.
- Docteur **Sandrine GROSJEAN**, pour sa thèse : *Les rétinoïdes atténuent l'activation de la voie de la NO synthase inductible in vitro*.
- Mme **Nicole GUIISO-MACLOUF**, pour ses travaux de *Recherches épidémiologiques et mise au point de nouveaux diagnostics des Bordetelloses dans le cadre du Centre National de Référence des Bordetelles*.
- Docteur **Jacques HÉRAN**, pour l'ouvrage collectif sur *l'Histoire de la médecine à Strasbourg*.
- Docteur **Manuel HOMMEL**, pour sa thèse : *Enquête épidémiologique sur le comportement de jeunes Français à l'égard des drogues licites et illicites*.
- Mme **Monique KAMINSKI**, pour ses travaux sur *Les effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse*.
- Docteurs **Alain KANFER, Olivier KOURILSKY et Marie-Noëlle PÉRALDI**, pour leur ouvrage : *Néphrologie et troubles hydroélectrolytiques*
- Docteur **Véronique LATGER**, pour sa thèse : *Cytométrie quantitative des molécules d'adhésion à la surface des polynucléaires neutrophiles*.
- Docteur **Jean-Michel MOLINA**, pour ses *Travaux relatifs aux infections à microsporidies chez les personnes immunodéprimées, en particulier chez les personnes atteintes du sida*.
- Docteur **Marie-Laure RAFFIN-SANSON**, pour ses travaux sur *La mise au point du dosage de proopiomelanocortine (POMC) circulante. Application à l'étude de la protéolyse du précurseur en pathologie et en physiologie*.
- M. **Ali SAÏB** pour sa thèse : *Bases moléculaires de l'infection persistante chez les spumarétrovirus*.
- Docteur **Marc SANSON**, pour sa thèse : *Le gène de la neurofibromatose de type 2 : clonage positionnel, implication dans la genèse des neurinomes et des méningiomes*.
- Professeur **Michel SCHLIENGER et son équipe**, pour leurs travaux intitulés : *Onze années d'innovations et de développements en radiothérapie en conditions stéréotaxiques (radiochirurgie)*.
- Professeur **Florent SOUBRIER et son équipe**, pour *Dix années de recherches sur l'enzyme de conversion de l'angiotensine*.
- M. **Hervé SOULÉ**, pour son mémoire : *Apport de la biologie moléculaire pour une approche analytique et sanitaire de la contamination virale de l'eau d'alimentation dans le département de l'Isère*.
- Professeur **Raoul TUBIANA**, pour le VI<sup>e</sup> volume de son *Traité de chirurgie de la main*.

8.DEC'98 19:06 43837277 P.1

Nom: Médecine\_17\_11\_33 R21-N1 1 / 1  
 Sténo1  
 mm: 54 Lignes: 15 Mots: 60 Sténo1 Max 8 Déc 1998 17:25

Texte	54mm/15L..120mm (394)	Poppl-Laudatio Bold	12.0/13.50(3)
-------	-----------------------	---------------------	---------------

✳ @TXT a02-titre 1 col: Académie de Médecine¶  
 ✳ @TXT a04-txt en 8,5 d: M. Hubert Aushitzki, de La Flèche,  
 distingué.¶  
 Mardi, l'Académie Nationale de Médecine a attribué comme  
 chaque année de nombreuses récompenses lors de sa séance  
 solennelle. En particulier M. Hubert Aushitzki, de La Flèche, est  
 lauréat du prix Charles Achard (500 F.) pour son ouvrage intitulé  
 : «Antoine, Baron Portal, médecin des Roys et Fondateur de  
 l'Académie de Médecine».

*Fac-similé de la dépêche de l'Agence France-Presse (AFP) communiquée à la presse écrite, aux radios et aux chaînes de télévision, le 8 décembre 1998.*

che, Le Lude

Ouest-France  
Vendredi 26 mars 1999

Hubert Auschitzky récompensé par l'Académie de médecine

## L'homme aux quarante ouvrages

**Érudit fléchois, Hubert Auschitzky se fait discret. L'écrivain amateur a pourtant beaucoup de choses à raconter. Il le fait en écrivant des livres - plus de quarante jusqu'à présent - dont l'inspiration lui vient parfois des nombreuses vies de son illustre famille. Le prix de l'Académie de médecine vient de le récompenser.**

« Je ne suis pas écrivain. Tout juste un historien avec un petit h. » Modeste, Hubert Auschitzky ? Oui et non. L'homme n'a aucun goût pour se vanter. Il n'ignore pas cependant que d'autres savent reconnaître quelques qualités à son travail. Citant les distinctions qu'il a obtenues - parmi les plus récentes, le prix de l'Académie de médecine ou celui de l'Académie nationale de Bordeaux - le paisible retraité dit n'en tirer aucune fierté particulière. « Vous voulez vraiment savoir ce qui m'a fait le plus plaisir ? C'est que l'on m'ait refusé le prix de généalogie au prétexte qu'il ne pouvait pas être décerné à un professionnel. Ce que, en matière d'écriture, je n'ai bien sûr jamais été... »

Après avoir dirigé une compagnie d'assurance en Afrique noire puis en Algérie qu'il quitta peu après l'indépendance, Hubert Auschitzky s'est installé à La Flèche à la fin de sa carrière. Il achète alors avec sa femme - que les amateurs de peinture sur porcelaine connaissent bien au Carroi - une belle demeure, probablement l'une des plus anciennes de la ville. « Un ancien moulin à chanvre dont les origines remontent au moins au XV<sup>e</sup> siècle. » La bâtisse, magnifique, est alors inhabitée depuis trente ans. A l'issue de gros travaux, elle accueille l'homme de lettres. « J'ai décidé d'écrire en prenant ma retraite. Pour ne pas ramollir », dit-il malicieusement. Écrire, Hubert Auschitzky en a fait sa nouvelle vie. En s'inspirant, bien souvent, de l'histoire de son illustre famille.

### Des sortes d'aventuriers

Originaires de Lettonie, probablement de souche allemande vu l'étymologie de leur nom, les Auschitzky se présentent pourtant comme Polonais lorsqu'ils arrivent à Bordeaux au début de l'Empire. « Mes aïeux étaient des sortes

d'aventuriers. Et, à Bordeaux à cette époque, on choisissait un peu sa nationalité en fonction de ses clients. » Qu'importe, ils n'ont pas, en Gironde, l'occasion de regretter les rives de la Baltique. La famille crée la Société bordelaise qui donnera naissance au Crédit industriel et commercial (CIC).

Ou encore la compagnie d'assurance Le Phénix, ancêtre des AGF. Elle devient l'une des plus éminentes des Chartrons, bastion protestant du négoce bordelais.

En tirant sur la pelote de leur vie, Hubert Auschitzky est arrivé à écrire une quarantaine d'ouvrages. Consacré pour l'un à une maîtresse de Talleyrand, la duchesse de Courlande, région lettone d'où est issue sa famille, pour un autre à Portal, ancêtre de sa femme et créateur de l'Académie de médecine, aux corsaires basques ou encore à Princeteau, professeur de Toulouse-Lautrec, fils difforme d'une union incestueuse.

Tous déposés dans différents organismes, plusieurs fois primés, les ouvrages d'Hubert Auschitzky n'ont cependant jamais été édités. Un jour, ses enfants s'en chargeront



Hubert Auschitzky, un Fléchois d'adoption qui écrit sur son illustre famille.

peut-être. Sa fille, Delphine Neny, par exemple. Meilleur ouvrier de France, cheville ouvrière de la restauration du Petit Théâtre, n'est-elle pas aujourd'hui, à La Flèche, aussi célèbre que son père ?

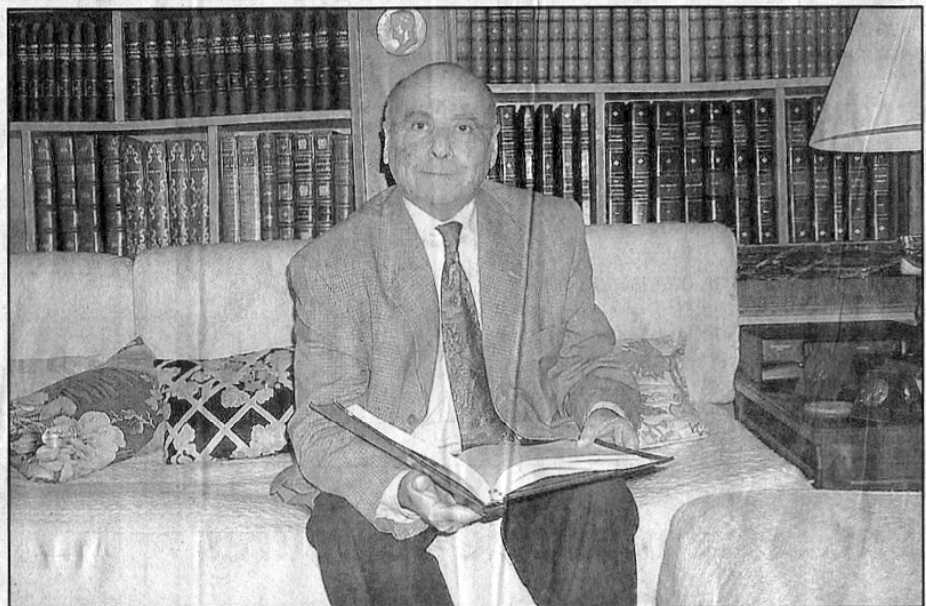
Thibaud TEILLARD.

# Hubert Auschitzky a été fait chevalier des Arts et Lettres

Depuis qu'il est en retraite, Hubert Auschitzky, Fléchois d'adoption s'est lancé dans l'écriture avec un succès incontestable. Il vient d'être fait chevalier des Arts et Lettres.

**A**u départ, je voulais me pencher sur une tranche de notre histoire : la Révolution française, mais d'autres l'ont fait avant moi avec plus de talent. J'y ai renoncé... » Et pour ses grands débuts d'écrivain, Hubert Auschitzky allait préférer se lancer dans la généalogie, et remonter le temps pour faire la lumière sur ses origines. « J'ai réalisé combien je m'étais peu intéressé à l'histoire de notre famille », explique-t-il. « Et cela était tragique, car les êtres meurent deux fois. La seconde fois lorsqu'ils s'éteignent dans la mémoire des hommes. »

**Auteur d'une quarantaine d'ouvrages** Alors comme pour faire renaître ses ancêtres, Hubert Auschitzky décidait de s'investir dans ces vastes travaux, qui allaient finalement lui réserver bien des surprises. Après de longues investigations, plusieurs voyages, et des heures et des heures d'écritures studieuses, ce Fléchois d'adoption a réussi à percer de nombreux secrets sur sa famille, originaire du Duché de Courlande (actuelle Lettonie). « Mes ancêtres se sont ensuite installés à Bordeaux au début des années 1820 », explique Hubert Auschitzky. « Ils se sont lancés



Hubert Auschitzky multiplie les distinctions littéraires.

dans le négoce avec succès, pour finalement devenir l'une des familles bordelaises les plus influentes de l'époque. » Voilà qui donnait une matière assez savoureuse à cet écrivain fléchois, qui allait s'appuyer sur ce fil conducteur que constitue sa généalogie pour écrire plus de quarante ouvrages déposés à la bibliothèque nationale et non disponibles en librairie. « En fait, je travaille pour les sociétés historiques, pour les académies ou les universités, et je ne publie pas mes livres », précise Hubert Auschitzky.

**Un encouragement à continuer** Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir

de hautes distinctions ces dernières années. La dernière en date remonte d'ailleurs à quelques jours seulement, et elle a érigé ce Fléchois de 71 ans au rang de chevalier des Arts et Lettres. De quoi susciter un sentiment de satisfaction bien légitime ! « C'est vrai que je suis fier d'avoir reçu cet honneur », commente Hubert Auschitzky, d'autant que seulement 375 personnes deviennent chevalier des Arts et Lettres chaque année, « ce qui est très peu comparé à la Légion d'Honneur ou à l'Ordre National du Mérite », ajoute-t-il. Après avoir été lauréat de l'Académie Nationale de Bordeaux (fin 1998), ou après

avoir été récompensé par l'Académie de Médecine (1999), c'est donc une nouvelle preuve de l'intérêt porté à ses travaux qui lui est apportée aujourd'hui. Cela ne saurait que l'encourager à persévérer dans la voie de l'écriture. « En fait, mon objectif à court terme, c'est d'entrer au CNRS, et mon rêve serait d'intégrer l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. » En attendant, avec une dizaine d'amis fléchois à la retraite, Hubert Auschitzky prépare un nouveau livre qui devrait être terminé d'ici un an.

**Nicolas FERNAND**



## *La famille maternelle de Maiten Brusaut*

*Premier volet*

Tome XXIV Jean-François Huré, rescapé de la bataille d'Eylau.

*Deuxième volet*

Tome XXV Pierre I Huré, vétérinaire en premier.

*Troisième volet*

Tome XXVI Le bâtonnier d'Alger, Achille Huré.

*Quatrième volet*

Tome XXVII Pierre II Huré et ses dessins retrouvés.

*Cinquième volet*

Tome XXVIII Maurice Huré, l'érudit.

*Sixième volet*Tome XXIX Les « *Souvenirs* » de Jacqueline Huré (*fac-similé*).*Septième volet*

Tome XXX Jacques-Augustin, baron de Vialar.

Sainte Emilie de Vialar<sup>1</sup> :*Huitième volet*

Tome XXXI 1. Une Aventurière de Dieu.

*Neuvième volet*Tome XXXII 2. « *Sainte Emilie de Vialar racontée par l'image* » (*fac-similé*).*Dixième volet*

Tome XXXIII 3. La Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.

*Onzième volet*

Tome XXXIV 4. La béatification de Tante Emilie.

*Douzième volet*

Tome XXXV 5. Sa canonisation.

Augustin, baron de Vialar :

*Troisième volet*

Tome XXXVI 1. le Grand baron.

*Quatorzième volet*

Tome XXXVII 2. Les Gants jaunes.

*Quinzième volet*Tome XXXVIII Augustin II de Vialar, suivi de « *Mémoire sur les expropriations départementales* ».*Seizième volet*Tome XXXIX Augustin IV de Vialar, suivi de « *Flavia et Chrysanthèmes* ».

Antoine, baron Portal :

*Dix-septième volet*Tome XXXX 1. Médecin des Roys et fondateur de l'Académie de Médecine<sup>2</sup>.*Dix-huitième volet*

Tome XXXXI 2. L'Académie nationale de médecine.

*Dix-neuvième volet*Tome XXXXII 3. « *Cours d'anatomie médicale* » (*fac-similé*).

*De tels ouvrages comportent une multitude de détails ; aussi, malgré tout le soin apporté à leurs réalisation et mises à jour, des inexactitudes ou des omissions peuvent parfois apparaître. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser et nous les signaler. Leurs remarques seront les bienvenues et nous les en remercions à l'avance.*

---

1 - Lauréat de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille. **Prix Gravier 1997.**

2 - Lauréat de l'Académie nationale de médecine. **Prix Charles Achard 1998.**

## PRÉFACE

*A*vant d'entreprendre l'écriture d'une nouvelle biographie, je me livre à de nombreuses et minutieuses recherches. Je sollicite des témoignages.

Certains en sont ainsi informés et me soumettent des renseignements souvent inédits.

Le Docteur Amalric, d'Albi, prévenu de mes recherches sur Portal par Bertrand de Viviès, conservateur des musées de Gaillac, m'a spontanément proposé sa collaboration.

Pour affirmer sa connaissance de notre famille, Il joignait à son courrier la photocopie d'un livre très précieux, adressé par Emilie de Vialar à la reine Marie-Amélie au moment de la fondation de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition. Précisant qu'il l'avait acheté dans une vente à Paris il y a quelques années.

Il disait dans sa lettre que si Sainte Emilie était une servante du Seigneur, elle conservait de ses origines un certain statut aristocratique car elle a ajouté de sa main, en page 9, qu'elle n'éliminait pas les enfants aisés.

Il écrit ensuite, malicieusement, que le baron Portal, quant à lui, avait su merveilleusement évoluer d'un régime à l'autre, de Louis XVI à Louis-Philippe, en passant par la Révolution.

Interrogé sur les journées de Gaillac, qu'il a lui-même organisées, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du décès de Portal, en octobre 1982 (chapitres 566 et 567), il m'a envoyé le texte de tout ce qui avait été dit le dimanche matin du colloque. Il y joindra par la suite d'autres pièces qui ont été reproduites dans ce cahier.

Il ajoute d'autres détails comme ce rapprochement fait entre trois élèves qui devinrent célèbres et qui furent pratiquement dans la même classe, à l'école des Jésuites d'Albi, Rochegude, La Pérouse et Portal.

« Je vous avoue qu'aujourd'hui, au-delà d'une activité historique plutôt axée sur ma spécialité, je conserve bien des documents sur La Pérouse qui a connu mon hôtel particulier et qui a certainement entretenu avec Portal, avant son départ pour le grand voyage, des relations suivies. Pour moi Portal et La Pérouse, avec quelques beaux esprits tarnais, devaient former un groupe très remarquable. »

J'espérais rencontrer le Docteur Amalric, à l'Académie nationale médecine, à Paris, à l'occasion de la séance annuelle du 8 décembre 1998, mais des engagements antérieurs l'ont empêché d'y assister. Alors j'ai prévu de me rendre à son aimable invitation, à Albi, quelques mois plus tard. Mais nos lettres se sont espacées. Mes dernières sont restées sans réponse. Il était malade. Le 11 juin 1999 j'ai appris sa mort. Il s'est éteint dans sa 76<sup>e</sup> année.

J'ai perdu un ami. Je lui dédie à titre posthume et bien respectueusement ce modeste ouvrage, en signe de gratitude, tant en mon nom qu'en celui de tous mes parents, descendants de Portal et de Sainte Emilie de Vialar sa petite-fille.

## LE CURRICULUM-VITAE DU DOCTEUR AMALRIC

**Dr. Pierre AMALRIC (1923 - ... )**

### **DISTINCTIONS HONORIFIQUES**

Commandeur de la Légion d'Honneur  
Engagé volontaire à la Première Armée Française  
Croix de guerre (1939-45)  
Commandeur des Palmes Académiques

### **APPARTENANCE A D'AUTRES ACADEMIES**

American Academy of Ophthalmology (depuis 1965)  
Académie Internationale d'Ophthalmologie (*Academia Ophthalmologica Internationalis* – Secrétaire Général pendant plusieurs années)  
Académie Royale de Médecine de Belgique (membre honoraire)  
Académie de Médecine de Rome  
Académie Nationale de Médecine (France depuis 1992)

### **TITRES SCIENTIFIQUES**

Conseil International d'Ophthalmologie - Membre, Vice-Président et actuellement, Membre d'Honneur à vie du Conseil International d'Ophthalmologie  
American Academy of Ophthalmology : Membre d'Honneur, Médaille de Bronze (1964) ; Médaille d'Or (1972), Guest of Honour (1980).  
Président de plusieurs congrès internationaux tenus à Albi : Neuro-Ophthalmologie et Neuro-Génétique (1965), Angiographie (1969), Laser (1974), Histoire de l'Ophthalmologie (1981), Colloque International sur Lapérouse (1985)  
Membre élu du Club Gonin (depuis 1966)  
Médaille d'Or Chibret (1981)  
Médaille Augustin Fresnel (1989)  
Récipiendaire du Prix Hermann Wacker en 1996.  
Membre d'Honneur du Club Gonin depuis 1998.  
Président du Comité France-Allemagne de la Médaille Chibret  
Récipiendaire de la Médaille Streiff décernée par le Conseil International d'Ophthalmologie (1998)  
Membre du Royal College of Ophthalmologists (Londres)  
Membre d'Honneur de nombreuses sociétés étrangères.

\*\*\*\*\*

Membre d'Honneur de la Société d'Ophtalmologie de Paris  
Membre d'Honneur de l'Association Retina France (avec Jean Dausset et  
Jean Frezal)

\*\*\*\*\*

Lauréat de l'Académie du Languedoc – Médaille Clémence Isaure  
Maître es-Jeux de l'Académie des Jeux Floraux  
Membre de l'Académie de Touraine  
Président d'Honneur de nombreuses sociétés culturelles tarnaises.

.....

**AVERTISSEMENT**

Cette nouvelle édition bénéficie de sources entièrement inédites et inconnues. La plupart des chapitres qui suivent sont le fruit d'une collaboration étroite avec les Documentalistes des Archives de France, de l'Académie nationale de médecine, de l'Académie des Sciences, de l'Assistance Publique, du Muséum national d'histoire naturelle et du Collège de France. Nous nous sommes ainsi retrouvés devant une énorme masse de documents qu'il a fallu analyser. Nous voulions tout relater, mais rester brefs. Ce n'était guère facile ! En outre, nos lecteurs y trouveront beaucoup de redites, nous le regrettons, mais c'est ainsi, car nous avons reproduits les éloges prononcés tant à l'Académie, qu'à Gaillac, au cimetière de Montmartre, etc... et leurs auteurs ont souvent copiés sur l'épaule du voisin.

**Cette édition, datée du 15 avril 2001, annule et remplace nos précédentes plaquettes.**

*Nous remercions :*

M. Bernard ALIBERT, de Gaillac.

Mme Martine BUI, Chargée de mission aux Archives de l'AP-HP.

M. Michel CAUBLANCE, Conservateur en chef de la Bibliothèque du Prytanée National Militaire de La Flèche.

Mme Marie-Renée CAZABON, Responsable des bibliothèques et des archives du Collège de France.

M. Pierre CHATELUS de VIALAR.

Mme Anne de CHEFDEBIEN, Conservateur du Musée de la Légion d'honneur.

Mme Josiane CHIROL, Responsable Service Archives/Courrier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.

Melle Marie DAVAINÉ, Conservateur de la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine.

M. François DESCHAMPS, Directeur de la Culture au Conseil Général de l'Hérault

M. l'abbé Bernard DESPRATS, responsable des Archives diocésaines du Tarn.

M. Michel DENIZOT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Mme Monique DUCREUX, Conservateur Général, Directrice de la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle.

M. Michel DURAND-DELGA, Membre correspondant de l'Académie des sciences, Professeur émérite de géologie à l'Université Paul-Sabatier, Toulouse.

Mme Christiane FILLOLES, Chargée de recherches aux Archives de Paris.

Mme Florence GREFFE, Conservateur du Patrimoine historique de l'Académie des sciences.

Mme Pascale HEURTEL, Archiviste paléographe du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Michel HILAIRE, Conservateur en chef du Patrimoine. Directeur du Musée Fabre à Montpellier.

Melle Karima HOCINE, Documentaliste à la Direction des Services d'Archives de Paris.

La Vtesse Christian de LA JONQUIÈRE.

M. Gérard JUBERT, Archiviste au C.A.R.A.N. Archives de France.

Mme Catherine LESSEUR, Conservateur des Musées de la Ville d'Angers.

Le Colonel Robert MANUEL, Président honoraire de la Société des Amis du Vieux Cordes. Membre correspondant de la Société archéologique du Midi de la France.

Mme Agnès MASSON, Conservateur en chef des archives de l'AP-HP.

M. Henri MESLET, Président des Maximaphiles français.

Mme NEIRINCK, Conservateur Général du Patrimoine, aux Archives de France.

M. Pascal RABIER, Chargé de la Conservation des collections philatéliques au Musée de La Poste.

Mme Sophie RICHE, Chargée de mission aux archives de l'AP-HP.

M. Guy SAINT GEORGES CHAUMET.

Mme Françoise de SAINTE MARIE, Directeur de la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine.

Mme Florence TERRASSE-RIOU, Directeur des Affaires culturelles et Relations extérieures du Collège de France.

Mme Sophie TUBIANA, Adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine de la Ville de Saumur.

Le Cte Humbert de VILLOUTREYS de BRIGNAC.

M. Bertrand de VIVIÈS, Conservateur des Musées et du Patrimoine de Gaillac.

Mme Laurence WODEY, Chargée d'études documentaires, Musée national de la Légion d'honneur.

*Qui nous ont communiqué des documents encore inédits sur le baron Portal, ou qui ont accepté d'assurer la lecture critique de ce tirage.*

*Première partie*

*Vie privée*





## FIN D'UNE LÉGENDE

Les uns et les autres ont affabulé sur les origines d'Antoine Portal.


Certains ont dit :

*"La famille Portal a été une famille notable de l'Albigeois. Elle a fourni 22 capitouls à la ville de Toulouse. Le premier fut Celdric de Portal, capitoul en 1204, originaire du royaume gothique de Léon. Sa famille avait été amenée en Languedoc par Eloïse, fille d'Alphonse VI, roi de Léon. Cette princesse épousa en 1094 Raymond de Saint Gilles, comte de Toulouse."*

Ou encore :

*"Les Portal, d'origine portugaise, arrivèrent en France à la suite d'une princesse de Léon (Espagne). Elle s'établit d'abord en Aveyron puis gagna Gaillac ou ses environs."*

*Deux branches : une protestante, une catholique. Ceci au XI<sup>e</sup> siècle. Il y eut aussi des Portal à Cordes."*

Déjà, en mai 1923, Charles Portal, archiviste départemental du Tarn (1890-1928), s'en était ému et il nous écrivait <sup>5 (1)</sup> :

*« ... j'ai lu le très intéressant mémoire de M. le baron Berge. Il y a dans le début quelques allusions à l'origine de la famille Portal qui me paraissent sujettes à controverse. Je vous exprime mon opinion sur ce point, opinion faite d'ailleurs sur de nombreuses recherches dans les archives locales.*

*Les rois de Léon, les comtes de Toulouse, le ministre baron Portal de la Restauration, les Portal de Bordeaux ou de Revel, le capitaine huguenot Portal, le "commandeur" Portal à Palerme (Trieste)... n'ont rien de commun avec notre famille. L'histoire de celle-ci est plus simple et plus modeste. »*

Ces derniers temps, Pierre Chatelus de Vialar, voulant en savoir plus, a engagé un généalogiste de grande réputation qui, pendant des mois si ce n'est des années, s'est livré sur place à de très sérieuses et complètes investigations qui ont permis de reconstituer le passé des Portal, par le relevé des actes notariés, depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce travail est malheureusement difficile à exploiter car nous ignorions les noms des notaires qui ont établi les actes, permettant ainsi, peut-être, de situer tous les intéressés. S'agissait-il d'ancêtres ? De collatéraux ? ou d'homonymes ? Étions-nous certains de les avoir bien placés quand on sait qu'il existe 4 Anthonie, 10 Antoine ou Anthoine, 5 Marguerite ou Margueritte, 5 Bernard, 5 Guillaume, 15 Jean (ou Jehan) et 15 Pierre (ou Peyre) Portal ?

Mais le colonel Robert Manuel, petit-fils de Charles Portal, nous a communiqué l'étude généalogique qu'il avait envoyée à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine. Elle nous a permis de remonter plus loin dans le temps avec certitude. Ces travaux feront l'objet de la quatrième partie de notre biographie.

---

1 - Ce pictogramme renvoi au chapitre « Recueil des Actes et documents » où sont reproduits les actes et/ou documents ainsi signalés.



## « GRAND-PÈRE PORTAL »

**M**aïten descend en ligne directe d'Antoine Portal. Ce personnage exceptionnel était le grand-père du deuxième baron de Vialar, le père de son arrière-grand-père... Vous m'avez suivi ? Pour être plus clair, je dirai qu'il est l'aïeul de ma femme à la septième génération.

Antoine Portal naquit à Gaillac (département du Tarn), au numéro 28 de la rue qui porte actuellement le nom de Portal<sup>1</sup>, le 5 janvier 1742 et non le 7 janvier, comme l'écrivent par erreur, L. Hahn, dans le Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales (2<sup>ème</sup> série, t. 26, 1888, page 712), et Maindron (l'Ancienne Académie des Sciences, Paris, 1895).

Il fut baptisé deux jours après sa naissance.

*« L'an mil sept cent quarante-deux et le septième janvier j'ay baptisé Antoine Portal, fils du Sieur Antoine Portal, marchand apothicaire et second Consul, et de Demoiselle Marianne Journès, mariés, né le cinquième dudit. Le Parrain a été le sieur Antoine Journès, grand-père, et la marraine demoiselle Françoise Cavel, présents, Alexis Cezerou et André Goulesque, soussignés.*

*Ont signé : Mazan, Curé, A. Journès, Françoise Cavel, Cezerou et Goulesque, Consuls de Gaillac. »*

Folio 181 du registre de la paroisse de Saint-Pierre pour les années 1735 à 1749

Ainsi qu'en témoigne ce document, le père du baron Portal était bien apothicaire. C'est donc par un sentiment qu'il est difficile de comprendre que Portal lui-même, dans une lettre au Baron Ministre de Breteuil (reproduite au chapitre 535), pour demander des Lettres de noblesse, écrit que « son bis ayeüil, son ayeüil, et son père, ont exercé la Médecine. » Nous avons retrouvé cette même allégation inexacte sous la plume du baron Berge.

Voici comment le décrivait, dans « *Souvenirs de Famille* », son petit-neveu, le général baron Berge **1**<sup>3</sup>.

Le père d'Antoine Portal était médecin à Gaillac. Son fils voulant suivre la même carrière s'éloigna pour suivre les cours de l'Ecole de médecine de Montpellier. Reçu dans l'intimité de M. de Cambacérès et de M. de Montferrier, fermier général du Bas-Languedoc, il continua à l'habiter lorsque ses études furent terminées. Mais des travaux importants attirèrent l'attention sur lui. Un mémoire sur l'orthopédie eut un tel succès qu'il motiva son élection à l'Académie des Sciences en 1767. Portal avait alors 25 ans. Cette élection l'attira à Paris. Il y fut fixé par sa nomination de Médecin du comte de Provence. Il resta attaché à ce Prince jusqu'à l'émigration, c'est-à-dire pendant 22 ans.

En 1774, il revint à Gaillac pour se marier, et il se produisit des circonstances de famille qui me lient plus étroitement encore au grand-père d'Emilie de Vialar.

Antoine Portal était l'aîné de 16 enfants. Sa plus jeune sœur, Jeanne<sup>2</sup> Portal, née en 1758, qui devait être la grand-mère du général baron Berge, avait alors 16 ans. Leur mère venait de mourir. Portal revint à Paris, ramenant non seulement sa femme, mais sa sœur cadette. Le prétexte était de lui faire voir les fêtes du couronnement de Louis XVI.

1 - Elle porte maintenant le numéro 7. Elle fut occupée, pendant fort longtemps, par Pierre Maynard, apothicaire, qui avait épousé Marianne Portal, une sœur d'Antoine Portal ; aujourd'hui, c'est un magasin de lingerie dont la façade ne présente rien de particulier.

2 - Il faut lire Marie-Jeanne II.

En réalité, se sentant la plus tendre affection pour cette sœur, Antoine Portal voulait pouvoir assurer son avenir. Il la conserva chez lui pendant deux ans et, au mois de novembre 1756<sup>3</sup>, il la maria à M. Martin des Pallières, officier de marine. Malheureusement cet officier partit pour les Indes pendant les campagnes du bailli de Suffren. Dans l'un d'elles, M. des Paillières disparut sans que l'acte de décès soit parvenu à sa veuve. Mme des Pallières continua à vivre chez son frère. Ils habitaient une maison d'architecture italienne située rue Pavée-Saint-André, aujourd'hui rue des Grands-Augustins, en face de la rue-du-Pont-de-Lodi. Cette maison existe encore.



Ma future grand-mère, dit le baron Berge, vit dans ce salon un avocat à la cour de cassation, M. Hom. Ce personnage appartenait à la famille écossaise des Hume, venue en France avec Marie Stuart et fixée en Auvergne près de Riom. En 1792, M. Hom se signala lorsque Louis XVI fut mis en jugement. Il se fit inscrire comme son avocat. Il sollicita l'honneur de sa défense. Cette courageuse démarche lui valut la sympathie de Mme des Pallières qui accepta une demande en mariage. Mais après la mort du roi, Robespierre fit arrêter tous ceux qui s'étaient compromis pour lui. M. Hom fut enfermé au Luxembourg. Ma grand-mère allait se promener dans le jardin pour le voir lorsqu'il se montrait à une fenêtre. Les factionnaires eurent l'ordre de tirer sur les prisonniers qui se laissaient voir. Il fallut renoncer à ces promenades. M. Hom fut sauvé par le 9 Thermidor, le 4 Fructidor de l'An II (17 août 1794). Mme des Pallières devint Mme Hom. Mon grand-père habitait alors 2 rue de Lille, une maison où ma mère est née le 24 juin 1796 **4**.

Antoine Portal était rempli d'esprit. Il était très accueillant. Il avait le goût et l'habitude de la bonne compagnie. Son salon était toujours plein.

De son mariage en 1794<sup>4</sup>, Antoine Portal eut deux filles et les maria. L'une sous le Directoire, l'autre sous le Consulat, à deux gentilshommes de l'Albigeois. L'aînée<sup>5</sup> épousa en

3 - Date erronée. Elle est née en 1758.

4 - FAUX. Anne Barrafort a été émancipée le 4 septembre 1767 **1**. Portal s'est marié le 8 février 1774 **2**.

5 - Inversion : Antoinette-Emilie en 1776, sa sœur Cécile-Adélaïde, mariée à Lamourié, en 1774.

1796 M. de Vialar<sup>6</sup>, habitant de Gaillac. La seconde épousa en 1801, M. de Lourmade de Lamourié, né à l'Isle d'Albi, où son père, ancien officier, avait des propriétés.

M. de Lamourié s'était engagé comme volontaire en 1791. Il avait fait les guerres de la République. Il vécut avec sa femme chez le docteur Portal. Celui-ci avait acheté un hôtel 12 rue de Condé. Et Mme de Lamourié l'ont habité jusqu'à leur mort en 1852. Ils l'ont laissé à leurs enfants qui l'ont conservé jusqu'à ces dernières années. M. de Vialar avait toujours habité Gaillac. Il y vécut avec sa femme d'une manière continue. Sa femme mourut encore jeune, en 1810. Elle laissait une fille, Emilie<sup>7</sup>, née le 12 septembre 1797, et deux fils, Augustin<sup>8</sup> et Maximin.

Augustin entra de bonne heure dans la magistrature. Maximin était encore au collège lorsqu'il perdit sa mère. Emilie resta seule auprès d'un père de mauvaise santé...

*Saint-Maurice, le 6 novembre 1932*

---

6 - Note sur le mariage d'Antoinette-Emilie Portal (l'aïeule de Maïten). En dépit des décrets de proscription et de mort toujours en vigueur contre les prêtres catholiques et contre les fidèles qui recouraient à leur ministère, les futurs époux avaient pris leurs mesures pour pouvoir recevoir la bénédiction nuptiale d'un prêtre non assermenté. Un prêtre catholique, demeuré caché à Gaillac, avait été invité à se rendre dans ce but à la Maison Vialar. Il y entra déguisé en garde national, toutes les portes demeurant ouvertes afin de pouvoir s'enfuir plus aisément en cas de surprise, et en même temps pour mieux tromper ainsi l'espion. Le prêtre, en costume militaire, son shako à poil sur l'autel improvisé, commença la cérémonie. Moment solennel qui rappelait la célébration des Saints Mystères dans les catacombes au temps des persécutions contre les chrétiens.

La mère et la sœur de l'épouse, qui étaient présentes, étaient toutes tremblantes et d'une émotion impossible à décrire. Cependant, grâce à la protection divine, ce mariage chrétien fut heureusement accompli. Le mariage civil avait eu lieu avant. Ceci se passait en 1794 (*Note de l'abbé Brunet*).

7 - Tomes XXXI à XXXV.

8 - Tomes XXXVI et XXXVII.



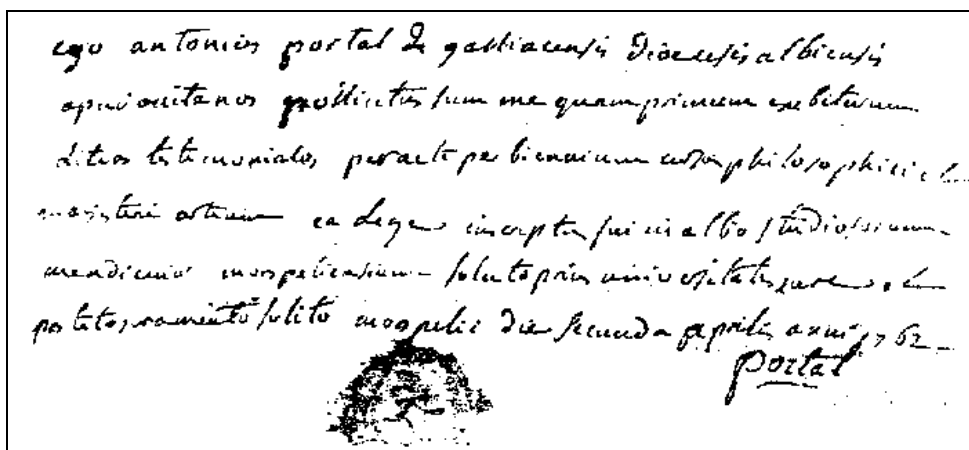
LES ANNÉES D'ÉTUDES<sup>1</sup>

Antoine Portal est l'aîné de seize enfants. Né d'une famille qui, de temps immémorial, cultivait avec succès toutes les branches de l'art de guérir. Son grand-père, puis son père, furent consuls de Gaillac. Sa famille voyait en lui, pour continuer la tradition, un futur médecin, aussi l'envoya-t-elle en 1752 poursuivre des études au Collège des Jésuites d'Albi. Il y fit ses humanités en compagnie de La Pérouse, dans les conditions les meilleures, montrant un réel goût du travail.

Il fut confié ensuite, en 1761, disent ses biographes, aux Doctrinaires de Toulouse, réputés pour l'enseignement de la philosophie, dans leur célèbre collège de l'Esquille qui lui apprirent le réalisme, le sens de l'observation et la subtilité du détail, ce qui lui servit plus tard dans ses travaux anatomiques. Collège d'où allait sortir une pépinière de médecins illustres<sup>2</sup>, puisque après Portal, Pinel en 1766, et plus tard Larrey et Esquirol y furent élèves. Ce collège possédait de plus le grand privilège de conférer la « maîtrise des arts » et Portal put conquérir cet important diplôme qui ouvrait la voie des études supérieures.

Ainsi armé, il se sent porté vers les études médicales et c'est à l'Université de médecine de Montpellier, dont la réputation était prestigieuse, qu'il va se rendre au début de l'année 1762. Il y fut reçu dans l'intimité de M. de Cambacérès, maire de cette ville, et de M. de Montferrier, fermier général.

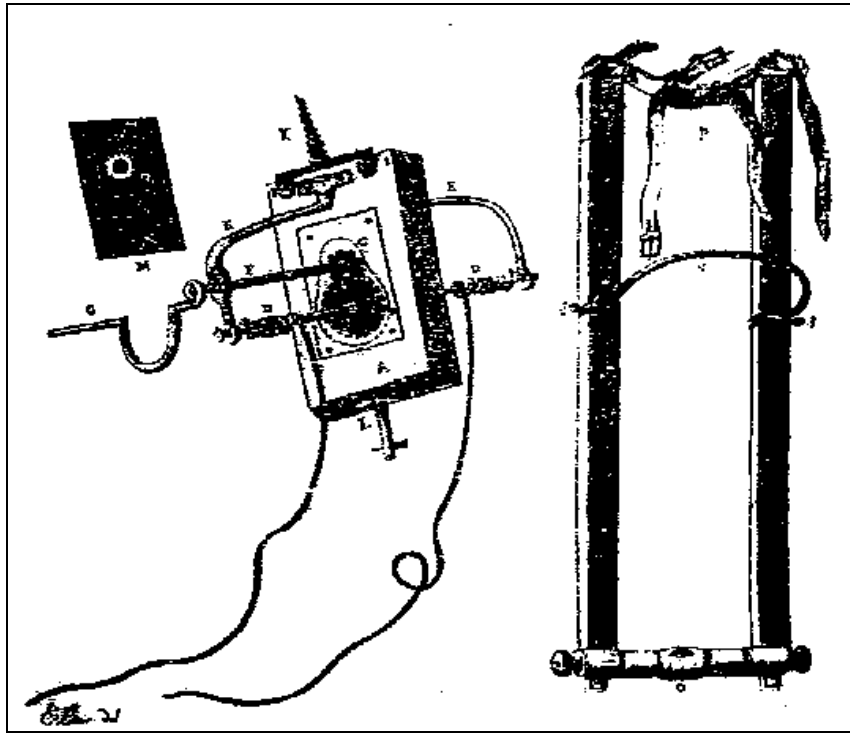
Montpellier qui depuis trois siècles brillait de toute sa gloire, avait été animée par des hommes dont le savoir et le génie étaient inégalables, à la fois médecins et philosophes, mais surtout praticiens. Elle avait profité de la trêve du conflit qui régnait à Paris entre médecins et chirurgiens. C'est encore à l'École de Montpellier que fut autorisé exceptionnellement en France la première dissection du corps humain en 1375. Elle fut déclarée obscène et resta sans suite longtemps. En effet, la dissection des cadavres fut pendant tout le moyen âge proscrite par les autorités civiles et religieuses, le corps humain étant considéré comme sacré et inviolable et la mort comme une intervention divine à laquelle l'homme doit se soumettre.



immatriculation autographe d'Antoine Portal à l'Université de médecine de Montpellier à la date du 2 avril 1762

1 - D'après François Granel. Complété par des documents inédits communiqués par les Archives du Collège de France.

2 - Cf. in *Monspeliensis Hippocrates* n°7, 1960. Causse, Graille et Castelnau, édit. à Montpellier "Les années d'études de Philippe Pinel : Lavour, Toulouse, Montpellier", par Pierre Chabbert.



***Machine construite par Antoine Portal pour la réduction des luxations avec légende explicative de l'auteur (in thèse de bachelier) :***

« Comme les Ouvriers n'entendent point ordinairement le Latin, nous donnons ici en François une Description abrégée de notre Machine :

La planche A, longue d'un pied, épaisse de deux pouces & haute de demi-pied, reçoit dans son ouverture circulaire pratiquée vers son milieu deux roues ; la grande B, est de trois pouces de diamètre, 3 lignes d'épaisseur, le nombre de ses dents est de 24 ; la petite ou pignon C, est d'un pouce de diamètre, de 4 lignes d'épaisseur, et elle a 7 dents. L'axe de la grande roue est de 16 pouces de longueur, et forme de chaque côté deux cylindres DD, dont les extrémités sont percées pour recevoir deux cordes de trois lignes de diamètre ; ces cylindres sont soutenus par deux supports de fer EE, qui sont assujettis par le moyen de deux vis avec leur écrou à la planche A. L'axe du pignon est long de dix pouces ; il repose d'un côté sur un support E, et y reçoit une manivelle G ; de l'autre côté il porte une roue H, taillée à dent de rocher, avec un petit ressort par-dessus ; le tout est connu sous le nom de cliquet... Deux plaques de fer II, chacune percée de deux trous, dans lesquels roulent les deux arbres des roues ; ces plaques sont assujetties à la planche A, par quatre vis... K, désigne un double crampon armé d'une vis qui fixe la machine. L. un châssis qui sert à soutenir le châssis suivant, par le moyen de deux clavés.

Deux jumelles MM, parallèles entre elles ; une traverse N, & un cintre de fer composent ce châssis ; les jumelles sont longues de trois pieds & épaisses de deux pouces ; elles portent vers leurs extrémités plusieurs courroies P, dont les unes servent à fixer le corps, & les autres embrassent les articulations voisines. La traverse a un pied & demi de longueur & 3 pouces d'épaisseur ; le cercle de fer s'assujettit par le moyen de deux vis ».



Il allait y passer plus de quatre années au cours desquelles on peut le suivre fidèlement, grâce aux registres officiels de la faculté. Nous savons par le registre des matricules qu'à la date du 1er avril il acquitte les droits d'immatriculation se montant à dix livres et cinq deniers : « *Portal Antoine, de Galhac en Albigeois, diocèse d'Albi, envoyé par Monsieur son père, recommandé à M. Chaptal, a consigné sa matricule le 1er avril 1762... 10 1.5.* » Étant ainsi en règle avec le Trésor, il va dès le lendemain 2 avril, être immatriculé. On trouvera ci-contre le fac-similé de sa formule d'immatriculation, écrite en latin de sa main, signée de lui, faisant état de ses études antérieures et de son diplôme de maître es-arts, et demandant son admission dans le corps des étudiants de l'Université de médecine de Montpellier. Son immatriculation lui servait de première inscription. A partir de cette date, on retrouve son nom régulièrement tous les trois mois sur le registre des inscriptions : mai - août - novembre - février, jusqu'à sa douzième inscription prise en février 1765 au moment de son doctorat.

Antoine Portal, élève de première année, est d'emblée l'étudiant studieux, tout à son travail, suivant l'enseignement avec le plus vif intérêt. Il témoigne dès le début d'un attrait particulier pour la science anatomique. Ses maîtres en cette branche, le professeur J. Fr. Imbert, titulaire de la chaire d'anatomie et botanique, et son assistant J.B. Laborie, professeur au Collège royal de chirurgie de Saint-Côme à Montpellier et démonstrateur royal d'anatomie à l'Université de médecine, remarquent son goût pour cette science et l'encouragent. Et voici que Portal va recevoir bientôt un autre encouragement : il n'avait pas encore 20 ans, lorsque la Société royale des sciences de Montpellier, qui était alors l'égale de celle de Paris, l'admit, en 1763, au nombre de ses membres correspondants, en témoignage de la haute opinion qu'elle avait prise de son talent dans un mémoire qu'il venait de lui adresser sur les luxations en général. Au cours des années suivantes, il s'adonne aux études de physiologie sous la direction du professeur de Lamure mais il s'attache surtout à approfondir des connaissances d'anatomie dans le but de mieux connaître les altérations et les lésions des organes malades et d'éclairer ainsi les tableaux cliniques. Dans ce domaine, les ouvrages de Morgagni lui sont précieux. Ce parallélisme anatomie et clinique, Portal va en donner une première application dans sa thèse de bachelier citée plus haut. Il y étudie les divers types anatomiques de luxations, leurs lésions, leur symptomatologie et présente un appareil de réduction ingénieusement construit par lui, basé essentiellement sur les données de l'anatomie. Dans la construction de cet appareil, il a su, dit-il, éviter les imperfections et les inconvénients nuisibles des diverses machines préconisées avant lui. Il en donne un schéma avec légende explicative en français « car les ouvriers n'entendent point ordinairement le latin » et apporte le témoignage de deux relations élogieuses signées de la Société royale des sciences de Montpellier et de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. On comprend la valeur qu'aurait pu avoir une telle invention à une époque où l'anesthésie n'existant pas, la réduction des luxations était souvent impossible, mais à l'usage, l'appareil se révéla imparfait et Portal reconnut son échec.

Le nouveau bachelier<sup>3</sup>, conformément aux règlements en vigueur, devait alors faire quelques cours, revêtu de la robe professorale, coiffé du bonnet carré, le cours étant annoncé par la cloche de l'école. Portal fit les siens les 13, 14 et 17 août 1764, en présence des professeurs Le Roy, Barthès et Imbert et eut à commenter quelques aphorismes d'Hippocrate. C'était maintenant pour Portal la période des examens, ceux-ci étant en effet tous groupés en fin d'études, période redoutable où les épreuves se succédaient à un rythme accéléré entre la dixième et la douzième inscription.

Les 5, 6, 9 et 12 septembre 1764, il affronte avec succès les quatre examens « per intentionem adipiscendi licentiam » devant les professeurs Venel, Le Roy et de Lamure. A la fin de ce même mois, il passe l'épreuve des Triduarnes, deux examens par jour durant trois jours consécutifs : le 22 septembre devant les professeurs de Lamure et Venel, le 23 septembre devant les professeurs Le Roy et Barthès et le 24 septembre devant les professeurs Imbert et Haguenot. Deux mois plus tard, il est reçu à l'examen particulièrement redoutable du

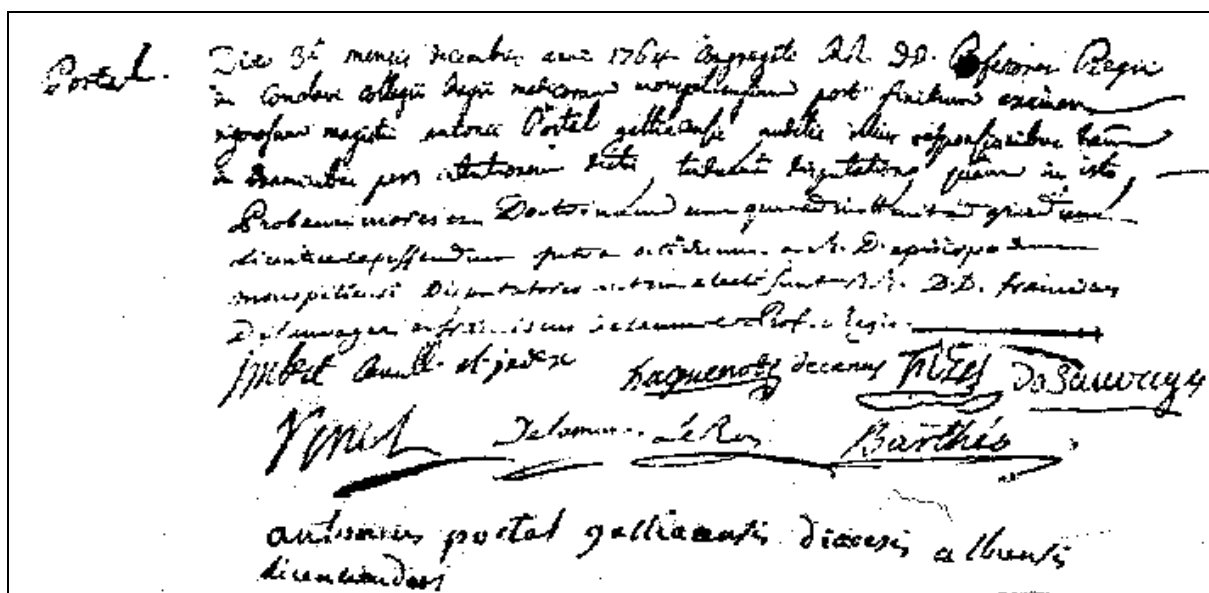
3 - Le registre des examens de l'Université de médecine de Montpellier porte la mention suivante : « *Antonius Portal, Galliacensis, diocesis Albiensis, est passé Bachelier sous M. Le Roy pour M. Barthès, le 2 août 1764* ».

« Point rigoureux » : « *Monsieur Portal a fait son point rigoureux et reçu le 3 décembre 1764* », indique le Registre.

Quelques jours après c'est la « licence en médecine », diplôme essentiel, puisqu'il donnait le droit d'exercer et d'enseigner la médecine dans le monde entier. Nous lisons sur le registre des examens : « *MM Solier, Pochard, Portal et André Dupesseau ont reçu leurs licences de M. de Saint-Bonnet, grand-vicaire en présence de M. Haguenot, doyen et de M. Fizes, le 7 décembre 1764* ». Le registre des certificats est plus explicite, on en trouvera la reproduction ci-après.

Voici enfin le doctorat : le 1er février 1765 a lieu, suivant le rite traditionnel, la cérémonie solennelle des épousailles de Portal avec la médecine. « *M. Portal est passé docteur sous M. Fizes le 1er février 1765* », porte le registre. Rappelons qu'à cette époque, l'épreuve du doctorat ne comportait pas de présentation de thèse, la seule thèse existant alors étant celle du baccalauréat en médecine placée en cours d'études.

Antoine Portal arrivait ainsi à son but : le diplôme de docteur en médecine de Montpellier. Ses années d'études dans la célèbre université avaient été fructueuses. Il avait acquis un solide bagage scientifique et médical. Ses professeurs avaient su reconnaître sa valeur et apprécier ses rares qualités. Ils lui témoignaient beaucoup d'estime et devinaient en lui un futur Maître.



Admission à la Licence en médecine d'Antoine Portal à l'Université de médecine de Montpellier à la date du 3 décembre 1764, relevée sur le registre des certificats de Licence. On remarquera les signatures de Imbert, Chancelier et juge ; Haguenot, doyen ; de Sauvages ; Venel ; Delamure ; Le Roy ; Barthès.

Auprès de ses camarades d'études, son prestige avait été grand ; ils reconnaissaient sans conteste sa supériorité. Aussi le désignèrent-ils pour être leur représentant au Conseil des professeurs. Quelque temps auparavant, à la suite de certaines difficultés survenues entre maîtres et élèves, les délégués officiels des étudiants auprès du Conseil avaient été momentanément suspendus. Sur la demande des étudiants, le Conseil dans sa séance du 28 mai 1764 revint sur cette décision et nomma quatre étudiants au titre de Conseillers des étudiants et parmi eux Antoine Portal. Voici le texte de la délibération :

« *Aujourd'hui 28 mai 1764, assemblés dans le Conclave, Messieurs les Chancelier, Doyen et Professeurs ont délibéré sur la demande qu'ont faite Messieurs les Étudiants d'avoir des*

*Conseillers, de leur en donner suivant l'ancien usage, dérogeant à tout ce qui pourrait avoir été fait ci devant de contraire au dit ancien usage. En conséquence ont été nommés M. J. Antoine Maherenne d'Avesnes, Diocèse de Cambrais, Joseph Avinens de Billon en Auvergne, bacheliers, les deux derniers reçus : Jacques Montagne de Cahors et Antoine Portal de Gaillac, étudiants anciens. Nous entendons par ancien usage celui qui se pratiquait avant la suspension des dits Conseillers. »*

signé : Imbert, Chancelier et juge, Haguenot, Doyen, de Sauvages, Delamure, Venel, Le Roy.

A. Portal devenait ainsi le délégué officiel des étudiants, leur porte-parole au Conseil des professeurs. Il se montra digne de leur confiance et sut résoudre au mieux des intérêts de chacun les difficultés qui purent se présenter. Les contestations étaient alors fréquentes entre professeurs et étudiants et portaient le plus souvent sur des questions de discipline, les étudiants demandant un régime plus libéral sur bien des points du règlement.

En cette qualité, Portal, au cours de cette période, eut à s'occuper d'une affaire assez curieuse, celle d'un projet d'uniforme pour les étudiants en médecine de Montpellier. Le registre des délibérations du Conseil à la date du 13 novembre 1764 nous met au courant de cette question. En voici le texte :

*« Demande faite par les étudiants qu'il leur fût permis par le Roy de porter un habit qui les distinguât à l'instar des étudiants de plusieurs Universités fameuses de l'Europe : M. le Chancelier Imbert a déclaré que cette demande paraissait être d'autant plus raisonnable que dans bien des circonstances cette uniformité d'habits ne pourrait que contribuer au bon ordre qui doit régner parmi les étudiants, les engager plus étroitement à l'observer et les mettre à l'abri des fausses imputations dont le peuple les charge souvent faute d'une marque distinctive.*

*Lesquels motifs de bien public ayant été mûrement examinés par la Compagnie, elle a délibéré et statué ce qui suit :*

*1<sup>e</sup> Qu'elle supplie Sa Majesté de vouloir bien permettre aux étudiants en médecine de l'Université de Montpellier de porter un habit uniforme conformément à l'énoncé ci-dessous transcrit.*

*2<sup>e</sup> Que cette permission regardera tant les étudiants immatriculés et reçus docteurs dans la dite Université à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1764 que tous ceux qui y seront immatriculés et reçus docteurs à l'avenir, et que ledit uniforme ne sera propre qu'à eux à perpétuité exclusivement à toutes autres personnes.*

*3<sup>e</sup> Que pour éviter un luxe ruineux pour les parents, il sera défendu expressément à ceux des étudiants qui ne voudront point prendre le dit uniforme, de porter pendant le cours de leurs études à Montpellier, des habits plus chers et plus somptueux que l'uniforme et notamment de n'employer sur leur habit ny or, ny argent, ny soie.*

#### ***Énoncé de l'uniforme d'hiver.***

*Habit, veste et culotte d'un drap pourpre royal, doublure de l'habit même couleur, doublure de la veste blanche ; poches en pattes ; manches en bote ; parement et collet de velours noir, trois brandebourgs d'or sur chaque parement, un à chaque côté du collet, boutons d'un pincebec surdoré à rebords avec les deux lettres D.M. dans le milieu surpassées d'une rosette ; douze boutons au-devant de l'habit, le reste à l'ordinaire.*

#### ***Uniforme d'été.***

*Habit, veste et culotte d'une ségovie unie pourpre royal doublé de même. Les agréments semblables à ceux de l'uniforme d'hiver.*

*Fait au Conclave de la dite Université, les jours, mois et an que dessus.*

*Avant la signature il a été convenu qu'au lieu des lettres D.M. on mettra sur les boutons M.M.<sup>4</sup>*

*Il a encore été convenu que les doublures des habits soit d'hiver, soit d'été ne seront point des étoffes de soie. »*

Signé : Imbert, *Chancelier*, Haguenot, *Doyen*, Fizes, de Sauvage, de Lamure, Venel, Le Roy, Barthès.

Professeurs et étudiants étaient donc d'accord - chose exceptionnelle - et cependant le projet n'alla pas plus loin et le bel uniforme des étudiants en médecine de Montpellier ne vit jamais le jour.

Il y eut à cette époque une mémorable et solennelle cérémonie qui devait compter dans les annales de l'école : Le roi Louis XV, désireux de donner à l'Université de médecine de Montpellier, un témoignage de l'intérêt qu'il lui portait, avait décidé, à la date du 8 octobre 1760, qu'elle s'appellerait désormais « Le Ludovicée », l'inscription « Ludoviceum medicum monspeliense » devant être placée au-dessus de la principale porte de l'école. De plus, il lui faisait don de son buste comme gage le plus sensible de son affection. L'inauguration officielle du buste du Roi n'eut lieu que le 18 février 1765. Le Chancelier J.-Fr. Imbert prononça un discours célébrant les mérites du Roi et l'assurant de la profonde reconnaissance de l'Université de médecine de Montpellier. Antoine Portal qui avait reçu le diplôme de docteur quelques jours auparavant, prit part avec les autres docteurs et étudiants à cette solennité qui eut l'avantage comme en fait foi le procès-verbal du Conseil, de rapprocher maîtres et élèves.

*« M. Imbert, Chancelier, dit que MM. les Docteurs avaient tous vu - les circonstances de l'inauguration s'étant présentées - avec quel empressement on les avait convoqués pour assister à une cérémonie si honorable pour l'Université que, dans cette époque la Compagnie avait goûté une double satisfaction, la première de recevoir une marque si distinguée des bontés de la bienveillance du Roi ; la seconde de trouver en cette circonstance même une occasion favorable de rapprocher d'elle MM. les Docteurs. »*

Portal, docteur en médecine, allait maintenant prendre davantage conscience de sa valeur. Jusqu'alors il avait trouvé dans le travail avant tout une satisfaction à sa curiosité intellectuelle et à son désir de s'instruire. Et voici que ses succès universitaires, l'admiration de ses camarades, l'estime et l'amitié de ses maîtres, son prestige grandissant, les hautes relations qu'il a déjà vont faire naître en lui un sentiment nouveau, une forte ambition légitime certes, qui va être pour lui un ressort précieux et puissant. Il voudrait aller à Paris. C'est là, pense-t-il qu'il trouvera mieux qu'ailleurs, les moyens d'avancer. Mais auparavant, attiré par le désir d'enseigner, notre jeune docteur organise à Montpellier, avec la collaboration du professeur Laborie, un cours public d'anatomie et de physiologie. Grand succès... non seulement les étudiants, mais aussi « les gens du monde » viennent l'entendre. On sait combien était à la mode, vers ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout ce qui touchait à la médecine ou à la physique. Les « honnêtes gens » avaient leur cabinet d'Histoire naturelle, et se montraient friands de démonstrations anatomiques. Ce succès d'enseignement de Portal - pour un cours qui n'avait cependant aucun caractère officiel - vint encore ajouter à sa renommée et augmenter son ambition.

Cette fois, sa décision est prise : il va gagner la capitale...




---

4 - D.M. : Doctor Mospeliensis. M.M. : Monspeliensis Medicusvni.

## DE MONTPELLIER A PARIS

En 1765 Portal arriva à Paris pour perfectionner son instruction. Il était recommandé à Jean-Baptiste Sénac par un parent fixé à Gaillac, portant le prénom de Théodore. Ce parent exerçait la profession de garçon chirurgien. Primitivement originaire de la paroisse de Tonneins, il habitait depuis trois ans la paroisse de Saint-Pierre de Gaillac, quand il se maria avec une jeune fille de cette ville, Marguerite Durand, le 15 janvier 1765<sup>1</sup>. Il est très probable que Théodore Sénac, devenu chirurgien à Gaillac, en raison des relations amicales nouées avec le père de Portal, l'apothicaire de Gaillac ait chaudement patronné Portal auprès de l'archiatre royal Sénac. Tandis que le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, l'introduisait auprès de Lieutaud. C'est au cours de ce voyage que Portal fit la connaissance de Treilhard, de l'Abbé Maury et qu'il se lia avec eux d'une étroite amitié.

Jules Janin a écrit sous le titre *Le Cardinal, le Ministre d'État et le Médecin du Roi*, l'histoire de leur rencontre dans un village non loin de Paris : « Par une belle matinée, toute charmante et toute épanouie du mois d'avril, un jeune homme de 16 à 18 ans, d'une haute taille, d'un visage mâle et beau, se présenta à la porte du cabaret pour y prendre son repas du matin. Toute la personne de ce jeune homme respirait la force et la santé. Son grand œil noir était plein de feu ; sa bouche souriait encore de ce premier sourire de la jeunesse, si franc et si naturel. Il entra de bonne heure dans la maison et dit à son hôtesse : donnez-moi à déjeuner, ma belle hôtesse, je marche depuis le point du jour, et, tel que vous me voyez, j'ai grand soif et grand faim. »

« Comme il achevait ces paroles, entra dans le même cabaret un autre jeune homme, d'une apparence plus frêle et plus enfantine que le premier. Il arrivait à pied, lui aussi, mais il paraissait déjà plus fatigué. Sa taille était petite, son visage était blanc et rose ; il avait la voix et les mains d'une jeune fille. Madame, dit-il, entrant d'une façon modeste, voulez-vous me donner à déjeuner, s'il vous plaît ? »

« A ces mots, le grand jeune homme, le premier arrivé, s'avança d'un air cordial vers le jeune voyageur : 'Monsieur, lui dit-il, si vous voulez, nous prendrons notre repas ensemble : vous êtes un voyageur comme moi ; à pied comme moi ; vous allez à Paris ; mettons-nous donc tous les deux à la même table ; nous paierons le même écot ; nous boirons, vous ma santé, moi à la vôtre ; puis nous rentrerons ensemble à Paris. Une fois à Paris, nous nous donnerons une poignée de main et chacun cherchera fortune de son côté. Acceptez-vous ? » Le petit jeune homme, toujours avec sa même voie flûtée, répondit naïvement : vous me faites beaucoup d'honneur, Monsieur, et j'accepte avec plaisir... »

« Ils venaient de se mettre à table, ... quand tout à coup un troisième voyageur passa la tête par la fenêtre et se mit à les regarder. Ce troisième voyageur était aussi un jeune homme à pied. C'était un bon gros jeune homme brun, d'une figure calme et brave. Il était aussi loin de la pétulance du premier arrivé, que de la timidité du second. Il avait déjà l'attitude d'un homme et les pensées d'un homme. Messieurs, dit-il, aux deux premiers qui étaient déjà à table, pourquoi ne pas attendre un pauvre diable comme vous, qui voyage et qui a faim ? Mes avis que je fais bien d'arriver à cette heure ; il n'aurait guère été temps plus tard, et force m'eût été, de me contenter des coquilles de cette magnifique omelette fumante, qui sent d'une lieue une omelette au lard. »

« A peine eût-il parlé, que le grand jeune homme, toujours avec le même sourire, lui tendit la main et le verre par la fenêtre ; le gros brun prit le verre la main de son nouveau compagnon ; puis il entra dans l'auberge et se mit à table, à l'autre bout de la table. Le petit jeune homme fluet était au milieu, tout étonné qu'on pût faire si vite de si agréables connaissances sur le grand chemin de Paris. »

« Je vous laisse à penser si le repas fut fêté par ces trois jeunes gens... Après le repas, on se mit en route ; tous les trois se rendaient à Paris, et ils suivaient le même chemin ; arrivés à la barrière de Paris, il

1 - Archives du Tarn, E. 4690.

s'arrêtèrent d'un commun accord, et là, ils devinrent tous les trois graves et pensifs : le moment était venu de se séparer. Ce fut encore le premier voyageur, le plus grand des trois, qui prit la parole. « Moi, dit-il aux autres, je m'appelle Portal ; je n'ai rien ; j'arrive à Paris pour être Membre de l'Académie des Sciences et Premier Médecin du Roi. » - « Moi, dit l'autre, le gros brun, je n'ai rien ; j'arrive à Paris pour être Avocat général. »

« Cela dit, ils attendirent la réponse du petit jeune homme blond et fluet. - « Moi, dit-il, toujours avec sa douce voix et son air timide, je suis aussi riche que vous Messieurs ; j'arrive à Paris pour être Membre de l'Académie Française et Cardinal. »

« - En ce cas, dirent les deux autres en ôtant gravement leurs chapeaux, c'est à vous de passer le premier, Monseigneur. « Au même instant, les cloches de l'Église voisine jetaient leurs volées sonores dans les airs. Et ils entrèrent dans Paris. Or, voyez ce que peuvent devenir des hommes de courage et d'esprit. Ces trois jeunes gens avaient dit vrai ; ils arrivèrent aux plus hautes destinées. l'un fut d'abord l'Abbé Maury, grand orateur, grand philosophe, grand défenseur du Roi Louis XVI ; il affronta l'émeute populaire au péril de sa vie ; il est mort Membre de l'Académie Française et Cardinal. L'autre est devenu le Comte de Treilhard, homme d'état, homme d'esprit, aimé et estimé de l'Empereur ; et dans cette haute position il a su garder toute l'estime de ses concitoyens. »

« Enfin, le grand et joyeux jeune homme, qui avait nom Portal, n'a pas manqué à sa vocation et à sa destinée, non plus que ses deux confrères, il a été une des gloires de la Médecine, il a fait faire de grands progrès à l'Art de guérir, il a été Médecin des grands et des petits, des riches et des pauvres. Tous les honneurs de la science lui sont venus les uns après les autres ; Membre de l'Académie, Professeur, il était tout, excepté Premier Médecin du Roi. Il a attendu bien longtemps, Louis XVI Roi de France, quand Portal n'était qu'un étudiant en Médecine, mourut sur l'échafaud ; la République n'avait pas de Médecin ; l'Empereur en avait un, qui était son ami ; d'ailleurs Portal n'avait pas dit qu'il serait Médecin d'un Empereur, mais d'un Roi. Il a été le Premier Médecin du Roi Louis XVIII. »

Journal *Le Gaillac* du 3 mai 1924. (L'anecdote ci-dessus parût dans l'*Encyclopédie des enfants*, publiée à Toulouse chez le libraire Lebon, rue Saint-Rome, vers 1842).

La duchesse d'Abrantès, dans ses *Mémoires*, évoque aussi cette curieuse anecdote.

Eugénie de Guérin dans *Lettres à son frère Maurice* (1824-1839), lui écrit le 21 janvier 1828 (page 17) : « Nous acceptons ton augure en faveur des Gascons<sup>2</sup>. Tu n'as pas eu jusqu'ici à te plaindre de la fortune. Il faut espérer qu'il en sera de même pour l'avenir. Attendons tout du temps et des circonstances. Je n'attends cependant jamais pour toi un sort aussi brillant que celui des compatriotes dont tu me parles, mais je serais bien contente si tu pouvais un jour vivre auprès de ta famille. »

Quoiqu'on ait beaucoup exagéré la liaison de Portal avec Treilhard et l'abbé Maury et les circonstances du fameux voyage qu'ils firent à pied, mettant en commun leur avoir très petit et leurs espérances sans bornes, ils est certain qu'ils se connurent de bonne heure, que tous trois arrivèrent à Paris pour commencer leur duel avec la fortune, dans un assez triste état de dénuement<sup>3</sup>. Pariset a rapporté que les trois amis se logèrent à Paris « dans la plus humble maison de la plus humble rue du quartier latin. » Ils y vécurent ensemble assez frugalement.

2 - Maurice avait prétendu prouver par les exemples de Mgr de Freyssioux, du cardinal Maury, de MM. Portal et de Villèle que les Gascons allant à Paris y avaient fait fortune. Il en avait auguré que sa réussite n'était pas improbable.

3 - Une légende, qui se transmet dans la famille de génération en génération, dit qu'il partageait un seul pantalon avec ses amis Treilhard et Maury. Lorsque l'un des trois devait sortir, les autres restaient cloîtrés au domicile. C'est encore une fable sympathique mais peu crédible.

<b>PORTRAITS DES COMPAGNONS DE PORTAL ET DE SES PROTECTEURS</b>
---

**François-Joachim de Pierre de Bernis**, comte de Lyon et cardinal, né à Saint-Marcel de l'Ardèche, le 22 mai 1715, et, nommé d'abord membre du chapitre noble de Brioude, passa de là à celui de Lyon, puis vint à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, où la légèreté de son caractère et quelques essais poétiques sur des objets frivoles lui occasionnèrent des désagréments. Couturier, qui en était le supérieur, fut peut-être la cause de l'état de pénurie dans lequel il se trouva pendant quelques années. De l'esprit, une physionomie heureuse, le talent de faire des vers agréables, lui procurèrent dans les salons de Paris beaucoup de succès. L'espèce de dissipation dans laquelle il vivait indisposa contre lui. Le cardinal de Fleury, ou Boyer, évêque de Mirepoix, lui reprochant un jour sa vie mondaine, ajouta : « M. l'abbé, tant que je vivrai, vous n'avez rien à espérer. » - « Monseigneur, j'attendrai, » répondit de Bernis. Une chanson qu'il composa pour Madame de Pompadour le fit accueillir par cette favorite, qui, après diverses grâces, lui procura l'ambassade de Venise. La confiance et la considération qu'il obtint furent si grandes, que, lors des contestations de la république avec Benoît XIV, les Vénitiens, sur la proposition du pape, n'hésitèrent pas à le prendre pour arbitre du différend. Son ambassade terminée, de Bernis retourna à Paris avec une réputation tout autre que celle qu'il avait eue jusqu'alors. L'Académie française l'avait déjà reçu dans son sein. Il n'entra pas d'abord au conseil, mais il y exerça une grande influence, et il n'y fut reçu bientôt après que pour être chargé des affaires étrangères. On a voulu faire retomber sur son ministère tous les malheurs qui accablèrent l'État, le traité offensif et défensif contre la France et l'Autriche, et la guerre de Sept Ans terminée par un traité de paix si honteux. Las des plaintes qu'il entendait faire contre son administration, et sensible à la diminution de son crédit, de Bernis, que Clément XIII venait de nommer cardinal, donna sa démission, qui fut suivie d'un exil de près de six années. Rappelé en 1764, il fut nommé par le roi archevêque d'Albi, d'où il se rendit cinq ans après à Rome, en qualité d'ambassadeur. A cette qualité il joignit, quelques temps après, celle de protecteur des Églises de France. L'habileté qu'il déploya dans le conclave de 1769 le fit juger capable de servir les vues de la France et de l'Espagne, qui désiraient l'extinction totale des jésuites. Le cardinal y travailla contre son opinion particulière, suivant quelques-uns. Après avoir malheureusement triomphé dans ses négociations, sa seule ambition fut de passer le reste de ses jours à Rome. Sa maison était ouverte aux voyageurs de toutes les parties du monde ; il tenait, comme il le disait lui-même, l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. La Révolution priva le cardinal de 400,000 liv. de revenu ; mais le chevalier d'Azara lui obtint de la cour d'Espagne une pension considérable en 1791. De Bernis reçut chez lui les tantes de Louis XVI, que le premier bruit de l'orage qui se préparait avait engagées à se retirer. Il mourut trois ans après, en 1794, le premier novembre, à l'âge de 79 ans, regretté des Romains et des étrangers. Ses dépouilles furent d'abord déposées, à Rome, dans un mausolée transporté depuis dans la cathédrale de Nîmes.

*Dictionnaire historique ou Biographie universelle, par F.X. de Feller. Paris 1832.*

**Joseph Lieutaud**. Célèbre médecin français, né à Aix, en Provence, en 1703, mort en 1780. Reçu docteur dans sa ville natale, il alla perfectionner son instruction à Montpellier et, de retour à Aix, il professa la botanique, la physiologie, l'anatomie, s'attachant de préférence à cette dernière science. Médecin à l'hôpital d'Aix, il eut toutes les facilités nécessaires pour faire un grand nombre de dissections, et publia des ouvrages qui fondèrent sa réputation. Vers 1750, Sénac le fit appeler à Versailles et attacher à l'infirmerie royale de cette ville. Quelque temps après, il fut nommé médecin des Enfants de France et, à la mort de Sénac (1770), il lui succéda comme premier médecin du roi. Depuis longtemps, il était membre associé de l'Académie des sciences. Lieutaud avait un esprit droit, mais froid et sceptique. « On lui entendait rappeler fréquemment, dit Saucerote, l'adage hippocratique *Natura morborum medicatrix*. Il disait que les remèdes sont nuisibles quand ils ne guérissent pas, et ils guérissent rarement, ajoutait-il. En un mot, il n'avait que médiocrement foi dans la puissance de l'art qu'il pratiquait cependant avec tant de distinction. » On a de lui : *Essais anatomiques contenant l'histoire exacte des parties qui composent l'homme, avec la manière de disséquer* (Aix, 1742, in-8°), le seul traité vraiment original qui eût paru depuis Winslow, dont les écrits avaient jusqu'alors fait loi en matière d'anatomie, bien qu'ils renfermassent de nombreuses erreurs, que Lieutaud relevaient dans son livre : *Elementa physiologiae* (Paris, 1745, in-8°) ; *Examen critique du « Traité de la structure du cœur », de Sénac* (1750), qui lui attira la protection de ce médecin ; *Synopsis universa praxeos medicae* (Amsterdam, 1765, 2 vol. in-4°), ouvrage divisé en deux parties qui ont été publiées séparément en français sous ces titres : *Précis de la médecine pratique* (Paris, 1759, in-8°), *Traité des aliments et des boissons* (Paris 1766, in-8°) ; *Historia anatomica-medica, sistens numerosissima cadaverum humanorum exstipicia edente Portal* (Paris 1767, 2 vol. in-4°), recueil qui ne renferme pas moins de 4 000 observations, recueillies en partie par Lieutaud, etc. On lui doit en outre un grand nombre de mémoires et d'observations, et une seconde édition avec notes de ses *Essais anatomiques*, sous le titre d'*Anatomie historique* (Paris 1776-1777, 2 vol. in-8°).

*Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*

**Jean-Siffrein Maury**, cardinal, naquit à Vauréas, dans le comtat Venaissin, le 26 août 1746. Ses parents, quoique peu favorisés du côté de la fortune, voulurent lui donner une éducation soignée. Le jeune Maury fit ses premières études dans son pays, avec assez de succès, et vint les terminer à Avignon, où il se fit remarquer par son amour pour l'étude, par la vivacité de son esprit, et la force de sa mémoire. Passionné pour l'éloquence, il étudiait sans cesse Bossuet, dont il ne parlait jamais qu'avec admiration portée jusqu'à l'enthousiasme. Tourmenté par un désir ardent de se faire connaître, il sentit que Paris était le seul endroit qui pouvait convenir à ses vues, et il se rendit de bonne heure dans cette capitale ; mais sans fortune, et presque sans protection, il y fut pendant quelques temps dans une position assez difficile : cependant il ne se laissa pas abattre par les obstacles, et, soutenu par le désir de parvenir, il finit par les surmonter. En 1706, à peine âgé de 20 ans, il fit imprimer un *Eloge funèbre du dauphin* et un *Eloge funèbre de Stanislas*. Ces deux pièces, peu remarquables, n'obtinrent pas un grand succès ; mais elles furent bientôt suivies de plusieurs autres qui annoncèrent le talent de l'auteur. En 1770, l'Académie française avait proposé, pour prix d'éloquence, l'éloge de Fénelon ; l'abbé Maury se mit sur les rangs. La Harpe remporta le prix, et Maury obtint l'accessit. Le style de ce discours se sentait encore de la jeunesse de l'auteur ; mais la sagesse du plan, la beauté des pensées, donnaient une assez grande idée de ses talents oratoires. Ce fut le premier pas qu'il fit vers la fortune et la réputation. Un héritier du nom de Fénelon, nommé à l'archevêché de Lombez, le fit son grand vicaire et son official ; mais l'abbé Maury, décidé à suivre la carrière de la chaire, revint bientôt à Paris, qui offrait un plus vaste théâtre à son éloquence ; il fut choisi en 1772 pour prêcher le panégyrique de Saint Louis devant l'Académie française. Ce discours lui valut l'abbaye de la Frénade. Le panégyrique de Saint Augustin, qu'il prononça en 1775, devant l'Assemblée du clergé, vint encore ajouter à sa réputation, et parut supérieur à tout ce qu'il avait publié jusqu'alors. Dès ce moment, il fut appelé à prêcher à la cour, où il donna un avent et un carême. L'abbé Maury visait à l'Académie. Très répandu dans les sociétés brillantes de la capitale, lié avec les gens de lettres et avec les philosophes, il obtint facilement son admission, et fut élu en 1785, pour succéder à Lefranc de Pompignan. Il prononça son discours de réception le 27 janvier ; il y donna aux philosophes du jour assez d'éloges pour mériter à son tour du duc de Nivernois celui d'avoir su allier la philosophie à l'Evangile. Il était étroitement lié avec l'abbé de Boismon, qui, en mourant, lui résigna le riche de Lihons. Sa réputation, soutenue de l'éclat de la fortune, lui procura une existence fort brillante, et lui donna entrée jusque chez les premiers fonctionnaires de l'état, le lança dans des discussions politiques qui tourmentaient la France, et auxquelles il prit une part si active. Ce fut comme prieur de Lihons qu'il assista, lors de la convocation des états-généraux, aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, dans lesquelles il fut nommé député. Effrayé des déplorables événements du 14 juillet, il quitta Versailles et prit la fuite ; mais arrêté à Péronne et ramené à l'assemblée, il y déploya cette éloquence facile et en même temps énergique, qui le plaça à la tête des plus grands orateurs de cette assemblée. Soit qu'il s'agisse de politique, de finances ou de questions ecclésiastiques, il était toujours prêt à parler, et la plupart de ses discours, même improvisés, pourraient être cités comme des modèles d'éloquence. Toutes les fois qu'il a fallu défendre la religion et le trône, l'abbé Maury parut à la tribune, et, inspiré par une si belle cause, il s'éleva toujours au plus haut degré de l'art oratoire. Il défendit avec force les droits de l'Eglise et du clergé dans les séances des 17 octobre et 27 novembre 1790 ; il signa ensuite la protestation du côté droit en faveur de la religion et de la monarchie, et celle du 29 juin 1791, relativement aux décrets qui avaient constitué prisonniers le roi et sa famille. Aussi intrépide en public qu'à la tribune, il évita souvent les dangers que lui faisait courir son opposition aux révolutionnaires, par son attitude imposante et un sang-froid imperturbable. Après la discussion sur les assignats, quelques misérables ayant crié, lorsqu'il sortit de l'assemblée : « A la lanterne l'abbé Maury ! » il s'approcha d'eux sans s'émouvoir et leur dit : « Hé bien ! le voilà l'abbé Maury ; quand vous le mettriez à la lanterne, y verriez-vous plus clair ? » Tout le monde partit d'un éclat de rire et l'on battit des mains. Ses discours à l'assemblée lui avaient acquis une réputation prodigieuse. Lorsqu'après la clôture de la session, il quitta la France, il reçut partout l'accueil le plus flatteur. Appelé à Rome par Pie VI, il y entra comme en triomphe, et Mesdames, tante du roi, qui habitaient cette capitale, lui firent l'accueil le plus distingué. Le pape le nomma archevêque de Nicée, *in partibus*, et l'envoya en qualité de nonce à la diète de Francfort, assemblée pour l'élection de François II. A son retour, il fut nommé, le 21 février 1794, cardinal et évêque de Montefiascone, un des meilleurs sièges d'Italie. Cependant la révolution française s'étendait comme un torrent dans toute l'Italie : bientôt les armées de la République pénétrèrent jusqu'à Rome, et le sacré collègue fut obligé de fuir. Maury, qui, plus que tout autre, devait craindre l'arrivée de ses compatriotes, se retira d'abord à Sienne, gagna ensuite Venise, après avoir couru les plus grands dangers, et passa de là en Russie. Lorsque les armées de cette puissance eurent chassé les Français d'Italie, Maury quitta Saint-Petersbourg, et vint assister au conclave réuni à Venise le 1<sup>er</sup> décembre 1799, pour l'élection de Pie VII, qu'il accompagna à Rome en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII alors retiré à Mittau. Il montra d'abord beaucoup d'ardeur pour les



intérêts du roi, et se prononça vivement contre le gouvernement de Napoléon ; mais ce zèle se refroidit tout à coup, et soit qu'il regardât la cause des Bourbons comme perdue, soit qu'il fût pressé du désir de rentrer en France, il écrivit, le 22 août 1804, une lettre à Buonaparte, dans laquelle il protestait au nouvel empereur de sa soumission et de sa fidélité. L'année suivante, il le vit à Gênes, en obtint la permission de rentrer en France, et parut à Paris au mois de mai 1806, où ses anciens amis furent bien étonnés de le voir sans cette monarchie qu'il avait défendue avec tant de talent et d'énergie. Il put bientôt connaître, à l'accueil froid qu'il reçut dans la plupart des sociétés, combien sa démarche avait changée l'opinion à son égard. Cependant, loin de revenir sur ses pas, il s'attacha de plus en plus à son nouveau maître, qui lui conféra le titre de cardinal français, et le nomma aumônier du roi Jérôme, son frère. Appelé dans la classe de l'Institut, qui représentait l'Académie française, il y prononça un discours qui trompa bien des nombreux auditeurs qui étaient accourus. En abandonnant la noble cause qui avait fait sa gloire, il parut avoir perdu son talent ; on s'était attendu à une composition brillante, vive, animée, et son discours fut prolix, sans mesure et sans intérêt. Cet échec le déconcerta un peu ; mais il eût bientôt à s'en consoler par les faveurs de Napoléon, qui, dans un moment d'humeur contre le cardinal Fesch, nommé archevêque de Paris, nomma tout à coup Maury au même siège (14 octobre 1810). On croit qu'il désirait cette place ; mais il ne s'attendait pas à l'obtenir si promptement : il prit aussitôt l'administration du diocèse, que le chapitre métropolitain lui déféra. Cependant les affaires de l'Église prenaient tous les jours une tournure plus fâcheuse : le Saint-Père, enlevé de Rome, avait été transféré à Savone ; le 5 novembre 1810, il adressa au cardinal Maury un bref, dans lequel il lui reprochait sa conduite et le pria de quitter l'administration du diocèse de Paris. La police Buonaparte en fut instruite, et prit toutes les mesures possibles pour empêcher que ce bref ne fût connu du public. Le cardinal feignit lui-même de n'en point avoir connaissance et peut-être par crainte, en obéissant au saint siège, de s'exposer au ressentiment de Napoléon, il continua d'administrer, et se montra même plus dévoué aux volontés de l'Usurpateur. En 1811, il fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à plusieurs questions sur les dispenses et les bulles, et il siégea ensuite au concile tenu à Paris. Le pape, dont on rendait tous les jours la captivité plus dure, fut amené à Fontainebleau, où il reçut plusieurs fois le cardinal Maury. Il a prétendu qu'il avait toujours obtenu de sa sainteté un accueil plein de douceur : si cela est vrai, ce n'est qu'une preuve de l'admirable bonté du saint-père. A la Restauration (1814), le cardinal Maury se vit dépouillé de ses pouvoirs par le chapitre de la métropole, et après plus d'une mortification, il fut obligé de quitter Paris et prit, le 18 mai, le chemin de Rome. A son arrivée dans cette capitale, il fut enfermé au château Saint-Ange, et après avoir passé six mois dans cette forteresse, il fut confiné chez les lazaristes, avec défense de se présenter chez le pape et de paraître dans les cérémonies avec le sacré collége. Son évêché de Montefiascone fut administré par un vicaire apostolique, et il donna sa démission de ce siège. Il vécut dans la retraite jusqu'au commencement de mai 1817, qu'une dissolution de sang le conduisit au tombeau dans la nuit du 10 au 11 du même mois, âgé d'environ 71 ans. Ainsi finit ce prélat, qui, par ses talents, s'était élevé aux plus hautes dignités, et qui, après avoir rempli une carrière aussi brillante qu'honorable, flétrit lui-même les lauriers qu'il avait cueillis, en se laissant dominer par les circonstances, et peut-être par son ambition. Cependant si l'on ne peut l'excuser de s'être attaché au char de Napoléon, d'avoir même flatté ses caprices et résisté aux volontés du Saint-Père, on doit avouer que son nom rappellera toujours l'orateur distingué, qui se montra à la tribune, toujours opposé aux idées pernicieuses qui attaquaient la religion et le trône, avec autant de courage que d'éloquence.

*Dictionnaire historique ou Biographie universelle.* (op. cit.).

**Jean-Baptiste Sénac**, médecin français, né près de Lombez en 1693, mort à Paris en 1770. Après avoir abjuré le protestantisme pour se faire jésuite, il entra dans la carrière médicale, qu'il parcourut avec succès. Ayant sauvé le maréchal de Saxe d'une maladie très grave, il devint son médecin ordinaire (1745) et l'accompagna dans ses campagnes. Après la mort de ce dernier, Sénac se fixa à Versailles, où sa réputation, comme praticien, lui valut d'être nommé médecin consultant, puis premier médecin de Louis XV (1752), conseiller d'État et surintendant des eaux minérales du royaume. Il fut, en outre, membre de l'Académie des sciences et de diverses autres sociétés savantes. C'était un homme d'esprit, qui jouissait d'un grand crédit à la cour, et un savant praticien.

Tous les écrits publiés par ce médecin célèbre sont remarquables ; mais son traité des maladies du cœur tient le premier rang parmi les ouvrages de son siècle. Il a pour titre : *Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies* (Paris, 1749, 2 vol. in-4°). Sénac, qui s'était associé à Portal pour une nouvelle édition de cet ouvrage, lui légua, en mourant, le soin de la publier. Ce fut à ce titre qu'elle parut, en 1774, avec des additions nombreuses que Sénac lui-même avait approuvées peu de temps avant sa mort (2 vol. avec planches). Parmi ses autres écrits, nous citerons : *Nouveaux cours de chimie, suivant les principes de Stahl et de Newton* (1723, 2 vol. in-12) ; *Anatomie de Heister, avec des essais de physique sur l'usage des parties de corps humain* (1753, 3 vol. in-12) ; *Discours sur la méthode de Franco et sur celle de Rau, touchant*

*l'opération de la taille* (1727, in-12) ; *Lettre sur le choix des saignées* (1730, in-12) ; *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste* (1744, in-4°). Sénac a encore fourni quelques mémoires insérés dans les bulletins de l'Académie des sciences, dans le *Journal des savants* et publié une traduction de l'*Anatomie* de Heister, avec des *Essais de physique sur l'usage des parties du corps humain* (1724, in-8).  
*Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* (op. cit.).

**Jean-Baptiste Treilhard**, comte, ministre, etc. naquit à Brives-la-Gaillarde, le 2 janvier 1742. Il suivit la carrière du barreau, et exerça à Paris la profession d'avocat avec honneur : quelques causes célèbres lui donnèrent de la réputation, et notamment ses *factum* pour la maison de Montesquiou contre celle de Montesquiou-la-Boulbène. En 1789, il fut élu député aux États Généraux ; et quoiqu'il ne fût pas un des orateurs les plus distingués de cette assemblée, il y exerça cependant une grande influence. Treilhard avait embrassé les principes révolutionnaires, et ses opinions furent d'abord modérées. Le 2 septembre, il se déclara en faveur du veto suspensif à accorder au roi, et parla dans cette occasion avec une telle éloquence qu'il éveilla l'attention des « patriotes ». Ceux-ci firent tous leurs efforts pour l'attirer dans leur parti, et y ayant réussi, il ne parla plus que dans leur sens, et devint l'ennemi du trône et de l'autel. Il fut du comité des pensions qui publia « *Livre rouge* ». Le premier avril 1791, il occupa le fauteuil du président, et fut le 5 septembre, un des soixante députés qui présentèrent au roi l'acte constitutionnel. Élu membre et rapporteur du comité ecclésiastique, il fit adopter tous les décrets sur le clergé et sur la constitution civile, provoqua et obtint la suppression des ordres religieux, et fit ensuite mettre leurs biens à la disposition de la nation. Il présida, après la session, le tribunal criminel du département de Paris, et fut nommé, en 1792, député de Seine-et-Oise à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI. Il devint membre du comité de salut public, et fut envoyé en mission dans le département de la Gironde, d'où il fut bientôt rappelé après le 9 thermidor. Treilhard remplaça Barrère dans les fonctions de rapporteur du comité de salut public, et, en 1795, il passa au conseil des cinq-cents : il le présida vers la fin de décembre. Le 21 janvier 1796, il prononça le discours d'anniversaire du supplice de Louis XVI. Peu de temps après, il invoqua la peine de mort contre les provocateurs à la royauté ou au rétablissement de la constitution de 1793. Étant sorti de ce conseil, il fut chargé, le 20 mai 1797, de se rendre à Lille, pour y suivre les conférences de paix entamées avec l'Angleterre. Il passa ensuite, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Rastadt. Appelé en 1798 à la place de directeur, il en fut exclus l'année suivante avec Merlin et Réveillère-Lépeaux. Après le 18 brumaire, il fut nommé vice-président, puis président du tribunal d'appel à la Cour de Paris, et en septembre 1802, il devint membre du Conseil d'état. En 1804, il obtint le titre de grand officier de la Légion d'honneur. Dans le Conseil d'état, il travailla beaucoup à la rédaction des lois sur l'ordre judiciaire et administratif. Le 30 mars 1809, il fut nommé ministre d'État, mais il ne jouit pas longtemps de cette faveur. Il mourut le premier décembre 1810.

*Dictionnaire historique ou Biographie universelle.* (op. cit.).

## L'ENVOLÉE

Portal n'avait pas fait ses études de doctorat devant la Faculté de médecine de Paris ; il avait simplement obtenu le titre de Docteur de Montpellier. Or, d'après les statuts de la Faculté parisienne, la *Saluberrima Facultas*, il lui était absolument interdit soit d'enseigner, soit d'exercer la médecine dans la capitale, à moins qu'il ne consentît à subir les épreuves du doctorat, de nouveau à Paris. L. Hahn écrit que Portal « vint à Paris en 1766, et n'hésita pas, pour obéir aux règlements alors en vigueur, de se mettre sur les bancs de la Faculté, qui lui donna le bonnet en 1774<sup>1</sup> ». Ceci constitue une erreur manifeste, car, jamais Portal ne fut Docteur parisien.

La loi avait décidé que tous les médecins attachés à la famille royale ou à un prince de sang, avaient droit à l'exercice de la médecine dans la capitale, quelle que fut la faculté qui leur eût délivré leur diplôme de Docteur. Sur la demande de Malesherbes et de Sénac, auprès de qui, avons-nous dit plus haut, il avait été introduit par le chancelier Imbert, son beau-père, Louis XV nomma Portal professeur d'anatomie du Dauphin, ce qui lui permit de pratiquer la médecine et d'ouvrir des cours d'anatomie à Paris.

A cette époque, en effet, en raison du peu de vogue des cours officiels de la *Saluberrima Facultas*, de nombreux cours particuliers et payants avaient été ouverts par divers Professeurs. Tout un riche enseignement s'improvisa alors, très suivi par les étudiants aisés. Citons les cours de Goubelly, portant sur l'anatomie, la chirurgie opératoire, l'obstétrique ; le cours d'Alphonse Le Roy sur l'obstétrique et la gynécologie ; les cours Bucquet, Desault, Peyrille, Pelletan, Ferrand, Fourcroy, Sue fils, Petit-Radel<sup>2</sup>.

Considérant combien l'anatomie était négligée par les médecins-régents de la Faculté de Paris, surtout en ce qui concerne les rapports de l'anatomie avec la pathologie, Portal s'appliqua à enseigner, avec soin, cette partie des sciences médicales. Il ouvrit un amphithéâtre particulier d'anatomie dans la petite rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, aujourd'hui rue Suger. Ces cours lui rapportaient, si l'on en croit Réveillé-Parise, bon an, mal an, environ 27 francs par mois. Cet amphithéâtre, à proprement parler, n'aurait été, d'après le même historiographe, que son logement particulier, si modeste, que la leçon avait lieu dans sa propre chambre, et lorsqu'on venait le voir, en dehors de ses heures de cours, il se hâtait de cacher le cadavre dans son alcôve. Parfois même la situation était compliquée par l'absence de cadavres. C'est dans une circonstance analogue que, menacé d'interrompre ses démonstrations anatomiques, faute de sujet, Portal, assisté de plusieurs de ses élèves, se rendit dans le cimetière voisin de sa maison, y déterra le corps d'un épicier nommé Lecoq, et l'emporta chez lui. L'affaire s'étant ébruitée, il y eût de nombreuses protestations, on cria à la profanation, et Portal fut appelé auprès du lieutenant de police Lenoir, qui l'incrimina d'un délit grave, fait gros de conséquences possibles. Ce fut à grand peine et vraisemblablement grâce à l'intervention de ses protecteurs, que Portal pût éviter des complications judiciaires, en démontrant à Lenoir la nécessité d'étudier l'anatomie pour l'étude des maladies.

La réputation du jeune professeur, franchissant le seuil des amphithéâtres privés, se répandit dans le monde médical. Considéré, par ses confrères, comme un anatomiste distingué et sûr, Portal, quoique très jeune, fût appelé en consultation pour examiner anatomiquement

1 - *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales de 1774.*

2 - *Biographie des médecins français vivants et des professeurs des écoles, par un de leurs confrères, docteur en médecine.* Paris 1826.

les malades, afin d'éclairer le diagnostic par l'examen des parties atteintes à l'aide du toucher. A cette époque, en effet, il existait encore une catégorie de médecins, dits Médecins *tâteurs*, qui se livraient uniquement au diagnostic anatomique. Portal fût bientôt le diagnostiqueur à la mode dans toutes les lasses de la société ; son succès très vif était dû au soin avec lequel il utilisait des connaissances anatomiques précises. Pariset confirme ces faits en écrivant : « si jeune, Portal était appelé partout pour éclairer le diagnostic par le toucher. »

On a fait honneur à beaucoup d'autres médecins d'avoir introduit en France le goût de l'anatomie pathologique, mais on n'a pas rendu justice à Portal sous ce rapport. Il fut certainement après Lieutaud, un des premiers à déclarer en France l'indispensable nécessité de lier les affections pathologiques aux lésions organiques.

Nous examinerons, plus loin, dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'aboutissement de Portal.



## 6

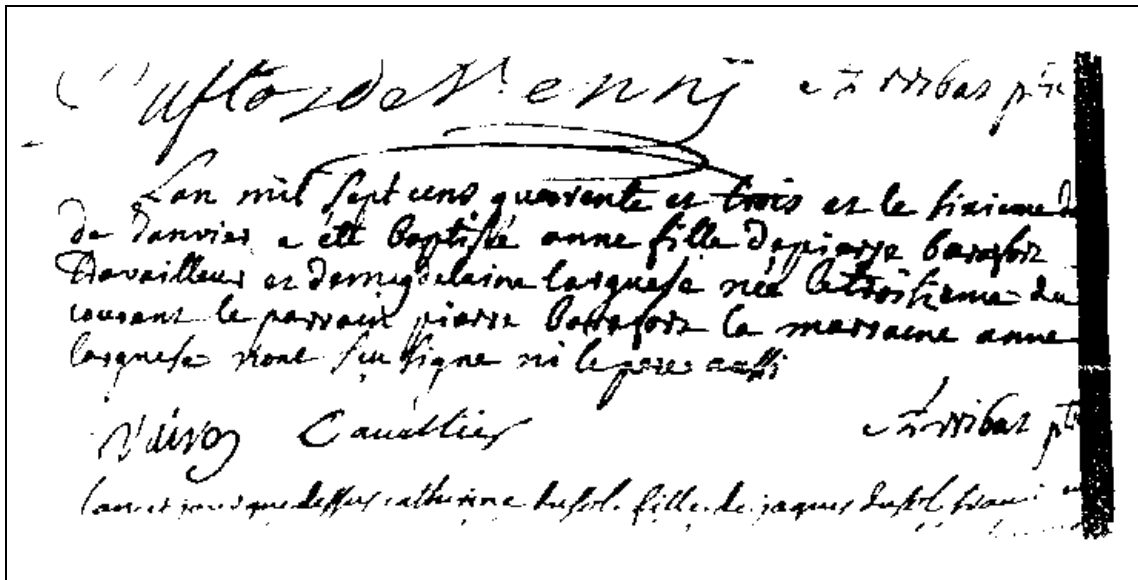
### LE MARIAGE

Le 31 janvier 1774 - selon un document du baron de Trétagne - Portal fut émancipé par son père en raison de sa situation, suivant acte du 31 janvier 1774, passé à Paris devant Maître Arnould, notaire. Cette pièce a été complétée par un autre acte, du 30 janvier 1775, passé devant Maître Darragon, notaire à Gaillac.

Le 8 février 1774, Portal revint à Gaillac pour se marier. Il épousa Anne Barrafort, fille majeure de Pierre et de Madeleine Larguèse son épouse, tous deux natifs de Montpellier.

Le contrat fut passé devant Maître Giroust, notaire, le 8 février 1774 ❶².

Elle est née à Montpellier le 3 janvier 1743 et a été baptisée à Saint Pierre le 6.



L'an mil sept cens quarante et trois et le sixieme de janvier a été baptisée anne fille de pierre barafort travailleur et de magdelaine larguèse née le troisieme du courant le parrain pierre barafort la marraine anne larguèse nont su signe ni le pere aussi.

Suivent trois signatures illisibles.

Elle a été émancipée le 4 septembre 1767 ❶¹.

Nous évoquerons sa famille dans le chapitre 581.

Elle est morte à Paris le 23 octobre 1812 et fut inhumée dans le cimetière de Montmartre, décrit chapitre 541.

En rentrant à Paris, le jeune ménage avait ramené Jeanne Portal, la plus jeune des sœurs du baron. Le baron Berge l'évoque dans le chapitre 530.



## LE MAJORAT

Dans un mémorandum, écrit de la main même de Portal, nous trouvons de précieux renseignements. à une date qu'il faut rapporter, soit à la fin de 1784, soit au commencement de 1785,

Portal demande au Roi la faveur de recevoir des lettres de noblesse.

A M. le baron de Breteuil, Ministre et Secrétaire d'État, il écrivait, ce qui suit (nous avons rigoureusement respecté l'orthographe de l'original) :

*« Le Sieur Portal professeur de medecine au colege royal de France medecin consultant de monsieur-membre de l'academie des siences de paris, de Cologne, de turin, de padoïie, de harlem, de dimbourg de montpelier, professeur d'anatomie, et de chirurgie au jardin du roy.*

*« Expoze qu'ayant deux filles à L'etablissement desquelles il doit pourvoir, il luy serait utile d'obtenir des lettres de noblesse pour son pere, avec ou sans le cordon de St. michel pour luy.*

*« Quoyqu'il feut plus flaté d'obtenir L'un et L'autre a la fois sy des engagements anterieurs ou d'autres considerations s'opposoint a ce qu'on luy accordat cette double faveur, dans ce moment cy il se bornerait à solliciter peurement des letres de noblesse.*

*« Il prend la liberté d'expozer les titres qu'elle invoque à L'appuy de cette demande... »*

A Fontainebleau, le Roi Louis XVI lui donna satisfaction. Des lettres de noblesse accordèrent à Portal et à sa postérité, le titre de Chevalier, au mois de novembre 1785. Elles furent enregistrées au Parlement de Paris le 28 août 1786.

**LETTRE DE NOBLESSE EN FAVEUR DU SIEUR PORTAL  
ET DE SA POSTÉRITÉ**

Novembre 1785

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre a tous présens et a venir Salut, depuis notre avènement au trône, nous nous sommes fait à l'imitation des rois nos predecesseurs un devoir de protèger et d'honorer les sciences, et de donner à ceux qui les cultivent des preuves éclatantes de la juste considération qu'ils méritent. Il en est peu qui exigent des études plus sérieuses, des lumières et des connaissances plus étendues que la médecine, et ceux qui se distinguent dans cette importante profession méritent d'autant plus d'être encouragés par des récompenses honorables, que le fruit de leurs expériences et leurs travaux tourne toujours à l'avantage de l'humanité, c'est par l'application la plus assidue et par une suite de travaux non interrompus que notre cher et bien amé le Sieur Antoine Portal<sup>1</sup>, médecin de la faculté de Montpellier, professeur de médecine et d'anatomie au Collège royal et à notre jardin Royal des plantes, médecin consultant de Monsieur, notre très cher et honoré frère, et membre de l'académie des sciences de Paris, de Bologne, de Turin, de Padoue, d'Harlem, d'Édimbourg et de Montpellier, a acquis dans la Capitale de notre royaume une juste célébrité, les observations qu'il a faites sur la nature et le traitement de vapeurs Méphytiques, ses remarques sur les moyens de rappeler les noyés à la vie<sup>2</sup>, son traité sur la maladie de la rage<sup>3</sup>, sont autant de monuments publics de l'utilité et de l'étendue de ses lumières, ces differens ouvrages dont les éditions ont été multipliées et qui ont été traduits dans différentes langues, ont été publiés par nos ordres dans tout notre royaume, et pour mettre en usage la Méthode qu'il a indiquée pour rappeler les noyés à la vie nous avons ordonné differens établissemens dont il a suivi l'exécution par la plus exacte correspondance pendant plusieurs années avec nos commissaires départis dans les différentes provinces de notre Royaume, c'est a ces différents ouvrages aussi utiles que recommandables, et à une pratique exacte constante qui doit la juste considération dont il jouit dans le public, et le choix que nous avons fait de lui pour remplir les deux chaires de professeur de médecine au Collège royal<sup>4</sup> et d'anatomie à notre jardin royal des plantes<sup>5</sup>. Mais pour lui témoigner encore plus la satisfaction que nous avons de son zèle, de son désinté-

1 - Né à Gaillac (Tarn) le 5 janvier 1742, il était docteur de Montpellier depuis 21 ans seulement.

2 - *Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences sur les effets des vapeurs méphitiques dans le corps de l'homme et principalement sur la vapeur du charbon, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués*, Paris, 1774, in-12. - 6 éd., Paris, 1787, in-8°, - A la suite de cette publication Portal avait reçu du département de la maison du Roi sur le Trésor Royal une pension de 500 l. (25 fév. 1775) et l'intendant d'Ormesson taxait à 300 l. de traitement annuel et particulier en faveur du même Portal les quatre généralités que Turgot avait mis à portée d'utiliser ses recherches. Voici la copie d'une de ces dernières pièces.

*A MM. Ducluzet de Cypierre, intendant de la généralité d'Orléans ; de Crosne, intendant de Rouen et Esmangart.*

Le 18 juillet 1776

Monsieur,

Les peins et les soins que M. Portal a pris pour perfectionner l'ouvrage qu'il a composé sur les moyens de rappeler à la vie les noyés et les suffoqués lui ont occasionné des dépenses réelles que sa fortune particulière ne lui permet pas de supporter et dont M. le Controleur général a trouvé juste de l'indemniser. Il a pensé que les différentes provinces que M. Turgot avoit mis à portée de profiter de ces secours, en rendant public la manière de les administrer, devoient y contribuer. M. le Controleur général a décidé en conséquence que M. Portal jouiroit à commencer de cette année d'un traitement annuel et particulier de trois cent livres sur les fonds libres de votre généralité. Vous voudrés bien donner des ordres nécessaires pour que le Sieur Portal reçoive cette somme à compter du premier janvier de cette année.

Je suis, etc.

D'Ormesson  
(Arch. Nat. F<sup>4</sup> 1965)

3 - *Observations sur la nature et sur le traitement de la rage, suivies d'un précis historique et critique de divers remèdes qui ont été employés contre cette maladie*. Yverdon. 1772, in-12. Alençon, 1780, in-12.

4 - Il avait été nommé professeur de médecine en 1769 et sa chaire avait été transformée en 1773 en une chaire d'anatomie (A. Lefranc, *Hist. du Coll. de France*, Paris, 1893, p. 386).

5 - Les provisions de survivance et adjonction à la charge de professeur d'anatomie aux Ecoles du Jardin Royal des Plantes en faveur du sieur Portal, sont datées du 30 novembre 1778. (Arch. Nat. 0<sup>4</sup> 199 f<sup>o</sup>.202)



ressement, de ses talens dans l'exercice de la médecine, nous croyons devoir le récompenser plus honorablement en lui confiant la noblesse, et nous nous y portons d'autant plus volontiers que nous sommes instruits qu'il est né d'une très bonne famille de la ville de Gaillac en Languedoc, et qu'elle y a souvent rempli des places honorables et de confiance ! A CES CAUSES nous avons de notre grace spéciale pleine puissance et autorité royale annobli et par ces présentes signées de notre main annoblissons ledit Sieur Portal et du titre de noble et d'Ecuyer l'avons décoré et le décorons voulons et nous plaît qu'il soit censé et réputé noble tant en jugement que dehors, ensemble ses enfans, postérité et descendans, mâmes et femelles, nés et à naître en légitime mariage ; que comme tels ils puissent prendre en tous actes et en tous lieux la qualité d'Ecuyers, parvenir à tous degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservés à notre noblesse, droits, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, exemptions et immunités dont jouissent et ont continué de jouir les anciens nobles de nôtre royaume, tant qu'ils vivront noblement et ne feront aucun acte de dérogeance, comme aussi qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneureries nobles de quelque qualités qu'elles soient permettons audit Sieur Portal et à ses enfans postérité, descendans de porter armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées et blazonnées par le S' d'Hozier juge d'armes de France et ainsi qu'elles seront peintes et figurées dans ces présentes auxquelles son acte de règlement sera attaché sous le contrescel, avec pouvoir de les faire prendre graver et incluser si elles ne le sont déjà en tels endroits de leurs maisons, terres et seigneuries que bon leur semblera sans que pour raison de ce ledit Sieur Portal ses enfans postérité et descendance puissent être tenus de nous payer et à nos successeurs aucune finance et indemnité, dont a quelques sommes qu'elles puissent monter, nous leurs avons fait et faisons don par ces présentes et sans qu'elles puissent être troublés ni recherchés pour quelque prétexte que ce soit, à la charge par eux de vivre noblement et sans déroger. Si donnons en mandement à nos amés et feaux conseillers nos gens tenant nos cours de Parlement, Chambre des Comptes et cour des Aydes à Paris que ces présentes ils ayent à faire registrer et du contenu en icelle jouir et user le Sieur Portal ses enfans postérité et descendans mâles et femelles nés et à naître en légitime mariage, pleinement, paisiblement, et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchement quelconques, nonobstant tous édits et déclarations à ce contraires, auxquels et aux dérogoires des dérogoires y contenus nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence ; car tel est notre plaisir et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces présentes, sauf entre autres choses nôtre droit et l'autrui.

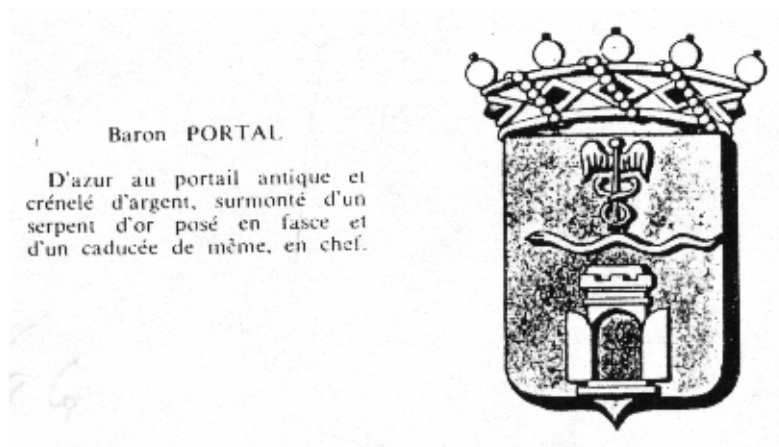
Donné à Fontainebleau au mois de novembre l'an de grâce mil sept cent quatre vingt cinq et de notre règne le douzième signé LOUIS plus bas par le roy le baron de Breteuil est écrit *visa pour annoblissement en faveur d'Antoine Portal signé Hue de Miromésnil et scellées du grand sceau de cire verte en lacs se soye rouge et verte.*

Registrées a ce consentant le procureur du Roy pour jouir par l'impétrant ses enfans postérité et descendans mâles et femelles nés et à naîtres en légitime mariage de leur effet et contenu et être exécutées selon leur forme et teneur sans approbation de la qualité de Juge d'armes de France donnée par les présentes lettres à Antoine-Marie d'Hozier suivant l'arrêt de ce jour, à Paris en Parlement le vingt-huit aoust mil sept cent quatre vingt six signé Dufrane.

Collation faite  
DUFRANE  
(Arch. Nat. X<sup>VB</sup> 9080.)

Ces lettres de noblesse furent suivies, en mars 1786, d'un « Règlement d'armoiries » par Hozier de Sérigny, Chevalier Juge d'Armes de la Noblesse de France, Chevalier Grand-Croix honoraire de l'Ordre Royal de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne. Dans cet acte, dont copie nous trouvons l'indication que ces armoiries ont été ainsi réglées :

« Un Ecu d'Azur à un Portail antique, crénelé d'argent, surmonté d'un serpent d'or posé en face, et un Caducée de même en chef ; Ledit Ecu Timbré d'un Casque de Profil orné de ses lambrequins d'or d'azur et d'argent.



Titre personnel de baron à Antoine Portal, premier médecin du Roi, par Ordonnance Royale du 27 octobre 1824, avec délai de deux mois. Il n'y a pas eu de lettres patentes levées.

27 Octobre 1824.

Titre personnel de  
Baron.

Le Roi, par la grâce de Dieu  
Roi de France et de Navarre

à tous ceux qui ces présentes verront, Salut


Ms. Portal

En voulant donner un témoignage de notre bienveillance  
au S. Antoine Portal, né à Gaillac, dépt de  
Tarn le 5 Janvier 1742, notre premier médecin, Chevalier  
de notre Ordre Royal de St Michel, officier de notre  
Ordre de la Légion d'honneur, membre de l'Institut National  
de Médecine, et de l'Académie Royale de Médecine,  
Et par le Rapport de notre garde des Sceaux,  
Ministre Secrétaire d'Etat au dépt de la Justice

En l'ordonnant Règlementaire du 10 février  
dernier ;

Nous avons confié et par ces présentes  
nous confirmons au S. Antoine Portal le  
titre personnel de Baron, et nous lui avons  
fait et nous lui faisons en même temps Remise  
de la totalité du droit de Sceau dont l'expédition  
des Lettres & patentes dud. Titre est payable.

Lequel titre de Baron ne deviendra  
transmissible dans la descendance mâle, directe,  
et légitime dud. S. Portal qu'après qu'il aura  
fondé le majorat voulu par l'ordonnance susdite



Les S. Pottal se retirera dans le délai  
de deux mois par devant notre garde des  
sceaux à l'effet d'obtenir nos lettres patentes  
sur ce nécessaire. Sans lequel délai  
sans qu'elles aient été obtenues, la présente  
ordonnance sera considérée comme nulle  
et non avenue et la radiation en sera  
opérée sur les registres du Sceau par notre  
Commissaire au Sceau de France.

Donné au Château des Tuileries  
le vingt septième jour du mois d'Octobre  
de l'an de grâce mil huit cent vingt quatre  
et de notre règne le premier.

Charles

Par le Roi :  
Le garde des Sceaux,  
Ministre Secrétaire d'Etat de la Justice  
O. Delapierre

27 octobre 1824  
Titre personnel de  
**Baron.**  
et remise du Droit  
de Sceau dû pour ce titre  
**M. PORTAL**

Charles, par la grâce de Dieu  
Roi de France et de Navarre

à tous ceux qui sont présents verront, salut

Voulant donner un témoignage de notre bienveillance au S. Antoine Portal, né à Gaillac, Dépt. du Tarn le 5 janvier 1742, notre premier médecin, chevalier de notre Ordre Royal de St Michel, officier de notre Ordre Royal de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, président perpétuel de l'Académie Royale de Médecine,

Sur le rapport de notre Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'État au Dépt. de la Justice

Vu l'Ordonnance Réglementaire du 10 février dernier ;

Nous avons conféré et par ces présentes nous confirmons aud. S. Antoine Portal le titre personnel de Baron, et nous lui avons fait et nommé lui faisant en même temps remise de la totalité du droit de Sceau dont l'expédition des lettres & patentes dud. titre est passible.

Lequel titre de Baron ne deviendra transmissible, dans la descendance mâle, directe et légitime dud. S. Portal, qu'après qu'il aura fondé le majorat voulu par l'ordonnance susdatée

Led. S. Portal se retirera dans le délai de deux mois par devant notre Garde des Sceaux à l'effet d'obtenir nos lettres patentes sur ce nécessaires. Passé lequel délai sans qu'elles aient été obtenues, la présente ordonnance sera considérée comme nulle et non avenue et la radiation en sera opérée sur les Registres du Sceau par notre Commissaire au Sceau de France.

Donné au château des Tuileries  
le vingt septième jour du mois d'octobre  
de l'an de grâce mil huit cent vingt quatre et de notre règne le premier.

signé : CHARLES

Par le Roi :  
Le Garde des Sceaux,  
Ministre secrétaire d'État de la Justice  
signé : Cte de SIGRONNET?

Enfin, il fut créé baron héréditaire sur institution d'un majorat par lettres patentes du 30 août 1827.

### ARMOIRIES



De pourpre à la couleuvre d'or vivrée et rangée en fasce, avec en chef d'un caducée d'argent et, en pointe, d'une tour crénelée de trois pièces d'argent, ouverte et maçonnée de sable ; adextré d'un tiers de gueules en face chargé du signe des chevaliers.

*A noter que sur son argenterie, la couronne de baron a été remplacée par une couronne de comte !*

LES DÉCORATIONS

Il est nommé Chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 Frimaire An XII (27 juillet 1808).

CHEVALIERS: LÉGION D'HONNEUR. (1<sup>re</sup> Vol.)

1807.

NAPOLÉON, PAR LA GRACE DE DIEU, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN,

A tous présents et à venir, SALUT:

Par les articles onze et douze de notre premier Statut du premier mars mil huit cent huit, Nous avons déterminé que les Membres de la Légion d'honneur porteraient le titre de Chevalier, et que ce titre deviendrait transmissible à la descendance directe, légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aurait été revêtu, en obtenant des Lettres patentes à cet effet, et en justifiant d'un revenu net de trois mille francs au moins.

Le Sieur Portal s'est retiré devant notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, qui a fait vérifier en sa présence, par le Conseil du sceau des Titres, que par notre Décret du vingt-deux Frimaire an douze, Nous avons nommé ledit Sieur Portal Membre de la Légion d'honneur, et qu'il possède le revenu exigé par nos Statuts. En conséquence, Nous, par ces présentes signées de notre main, autorisons le Sieur Portal à se faire inscrire à l'Annuaire Impérial de France, Docteur en Médecine, né à Guebwiller, Département du Rhin, le cinq Janvier mil sept cent quarante deux, à se dire et qualifier Chevalier en tous actes et contrats, tant en jugement que dehors; Voulons qu'il soit reconnu partout en ladite qualité; qu'il jouisse des honneurs attachés à ce Titre, après qu'il aura prêté le serment prescrit par l'article trente-sept de notre second Statut du premier mars mil huit cent huit, devant celui ou ceux qui seront par Nous délégués à cet effet; qu'il puisse porter en tous lieux les armoiries telles qu'elles sont figurées aux présentes.

Chargeons notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, de donner communication des présentes au Sénat, et de les faire transcrire sur ses Registres. Car tel est notre bon plaisir: Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire y a fait apposer, par nos ordres, notre grand sceau en présence du Conseil du sceau des Titres

Donné à Paris le vingt-sept du mois de Juin de l'an de grâce mil huit cent huit.

Signé NAPOLÉON.

Scellé le deux (C Vingt) mil huit cent huit L'Archichancelier de l'Empire, Signé CAMBACÉRÈS.

Signé Portal, Signé Dumas. Le Directeur Général du Sceau

MM 835 1

Premier rôle 147 Portal :

Napoléon par la grâce de Dieu, empereur des Français roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin.

A tous présents et à venir Salut :

Par les articles 11 et 12 de notre premier statut du 1er mars 1808, Nous, avons déterminé que les membres de la Légion d'honneur porteraient le titre de Chevalier et que ce titre deviendrait transmissible à la descendance directe, légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de progéniture, de celui qui en aurait été revêtu, en obtenant les lettres patentes à cet effet, et en justifiant d'un revenu net de 3.000 francs au moins.

Le sieur Portal s'est retiré devant notre cousin le Prince archichancelier de l'Empire, qui a fait vérifier en sa présence, par le Conseil du Sceau, de titres, que notre décret du 26 Frimaire An 12, Nous avons nommé ledit sieur Portal, membre de la Légion d'honneur, et qu'il possède le revenu exigé par nos statuts. En conséquence Nous, avons par ces présentes signées de notre main, autorisé le sieur Antoine Portal, membre de l'Institut Impérial de France, docteur en médecine, né à Gaillac, département du Tarn, le 5 janvier 1742, à se dire et qualifier chevalier en 12 actes et contrats, tant en jugement que dehors. Voulons qu'il soit reconnu partout en ladite qualité, qu'il jouisse des honneurs attachés à ce titre, après qu'il aura prêté le serment prescrit par l'article 37 de notre second statut du 1er mars 1808 devant celui ou ceux qui seront par Nous délégués à cet effet : qu'il puisse porter en tous lieux les armoiries telles qu'elles sont figurées aux présentes : de pourpre à la couleuvre d'or, posée en fasce, virées accompagnées en chef d'un caducée d'argent et en pointe d'une tour crénelées de 3 pièces, aussi d'argent, ouverte et maçonnée de sable ; la tour adextrée d'un tiers de gueule au signe de chevalier et pour livrées : violet, jaune, blanc et rouge.

Chargeons notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, de donner communication des présentes au Sénat, et de les faire transcrire sur ses registres car tel est notre bon plaisir : et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, y a fait apposer, par nos ordres, notre grand Sceau et présence du Conseil du Sceau des Titres.

Donné à Toulouse le 27 mois de juillet de l'An de Grâce 1808. Signé Napoléon.

Scellé le 12 août 1808. L'Archichancelier d'Empire, signé Cambacérès.

Pour copie conforme. Dudon  
Le Secrétaire Général du Sceau,  
Cuville

Le 27/7/1808



**NOM** PORTAL (Baron)  
**Prénoms** Antoine  
**né le** 5 janvier 1742  
**à** Gaillac (Tarn)

	DÉCRET	J. O.	RANG	MINISTÈRE	QUALITÉ ET ADRESSE	EXÉCUTION			
CHEVALIER	18 décembre		1803		membre de l'Institut	C <sup>re</sup>			
OFFICIER	juin 1824		au début 1825		(voir avis ci-joint)	D <sup>m</sup>			
COMMANDEUR	2 novembre		1829		médecin du Roi	B <sup>i</sup>			
GRAND-OFFICIER						L <sup>i</sup>			
GRAND-CROIX						C <sup>re</sup>			
						D <sup>m</sup>			
						B <sup>i</sup>			
						L <sup>i</sup>			

**2202**  
 26

N° J. 702268  
 A l'intérieur du dossier  
 1 seul papier

DCD 16 5 septembre 1858  
 Antoine PORTAL  
 chevalier de St Michel  
 en 1788  
 en qualité de médecin  
 rue St Arroux

Arch. Nat. M 64 1400

Dossier introuvable aux Archives nationales et à celles de la Légion d'honneur... Pourtant :

Lorsqu'il fut nommé commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, au mois de novembre 1829. Il en reçut brusquement l'avis, ce qui lui occasionna une telle émotion, qu'un médecin présent dit : "Certainement, il y aurait eu une apoplexie, si le sang n'eût manqué."

*Chevalier de l'ordre de Saint-Michel*

*Ce dossier est également introuvable aux Archives nationales.*

Mais son nom figure bien dans l'état de l'ordre dans l'*Almanach royal* pour l'année 1790, pages 242-246 :

CHEVALIERS DE L'ORDRE DE S. MICHEL  
institué par Louis XI à Amboise le premier août 1469.

...

1788 M. PORTAL, Médecin, rue Sainte Avoye.

...

On remarquera qu'il n'y a plus de titre de noblesse, titre, noblesse, armoiries, livrées, etc. ayant été abolis par lettre patente de Louis XVI roi des Français en date du 23 juin 1790, pour promulguer un décret de l'Assemblée nationale constituante du 19. Ainsi, plus de marquis de Roux, de comte de Toustain de Richebourg et de baron d'Olne, trois titrés à la même époque, sur tant de chevaliers, ce qui fait comprendre que le groupe en question ne comportait presque pas de noblesse titrée. La plupart de ces chevaliers avaient été nommés avec des dispenses de preuves.

Le Musée National de la Légion d'honneur nous communique le fac-similé de la page 407 de l'Armorial de la Restauration, par A. Révérand, 1905, où cette décoration est bien mentionnée. Il nous précise qu'elle lui fut attribuée en 1788.

— 407 —

baron par ordonnance du 7 juin 1847 ; né à Paris le 13 janvier 1809, †..., il épousa N..., dont au moins un fils, Alfred-Paul-Joseph, qui suit.

IV. Alfred-Paul-Joseph PORRET DE MORVAN, baron Porret de Morvan marié, à Claire-Marie Tillyer-Blunt, dont deux filles :

- 1<sup>o</sup> Pauline-Cécile-Mathilde, mariée le 13 janvier 1872, à N... Goumy ;
- 2<sup>o</sup> Émilie-Somerset, mariée en mai 1877 à François-Eugène de Froment.

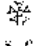
## PORTAL

== Titre personnel de baron en faveur de Antoine PORTAL, premier médecin du roi, par ordonnance du 24 octobre 1824 (sans lettres-patentes d'investiture).

Cette famille Portal, originaire de Gaillac, en Languedoc, a donné des consuls de Gaillac, des chirurgiens et des médecins distingués et aurait une origine commune avec celle du même nom qui suit.

II. Antoine PORTAL, consul de Gaillac (1741-46), fils de Vincent, aussi consul de Gaillac, et de Jeanne de Pierre de Lavalette, se maria deux fois : 1<sup>o</sup> à Albi le 20 juin 1740 à Martianne Corp, sans postérité ; 2<sup>o</sup> à Gaillac le 28 décembre 1741, à Anne-Marie Journés, et mourut à Gaillac le 25 décembre 1790, laissant du deuxième lit :

- [du 2<sup>o</sup> lit] : 1<sup>o</sup> Antoine, qui suivra ;
- 2<sup>o</sup> Jean-André, docteur en médecine, † sans alliance ;
  - 3<sup>o</sup> Vincent, annuaire des bâtiments du roi (1783) ;
  - 4<sup>o</sup> Pierre, prêtre, conseiller à la cour souveraine du duché de Bouillon et annuaire des bâtiments du roi, né à Gaillac en 1747, † à Paris le 22 septembre 1806 ;
  - 5<sup>o</sup> Marie-Cécile, † à Gaillac le 15 mars 1825, sans alliance ;
  - 6<sup>o</sup> Marianne, née..., † en 1815, mariée à Pierre Maynard ;
  - 7<sup>o</sup> Marie-Jeanne, mariée à M. des Pallières, officier de marine, puis à Gilbert Hom, avocat à la Cour de cassation ;
  - 8<sup>o</sup> Françoise, mariée le 5 mai 1775 à Pierre Cornac.

III. Antoine PORTAL, chevalier Portal, et de l'Empire<sup>1</sup> (lettres-patentes du 27 juillet 1808), puis baron Portal, docteur en médecine (1761), premier médecin du roi (1818), membre de l'Institut et de l'Académie des sciences, président de l'Académie de médecine, C. , chevalier de Saint-Michel, fut anobli par lettres-patentes de novembre 1785, puis créé baron à titre personnel par ordonnance du 24 octobre 1824 ; né à Gaillac (Tarn) le 5 janvier 1742, † à Paris le 23 juillet 1832, il épousa à Paris le 8 février 1774 Anne Barrafort † à Paris le 24 octobre 1812, dont deux filles :

- 1<sup>o</sup> Cécile-Adélaïde, née à Paris le 30 décembre 1754, † à Paris le 27 décembre 1852 ; mariée à Paris le 16 février 1787 à Antoine-Louis-Joseph Peyrille de Lourmode de Lamourrié ;
- 2<sup>o</sup> Antoinette-Émilie, née..., †... ; mariée à Jacques-Augustin Violar, né à Gaillac le 8 mars 1771, et créé baron héréditaire sur reversion du titre de son beau-père, par lettres-patentes du 30 août 1837.

1. Cf. *Armorial du 1<sup>er</sup> Empire*, t. IV, p. 72, pour les armoiries et titre de l'Empire.



## COMMENT LE BARON PORTAL A ACQUIS SA FORTUNE<sup>1</sup>

Antoine Portal, le plus illustre de cette famille, qui avait déjà donné plusieurs médecins distingués, fut l'un des plus célèbres médecins de l'époque.

Son mérite hors ligne, joint à beaucoup d'initiative et de savoir faire, le fit rapidement connaître et apprécier des savants et des classes élevées de Paris. Bientôt la popularité du docteur Portal fut à l'ordre du jour ; chacun voulant essayer des soins de ce docteur.

Plusieurs mémoires remarquables qu'il obtint de lire à l'Académie royale de chirurgie, dès les premières années de son séjour à Paris, fixèrent sur lui l'attention et le firent bientôt admettre dans l'intimité des chirurgiens les plus célèbres de la capitale. Il se montra toujours à la hauteur de sa grande popularité par des études constantes et approfondies sur l'anatomie, sur lesquelles la médecine n'offrait aucune certitude. C'est ce goût décidé pour cette science spéciale qui lui valut la bienveillance des célèbres docteurs Sénac et Lieutaud, lesquels ne tardèrent pas à l'associer à leurs travaux. Sa fortune et son succès étaient dès lors assurés. Il fut appelé, grâce à eux, à assister à l'autopsie ou ouverture du corps de Mme la Dauphine. Plus tard à celle du corps de la reine Marie Leszczyńska, fille de Stanislas roi de Pologne, décédée le 24 juin 1768 à l'âge de 65 ans.

Cette même année 1768, il fut nommé professeur d'anatomie au Collège Royal de France, en remplacement de Ferrein.

Ces succès stimulant son ambition, il concourut l'année d'après pour être reçu à l'Académie Royale des Sciences, et il le fut d'emblée ; il y fut même nommé adjoint, en remplacement de Morand devenu associé.

En 1774, l'Académie des sciences, frappée des morts occasionnées par la vapeur de charbon, crut devoir engager le docteur Portal, l'un de ses membres, à publier des observations sur "la nature et le traitement des vapeurs méphitiques". Il le fit et y joignit des observations sur le traitement des noyés et sur celui des enfants qui paraissent morts en naissant et qu'on peut facilement rappeler à la vie. Cet ouvrage, le premier en ce genre, eut un tel succès qu'il fut répandu par ordre du gouvernement dans tout le royaume, et qu'on fit plusieurs établissements spéciaux dont le docteur Portal, qui les avait inspirés, dut suivre l'exécution par une correspondance suivie de plusieurs années avec les intendants des différentes provinces concernées. Plusieurs évêques même firent lire au prône de la messe paroissiale des extraits de cet ouvrage, sans compter, comme nous le rappelons par ailleurs, qu'il fut traduit en italien, en espagnol, en allemand et en d'autres langues. Il y eut six éditions françaises de plus de 3 000 exemplaires chacune en moins de trois ans, sans parler des réimpressions que le gouvernement fit faire dans plusieurs généralités du royaume. Aucun autre ouvrage de médecine n'a eu probablement un pareil succès, aussi le docteur Portal fut-il le médecin le plus en vue de l'époque, en France et en Europe. Il n'est donc pas étonnant que cette année là, le docteur Portal eut l'honneur d'être appelé à l'inoculation du Prince de sang, frère du roi Louis XVI, qui venait de monter sur le trône.

En 1778, sur la présentation de Buffon, il fut nommé professeur d'anatomie humaine au Jardin du Roi, chaire qui fut toujours remplie par des savants de premier ordre, et où l'enseignement donné était considéré comme le plus complet. C'est ainsi qu'à 35 ans, le doc-

---

1 - D'après les recherches de l'Abbé Brunet.

teur Portal occupait les deux chaires les plus remarquables dont un médecin peut être pourvu, et ces deux chaires, il les occupa plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire jusqu'à sa mort arrivée le 23 juillet 1832. Il remplit ces charges sans interruption et avec le plus grand zèle, malgré une extinction de voix qu'il éprouvait depuis 1765.

En 1788, le docteur Portal reçut le titre et le cordon de Chevalier de l'Ordre de St-Michel.

Le Comité du Salut Public, par un écrit de la main de Couthon, requerrait le citoyen Portal pour continuer ses soins à l'humanité ; il fut signé par tous les membres du Comité. Le docteur Portal demeura étranger à tous les actes de la révolution, pratiquant son art et regrettant la royauté déchue.

Sous la Restauration, Louis XVIII le nomme son premier médecin consultant, et le 23 octobre 1818, le docteur fut nommé premier médecin du roi ; c'est en cette qualité qu'il signa le bulletin de naissance de Louise de France, paru au Moniteur le 21 septembre 1819.

En 1820, époque de la fondation de l'Académie de Médecine, le docteur Portal fut nommé président d'honneur perpétuel de cette illustre Compagnie.

En 1824, le roi Charles X ayant succédé à son frère Louis XVIII, mort le 16 septembre, confirma Portal dans la charge si honorable de premier médecin du roi, charge qui lui fut maintenue jusqu'à la révolution de juillet 1830. Il mourut le 23 juillet 1832, âgé de 90 ans.

Si l'on ajoute à ses travaux la magnifique clientèle dont il s'occupait avec tant de soin, clientèle exceptionnelle composée de l'aristocratie d'Europe, on s'explique aisément sa fortune. Épris par son art, il a été un travailleur infatigable et s'est dévoué au bien de l'humanité.

### L'HÔTEL DE PORTAL

Portal demeurant rue Pavée-Saint-André-des-Arts a acheté l'immeuble du 12 rue de Condé, le 14 mars 1812 à Julie Victoire Lebreton, femme divorcée de Christophe Mallebois, demeurant à Bellat (Haute Vienne).

A sa mort l'immeuble revient pour moitié à sa fille Cécile Adelaïde Portal, épouse d'Antoine Louis Juste Peyrille Lourmade et pour moitié à ses petits-enfants : Antoine Maximin Vialar, Anne Marguerite Adelaïde Emilie Vialar et Antoine Etienne Augustin Vialar.

Un partage fait en l'étude de Maître Péan, a attribué la totalité de l'immeuble à Cécile Adelaïde Portal le 17 septembre 1832.

Cécile Adelaïde étant décédée en 1832, sa fille Euphémie Peyrille Lourmade Lamourié, femme d'Antoine Charles Henry Leleu d'Aubilly, hérite de l'immeuble<sup>1</sup>.

Le registre des déclarations de décès<sup>2</sup> indique la date de succession le 7 janvier 1833<sup>3</sup> ainsi que le nom du notaire qui l'a réglé, en l'occurrence Maître Péan de Saint Gilles. La déclaration de succession du 13 mai 1834<sup>4</sup> concerne un complément de paiement des frais.

---

1 - Arch. nat. DQ/8 320.  
2 - Arch. nat. DQ/8 1045.  
3 - Arch. nat. DQ/7 3952.  
4 - Arch. nat. DQ/7 3956.



**Hôtel de Portal, 12 rue de Condé à Paris**



**QUELQUES ACTES NOTARIES CONCERNANT LES AFFAIRES  
DU BARON PORTAL**

- *Le 30 janvier 1775 noble Pierre de Lavalade, écuyer demeurant à Gaillac, en présence du sieur **Antoine Portal** maître apothicaire à Gaillac... en qualité de procureur constitué de Monsieur Antoine Portal son fils, médecin consultant de Monsieur, mais professeur de médecine au Collège Royal, demeurant à Paris rue du Cimetière St-André des Arts (procuration du 20 courant).. a émancipé et émancipe son fils : le met hors de sa puissance paternelle, afin qu'il puisse agir comme personne libre.*
- *Le 19 juin 1775 messire Jean-Louis Constans, conseiller de la Cour des Aydes, comptes et finances de Montauban, présent dans cette ville... reçoit du sieur Antoine Portal, médecin consultant de Monsieur, et professeur de médecine au Collège Royal, ici absent, Monsieur Pierre de Lavalade, écuyer demeurant à Gaillac comme procureur (procuration du 10 courant), le paiement de la somme capitale de 700 livres dues en rentes constituées audit Messire Constans et à dame Marie Berny sa mère, par le sieur **Antoine Portal**, maître apothicaire. (Acte du 16 septembre 1752 de Me Daragon, "père de nous notaire") pour l'acquisition du sol d'une maison incendiée, et encore 26 livres 5 sous pour l'intérêt de 700 livres depuis le 16 septembre de l'année dernière... réellement versées par Pierre de Lavalade à Messire Constans.*
- *Le 20 juin 1775 le sieur **Antoine Portal** maître apothicaire à Gaillac se déclare débiteur de Monsieur Antoine Portal son fils émancipé, médecin consultant de Monsieur Frère du Roy et professeur de médecine au collège royal, demeurant à Paris rue du cimetière St-André des Arts... de 2.050 livres... prêt du 30 janvier.. obligation acceptée pour le sieur Portal fils absent par noble Pierre de Lavalade, écuyer demeurant à Gaillac, en qualité de procureur constitué dudit sieur Portal (procuration à Paris, Mes Lachaize et Arnoult, conseillers du Roy notaires à Paris)... le paiement ne pouvant être exigé par ledit Portal fils qu'après le décès du sieur **Portal** son père... la succession étant acceptée par ledit Portal père.*
- *Le 4 août 1776 le sieur Pierre Cornac de Castres, mari de demoiselle Françoise Portal, a reçu de sieur **Antoine Portal** bourgeois de Gaillac... 2.400 livres pour constitution de dot (par acte recueilli du même notaire le 5 mai 1776), somme qu'il a empruntée à Monsieur Antoine Portal, habitant à Paris, médecin de Monsieur Frère du Roy (Me Arnoult notaire à Gaillac).*
- *Le 14 mai 1791 il achète en biens nationaux, la métairie des Augustins de l'Isle. Il l'a paye 56 200 Livres.*



## 12

### LE DÉCÈS

La vieillesse - pendant de longues années - n'avait pas interrompu l'activité d'un homme **L**inlassable, malgré une apparence chétive, une constitution faible et une maigreur qui faisait comparer sa silhouette à celle de Voltaire.

Sa santé cependant, peu à peu, s'altère et ses forces déclinent.

C'est en homme archicomblé qu'il mourut en son hôtel de la rue de Condé, le 23 juillet 1832, à 10 heures du matin (et non pas le 28 juillet, comme l'écrit Peisse), à l'âge de quatre-vingt-dix ans, six mois et quelques jours, dans les douleurs de la pierre, malgré un dévouement tout filial du docteur Clément, son élève.

Le corps de Portal a été ouvert par Breschet, en présence de ses confrères. La vessie contenait un calcul assez gros et quatre autres d'un moindre volume.



Portal s'est distingué par de nombreuses qualités ; un sens droit, un esprit pénétrant, avisé et surtout observateur ; un jugement solide, un tact pratique considérable, un goût très vif pour le travail et pour l'érudition. Dans l'une de ses préfaces, il a écrit : « L'étude des anciens ouvrages est aussi utile qu'agréable ; si l'on y découvre plusieurs objets qui passent pour nouveaux, l'on y trouve la trace de mille autres découvertes : et combien de faits perdus dans ces écrits, parce qu'on ne les lit plus ». C'est dans cette même publication, qu'il proclame son indépendance de caractère : « L'esprit de corps, dit-il, n'a aucun pouvoir sur moi ».

Après Réveillé-Parise, on peut dire que la carrière médicale de Portal fut l'une des plus belles et des plus brillantes de son époque. Sa réputation n'est pas une de ces renommées à courte échéance que le temps efface en quelques années. Son nom illustré par ses travaux, par ses qualités personnelles, par l'institution de l'Académie de Médecine, ne saurait tomber dans l'oubli.

ÉTAT CIVIL.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Ville de Paris.



EXTRAIT du Registre des Actes de

Naissances pour l'année 1892

ENTRÉE 5 960 991 883 1893

Il est dû pour le présent extrait, Savoir: fr. 2  
Timbre... 1 25  
Droit d'expédition... 2 75  
TOTAL... 4 25

Nota. La législation coûte 0,25 c. en sus des frais ci-dessus.

N.° total

27 73

N.° 161

Le jour mil huit cent quatre vingt deux, le vingt cinq juillet, à midi, l'acte de naissance de Joseph Demonte, né le jour du mois de septembre mil huit cent quatre vingt deux, à Paris, faisant les fonctions d'officier de Mairie, tout Comparses MM. Louis Augustin Baron De Seules, ancien magistrat, âgé de cinquante trois ans, demeurant rue de Condé, N.° 12, petit père de l'élève, et Antoine Louis Joseph Fournier, propriétaire, âgé de cinquante deux ans, demeurant même maison, père de l'élève, de laquelle sont sortis deux enfants, le premier de sexe masculin, âgé de deux ans, et le second de sexe féminin, âgé de deux ans, lequel premier enfant, Antoine Louis Joseph Demonte, Commandant de la Légion d'Honneur, Docteur en médecine, âgé de quatre vingt trois ans, natif de la commune de Paris, demeurant à Paris, rue de la Harpe, N.° 14, et lequel second enfant, Joseph Demonte, âgé de deux ans, natif de la commune de Paris, demeurant à Paris, rue de la Harpe, N.° 14, ont été déclarés par le père et la mère, MM. Louis Augustin Baron De Seules et Antoine Louis Joseph Fournier, et par le grand-père, M. de Seules, Fournier et Demonte, pour extrait conforme au registre de l'Etat par eux signé, le jour huit septembre mil huit cent quatre vingt deux.

Le Maire du XIV<sup>e</sup> Arrondissement

Quis par la Commission (loi du 12 Février 1872)  
Le Membre de la Commission

Gille



## HONNEURS SUPRÊMES

Par une chaude matinée de juillet, d'élégantes calèches, de somptueux coupés et berlins, mais aussi quelques fiacres s'arrêtèrent en files serrées au bas du village de Montmartre. Ils amenaient les plus hautes personnalités du royaume venues assister à l'inhumation du baron Antoine Portal. Casimir-Pierre Périer, président du Conseil, et quelques ministres se trouvaient parmi eux. Ces personnages, vêtus de redingotes sombres et coiffés de chapeaux hauts de forme, se placèrent en un cortège qui gravit lentement la butte et se dirigea par le chemin de la Procession (aujourd'hui rue du Mont-Cenis), bordé de moulins et de cabarets silencieux à cette heure, vers le petit cimetière du Calvaire, à côté de l'église Saint-Pierre de Montmartre dont les cloches sonnaient le glas. Le cercueil était porté par des étudiants. La tombe fraîchement creusée disparaissait sous des gerbes de fleurs. La délégation de l'Académie de médecine était conduite par son président Gilbert Breschet et par son secrétaire perpétuel Étienne Pariset qui prononça, devant l'assemblée découverte et recueillie, un discours d'adieu. Puis intervint le baron Silvestre de Sacy, au nom du Collège royal de France. M. Serres avait composé le discours qu'il devait prononcer au nom de l'Académie royale des sciences, mais il en avait été empêché par une subite indisposition. Son discours fut remis à la famille du défunt. Les prières furent dites, puis la tombe refermée. La cérémonie avait été courte, mais elle fut émouvante. Beaucoup d'anciens malades avaient tenu à accomplir un ultime geste de reconnaissance vis-à-vis de leur bienfaiteur.

---

INSTITUT DE FRANCE.

---

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

---

FUNÉRAILLES  
DE M. LE B<sup>ON</sup> PORTAL.

---

DISCOURS DE M. SERRES <sup>(1)</sup>,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

Le mercredi 25 juillet 1832.

---

**L**ES hommes empruntent souvent, de l'époque à laquelle ils vivent, les caractères qui les distinguent dans le cours de leur carrière scientifique. Les services qu'ils rendent aux

---

(1) M. Serres avait, sur l'invitation du bureau de l'Académie, composé ce discours, qu'il devait prononcer sur la tombe de M. le baron Portal : il en a été empêché par une subite indisposition. Il a cru néanmoins devoir remettre son discours à la famille de son vénérable collègue, et celle-ci en a désiré la publication selon les formes et les usages de l'Académie.



( 2 )

sciences, et leurs succès, tiennent souvent à leur point de départ, à ces premières pensées de jeunesse que la vie et la méditation font développer dans l'âge mur.

Au début de Portal à Paris, la chirurgie était isolée de la médecine; ce n'était pas seulement un mur d'airain qui séparait ces deux arts: l'éducation scientifique des hommes qui s'y livraient, en portait une profonde empreinte. Par la raison qu'on ne saurait être habile chirurgien sans des connaissances profondes en anatomie, les médecins eussent cru déroger à leur dignité s'ils eussent été anatomistes. Triste et funeste exemple de ce que peuvent les préjugés, même sur des philosophes!

L'immortel ouvrage de Morgagni sur le siège des maladies avait paru: mais il était peu goûté de l'ancienne faculté de médecine, par la raison que l'anatomie morbide suppose des connaissances profondes sur la structure normale des organes. Portal, dont la vie médicale offre tant de ressemblance avec celle de l'illustre médecin de Pavie, conçut l'idée de réformer à ce sujet la médecine en France: pour ranimer parmi les médecins le goût des études anatomiques, il se fit anatomiste, et devint anatomiste célèbre; pour vaincre leur préjugé contre la chirurgie, il se fit chirurgien, publia l'histoire de cette partie de l'art, fit des mémoires sur les procédés opératoires: je ne sais même s'il n'a pas porté le bistouri sur l'homme vivant. Cette vie, cette carrière, était chose nouvelle dans la médecine de Paris avant la révolution de 89; on ne croyait pas possible alors cette fusion des deux arts dont nous goûtons aujourd'hui les avantages et dont la science et l'humanité reçoivent tous les jours de si grands bienfaits, que nous ne pourrions sans ingratitude ne

( 3 )

pas rapporter à Portal la part qui lui revient dans cette mémorable réforme.

On conçoit qu'un médecin qui, à cette époque, portait dans l'exercice de son art, cette précision que donnent les études anatomiques et chirurgicales, ne pouvait manquer de fixer sur lui l'attention du public ; aussi le public fut-il le premier à le récompenser de ses louables efforts. Peu d'hommes ont eu une pratique plus étendue, et peu de médecins ont aussi bien justifié que Portal les faveurs que le monde, la cour, les corps savants et enseignants, lui ont prodiguées dans le cours de sa longue carrière.

Après avoir dit pourquoi Portal fut un grand anatomiste, et comment il devint un des médecins les plus habiles de son temps, précisément parce qu'il était anatomiste, je pourrais énumérer les nombreux ouvrages qu'il n'a cessé de produire dans le cours d'une vie si longue. Nous les trouverions tous empreints de ce double caractère.

S'il traite de l'anatomie, la médecine est toujours devant ses yeux pour en éclairer quelques-unes de ses pages ; s'il traite de la médecine, il ne le fait jamais qu'appuyé sur l'anatomie à laquelle il emprunte ses lumières, sa précision et son langage, sa sévérité et sa logique. Sa vie entière se passe à dévoiler les rapports des maladies et de l'anatomie pathologique, et à déduire de ces rapports les conséquences qui en éclairent le diagnostic, le pronostic et le traitement.

Ses chaires au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle, lui servent de tribune publique pour populariser, parmi les médecins, cette grande et féconde pensée. Là il parle aux yeux et à l'esprit de ses auditeurs ; s'il se met en



( 4 )

scène, en racontant ses nombreux succès, c'est pour leur en donner le secret et leur apprendre à avoir de semblables succès, en suivant la route qu'il leur trace. Cette route il la renferme dans ces mots : *Suivez les maladies et passez alternativement du lit des malades aux amphithéâtres.*

A la vérité ses chaires sont restées étrangères aux progrès de l'anatomie générale et philosophique, telles que les ont créées les anatomistes de nos jours (1).

Mais c'est assez pour la gloire d'un homme que les réformes heureuses qu'il leur avait fait subir. C'est à ses successeurs à comprendre leur époque comme notre anatomiste a compris la sienne; c'est à eux à imprimer à ces cours la direction que réclame l'état présent des sciences qui ont l'homme physique pour objet.

Les préceptes que Portal mettait constamment en pratique, devaient l'éloigner comme Morgagni, de l'esprit de système en médecine; s'il est un lieu en effet d'où cet esprit doit être banni, c'est surtout des ouvrages qui traitent de la pratique de l'art. La médecine ne se nourrit que de réflexions et de faits; sans des faits bien observés, en vain vous éleveriez-vous aux notions les plus abstraites et les plus générales sur les maladies; en vain cherchiez-vous à les rattacher à quelques formules abrégées qui semblent vous mettre dans la main la clef de toutes nos souffrances et des remèdes infailibles pour les soulager. Si vos abstractions ne sont pas déduites rigoureusement de l'observation, si vous

---

(1) Bichat, Cuvier, Béclard, Chaussier, MM. Duméril, Geoffroy-Saint Hilaire, de Blainville, Carus, Meckel, Oken, Tiedmann, etc.

( 5 )

ne les abaissez pas jusqu'à la portée de nos sens, tout cet échafaudage vous manque au lit du malade et au moment du danger; car, en médecine pratique, il s'agit toujours de la santé, de la vie ou de la mort des hommes.

Je le répéterai donc avec le maître dont nous allons confier les dépouilles mortelles à la terre : introduire des systèmes en médecine, ce n'est pas seulement la corrompre, c'est lui arracher le principe même de son utilité et de sa puissance.

Telle a été la vie médicale de Portal. Notre illustre confrère a eu le sort des hommes qui ont fourni une longue carrière. Après avoir, par leurs travaux, imprimé un mouvement à la science qu'ils cultivent, soit lassitude, soit l'effet de l'âge, ils s'arrêtent dans l'impulsion qu'ils ont donnée, tandis que d'autres, plus jeunes ou plus actifs, partant du point où ils se sont arrêtés, marchent en avant et les dépassent. Mais ils ne les dépassent qu'en suivant les routes que leurs maîtres ont tracées; vérité que Portal se plaisait à répéter lui-même, quand, reconnaissant sa direction dans la plupart de nos travaux modernes, il nous disait, d'une voix pénétrée et patriarcale, *Vous êtes tous mes enfants.*

---

---

# DISCOURS

PRONONCÉ,

AU NOM DU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE,

PAR M. LE B<sup>ON</sup> SILVESTRE DE SACY,

ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE,

AUX

## FUNÉRAILLES

DE M. LE B<sup>ON</sup> PORTAL,

Le mercredi 25 juillet 1832.

---

**M**ESSIEURS,

Il ne m'appartient point d'apprécier la perte que la science vient de faire, en la personne du respectable vieillard auquel nous rendons ici un triste et dernier hommage ; et je dois regretter que le soin d'exprimer, en cette circonstance, les sentiments du corps auquel il appartient si long-temps, ne soit pas confié à un savant plus capable que moi de rappeler

( 8 )

les services rendus à l'art de guérir, par M. Portal. Mais quand, à la suite de tant de pertes, prématurées autant qu'inattendues, nous avons encore à verser des larmes sur celui dont le nom était depuis de longues années à la tête du Collège royal de France, et qui, dans son âge avancé, nous donnait tant de marques d'attachement par son assiduité à nos assemblées, je ne me pardonnerais point de manquer à lui adresser, par quelques paroles du moins, le témoignage solennel d'estime et de regrets que chacun de vous, Messieurs, est empressé d'offrir à sa mémoire. Et que ne mérite pas, en effet, une si longue vie, dévouée toute entière à soulager les maux de l'humanité, et à former des disciples, capables de conserver et d'enrichir de nouvelles découvertes une science, sans laquelle la médecine ne serait qu'une espèce de divination ; sans laquelle, faute d'avoir étudié le plus bel ouvrage de la divinité, elle ne pourrait seconder que très-imparfaitement les vues de la sagesse conservatrice du créateur, qui a préparé des remèdes à toutes les infirmités dont l'homme est assiégé dans le cours de sa fragile et précaire existence ! Plus de soixante années de professorat seraient, à elles seules, un titre à notre reconnaissance ; mais, pour M. Portal, elles ne sont qu'une faible portion des services qu'il a rendus à cette capitale. Quelle est, en effet, depuis le plus haut rang de la société, jusqu'à la classe qui n'attend de secours que de la bienfaisance publique, la famille qui n'ait dû à M. Portal la conservation de ce qu'elle avait de plus cher, et pour laquelle il n'ait été comme une seconde providence ? Et, parmi les hommes estimables qui parcourent la même carrière, et qui ont eu le courage de s'imposer les mêmes devoirs, quel est celui qui, dans les circonstances les plus graves, ne

( 9 )

se soit estimé heureux d'être aidé de ses conseils, et assisté du concours de ses lumières ? A la cour, et dans le palais des grands ; près du lit de douleur où gisait le pauvre, comme auprès de la couche somptueuse du riche ; dans la chaire où il faisait entendre ses savantes leçons appuyées d'une longue expérience, comme dans les Académies et au sein de ce Conseil qui dirige l'emploi des secours que la charité publique ou particulière destine au soulagement des misères humaines ; tous les moments de M. Portal, toutes ses méditations, toute l'activité de son esprit, furent consacrés sans relâche à faire le bien ; et les longues années dont il a joui, étaient justement regardées comme un bienfait de la Providence envers la société entière. En nous séparant de lui pour la dernière fois, nous aurons du moins la consolation de penser que la société entière aussi, partage les sentiments de vénération et de reconnaissance dont nous déposons sur sa tombe le sincère, quoique bien imparfait hommage.

## A la mémoire d'Antoine Portal : Un pèlerinage parisien

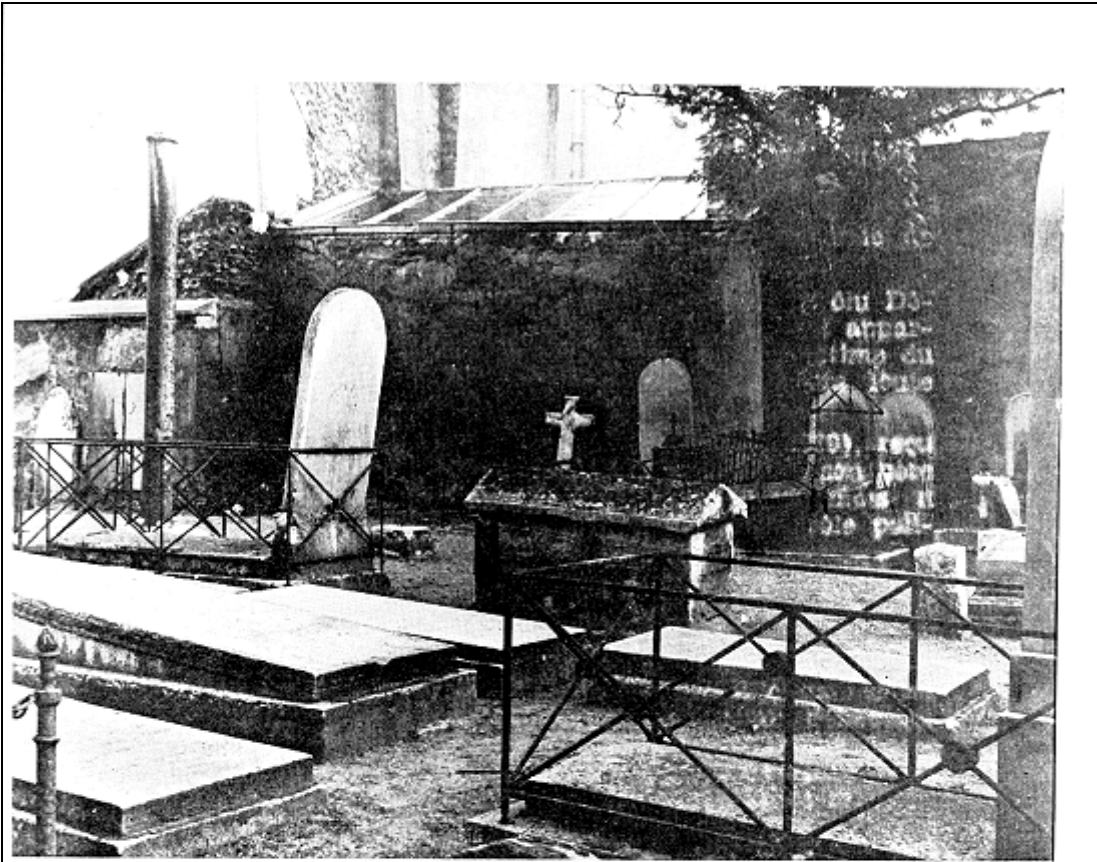
par **M. Hubert ARVENGAS**

Conservateur du Musée  
Raymond LAFAGE à Lisle-sur-Tarn

Parmi les nombreux cimetières que compte la Capitale, il en est un qui est peu fréquenté, presque inconnu, tout en haut de la butte de Montmartre, au pied même du Campanile du Sacré-Cœur. Son enceinte n'est pas grande, (elle mesure moins de dix ares de surface) et se dissimule derrière la vieille église de Saint-Pierre, monument des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, malgré une affreuse façade Louis XIII, bien modeste et délaissée, à côté de l'imposante basilique.

L'origine de ce cimetière, dit du « Calvaire », est fort ancienne. Selon une découverte de sarcophages, faite en 1875, il remonterait à l'époque mérovingienne. Il était au XVII<sup>e</sup> siècle le cimetière paroissial de Montmartre et il l'est resté jusqu'en 1835, époque où la colline avec l'ouverture de ses carrières, avec ses saules et ses moulins à vent, gardait encore les aspects pittoresques d'un paysage qui avait jadis charmé les yeux du jeune Jean-François REGNARD, le futur auteur de comédies.

Par quel étrange concours de circonstances un enclos aussi exigu renferme-t-il quantité de noms illustres ? On peut y voir les tombes de la famille de LABORDE de FEZENSAC, de FITZ-JAMES, qui fut député de Toulouse en 1834, de la princesse GALITZINE, fille d'un maréchal de France du même nom, de Nicolas SWETCHINE, général de l'Empire. On y voit encore une plaque de



Petit cimetière de Saint-Pierre de Montmartre à Paris. Vue d'ensemble des tombes de la Famille PORTAL.

Au premier plan, à droite, une stèle debout, coupe dans le sens de la hauteur par la bordure de la photographie : grille entourant la tombe. C'est le tombeau du Baron Antoine PORTAL, grand-père maternel de la Bienheureuse, mort en 1832.

On voit quatre tombes recouvertes de dalles couchées.

De gauche à droite :

1° Tombeau de M. Victor-Antoine de PEYRILLE de LOURMADE de LAMOURIÉ.

2° Tombeau d'Antoine-Louis-Joseph de PEYRILLE de LOURMADE de LAMOURIÉ et sa femme Cécile-Adélaïde PORTAL, oncle et tante de la Bienheureuse.

3° Tombeau de Madame de VIALAR, née PORTAL, mère de la Bienheureuse.

4° Tombeau d'Anne BARRAFORT, femme du Baron PORTAL, grand-mère de la Bienheureuse. La dalle est marquée par le grillage de la tombe du Baron PORTAL au premier plan de la photographie.

La tombe du Chanoine Pierre PORTAL, frère du Baron PORTAL, et grand-oncle de la Bienheureuse, est marquée par le tombeau de M. et Mme de LAMOURIÉ. Il se trouve un peu en avant, à gauche, au-dessus du tombeau de Mme de VIALAR.

Etat de mai 1939.

## RECUEIL DES ACTES

37

marbre noir portant le seul nom de HOUDETOT qui permet d'évoquer la célèbre comtesse amie du poète SAINT-LAMBERT, bien connue par sa liaison avec Jean-Jacques ROUSSEAU, qui a longuement parlé d'elle dans ses « Confessions ». Puis la tombe du fameux sculpteur PIGALLE inhumé en 1785. Au fond s'élève une petite colonne en l'honneur du navigateur Louis-Antoine de BOUGAINVILLE (1729-1811) et de son fils (1723-1801).

Au milieu du cimetière on remarque très vite la stèle érigée pour notre compatriote, le Docteur Antoine FORTAL, né à Calilac le 5 janvier 1742, décédé à Paris le 23 juillet 1832, en son hôtel de la rue de Condé, au faubourg Saint-Germain, inhumé ici le mercredi 25 juillet.

Son épitaphe porte :

\* Commandeur de la Légion d'Honneur, Chevalier de Saint-Michel, Membre de l'Institut, Président d'honneur perpétuel de l'Académie de Médecine, Membre du Conseil Général des Hospices, Médecin des rois Louis XVIII et Charles X. \*

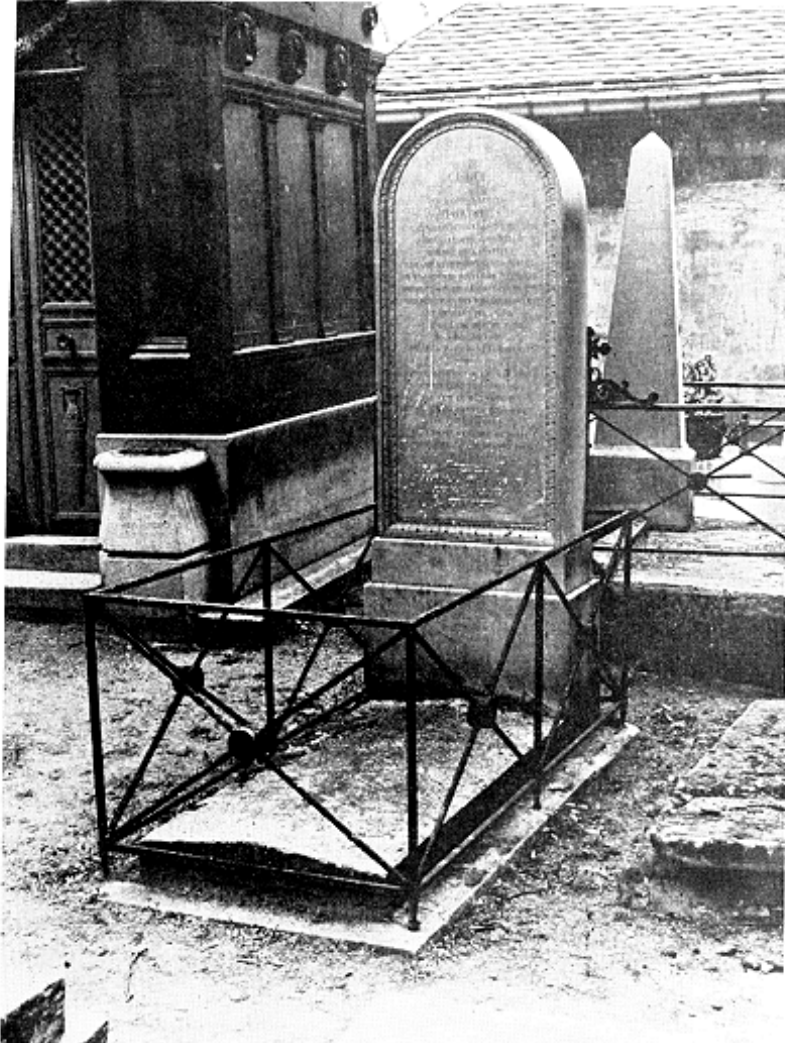
Et au-dessous de ces titres, dans le style emphatique de l'époque : « Soulagement de l'humanité, avancement de la science, tel fut le but glorieux de ses illustres travaux, commencés dans la plus tendre jeunesse et prolongés jusqu'au dernier instant de sa longue carrière. Il repose ici selon son désir, entouré des siens. »

En effet, cinq dalles entourent sa tombe :

La première, celle de dame Anne BARRAFORT, son épouse, née à Montpellier le 6 janvier 1743, morte à Paris le 23 octobre 1812. La seconde : Antoine-Louis-Joseph PEYRILLE, LOURMADE de LAMOURIE, né à Lisle d'Alby le 16 octobre 1768, décédé à Paris le 24 juillet 1851. Il appartenait à une famille originaire de Puycelci, établie à Lisle en 1730, après le mariage (1729) de Marc-Antoine de LAMOURIE avec Thérèse-Dorothée DU-GOURC, habitante de cette localité. Antoine-Louis fils d'un officier, était un ancien volontaire de 1791, il servit au 5<sup>e</sup> bataillon de l'Hérault ; il épousa à Paris Cécile-Adélaïde PORTAL le 25 pluviôse an V, et tous deux vécurent dans la maison du Docteur PORTAL. Reposant sous la même dalle : Cécile PORTAL, née le 30 décembre 1774, décédée le 27 décembre 1852.

La troisième dalle, toute voisine, est celle de leur fils Victor-Antoine de LAMOURIE, mort à 22 ans, le 5 février 1819.





Petit cimetière de Saint-Pierre de Montmartre à Paris. La tombe du Baron Antoine PORTAL, premier médecin des Rois Louis XVIII et Charles X, grand-père maternel de Sainte Emilie de VIALAR, mort en 1832.

Etat de mai 1939.

## RECUEIL DES ACTES

39

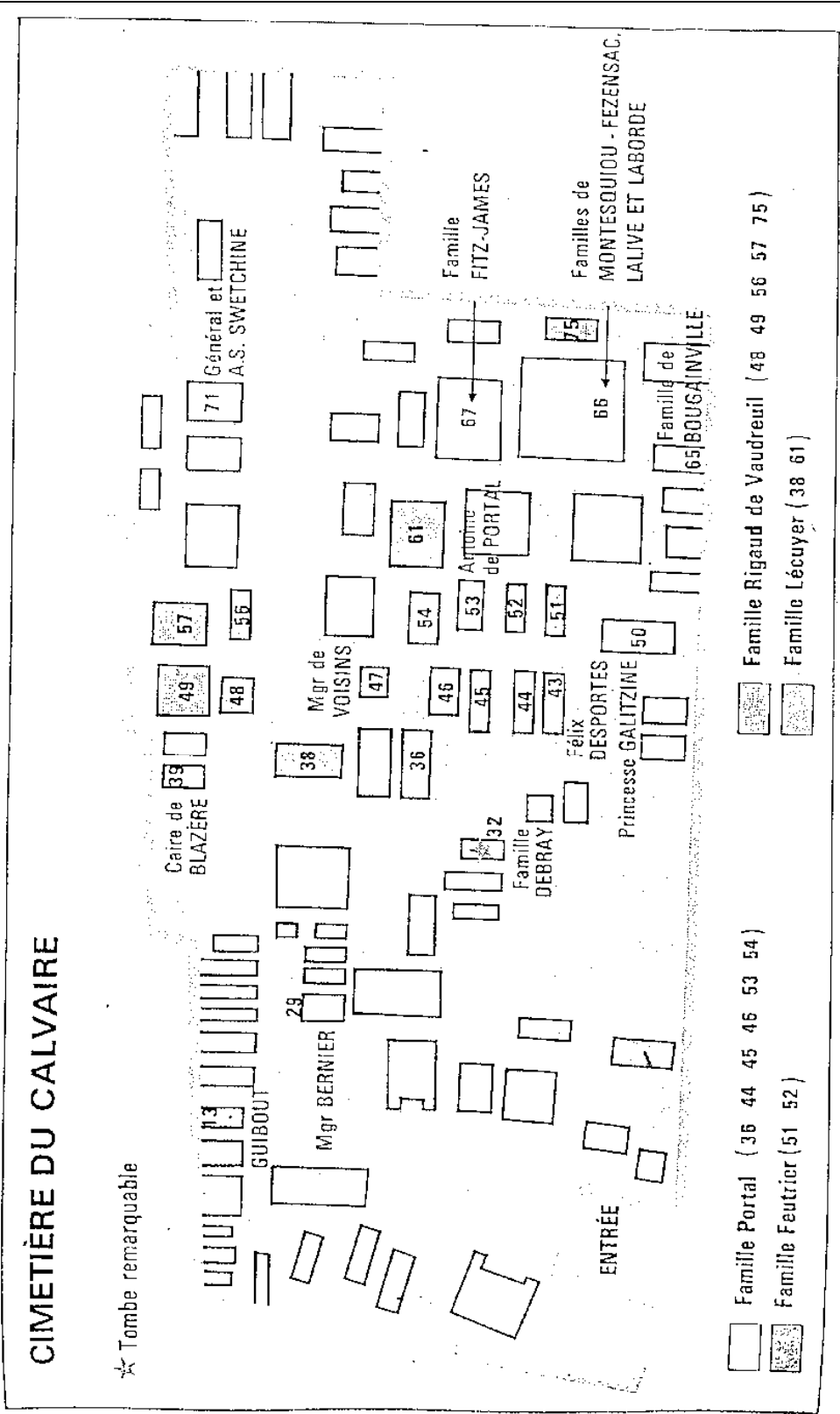
La quatrième dalle est celle de Pierre PORTAL frère du Docteur PORTAL, chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris, ancien chanoine de Verdun, et « Ancien aumônier de la maison des bâtiments du Roi », décédé le 22 septembre 1806, âgé de 63 ans.

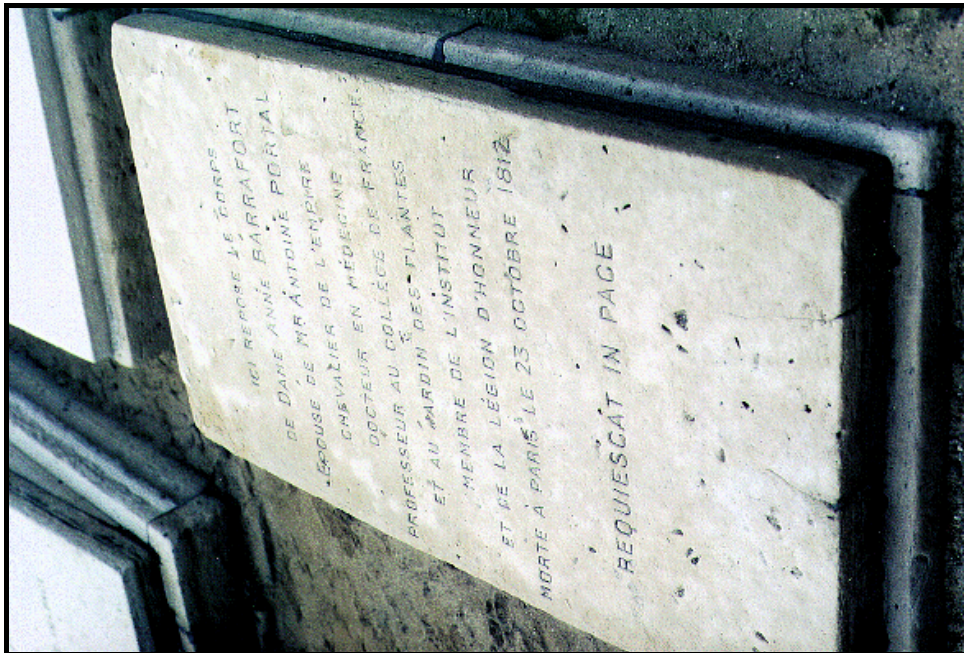
La cinquième dalle est sans doute la plus émouvante par les souvenirs qui s'y rattachent et qu'il paraît utile de rappeler. C'est là que repose Antoinette-Emilie de VIALAR, fille du Docteur PORTAL. Née à Paris en 1776, elle épousa le 19 novembre 1794 à Gaillac Jacques de VIALAR. De ce mariage naquirent quatre enfants. L'aînée fut Emilie, religieuse, fondatrice d'un ordre célèbre, puis virent trois garçons, Augustin, Alfred, mort en bas âge, et Maximin. Antoinette habitait avec son mari à Gaillac. Vers l'été de 1810, peu après la naissance de Maximin qui l'avait laissée très fatiguée, les parents décidèrent d'envoyer Emilie, alors âgée de 12 ou 13 ans, à Paris pour y poursuivre ses études. Quelques jours plus tard, Madame de VIALAR, quoique très malade, voulut accompagner sa fille. Elle dut se faire porter dans la diligence, tant son état était grave. Arrivée à Paris, elle s'alita et, en dépit des soins prodigués par le Docteur PORTAL, son père, elle mourut environ un mois après, le 17 septembre 1810, âgée de 34 ans. Son mari, accablé de douleur, voulut rapporter à Gaillac le cœur de sa femme. Jacques de VIALAR le fit placer dans un coffret de forme pyramidale. De nos jours cette relique ne se trouve plus à Gaillac mais au couvent de la Capelette, maison mère des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, à Marseille, déposée dans une urne en marbre noir, voisinant une urne absolument semblable qui renferme le cœur de Sainte-Emilie de VIALAR.

Au terme du nécrologue de cette célèbre famille gallacoise, il convient de préciser que la dernière inhumation au cimetière du Calvaire date de 1908. Ainsi, depuis plus de soixante ans, la terre n'a pas été remuée dans l'étroite et silencieuse enceinte devenue un véritable champ de repos.

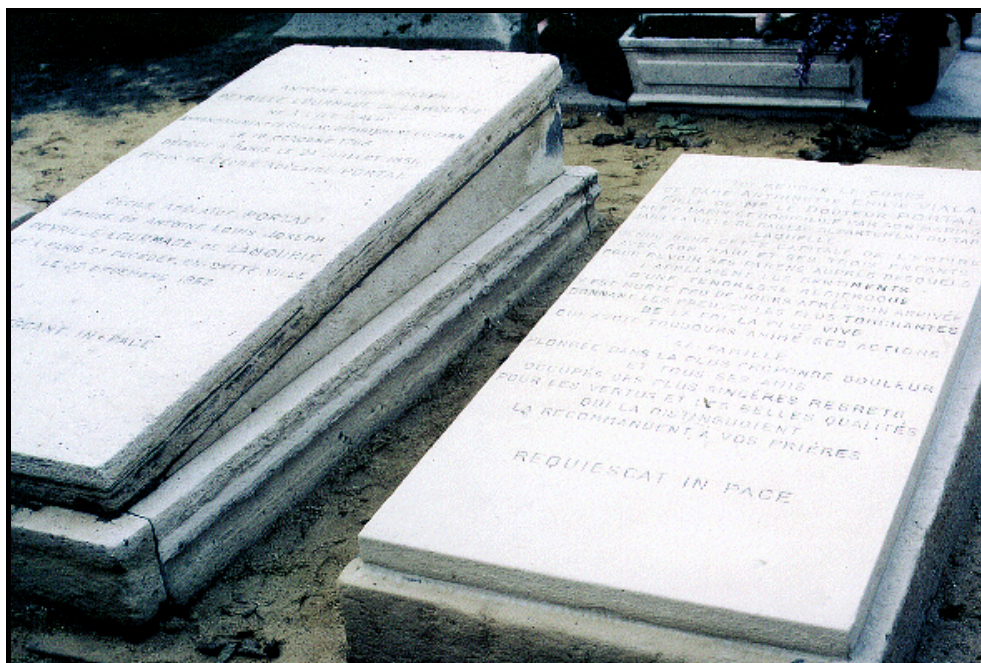
# CIMETIÈRE DU CALVAIRE

★ Tombe remarquable





*Tombe d'Anne Barrafort, épouse d'Antoine Portal*



*à droite, la dalle d'Antoinette Emilie de Vialar, née Portal  
à gauche, celle d'Antoine Louis Joseph Peyrille Lourmade de Lamourié  
et de sa femme, née Cécile Adelaïde Portal*

14

DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCES  
7 janvier 1833

DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCES, (1<sup>re</sup> Partie, n° 6.)

Du Sept.

Les enregistrements doivent être faits en toutes lettres, et chaque déclaration doit être énoncée des noms, prénoms et domicile des déclarés, et de la date de leur décès.

4.

Supplément  
Coll. - acte de décès  
Portal  
dans 23 juillet  
1832.  
Voilà

ont été comparés M. Antoine Louis Joseph Pignelle  
Lourmadié Lamourie représentant de M. le baron Antoine  
rue de Condé n° 12 Les Dames Cécile Adeline Portal son épouse  
lequel a déclaré que M. le baron Antoine  
Portal remis Me deins du des est décédé le vingt  
trois juillet 1832. rue de Condé n° 12.  
que ses héritiers sont,  
1<sup>re</sup> Me deins sa fille Madame Cécile Adeline  
Portal épouse de M. Lamourie  
2<sup>o</sup> Me deins conjointement ses quatre enfants  
1<sup>o</sup> M. Antoine Étienne Augustin Vialar  
Ancien Magistrat rue de Condé 12  
2<sup>o</sup> Antoine Maximilien Vialar proprié-  
taire à Gaillac  
3<sup>o</sup> M. Anne Marguerite Adeline Emilie  
Vialar à Gaillac  
qui vivants partagent son legs Pignelle  
le dix sept septembre 1832, il dépend de la  
Succession.

1<sup>o</sup> une maison rue de Condé n° 12 échue  
en partage à Mad. Lamourie non louée  
et d'une rente de quatre mille huit  
cent francs Capital 96000

2<sup>o</sup> Le Baron Mobiliers, suivants

Mobiliers quatre mille 1/2 cent quatre vingt dix  
sept francs 4697

argenterie dix mille deux cent trente  
deux francs 10332

bijoux dix neuf cent quatre vingt quatre  
francs dix cent quatre vingt dix 1926

francs dix cent quatre vingt dix 1562

francs dix cent quatre vingt dix 1980

francs dix cent quatre vingt dix 8982

Mille huit cent quatre vingt dix francs 109300

DROITS D'ENREGISTREMENT			
simple.		en sus.	
fr.	c.	fr.	c.

TOTALS de la page .....

DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCÈS.

Les renseignements doivent être faits en toutes lettres, et chaque déclaration doit être chargée des noms, prénoms et qualités des décès, et de la date de leur décès.

	Requis 109,300
Non du Mont de pitié cent quatre-vingt	
Mille Six cent franc	186,600
intérêts par Mille huit cent franc	9,800
cent vingt cinq actions de la banque de France au cours de 16 1/2 cent	
un Mille trois cent franc -	201,300 ..
Dividende quatre mille six cent	
Trentes six franc -	4696.
Arriérés de rente Négère seize	
cent Soixantes six franc Soixantes six	1866. 68.
ferme d'incommode dans l'arrondissement de Gaillac (tarn) quatre cent	
Soixantes six franc -	1479.
Total.	309,781. 66

DROITS D'ENREGISTREMENT			
simple		en sus	
fr.	c.	fr.	c.

Mr. Camille a été déclaré tuteur le 14 Janvier 1892. M. Portal est le 20 99. M. Portal (ce) du 20 99.

4000

1800

6000 x

2000 x

6000 x

---

36000

Par testament olographe en date du deux Janvier 1892, enregistré le 14 août 1892, il a été légué :

1. à tantin Cornue son petit neveu son tuteur de son père Médéric son de la Paix dit le 14 Janvier 1892. 20 99.  
 1000 francs -

2. à M. tantin Portal conf. a. dieu de son père à cathédon de Montbrun arrond. de Gaillac deux mille francs.

3. à M. Martin Combis six cent francs de rente Négère -

4. à sa sœur Madame femme de son père de son père de rente Négère

5. à sa sœur Madame de Chambres six cent francs de rente Négère.

6. as de Lamourie argenteiro son deux cent franc mille franc sous les partages

2000

309,781. 66

TOTAUX de la page .....

REPORTS .....



Mai 1891

DECLARATIONS DES MUTATIONS PAR DECES.

Les enregistrements doivent être faits en toutes lettres, et chaque déclaration doit être signée des noms, prénoms et domicile des déclarés, et de la date de leur décès.

Le Comptant affirmé et signé de Dieux  
Cœur Joly

Neuf quarant. cinq centim.

DROITS D'ENREGISTREMENT

simple

fr. c.

n° 20

341

De Dix

Supplément à la  
Décl. Portal  
Du 7 Janvier 1899

J. C. 26/92

à Compara M. Antoine Louis Joly de Perle lauréat  
Lamourie dentier rue de Cordé n° 12, à Paris  
lequel en qualité d'ayeur de cédente Madame Portal  
à Cordé en ayeur de trois cent francs le  
domicile le 7 Janvier 1899 dans la maison  
maison sise rue de Cordé n° 12, dépendant de  
la succession de M. le Comte Portal dentier  
Mad. Lamourie est fille 300  
6000-

Capital  
en qui il a affirmé et signé  
Lamourie

Neuf cent cinquante francs  
Neuf francs

Orléans le trois Mai  
à Reuilly

De quatre

Succession Directe de  
Mme Cremollière  
de M. Martheoud  
Décès 14 g<sup>h</sup> 1899

Paul Babier

à Compara M. Louis Auguste Martheoud  
propriétaire à Bastignolle, près Paris, mort le 19  
Voul héritier de sa mère Marguerite  
Cremollière de M. Martheoud décédée rue de  
de s'op. M. le prince et son, le quatre  
Monsieur de Paris

lequel a déclaré qu'il de la succession  
il dépend

1. Mobilis deux cent Neuf cent

60 " 60

342



## DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCES

Ont comparu : M. Antoine-Louis-Joseph Peyrille Lourmade Lamourié, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Condé n° 12, et dame Cécile-Adelaïde Portal son épouse, lequel a déclaré que M. le baron Portal, premier médecin du Roi, est décédé le 23 juillet 1832, rue de Condé n° 12.

que ses héritiers sont :

Pour moitié, sa fille, Madame Cécile-Adelaïde Portal, épouse de M. Lamourié.

Pour moitié, conjointement ses petits enfants :

- 1- Antoine-Etienne-Augustin Vialar, ancien magistrat, demeurant à Paris, rue de Condé n° 12 ;
- 2- Antoine-Maximin Vialar, propriétaire à Gaillac ;
- 3- Demoiselle Anne-Marguerite-Adelaïde-Emilie Vialar, demeurant à Gaillac.

Que, suivant partage reçu chez Me Péan Saint-Gilles, notaire à Paris le 17 septembre 1832, il dépend de la succession

1) une maison, rue de Condé n° 12, échue en partage à Madame Lamourié, non louée et d'un revenu de 4.800 francs. Capital 96.000 francs.

2) les valeurs mobilières suivantes :

- a) mobilier	4.697 fr.
- b) argenterie	10.332 fr.
- c) bijoux	1.924 fr.
- d) vins	1.542 fr.
- e) bibliothèque	1.980 fr.
- f) bons du Trésor	88.825 fr.
- g) bons du M.de.P.	186.000 fr.
- h) 122 actions B.de	201.300 fr.
- i) dividende	4.636 fr.
- j) arrérage de rente	1.666 fr. 66
- k) fermage d'im.G.	1.479 fr.
total	508.781 fr. 66

Par testament olographe daté du 2 (ou 8?) janvier 1832, enregistré le 4 août 1832, il a été légué :

- 1 - A Antoine Cornac son petit neveu sous la tutelle de son père, médecin à Paris, rue de la Paix n° 15, 10.000 fr.
- 2 - A Antoine Portal son cousin à Castelnau-de-Montmiral, arr. de Gaillac, 12.000 fr.
- 3 - A M. Martin, cousin, 600 fr. de rente viagère.
- 4 - A sa sœur, Madame Home, 200 fr. de rente viagère.
- 5 - A demoiselle Joséphine, femme de chambre, 600 fr. de rente viagère.
- 6 - A Madame Lamourié, argenterie pour 2.000 fr. (non compris dans le partage).
- 7 - A sa petite fille, dame d'Aubilly, une bague de 600 fr.
- 8 - A demoiselle Vialar, une bague de 1.200 fr.
- 9 - A demoiselle Maxime Viala (étrangère) une médaille de 100 fr.
- 10 - A M. Lamourié, son gendre, une boîte d'or estimée 150 fr. (non compris au partage).
- 11 - A M. d'Aubilly une boîte de 100 fr.
- 12 - A l'abbé Carrière, objets prisés 200 fr.
- 13 - A son valet de chambre Antoine, 600 fr. et 200 fr. de rente viagère.
- 14 - A l'Académie de Médecine 12.000 fr. et objets estimés 100 fr.
- 15 - A MM Salmade & Andral, objets non compris au partage 40 fr.
- 16 - A Vincent Portal, cousin, objets prisés 50 fr.



L'INVENTAIRE DE LA SUCCESSION

<p>Docum<sup>1</sup> un fonds de Trésor public, ordre m<sup>r</sup> Portal, du 16 g 1874 payable le 16 g 1878</p>		86,500 <sup>00</sup>
<p>Docum<sup>2</sup> n<sup>o</sup> 21417 en intérêt</p>		4,515 <sup>00</sup>
<p>TOTAL</p>		90,595 <sup>00</sup>
<p>2<sup>o</sup> 7 reconnaissances par mandat de Pietere 25,000 chacune - - - - - 175,000<sup>00</sup> un titre de - - - - - 15,000<sup>00</sup> donnant en capital - - - - - 219,000<sup>00</sup></p>		
<p>Les titres échéant le 14 janvier 1879 qui ont les intérêts reconnus en huit billets dont sept de 1000, et un de 600 - - - - - 9,600<sup>00</sup></p>		
<p>Donnant en total - - - - -</p>		197,600 <sup>00</sup>
<p>3<sup>o</sup> inscriptions de Pietere au nom de m<sup>r</sup> le Baron Portal cinq pour cent</p>		
<p>n<sup>o</sup> 16944 de 1400 de cente - - - - -</p>		1400 <sup>00</sup>
<p>7267 - - - - -</p>		1250 <sup>00</sup>
<p>7367 - - - - -</p>		2000 <sup>00</sup>
<p>7580 - - - - -</p>		10,000 <sup>00</sup>
<p>7619 - - - - -</p>		600 <sup>00</sup>
<p>10470 - - - - -</p>		2,500 <sup>00</sup>
<p>11074 - - - - -</p>		1,600 <sup>00</sup>
<p>12154 - - - - -</p>		1,000 <sup>00</sup>
<p>12259 - - - - -</p>		4,800 <sup>00</sup>
<p>12587 - - - - -</p>		4,600 <sup>00</sup>
<p>TOTAL</p>		29,750 <sup>00</sup>
<p>1 au nom de m<sup>r</sup> vicomte Augustin, Caron, n<sup>o</sup> 10547 - - - - -</p>		5,000 <sup>00</sup>

total de la cente du 5 pour cent		copie
cent	74,750"	695,000
en note au 7 pour cent		
n° 4652 au capital de 124,000	5720"	224,000
n° 6108 au L... de 68,000	1840"	61,377
	<u>5560"</u>	
total de la cente		<u>40,910"</u>

l'autre sur la Banque 122 en 19 billets  
au cours

5<sup>e</sup> le dividende de 675 échus le 1<sup>er</sup>  
feuille n'a pas été touché 4636"

6<sup>e</sup> de Billets de Banque de 1000 "chacun 2000"

objet précieux du Secrétaire

- 1<sup>er</sup> une boîte enrichie de diamant.
- 2<sup>e</sup> une Bague enrichie de diamant
- 3<sup>e</sup> une tabatière avec un camée.
- 4<sup>e</sup> une tabatière en onyx avec le portrait  
de M<sup>le</sup> le cardinal de Talleyrand de Périgord archevêque
- 5<sup>e</sup> une tabatière en or, donnée par M<sup>l</sup> d'Antichamp gouverneur  
du Louvre
- 6<sup>e</sup> boîte en laque enrichie d'or
- 7<sup>e</sup> boîte en or donnée par M<sup>l</sup> de Chenne avec son portrait
- 8<sup>e</sup> tabatière noire enrichie d'or
- 9<sup>e</sup> un médaillon en or à l'effigie de roi de Prusse
- 10 une médaille en or à l'effigie de Louis 14
- 11 une médaille en or donnée par Charles 10
- 12 un camée en forme d'épingle enrichie de diamants
- 13 un thermomètre en platine donné par Boissier
- 14 une plume en or

- 15 une Bague gravée servant de cachet
- 16 la décoration indicative de l'Ordre de St Michel une grande et une petite
- 17 la décoration de chevalier de la Légion d'Honneur
- 18 la décoration d'officier du même ordre
- 19 la décoration de commandeur du même ordre
- 20 la décoration indicative de la Légion d'Honneur en riches de diamant
- 21 une médaille en argent représentant Louis 14
- 22 une montre en or avec la chaîne
- 23 une montre en or enrichie de diamant
- 24 deux poires boules pour souliers et sabots
- 25, 26 jetons en argent de son effigie (portal)
- 26, 100 jetons en argent dont 2 de l'Académie royale
- 2 médailles et 2 autres
- 27 quatre jetons d'or en cuivre
- 28 la médaille de l'Institut
- 29 une montre en argent
- 30 47 médailles (bronzes)

Certaines pièces  
 un déjeuner pour deux personnes avec le service  
 d'or pour 100 sous la duchesse d'Angoulême et le plateau  
 deux grand vases avec peintures, manufacturé de Sèvres  
 d'un grand prix  
 une table dans son état représentant la  
 duchesse de Berry. Donnée par M<sup>me</sup> la duchesse

Tout les objets compris dans notre inventaire  
 estiable dans sont 192. Il sera hérité à un inventaire  
 particulière

## No argentier

- 1° Pot à eau et sa cavité, avec inscriptions grecques
  - 2° un cuvier, et sa cavité
  - 3° un grand cuvier avec 4 tasses de chaque
  - 4° un pot à eau et sa cavité s'il est
  - 5° deux grands bouillottes avec couvercles
  - 6° 4 casseroles et leur couvercles
  - 7° 4 grands-plats long et deux petits
  - 8° deux plats ronds
  - 9° une cafetière à bec d'aigle
  - 10° une chocolatière à bec d'aigle
  - 11° une coupe en argent
  - 12° un gobelet liqueur
  - 13° une tuelle
  - 14° trente huit couvert plus une cuillère
  - 15° sept cuillères à ragoût
  - 16° id. deux à potage
  - 17° six petites cuillères à café
  - 18° deux à moutarde ou à sauce
  - 19° un panier
  - 20° un service et son plateau
  - 21° quatre salliers
  - 22° un sucrier
  - 23° une écuelle servant à l'usage journalier
  - 24° un pot de lait
- Vermil
- 1° une coupe et son plateau et sa cuillère richement  
filés
  - 2° une fontaine à café = un sucrier 18 couvert
  - 3° quatre couteaux ouverts garnis d'os, moitié-bras en vermeil  
noir en acier. Six petites cuillères à café

Récapitulatif en Montant de l'estimation des  
biens de la succession de M. Portal

Mairie Blanche, immeubles	28212	}	29347
bois sur pied	8135		
castella, immeubles	500855	}	115547
bois sur pied	14699		
bourgs, immeubles	39930	}	41920
bois sur pied	1990		
à Courmayeur, montagne, immeubles	37289	}	37572
bois sur pied	283		
idem Métraine basse	42201	}	43060
bois sur pied	959		
Raffine, immeubles	8912	}	9844
bois sur pied	932		
Esquiers, immeubles	25746	}	27744
bois sur pied	2000		
Curran	22414	}	23676
bois sur pied	1262		
progrès, immeubles	3673	}	81768
bois sur pied	3943		
Villefond, immeubles	16486	}	18076
bois sur pied	1590		
bois du roi, saules	7000	}	1884
bois sur pied	680		
Bois	24596	}	42200
total	42200		
			402496

Montant des ventes consignées par le tiers Infant Hilar  
et conjointement et adieu

L. le 18 Dec 1833 Vente par le tiers Violante  
Charge de garder de la promesse au prix de 10000. dont  
4000 ont été payés et le 6000 restant doit être payé  
Savoir le premier mai 1834 2000 le premier Mai 1836  
et 2000 le premier Mai 1837 en ..... 10000

L. le 20 Janvier 1834 vente par le tiers  
Hilar a Cavallo fabri et Sausou de la maison  
Patal au prix de 17325. sur laquelle somme il  
a été payé par fabri 2000. par Sausou 7875 par  
Cavallo 3037.50 et le restant qui est de 10000  
reste dans l'acte doit être payé Sausou par  
Cavallo 2750. le 20 janvier 1836, 3750. le 20  
janvier 1838. par fabri 2000. le 20 janvier 1836.  
et 2000. le 20 janvier 1838. et par Sausou 1000.  
dans le mois de février 1838 ..... N° 325.

S. M. Auguston, se charge de garder en au  
juin de 3500. .... 3500.  
Total ..... 20825.

Cette somme doit être partagée entre le tiers Hilar  
partien  
parmi Madame Hilar doit avoir 10875 laquelle  
Somme forme l'entier



M<sup>me</sup> Madame Talar a déjà reçu le 10, 278<sup>fr</sup>  
 formant le tout  
 H. du Sieur de la Courgenie 2000<sup>fr</sup>

L<sup>e</sup> du Sieur Carvallo et Lang 2000<sup>fr</sup> au moyen  
 d'un bon a elle consenti par ce dernier et par  
 elle cédé ..... 2000<sup>fr</sup>  
 F. du Sieur Saurois 262. 50. argent comptant ..... 262. 50.  
 H. du Sieur Saurois 2000<sup>fr</sup> argent comptant ..... 2000<sup>fr</sup>

Total des sommes reçues par  
 Madame Talar ..... 6262. 50  
 Plus reste de son dû par elle complété  
 son tiers ..... 4012. 50.

Somme totale ..... 10275. 00.

J'observe à Madame Talar que sur les 2000<sup>fr</sup> qui  
 lui ont été cédés par elle, il lui reste encore de  
 63<sup>fr</sup> qui sont à échéance le 9 Juillet prochain

## INVENTAIRE DES EFFETS, VALEURS, ARGENTERIE ET PORCELAINES

N° d'ordre 1/ Un bon du Trésor public, ordre de Mr Portal, du 16 9bre 1831, payable le 16 9bre 1872, sous le n° 21417 86,500 .... en intérêt			<u>4.325</u> 90,825
2/ 7 reconnaissances du Mont de Piété de 25,000 chacune une dite de	175,000 15,000		
Donnant un capital	<u>190,000</u>		
Les dites échéant le 14 janvier 1833 qui avec les intérêts reconnus en huit billets dont sept de 1000, et un de 600	1,600		
Donnent un total de			197,600
3/ Inscription de <u>Rente</u> au nom de Mr le Baron Portal cinq pour cent N° 6944 de 1800 de rente	1,800		
7367	1,750		
7367	2,000		
7580	10,000		
7619	600		
10470	2,500		
11027	1,600		
12257	1,000		
12259	4,300		
12587	<u>4,600</u>		
	29,750		
Une au nom de Mr Vialar Augustin, baron, 10547	5,000		
Total de la rente du 5 %	<u>34,750</u>	capital_	
			695,000
en rente an 3 pour cent n° 4852 au capital de 124,000 ..... 3720 n° 6106 au capital de 61,000 ..... <u>1840</u>			224,000
			<u>5560</u>
total de la rente	40,310		
4/ Actions sur la Banque 122 en 15 billets au cours			
5/ Le dividende de 4 b(ons de) c(aisse) échu le 1 <sup>er</sup> juillet n'a pas été touché			4,636
6/ De(ux) billet(s) de banque de 1,000 chacun			2,000

### **objets précieux du secrétaire**

- 1/ Une boîte enrichie de diamants.
- 2/ Une bague enrichie de diamants.
- 3/ Une tabatière avec un camée.
- 4/ Une tabatière en malaquit avec le portrait de Mr le Cardinal de Talleyrand de Périgord archevêque de Paris.
- 5/ Une tabatière en or, donnée par Mr d'Autichamp, gouverneur du Louvre.
- 6/ Boîte en laque enrichie d'or.
- 7/ Boîte en or donnée par Mr Chenier avec son portrait.
- 8/ Tabatière noire enrichie d'or.
- 9/ Une médaille en or à l'effigie du roi de Prusse.

- 10/ Une médaille en or à l'effigie de Louis 14.
- 11/ Une médaille en or donné(e) par Charles 10.
- 12/ Un camée en forme d'épingle enrichi de diamants.
- 13/ Un thermomètre en platine donné par Borda.
- 14/ Une plume en or.
- 15/ Une bague gravée servant de cachet.
- 16/ La décoration de chevalier de l'Ordre de St Michel une grande et une petite.
- 17/ La décoration de chevalier de la Légion d'honneur.
- 18/ La décoration d'officier du même Ordre.
- 19/ La décoration de commandeur du même Ordre.
- 20/ La décoration de chevalier de la Légion d'honneur enrichie de diamant(s).
- 21/ Une médaille en argent représentant Louis 14.
- 22/ Une montre en or avec sa chaîne.
- 23/ Une montre en or enrichie de diamant(s).
- 24/ deux paires boucles pour souliers et culotte.
- 25/ 131 jetons en argent, de son effigie (Portal).
- 26/ 100 jetons en argent dont 98 de l'Académie Royale de médecine et 2 autres.



*Ce jeton de présence fait partie de la collection d'Humbert de Villoutreys  
à l'avant : **CHARLES X ROI DE FRANCE ET DE NAV.**  
au revers : **ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE***

*L'Académie nationale de médecine, par lettre du 2 mars 2001, nous dit qu'elle ne possède aucun jeton de présence à l'effigie de Louis XVIII.*

- 27/ Quatre jetons dont un en cuivre.
- 28/ La médaille de l'Institut.
- 29/ Une montre en argent.
- 30/ 83 médailles (bronze).

### **Porcelaines précieuses**

- Un déjeuner pour deux personnes porcelaine de Sèvres donné par Mme la duchesse d'Angoulême et le plateau.
- Deux grands vases avec peinture, Manufacture de Sèvres, d'un grand prix.
- Une tasse dans son étui représentant la duchesse de Berri, donnée par Mme la duchesse de.....

Tels sont les objets compris dans notre inventaire amiable du 12 août 1832. Il sera l'objet d'une estimation particulière.

### **Argenterie**

- 1/ Pot à eau et sa cuvet(è)te, avec inscription grecque.
- 2/ Un encrier et sa sonnette.
- 3/ Un grand encrier avec statue sous cloche.
- 4/ Un pot à eau et sa cuvet(è)te ciselée.
- 5/ Deux grande(s) soupière(s) avec couvercle.

- 6/ 4 casseroles et leur(s) couvercle(s).  
 7/ 7 grands plats longs et deux petits.  
 8/ Douze plats ronds.  
 9/ Une cafetière à bec d'aigle.  
 10/ Une chocolatière à bec d'aigle.  
 11/ Une coupe en argent.  
 12/ Un porte liqueur.  
 13/ Une truele  
 14/ Trente huit couverts plus une cuillère.  
 15/ Sept cuillères à ragoût.  
 16/ Id. deux à potage.  
 17/ Seize petite(s) cuillère(s) à café.  
 18/ Deux à moutarde ou à sel.  
 19/ Un huilier.  
 20/ Un sucrier et son plateau.  
 21 Quatre salières.  
 22/ Un sucrier.  
 23/ Une écuel(/)e servant à l'usage journalier.  
 24/ Un pot à lait.

### **Vermeil**

- Une coupe et son plateau et sa cuillère richement ciselés.
- Une fontaine à café ; un sucrier ; 18 couverts ; 24 couteau(x) nacre garni(s) d'or, moitié lame en vermeil, moitié en acier ; six petites cuillères à café.

### **Récapitulation du montant de l'estimation des biens de la succession de M. Portal**

La Métairie blanche <sup>1</sup> , immeubles bois sur pied	28,212 1,133	29,347
Castella <sup>2</sup> , immeubles bois sur pied	100,855 14,692	115,547
Bouriat <sup>3</sup> , immeubles bois sur pied	39,930 1,990	41,920
Sauronne <sup>4</sup> , métairie haute, immeubles bois sur pied	37,289 283	37,572
Sauronne <sup>4</sup> , métairie basse bois sur pied	42,201 959	43,060
Raffine <sup>5</sup> , immeubles bois sur pied	8,912 932	9,844
Sesquière <sup>4</sup> , immeubles bois sur pied	25,744 2,000	27,744
Durand <sup>4</sup> bois sur pied	72,414 1,262	23,676
Peyrussou <sup>4</sup> , immeubles	36,073	

---

1 - Peut-être, La Bessière ?

2 - Lasgraïsses.

3 - à Cadalen ou Técoü.

4 - à Brens.

5 - à Castelnau de Lévis.

bois sur pied	3,943	40,016
Belle-fond <sup>4</sup> , immeubles	16,486	
bois sur pied	1,590	18,076
Bois du Roi-saules	7,000	
bois sur pied	6,810	13,810
pré		1,884
Bois	35,596	
	Total	402,496

**Montant des ventes consenties par les trois enfants Vialar et ce conjointement et à divers**

1/ Le 18 Xbre 1833, vente par les enfants Vialar à Saurou, du Jardin de la promenade, au prix de 10,000, dont 4,000 ont été payés et les 6,000 restant doivent être payés savoir, 2,000 le premier mai 1835 ; 2,000 le premier mai 1836 et 2,000 le premier mai 1837

10,000

2/ Le 20 janvier 1834, vente par les enfants Vialar à Carvallo, Fabré et Saurou, de la maison Portal au prix de 17,325. sur laquelle somme il a été payé par Fabré 2,000, par Saurou, 7,875 ; par Carvallo 3,037 et le restant prix porté dans l'acte doit être payé savoir : par Carvallo 2,750 le 20 janvier 1836, 3,750 le 20 janvier 1838. Par Fabré 2,000 le 20 janvier 1836 et 2,000 le 20 janvier 1838. Et par Saurou 1,000 dans le mois de février 1838

17,325

3/ M. Augustin se charge du Jardin au prix de 3,500

3,500

TOTAL 30,825

Cette somme doit être partagée entre les enfants Vialar par tiers.  
..... Madame Vialar<sup>6</sup> doit avoir 10,275 laquelle somme forme son tiers.

Madame Vialar a déjà reçu sur les 10,275 formant sa part :

1/ Du Sieur Fabré au moyen d'un ..... 2,000	2,000
2/ Du Sieur Carvallo et ..... 2,000 au moyen d'un bon à elle consenti par ce dernier et par elle cédé	2,000
3/ Du Sieur Saurou 262,50 en argent comptant	262,50
4/ Du Sieur Saurou 2,000 en argent comptant	<u>2,000</u>
Madame Vialar	6,262,50

Il lui reste donc dû pour compléter son tiers	<u>4,012,50</u>
Somme légale	10,275,00

J'observe à Madame Vialar que sur les 2,000 qui lui ont été cédés par Fabré, il lui reste encore dû 655 qui sont à échéance le 9 juillet prochain.

4 - à Brens.

6 - Il s'agit d'Emilie de Vialar.

Paris le 15 Juin 1832



Testaments de  
Le Baron Portal

*pour l'Académie  
Royaume de Médecine*

D'un Testament faitolograp  
par M<sup>r</sup> Le Baron Portal, en  
date du quinze Aout Mil huit  
Cent trente un, portant la  
Mention suivante: Enregistré  
à Paris le quatre Aout Mil huit  
Cent trente deux folio 23 verso  
Case sept, Recu cinq francs  
Cinquante Centimes Dixième Compi  
signé Labourey, \_\_\_\_\_

C'est l'extrait ce qui suit: \_\_\_\_\_

25. Je finira ce testament par prier l'Académie  
royal de Médecine, dont j'ai concouru à la formation,  
de vouloir bien recevoir et placer dans la salle de ses  
grandes séances habituelles, le beau portrait que  
j'ai dans mon Cabinet, de Visale ce anatomiste  
immortel qu'on croit être du Grand ~~Royaume~~  
J'y joindrai le portrait de M<sup>r</sup> de Lassone premier  
médecin d'roi, président d'honneur perpétuel de la  
société royal de Médecine, qui a prêté la  
création de l'Académie Royal en qui y a ~~con~~

*17/11/32*



un Etablissement la Société royale de Médecine.

26. Et l'Espère aussi que l'Académie royale de Médecine voudra bien accepter une somme de huit mille francs, que je lui donne pour l'emploi à un prix annuel sur l'Anatomie médicale dont j'ai facilité les progrès par mes leçons & par mes Leçons

D'un Autre Testament fait Olographe par Mondet & le Baron Portal en date du Deux Janvier Mil huit Cent trente deux portant la mention suivante  
Emplacé à Paris le quatre Cinq Mil huit Cent trente deux folio 23, verso C. 8 Reçu Cinq francs cinquante Centimes Dixième Compris, signé & aboureny. —

Il a été extrait littéralement ce qui suit: —

25. Je finirai ce testament par prier l'Académie royale de Médecine dont j'ai concouru à la formation de vouloir bien recevoir et placer dans la belle salle de ses grandes séances habituelle

le beau portrait de Pisule Cet anatomiste même  
qu'on croit être du Lotien / \_\_\_\_\_

J'aurais celui de M<sup>e</sup> Delatoune premier  
Médecin de Louis Seize qui a un peu contribué  
à la formation de l'Académie qui lui a succédé

26. J'espère aussi que l'Académie Royale de  
Médecine voudra bien accepter une somme de  
huit mille francs que je lui donne pour  
distribuer un prix annuel sur un sujet médi-  
cal par des dommes d'histoire & Pathologique

Extrait par M<sup>e</sup> Emand Lou  
Henry Jean de St Gilles et son  
Collègue Notaire à Paris Jussif  
des Originaux desdits Testaments  
Olographes timbrés à l'extraordinaire  
et déposés à M<sup>e</sup> Jean de St Gilles  
par Ordonnance de M<sup>e</sup> Le président  
du Tribunal Civil de première  
Instance du Département de la  
Seine Contente en son procès  
Verbal de description desdits  
Testaments en date du \_\_\_\_\_





schwarz

vingt Cinq Juillet Mil huit  
Cent Trente deux, Emregistrée.

De fens



23 juillet 1832

D'un testament fait olographe par Mr le Baron Portal, en date du quinze août mil huit cent trente un, portant la mention suivante : enregistré à Paris le quatre août mil huit cent trente deux folio 23 verso case neuf ; reçu cinq francs cinquante centimes, dixièmes compris. Signé Labourey.

A été extrait ce qui suit :

25 - Je finirai ce testament par prier l'Académie royale de médecine, dont j'ai concouru à sa formation, de vouloir bien recevoir et placer dans la salle de ses grandes séances habituelles, le beau portrait que j'ai dans mon Cabinet, de Vésale, cet anatomiste immortel qu'on croit être du grand peintre Le Titien. J'y joindrai le portrait de Mr de Lassonne, premier médecin du roi, président d'honneur perpétuel de la Société royale de médecine, qui a présidé la création de l'Académie royale et qui y a contribué en établissant la Société royale de médecine.

26 - J'espère aussi que l'Académie royale de médecine voudra bien accepter une somme de douze mille francs, que je lui donne pour l'employer à un prix annuel sur l'anatomie médicale dont j'ai facilité les progrès par mes leçons et mes écrits.

D'un autre testament fait olographe par Monsieur le Baron Portal en date du deux janvier mil huit cent trente deux portant la mention suivante : Enregistré à Paris le quatre août mil huit cent trente deux folio 23, verso C.8. Reçu cinq francs cinquante centimes dixième compris. Signé Labourey.

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

25 - Je finirai ce testament par prier l'Académie royale de médecine, dont j'ai concouru à la formation de vouloir bien recevoir et placer dans la belle salle de ses grandes séances habituelles le beau portrait de Vesale, cet anatomiste immortel qu'on croit être du Titien.

J(y)joindrai celui de M Delassonne premier médecin de Louis Seize qui a un peu concouru à la formation de l'Académie qui lui a succédé.

26 - J'espère aussi que l'Académie royale de Médecine voudra bien accepter une somme de douze mille francs que je lui donne pour distribuer un prix annuellement sur un sujet médical éclairé par les données phisiques & pathologiques.

Extrait par M<sup>e</sup> Armand Louis Henry Péan de St Gilles et son Collègue notaires à Paris soussignés des originaux desdits testaments olographes timbrés à l'extraordinaire et déposés à M<sup>e</sup> Péan de St Gilles par ordonnance de Mr le président du tribunal civil de Première Instance du département de la Seine contenue en son procès verbal de description desdits testaments en date du vingt cinq juillet mil huit cent trente deux. Enregistrée.

Suivent trois signatures illisibles.

Le portrait de Vésale qui se trouve dans la Salle du Conseil, a été légué par Portal à l'Académie de médecine. Il lui avait été offert par un marchand de tableaux qu'il avait guéri d'une maladie grave. On a longtemps cru qu'il avait été peint par Le Titien. Puis il fut attribué à Johann Stevens de Calcar... Plusieurs connaisseurs n'ont jamais su distinguer ses tableaux d'avec ceux du Titien, son maître.

Pourtant, d'après M. Frédéric Chanoit, un expert en œuvres d'art qui a travaillé récemment pour l'Académie, il s'agirait d'une huile sur toile de l'École du 19<sup>ème</sup>. Une copie d'après Calcar. Ce dernier ayant lui-même imité, pour ce portrait, le Tintoret (!). Après avoir interrogé le Conservateur du Musée de Capodimonte, à Naples, qui renferme la collection Farnès, nous n'acceptons pas cette expertise. Et sauf contre-expertise qui viendrait confirmer l'avis de M. Chanoit, nous maintenons que ce tableau est l'œuvre de Calcar.



HST 108x88

**André VÉSALE**, célèbre médecin, naquit en 1524 à Bruxelles. Il était originaire de Wesel, dans le duché de Clèves, fit une étude particulière de l'anatomie, et l'enseigna avec une réputation extraordinaire à Paris, à Louvain, à Bologne, à Pise et à Palerme. L'empereur Charles-Quint et Philippe II, roi d'Espagne, l'honorèrent du titre de leur médecin. le premier surtout eut en lui une confiance particulière. Vésale eut le courage de lui dire, quelques années avant sa mort, qu'il ne devait pas se flatter d'une longue vie ; et « cet avertissement que Charles prit très bien, lui fit avancer, dit Strada, le projet d'abdication et de retraite qu'il avait confié longtemps avant à Saint François de Borgia, et dont il est fait une mention expresse dans son testament fait à Augsbourg dix ans avant sa mort ». anecdotes qui suffisent pour apprécier les fables répandues sur l'abdication de ce monarque. Vésale ayant fait l'ouverture du corps d'un gentilhomme espagnol que l'on croyait mort, et qui était encore vivant, les parents, indignés de l'imprudente méprise de Vésale, lui intentèrent un procès criminel ; et peut-être aurait-il été condamné comme assassin, si le roi d'Espagne, pour les apaiser, ne l'eût obligé de faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. Vésale passa en Chypre et de là à Jérusalem. Le sénat de Venise le rappela pour remplir la place de Fallope, professeur à Padoue ; mais à son retour, son vaisseau fit naufrage, il fut jeté dans l'île de Zante, où il mourut de faim et de misère en 1564, à 58 ans. On a de lui un Cours d'anatomie en latin, sous le titre de *Corporis humani Fabrica*, avec de belles planches, dont les dessins sont, selon quelques-uns, du Titien, et selon d'autres, de Calcar, Bâle, 1543 ; Anvers 1572, in-fol., et Leyde, 1725, 2 vol. in-fol. Cette dernière édition augmentée et corrigée, est due à Boerhaave.

**Johan-Stephen von CALCAR, CALKAR, CALKER ou KALCKAER**, peintre hollandais, né en 1499 à Calkar, dans le duché de Clèves, mort à Naples en 1546. Il est désigné par Vasari sous le nom de **Giovanni Fiamingo** ou de **Giovanni di Calcare**. Sorti de l'école de Jean de Bruges, il se rendit en Italie et resta longtemps à Venise, où il prit des leçons du Titien. Le Titien et Raphaël furent ses modèles dans l'art de la peinture. Il prit tellement leur manière, que les talents de ces grands maîtres semblaient être devenus les siens. Plusieurs connaisseurs n'ont jamais su distinguer les tableaux du disciple d'avec ceux du Titien son maître. Rubens admirait à tel point son talent, qu'il ne se séparait jamais d'un petit tableau de ce peintre, représentant une *Adoration des bergers*, et qui est aujourd'hui au musée de Vienne. Calcar finit ses jours à Naples, où il s'était fixé après avoir longtemps habité Venise. Nous citerons, parmi ses meilleurs productions, outre le tableau déjà mentionné, la *Mater dolorosa*, qui faisait jadis partie de la collection Boisseree, et un excellent portrait d'homme, qu'on voit au Louvre. Les dessins de ce peintre sont à la hauteur de ses tableaux. C'est à lui qu'on doit les magnifiques figures anatomiques qui accompagnent les *Institutiones academicæ* d'André Vésale et, bien qu'il y ait encore des doutes à cet égard, on lui attribue généralement les portraits qui ornent les *Vies des peintres* de Vasari.

*Biographie universelle de Feller.*

Le portrait de François de Lassone, légué par Portal à l'Académie de médecine, a été peint par Joseph-Siffrede Duplessis.

Il est accroché dans la salle du Conseil.



HST 83 x64

**Joseph Marie François de LASSONE**, médecin français, né à Carpentras en 1717, mort en 1788. Fils d'un médecin, il étudia d'abord la chirurgie. Il fit, sous la direction de Morand, des progrès si rapides, qu'en 1738 il partagea avec Lecat le prix proposé par l'Académie de chirurgie, pour l'extirpation du cancer de la matrice. Vers 1741, il se fit agréger à la Faculté de médecine de Paris, et fut admis à l'Académie des sciences avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année. Un jour où il allait disséquer un cadavre, il s'aperçut, au moment d'y porter le scalpel, que le *sujet* donnait quelques signes de vie. Il parvint à le ranimer, et réussit à le rendre à la santé ; mais il fut tellement impressionné par cette aventure, qu'il renonça dès lors aux travaux anatomiques et à la chirurgie, pour se consacrer exclusivement à la médecine. Il acquit bientôt une grande réputation, devint médecin de Marie Leczinska, et, plus tard, premier médecin de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Ne pouvant suffire aux occupations attribuées à cette place, et qui consistaient dans l'examen des remèdes secrets, la surveillance des eaux minérales et médicinales, la connaissance des épidémies, etc., il provoqua la création de la Société royale de médecine, à laquelle incombèrent, dès lors, ces importantes inspections, Lassone s'était beaucoup occupé de chimie et d'histoire naturelle. Il a écrit, sur les résultats de ses recherches, une quarantaine de *Mémoires* qui ont été insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences et dans le *Bulletin de la Société royale de médecine*. On lui doit, en outre, une *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage* (Paris, 1776, in-4°).

**Joseph SIFFREIN DUPLESSIS**, peintre français, né à Carpentras en 1725, mort à Versailles en l'an X. Il montra de bonne heure de rares dispositions pour le crayon et le pinceau. Joseph Vernet, le voyant un jour travailler à Tivoli, lui conseilla vivement de s'attacher au paysage. Duplessis regretta plus d'une fois par la suite de n'avoir pas suivi ce conseil. Le besoin, bien plus que sa vocation, le décida à adopter exclusivement le genre du portrait. Il y excella bientôt, surtout à peindre des hommes. En 1794, il fut nommé administrateur du musée spécial établi à Versailles. Toujours laborieux, on le vit, malgré son âge avancé, se charger des travaux les plus soutenus. En moins d'un an, il restaura une foule de toiles des plus grands maîtres. La surveillance des statues du parc de Versailles lui ayant été confiée ensuite, il trouva (vers l'an VIII) le secret précieux de détruire, sans altérer le marbre, le lichen enraciné dans les pores de celui-ci ; cette découverte fut annoncée dans le *Moniteur* de cette époque. Il nous reste de lui quelques tableaux d'église et un grand nombre de portraits, parmi lesquels on remarque ceux de Mgr d'Inguibert, de Thomas, de Glück, de Franklin, de l'abbé Arnauld, de Marmontel, de Necker et de son épouse, etc., dont quelques-uns ont eu l'honneur de la gravure. Duplessis honore l'école française par sa manière constamment belle et savante. il réussissait à rendre les nuances les plus délicates de la physionomie, et il plaisait également par l'éclat de ses carnations et par une heureuse entente dans la distribution des lumières et des ombres.

*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*

## **LE PRIX PORTAL**

Portal, nous l'avons vu, a légué douze mille francs à l'Académie royale de Médecine, dont les revenus serviront à fonder un prix annuel pour l'Anatomie médicale, ou un sujet médical éclairé par des données physiques et pathologiques.

Les ressources financières liées à ce prix étant arrivées à épuisement, le prix a été remplacé par l'attribution d'une médaille, puis supprimé.

Apparemment, le dernier Prix Portal a été attribué le 13 décembre 1966 au Dr Gérard Duprey, de Tours, pour sa « Contribution à l'étude de la cyclopie ».

## *Deuxième partie*

*Une vie publique réussie*





## LA CARRIÈRE

Dès la première année de son séjour à Paris, Portal lut successivement à l'Académie royale des sciences trois mémoires qui avaient pour objet : le premier, les *Ankiloses*, le deuxième, le *Racornissement de la vessie chez les vieillards*, le troisième, *l'Abus des machines dans le traitement des luxations*. Dans ce dernier mémoire, Portal proteste solennellement contre sa propre invention à l'égard des machines qu'il avait proposée pour la réduction des luxations. Son goût pour la chirurgie et l'anatomie le mit bientôt en rapport avec les chirurgiens les plus célèbres de Paris, et lui valut surtout la bienveillance de Sénac, premier médecin de Louis XV, qui avait commencé sa carrière comme médecin du maréchal de Saxe, et de Lieutaud, qui l'associèrent à leurs travaux ainsi qu'à leur pratique. Toutefois, une circonstance imprévue vint bientôt mettre un obstacle à l'effet de ce puissant patronage : depuis 1694, il fallait être docteur de la Faculté de Paris pour enseigner ou exercer dans cette ville, et Portal s'en était tenu au grade qu'il avait reçu à Montpellier. Il n'y avait d'exception à la rigueur de cette formation que pour les médecins attachés à la famille royale et au premier prince du sang. Sur la demande de Sénac et de Malesherbes, Louis XV nomma Portal professeur d'anatomie du Dauphin, ce qui lui permit de pratiquer la médecine.

C'est dans la petite et triste rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts qu'il donna ses premiers cours d'anatomie, et ses cours lui rapportaient bon an mal an, environ 27 francs par mois. Son logement était même si modeste que la leçon avait lieu dans sa propre chambre, et, quand on venait le voir, il se hâtait de cacher le cadavre dans son alcôve. Certes il y avait loin de ce jeune professeur au baron Portal vu à cinquante ans de distance ; mais on ne doit pas s'en étonner ; il y a des succès qui, ayant commencé par l'estime de dix personnes, ont avec le temps rempli le pays tout entier. A son premier cours, Cuvier n'avait qu'un seul auditeur. Bien souvent encore les cadavres manquaient à l'activité de Portal ; une nuit, il enleva avec ses élèves, dans le cimetière voisin de sa demeure, le corps d'un épicier nommé Lecoq. Cet enlèvement fit grand bruit dans le monde, on cria au scandale à la profession, et ce fut à grand-peine que Portal s'en tira, en prouvant au lieutenant de police, Le Noir, la nécessité d'étudier l'anatomie pour l'étude des maladies.

Peu après, la clientèle de la cour et du monde commença à affluer.

Il se lia avec Buffon et D'Alembert, correspondit avec Franklin, et devint l'ami de la pléiade prodigieuse de jeunes savants qui allaient donner à la France une auréole inégalée, avec Condorcet, Bailly, Laplace, Lagrange, Lavoisier.

En 1769, il fut nommé professeur de médecine au Collège de France, puis membre de l'Académie des Sciences, après la publication d'un *Précis de chirurgie pratique* en deux tomes, qui précéda une énorme *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie* en six volumes, parue en 1770. C'est à cette époque qu'il commença à s'intéresser aux « effets des vapeurs méphitiques dans le corps de l'homme » et le premier rapport qu'il fit à ce sujet, « par ordre de l'Académie des Sciences », date de 1774. A ce moment, la majeure partie de ses travaux était centrée sur la nouvelle discipline médicale qui devait devenir l'anatomie pathologique.

Portal avait été très influencé par les travaux de Morgagni et il consacrait tous les moments que lui laissaient sa clientèle et son enseignement à amasser des références et des documents sur les données de cette nouvelle science. S'il pratiquait l'anatomie et s'intéressait à la chirurgie, bravant les préjugés de la vieille médecine, c'était bien pour chercher à approfondir la connaissance des lésions constatées dans les états morbides.

Voltaire déjà disait de lui : « *Il consulte la mort pour prolonger la vie !* ».

Alliant les exigences de son ambition et l'intérêt qu'il portait à ce nouvel aspect de la médecine, il réussit en 1777 à se faire nommer, grâce à l'appui de Buffon, à la chaire d'anatomie du Jardin du Roi.

Le voilà donc, à 35 ans, titulaire de deux chaires à Paris ! Il ne va pas s'arrêter là. Tout en compulsant des documents qui lui permettent d'écrire un mémoire sur la rage, et un autre sur le rachitisme, il continue à donner des soins aux grands de ce monde, et à se faire nommer médecin du comte de Provence, qui le prend en affection. Ce prince ne l'oubliera pas lorsque, près d'un demi-siècle plus tard, il rétablira la monarchie légitime.

Dans les années qui suivirent, sa célébrité et sa faveur ne font que croître. « Toujours d'une extrême politesse, sachant se faire tout à tous, il ne heurte ni les hommes, ni les usages, ni les opinions régnantes, mais la grande ambition qui l'anime ne l'empêche pas de garder toujours sa modération et sa dignité ».

En 1788, il obtient le plus grand honneur auquel pouvait prétendre un médecin sous la monarchie, la croix d'or émaillée de blanc, cantonnée de quatre fleurs de lys entre ses huit pointes, de l'Ordre de Saint-Michel. Et le large ruban de soie noire moirée lui donne droit au titre de chevalier.

Mais il va devoir terrasser bien d'autres dragons que celui qui figure au cœur du vénérable insigne créé par Louis XI, car les années qui viennent sont terriblement dangereuses pour les favoris du régime qui s'écroule.

Son caractère souple va savoir, quand il le faudra, « mettre un peu d'huile à la girouette », d'autant plus qu'il montre une sagesse peu commune en limitant son activité à celle d'un « bon et honorable médecin », toujours disposé à « médicamenter les uns et les autres », faisant aimablement la balance entre Royalistes et Révolutionnaires, entre Girondins et Jacobins.

En 1792, il publie deux gros volumes sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire, et il continue toujours des recherches anatomiques et physiologiques qui sont fort estimées.

Aussi, lorsque la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) fonda l'Institut de France, Portal en fut nommé membre dans la classe des sciences qui devait reprendre ensuite la place de l'ancienne Académie Royale.

Il put poursuivre son enseignement au Collège de France, qui n'avait pas été touché par la Révolution, ainsi qu'au Muséum qui prit en 1793 la succession de Jardin du Roi.

Après l'intermède du Directoire, l'avènement du Consulat, vite suivi par la proclamation de l'Empire qui vint donner aux milieux universitaires et scientifiques un lustre comparable à celui de la fin de l'Ancien Régime. Portal fut nommé membre de la Légion d'honneur et créé chevalier de l'Empire.

Mais bientôt les événements vont à nouveau se précipiter. C'est la chute des Aigles et le retour des Bourbons.

Alors Portal reprend son titre de chevalier de Saint-Michel et retrouve après vingt-cinq ans les fonctions de premier ministre consultant du roi que lui rend Louis XVIII, ravi de retrouver le médecin philosophe et souriant de ses jeunes années. Il poursuit ses cours qui sont devenus très populaires parmi les étudiants. L'un d'entre eux, qui s'appelait Dussi, et était originaire du Languedoc, publia en son honneur toute une série de poèmes un peu burlesques mais pleins d'affection.

Célébrant « le sauveur des asphyxiés », il écrit :

*« Donnez chaque dix jours à votre bienfaiteur  
Vous tous que sa main tutélaire  
Sauva d'un trépas imposteur ! »*

Et certainement le vieux chevalier fut heureux du rappel fait par Dussi de leur petite patrie commune.

*« Des honneurs qui sur toi fondent à flots brillants  
Gaillac avec transport voit grossir les torrents. »*

De même, le bon étudiant gascon console le vieux maître de son extinction de voix :

*« Celui de qui la voix sonore  
A l'oreille tonna longtemps  
Éveille le génie encore  
Au bruit de ses muets accents. »*

Enfin il dédie un long poème en langue d'oc : « A Mousson Portal, medeci d'al Rei ».

Une grande mission va lui être confiée par le roi ; il doit rétablir l'unité entre les sociétés rivales, le Cercle Médical et la Société de Médecine de Paris, qui se voulait seule héritière de la Société Royale et de l'ancienne Académie de Chirurgie. Et par une solution qui dépasse les vœux les plus secrets des uns et des autres, il prépare avec le Souverain la résurrection des savantes Compagnies qui ont sombré dans la tourmente, ou plutôt leur regroupement, dans ce qu'aucun n'ose espérer, une Académie Royale de Médecine.

Pendant plus de douze ans, Portal va donner ses dernières forces à la mise au point de l'illustre Institution.

Mais son aspect physique est devenu fantasmagorique. Il porte un habit noir carré de très ancienne mode, à manches rondes, à collet étroit. Son jabot, sa culotte courte, ses souliers à boucles d'or, sa perruque poudrée à frimas, tout rappelle le siècle passé.

Et de plus sa maigreur extraordinaire, sa pâleur, la fixité de son maintien sur ses jambes débiles et osseuses, sa voix éteinte enfin le font prendre par certains malades pour un personnage de l'autre monde. L'un d'eux s'écrie en le voyant : « *Fantôme que me veux-tu ?* » Certains s'étonneront de le voir encore courir à la Cour et à l'Académie, avec son visage décrépi, son corps chancelant, et une sonde dans la vessie.

Pourtant, à 85 ans, Portal publie encore un important ouvrage sur l'épilepsie et un autre sur l'hydropisie. Jamais, disait-il, on ne devait « *s'endormir sous l'édredon de sa réputation* ».

Après la mort de Louis XVIII, il reste premier médecin de Charles X, qui le crée baron.

Il eut sa dernière grande joie en novembre 1829, lorsqu'il reçut la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Il meurt le 23 juillet 1832.

Il avait, dit un chroniqueur, 90 ans 6 mois et 18 jours, et... 80 000 livres de rente.

La ville de Gaillac, dans le Tarn, décida que la rue Saint-Pierre, où il était né, porterait désormais son nom.



## LA CLIENTÈLE

**M**algré ces appuis, comment *le fils d'un petit apothicaire de Gaillac*, ainsi que Portal le disait de lui-même, a-t-il pu parvenir si loin et si haut ? Comment né, perdu dans une petite ville de province, a-t-il franchi les difficiles degrés qui séparent l'obscurité d'un succès éclatant ? Comment a-t-il fait pour devenir premier médecin de deux rois de France, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Jardin des Plantes, président d'honneur perpétuel de l'Académie de médecine, écrire de nombreux ouvrages, acquérir une grande réputation, un nom européen... et laisser quatre-vingt mille livres de rente ?

Voulez-vous trouver la solution d'un pareil problème ?

Eh bien ! cherchez-la dans les qualités mêmes de Portal. Dans sa volonté ferme, arrêtée, inflexible de s'élever, dans son obstination laborieuse, dans son savoir, sa prudence, son habileté, enfin dans l'art de connaître les hommes et de les faire servir à son avancement. La fortune lui fut favorable, mais il faut convenir qu'il provoqua ses faveurs avec esprit, adresse et activité. Car tout homme fait son destin plutôt qu'il ne le reçoit, et Portal en est un insigne exemple ; sa vie, ses travaux, ses succès le démontrent invinciblement.

Le vieux, le riche et l'élevé Portal est loin d'avoir toujours joui de ces deux derniers avantages. Sa clientèle eut d'abord beaucoup de mal à se former et différentes raisons l'empêchaient de publier dans son printemps des ouvrages capables de lui faire une réputation, après laquelle il soupirait d'autant plus ardemment qu'autant il était fortuné à la fin de sa vie, autant il était pauvre alors. Le charlatanisme fut le moyen que Portal adopta. Cette pratique a donné lieu à bien des légendes et à maintes anecdotes.

Le Docteur P. J. Cabarès de Saint-Malo, dans le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, du 1<sup>er</sup> mai 1870, prétend que « Portal, convaincu que le charlatanisme procure facilement le succès, ne craignit pas de l'employer au début de sa carrière. Il racontait lui-même dans ses leçons, les moyens qu'il avait mis en usage pour se faire connaître. Il envoyait à deux ou trois heures du matin, son domestique avec une voiture, dans une des belles rues du faubourg Saint-Germain ou de la Chaussée-d'Antin. l'adroit domestique frappait à la porte de tous les hôtels, réveillait les portiers, et leur disait avec vivacité : « avertissez promptement M. Portal que je viens le chercher avec une voiture pour se rendre chez le Prince un tel, qui se meurt... - Je ne connais pas M. Portal, disait le portier. - Comment, vous ne connaissez pas le plus habile Médecin de Paris, qui demeure dans telle rue ? - non. - Cependant, je viens de chez lui ; on m'a dit qu'il était dans votre hôtel près d'un malade. - Il n'y a pas de malade ici. - Ah ! pardon, je ne suis trompé de numéro... »

Et il allait plus loin, répétait la même scène.

Le lendemain, tous les portiers en balayant le devant de l'hôtel, se racontaient le réveil de la nuit. l'un disait : « il faut que ce soit un médecin bien savant, car le domestique venait de très loin. - Comment s'il est savant, disait l'autre : c'est le Médecin des Princes. » Des portiers, les propos allaient aux femmes de chambre, de celles-ci à leurs maîtresses ; et au premier malaise, à la première vapeur, on appelait le fameux Docteur, qui ne manquait pas de se montrer reconnaissant envers ses protecteurs d'antichambre.

*Biographie des médecins français vivants et des professeurs des écoles, par un de leurs confrères, docteur en médecine. Paris 1826.*

Vanté aussi par ses nombreux élèves, qui proclamaient de toutes parts son nom et ses succès. Bientôt il ne manqua plus rien à sa juste ambition comme professeur et comme praticien. C'est ainsi que d'un vol rapide il alla droit à la fortune, à cette fortune, d'ailleurs, qu'aucune activité scientifique n'eût pu lui disputer. Portal aura pour amis les hommes qui étaient à la tête de la profession médicale à Paris, tels que Bouvart, Bordeu, Cabanis, Charles-Leroy, Dubreuil. « L'hommage que de tels hommes rendaient aux lumières de Portal, en les invoquant pour leurs malades, lui donnaient dans le public, une autorité qu'on eût refusée à sa jeunesse, ou plutôt à cet air de jeunesse qu'il a conservé si longtemps ».<sup>1</sup>



Pendant soixante ans, Portal s'est consacré à des travaux scientifiques ; il n'a pas publié, dans cet intervalle de temps, moins de quarante volumes. L'anatomie, l'hygiène publique, la pathologie, furent l'objet de ses laborieuses recherches. Il trouva encore le temps de satisfaire à une clientèle aussi nombreuse que choisie.

La carrière de praticien de Portal peut être reconstituée grâce à deux sources d'informations : la première, ce sont ses propres ouvrages. Expliquons nous sans tarder.

Un heureux hasard faisait découvrir, dans un traité de Portal, l'« observation » du cul-de-jatte Couthon, auquel il avait été appelé à donner des soins. Ils firent l'objet d'une étude pour élucider ce cas complexe.

Continuant à parcourir les œuvres du médecin, on a le droit d'être étonné avec nos conceptions actuelles, de voir livrées à la publicité les maladies et infirmités de personnes encore vivantes, sans soulever leurs protestations. Portal s'en est expliqué dans une note<sup>2</sup> que nous n'avons vu nulle part rapportée :

*« A l'imitation de nos plus grands médecins, anciens et modernes, j'ai eu, dit Portal, le soin de donner le nom et quelquefois d'indiquer la demeure des personnes qui ont fait l'objet de mes observations tant de celles dont le traitement a été heureux, que de celles qui ont fait l'objet de quelques recherches anatomo-médicales, mais toujours avec leur consentement et celui de leurs parents (sic). Cette sorte de citation nous a paru utile pour plusieurs raisons. »*

Cela revient à dire que le secret professionnel n'existait, pour ainsi dire, pas ; et qu'il fût question de phtisie pulmonaire, voir de syphilis, les vieux auteurs n'hésitaient pas à imprimer tout vif dans leurs recueils le nom du patient, accompagné de tous ses titres et dignités.



Sénac le prit sous sa protection et lui confia tout d'abord la rédaction de son *Traité sur la structure du cœur*. Le 15 mars 1767, l'autopsie de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, veuve depuis le 20 décembre 1765, et morte à 36 ans, fût confiée à Portal. Elle fut pratiquée en présence de Sénac, de Lassone, Bouillac, de La Breuille, de Vernage, de Lieutaud, Bourdelin, Petit, Tronchin, de La Martinière, de Pibrac, de Chavignac, d'Audirac, d'Andouillé, de Lousteneau père et fils, de Boiscaillaud, de Hévin, premier chirurgien de la défunte. Pour le mettre à l'abri des envieux et éviter qu'il ne soit obligé de soutenir une seconde thèse devant la Faculté de Paris, il le fit nommer par Louis XV, à la demande de Buffon, professeur d'anatomie du Dauphin, le futur Roi alors âgé de douze ans.

1 - Pariset.

2 - *Mémoire sur la nature et le traitement de plusieurs maladies*, par Antoine Portal, t. V, note des pp. 7-8.

En 1769, il avait alors 27 ans, il fut choisi comme médecin par le comte de Provence ; il resta attaché au service de ce Prince jusqu'à l'émigration, c'est-à-dire pendant une période de 22 ans.

Durant la Terreur, il fut réquisitionné le 2 floréal an II, par le Comité de Salut public « pour continuer ses soins à l'humanité ». La « protection » du Conventionnel Couthon, paralysé des jambes, et du ministre de l'Intérieur Rolland, dont il était le médecin, lui valurent de ne pas subir un sort tragique

Il devint, en 1818, le Premier Médecin du Roi. Ce poste lui avait échappé sous Louis XVI quand fut préféré Le Monnier, mais Louis XVIII se souvint de lui et l'attacha à sa personne.

Sous Louis XVIII comme sous Charles X, la maison médicale représentait une lourde dépense. Elle se composait :

d'un premier médecin	30,000 fr.
d'un premier chirurgien	20,000 fr.
d'un médecin ordinaire	12,000 fr.
d'un chirurgien ordinaire	10,000 fr.
de quatre médecins par quartier	12,000 fr.
Total	84,000 fr.

Après la Révolution de 1830, Portal demanda résolument une audience au roi Louis-Philippe : « Sire, lui dit-il, je viens prendre vos ordres pour composer votre maison médicale - J'ai mon médecin, répondit le roi ; le docteur Marc a ma confiance depuis un grand nombre d'années. - M. Marc est un homme fort capable, répondit Portal, nous le comprendrons dans votre maison médicale. - Mais, dit le roi, je ne veux pas de maison médicale, et je ne veux pas d'autre médecin que M. Marc. - Eh bien ! Sire, conservez donc M. Marc ; mais je vous demande la survivance. » Portal avait alors quatre-vingt-huit ans.

Le docteur Véron, qui fut directeur de l'Opéra et fondateur du *Constitutionnel*, où parurent notamment les *Causeries du lundi*, de Sainte-Beuve. écrit qu'en « bouquinant le long des quais » il avait eu la chance inespérée de mettre la main sur de petits cahiers de papier très grossier « ressemblant au livre de dépense d'une cuisinière ». Ce n'était rien de moins que les carnets de visite du docteur Portal, depuis l'an 1788 jusqu'en 1812. Ces « pages vivantes de l'histoire contemporaine » étaient, en partie, de la main de Portal, en partie de la main d'une domestique, si on en juge par l'orthographe. Louis Véron en fit une analyse sommaire dans un livre qui eut pas mal de vogue à son époque : les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (Librairie nouvelle. Paris 1835),

Ces carnets nous révèlent maints détails intéressants :

A la fin de chaque année, Portal faisait de sa main l'addition du produit de ses visites :

1781 (Portal avait alors 39 ans)	16,364 fr.
1785	31,226 fr.
1786	34,087 fr.
1787 (premier semestre)	23,004 fr.
1788	43,218 fr.
1790	30,766 fr.
1793 (premier semestre)	12,637 fr.
1809	29,319 fr.

D'après ces carnets, Portal faisait payer ses visites de six à douze francs, ses consultations de vingt-quatre à quarante-huit francs. Cependant on voit figurer parmi ses clients des nymphes qui ne payaient chaque visite que trois francs.



Il pouvait se flatter d'avoir eu pour clients, de 1790 à 1793, tout ce que l'ancienne France comptait d'illustrations :

Les princes et princesses de Condé, de Montmorency, de Montbarrey, de Broglie, de Chalais, de Revel, de Chimay, etc.

Les ducs et duchesses de Bourgogne, de Chaulnes, de Luynes, de Charrost, Beauvilliers, de Berwik, de Caylus, de Villequier, de Boufflers, de Lauzun, de Montbazou, d'Uzès, de Crussol, de La Vallière, de Béthune, de Charost, de Mortemart, de La Rochefoucauld, de Liancourt, de Fleury, de Bouillon, de Nivernais, de Rohan, de Stainville, d'Aiguillon, de Doudeauville, d'Estissac, de Narbonne, de Lévi, de Châtillon, etc.

Les marquis ou marquises de Villette, de Janson, d'Avaray, de Tavannes, de Tourzel, d'Autichamp, d'Asfeld, Duguesclin, de Louvois, d'Aumont, de Bassompierre, de Maison-Rouge, de Genlis, etc.

Les comtes ou comtesses de Barral, de Montausier, de Damas, de Graves, de Roye, de Caraman, de Choiseul-Gouffier, de Choiseul-Beaufré, de Lameth, de Mérode, d'Egmont, de Vintimille, de Sully, de Beauharnais, de Maurepas, de Montmorin, de Polignac, etc.

Les ministres de Miromesnil, garde des sceaux, Vergennes et Lacroix.

Dans la haute magistrature, le premier président Molé, le président Gilbert de Voisins, etc.

Des grands parlementaires, comme Lefèbvre et d'Ormesson.

Un grand nombre d'archevêques et d'évêques et de membres distingués du clergé, comme le cardinal de Bausset et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont.

Le maréchal duc de Croy et les maréchaux de Fitz-James, de Mouchy, de Noailles, de Byron, de Mirepoix, d'Estrées, de Beauveau et sa sœur. Le général Clauzel.

Mmes d'Enragues, Melle Morand, belle-fille du chirurgien Morand ; la fille de Berthier, intendant de Paris, qui fut si ignominieusement massacré ; les savants Buffon, d'Aubenton et le naturaliste Leroy ; Marie-Joseph de Chénier, le frère du poète mort sur l'échafaud, etc.

Mesmer, dans son « *Précis historique* », nous raconte qu'un jour il vit venir à sa consultation un personnage qui lui fut annoncé comme Président d'une Cour souveraine, et qui portait le costume des gens de robe. Ce dernier le consulta sur ses maladies, et l'accabla de questions précises. Après son départ, Mesmer apprit que c'était Portal qui avait voulu prouver qu'il ne possédait aucun des talents dont il se vantait, puisqu'il avait cru à la maladie de son visiteur.

La colonie étrangère est représentée sur cette liste de choix par des diplomates éminents ; le prince de Reuss ; le ministre de Saxe ; le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne ; M. d'Ossun, ministre d'État ; l'ambassadeur de France à Berlin, et notre ancien ambassadeur en Portugal ; le comte de Guernès, ambassadeur d'Espagne en Suède ; les ambassadeurs d'Angleterre, de Sardaigne, de Venise, de Suède ; le nonce du Pape ; les princes de Salerne, de Tarente, de Monaco. Colonna, Rospigliosi, la comtesse Potoska, Soltikoff, le baron de Grimm, le duc de Saxe-Gotha, le vidame de Vassé, etc.

Turgot, le marquis de Caracciolo, le fils du vicomte de Noailles, la sœur de Malesherbes comptèrent au nombre des clients de Portal. Sommes-nous certains de n'en pas oublier ?

Une particularité à signaler, et qu'un des biographes de Portal a justement relevée : son livre sur la phthisie, édité en 1792, porte l'indication du calendrier révolutionnaire, « l'an premier de la République française ». Bien que publié à la veille de la Terreur, « l'auteur

Aujourd'hui vingt neuf septembre 1821  
 à deux heures vingt cinq minutes de la soirée  
 S. A. M. Madame la Duchesse de Berry  
 est accouchée d'un prince bien constitué  
 et bien portant.  
 Leurs Altesses Royales sont dans  
 le meilleur état.  
 Au Palais des Tuileries, à 4 heures du matin.

Portal, Albert, Distel  
 Guérin ~~Distel~~  
 Decreux  
 Non Dupuy  
 Decreux accoucheur

« Aujourd'hui vingt neuf septembre 1821 à deux heures vingt cinq minutes de la soirée S.A.M. Madame la duchesse de Berry est accouchée d'un prince bien constitué et bien portant.

Leurs Altesses Royales sont dans le meilleur état.

Au Palais des Tuileries, à 4 heures du matin .

Ont signé :

Portal, Albert, Distel

Guérin, 3 signatures illisibles et Decreux, accoucheur

n'en met pas moins une sorte d'ostentation à étaler les noms et les titres des nobles clients qu'il a soignés, et dont plusieurs sont des personnages historiques ». A ceux que nous venons de citer, il convient d'ajouter : Mme de Gisors, belle-fille du maréchal de Belle-Isle ; M. de Chaponnois, chevalier de Malte ; l'abbé de Puysegur ; M. de Broglie, évêque de Noyon ; Mme de Choiseul-Gouffier, ambassadrice de la Porte. Dans cette aristocratique réunion, on éprouve quelque étonnement à rencontrer Melle Langlois « célèbre danseuse de l'Opéra », et « Mme du Barry, la jeune, l'une des plus belles personnes de son temps » ; sans doute s'agit-il de la seconde épouse de Jean du Barry, l'aventurier sans scrupules qui avait « lancé » la fameuse Jeanne Bécu, devenue plus tard la maîtresse du Bien-Aimé. Et aussi, M. et Mme Necker, de d'Alembert ; des actrices Contat et Clairon, de l'acteur Dagincourt, etc.

Comme on le voit, noblesse, clergé, haute magistrature, monde de la politique, de la science, des arts et de la galanterie, sont représentés dans cette sélection.

Dans son roman totalement autobiographique « *Vie d'Henri Brulard* », Paris. Charpentier. pp 240-241, publié après sa mort en 1890, Stendhal écrit :

... Toutefois, le premier aspect de Paris me déplaisait souverainement.

Ce déplaisir profond et ce désenchantement me rendirent, ce me semble, assez malade. Je ne pouvais plus manger.

M. Daru me fit-il soigner dans cette première maladie ?

Tout à-coup, je me vois dans une chambre, au troisième étage, donnant sur la rue du Bac, on entrait dans ce logement par le passage Sainte-Marie.

Il faut que je fusse bien malade, car M. Daru père m'amena le fameux docteur Portal, dont la figure m'effraya ; elle avait l'air de se résigner en voyant un cadavre. J'eus une garde, chose bien nouvelle pour moi.

J'ai appris depuis que je fus menacé d'une hydropisie de poitrine. J'eus, je pense, du délire et je fus bien trois semaines ou un mois au lit..

...

communiqué par Humbert de Villoutreys

Le Maréchal de Castellane dans son *Journal*, rapporte l'anecdote suivante :

Avant la Révolution, Portal était Médecin de la Duchesse de Chabot. Un jour qu'elle était au lit, sa femme de chambre avait laissé une de ses chemises sur un fauteuil. Dans ce temps là, on portait des culottes à brayettes, dont Portal a conservé l'usage jusqu'à sa mort et qui sont devenues à la mode en ce moment. Assis sur cette chemise, il se persuada que c'était la sienne qui sortait de sa culotte. Le voilà mettant son chapeau devant la brayette et travaillant de toute sa force pour faire entrer le plus déceimment possible dans ses culottes la chemise de la Duchesse de Chabot. A force de travail et de soins il y parvint, l'emporta et n'osa jamais la renvoyer. La Duchesse de Chabot s'en était aperçue, mais, très timide, elle n'osa pas lui en ouvrir la bouche.

20 février 1823 - La princesse Louise de Condé, supérieure du couvent du Temple, est tombée malade ; le duc de Bourbon est venu la voir. Les journaux assurent que la présence de son frère a ranimé la princesse. Le vieux médecin Portal raconte fort drôlement que les sinapismes qu'il a mis ont produit cet effet. On n'a pas voulu lui laisser voir les jambes de Madame Louise, sous le prétexte que le médecin de la Maison, le docteur Bailly, avait seul ce droit. M. Portal, à son arrivée, a trouvé ce médecin en prière avec les religieuses et ne faisant rien à la malade.

*Extrait du « Journal du maréchal de Castellane »  
1804-1862, tome deuxième. P. 20  
à Paris, chez E. Plon, Nourrit et Cie.*

A l'époque de sa plus brillante renommée, et alors qu'après bien des ruses, bien des stratagèmes qui n'étaient pas exempts de soucis, il était parvenu à tenir le haut du pavé de Paris, une vieille comtesse anglaise lui envoya, en toute hâte, sa voiture, au milieu d'une nuit froide et pluvieuse, avec invitation très pressante de passer de suite à son hôtel pour mettre fin à une parturition excessivement laborieuse.

Portal, muni de sa trousse et de son forceps, monte vite dans le carrosse. Dix minutes après, il descendait dans l'avant-cour d'une des plus somptueuses demeures du faubourg Saint-Germain. A peine s'est-il fait annoncer qu'une vieille milady, toute éplorée, se précipite au devant de ses pas, lui serre avec une vive émotion les mains, et le prie respectueusement de lui pardonner son irrévérence et sa douleur, le suppliant à chaudes larmes d'arracher, de suite, à une mort trop certaine, sa chère levrette Alba. Cet animal venait, à l'instant même d'accoucher, dans des convulsions horribles, de deux trop gros enfants : elle n'était pas délivrée et se trouvait en proie à une violente attaque de nerfs.

Le premier mouvement du célèbre médecin, comme on doit bien le penser, fut un mouvement d'indignation. « Quoi ! se dit-il, tout bas, en se mordant les lèvres, encore une mystification. »

Cependant, la douleur de la Comtesse paraissait si naturelle, que Portal se rappela les exigences parfois si ridicules de certaines clientes, et n'eût plus devant les yeux que le prix de ses honoraires. Vite, on l'introduit dans une chambre bien close, et là, il voit étendue devant un bon feu et sur un doux édredon, une charmante levrette de la plus pure blancheur, prise en effet, de convulsions éclamptiques.

Auprès d'elle et, sur un sofa, une mistress, aux yeux compatissants, tenait dans son giron deux lévriers naissants, blancs comme de la neige, qu'elle lavait à l'eau de savon - Plus de surprise, plus d'indignation... Jetant alors des yeux attendris sur l'excellente comtesse :

« Je pardonne, Madame, vous avez été imprudente ; pardonnez-moi cette vérité de langage. Vous aurez mis votre délicate levrette, en rapports d'amour, avec un trop gros lévrier - Oui, Docteur, vous devinez juste ; mais c'est la faute de mon cocher, avec un monstre de lévrier. »

Portal fit placer la pauvre levrette dans un grand bain tiède ; sa blanche mais douloureuse tête fut soutenue mollement au-dessus du bain par sa tendre maîtresse ; lui-même ne dédaigna pas d'éponger cette tête d'albâtre avec de l'eau froide ; cependant, comme la délivrance se faisait attendre bien impatiemment, malgré cette sédative médication, une pince en argent fut accrochée à la portion apparente du placenta, et, à l'aide de douces tractions et au milieu des sanglots de la comtesse, Portal mit promptement fin à l'opération. Les convulsions cessèrent, et le docteur, qui savait son monde, profita de l'instant où la reconnaissante levrette léchait tendrement les mains de son heureuse maîtresse, pour demander une plume, de l'encre et du papier ; il formula un breuvage anodin, et en même temps une note d'honoraires moins anodine, qu'il eut le soin d'acquitter. La Comtesse lut cette note ; ses yeux parurent un peu surpris ; mais ils conservèrent leur fierté.

Vingt-cinq louis en or bien sonnante furent à l'instant enveloppés de papier, et remis avec courtoisie, dans la main du Docteur. Le fin Portal salua profondément ; mais au moment où la porte se fermait sur ses pas, il crut entendre ces courtes mais vives paroles : « Voici, Mistress, une opération qui me coûte un peu cher... - Yes, beloved countess, mais c'est le célèbre Docteur Portal... - Maudit cocher ! Monstre de lévrier... »

Portal fit une cinquantaine de visites, d'octobre 1785 à juin 1786, au cardinal-prince de Rohan, Grand Aumônier de France, détenu à La Bastille pour l'Affaire du collier de la Reine. C'est surtout en décembre 1785, que le cardinal fut malade et son état alarmant nécessita paraît-il, parfois, jusqu'à trois visites de Portal dans la même journée. Quoiqu'il en soit, le Cardinal guérit, et Portal publia plus tard son observation dans un de ses ouvrages. Portal jouit d'un très grand crédit auprès de son éminent malade. Les chansonniers firent circuler, dès janvier 1786, des couplets se rapportant à cet événement ; citons seulement celui qui vise Portal :

*L'intrigant médecin Portal  
Nous a rendu le Cardinal ;  
Il l'a bourré de quinquina.  
Alléluia.*

En 1788, Portal fut appelé à Versailles auprès du Dauphin ; il reçut pour cette consultation deux cent quarante francs. Portal était alors médecin consultant de *Monsieur*. Le premier médecin du roi était Lassone.

On trouve des renseignements inattendus sur ces mêmes carnets, comme le suivant : « La Princesse Charlotte de Lorraine ouverte, quarante-huit francs. » Cela nous indique le prix d'une autopsie princière, à la fin de l'avant-dernier siècle.

La Révolution étant survenue, Portal fut menacé, en raison de ses nombreuses relations avec la Cour et la noblesse. Néanmoins, la correction de son attitude lui fit éviter des complications graves et une Réquisition du Comité de Salut public, datée du 2 floréal, An II, requiert Portal « pour continuer ses soins à l'Humanité ». Cette pièce, aussi précieuse que curieuse, est signée des cinq Membres du Comité : Barère, Billaud-Varenne, Carnot, Collot-Dherbois, Couthon. Nous la reproduisons ci-contre.

Dans l'éloge de Vicq d'Azyr, Lemontey rapporte que Portal donnait des soins au célèbre Conventionnel Couthon. Il se rendait fréquemment auprès de son malade atteint de paralysie des membres inférieurs. Le farouche despote savait, à l'occasion, prendre une voix douce et amicale et, un jour que Portal avait eu avec lui une longue conversation, il crut pouvoir lui proposer, pour un devoir d'utilité publique, son confrère Vicq-d'Azyr. Ce nom, déchaîna, chez Couthon, un accès de rage immédiate : « Quoi donc, s'écria-t-il, est-ce que ce scélérat existe encore ? » Portal tenta de réparer sa bévue, mais il fut interrompu par ces mots menaçants : « Inutile. nous connaissons le traître ; nous savons qu'il faisait la correspondance de la Reine. » Portal n'eut d'autre ressource que de faire avertir immédiatement Vicq-d'Azyr du danger qui le menaçait, ce qui lui permit de se mettre à l'abri des recherches.

Sur les carnets de 1793, on ne voit guère figurer que les débris de l'ancienne clientèle aristocratique de Portal. Les titres sont supprimés et remplacés par Monsieur et Madame. Portal n'a pas été jusqu'à l'adoption de Citoyen et Citoyenne.

Parmi les malades qu'il soigna pendant la longue tourmente, on trouve le pauvre Camille Desmoulins et sa femme, l'innocente Lucile, victimes à la fois de leurs idées extrémistes et de la révolte qui finit par les opposer avec Danton en avril 1794, au sinistre trio composé par Robespierre, Saint-Just et Couthon, avant d'être, à son tour, traîné sur un brancard sous le couperet du 9 thermidor.

Le boucher Legendre, cet illettré sanguinaire et redoutable, curieusement devenu peu à peu le défenseur des prêtres, des aristocrates ou simplement des malchanceux « encagnés dans les prisons » fut lui aussi un client d'Antoine Portal qui le soigna jusqu'à sa mort le 31 décembre 1797.

*N° 57.*

ÉGALITÉ.



LIBERTÉ.

GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

RÉQUISITION  
DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Paris, le 2 floréal l'an deuxième  
de la République une et indivisible.

LE Comité de Salut public, en vertu du Décret du 27  
Germinal, concernant les mesures de police générale de,  
la République, requiert le Citoyen *portal médecin pour continuer*  
*son service à l'humanité*  
~~Pour être employé~~

Les Membres du Comité de Salut public,

*Barère* *Collot-Dherbain* *Lathion* *Carnot*  
*Billaut*

Sur un des carnets de cette même année, on trouve le nom de Dupont le Constituant, et celui de Madame Roland. Ce carnet indique, pour l'année 1793, près de vingt-cinq mille francs de recettes.

Mais tous ces clients compromettants ne devaient pas entraîner trop d'ennuis pour le ci-devant médecin, dont la finesse et la prudence s'alliaient à un légitime souci de faire valoir son absence de compromissions politiques. Il avait soin de faire entendre « qu'il n'avait jamais profité de sa haute position que pour faire le bien », et que les travaux qu'il poursuivait suffisaient à remplir son existence... Oui, il lui fallut, pour conserver sa tête sur les épaules, manœuvrer avec habileté !

Quand la période révolutionnaire eut cédé sa place, Portal continua de travailler.

Pourtant Portal n'a pas été à l'abri de certaines réflexions de hauts dignitaires de la Cour qui lui reprochaient d'avoir soigné des Jacobins et d'avoir accepté les faveurs de Bonaparte. Alors il leur répondit avec esprit, comme par exemple au duc de Duras : « *Passez-moi Carnot et Cambacérès en faveur de Pie VII.* » Car il avait donné ses soins au vieux pontife prisonnier de Napoléon.

Sous le premier Empire encore, Portal gardera sa situation de grand consultant, mais il ne réussit pas à être attaché au service de la maison impériale. Il eut néanmoins des clients de marque, comme le maréchal Masséna, la princesse Borghèse, la duchesse d'Abrantès ; et hors de France, des personnages importants, tels que le roi d'Espagne Charles IV, le cardinal Caprera, etc., l'honorèrent de leur confiance.

A la Restauration, Louis XVIII le nomma son premier médecin consultant ; et le 23 octobre 1818, Portal réalisait le rêve de sa vie entière en devenant Premier médecin du Roi ; il avait alors 80 ans. Le roi lui témoignait une estime toute particulière, dont Portal usa pour faire créer l'Académie de Médecine. Il en fut, de fondation, désigné comme Président d'honneur perpétuel. Après la mort de Louis XVIII, il fut aussi le premier médecin de Charles X. Portal vécut dans l'hôtel qu'il avait acheté rue de Condé n° 12.

Il mourut le 23 juillet 1832.

## PUBLICATIONS

Depuis sa thèse de bachelier en médecine, en 1764, jusqu'à son dernier ouvrage qui portait sur *la nature et le traitement de l'épilepsie*, en 1827, les travaux scientifiques de Portal comprennent tantôt des « *Observations sur...* », ou des « *Instructions à propos de...* ». Tantôt des ouvrages d'anatomie, d'anatomie pathologique, de médecine opératoire ou de pathologie expérimentale.

Ses « *Observations sur la nature et le traitement de...* » sont consacrées pour beaucoup à l'Académie des sciences.

Ses « *Instructions à propos de...* » sont publiées sur l'ordre du gouvernement et souvent imprimées aux frais du Pouvoir pour exprimer aux médecins et au public certains problèmes de santé qui les intéressent. Ces publications sont souvent traduites en italien, en allemand, en espagnol.



Portal a publié les ouvrages suivants :

I. *Dissertatio medico-chirurgica generalis luxationum complectens*, Montpellier 1764, in-4°

II. En 1769, il fut nommé professeur de médecine au Collège de France, après la publication d'un *Précis de chirurgie pratique, contenant l'histoire des maladies chirurgicales et la manière la plus en usage de les traiter, avec des observations et remarques critiques sur divers points*, Paris, 1768, 2. vol. in-8°. Cet ouvrage était illustré de nombreuses figures. Portal y avait traité avec beaucoup de faits se rattachant à la physiologie et à l'anatomie, en les expliquant parfois d'une façon toute personnelle et originale, qui constituait un progrès considérable par rapport aux vues de l'époque. C'est ainsi, par exemple, qu'il écrit : « les grandes opérations n'ont de succès que lorsque les humeurs sont parfaitement saines. »

III. Vient ensuite son œuvre maîtresse : *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, contenant l'origine et les progrès de ces sciences, avec un tableau chronologique des principales découvertes, et un catalogue des ouvrages d'anatomie et de chirurgie, des mémoires académiques, des dissertations insérées dans les journaux, et la plupart des thèses qui ont été soutenues dans les facultés de médecine de l'Europe*, en sept volumes, qu'il rédigea entre 1770 et 1773.

Pariset écrit : « Cette Histoire embrasse tous les événements scientifiques de plus de 2 000 années... Quelle immense lecture, quelles recherches infinies suppose un travail de si longue haleine. Et quel monument de persévérance et d'activité, surtout si l'on réfléchit à la jeunesse de l'auteur (il n'avait que 28 ans) et aux occupations presque sans nombre auxquelles il s'était déjà livré. »

Dans cette Histoire de l'Anatomie, Portal ne craignit pas de soulever l'animosité de ses collègues de l'Académie des sciences, en lançant souvent des traits piquants contre plusieurs d'entre eux.

Le comte de Bachaumont, pamphlétaire et critique ne relève-t-il pas dans ses Mémoires, en date du 2 avril 1772, l'amertume de Portal envers un des élèves de Petit : « *Le Sr. Duchanoy, élève de M. Petit, a répandu l'année dernière une lettre à M. Portal, lecteur du Roi, Professeur de Médecine au Collège Royal, dans laquelle, pénétré d'un louable enthousiasme pour son maître, il le défend sur la critique que celui-ci a faite des ouvrages anatomiques de M. Petit, mais poussant son zèle sans doute trop loin, il attaque M. Bouvart*



*même, ennemi plus redoutable et plus déclaré encore que son héros. Il se permet une satire directe et ce semble étrangère à la question et fait une accolade de M. Portal et de M. Bouvart très injurieuse. Voici le passage : Le Sr. Duchanoy n'a pas été reçu Docteur. Bouvart a fait prendre un arrêté que tout candidat convaincu d'avoir écrit contre un Dr de la faculté doit être exclu. Le candidat était tenu de faire une lettre d'excuses. Cette lettre a été renvoyée à la faculté considérée comme une nouvelle lettre d'injures et il s'oppose à la réception du Sr. Duchanoy. »*

IV. *Lettres de M. Antoine Portal à M. Antoine Petit, au sujet d'une critique sur l'Histoire de l'anatomie, par M. Duchanoy, Paris, 1771, in-12.* Sa façon d'être, sans calmer l'irritation de Petit, valut, du moins, à Portal, l'amitié de Bouvart, qui contrairement à l'opinion de Petit, était resté complètement étranger à toute cette polémique.

V. *Lettres en réponse à M. Goulin, Paris, 1771, in-12.*

La question des asphyxies et de leur traitement l'avait toujours préoccupé et a fait de sa part l'objet de trois importantes études :

- VI. La première de ces études est intitulée : *Rapport fait par ordre de l'Académie royale des sciences, sur les effets des vapeurs méphytiques dans le corps de l'homme, et principalement sur la vapeur du charbon, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués*, Paris, 1774, in-12. On y trouve la description des lésions observées par Portal à l'autopsie de sujets victimes d'asphyxie et aussi des lésions qu'il avait pu noter après expérimentation sur l'animal.

Nous trouvons, dans un mémorandum adressé au baron de Breteuil, Ministre et Secrétaire d'Etat, par Portal lui-même, des renseignements sur les événements de cette même année :

*« En 1774, Lacademie des Sciences frappée des morts frequentes que la vapeur du charbon occasionnait crût devoir engager le sieur portal L'un de ses membres à publier ses observations sur la nature et sur le traitement des vapeurs mephitiques, il y joignit ses remarques sur le traitement des noyez et sur celui des enfans qui paroissent morts en naissent, et qu'on peut facilement appeler à la vie.*

*Cet ouvrage qui est le premier en ce genre eût un tel succès qu'il feut rependu par ordre du governemt dans tout le royaume et qu'on fit divers etablissemens dont il a suivy L'execution par une corespondence de plusieurs annees avec mrs les intendans de differenters provinces du royaume.*

*Plusieurs eveques ont fait lire au prone des extraits de cet ouvrage, il a été traduit en italien, en espagnol, en alemend, et en d'autres langues etrangeres ; le sieur portal en a donné six editions en français dans L'espace de trois annees la moindre a été de troiis mille exemplaires sans compter les reimpressions que le gouvernement a fait faire dans pluzieurs generalites de sorte qu'il n'y a peutetre pas d'ouvrage qui ait eu un succes plus decide.*

*La même année 1774, Le sieur portal a eu L'honneur d'etre appele en qualite de medecin consultabnt à L'inoculation des princes freres du roy »<sup>1</sup>.*

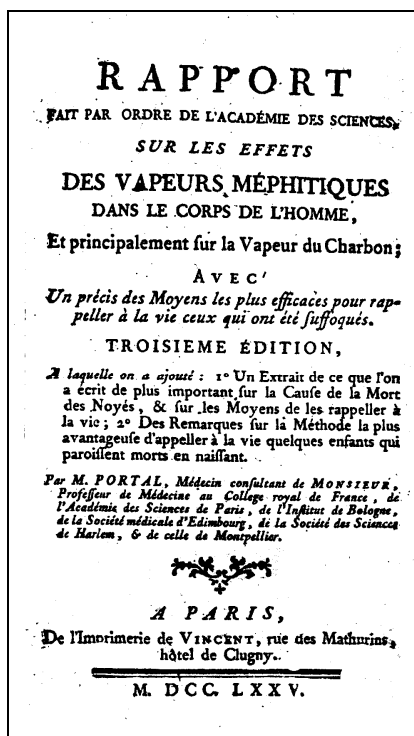
Ajoutons que, selon Boisseau, cet opuscule a été réimprimé un grand nombre de fois, soit à Paris, soit dans les départements. Il a été traduit en italien par Troja en 1777 ; en allemand par Henri Bruhl, à Mayence en 1808 ; en espagnol, à Madrid en 1806.

- VII. Portal publia un mémoire important sur quelques *maladies du foie, qu'on attribue à d'autres organes*. Dans le document Breteuil, écrit par Portal lui-même, nous trouvons les renseignements suivants : *« En 1777, les accidents funestes et multiplies occasionnés par la morseure des animeaux enragés ayant fixé L'attention du gouvernement le sieur portal publia par son ordre un ouvrage sur la nature et le traiement de la rage qui a été*

1 - L'orthographe de Portal a été rigoureusement conservée.

aussy rependu dans le royaume ; il a suivy luy même le traitement de pluzieurs mordües, cet ouvrage a eu trois éditions en français, et a été traduit en italien et en alemend. » Il fut publié en 1779, et depuis lors réimprimé un grand nombre de fois.

- VIII. Peu après, conformément à l'ordre que lui avait donné l'Académie des Sciences de Paris, et sur la demande du Contrôleur général du Royaume, il fit paraître : *Observations sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme, sur les noyés, sur les enfants qui paraissent morts en naissant, et sur la rage, avec un précis du traitement le mieux éprouvé en pareil cas*, 6<sup>me</sup> édition, à laquelle on a joint des *Observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'homme, et sur les moyens d'en empêcher les suites funestes*, Paris, 1787, in-8°, pour les intendants de province, une nouvelle édition comportant un long chapitre inédit consacré aux noyés. Il y recherchait, en se basant sur les lésions qu'il avait pu constater, les moyens de rappeler les noyés à la vie. Portal dès le début de son exposé s'insurge avec véhémence contre un certain nombre de pratiques anciennes ridicules et dangereuses, telles que rouler le noyé dans un tonneau ou le suspendre par les pieds ou lui faire pénétrer des fumigations de tabac par le fondement. Il demande qu'on rompe résolument avec ces pratiques ; par contre, certains petits moyens anciennement employés ne sont pas à déconseiller, comme les frictions avec serviette de laine imbibée d'une liqueur fortifiante. Mais le procédé que préconise Portal par dessus tout, auquel il attache le plus d'importance et l'insufflation d'air par la bouche :



Archives de l'AP-HP (195 PER 3) p.7

*Page de titre de l'ouvrage d'Antoine Portal sur les Asphyxies paru en 1775, ouvrage contenant un chapitre sur  
« La Cause de la Mort des Noyés et les Moyens de les rappeler à la vie ».*

« Il suffit, dit-il, de souffler dans la bouche du noyé avec force pour diminuer la viscosité et la quantité de la sérosité qui remplit les voies aériennes. On arrive ainsi à développer les poumons. Un homme vigoureux soufflera donc dans la bouche du noyé, tandis qu'une de ses mains lui serrera les narines pour empêcher l'air de sortir par cette voie et que l'autre main comprimera doucement et à diverses reprises la poitrine. De cette manière il fera faire de légères inspirations et expirations lesquelles peuvent ranimer la circulation du sang. Mais si ce moyen de faire parvenir l'air paraissait insuffisant, désagréable et incommode, on pourrait recourir à l'usage d'un tuyau recourbé qu'on intro-

duirait dans une des narines et dans lequel on soufflerait avec plus ou moins de force en bouchant l'autre narine. »

- IX. C'est ce qui ressort en effet de l'étude que fit paraître Portal, après les précédentes et qui a pour titres : *Instructions sur le traitement des asphyxiés par le gaz méphytique, des noyés, des enfants qui paraissent morts en naissant, des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés, de celles qui ont été empoisonnées, etc.*, Paris, 1796, in-12 ; nouvelle édition, Paris, 1816, in-12. Ici Portal fait une grande place aux petits moyens, frictions toniques, lavements irritants par infusion de feuilles de tabac, excitations de la muqueuse nasale par l'alcali ou la fumée de tabac... Il ne déconseille pas les fumigations de tabac par le fondement alors qu'il les avait auparavant sévèrement condamnées. Mais il n'est plus question de l'insufflation d'air par la bouche en employant la technique si simple qu'il avait précédemment recommandée. Il est vrai que parmi les moyens à employer, il cite aussi l'insufflation dans les poumons par une ouverture faite à la trachée-artère, et surtout il signale une variante de sa technique précédemment donnée : la pénétration d'air par le tuyau d'un soufflet introduit dans une narine en comprimant l'autre. A ce propos il ajoute que le résultat est meilleur que « par la bouche souvent contracturée. » Ce dernier membre de phrase nous permet, croyons-nous, de penser que dans l'emploi de sa méthode initiale, il y a eu cause d'échec : Portal en effet n'avait pas admis la nécessité de placer la tête du sujet en hyperextension forcée par crainte, disait-il, d'un afflux excessif de sang vers les centres nerveux, ni la nécessité de relever le menton de façon à bien ouvrir les voies respiratoires. La bouche pouvait alors rester contracturée et la langue pouvait gêner la pénétration de l'air. Ce fut sans doute une des raisons pour lesquelles la méthode du bouche-à-bouche qu'Antoine Portal avait présentée en l'appuyant cependant des garanties scientifiques nécessaires, ne connut pas le succès qu'elle aurait dû avoir et ne fut pas retenue.

X. Parmi les auteurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est de loin Antoine Portal qui a laissé la plus importante et la plus intéressante contribution sur la rage. Son ouvrage de 132 pages est intitulé : *Observations sur la nature et le traitement de la rage, suivies d'un précis historique et critique de divers remèdes qui ont été employés contre cette maladie*, Yverdon, 1779, in-12 ; traduit en italien, et édité en allemand, à Leipzig, en 1782. Dans son « Avertissement », l'auteur rappelle que son ouvrage fut originellement publié à l'occasion du prix proposé par le préfet de police Le Noir aux membres de la Société royale de Médecine. Dès sa parution initiale, ce livre fut envoyé aux intendants des diverses généralités entre lesquelles la France était alors divisée. Nous en avons un exemple précis en ce qui concerne l'Auvergne où c'est Necker, alors ministre des Finances de Louis XVI, qui était soigné par Portal qui adressa plusieurs exemplaires de son ouvrage à l'intendant de Riom, de Chazerat ②<sup>10</sup>. Quelques jours après, Portal lui écrivit à son tour ②<sup>11</sup>. Le compte-rendu de l'ouvrage paraît dans le *Mercure de France* du 25 mars 1780 ②<sup>12</sup>.

XI. Un des biographes de Portal a relevé cette particularité : ses *Observations sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire*, édité en 1792 (1 volume in-8° ; 2<sup>ème</sup> édition, considérablement augmentée, Paris, 1809, 2 volumes in-8°), porte l'indication du calendrier révolutionnaire, « l'an premier de la République française ». Bien que publié à la veille de la Terreur, « l'auteur n'en met pas moins une sorte d'ostentation à étaler les noms et les titres des nobles clients qu'il a soignés, et dont plusieurs sont des personnages historiques ». Il fut traduit en italien, par Federigo (Venise 1801, 3 vol. en raison des additions faites par l'auteur italien) et en allemand, par Muhry (Hanovre 1802, 2 vol.). C'était un bon livre, car Sprengel, l'historien médical, qui se montre un critique sévère et caustique pour les médecins français, déclare que ce traité « est même unique, sous le rapport de l'excellence des caractères assignés pour reconnaître les espèces. » Cet ouvrage acquit bientôt à son auteur une belle réputation pour la guérison de cette maladie aussi terrible que fréquente dans les grandes villes.

XII. *Observations sur la nature et le traitement du rachitisme ou des courbures de la colonne vertébrale, et de celles des extrémités supérieures et inférieures*, Paris, 1779, in-8°. Ce travail fut traduit en allemand, à Leipzig, en 1798, et en italien, à Venise, en 1802.

XIII. *Observations sur la petite vérole*, Paris, an VII (1799), in-8°.

XIV. *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies, avec le précis des expériences sur les animaux vivants d'un cours de physiologie pathologique*, Paris, 1800, 1825, 5 volumes in-8°. Tout ce qui, dans cette publication, n'avait pas été l'objet d'une description complète, comme tout ce qui, vu l'importance du sujet, parut à l'auteur manquer de détails et de développement suffisants, devint par cela même un sujet de traité particulier ou de monographie spéciale ; et de là les traités sur la rage, sur l'apoplexie, sur l'épilepsie, sur la phtisie pulmonaire, sur l'hydropisie, sur le rachitisme, les maladies du foie, etc., que nous évoquerons le moment venu.

Quand la période révolutionnaire eut cédé sa place à l'Empire, Portal continua de travailler. En 1803, il fit paraître, à 61 ans :

XV. *Cours d'anatomie médicale, ou Anatomie de l'homme, avec des remarques physiologiques et pathologiques, et des résultats de l'observation sur le siège et la nature des maladies, d'après l'ouverture des corps*, Paris, 1803, 5 volumes in-8°, ou 5 volumes in-4°. Toute sa doctrine et son expérience y sont contenues dans la première phrase : « *Ce n'est pas seulement pour connoître la structure du corps humain qu'on doit étudier l'Anatomie, ni parce qu'elle conduit à la connoissance des usages de ses diverses parties, mais encore parce qu'elle répand sur la nature les causes et le siège des maladies, des lumières sans lesquelles la Médecine ne seroit qu'un aveugle empirique* ». Un peu plus loin, il exprimait toute sa philosophie en ces mots : « *Il ne faut pas accommoder, comme Riolan le disoit à ses disciples, les choses à son esprit, mais soumettre son esprit à la nature des choses.* »

Il s'agit d'un travail immense qui avait occupé toute la vie de l'auteur, où tous les organes de l'économie sont présentés dans leurs rapports de forme, de situation, de développement, de composition, d'usage et de maladie. Non content de chercher les matériaux de cet important ouvrage dans l'expérience des observateurs qui l'avaient précédé, dans les traités de Valsalva, de Morgagni, de Lieutaud, de Sénac, etc., il en puisa la plus grande partie dans sa propre pratique. Cet ouvrage fut jugé digne de concourir aux prix décennaux, et reçut la faveur d'une traduction espagnole, par un médecin de Madrid, le docteur Garcia Suelto. La persévérance de Portal à poursuivre les lésions anatomiques dans la recherche des causes des maladies, semblerait indiquer en lui une prédilection pour le solidisme exclusif. Loin de là, il admet des maladies essentiellement humorales, des cachexies, des cacoéchymies, en un mot, des vices de liquides capables d'imprimer à tous les systèmes organiques des dispositions fondamentales et accidentelles de maladies. Il ne pensait pas non plus que l'anatomie pathologique pût à elle seule nous rendre raison de tous les phénomènes morbides, et, tout en combattant l'un des premiers le principe de l'essentialité des fièvres, il répétait souvent que les altérations anatomiques sont peut-être encore plus souvent les effets que les causes des maladies.

XVI. *Observations sur la nature et le traitement de l'apoplexie, et sur les moyens de la prévenir*, Paris, 1811, 1 volume in-8°.

XVII. *Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie*, Paris, 1813, 1 volume in-8° ou in-4°.

XVIII. *Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires, et sur les moyens les mieux éprouvés de les prévenir*, 3<sup>ème</sup> édition augmentée, Paris, 1814, in-8°.

XIX. En 1817, Portal communique à l'Académie des Sciences, son *Mémoire sur les anévrismes du cœur*, puis son XX. *Mémoire sur le vomissement*. En 1818, son XXI. *Mémoire sur la membrane pupillaire*, puis son XXII. *Mémoire sur les dilatations et anévrismes du cœur*. En 1820, il lit son XXIII. *Mémoire sur les entérites ou inflammations des intestins qui proviennent des maladies du foie*.

XXIV. *Observations sur la nature et le traitement de l'hydropisie*, Paris, 1824, 2 volumes, in-8°.

XXV. *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie*, Paris, 1827, 1 volume in-8°.

Portal a publié comme éditeur :

1°. En 1767 paraissait l' *Historia anatomico-medica, auct. Lieutaud, recensuit et suas observationes numero plures adjecit, uberrimisque indicem nosologica ordine concinnavit* (A. Portal, Paris, 1767, 2 volumes in-4°.) de Lieutaud.

Portal, ainsi que Lieutaud le déclare dans sa préface, ajouta au texte primitif de nombreuses observations qu'il avait recueillies dans sa pratique personnelle ; cet ouvrage contient près de 4 000 observations groupées en 728 articles. De plus, afin d'en permettre la lecture plus aisément, et de l'utiliser pour le diagnostic, Portal rédigea entièrement une table, dans laquelle les lésions cadavériques constatées à l'autopsie du sujet, étaient disposées en face des symptômes notés pendant la vie. C'était, en somme, l'application des recherches anatomopathologiques au diagnostic médical. « Cet ouvrage sera toujours, déclara Pariset, un monument précieux pour la médecine... Il faut l'avouer cependant, l'anatomie-pathologique était encore à cette époque, dans une sorte d'enfance, mais Portal aura toujours le mérite d'en avoir senti l'importance et d'être l'un des promoteurs de ce mouvement, qui a conduit à de si curieuses découvertes. »

Cet ouvrage consacra définitivement la réputation de Portal. Il n'est pas douteux que dans ses cours, dans sa pratique médicale, dans ses publications, il a été l'un des premiers à proclamer la liaison entre les lésions des organes et les symptômes des maladies. Cette idée il l'a répété sans cesse et à satiété et même, plus tard, il fonda un prix à l'Académie de médecine, pour hâter les progrès de ce point de la science médicale.

La part qu'il avait prise à cet ouvrage lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences. Toutefois les faits nombreux qui composent cette publication n'attestent que trop les imperfections actuelles de la science qui en faisait l'objet. La plupart sont incomplets ou dépourvus des détails les plus nécessaires au but que se proposait l'auteur, et il n'était guère possible à Portal, en sa qualité de simple éditeur, de faire disparaître tous les défauts de cet ouvrage.

2°. Dès son arrivée à Paris, Sénac le prit sous sa protection et lui confia la rédaction de son *Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies*. Cet ouvrage fut accueilli avec la plus grande faveur, lors de sa publication, en 1749, par les médecins de l'Europe entière. Sénac, qui s'était également associé à Portal pour une nouvelle édition de cet important ouvrage, lui légua, en mourant, le soin de la publier. Ce fut à ce titre qu'elle parut, en 1774, avec des additions nombreuses que Sénac lui-même avait approuvées peu de temps avant sa mort. 2 volumes avec planches. Pariset fait remarquer que « jusqu'à la dernière postérité, et tant que les hommes cultiveront les sciences, le nom de Portal se liera, dans leur esprit, aux noms de ses deux protecteurs, Sénac et Lieutaud. »

3°. *Anatomie historique et pratique*, par J. Lieutaud, nouvelle édition, augmentée de remarques historiques et critiques et de nouvelles planches, par A. Portal, Paris, 1776, 2 volumes, in-8°.

Dans cette foisonnante iconographie, on sent que Portal n'a quelquefois pas assez de rigueur dans l'interprétation des faits et ses écrits ont parfois des relents de la traditionnelle scolastique.

La médecine, de son temps, n'est pas encore une science exacte et l'auteur ne s'en tient pas toujours avec assez de rigueur aux faits qui selon le mot d'un philosophe d'aujourd'hui<sup>1</sup> « sont notre gibier ». Nous trouvons encore dans sa langue trop de logomachie avec des relents de la scolastique traditionnelle et même des touches moliéresques. Ses « incras-

1- G. Bachelard.

sants » n'évoquent-ils pas « les fuligines épaisses et crasses montées au cerveau de M. de Pourceagnac ? »



à soixante-trois ans d'intervalle : la première et la dernière publication d'Antoine Portal (Pages de titre)

La description qu'il donne de la maladie qui a tué Mme de Staël et les conclusions qu'il tire de l'« ouverture » qu'il fit après la mort laissent perplexe : « On ne peut attribuer cette grande maladie qu'à une cachexie ou mauvaise disposition du corps qui pouvait provenir de diverses causes antécédentes. Il en est résulté une affection morbide des nerfs des plexus abdominaux qui se répandent dans le foie, dans la moelle épinière et dans les nerfs qu'elle fournit au tronc et aux extrémités : ce qui a produit la paralysie de celles-ci ainsi que celle de la poitrine, enfin la gangrène mortelle est survenue ».

Les traitements qu'il préconise appellent beaucoup de réserves, celui de la rage par les « frictions mercurielles », celui de la phtisie « par les humectages et les rafraîchissants comme l'eau de veau, l'eau de poulet, et les chicorées, l'application de cautères sur les bras, l'usage de l'équitation et de la navigation. »

Les dépuratifs trouvent leur emploi dans le cas de « quelques vices acrimonieux, scorbutiques ou vénériens » ; les vésicatoires « réveillent et stimulent les nerfs et attirent à la peau des humeurs vicieuses ». Il recommande à plusieurs reprises cet alcoolat de romarin connu depuis longtemps sous le nom d'« eau de la reine de Hongrie ». Il conseille de recourir aux amers, aux antiscorbutiques, aux béchiques, aux diaphorétiques, aux fondants qui résolvent les engorgements, aux anodins qui calment la douleur, aux apéritifs qui ouvrent les pores, rendent les humeurs plus fluides et favorisent le mouvement des liquides. Le sirop des cloportes « écrasés en vie » est promu au rang d'un tonique et d'un diurétique. Le conseil qu'il donne « d'appliquer des sangsues au fondement quand le poulx est trop plein » nous fait sourire.

A l'opposé de ces quelques erreurs thérapeutiques, il faut reconnaître que Portal nous a donné de très utiles conseils, ne serait-ce que contre les abus de la saignée ; contre les avis de plusieurs médecins successifs qui sont presque tous différents. C'est lui qui préconise la trachéotomie contre cette espèce de strangulation du larynx due à l'esquinancie et que nous appelons le croup. C'est lui qui met l'accent sur les hémorragies digestives par la dilatation variqueuse de la rate - en d'autres termes sur les thromboses veineuses spléniques et portales d'aujourd'hui.

Enfin Portal, après Maupertuis, est le premier à voir l'importance essentielle de l'hérédité. « Il y a, dit-il, des maladies qui se transmettent des pères aux enfants » et il cite la phrase de Montaigne : « On voit escouler des pères aux enfants non seulement la marque du corps mais encore une ressemblance d'humeurs, de complexion et d'inclinaisons de l'âme ». Et

Portal d'ajouter ces remarques : « Les Bourbons ont presque tous de grands nez et les individus de la branche d'Autriche de grosses lèvres... » ; et ailleurs : « dans combien de familles les épilepsies, les manies, les tremblements des membres ne sont-ils pas communs ? ». Il insiste sur le danger de certaines unions et cite la phrase de Fresnel dans le *de Causis Morborum* : « Quel bénéfice pour le genre humain si n'avaient licence de procréer que des parents bien sains et bien bâtis ». Et, pour conclure, Portal écrit : « Je désirerais qu'on eût dans chaque famille un registre mortuaire. Que de choses curieuses et utiles n'y apprendrait-on pas ? ».

Cependant on puisera toujours dans les ouvrages de Portal une instruction abondante et variée, parce que les observations y sont nombreuses, parce qu'on y sent partout la consciencieuse recherche du bon et de l'utile. Le style d'ailleurs, quoique un peu diffus, est toujours net, facile, sans affectation ; l'auteur ne tombe ni dans l'abondance théorique et fatigante de la dissertation, ni dans la sécheresse numérotée des faits. Remarquons enfin que ce qui nous semble inutile et commun aujourd'hui, était autrefois des vérités nouvelles qu'il fallait hardiment proclamer.



## LE COLLÈGE ROYAL



*L'architecte Chalgrin n'a pu réaliser entièrement son projet, ici dessiné de manière « idéale » : on note, par exemple, l'absence de cheminées. L'exécution se heurta à des difficultés : les habitations situées à droite ne purent être achetées ni démolies.*

\*

Cet établissement, a été fondé à Paris dans le but de donner gratuitement une instruction supérieure et publique, destinée à lancer dans les voies du progrès, avec l'impulsion d'une haute autorité, les activités diverses de l'esprit humain.

C'est vers 1530 que François Ier, sur les sollicitations de Guillaume de Budé et de Jean du Bellay, institua en dehors de l'Université deux chaires libres, l'une de grec, l'autre d'hébreu. Dès 1532, il porta le nombre des chaires à trois pour chacune de ces langues. Les professeurs de l'Université, qui vivaient du produit de leurs leçons, ne virent pas sans jalousie l'installation de ces nouveaux professeurs, dont les cours étaient gratuits, et qui recevaient une dotation du gouvernement. Le syndic de la Faculté de théologie, Noël Beda, les cita devant le Parlement, et, voilant sous un zèle fanatique les motifs intéressés de ses collègues, s'écria que, si l'on permettait d'enseigner publiquement le grec et l'hébreu, la religion allait être perdue et l'autorité de la *Vulgate* détruite. L'avocat G. de Marillac soutint, avec son talent habituel, la cause de la nouvelle institution et lui gagna les voix des juges. La Faculté toutefois ne se regarda pas comme définitivement battue, et, l'année suivante, les nouveaux professeurs, auxquels on donnait le titre de « Liseurs du roi en Université » furent accusés d'incliner aux idées de la Réforme. On les fit comparaître devant le Parlement, qui leur défendit de lire



et d'interpréter aucun livre de la sainte Écriture en langue hébraïque ou grecque. Le roi, qui entendait protéger efficacement ses liseurs, empêcha que cette défense fût suivie d'effet, et, en 1534, il créa une nouvelle chaire, celle d'éloquence latine. Le Collège fut appelé alors *Collège des trois langues*. Si l'enseignement du grec et de l'hébreu était nécessaire en dehors de l'Université qu'absorbaient les querelles scolastiques, l'enseignement de la langue latine n'était pas moins utile pour détruire le latin barbare qu'on parlait dans les écoles.

Les premiers professeurs d'hébreu furent Paul Paradisis, Agathias Guidacerio, tous deux Italiens, et le Français Vatable, dont la réputation survécut à son siècle. Deux hellénistes distingués occupèrent, dès le commencement, la chaire de grec : Pierre Danès, de Paris, et Jacques Toussain, de Troyes. L'éloquence latine fut enseignée par Latomus, puis par Pierre Galland.

François Ier ne tarda pas à ajouter les sciences aux langues, et, en 1545, outre les sept professeurs chargés de l'hébreu, du grec et du latin, on en comptait deux pour les mathématiques, un pour la médecine, un pour la philosophie, ce qui portait à onze le nombre total. Le médecin même du roi, Vidus-Vidius, occupa une chaire de médecine ; le savant Guillaume Postel et Finé, celles de mathématiques ; Ramus ne tarda pas à illustrer la chaire de philosophie.

Le Collège des lecteurs royaux s'agrandit encore sous les règnes suivants. Charles IX y introduisit la chirurgie ; Henri III, l'arabe ; Henri IV, la botanique et l'astronomie ; Louis XIII, le droit canon et la langue syriaque. Sous ce dernier roi, il reçut la dénomination de *Collège Royal*, et ne subit que des modifications de peu d'importance jusqu'à l'époque où Louis XV y fonda la chaire de littérature française, qui fut occupée d'abord par l'abbé Jean-Louis Aubert, le fabuliste.

Sous la Révolution, le Collège Royal, devenu *Collège national*, ne fut pas inquiété. A part quelques professeurs qui émigrèrent, tous les autres continuèrent leurs cours presque sans interruption. Le décret de la Convention du 25 messidor an III (13 juillet 1795) éleva à 1 000 écus par an le traitement qui n'avait été jusque-là que de 1 000 à 2 000 francs. Des savants comme Lalande, Daubenton, **Portal**, Darcet, Lévêque, Gail, imposaient le respect à tous, conservaient au sein du Collège les belles traditions de leurs devanciers et préparaient cette ère florissante qui ne s'est pas arrêtée jusqu'à nos jours. Bientôt allaient revenir ceux qui, comme Delille, avaient quitté la France. Bientôt on devait entendre Cuvier, Vauquelin, Corvisart, Delambre, Ampère, Thenart, Biot, Pastoret, Sylvestre de Sacy, Abel-Rémusat, Boissonade, Daunou, Burnouf, Caussin de Perceval, Tissot, Andrieux, etc.

En l'an XII, Napoléon créa au Collège national la chaire de turc, et l'année suivante lui donna le nom de *Collège impérial*. La Restauration, qui lui rendit le titre de Collège Royal, n'imita pas le respect dont la Convention avait fait preuve pour les professeurs royaux et destitua Tissot, qui ne put reprendre son enseignement qu'après la révolution de Juillet. Cependant Louis XVIII ne négligea pas l'Institution qui avait été une des gloires de ses ancêtres ; il la dota de deux nouvelles chaires, celle de sanscrit et celle de chinois. En 1831, la fondation du cours d'économie politique porta le nombre des professeurs à vingt-deux.

Une cinquantaine d'années plus tard, le Collège de France a vingt-huit professeurs. On y enseigne la langue et la littérature française modernes, la langue et la littérature du moyen âge, la langue et la littérature grecques, l'éloquence latine, la poésie latine, les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, arabe, persane, turque, la langue et la littérature sanscrites, la langue et la littérature chinoises et tartare-mandchoues, la langue et la littérature slaves, les langues et littératures étrangères de l'Europe moderne, la philosophie grecque et latine, l'histoire et la morale, le droit de la nature des gens, l'histoire des législations comparées, l'économie politique, l'archéologie, les mathématiques, l'astronomie, la physique générale et expérimentale, la médecine, la chimie, l'histoire naturelle des corps organisés et des corps inorganiques, l'embryogénie comparée.

Les jeunes gens qui se pressent à ces cours y puisent, avec la science, des idées larges, indépendantes de tout préjugé et de toute pensée mesquine. Ils y apprennent à jeter sur l'ensemble des choses ce coup d'œil vaste qui embrasse les causes et les conséquences, et à pénétrer dans la profondeur des détails avec cet esprit critique qui discerne la vraie grandeur dans l'infiniment petit. On peut dire, en un mot que le Collège de France est le temple des connaissances humaines. Aucun établissement d'instruction ne lui est supérieur au monde. Ainsi que le disait Villars, dans son rapport de 1795, « la Sapience à Rome, le Collège de Gresham en Angleterre, les Universités d'Oxford et de Cambridge ne présentent point un système d'enseignement aussi vaste, aussi complet, aussi propre à conserver le dépôt des lettres et des sciences. »

Nous avons cité quelques-uns des maîtres qui l'ont illustré. Il faudrait en citer bien d'autres ; mais le lecteur saura se rappeler les noms qui manquent, surtout en ce qui concerne ceux qu'il nous a été donné d'entendre, et dont la science et la parole sont dignes de leurs célèbres prédécesseurs.

Un enseignement conçu d'après un plan si large, et fait par des hommes éminents, sans autre ambition que de répandre les lumières et la vérité, ne pouvait manquer de blesser plus d'une fois les idées reçues, les puissances établies et les convenances transitoires des gouvernements. L'absolu des idées devait inévitablement se heurter aux contingences des faits. Aussi le Collège Royal, que nous avons vu dès les premiers jours en butte aux persécutions de l'esprit de parti et de l'envie, eut-il à se défendre plus d'une fois contre les attaques de l'esprit religieux ou politique, et même à se garantir du reproche de troubler l'ordre en disant tout haut ce qu'un grand nombre murmurait tout bas. Sans remonter à des temps plus reculés, nous avons vu M. Michelet forcé de suspendre ses leçons éloquentes qui blessaient les âmes catholiques, et M. Renan pouvoir à peine commencer un cours où il exposait sincèrement ses idées sur la divinité de Jésus. Ces orages ne sont pour le haut enseignement dont nous parlons que des incidents passagers. Bientôt les passions se calment, la vérité reprend son cours, et la parole indépendante trace son chemin dans le monde.

Le Collège Royal fut d'abord placé sous la direction du grand aumônier, qui nomma aux chaires jusque vers 1661. Malgré la guerre que lui fit d'abord l'Université, il fit longtemps partie du corps universitaire. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il en fut détaché et y fut de nouveau agrégé en 1766. En 1774, il entra dans les attributions de la maison du roi. En 1795, il releva du ministère de l'Intérieur, et, en 1831, de celui des travaux publics. En 1832, il passa dans les attributions du ministère de l'Instruction publique, dont il n'a pas cessé de faire partie ; mais il est en dehors de l'administration de l'Université. A partir de Henri II, il fut administré par un professeur qui eut le titre d'inspecteur jusqu'en 1789, et qui, aujourd'hui, a le titre d'administrateur. L'Institut et le corps des professeurs, par une double présentation, proposent les candidats aux chaires vacantes ; le chef de l'Etat, choisit parmi ces candidats. Depuis 1852, le ministre de l'instruction publique, s'il le juge à propos, a aussi le droit de présenter un candidat.

L'emplacement du Collège Royal avait été désigné par François I<sup>er</sup>. Il devait s'élever sur les terrains de l'hôtel de Nesle. La mort du roi empêcha l'exécution ce projet. On continua donc à faire des cours dans divers Collèges de l'Université. Henri II ordonna qu'ils auraient lieu exclusivement dans le Collège de Cambrai ou des Trois-Evêques, et dans celui de Tréguier. Henri IV revint au projet d'un local affecté spécialement aux cours et aux logements des professeurs royaux. On sait qu'il avait pour eux une grande estime, et que, ayant connu le peu de régularité avec lequel on soldait leurs honoraires, il fit dire à Sully : « J'aime mieux qu'on diminue de ma dépense et qu'on m'ôte de ma table, pour payer mes lecteurs. » Son plan commença à être exécuté dans la première année du règne de Louis XIII, et le bâtiment qui fut construit alors subsista jusqu'en 1774. Il fut refait à cette époque par l'architecte Chalgrin, et agrandi ensuite sous le règne de Louis-Philippe.

*Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*

\*

Aujourd'hui, les anciens « lecteurs royaux » sont devenus cinquante-deux Professeurs travaillant avec plusieurs centaines de chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs. Les titres des chaires font référence aux domaines les plus divers : mathématiques, physique, chimie, biologie, histoire, archéologie, linguistique, orientalisme, philosophie, sciences sociales... Deux chaires sont réservées à des savants étrangers qui sont invités par le Collège à donner un enseignement, généralement pour des périodes de un à deux mois. Deux autres chaires ont été créées, l'une en 1989, chaire destinée à un savant européen pour un enseignement annuel, l'autre en 1992, dite « chaire internationale » destinée à une personnalité scientifique appartenant à d'autres continents, pour un enseignement également annuel. Enfin, depuis cette même année, le Collège est autorisé à recruter en qualité de Professeur titulaire d'une de ses cinquante-deux chaires ordinaires une personnalité scientifique étrangère.

Depuis sa fondation le rôle du Collège a été conditionné par deux facteurs : ses membres sont élus par les Professeurs, sans aucune exigence de diplômes parmi d'éminents savants appartenant à des disciplines très diverses ; le Collège n'organise pas d'examens et ne délivre pas de diplômes.

L'enseignement ne porte pas sur les connaissances établies mais sur la « science en voie de se faire » ; il change chaque année, les sujets étant choisis par les Professeurs. une partie de l'enseignement peut être don-

née dans des institutions françaises en dehors de Paris, en France ou dans d'autres pays, ainsi que dans des universités ou des centres de recherche de la Communauté économique européenne. La plupart des Professeurs dirigent un laboratoire ou un centre de recherche. Une bibliothèque générale et un ensemble de bibliothèques spécialisées accueillent, sous certaines conditions, les chercheurs français et étrangers.

Les chaires ne sont pas permanentes. A l'initiative de l'Assemblée des Professeurs, le titre d'une chaire devenue vacante peut être maintenue ou - le plus souvent - transformé. Ainsi le Collège jouit non seulement d'une liberté considérable dans ses activités d'enseignement et de recherche mais peut s'adapter aux progrès réalisés dans tous les domaines de la connaissance.

Les cours sont ouverts à tous, sans inscription préalable. Chaque année, environ cinq mille auditeurs suivent les différents cours. Inversement l'accès aux laboratoires et aux centres de recherche est réservé aux chercheurs.

Le Collège de France publie un Annuaire, qui donne un résumé de l'enseignement de chaque professeur ainsi que des recherches poursuivies dans le cadre de la chaire, du centre ou du laboratoire. Cet Annuaire contient en outre une brève histoire du Collège de France comprenant la succession des chaires depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Collège de France édite également le texte des leçons inaugurales.

*Extrait d'un document du Collège de France*



*Cette gravure de 1779, donne du nouveau Collège Royal une image moins glorieuse. Même si certains détails ne doivent pas être pris pour argent comptant (ainsi, le nombre des fenêtres), la présence des maisons de droite ne peut être inventée.*

A cette époque, notre ancêtre était titulaire de la chaire de Médecine.

**LA MISSION DU BARON PORTAL  
AU SEIN DU COLLEGE ROYAL DE FRANCE (1768 - 1832)**

PORTAL (le baron Antoine), né à Gaillac, Languedoc, le 5 janvier 1742 ; - nommé à l'Académie royale des sciences : adjoint anatomiste, le 5 juillet 1769 ; associé, le 19 février 1774 ; pensionnaire, le 2 septembre 1784 ; élu membre résidant à la section de médecine et chirurgie de la 1<sup>ère</sup> classe de l'Institut national, le 18 frimaire an IV (9 décembre 1795) ; - mort à Paris, le 23 juillet 1832.

Ferrein et Portal avaient de nombreuses affinités et surtout une même conception de la Médecine basée sur l'Anatomie pratique. Se sentant fatigué et voulant préparer sa succession au Collège de France, il lui demanda de le remplacer dans ses cours dès 1768.

Cette même année, il entra à l'Académie des sciences où il fut nommé adjoint dans la section d'Anatomie. c'est également à ce moment que le comte de Provence le choisit pour médecin et lui ouvrit ainsi les portes de la renommée.

Portal était un homme dont la notoriété avait franchi la postérité à travers la littérature. Sainte-Beuve, la duchesse d'Abrantès, Voltaire, en ont parlé d'une manière plus ou moins romancée. De plus, personnage bien en cours, il aimait à conter l'anecdote et défrayait la chronique des salons. Il traversa les périodes les plus troublées de notre histoire et sauva sa tête pendant la Terreur. Il servit cinq monarques (Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe), un empereur (Napoléon Ier) et une République. Il fut le médecin des plus grands personnages de son temps pendant les quatre-vingt-dix ans de son existence.

Sa nomination est consignée dans le registre des délibérations en ces termes : « *Ce jour d'huy 16 décembre 1768 M. Portal nommé par le Roy pour coadjuteur et successeur de M. Ferrein lecteur et professeur Royal de Médecine a prononcé son discours d'installation après avoir reçu la cornette de la main de M. Ferrein, le plus ancien des professeurs, à cette assemblée ont assisté MM Ferrein, Poissonnier, Bellot, Rat de Mondon, Le Beau, Maloine, Lourdel, Bajot, Garnier* ». Dans son cours inaugural, Portal reprenait les fondements de l'Anatomie d'après l'ou..... (il manque, aux Archives, une partie du texte).

.... mentionne que Portal traitera des causes des maladies et leur siège, les lundis, mardis et jeudis à 5 heures, à partir du 2 mai. Comme les cours nécessitaient de menus frais, il demande, en des termes choisis, dans une lettre adressée le 19 février 1824, au baron Sylvestre de Sacy, alors directeur du Collège l'achat de quelques objets et en profite pour solliciter une augmentation de son préparateur Martin ②<sup>1</sup>.

Portal conserva la chaire jusqu'en 1773. Puis il fut titulaire de celle d'Anatomie de 1773 à 1832 ; mais au lieu d'y donner, sur la médecine, de ces leçons que l'on rencontrait partout, il fit ce qu'avait fait Riolan il y avait deux siècles ; il enseigna ce que l'on n'enseignait presque nulle part : l'anatomie, la chirurgie, le manuel des opérations, et surtout l'anatomie pathologique.

Que d'obstacles il eut à vaincre ! On ne se douterait guère aujourd'hui qu'à cette époque de lumière et de raison, la barbarie qui avait persécuté Littré, et contraint Haller de fuir Paris comme un criminel, cette barbarie suscitait encore, même dans l'esprit des autorités.

**DEO VOLENTE.**

**ANTONIUS PORTAL**

*Medicus Parisiensis & Monspeliensis, Serenissimi DELPHINI  
Professor Anatomies, & à Regiâ Scientiarum Monspeliensi Societates  
Clarissimo viro D. FERREIN, Lectori & Professori Regio Medicinæ  
Vicarius & Successor à Rege designatus;*

*Pro solemni inauguratione, Orationem habebit DE ANATOMIÆ UTILI-  
TATE, ORIGINE ET PROGRESSU, die Veneris decimâ sextâ  
mensis Decembris, horâ post meridiem sesquiquartâ.*

*ANATOMIAM MEDICAM edocebit, die Lunæ decimâ mensis Januarii: Martis &  
Veneris, horâ post meridiem secundâ.*

**IN REGIÆ FRANCIÆ AUDITORIO.**

Archives du Collège de France

*L'affiche annonçant le premier cours de Portal au Collège royal*

Sans cesse inquiété par une police superstitieuse et ne pouvant obtenir des hôpitaux, ni d'ailleurs, les sujets nécessaires, Portal faisait venir dans son amphithéâtre des corps qu'on allait prendre à la dérobée dans les cimetières et jusque dans les églises<sup>1</sup>. Avait-il l'histoire de leurs maladies ? il la communiquait à ses élèves, la rapprochait des histoires analogues consignées dans Morgagni ou Lieutaud, proposait ses vues sur la cause du mal, la nature et le siège des liaisons intérieures, et procédait à l'ouverture. Les sujets manquaient-ils ? un précis de Morgagni et de Lieutaud qu'il avait dirigé pour lui-même, servait de texte à des leçons où il développait leurs idées, et y associait les résultats de sa propre expérience. N'était-ce pas enseigner merveilleusement la médecine ?

Ces leçons ont été faites pendant soixante-trois ans à des foules toujours empressées d'auditeurs français ou étrangers de toutes les nations ; et il est permis de le dire : telle a été l'origine des progrès singuliers que l'anatomie pathologique a fait depuis un demi-siècle dans le monde médical, et qui ont illustré tant de noms en France et dans toute l'Europe ; et telle est aussi la source où Portal a puisé les matériaux de cette grande anatomie médicale, dont il avait jeté les fondements dès les premières années de ses études, et qu'il a publiée sous nos yeux quarante ans plus tard.

Pour diversifier ces travaux et les compléter par des notions d'un autre ordre, il entreprit dans le même temps, sur les animaux, une suite très variée d'expériences, qui, par ce qu'elles ont eu d'original ou d'identique avec les expériences de Harvée, de Lower, de Bellini, de Haller, de Sénac, ont contribué à répandre le goût de la saine physiologie, à délivrer cette science de ses vaines hypothèses, et à lui imprimer la marche philosophique qu'elle a soutenu jusqu'à nous.

*Texte communiqué par les Archives du Collège de France.*

1 - Dans sa séance du 30 octobre 1816, le Conseil des Hospices de Paris a donné les instructions nécessaires pour qu'à l'avenir on délivre à Portal tous les cadavres dont il aurait besoin pour ses cours d'anatomie <sup>13</sup>.

*Cours professés au Collège de France*

**Année 1768-1769**, en remplacement de A. Ferrein, professeur désigné. Deux semestres seulement.

- L'anatomie médicale
- Leçon inaugurale sur l'Anatomie, son utilité, ses origines et ses progrès. Le 16 décembre 1760.

**Année 1769-1770.** Professeur titulaire.

- L'anatomie médicale. Les différentes parties du corps (Premier et deuxième semestre).

**Année 1770-1771.**

- Même programme.

**Année 1771-1772.**

- Les vaisseaux sanguins. Description, mécanisme. Les lois générales de la circulation chez les êtres sains et malades. Avec expériences in vivo (Premier et deuxième semestre).

**Année 1772-1773.**

- Le cerveau et les nerfs. Description. leur rôle à l'état de santé et de maladie.

**Année 1773-1774.**

- Les causes des maladies et de la mort concernant l'anatomie.

**Année 1774-1775.**

- Même programme.

Le 25 février 1775, Portal obtient une pension de cinq cents livres, en considération de ses services. Cette pension lui a été payée jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1779 ②<sup>9</sup>.

-

-

**Année 1777-1778.**

- La structure des nerfs et leurs maladies.

**Année 1778-1779.**

- Le siège et les causes des maladies.

**Année 1779-1780.**

- Même programme.

-

***Année 1781-1782.***

- Le siège et les causes des maladies.

***Année 1782-1783.***

- Même programme.

***Années 1783-1784.***

- Même programme.

***Année 1784-1785.***

- Même programme.

-

***Année 1786-1787.***

- Même programme.

-

***Année 1789-1790.***

- Même programme.

***Année 1790-1791.***

- Même programme.

***Année 1791-1792.***

- Description de diverses parties du corps humain.

-

***Année 1793-1794.***

- Le siège et les causes des maladies.

-

-

***Année 1796-1797.***

- Le sièges et les causes des maladies.

-

-

En 1770 : D<sup>2</sup> méd. de Montpellier. P<sup>f</sup> d'anatomie du Dauphin. Membre Acad<sup>e</sup> Sc.  
En 1774 Médecin du Comte d'Artois.

## L'ACADÉMIE ROYALE DE FRANCE



*Palais de l'Institut*

L'Académie des sciences de Paris, fondée à l'initiative de Colbert, était le prototype d'un service public de la science et celui des futurs organismes de recherche du XX<sup>e</sup> siècle. Le dessein politique de Colbert : renforcer le potentiel économique de la France, était lié au projet des scientifiques de trouver, pour leurs activités, un appui. Cette rencontre devait permettre à la France de se doter, bien avant les autres pays européens, d'un système institutionnel nécessaire à l'expansion des sciences et des techniques.

Les trente premières années d'existence de l'Académie des sciences furent relativement informelles, l'activité consistant exclusivement en assemblées bihebdomadaires sans public, sans règlement écrit, sans bulletin. Si les mathématiciens et, en particulier, les géomètres y étaient en position dominante, numériquement et hiérarchiquement, par rapport aux physiciens, chimistes, botanistes et anatomistes, la spécialisation y était encore embryonnaire, les académiciens étant par exemple censés assister à toutes les séances. A cette structure hiérarchique, en grande partie héritée du découpage médiéval entre les arts libéraux et mécaniques, une atténuation va être apportée en 1699 avec l'instauration de règlements très formalisés et l'introduction d'académiciens « honoraires » (amateurs) et « associés » (étrangers), mais avec, en contrepartie, un renforcement de la hiérarchie interne.

Par rapport à l'activité scientifique telle qu'elle s'exerçait à la Renaissance, l'*académisation* va donc engendrer, directement ou indirectement, des transformations structurelles fondamentales : concentration de l'activité et de l'information, fixation des hiérarchies entre disciplines et spécialisation. C'est là la base d'un processus de professionnalisation qui, sur le plan proprement scientifique, va prendre une triple forme : d'une part, l'extension du rôle accordé à la pratique et, notamment, à l'expérimentation, par opposition aux discussions scolastiques ; d'autre part, la systématisation et l'organisation des publications, sous l'égide de l'Académie, qui gère collectivement les travaux individuels ; enfin, l'instauration de plus en plus fréquente et régulière d'une rémunération qui, de pension irrégulière et arbitraire qu'elle était du temps où elle était négo-



ciée directement entre les représentant de l'État et l'individu, prendra peu à peu la forme d'un traitement automatiquement attribué par le biais de l'appartenance à l'Académie.

Le projet de Colbert fut abandonné, les Académies supprimées.

L'article 298, de la Constitution de l'an III reconstitua sous le nom d'Institut les Académies, supprimées en 1793.

La loi du 3 brumaire an IV lui donna son organisation. Trois hommes surtout avaient travaillé à rédiger cette loi : Lakanal, Daunou et Carnot. Il comprenait 312 membres repartis en trois classes : 1. des sciences physiques et mathématiques (**Portal y fut opté dès l'origine. Il se révéla un membre très écouté et assidu**) ; 2. des sciences morales et politiques ; 3. de la littérature et des beaux-arts.

L'arrêté consulaire du 3 pluviose an XI supprima la seconde classe et divisa la troisième en trois : langue et littérature françaises ; histoire et littérature anciennes ; beaux-arts.

La loi du 4 avril 1796 modifia le mode de recrutement et régla les élections. Désormais, les élections seraient à trois degrés. Les sections feraient des présentations aux classes ; celles-ci en feraient à l'Institut entier, lequel voterait en dernier ressort. Cette organisation de 1796 était défectueuse, en ce qu'elle admettait l'Institut entier à voter sur le choix des sections et des classes particulières : ainsi, un peintre pouvait avoir à se prononcer sur l'admission d'un philosophe, et réciproquement.

L'ordonnance royale du 21 mars 1816 réorganisa l'Institut en quatre classes : Académie française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences, des beaux-arts. Une dernière ordonnance (26 octobre 1832) y ajouta l'Académie des sciences morales et politiques.

De 1795 à 1806, l'Institut siégea au Louvre. A cette dernière date il fut installé dans les bâtiments de l'ancien Collège des Quatre-Nations, où il se trouve encore. la chapelle fut transformée par l'architecte Vaudoyer en salle des séances ; c'est là que se tiennent encore les séances publiques annuelles, une pour chaque Académie, et une commune aux cinq Académies, le 25 octobre ; c'est là qu'ont lieu les réceptions des membres de l'Académie française. Les séances hebdomadaires des Académies des sciences, des inscriptions et des sciences morales, sont publiques.

Les dépenses de l'Institut : entretien de la bibliothèque, traitement des employés, indemnité annuelle aux académiciens, jetons de présence, travaux des commissions, etc., relèvent du budget de l'instruction publique. Par les fondations qui lui sont faites, l'Institut a une fortune dont il dispose selon les volontés des fondateurs. Le duc d'Aumale lui a fait donation, en 1886, du domaine de Chantilly, à charge d'entretenir les collections d'art du musée Condé ; en 1903 M. André Siegfried, du château de Langeais ; en 1912, M. Jacquemart-André, du château de Chailly et de son hôtel de Paris. La Fondation Thiers dépend de l'Institut.

**En résumé, l'Institut est la plus grande création scientifique que jamais un gouvernement ait imaginé.**

**LA MISSION DU BARON PORTAL  
AU SEIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES (1769 - 1832)**

PORTAL (Antoine, baron), né à Gaillac, Languedoc (Tarn), le 5 janvier 1742 ; - adjoint anatomiste le 5 juillet 1769, en remplacement de J.F.C. Morand, élu associé ; - associé anatomiste, le 19 février 1774, en remplacement de J.F.C. Morand, élu pensionnaire ; - pensionnaire anatomiste, le 2 septembre 1784, en remplacement de J.F.C. Morand, décédé ; - pensionnaire de la classe d'anatomie, lors de la réorganisation du 23 avril 1785 ; - élu membre résidant à la section de médecine et chirurgie de la 1<sup>ère</sup> classe de l'Institut national, le 18 frimaire an IV (9 décembre 1795) ; mort à Paris le 23 juillet 1832. *Docteur de la faculté de Montpellier. professeur d'anatomie au Collège royal de France. Fait baron en 1824.*

En 1767, Portal enrichit par ses observations personnelles L'"*Historia anatomico-médica*" de Lieutaud, traité d'anatomie pathologique qui lui ouvre les portes de l'Académie des sciences en 1769, comme adjoint anatomiste.

*Extrait de l'Éloge de Paul Brégeat, à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie nationale de médecine*

« *Je vous donne avis, Monsieur, que le Roy a nommé M. Portal pour remplir la place d'adjoint anatomiste vacante à l'Académie des sciences par la promotion de M. Morand à celle d'associé ; vous voudrez bien informer l'Académie de cette disposition de Sa Majesté. On ne peut vous être Monsieur, plus parfaitement dévoué que je suis.*

*Vte Mormin*

à M. de Sacy, sous-directeur et secrétaire. »

*Lettre datée du 5 juillet 1769, propriété des archives de l'Académie des sciences. Trop fragile pour être photocopiée.*

En 1774, il est nommé associé de l'Académie des Sciences et devient le collègue de Buffon, de d'Alembert, de Laplace, de Condorcet, Bailly, de Lavoisier : quels noms ! quels talents ! quels génies ! quelles gloires ! et si pour quelques uns nous anticipons d'un petit nombre d'années, quelles cruelles infortunes ! Estimé, bien voulu, recherché de tous, Portal était particulièrement honoré de l'amitié de d'Alembert et de Buffon qui lui avaient confié leur santé.

*Extrait de l'Éloge d'Etienne Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine. Paris le 2 septembre 1834.*

« *J'ai Monsieur, l'honneur de vous donner avis que le Roi a nommé M. Portal à la place de pensionnaire de l'Académie des sciences vacante dans la classe d'anatomie par la mort de M. Morand. Je vous prie de vouloir bien informer l'Académie de cette nomination. J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Monsieur, vôtre très humble et très obéissant serviteur.*

*Le Baron de Breteuil.*

à M. le Marquis de Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences. »

*Lettre datée du 2 septembre 1784, propriété des archives de l'Académie des sciences. Trop fragile pour être photocopiée.*

\*

En 1769, il fut nommé membre adjoint de l'Académie royale des sciences, en remplacement de Morand qui prit le titre d'associé : il n'avait alors que vingt-six ans.

A peine entré dans cette savante Compagnie, il y fit plusieurs lectures importantes sur un cas d'hypertrophie des reins chez une femme morte de phthisie, sur la structure et les usages de l'ouraque, sur l'action du poumon pendant la respiration. Il venait aussi de publier l'*Historia anatomico-medica*, de Lieutaud, qu'il avait enrichie d'un grand nombre

d'observations personnelles ; et la part qu'il avait prise à ce grand travail n'avait pas peu contribué à lui ouvrir .....

En 1770, il lut à l'Académie, sous forme de Mémoires, une série de faits curieux d'anatomie pathologiques, relatifs : 1° à deux cas d'ischurie, dus, le premier, à un raccourcissement de la vessie ; le second, à une déviation de l'urine qui s'échappait de la vessie par l'ombilic au moyen de faux-ouraques ; 2° à un exemple de spina bifida, qui le conduisit à soupçonner l'existence d'un canal creusé dans la moelle épinière ; 3° à un double épanchement dans les ventricules latéraux du cerveau, l'un de sérosité rougeâtre ; et qui tendent à confirmer l'opinion de Gallien, de Varoli et de Winslow, à savoir que, dans l'état normal, les ventricules latéraux ne communiquent point entre eux ; 4° à des remarques sur la structure du réservoir de Pecquet et du canal thoracique, sur l'obstruction des vaisseaux lactés ; sur la variation de volume, de forme, de couleur et de situation, que peuvent offrir les organes sexuels de la femme, etc.

Réveillé-Parise raconte que lorsque Voltaire vint, en 1778, à l'Académie des Sciences, il remarqua un homme d'une physionomie grave, d'une tenue sévère et qui le regardait attentivement. Il en demanda le nom à d'Alembert, qui lui apprit que c'était Portal : « Ah ! dit le philosophe, je le connais déjà ; c'est donc là ce Médecin qui sait si bien découvrir les secrets de la vie, en fouillant le sein de la mort. »

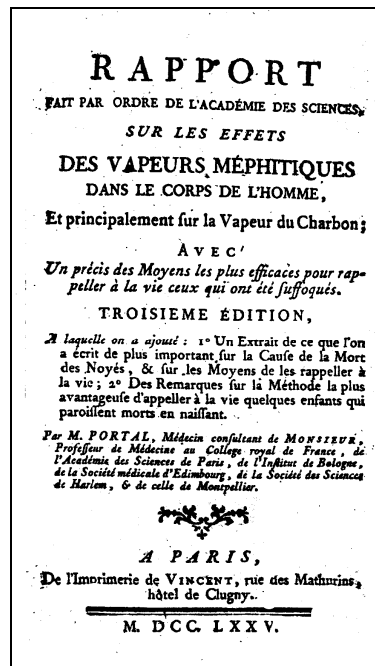
Nous allons résumer dans les pages qui suivent les principaux travaux de Portal :

#### AN IV

11 ventôse. Intervention de Portal sur les fièvres d'automne.  
26 ventôse. Intervention de Portal sur la moelle épinière.  
6 fructidore. Elu rapporteur de la Commission Laumonier.

#### AN V

16 vendémiaire. Elu membre de la Commission des maladies des arbres.  
26 brumaire. Intervention de Portal sur les asphyxiés, noyés, etc.



Archives de l'AP-HP (195 PER 3) p.7

Page de titre de l'ouvrage d'Antoine Portal sur les Asphyxies paru en 1775, ouvrage contenant un chapitre sur « La Cause de la Mort des Noyés et les Moyens de les rappeler à la vie ».

11 frimaire.	Membre de la Commission Audin-Rouvière.
26 pluviôse.	Intervention de Portal sur le rachitisme.
21 ventôse et	
11 germinal.	Rapporteur de la Commission Audin-Rouvière.
21 floréal.	Membre de la Commission Jadelot.
21 floréal et	
21 messidor.	Intervention de Portal sur la petite vérole d'un enfant.
11 et 21 prairial.	Intervention de Portal sur les maladies de l'organe de la voix.
16 prairial.	Rapporteur de la Commission Jadelot.
1 <sup>er</sup> thermidor.	Intervention de Portal sur l'examen d'une tête de nègre.
21 thermidor et	
16 fructidor.	Intervention de Portal sur le nerf intercostal.
<b>AN VI</b>	
6 vendémiaire.	Un Mémoire de Portal est lu en séance publique.
11 pluviôse.	Rapporteur de la Commission Chambon, sur la petite vérole.
pluviôse.	Son rapport sur le crane d'un nègre (suite du 1 <sup>er</sup> thermidor an V).
d°	Rapporteur de la Commission Jauberthou.
1 <sup>er</sup> , 6 fructidor et	
26 nivose.	Membre de la Commission Leveillé.
<b>AN VII</b>	
28 brumaire et	
6 frimaire.	Intervention de Portal sur la maladie noire.
6 nivôse.	Membre de la Commission des inhumations précipitées.
21 ventôse.	Membre de la Commission Geoffroy.
26 germinal.	Membre de la Commission Flandrin.
1 <sup>er</sup> floréal.	Membre de la Commission Oudet.
d°	Membre de la Commission Le Foulon.
21 floréal.	Membre de la Commission Beck.
25 messidor.	Rapporteur de la Commission Le Foulon.
d°	Membre de la Commission Lavaud.
26 thermidor.	Membre de la Commission Buniva.
6 fructidor.	Membre de la Commission de la petite vérole.
d°	Membre de la Commission Bablot.
26 fructidor.	Rapporteur de la Commission Buniva.
d°	Membre de la Commission Chevalier.
<b>AN VIII</b>	
16 floréal.	Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.
1 <sup>er</sup> vendémiaire.	Rapporteur de la Commission Geoffroy.
16 vendémiaire.	Rapporteur de la Commission Chevalier.
21 brumaire.	Membre de la Commission Nicolas et Paul.
26 brumaire.	Rapporteur de la Commission Lavaud.
16 pluviôse.	Membre de la Commission Imbert.
6 germinal.	Portal lit un mémoire sur les apoplexies.
d°	Membre de la Commission B. Levraut.
26 thermidor.	Membre de la Commission Baudin.
1 <sup>er</sup> fructidor.	Membre de la Commission La Salle.
<b>AN IX</b>	
1 <sup>er</sup> vendémiaire.	Membre de la Commission X (illisible).
1 <sup>er</sup> floréal.	Membre de la Commission Susini.
26 floréal.	Membre de la Commission Haussmann.
6 messidor.	Membre de la Commission Petit Radel.
d°	Rapporteur de la Commission Loustanneau.
16 messidor.	Rapporteur verbal de la Commission Petit Radel.

**AN X**1<sup>er</sup> frimaire

Le citoyen Des Essartz, au nom de la Section de Médecine, lit le Rapport suivant sur les services du citoyen Portal et sur les droits qu'il a au rétablissement de sa pension :

*« Les ouvrages du citoyen Portal sont assez multipliés et trop connus pour que la Section, chargée d'instruire la Classe et le Ministre de l'Intérieur des titres que ce médecin a à la continuation de la pension qui lui avoit été accordée, soit obligée d'en faire l'énumération.*

*L'utilité de ces ouvrages pour les progrès de l'art et de quelques uns pour tout le public lui avoit mérité cette pension.*

*Cette utilité étoit si notoire que le Directoire a jugé nécessaire d'en faire réimprimer plusieurs aux frais de la République.*

*Il ne peut donc rester aucun doute sur le droit que le citoyen Portal a au rétablissement de sa pension. »*

*Signé à la minute : Pelletan, Des Essartz, Sabatier, Hallé.*

La Classe approuve le Rapport, en adopte les conclusions et arrête que copie en sera envoyée au Ministre de l'Intérieur.

8 nivôse

Membre de la Commission Seguin.

**AN XI**

11 pluviose

Séance extraordinaire.

*« Le 3 pluviose, an 11 de la République, le gouvernement de la République, sur le Rapport du Ministre de l'Intérieur, le Conseil d'Etat entendu, arrête que l'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre.*

*Savoir :*

*1<sup>ère</sup> Classe. Classe des Sciences physiques et mathématiques.*

*2<sup>ème</sup> Classe. Classe de la langue et de la littérature française. 3<sup>ème</sup> Classe. Classe d'histoire et de littérature ancienne.*

*4<sup>ème</sup> Classe. Classe des Beaux Arts.*

*Les Membres actuels et Associés étrangers de l'Institut seront répartis dans les quatre Classes.*

*Une commission de cinq membres arrêtera ce travail qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.*

Portal est élu membre de l'Institut, Première Classe, Classe des Sciences physiques et mathématiques, 11<sup>ème</sup> Section « Médecine et Chirurgie », avec : Jean-Charles Des Essartz, Raphaël-Bienvenu Sabatier, Jean-Noël Halé, Philippe-Jean Pelletan et Pierre Lassus.

17 prairial.

Membre de la Commission Burdin.

11 fructidor.

Portal fait un rapport sur les cours d'études médicales du citoyen Burdin.

**AN XII**

4 nivose.

Rapporteur de la Commission Seguin.

18 nivose.

Membre de la Commission Seguin.

16 fructidor

Portal offre à la Classe ses 5 volumes in-4° : « Cours d'anatomie médicales »).

**AN XIII puis 1806**

28 brumaire.

Le Secrétaire perpétuel annonce que Portal est nommé professeur d'anatomie au Collège de France, et d'anatomie humaine au museum d'Histoire naturelle.

26 frimaire

Membre de la Commission Saucerotte.

3 thermidor.

Membre de la Commission Duvernoy.

- 8 fructidor.  
29 décembre. Rapporteur de la Commission Duvernoy.  
Portal lit un mémoire sur les excroissances fongueuses intestinales.
- 1807**  
26 octobre Portal fait des remarques sur les fausses membranes.
- 1808**  
1<sup>er</sup> février. Considérations de Portal sur les maladies héréditaires et de la famille.  
21 mars. Membre de la Commission Gall & Spurzheim.  
18 avril. Rapporteur de la Commission Gall & Spurzheim.  
25 avril. Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.  
27 juillet. Portal est Chevalier de l'Empire. Le Secrétaire perpétuel lui adresse ses félicitations.
- 1809**  
8 mai. Membre de la Commission Nysten.  
15 mai. Membre de la Commission Grindel.  
16 mai. Intervention de Portal sur les abcès dans le foie et le poumon.  
7 août. Membre de la Commission Magendie.  
14 août. Rapporteur de la Commission Nysten.  
28 août. Rapporteur de la Commission Magendie (1<sup>ère</sup> partie).  
18 septembre. Observations de Portal sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire.  
13 novembre. Rapporteur de la Commission Magendie (suite et fin).
- 1810**  
9 mars. Membre de la Commission Rehman.  
26 mars. Rapporteur verbal de la Commission Gallini.  
d° Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.  
28 mai. Rapporteur de la Commission Gallini (suite et fin).  
5 avril, 14 mai et 18 juin. Interventions de Portal sur l'apoplexie.  
9 juillet. Membre de la Commission Flamand.  
1<sup>er</sup> octobre. Rapporteur verbal de la Commission Rouch.  
15 octobre. Membre de la Commission Millot.
- 1811**  
29 avril. Observations de Portal sur la nature et le traitement de l'apoplexie.  
20 mai. Membre de la Commission Dupont.  
5 août. Membre de la Commission Bertin.  
26 août. Membre de la Commission Itard.  
28 août. Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.  
16 septembre. Rapporteur de la Commission Itard.  
11 novembre. Rectifications au rapport Itard.
- 1812**  
13 janvier. Observations de Portal sur le traitement de l'asphyxie.  
20 janvier. Rapporteur verbal de la Commission Ruette.  
2 mars. Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.  
7 septembre. Recherches de Portal sur l'état actuel de la distillation du vin.
- 1813**  
18 janvier. Rapporteur de la Commission Magendie et Delisle.  
1<sup>er</sup> février. Membre de la commission chargée d'établir un rapport sur l'usage des  
des récipients en zinc.  
1<sup>er</sup> mars. Suite des séances consacrées au zinc.

- d°  
19 juillet. Rapporteur de la Commission Géraldi.  
Rapporteur verbal de la Commission Bigeon.  
d°  
23 août. Membre de la Commission Jacobson.  
Observations sur les maladies du foie.  
8 novembre. Suite des séances consacrées au zinc.  
6 décembre. Rapporteur de la Commission Orfila.
- 1814**  
2 février. Membre de la Commission Garos.  
6 juin. Membre de la Commission Chambon.  
20 juin. Membre de la Commission Léveillé.  
18 juillet. Rapporteur de la Commission Chambon.  
10 octobre. Rapporteur verbal pour le traité des maladies héréditaires.  
31 octobre. Rapporteur de la Commission Delpech.  
12 décembre. Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille.  
19 décembre. Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.
- 1815**  
2 janvier. Membre de la Commission Friedlander.  
13 février. Rapporteur verbal de la Commission Friedlander.  
20 février. Membre de la Commission Léveillé.  
24 avril. Membre de la Commission de Beauvois.  
15 mai. Rapporteur de la Commission Beauvois.  
26 juin. Membre de la Commission Léveillé.  
11 septembre. Rapporteur de la Commission Léveillé.
- 1816**  
27 mars. Le Secrétaire perpétuel annonce que Portal est nommé à l'Académie royale des Sciences en séance extraordinaire, 11<sup>ème</sup> Section « Médecine et Chirurgie ».  
8 avril. Il est membre de la Commission Freteau.  
22 avril. Il est membre de la Commission Berger.  
22 juillet. Membre du jury du Prix Delpech.  
2 septembre. Les membres du jury du Prix Delpech se réunissent pour fixer leur choix.
- 1817**  
13 mars. Portal lit son Mémoire sur les anévrismes du cœur.  
7 avril. Il termine la lecture de l'ouvrage ci-dessus.  
d°  
19 mai. Il est élu membre de la Commission Esquirol.  
Portal lit son Mémoire sur le vomissement. La Classe reçoit son ouvrage.  
2 juin. Rapporteur verbal de la Commission Dupuy.  
16 juin. Rapporteur de X (illisible).
- 1818**  
2 mars. Rapporteur de la Commission Laennec.  
11 mai. Rapporteur de la Commission Laennec (1<sup>ère</sup> séance).  
29 juin. Rapporteur de la Commission Laennec (suite et fin).  
11 mai. Membre de la Commission Gondret.  
13 juillet. Portal lit son Mémoire sur la membrane pupillaire.  
20 juillet. Rapporteur de la Commission Gondret.  
29 septembre. Membre de la Commission Guillé.  
d°  
2 novembre. Portal lit son Mémoire sur les dilatations et anévrismes du cœur.  
Rapporteur verbal de la Commission Audouard.

« Je fus bien étonné, en 1818, le 19 décembre, d'entendre à l'Académie des Sciences, un Mémoire sur la fièvre intermittente, avec la recommandation du Kina<sup>1</sup> comme remède spécifique, par le vieux docteur Portal, médecin de trois rois. »

Ami Boué<sup>2</sup>

### 1819

29 mars. Rapporteur de la Commission Guillé.  
 19 avril. Membre de la Commission Sédillot.  
 31 mai. Membre de la Commission Delille.  
 5 avril. Rapporteur de la Commission Delille.  
 30 août. Rapporteur de la Commission Adeline (1<sup>ère</sup> séance).  
 18 octobre. Rapporteur de la Commission Adeline (2<sup>ème</sup> séance).  
 20 septembre. Rapporteur de la Commission Adeline (dernière séance).  
 11 octobre. Membre de la Commission Chomel.  
 27 décembre 1819. Membre de la Commission Devèze.

### 1820

10 janvier. Membre de la Commission Mascagni.  
 17 janvier. Rapporteur de la Commission Chomel.  
 21 février. Rapporteur verbal de la Commission La Rochefoucault.  
 13 mars. Rapporteur de la Commission Devèze.  
 d° Rapporteur verbal de la Commission Mathey.  
 22 mai. Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.  
 29 mai. Membre de la Commission Gérardin.  
 7 août. Portal lit son Mémoire sur les entérites ou inflammations des intestins qui proviennent des maladies du foie.

### 1821

8 janvier. Portal annonce la mort de M. le Docteur Grégory, doyen des Professeurs de médecine du collège d'Edimbourg.  
 15 janvier. Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.  
 26 mars. Membre de la Commission Gérardin.  
 16 juillet. Membre de la Commission Bertin.  
 20 août. Membre de la Commission Lassis.  
 24 septembre. Membre de la Commission Petroz & Chomel.  
 1<sup>er</sup> octobre. Rapporteur de la Commission Bertin.  
 15 octobre. Rapporteur verbal de la Commission Larrey.  
 22 octobre. Membre d'autre Commission Bertin.  
 29 octobre. Rapporteur de la Commission Petroz & Chomel.  
 8 novembre. Rapporteur verbal de la Commission Larrey, sur la fièvre jaune.  
 12 novembre. Rapporteur d'autre Commission Bertin.  
 10 décembre. Membre de la Commission Olmade.

### 1822

18 février. Membre de la Commission Double.  
 25 février. Observations de Portal sur les fièvres typhoïdes ou pernicieuses, rémittentes, survenues contre toute attente pendant ou après plusieurs maladies, et qui ont été guéries par le quinquina en substance.

1 - Nous supposons qu'il faut comprendre : quinquina.

2 - Ami Boué est un géologue français du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a publié, entre autres ouvrages : *Mémoires géologiques et paléontologiques* (Paris 1832) ; *Résumé des progrès des sciences géologiques pendant l'années 1833* (Paris 1835) ; *Guide du géologue voyageur* (1835) ; *Esquisse géologique de la Turquie* (1840) ; *La Turquie d'Europe* (1840).



4 mars.	Fin du mémoire ci-dessus.
d°	Rapporteur de la Commission Double.
25 mars.	Jury du Prix Alhumbert.
d°	Membre de la Commission Serrès.
d°	Membre de la Commission chargée de choisir les mémoires à lire dans les séances publiques.
29 avril	Membre de la Commission Flourens.
27 mai.	Membre de la Commission Pinel (fils).
24 juin.	Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.
d°	Nommé pour aller s'informer de l'état de santé de M. Delambre.
22 juillet.	Rapporteur de la Commission Flourens.
29 juillet.	Rend compte de la santé de M. Delambre.
5 août.	Rend compte de la santé de M. Delambre.
12 août.	Rapporteur de la Commission Pinel (fils).
19 août.	Rend compte de la santé de M. Delambre.
2 septembre.	Membre de la Commission Gondinet.
30 septembre.	Membre de la Commission Bouneau & Sulpicy.
d°	Membre de la Commission Fodéra.
21 octobre.	Rapporteur de la Commission Bouneau & Sulpicy.
28 octobre.	Membre de la Commission Audouard.
9 décembre.	Portal est mentionné à plusieurs reprises pour ses travaux.
30 décembre.	Portal lit son Mémoire sur le siège de l'épilepsie.

**1823**

6 janvier.	Membre de la Commission Tissot.
1 <sup>er</sup> décembre.	Membre de la Commission Flourens.
d°	Rapporteur verbal de la Commission Mercy.
29 décembre.	Membre de la Commission Bailly.

**1824**

27 octobre.	Le Secrétaire perpétuel annonce que Portal est fait baron personnel par ordonnance royale.
-------------	--

\*

**Noter :**

27 janvier 1821.	Première séance de l'Académie Royale de Médecine, sous la présidence de Portal.
6 mai 1824.	Inauguration officielle de l'Académie.

\*

En 1807, Portal devint associé honoraire de la Société de médecine de Bologne. En 1808, l'Académie des sciences de Copenhague le choisit pour un de ses correspondants. Portal était aussi membre des Académies des sciences de Turin, de Padoue, d'Harlem, d'Édimbourg et de Montpellier.

## AU SECOURS DES NOYÉS

En 1775, Antoine Portal découvre le « bouche-à-bouche »<sup>1</sup>.

*Multa resascentur quae jam cecidere.*

Ce vers d'Horace si souvent répété s'est vérifié une fois de plus par la redécouverte du « bouche-à-bouche ».

Le bouche-à-bouche qui s'avère aujourd'hui le plus efficace procédé du secours à apporter aux noyés et même à la plupart des asphyxiés est à l'ordre du jour depuis peu de temps. Associé au massage du cœur à thorax fermé, la méthode compte à son actif de nombreux succès. Bien des noyés lui doivent la vie. C'est souvent à une véritable ressuscitation cardio-respiratoire<sup>2</sup> que l'on assiste.

Les recherches physiologiques très poussées sur la ventilation pulmonaire ainsi que sur la technique du massage du cœur à thorax fermé ont permis de bien mettre au point cette méthode de réanimation qui est aujourd'hui bien connue de tous les médecins. Par ailleurs les équipes de secouristes ainsi que les groupes sportifs y ont été initiés et ont eu vite fait d'en posséder la pratique.

C'est vers 1955, croyons-nous, qu'ont paru les premières publications sur la question. Depuis lors elles se sont multipliées, contribuant à diffuser cette méthode éminemment précieuse parce que toujours applicable. Un symposium international tenu à Stravanger en Norvège au mois d'août 1961 démontra sa supériorité sur les méthodes de respiration artificielle par mouvements des bras.

La plupart des études consacrées à la question ne manquent pas de rappeler qu'un cas de guérison par cette méthode est rapporté dans la Bible et pour cette raison l'appellation de *méthode biblique* est parfois donnée au bouche-à-bouche. Voici en effet dans le Livre II, chapitre IV, verset 34, du Livre des Rois la relation d'une guérison par le prophète Elisée :

*« Le fils unique d'une femme de Sunam étant allé trouver son père qui travaillait aux champs avec ses moissonneurs, fut pris de violents maux de tête. Son père, dit à un serviteur : « Prenez cet enfant et menez-le à sa mère ». Le serviteur le prit et le porta à sa mère. Celle-ci le tint sur ses genoux jusqu'au milieu du jour. A ce moment l'enfant mourut. Elle l'allongea alors sur son lit et alla trouver son mari pour lui demander instamment de lui confier l'ânesse dans le but d'aller chercher « l'homme de Dieu », Elisée. Elle le trouva sur la montagne du Carmel et se jeta à ses pieds, lui jurant qu'elle ne le quitterait point qu'il ne l'ait suivie.*

1 - D'après François Granel.

2 - Y. Noviant dans son important article de la *Presse Médicale* de juillet 1962, n<sup>os</sup> 33 et 34, fait justement observer que le terme de « ressuscitation » n'est pas un barbarisme. Il est cité par Littré qui donne une citation de Marot.

# AVIS

## SUR LE TRAITEMENT DES ASPHYXIÉS PAR LES GAZ MÉPHITIQUES.

1°. Il faut promptement sortir les asphyxiés du lieu méphitisé, et les exposer au grand air;

2°. Leur ôter les vêtemens, et faire sur le corps des aspersions d'eau froide;

3°. Leur faire avaler, s'il est possible, de l'eau froide légèrement acidulée avec du vinaigre.

4°. Leur donner des lavemens avec deux tiers d'eau froide et un tiers de vinaigre; on pourrait ensuite en prescrire d'autres avec une forte dissolution de sel marin ( muriate de soude ) dans de l'eau commune, ou avec le séné et le sel d'epsom ( sulfate de magnésie );

5°. Si ces secours n'étaient pas promptement efficaces, le corps de l'asphyxié ayant de la chaleur, comme cela a lieu ordinairement pendant long-temps, il faudrait lui tirer du sang, et la saignée de la jugulaire produirait un effet plus prompt que les autres;

6°. On tâchera d'irriter la membrane pituitaire avec la barbe d'une plume qu'on remuera doucement dans les narines de l'asphyxié, ou avec un flacon d'alcali volatil fluor ( d'ammoniac ), d'eau de Luce, ou d'eau de la Reine de Hongrie, mis sous le nez, etc.

7°. On poussera de l'air dans les poumons, en soufflant pendant quelque temps dans l'une des narines avec un tuyau, et en comprimant l'autre avec les doigts, pour empêcher l'air d'en sortir; on pourrait encore, pour dernier moyen, pratiquer une ouverture dans la trachée-artère pour y introduire un petit tuyau dans lequel on soufflerait.

Il faut mettre la plus grande célérité dans l'administration des secours proposés; le temps presse; et plus on tarde à y recourir, plus on doit craindre qu'ils ne soient infructueux; et comme la mort peut n'être qu'apparente pendant long-temps, il ne faut en abandonner l'usage que lorsqu'elle est bien confirmée.

*Nota.* Pour désinfecter les lieux méphitisés par le gaz qui provient de la combustion du charbon, des vins en fermentation, des urines, ou d'autres sources analogues d'eau, on recourt de celle qui vient de la chaux en dissolution. La volatilisation de l'acide carbonique oxygéné, selon la méthode de M. de Morveau, est efficace pour désinfecter les lieux pleins de gaz provenant des matières animales, comme les prisons, les hôpitaux, les spectacles, les bûchers, les puits, etc.

*EXTRAIT de l'Instruction sur le traitement des asphyxiés et des noyés, etc., par M. PORTAL, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Médecin consultant Honoraire de SA MAJESTÉ, Professeur de Médecine au Collège royal de France et d'Anatomie au Jardin du Roi, Membre de l'Académie royale des Sciences et de la Légion d'Honneur.*

A Montargis, Imprimerie de SENIER, Successeur de M. LEBLANC, Imprimeur du ROI, Place de l'Église, l'an 1793.

coll. Pierre Chatelus de Vialar

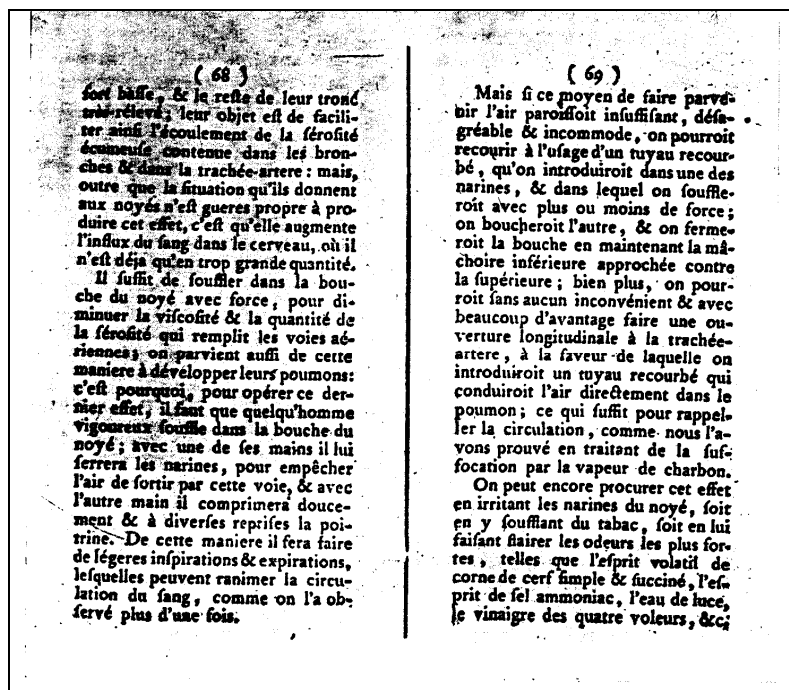
l'affiche donnant la description du bouche-à-bouche

Arrivé à la maison, Elisée trouva l'enfant mort couché sur le lit. Il ferma la porte et pria le Seigneur. Après cela il monta sur le lit et se coucha sur l'enfant, il mit sa bouche sur la bouche, ses yeux sur ses yeux et ses mains sur ses mains ; il se courba sur l'enfant et la chair de l'enfant fut échauffée. Etant descendu de dessus le lit, Elisée se promena et fit deux tours de chambre ; puis il remonta encore sur le lit et se coucha sur l'enfant. Alors l'enfant bâilla sept fois et il ouvrit les yeux.

Elisée fit alors appeler la mère de l'enfant qui arriva aussitôt et entra dans la chambre. Il dit à la mère : « Emmenez votre fils ». Celle-ci voyant son fils guéri se jeta aux pieds de l'Homme de Dieu et resta prosternée. Puis elle prit son fils et sortit avec lui. »

Ce récit de la Bible n'a qu'un intérêt historique.

Récemment L. Binet dans son intéressant article de la *Biologie Médicale* de mars 1964, après avoir rappelé le récit de la Bible, précise que la méthode fut tirée de l'oubli et prônée par J.O. Élan et ses collaborateurs.



Archives de l'AP-HP

Pages 68 et 69 de l'ouvrage de Portal donnant la description du bouche-à-bouche (1775).

Cette découverte scientifique est en réalité vieille de près de deux siècles : c'est en effet en 1775 qu'Antoine Portal dans une étude concernant les secours aux noyés, étude basée à la fois sur l'observation et l'expérimentation, préconisa la méthode d'insufflation d'air par la bouche associée à la compression thoracique rythmée.

La question des asphyxies et de leur traitement avait toujours préoccupé Portal et a fait de sa part l'objet d'importantes études parues en 1772, en 1775 et en 1805. Nous évoquons ces ouvrages dans le chapitre 546 (Publications).

Portal vante avec un fort accent de conviction le bouche-à-bouche qu'il a pu pratiquer lui-même ou voir pratiquer avec succès. C'est, dit-il, le meilleur moyen pour rappeler à la circulation ; mais il convient de l'employer avec persévérance. Remarquons que Portal ne parle pas de respiration artificielle par mouvements des bras mais qu'il recommande

d'associer à l'insufflation la compression thoracique dans le but de faciliter la reprise respiratoire.

Ainsi c'est à Portal que l'on doit la première étude scientifique de cette méthode qui apparaît comme la plus sûre pour sauver un noyé. Portal en étend du reste l'emploi à toutes les asphyxies telles que les suffocations par vapeurs de charbon ou autres et aussi aux cas de mort apparente des nouveaux nés.

En recommandant ainsi l'insufflation d'air chez les noyés par la bouche ou par le nez, Portal rendait un immense service à la médecine. Cependant, il ne fut pas suivi comme il l'eût mérité, et son procédé fut trop souvent délaissé pour revenir aux anciens errements.

C'est ce qui ressort en effet de l'étude que fit paraître Portal en 1805, c'est-à-dire 30 ans après la précédente et qui a pour titres : *Instructions sur le traitement des asphyxiés et des noyés...*

Cet abandon avait tenu aussi à une autre cause : la répulsion à pratiquer le bouche-à-bouche direct chez un sujet au visage souillé.

Aujourd'hui, par les données physiologiques, les auteurs contemporains, sans connaître, semble-t-il, les travaux de Portal, ont redécouvert cette même méthode dont ils ont confirmé et développé la valeur en en perfectionnant la technique<sup>3</sup>. L'emploi d'un appareil constitué par un masque avec tube à valve rend la pratique du bouche-à-bouche infiniment plus commode et par conséquent plus efficace... à condition de l'avoir !



---

3 - Texte aimablement communiqué par les Archives de l'AP-HP ((195 PER 3) p. 7-10.

## LE JARDIN DU ROI

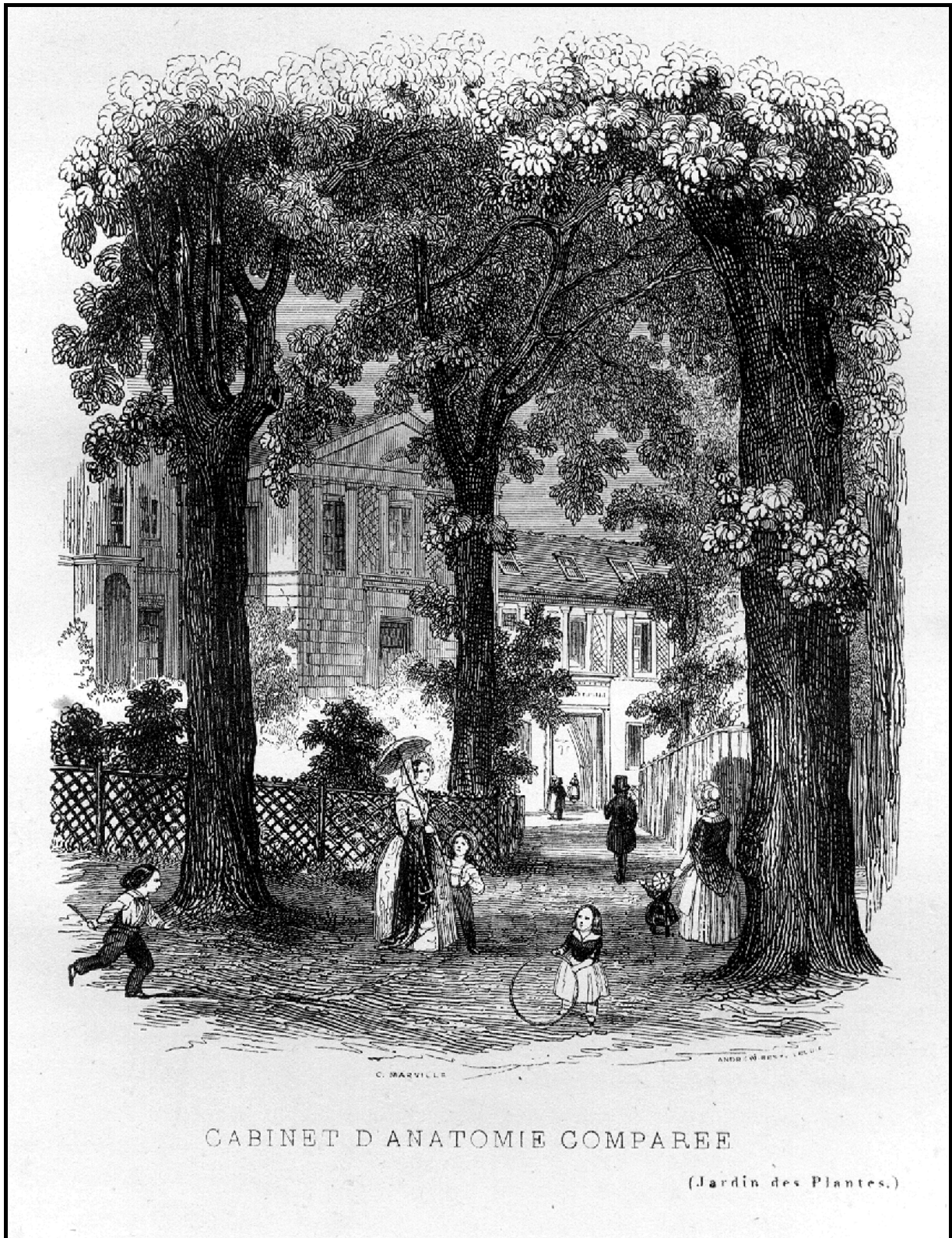
Ce célèbre établissement, qui contient des échantillons de presque toutes les productions du globe dans les trois règnes, animal, végétal et minéral, est situé sur la rive gauche de la Seine, entre le quai Saint-Bernard au nord, la rue Cuvier à l'ouest, la rue du Jardin-du-Roi au sud, et la rue Buffon à l'est.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, un médecin, Nicolas Houel, fonda à Paris un jardin botanique, qui prit le nom de *Jardin des Hapothicaires*. Situé dans la maison des Enfants-Rouges, il fut détruit lors de la suppression de cette maison, et un jardin analogue fut créé à l'hôpital de la rue de l'Ourcine. Ces jardins botaniques, qui contenaient à peu près exclusivement les plantes thérapeutiques d'alors, avaient été créés pour des besoins locaux. Ce fut au XVII<sup>e</sup> siècle que deux médecins conçurent le projet de fonder un vaste établissement où ils réuniraient toutes les plantes médicinales connues, dans le but de faciliter les études médicales par l'étude et l'analyse des plantes. En 1626, Hérouard, premier médecin de Louis XIII, et Guy de La Brosse, son médecin ordinaire, obtinrent de ce prince des lettres patentes les autorisant à acheter au nom du roi, une maison ainsi qu'un terrain de 24 arpents, situés au faubourg Saint-Victor, afin d'y fonder un jardin royal des herbes médicinales. Tel fut le nom originaire de cette fondation, qui fut le berceau du Jardin des plantes actuel, ou, pour lui donner son vrai nom, du Muséum national d'histoire naturelle. Le terrain choisi était entouré de marais, garantie de fertilité ; mais il avait le voisinage désagréable de la butte des Copeaux et de la voirie des Bouchers, dépôts immondes des ordures de la capitale. (Le charmant labyrinthe actuel ne doit pas à une autre cause l'origine de son terrain accidenté).

Hérouard devint surintendant du nouveau jardin, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, avec l'aide de son collègue Guy de La Brosse. Ce fut sur les instances de ce dernier et de Broussard que parut l'édit de 1635, fixant la destination du nouveau jardin en ces termes : « *Voulons que, dans un cabinet de ladite maison, il soit gardé un échantillon de toutes les drogues, tant simples que composées, ensemble toutes les choses rares en la nature qui s'y rencontre, duquel cabinet ledit La Brosse aura la clef et régie pour en faire l'ouverture aux jours de démonstration.* » Le Muséum était fondé.

Malheureusement, la Faculté vit d'un œil jaloux la fondation de Bouvard et de Guy de La Brosse, et forma opposition à l'enregistrement de l'édit. On lutta, et force resta enfin au roi et à ses protégés. La Brosse prit possession aussitôt du bâtiment et des 24 arpents de terrain acquis et légués par Hérouard. Il fit disposer le jardin, créa un parterre et y planta des herbes et des plantes nombreuses et variées. Gaston d'Orléans, frère du roi, voulut concourir à l'ornementation du nouveau parterre et envoya des échantillons de son jardin de Blois, célèbre par ses fleurs rares. Outre le jardin, qui atteignit bientôt une étendue de 10 arpents, Guy de La Brosse parvint à former la première collection du Muséum. Il conçut ensuite et réalisa le projet de faire du Jardin du Roi une sorte d'école d'application. Des salles furent consacrées par lui à des cours de botanique, de chimie, d'histoire naturelle et même d'astronomie. Tout cela était accompli dès 1640, année de l'inauguration réelle du Jardin du Roi des herbes médicinales. Guy de La Brosse dressa ensuite (1641) un catalogue des richesses qu'il était déjà parvenu à réunir, et qui comprenait 2 360 échantillons de plantes.

Après la mort de La Brosse, le jardin périclita pendant plusieurs années ; mais l'avènement de Colbert au ministère vint changer la face des choses. Un neveu de Guy de La Brosse, le célèbre Fagon, premier médecin du roi, obtint la succession de son oncle et du ministre, l'achat pour le Jardin du Roi des peintures exécutées par le peintre Robert, pour Gaston d'Orléans, des fleurs du château de Blois, créa la chaire de botanique et l'occupa avec succès. Peu après, une chaire d'anatomie était donnée à Joseph Duvernay, et Fagon, cédait la sienne à Tournefort. En 1700, ce dernier partit pour le Levant, en compagnie du peintre Aubriet, et deux ans après il revint avec d'innombrables trésors. En 1708, il fut créé au Muséum deux serres chaudes, premier essai qui réussit à merveille. A la mort de Tournefort, arrivée peu de temps après, Fagon lui nomma pour successeur Sébastien Vaillant, à qui l'on doit l'herbier du Muséum. Enfin à Vaillant succédèrent les deux Jussieu.



CABINET D ANATOMIE COMPAREE

(Jardin des Plantes.)

Pendant qu'Antoine de Jussieu et son frère Bernard parcouraient l'Europe et l'Asie, que le premier rapportait d'Espagne et du Portugal des plantes nouvelles et inconnues, que le second parvenait à doter le Jardin des plantes du cèdre du Liban, cet établissement, dont la surintendance appartenait, en vertu d'un privilège, aux médecins du roi, fut si mal administré qu'on supprima le privilège et qu'on mit à sa tête le savant Du Fay. Ce dernier suivit la tradition de Tournefort. Les voyages qu'il fit en Angleterre et en Hollande épuisèrent sa fortune personnelle mais accrurent les trésors de l'établissement confié à sa garde. En mourant, comme s'il voulait rendre à la science un dernier service, Du Fay désigna Buffon pour son successeur. Buffon prit la direction en 1739. Aussitôt, il créa un cabinet d'histoire naturelle, deux salles de curiosités, une de squelettes et céda son appartement pour loger les richesses du Muséum.

Les collections occupèrent deux grandes salles des galeries actuelles. En même temps, le célèbre naturaliste rappelait Bernard de Jussieu, destitué par Chirac, créait le laboratoire de chimie et le grand amphithéâtre, chargeait Thouin de tracer le plan du jardin botanique et obtenait de l'État une somme de 36 000 livres, à l'aide de laquelle il put étendre le jardin jusqu'à la rue Saint-Victor, par l'acquisition de l'hôtel Magny. Un échange de terrains avec l'ancienne abbaye acheva de donner au jardin son extension définitive, dont la rue, nommée depuis rue de Buffon, fixa la limite extrême.

En même temps, Buffon voyait chaque jour ses collections s'accroître. Les Pères missionnaires de la Chine lui adressaient les spécimens les plus intéressants de la végétation de ce pays. L'Académie des sciences faisait don au Jardin des plantes de son précieux cabinet d'histoire naturelle. Le roi de Pologne lui offrait une collection de minéraux, qui tient encore aujourd'hui dignement sa place parmi tant de richesses. L'impératrice de Russie, Catherine II, envoyait des animaux du Nord et des fragments zoologiques. Buffon assista à son propre triomphe et put contempler sa statue élevée à l'entrée du cabinet fondé par lui. **Le Jardin du Roi, on peut le dire, était devenu le centre scientifique du monde.**

A Buffon, mort en 1788, succéda La Billarderie, qui émigra en 1792, et fut remplacé par Bernardin de Saint-Pierre. Ce dernier fit construire la serre qui a gardé son nom, et à force d'économies parvint à maintenir le jardin commis à ses soins à la hauteur de son ancienne renommée.

En 1794, sur la proposition de Bernardin de Saint-Pierre, la ménagerie installée à Versailles et celle du château du Raincy furent transférées au Jardin des plantes, qui, l'année précédente, avait reçu de la Convention le nom de *Muséum d'histoire naturelle*, et avait été constitué tel qu'il est aujourd'hui.

La Convention fonda au Muséum douze cours nouveaux : minéralogie, chimie générale, arts céramiques, botanique du Muséum, botanique de campagne, culture, zoologie, anatomie humaine, anatomie des animaux, géologie, iconographie. En outre, elle forma, avec des livres provenant de couvents, la bibliothèque du Muséum, et cette bibliothèque fut ouverte au public dès le 7 septembre 1794. Un an plus tard, l'École normale ouvrit ses cours au même Muséum. En 1796, le gouvernement autorisa le capitaine Baudin, accompagné des savants Dru et Riedley, à aller chercher à la Trinité une très belle collection que le capitaine y avait laissée.

Malgré les troubles de la Révolution, les savants du Muséum continuaient à former en dehors du pouvoir une sorte de petite république privilégiée : aussi lorsque Lucien Bonaparte, devenu ministre de l'Intérieur, voulut imprimer à ce corps une direction jugée tyrannique, ce fut un *tollé* général, et la guerre fut allumée entre le Muséum et l'administration. Fort heureusement, à Lucien Bonaparte succéda Chaptal, qui plaida et gagna la cause des professeurs, fit agrandir l'école de botanique et terminer les galeries supérieures du cabinet d'histoire naturelle. En 1802 commence la publication des *Annales*, continuées jusqu'à nos jours sous le nom de *Mémoires du Muséum*. Dès 1796, la collection Desfontaines était venue s'ajouter aux autres ; puis furent créées les collections d'oiseaux rares de Levaillant, celle de Brocheton (1798), etc. Geoffroy de Saint-Hilaire rapportait, vers le même temps, de son long et périlleux voyage en Egypte, de nouveaux trésors scientifiques. Le Muséum acquit encore, en 1804, la collection Gozzola (poissons fossiles) ; en 1805, le célèbre herbier de Humboldt ; en 1810, un nouveau voyage de Geoffroy de Saint-Hilaire à Lisbonne ajoute de nouveaux échantillons aux collections existantes, et c'est de la même année que date l'établissement définitif des galeries du Muséum telles, à peu de choses près, qu'on les voit encore aujourd'hui.

L'invasion des alliés (1814) respecta le Jardin des plantes et ses trésors scientifiques.

En 1819, l'État mit à la disposition d'élèves voyageurs, désireux de chercher à l'étranger des collections nouvelles pour le Muséum, une somme annuelle de 20 000 francs. De nouveaux aménagements furent créés vers



la même époque ; les parcs furent multipliés ; la longue galerie maçonnée et munie de barreaux de fer fut reconstruite et reçut les animaux féroces ; la volière et la faisanderie furent établies telles qu'elles existent encore. Enfin, en 1830, la Chambre vota une somme de 2 400 000 francs pour l'édification de nouvelles galeries et de nouvelles serres.

La grande galerie, actuellement en bordure sur la rue Buffon, fut terminée en 1836. On construisit à la même époque, sur les plans de Rohault de Fleury, les grandes serres situées au pied du labyrinthe. Ces travaux devaient être suivis de l'agrandissement des galeries de zoologie ; mais cette dernière partie du projet ne put être exécutée. Il en est résulté que les collections, de plus en plus nombreuses, ont été entassées dans des locaux insuffisants où elles se détériorent. Pour remédier à cet état de choses, l'administration des travaux publics a demandé à l'Assemblée nationale en 1872 un crédit de 6 000 000 de francs pour construire des galeries de zoologie et des serres nouvelles ; mais cette proposition a été ajournée par la commission du budget jusqu'en 1874 ; et l'Assemblée s'est bornée à voter, dans le budget de 1873, une allocation de 200 000 francs, destinée à la construction de laboratoires de chimie et de zoologie, ainsi qu'à l'achèvement de la ménagerie des reptiles.

Outres les chaires ouvertes au Muséum jusqu'en 1793, on a créé depuis celles de physiologie comparée, de physique appliquée, d'anthropologie, de paléontologie et de physique végétale.

Aujourd'hui, grâce à la Grande Galerie de l'évolution, le Jardin des Plantes bénéficie d'une structure exceptionnelle pour l'accomplissement de sa mission de diffusion des connaissances. En effet, cette immense verrière, fermée au public en 1965 pour des raisons de sécurité, a été rénovée par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro et inaugurée le 21 juin 1994. Utilisant les technologies les plus modernes (éclairage par fibres optiques, techniques audiovisuelles et informatiques interactives...), la Galerie présente des milliers de spécimens qui montrent la diversité et la complexité du monde vivant. L'évolution biologique constitue la trame de cette exposition.

En dehors du Jardin des Plantes avec la Grande Galerie de l'évolution, le Muséum comprend le zoo de Vincennes, le musée de l'Homme du Trocadéro (avec ses trois chaires d'anthropologie, d'ethnologie et de préhistoire), le laboratoire d'écologie à Brunoy, un magnifique arboretum à Chèvreloup près du Petit Trianon de Versailles, des laboratoires maritimes à Dinard et à Biarritz, un domaine d'élevage de cervidés à Azay-le-Ferron près de Chambord, un parc ornithologique à Clères près de Rouen, un jardin botanique à Samoëns dans les Alpes, le Harmas de Fabre à Sérignan en Vaucluse et un jardin exotique à Menton. Cet ensemble est animé par près de mille cinq cents scientifiques, techniciens et agents d'administration et de service.

### *L'anatomie.*

Dès juin 1635, soit un mois environ après l'édit de fondation du Jardin Royal, une ordonnance avait stipulé que l'un des trois démonstrateurs nouvellement promus, Marin Cureau de La Chambre, devait se consacrer à « faire la démonstration oculaire et manuelle de toutes et chacune des opérations de chirurgie de quelque nature qu'elles puissent être ». La chirurgie et donc l'anatomie étaient ainsi introduites dans les programmes d'enseignement.

A Marin Cureau de La Chambre, duquel l'activité au Jardin est à peu près inconnue, succède son fils François. Celui-ci, déjà titulaire de nombreuses charges médicales à la cour, choisit le chirurgien Pierre Dionis pour faire à sa place, au Faubourg Saint-Victor, les démonstrations d'anatomie. Or, la Faculté de médecine, dont on retrouve ici l'hostilité permanente, avait réussi à faire interrompre un temps ces démonstrations, comme attentatoires à ses prérogatives. Elle redouble alors ses attaques, d'autant plus violentes que Dionis enseigne l'anatomie humaine « suivant la circulation du sang et les dernières découvertes », doctrines dont elle ne veut point entendre parler. Trop heureux d'épouser sa querelle, le Parlement use du jeu habituel des remontrances.

Mais le roi brise net cette campagne d'intimidation ; Louis XIV vient lui-même au Parlement faire enregistrer la déclaration royale du 20 janvier 1673, qui, non seulement laisse aux démonstrateurs du Jardin toute latitude de faire « opérations chirurgicales, dissections et démonstrations anatomiques », mais ajoute que « le premier corps exécuté leur sera délivré par préférence à tous autres, même au doyen et docteurs de la Faculté de médecine de Paris ».

Cette fois, la Faculté se le tient pour dit. L'enseignement de l'anatomie prend dès lors et garde une place importante au Jardin ; elle conquiert une réputation méritée grâce aux leçons successives de Dionis, Duverney, Hunaud, Winslow, Petit et **Portal**.

### NOMINATION DU BARON PORTAL AU JARDIN DU ROI

Estimé, recherché de tous, Portal était particulièrement honoré de l'amitié de Buffon qui lui avait confié sa santé. Buffon ne tarda point à lui donner une preuve de son attachement.

Ce grand homme avait l'administration suprême du Jardin du Roi. Antoine Petit remplissait dans cet établissement la chaire d'anatomie et désirait s'attacher, comme adjoint, son suppléant Vicq d'Azyr. Le choix dépendait de Buffon, et Buffon préféra Portal.

La nomination se fit en 1776. Dès ce moment, l'existence de Portal fut heureuse, brillante, complète. Il occupait les deux postes les plus élevés de l'enseignement. Associé dans le sein de l'Académie aux premiers hommes de la France, et peut-être du monde.

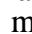
*Extrait de l'Éloge d'Etienne Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine. Paris le 2 septembre 1834.*

\*

Pierre Dionis, dans son ouvrage « *Cours d'opérations de chirurgie* », publié en 1707, rappelle l'atmosphère de ces démonstrations : « *J'ai fait pendant huit années celles du Jardin Royal où le concours des étudiants étoit si grand que la plus grande salle destinée à ces démonstrations n'en pouvoit pas tenir la moitié ; c'est ce qui nous obligea de faire des billets cachetés que nous distribuions aux Garçons Chirurgiens qui servoient les Maîtres, qui seuls y pouvoient entrer, et ce pour éviter les confusions par l'exclusion de ceux qui étoient en boutique chez les barbiers, et de ceux que la seule curiosité pouvoit y attirer...* Ces opérations ayant été démontrées dans une des sales du Jardin Royal où on a fait une espèce d'amphithéâtre en attendant que le Roy en eût fait faire un autre plus superbe et digne de sa grandeur. »

A la mort de Ferrein, Antoine Petit le remplace avec le titre de Professeur. Présenté et choisi par Buffon, alors très bien en Cour, il est nommé très rapidement par le roi, deux semaines à peine après la mort de Ferrein. La lettre de nomination, datée du 18 mars 1769 (*Arch. Nat. AJ<sup>15</sup> 509 f. 233*), ne tarit pas d'éloges sur les protagonistes : « *Louis, par la Grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sur le favorable rapport, qui nous a été fait de la personne de Sr. Antoine Petit, anatomiste de l'Académie des sciences, Inspecteur des hôpitaux militaires et médecin de la Faculté de Paris, de sa capacité et expérience en anatomie et de son zèle et affection à notre service. A ces causes en agréant et confirmant la nomination et présentation qui nous en a été faite par notre cher et bien aimé le Sr. Le Clerc de Buffon, intendant de notre Jardin royal des plantes cy attaché sous le contrôle de notre Chancellerie nous avons audit Sr. Petit, donné et octroyé et par ces présentes signées de notre main, donnons et octroyons la charge de Professeur royal en anatomie de notre Jardin Royal vacante par le décès du Sr. Ferrein... ».*

Portal, convoitant aussi la place, sentit naître en lui une amère rancune contre Petit, son adversaire plus heureux.

Quelques années plus tard Petit tombe malade. Il demande à Vicq d'Azyr de le remplacer dans ses cours mais Portal veille au grain, il espère cette fois-ci que le poste ne lui échappera pas. Il intervient auprès du duc de La Vrillière, ministre de la Maison du Roi, afin de pouvoir accéder à cette place tant convoitée. Celui-ci le recommande alors à Buffon dans une lettre du 15 mars 1775  : « *Je suis instruit Monsieur que M. Petit est dans le dessein*

*de se retirer de la place de Professeur d'anatomie au Jardin du Roy, dans cette circonstance M. Portal qui travaille depuis longtemps à cette partie et dont vous connoissez le travail depuis longtemps à cette partie et dont vous connoissez le talent aussi bien que Moy désirerai pouvoir lui succéder et je ne puis lui refuser de vous faire connoître l'intérêt que je prends à ce qui le regarde. On ne peut être plus parfaitement que je le suis Monsieur votre très humble et obéissant serviteur. »* Cette nomination ne se fera que quelques années plus tard.

Buffon faisant durer sa réflexion présentera enfin la candidature de Portal, après la mort du duc de La Vrillière, dans une lettre adressée à la Maison du Roi le 1<sup>er</sup> mai 1777 ②<sup>3</sup> : « *Nous Georges Louis Le Clerc, comte de Buffon, l'un des Quarante de l'Académie française, trésorier perpétuel de l'Académie royale des sciences, intendant du Jardin et du Cabinet du Roi, à tous ceux que ces présentes lettres veront salut. En ce qui nous a été présenté que le Sr. Antoine Petit professeur d'anatomie au Ecolles dudit Jardin ne remplissait pas les fonctions de sa place et se faisoit suppléer sans notre autorisation ce qu'il seroit nécessaire de lui nommer un adjoint pour que les cours d'Anatomie et de Chirurgie se fassent à la satisfaction du public et dans les temps présents. En conséquence et en vertu du pouvoir à nous accordé par le Roi ainsi qu'à nos prédécesseurs, intendant dudit Jardin Royal de nommer et présenter à Sa Majesté les officiers dépendants de cet établissement ; nous nous sommes duement informé de la personne et du talent du docteur Portal médecin consultant de Monsieur frère du Roi et associé anatomiste de l'Académie royale des sciences, comme aussi de ses bonnes vies, mœurs, religion et de sa capacité bien connue du public dans la science et l'anatomie ; nous l'avons sous le bon plaisir nommé et présenté, nommons et présentons par ces présentes pour être pourvu en qualité d'adjoint et de survivancier dudit Sr. Antoine Petit à la place de professeur d'anatomie et de chirurgie aux écolles dudit Jardin Royal pour ou faire les fonctions en l'absence, soit toutes les fois que ledit Dr Petit ne les remplira pas lui même dans les temps prescrits, scavoir depuis le mois de novembre jusque et compris le mois de février autorisons le dit Dr Portal à faire de plein droit toutes les fonctions relatives à cette place de professeur en Anatomie et Chirurgie conformément aux règlements donnés par Sa Majesté, sans aucune rétribution actuelle et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ; suppliant très respectueusement Sa Majesté d'avoir la présente nomination et présentation pour agréable et sur icelle commande toutes lettres de provisions être expédiées en témoin de quoi nous avons signé ces présentes et fait contresigner par notre secrétaire ordinaire avec apposition du cachet de nos armes. »* Le suppléant sans titre de Petit était Vicq d'Azyr, ce qui mettait les autorités de tutelle dans un certain embarras. Amelot, le nouveau secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, fit donc cette réponse à Buffon le 24 mai 1777 ②<sup>4</sup> : « *M. Portal, Monsieur m'a remis votre présentation à la place de professeur adjoint de la Chaire d'anatomiste aux Ecolles du Jardin du Roi ; je connais tout le mérite de ce professeur et personne n'est plus disposé que moi à lui rendre justice ; mais il ne m'est pas possible d'acquiescer à l'arrangement que vous me proposez puisque la première condition que vous imposez au Sr. Portal est de donner l'adjonction de la chaire du Collège royal au Sr. Vicq d'Azyr et que cette adjonction seroit absolument contradictoire avec les dernières lettres patentes rendues pour l'administration du Collège royal en 1772. Je ne vous discimulerai pas d'ailleurs que j'ay des vues différentes pour la première chaire qui viendra à vacquer dans ce Collège au reste je serai fort aise de m'entretenir avec vous sur cet objet à mon premier voyage à Paris qui sera je crois lundi prochain. »* Peut-être nous manque-t-il un document à moins que Portal n'ait demandé aux autorités le transfert de Vicq d'Azyr au Collège de France pour récupérer plus facilement la chaire du Jardin. La visite d'Amelot à Buffon semble bien avoir eu lieu comme prévu le lundi suivant. Buffon lui remit alors des lettres que nous ne connaissons pas auxquelles il répondit quelques jours après ②<sup>5</sup> : « *Je vous renvoye, Monsieur, les lettres que vous m'avez remises lundi dernier, il me paroît bien facile de concilier les intérêts des Srs. Portal et Vicq d'Azyr si ce dernier supplée le Sr. Petit dans le cours qu'il devoit faire au Jardin du Roi par préférence au Sr. Portal qui eut été moins agréable au Sr. Petit. Cet arrangement ne doit pas nuire au droit que peut avoir le Sr. Portal à la Chaire d'Anatomie du Jardin du Roi, il peut tout au plus en assurer un au Sr. Vicq d'Azyr pour succéder au Sr. Portal lorsque celui-ci succèdera au Sr. Petit. »*

Enfin, voici la victoire pour Portal. Buffon reçoit le 1<sup>er</sup> octobre 1778 la lettre d'Amelot lui annonçant la nomination tant attendue au Jardin : « *J'ay, Monsieur, l'honneur de vous envoyer les lettres de provision en faveur du Sr. Portal de la survivance et adjonction à la charge de professeur d'anatomie et de chirurgie aux Ecoles du Jardin royal des plantes, dont est pourvu le Sr. Petit, vous trouverez pareillement cy joint votre présentation qui doit être attachée sous le contrescel des provisions de Sa Majesté* ②<sup>6</sup> ②<sup>7</sup>. » La décision est entérinée dans le registre des décisions du Roi à la date du 30 novembre 1778 (*Arch. Nat. AJ<sup>15</sup> 509 f. 24*). Portal n'avait plus qu'à prêter serment de fidélité, ce qu'il fit devant Buffon le 28 janvier 1779 ②<sup>8</sup>.

Et c'est ainsi qu'à l'âge de 35 ans il occupait les deux chaires les plus remarquables de l'époque, et qu'il put se voir associé aux hommes les plus éminents dans l'enseignement et la pratique de la médecine. De pareils succès et de pareils suffrages lui donnèrent une telle autorité dans le public, qu'il fut appelé, à côté de Bouvart et de Bordeu, chez les princes, les ministres, les ambassadeurs, etc., comme un des praticiens les plus savants et les plus éclairés. Tout cela n'était que le juste prix de ses travaux, de ses talents, de son zèle et de son dévouement pour la science.

En 1793, le décret de la Convention du 10 juin qui crée le Muséum d'Histoire naturelle lui assigne la Chaire d'Anatomie humaine à laquelle lui succédera, à sa mort, en 1832, Florens, après de nombreuses difficultés, car la suppression de la Chaire était alors envisagée.

Voici donc quelles furent les vicissitudes d'une nomination mouvementée dans cet établissement convoité qu'était le Muséum à cette époque.

### LES COURS DISPENSÉS PAR PORTAL<sup>1</sup>

Anatomie médicale (1769) ; présentation de diverses parties du corps humain (1769-70) ; éléments de physiologie (1771) ; histoire, description et usages des vaisseaux sanguins ; loi de la circulatoire à l'état de santé et dans diverses maladies, expérimentation sur l'animal vivant (1771-72) ; histoire et description du cerveau et des nerfs à l'état de santé et à celui de la maladie (1772) ; causes des maladies et des morts regardant la science anatomique (1773) ; causes des maladies et des morts (1774-75 ; sièges et causes et signes des maladies (1790).

Portal, ensuite, ne joue plus qu'un rôle secondaire. Médecin consultant de Monsieur, membre de l'Académie royale des sciences, etc., c'est un praticien très occupé qui néglige quelque peu ses devoirs de professeur. Il est âgé de quarante six ans, et a beaucoup écrit déjà sur toutes sortes de matières, médecine, chirurgie, anatomie, thérapeutique, etc. Le cours qu'il fait irrégulièrement sera publié une quinzaine d'années plus tard sous le titre d'*Anatomie médicale*. Paris, 1804, 5 vol. in-4° et in-8°.

*Les derniers jours du Jardin du Roi et la fondation du Muséum d'Histoire Naturelle*, par le  
Pr. E.T. Hamy.

1 - Dans sa séance du 30 octobre 1816, le Conseil des Hospices de Paris a donné les instructions nécessaires pour qu'on délivre à Portal tous les cadavres dont il aurait besoin pour ses cours d'anatomie ②<sup>13</sup>.



## LE CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES DE PARIS



Musée des Hôpitaux de Paris

*Hôtel de Miramion, siège du Conseil général des hospices de Paris.*  
façade sur le jardin XVII<sup>e</sup> siècle

Les arrêtés consulaires de l'an IX (1801) édifièrent l'ossature de l'administration hospitalière parisienne post-révolutionnaire, en réalisant une unité administrative jusqu'alors inaccomplie.

Le premier arrêté, celui du 27 nivôse (17 janvier 1801), fonde un *Conseil général des hospices* (aussi désigné dans certains inventaires sous le signe CGH) nommés par le ministre de l'Intérieur. L'arrêté confie au Conseil la direction des établissements hospitaliers. L'arrêté du 15 pluviôse (14 février 1801) attribue la présidence du Conseil au préfet de la Seine ; tandis que celui du 29 germinal (19 avril 1801) donne au Conseil général des hospices non seulement la direction des hôpitaux et hospices parisiens, mais aussi la direction des secours à domicile.

Le Conseil général s'apparente à un organe délibérant, assisté d'une commission administrative chargée de l'exécutif. L'administration du *Conseil général des hospices* subsiste jusqu'à sa suppression en février 1848.

**L'ŒUVRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES**  
1801 - 1849

En 1801, l'arrêté consulaire du 27 nivôse an IX (17 janvier 1801) met en place une nouvelles administration : *le Conseil général des hospices*, chargé de la gestion des établissements hospitaliers parisiens. Un second arrêté consulaire du 29 germinal an IX (19 avril 1801) confie à cette administration nouvellement créée la gestion des secours à domicile. Présidé par le préfet de la Seine, le Conseil général des hospices, collège de onze membres nommés par le ministre de l'Intérieur, constitue un organisme de délibération, dont les décisions sont exécutées par une *Commission administrative* de huit membres (cinq pour les hospices, trois pour les secours à domicile). Cette organisation, qui se maintient jusqu'en février 1848, réalise pour la première fois l'unité administrative entre les différents services de soins et d'assistance parisiens.

Ce regroupement spécifique à la capitale, permet d'assurer une coordination efficace entre les établissements hospitaliers et les bureaux de bienfaisance pour mieux répondre aux besoins croissants de Paris en matière d'assistance. La centralisation opérée par la création du Conseil général des hospices a des effets bénéfiques sur l'organisation de l'administration hospitalière parisienne, en permettant notamment de rationaliser la gestion économique de ce grand ensemble et de jeter les bases d'une progressive médicalisation de l'hôpital

**A) Les conditions de la médicalisation de l'hôpital.**

Un an après sa mise en place, le Conseil général des hospices promulgue un règlement général pour le service santé des hôpitaux et hospices civils. Il est daté du 4 ventôse an X (23 février 1802). Il définit le cadre de l'organisation médicale pharmaceutique des établissements hospitaliers parisiens. Ce texte fondateur prévoit différentes mesures visant à assurer un recrutement médical de qualité. Ainsi, la création du concours de l'internat et de l'externat permet, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, de jeter les bases de la constitution d'un corps médical hospitalier d'élite. En 1802, le système de recrutement des médecins et chirurgiens des hôpitaux et hospice diffère de celui des médecins du bureau central d'admission, installé la même année. Cette distinction est abolie par un règlement du 9 décembre 1829 qui unifie le recrutement des médecins ; désormais, les médecins et chirurgiens des hôpitaux, reçus au concours, sont affectés au bureau central avant de devenir chefs de service dans les hôpitaux en fonction des vacances de poste. Sur les bases d'un recrutement mieux organisé et plus sélectif, le personnel médical connaît une forte progression numérique au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1803 et 1849, l'effectif des médecins progresse de 35 à 90, celui des chirurgiens augmentant dans le même temps de 26 à 38 et celui des pharmaciens de 11 à 19. Près de 200 internes sont recensés dans les hôpitaux parisiens en 1849.

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les hôpitaux parisiens prennent une part active à l'enseignement médical. Le décret du 14 frimaire an III (4 décembre 1794) a créé trois écoles de santé (Paris, Montpellier et Strasbourg) qui dispensent un enseignement médical rénové en profondeur, centré sur la pratique, structuré autour de la clinique, cet enseignement au lit du malade utilise les ressources inépuisables de l'hôpital. Base de la médecine nouvelle, la *méthode anatomique* qui est élaborée au début du XIX<sup>e</sup> siècle contribue à faire de l'hôpital le lien privilégié de la connaissance et de la pratique médicales. Décrite par Bichat et Laennec, cette méthode repose sur l'identification d'un signe clinique observé sur le vivant et mis en relation avec une lésion organique relevée sur le cadavre. Or, seul l'hôpital offre cette possibilité de confronter observations et autopsies.

Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les hôpitaux parisiens drainent l'élite de la médecine française. L'essentiel du savoir des spécialités médicales s'y constitue, élaboré par des médecins et chirurgiens qui contribuent à la réputation internationale de l'École de Paris. Parmi les *enseignements cliniques* qui se multiplient dans les hôpitaux parisiens au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il convient de citer Pinel à Bicêtre pour les maladies mentales, Alibert à Saint-Louis pour la dermatologie, Jules Guérin à l'hôpital des Enfants-Malades pour la pédiatrie.

Science fondée sur le savoir clinique, la médecine qui est pratiquée dans les hôpitaux parisiens au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle offre peu de réponses thérapeutiques aux malades qui s'y présentent. Les taux de mortalité très élevés permettent d'en juger : en 1848, un malade sur huit meurt dans les services de médecine, contre un sur quatorze dans les services de chirurgie. Pourtant ces chiffres reflètent une certaine amélioration : au début du siècle plus d'un malade hospitalisé sur six décédait (services de médecine et de chirurgie confondus). Faute de pouvoir apporter de réels progrès d'ordre médical, le Conseil général des hospices est néanmoins parvenu à améliorer les conditions matérielles d'hospitalisation et à rationaliser l'organisation de ses établissements.



Musée de l'Assistance publique

*Anatomia Corporum Humanorum***B) La réorganisation hospitalière.**

Dès 1801, le Conseil général des hospices s'engage dans un processus de réorganisation et de centralisation visant à améliorer l'offre de secours hospitaliers. L'arrêté du 6 frimaire an X (27 novembre 1801) classe les hôpitaux de Paris en fonction de leur destination. L'Hôtel-Dieu, La Charité, Cochin, Necker, Beaujon et Saint-Antoine sont définis comme des hôpitaux généraux, c'est-à-dire destinés à accueillir les malades atteints d'affections ordinaires. A côté de ce groupe principal, la catégorie des hôpitaux spéciaux rassemble l'hôpital des Vénériens (futur Ricord), la Maternité, Saint-Louis (pour les maladies de la peau) et l'hôpital des Enfants-Malades, réservé au moins de 15 ans. Les deux grands hospices que sont Bicêtre (pour les hommes) et La Salpêtrière (pour les femmes) accueillent une population disparate de malades chroniques, d'infirmités et de vieillards. En 1801 est également décidé la création, effective au mois de mars de l'année suivante, d'un *bureau central*, chargé de réguler les admissions et de répartir les malades dans les hôpitaux en fonction de leurs affections. Dès le début du siècle est ainsi mise en place une organisation visant à optimiser l'utilisation des ressources hospitalières existantes.

Peu de créations hospitalières sont à placer à l'actif du Conseil général des hospices. On notera cependant l'acquisition en 1843 de l'hôpital de Lourcine (futur Broca), l'ouverture en 1833 de l'hospice de la Reconnaissance (Fondation Michel Brézin) et la création en 1834 de l'Infirmierie spéciale de Saint-Lazare.

L'effort d'équipement porte surtout pendant cette période sur l'amélioration de l'existant.

Au cours des années 1830 - 1840, les travaux d'aménagement ou d'agrandissement sont réalisés dans plusieurs hôpitaux comme à Saint-Antoine, à Bicêtre, aux Enfants-Malades, mais aussi à Beaujon où sont construits de nouveaux pavillons. En un peu plus de dix ans, entre 1837 et 1849, la capacité d'accueil des hôpitaux parisiens augmente ainsi de plus du quart puisqu'on compte 6 524 lits en 1849 contre 5 184 en 1837 dans les hôpitaux (hospices non compris). Le projet du futur hôpital Lariboisière, à l'œuvre dès 1839, vise à compléter le dispositif sanitaire : après Beaujon (1785), Necker (1792) et Saint-Antoine (1795), cet hôpital doit desservir le nord de Paris qui se développe alors fortement. Durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,



l'administration hospitalière parisienne se préoccupe également d'améliorer les conditions matérielles d'hospitalisation et d'instaurer des principes d'hygiène : suppression complète des lits multiplaces, remplacement des lits en bois par des lits en fer, réfection des latrines, etc.


Autre conséquence de la centralisation administrative réalisée en 1801 par le Conseil général des hospices : la mise en place de services généraux de gestion économique et le regroupement des lieux de stockage de fournitures et de production. Sur le modèle de la meunerie-boulangerie, service totalement centralisé depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Conseil général des hospices crée un entrepôt des vins, installé en 1816 dans les bâtiments de l'ancien hospices des Enfants-Trouvés, sur le parvis de Notre Dame. Ce bâtiment était depuis 1795 le siège de l'apothicairerie générale des hospices civiles de Paris, devenue pharmacie centrale des hôpitaux et transférée en 1812 à l'Hôtel Miramion, sur le quai de la Tournelle.

On le voit, l'action menée par le Conseil général des hospices durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'est révélée positive à de nombreux égards, lors de sa création en 1849.

L'Assistance Publique hérite de structures hospitalières en voie de réorganisation et de rénovation, où se pratique une médecine nouvelle et où la centralisation, garant d'efficacité et de rationalisation est à l'œuvre.

*Communiqué par les Archives de l'AP-HP : « L'Assistance publique - Hôpitaux de Paris », par Marc Dupont et Françoise Salain. Coll. Que Sais-je ? août 1999.*

## LA MISSION DU BARON PORTAL AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES.

Dans l'éloge prononcé le 14 décembre 1882 par le Professeur Brégeat. Il était dit que Portal siégea au Conseil général d'administration des hospices de Paris dès sa fondation, le 29 germinal an IX. Ce n'est pas exact, il y a été nommé par ordonnance du Roi le 31 décembre 1819 <sup>14</sup>.

### ***Séance du 24 février 1819.***

M. le Préfet de Police écrit au Conseil pour l'inviter à donner des ordres précis pour assurer l'exécution des diverses dispositions de l'ordonnance concernant les amphithéâtres d'anatomie.

Le Conseil renvoie cette lettre à MM. Portal et Duhanoy pour en faire un rapport à cet égard.

Archives AH-HP - 136 foss. LVI 26.103 f° 125

### ***Séance du 10 mai 1819***

Le ministre d'Etat, préfet de Police, présent à la séance, entretient le Conseil des réclamations qui lui ont été adressées par le doyen de la Faculté de médecine relativement à la pénurie qu'éprouve la Faculté de sujets nécessaires aux travaux anatomiques. Après une discussion assez longtemps prolongée par cet objet, le Conseil nomme une commission composée de M. Portal, de M. le baron de La Bonardière, de M. le comte Chaptal et de M. le préfet de Police lui-même, pour s'occuper des moyens de prévenir, pour la suite, les plaintes de la Faculté.

136 foss. LVI 26.240 f° 291

### ***Séance du 23 juin 1819***

« Propositions relatives aux travaux cliniques de l'Hôtel Dieu, et aux travaux anatomiques de M. Portal. »

...

Le Conseil charge une commission composée de M. Portal, M. le duc de La Rochefoucauld, M. le comte Chaptal et M. le marquis de Marbois, de lui faire un rapport sur cette proposition.

Le Conseil renvoie à la même commission une proposition faite par l'un de ses membres d'attacher des appointements à la place de chef des travaux anatomiques de l'hôpital de la Pitié, dont M. Serres remplit les fonctions.

136 foss. LVIII 27.109 f°286

***Séance du 30 juin 1819***

La vice-présidence de M. le duc de Doudeauville expirant aujourd'hui 30 juin, le Conseil a procédé à la nomination d'un nouveau vice-président.

D'après le dépouillement du scrutin, M. Portal a été élu pour présider le Conseil pendant le troisième trimestre de 1819.

136 foss. LVIII 27.156 f°353

***Séance du 7 juillet 1819***

Les membres du Conseil étant réunis, M. Portal, nommé vice-président pour le troisième trimestre de 1819, par délibération du 30 juin dernier, ouvre la séance.

Il prie le Conseil de lui nommer un successeur attendu que la faiblesse de sa voix ne lui permet pas de présider.

Le Conseil procède immédiatement à cette nomination en la forme ordinaire. Le dépouillement du scrutin ayant porté à la présidence M. le comte Bigot de Prémeneu, présent à la séance, prend de suite la présidence.

136 foss LVIII. 27.933 f°445

***Séance du 24 janvier 1821***

« On propose de nommer le sieur Delaume (Jean-Baptiste) à la place de garçon de bureau du Bureau central d'admission, vacante à la suite du décès du sieur Portier. »

...

Déjà M. le 1<sup>er</sup> médecin, M. Portal, a donné son assentiment à cette demande, comme chargé spécialement de la surveillance du Bureau central.

136 foss. LXVIII. 31807

***Séance du 27 septembre 1820***

Le Secrétaire général met sous les yeux du Conseil la déclaration en date du 26 septembre, présent mois, par laquelle les membres du jury nommés pour l'examen des registres des observations cliniques des élèves internes en médecine et en chirurgie des hôpitaux pour 1819, ont, dans une assemblée tenue sous la présidence de M. Portal, membre du Conseil, en présence de M. Duchaussoy, membre de la commission administrative, prononcé par le mérite répétitif des compositions présentées, et ont désigné définitivement ceux des dits élèves dont ils estiment que les travaux méritent des prix, des encouragements ou des mentions honorables.

136 foss. LXVI. 30.947 f°602

***Séance du 25 septembre 1822***

...

D'après le résultat du scrutin, M. Portal a été élu pour présider le Conseil pendant le quatrième trimestre 1822.

136 foss. LXXVIII. 36.592 f°335

***Séance non datée. Il s'agit vraisemblablement d'un additif à la séance du 18 octobre 1822***

Les membres du Conseil général étant réunis d'après les lettres de convocation qui avaient été adressées sur la demande de M. le Vice-président, pour la huitaine, le vendredi 18, au lieu du mercredi 16 octobre, jour anniversaire de la mort de la Reine, M. le comte de Prémeneu, à la place de M. Portal, vice-président, ouvre la séance.

136 foss. 36.712 f°487

**Séance du 29 août 1821**

Le Conseil général, sur la proposition de l'un de ses membres, décide qu'une commission spéciale prise dans son sein sera chargée de lui faire rapport sur les différentes questions que présentent le projet d'établir à l'avance des concours pour les places du Service de santé du bureau central d'admission.

Cette commission sera composée de M. Portal, du Comte de Prémeneu et de M. Jean de Saint Gilles.

136 foss. LXXII 33.626 f°280

**Séance du 24 décembre 1822**

Le terme de la vice-présidence de M. Portal devant expirer le 31 décembre, présent mois, le Conseil procède suivant les formes ordinaires à la nomination d'un nouveau vice-président.

D'après le résultat du scrutin, M. le baron Delessert a été élu pour présider le Conseil pendant le premier trimestre 1823.

136 foss. LXXIX 37.164 f°481

**Séance du 19 mars 1823**

Le Conseil général, ayant entendu la lecture du mémoire rédigé par un de ses membres sur l'établissement de cliniques, l'approuve à l'unanimité et arrête qu'il sera remis à S. Ex. le Ministre de l'Intérieur par une commission composée de M. le comte Chaptal, M. le baron de La Bonnardière et de M. Portal.

Nota : « La minute du mémoire se trouve dans le carton intitulé : Clinique n°53. »

136 foss. LXXXI. 13.656 f°79

**Séance du 10 décembre 1823**

M. le comte Chaptal, M. le baron Delabre et M. le docteur Portal sont nommés commissaires dans la séance du 19 mars, dernier jour pour assister à la conférence qui avait été demandée au Ministre de l'Intérieur, relative à l'établissement de cliniques dans les hôpitaux. Ils sont invités à se rendre à la réunion projetée.

136 foss. L XXXIV. 39.127 f°417

**Séance du 17 décembre 1823**

Le Conseil fixe au vendredi 26 décembre, présent mois, la distribution des prix aux élèves en médecine des hôpitaux.

Dans cette même séance, les noms des élèves nommés pour occuper les places d'internes et d'externes vacantes dans les hôpitaux seront proclamés.

Les membres du Conseil de la commission administrative, et les membres des jurys, seront invités à cette séance qui sera présidée par le docteur Portal.

136 foss. LXXXIV. 39.163 f°472

Le folio 515-516 du 39.196, inventaire LXXXIV, traite de la candidature du baron Portal, ancien ministre. Cette affaire est étrangère à notre étude.

**Séance du 14 janvier 1823**

Communication de l'ordonnance du Roi, qui nomme M. le duc de Montmorency, M. Belart et M. Portal, membres du Conseil général.

136 foss. LXXXV. 39.327 f°119

**Séance du 12 mai 1824**

Concerne M. Bennet, un Anglais, élève interne des hôpitaux, qui demande un cabinet particulier pour continuer à faire des répétitions à son compatriote, King, à l'hôpital de la Pitié.

Le Conseil, après avoir entendu celui de ses membres qui est chargé de la tenue du Service, a décidé que la lettre concernant le sieur King, serait envoyée aux docteurs Portal, Duchanoy et Dupart.

136 foss. LXXXVI. 40.039 f°494

**Séance du 13 avril 1825**

Le projet de règlement sur les consultations gratuites est renvoyé à la commission chargée du Service de santé.

Ladite commission est composée de MM. le baron Portal, le baron de La Bonnardière, le baron Delevert et le comte Gospel.

136 foss. 41.885 f°360

**Séance du 25 mai 1825**

Dépôt dans la bibliothèque de l'ouvrage offert par M. Furnier. Remerciements à l'auteur. Il est décidé que la lettre et l'ouvrage de M. Furnier seront communiqués à M. le docteur Portal.

136 foss. XC 42.127 f°686-687

**Séance du 2 mars 1825**

Un des membres du Conseil fait un rapport sur le service des enfants de l'Hôpital Beaujon.

Le Conseil, avant de prendre une décision, charge une commission composée de M. le baron Portal, M. Chaptal, le baron de La Bonardière, le baron Delessert et le marquis de Rochambeaud, de prendre connaissance du rapport et de lui en référer.

Cette commission est aussi chargée de revoir quelques articles réglementaires pour la gestion des enfants et d'en faire rapport au Conseil.

136 foss. LXXXIX. 41.623 f°721

**Séance du 22 juin 1825**

Le concours pour la place laissée vacante par le baron Cantive, par l'éventuelle nomination de M. Lesparre, de La Pitié Salpêtrière, s'est ouvert le 2 août sous la présidence de M. le Docteur Portal.

136 foss. XCI 42.264

**Séance du 26 octobre 1825**

Nomination d'une commission chargée de vérifier les locaux préparés par les religieuses de l'hôpital situé dans les bâtiments de Saint Julien le Pauvre.

Le Docteur Portal est chargé d'examiner les diverses propositions.

136 foss. XCII 42.984 f° 521

**Séance du 8 février 1826**

La composition des cahiers d'observations tenus par les élèves des hôpitaux sera examinée par MM. Desporter et Sélilot, et le résultat de cet examen sera soumis à M. le baron Portal.

136 foss. XCIV. 43.711 f°166

**Séance du 2 avril 1828**

M. Faure, médecin oculiste, présente une demande pour être attaché à un établissement et traiter les maladies aux vieillards atteints de maladies des yeux.

Le Conseil charge le Docteur Portal d'examiner cette demande et de lui faire un rapport.

136 foss. CIII 48.727 f° 64

**Séance du 14 juillet 1830**

Le Conseil communique une lettre du préfet de police renfermant une demande fournie par M. de Lattine, qui prétend, du fait de son expérience, avoir mis au point une méthode pour la guérison de la cataracte.

Le Docteur Portal est chargé de l'étudier.

136 foss. CXII 54.565 f° 127

**Séance du 10 novembre 1830**

M. le Préfet de Police transmet au Conseil une demande de M. le Docteur Lusardy tendant à obtenir la fonction de traiter dans un des hôpitaux les maladies des yeux.

Le Conseil ordonne le renvoi de cette affaire à M. Portal pour avoir son avis.

136 foss. CXIII 55.439 f° 380

**Séance du 27 avril 1831**

Le Docteur Roger, médecin chef général de La Charité, remplacera comme Membre de la Commission pour l'examen du projet de dispensaire M. le Docteur Desormeaux, décédé.

Le Conseil de nomination est présidé par Portal.

136 foss CXV 59.912 f° 302

**Séance du 9 novembre 1831**

Une Commission composée de M.M. le Comte Chaptal, le baron Devaux et le baron Portal, est nommée pour examiner les titres des médecins qui se présentent pour remplacer, à l'hôpital Saint-Louis, M. François, qui passe à l'hôpital des Incurables.

136 fossXVII 58.390 f° 423

**Séance du 29 août 1832**

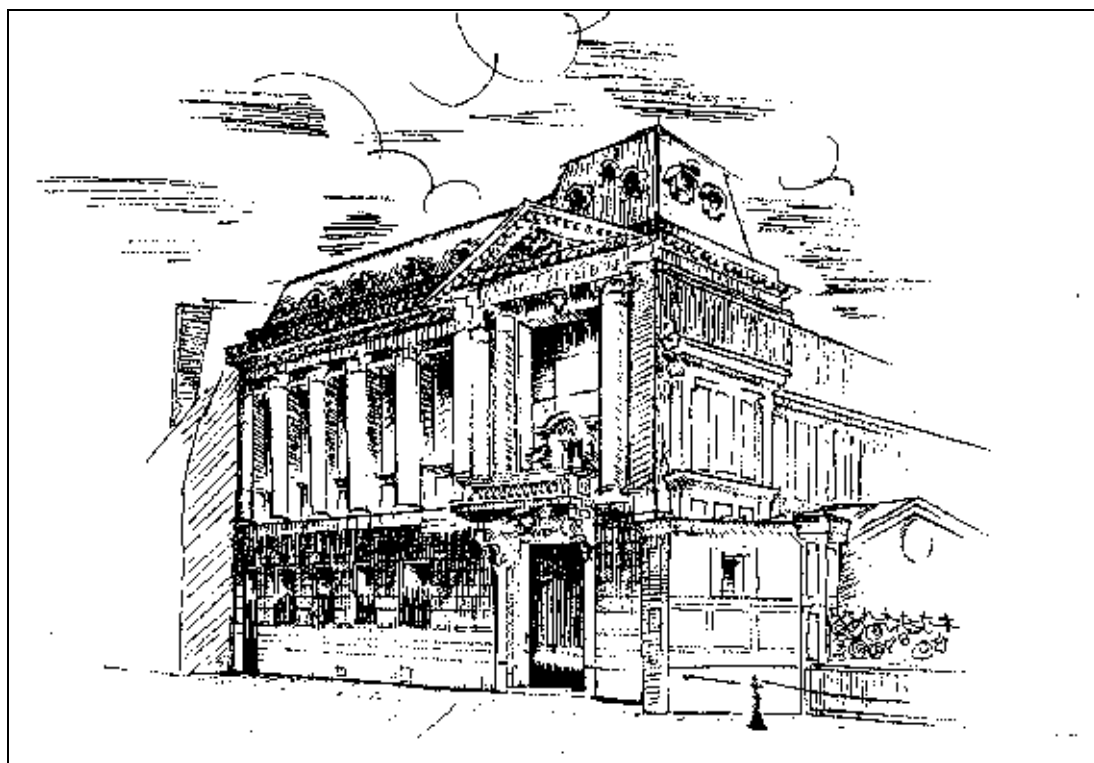
M. Desporte est autorisé à recevoir un acte de présentation de M. le baron Portal, quoique non signé. Il y est écrit : « Vu la demande de Madame Portal-Lamourié, fille de M. le baron Portal, tendant à obtenir l'autorisation de présenter une indigente à l'hospice de la Vieillesse Femme, sur l'acte de présentation non signé de son père.

Considérant que M. le Baron Portal, avant de mourir, avait promis cette place, l'accord est donné.

136 foss CXXI 61.151 f° 542

## L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

## L'Histoire de l'Académie de médecine et la mission de Portal



*16, rue Bonaparte à Paris (6<sup>ème</sup>)*

font l'objet du tome XXXXI

*Ce Tome n'a pas été rédigé pour être publié. Il n'en sera donc fait qu'une lecture familiale.*

*Toutefois, il a été déposé :*

*A la Bibliothèque Généalogique (cote 4° B 265), 3 rue de Turbigo, Paris 1<sup>er</sup>.*

*A l'Académie nationale de médecine, 16 rue Bonaparte, Paris 6<sup>ème</sup>.*

*Aux Archives Départementales du Tarn (cote A 3418), 7 rue du Général Giraud, Albi.*

*Aux Archives Départementales de la Gironde (cote SU 69), 13-25 rue d'Aviau, Bordeaux.*



## L'HOSPICE DES QUINZE-VINGTS

On ignore l'époque précise de la fondation de la maison des Quinze-Vingts ; mais il est certain que la création de cet établissement hospitalier remonte à une époque antérieure au règne de Louis XI. Les aveugles de Paris, imitant ceux qui existait dans plusieurs villes de France, avaient formé une congrégation, sorte de société de secours mutuels dont les membres prirent le nom de *frères*. Ils se rassemblaient dans un bois qu'on désignait d'abord sous le nom de *Garenne* et qui prit, par la suite, le nom de *Champourri* (champs des pauvres). Saint Louis, ému de la pénurie de la congrégation des pauvres aveugles, acheta un terrain voisin de celui qu'ils possédaient et y fit construire par l'architecte Eudes de Montreuil une vaste maison destinée à leur servir de refuge. Commencée en 1254, elle fut terminée en 1260 ; une chapelle, sous le vocable de Saint Rémi, y fut annexée. Ce fut probablement en l'année 1260 que Saint Louis donna aux aveugles leurs statuts primordiaux, dont l'existence n'est révélée que par cette mention : *Proust alias ordinavimus*, faite dans les lettres royaux datées du mois de mars 1269. Dans ces lettres patentes, Louis XI ordonne que le nombre de trois cents pauvres soit toujours maintenu dans les maison et congrégation des aveugles ; il veut qu'il soit pourvu aux vacances par son aumônier ou son successeur. A cet effet, il établit cet ecclésiastique visiteur de la maison, ce qui impliquait le droit de surveiller, d'administrer et de faire tous les actes que comportait le gouvernement de la communauté. Par le même acte, il fait aux aveugles un nouveau don de 30 livres parisis de rente annuelle et perpétuelle, pour fournir à leur potage, *ad opus potagi*. Telles sont les seules données certaines sur les origines de la maison des Quinze-Vingts. Il faut reléguer dans le domaine de la fable les traditions d'après lesquelles saint Louis aurait fondé l'établissement des Quinze-Vingts à son retour de Palestine, pour trois cents chevaliers donnés en otage au Soudan et auxquels les Sarrasins auraient crevé les yeux. Les aveugles trouvaient dans cet établissement un asile pour la nuit, après avoir mendié toute la journée dans les rues, comme nous l'apprennent les écrivains du temps, entre autres Rutebœuf et Guillaume de Villeneuve. Ils avaient, en outre, des troncs dans toutes les églises. Les successeurs de Louis IX continuèrent à couvrir la maison de leur protection, et les papes rendirent de nombreuses bulles en sa faveur. En 1282, les aveugles achetèrent un arpent de terre contigu à leur établissement et y placèrent leur cimetière. Aux largesses royales de Saint Louis, de Philippe le Long, de Jeanne d'Évreux ; aux bénéfiques que leur procurait, dans ces temps de piété fervente, la publication des pardons et indulgences ; au produit des quêtes faites par eux dans les églises s'ajoutaient de nombreuses donations, les unes à titre gratuit, les autres pour fondations religieuses. Parmi les plus importantes, on peut citer celle de Pierre des Essarts (1342), qui consistait en une *coulture*, ou clos, de 42 arpents, voisin de leur maison, et de celle du célèbre Nicolas Flamel (1415), qui leur donna une rente de 47 sous par mois sur la fabrique de Saint-Jacques-la-Boucherie. La communauté recueillait ce que chacun de ses membres possédait à son décès. Sous le règne de François I<sup>er</sup>, l'institution avait dégénéré à ce point que les frères quêteurs envoyés dans les provinces avaient pris l'habitude, malgré le serment qu'ils prêtaient de ne rien distraire de ce qu'ils recevraient, de s'attribuer la plus grande partie des aumônes, au préjudice de la communauté ; malgré les précautions prises à plusieurs époques, il était impossible de déjouer la fraude. La plupart des aveugles, sans s'occuper de leurs autres « frères et sœurs qui mouraient de faim » ne songeaient qu'à prendre « le revenu ou proufit à remplir leurs bourses, disant que les pierres vives valaient mieux que les mortes, » et refusaient de faire les réparations les plus urgentes et même celles de leur église qui tombait en vétusté. Une réforme était devenue urgente ; François I<sup>er</sup> en chargea son grand aumônier, Philippe de Moulins ; celui-ci se mit immédiatement à l'œuvre. Jusqu'à cette époque, les pensionnaires des Quinze-Vingts, association libre dans le principe, avait conservé le privilège de se gouverner eux-mêmes ; sous l'autorité immédiate de l'aumônier du roi, visiteur de la maison, se trouvaient un maître, agréé par le roi, et un ministre ou receveur élu par la communauté ; quatre jurés choisis par les frères, et parmi, eux complétaient, avec le maître et le ministre, ce que l'on appelait le chapitre. Tous les aveugles avaient droit d'assister au chapitre et de prendre part à la discussion de leurs intérêts. De nouveaux statuts ordonnèrent qu'il y aurait à l'avenir six gouverneurs n'ayant d'autre rétribution que celle qui leur sera faite « par Notre-Seigneur au royaume du paradis. » Les aveugles furent maintenus dans leur prérogative d'assister au chapitre, mais il leur fut enjoint « de eulx y contenir modestement et honnestement, sans murmurer ne mutiner » et de n'émettre leur avis que s'il leur est demandé. Les statuts de la réformation embrassent tout ce qui concerne le gouvernement de la maison, la gestion des revenus, l'admission à la fraternité, les mariages des frères et sœurs, etc. Cette réforme ne s'opéra pas sans difficulté. L'hostilité des aveugles contre une administration qui leur paraissait avoir usurpé leur droits dégénéra bientôt



en injures et en violences telles, que les membres du chapitre furent plus d'une fois obligés de se séparer sans résoudre les questions mises en délibération. Pour triompher de l'obstination des aveugles, François I<sup>er</sup>, sur la proposition du cardinal de Meudon, grand aumônier, rendit en 1546, un édit portant que le chapitre restera toujours composé de six gouverneurs, du maître, du ministre, de quatre jurés, dont deux aveugles et deux voyants, du portier et du greffier. Cet édit ordonnait qu'à l'avenir les aveugles n'assisteraient plus au chapitre ; il ne leur laissait que le droit de s'y faire représenter par huit frères, quatre aveugles et quatre voyants. Ces députés, nommés *capitulants*, devaient être élus, chaque année, comme le ministre, le procureur et les jurés, par les membres du chapitre et tous les frères présents à l'hospice. Le chapitre réunissait, comme par le passé, le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif. Au moment d'être admis comme membre de l'institution, tout aveugle devait prêter le serment de *fraternité*, qui résumait les obligations et les devoirs envers la communauté et imposait l'obligation de porter un costume spécial, avec une fleur de lis attachée au côté droit.

Deux autres articles concernant les frères voyants portaient : « Vous promettez de mener et ramener charitablement les frères aveugles allant en quête aux églises, monastères de cette ville et faubourgs de Paris et partout ailleurs, et les aider et conforter du mieux que vous pourrez, lorsqu'ils auront besoin de votre aide et que vous en serez requis. »

Ce serment, qui avait, sous plusieurs rapports, le caractère particulier des vœux prononcés dans les communautés religieuses, mettait comme condition à l'assistance donnée dans la maison des Quinze-Vingts l'observation rigoureuse des pratiques d'une dévotion monastique ; cette exigence, inspirée par l'esprit d'intolérance qui faussait alors l'hospitalité, favorisait merveilleusement l'hypocrisie et les vices déshonorants qu'elle engendre.

A l'époque de la Révolution, l'administration des Quinze-Vingts était composée du grand aumônier, superintendant général ; de cinq gouverneurs ou administrateurs, savoir : un conseiller clerc de la grand'chambre du Parlement, auquel le grand aumônier donnait des lettres de vicaire général ; un maître et un correcteur à la cour des comptes, un officier du Châtelet, un secrétaire du roi au grand collège, auxquels se réunissaient le maître et le ministre de la maison, le greffier et seize frères aveugles et voyants délégués par les aveugles.

Les Quinze-Vingts restèrent dans leur enclos de la rue Saint-Honoré jusqu'en 1780. Cet enclos et les nombreux bâtiments qui en dépendaient contenaient environ 5 000 personnes, tant aveugles que locataires étrangers ; les aveugles étaient fort mal logés ; une délibération du chapitre, du mois de mai 1775, en décidant qu'il convenait d'accorder tacitement aux frères la permission d'habiter dans leur famille, hors de l'hôtel, fait valoir le motif que les aveugles respireraient à la campagne un air plus salubre que celui de Paris ; car le bâtiment réservé à leur habitation était infecté par les émanations du cimetière voisin. La solde des aveugles était fixée à 13 sous 6 deniers par jour, pour tout traitement, sans distinction entre ceux qui étaient mariés, ceux qui étaient chargés d'enfants et ceux qui étaient seuls ; ces malheureux étaient réduits, pour vivre, à mendier dans les rues et dans les églises de Paris.

Le cardinal de Rohan, alors supérieur général des Quinze-Vingts, en sa qualité de grand aumônier de France, forma le projet d'aliéner les bâtiments de l'hospice, situé dans le quartier de Paris le plus recherché ; il fut autorisé, en décembre 1779, à acheter au prix de 45,000 livres, l'ancien Hôtel des Mousquetaires noirs, situé rue de Charenton, au faubourg Saint-Antoine, et à y établir l'hospice des Quinze-Vingts. L'ancien enclos des Quinze-Vingts fut vendu 6,000,000 de francs. Cette spéculation fut l'occasion d'un immense scandale qui précéda et prépara peut-être celui de l'affaire du collier ; on parla d'un pot-de-vin considérable et on prétendit que le cardinal avait fait tourner à son profit une partie du prix de la vente. Cette affaire, dans laquelle le Parlement crut devoir intervenir, ne fut jamais parfaitement élucidée. Quoi qu'il en soit, la vente eut pour résultat immédiat de doubler les revenus de l'hospice. Les quêtes dans les églises et dans les rues furent supprimées et remplacées par une allocation journalière, qui fut fixée pour les célibataires à 20 sous, pour les membres mariés à des étrangers à 26 sous, pour les frères et sœurs mariés les uns aux autres à 36 sous, et pour chacun de leurs enfants à 2 sous, jusqu'à l'âge de seize ans, époque à laquelle l'administration devait se charger de pourvoir aux frais de leur apprentissage. Les veuves eurent une pension et un logement à l'hôpital. On établit une infirmerie dans la maison pour les malades, qui, auparavant, étaient réduits à solliciter leur envoi à l'Hôtel-Dieu. Les nouvelles ressources de l'hospice permirent à l'administration de secourir un grand nombre d'aveugles qui n'appartenaient, à aucun titre, à l'institution. Après avoir amélioré considérablement la situation des trois cents aveugles résidant dans l'établissement ou à Paris, on trouva moyen : 1° de fonder vingt-cinq places pour des gentilshommes et huit pour des ecclésiastiques pauvres et aveugles ; 2° de créer des pensions alimentaires de 100 livres, 150 livres et 200 livres, pour trois cents pauvres aveugles de pro-

vince ; 3° de donner une livre et demie de pain par jour aux cent cinquante aveugles les plus infirmes et les plus nécessiteux parmi ceux qui aspiraient à la *fraternité* ; 4° de fonder un hospice de vingt-cinq lits pour les pauvres de province affligés de maladies d'yeux ; 5° d'attacher d'habiles oculistes au nouvel hospice des Quinze-Vingts, pour donner, deux fois par semaine gratuitement, et leurs soins et les secours de leur art à tous ceux qui viendraient les consulter ; 6° enfin, un prix annuel de 400 livres fut fondé pour le meilleur mémoire sur les maladies d'yeux, la manière de les prévenir et de les guérir.

Pendant la Révolution, des changements radicaux furent apportés dans l'administration de l'hospice des Quinze-Vingts. La Loi du 28 octobre-5 novembre 1790, confirmée par un décret du 8 avril 1791, plaça l'établissement sous l'autorité de l'administration du département de Paris. Le 12 nivose an V, un arrêté du Directoire exécutif classa l'institution parmi les établissements nationaux et retira au département l'autorité dont il était investi sur les Quinze-Vingts, pour les mettre sous la surveillance immédiate du ministre de l'Intérieur ; un autre arrêté du Directoire exécutif, en date du 27 préréal an V, confiait l'administration de l'hospice à un agent général assisté de quatre jurés, pris parmi les aveugles et les voyants, ayant pour mission de veiller à la tranquillité et à la bonne tenue de la maison, et de rendre compte des infractions aux statuts. Afin de prévenir le renouvellement des troubles causés par la présence des aveugles dans les réunions capitulaires, il fut ordonné que les assemblées générales des membres de l'établissement ne pourraient avoir lieu que sur l'autorisation du ministre. Déjà, le maître et le ministre élu par les administrés étaient remplacés par des fonctionnaires dépendant du gouvernement ; bientôt les Quinze-Vingts, mis à la charge du Trésor Public, devinrent tributaire de l'État, et les derniers vestiges de leur ancienne administration s'effacèrent.

Sous le Consulat et sous l'Empire, les Quinze-Vingts furent placés dans le ressort de l'administration des établissements de bienfaisance. On unit à cette maison celle des Jeunes-Aveugles et on y établit des ateliers de travail, afin de faire cesser l'état d'oisiveté dans lequel les aveugles avaient toujours vécu.

Les manufactures de tabac, de draps, de couvertures de laine, de molleton créées à l'hospice des Quinze-Vingts attirèrent l'attention publique ; un grand développement fut donné aux ateliers. Une ordonnance du 8 février 1815 prononça la séparation des Jeunes-Aveugles d'avec les Quinze-Vingts et remplaça cette institution, comme sous l'ancien régime, dans les attributions de la grande aumônerie. Pendant la Restauration, afin d'assurer l'exécution des règlements et de constater avec facilité l'identité des réfractaires, le conseil rétablit, avec quelques modifications, le costume, qui n'avait pas été repris depuis 1789. Cet uniforme devait être, pour les hommes, en drap gris de fer, garni de boutons de cuivre frappés d'une fleur de lis avec le chiffre 15.20 ; le collet était orné de deux fleurs de lis en drap jaune d'or. Pour les femmes, le costume consistait en une robe de toile peinte et une ceinture bleue avec la fleur de lis. Les aveugles ne revêtirent cette sorte de livrée qu'avec une grande répugnance ; ils manifestèrent leur mécontentement en entravant autant qu'ils le pouvaient l'exécution de toutes les mesures administratives prises à leur égard.

La révolution de Juillet mit fin à cet état d'hostilité en supprimant la grande aumônerie. L'ordonnance du 31 août 1830 remplaça les Quinze-Vingts dans les attributions du ministre de l'Intérieur et confia l'administration de l'institution à une commission gratuite composée de cinq membres. Enfin, une ordonnance en date du 21 février 1841, encore en vigueur, décida que les établissements généraux de bienfaisance seraient administrés, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, par des directeurs responsables assistés de commissions consultatives.

Depuis cette époque, l'administration des Quinze-Vingts n'a pas subi de modifications notables.

*Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*

## LA MISSION DU BARON PORTAL AU SEIN DE L'HOSPICE DES QUINZE-VINGTS

Il fut même, pendant quelques temps, médecin des Quinze-Vingts.

*Extrait de l'Eloge de Paul Brégeat, à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie nationale de médecine*

Le service fut assuré par Portal et par le chirurgien Goulliard.... (recherches en cours).



*Troisième partie*

*Hommages posthumes*



# MÉMOIRES

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE DE MEDECINE.

PREMIÈRE PARTIE. — HISTORIQUE.

### ÉLOGE

DE

#### M. LE BARON A. PORTAL.

Lu dans la séance publique du 2 septembre 1834.

ANTOINE PORTAL naquit, le 5 janvier 1742, à Gaillac, petite ville de l'ancien Albigeois, comprise aujourd'hui dans le département du Tarn. Comme Borden, comme Venel, comme Bouvart, Portal appartenait à une famille d'Asclépiades, qui, de temps immémorial, cultivait avec honneur toutes les branches de l'art de guérir. Dans un siècle fécond en grands hommes, un de ses ancêtres, Bernard Portal, chirurgien, avait été collègue de Michel de Montaigne aux états de Blois. Un autre, Paul Portal, cité par Goëlicke et Haller, avait écrit sur les accouchemens. Son père lui-même avait étudié sous Rouelle, et possédait parfaitement toute la chimie que l'on avait il y a un siècle. Tout respirait la science

IV.

6

## ÉLOGE

dans la maison paternelle, et il semblerait qu'en se formant, la nature versa dans son sang cet ardent amour de la médecine qui fut la passion, ou plutôt l'instinct de toute sa vie : nouvel exemple de ces traditions héréditaires qui perpétuent le savoir et le talent dans les familles, comme on l'a vu dans celle d'Hippocrate.

Après avoir reçu de son père les premiers enseignemens, Portal fut conduit, à l'âge de dix ans, au collège d'Alby où il devait faire ses humanités. Dans le cours de ses classes, le jeune élève ne fut distingué de ses condisciples que par son ardeur pour l'étude; ardeur qui lui faisait oublier les jeux, les divertissemens que l'étude même rend, à cet âge, si vifs et si nécessaires. Comme il était fixé presque dès le berceau sur le choix d'un état, il se rendit, à l'âge de dix-huit ans, c'est-à-dire en 1760, à l'école de Montpellier. Cette école où brillaient Sauvages, Lamure, Leroy, Barthès, était alors dans toute sa gloire. On lui a souvent reproché sa prédilection pour les théories. On n'a pas vu qu'elle suivait en cela le mouvement naturel des idées; et qu'une fois saisi des merveilles de l'organisation, l'esprit cherche encore à pénétrer les forces dont elle est animée, et s'élève ainsi jusqu'à la divine intelligence qui a tout réglé dans notre intérieur, pour la conservation réciproque du tout par les parties et des parties par le tout: nobles pensées qui ont occupé les plus rares génies, médecins et philosophes des temps anciens et modernes; un Hippocrate et un Sydenham, un Démocrite et un Bacon. Et ne vous figurez pas que des spéculations de cette nature soient stériles pour l'art; car si, dans la série de ses actes, la force qui nous vivifie manifeste une industrie souveraine; si, pour dissiper les maladies, elle déploie des ressources inespérées et une habileté supérieure, il s'ensuit que la sagesse du médecin doit toujours se subordonner à la sienne, et qu'il ne parvient à lui commander qu'en lui obéissant. C'est par ces dogmes rétablis par Sthal, et perfectionnés par Laocæ et Bordeu, mais originellement fondés par l'école de Cos, que l'école de Montpellier se distinguait de toutes celles de l'Europe; et ces dogmes, elle y eût été conduite par le savoir et le génie de ses professeurs, au nombre desquels on comptait depuis plus de trois siècles de grands anatomistes et des praticiens consommés. Or, c'est surtout de la pratique qu'est née cette philosophie sublime dont je viens de donner l'esquisse. Il y a plus. Les préjugés religieux du moyen-âge avaient séparé la chirurgie d'avec la médecine. Cette séparation, que l'antiquité n'avait point connue, fomenta entre les deux professions une sorte de

## DU BARON PORTAL.

7

guerre civile, dont le scandale s'est perpétué jusqu'à nous. Mais, tandis qu'à Paris, ces tristes animosités fatiguaient encore l'autorité royale et les tribunaux, depuis long-temps on faisait à Montpellier ce qu'on avait toujours fait dans les universités d'Italie, où ces deux sciences étaient l'objet de la même estime et des mêmes études. On avait donc, à Montpellier, sur la médecine, des idées plus saines et plus élevées que dans la capitale; et ces idées entrèrent aisément dans la raison du jeune élève. Ce fut au professeur Lamure qu'il s'attacha de préférence; Lamure qui, à l'âge de Portal, avait, par amour pour la médecine, déserté la maison paternelle, traversé les mers et embrassé une vie de travail et de pauvreté. Sous cet habile maître, Portal se livra avec ardeur à l'anatomie. Chose étrange! un prince qui devait être un jour l'homme de mer le plus audacieux et le plus expérimenté de tout le nord, ce prince pâlisait à la vue d'un ruisseau qu'il fallait traverser : à la seule idée d'un cadavre, Portal se sentait défaillir. Pour vaincre cette antipathie machinale qu'éprouvait également le célèbre Hanault, Portal fut contraint de ruser avec lui-même et de s'approcher à reculons et pas à pas du premier corps qu'il eut à disséquer. Ses épreuves terminées, il se présenta, une thèse à la main, pour obtenir le doctorat. Cette thèse, écrite en latin, comme toutes celles de ce temps, portait sur un point tout chirurgical. Frappé de l'insuffisance des machines employées depuis Hippocrate jusqu'à J.-L. Petit pour réduire les luxations, Portal en inventa une, qui, avec moins de volume et de poids, exerçait néanmoins des tractions plus énergiques; trois avantages qui sont développés dans la thèse, et qui valurent à l'auteur les suffrages de la société royale de Montpellier et ceux de l'académie royale de Toulouse. Ce travail, toutefois, supposait résolue une question qui ne l'était pas. Il eût fallu se demander, avant tout, si, pour opérer ces sortes de réductions, des machines sont nécessaires; et le plus léger examen eût appris à Portal que, dans les cas de cette nature, les machines sont presque toujours inutiles; que souvent elles sont dangereuses; et qu'enfin, par le seul antagonisme des muscles et par les mouvemens combinés qu'en obtiennent des mains intelligentes, notre propre machine est elle-même si parfaite qu'elle nous dispenserait de toutes les autres. Les renoueurs et les chariatans réduisent sans aucun appareil. Portal le savait; mais Portal était inventeur; il aimait son ouvrage, et son entêtement ne céda qu'à l'expérience. Il vit, à l'épreuve, combien cet instrument inflexible et dur répondait mal à ses vues, et faisait souffrir à pure perte. En



revanche, une fois désabusé, Portal s'exécuta de la meilleure grâce. Ce que fit Ambroise Paré sur une question d'accouchement, ce qu'a fait depuis Berthollet pour le phlogistique, Portal le fit pour son invention favorite; et, dans les premières années de son séjour à Paris, au moment où Fabre et Dupouy s'élevaient contre les machines, Portal vint, dans le sein de l'académie de chirurgie, faire le sacrifice de la sienne à la vérité. Pour rendre sa rétractation plus authentique, il la publia dans les journaux; il en démontra les motifs par des dissections et des figures. Depuis ce temps, l'emploi des machines proprement dites est presque banni de la chirurgie. Le sera-t-il toujours et sans restriction? Les noms d'Hippocrate, de Galien, d'Oribase, ceux d'Ambroise Paré, de Fabricius de Hilden, de Scultet, etc., seront toujours de grandes autorités en faveur des machines. Si celles qu'ils ont laissées à la postérité sont massives, incommodes et d'un effet mal assuré, serait-il impossible d'y en substituer de plus légères, de plus mobiles, de plus efficaces? Le génie de l'homme a-t-il en ce genre épuisé toutes les combinaisons? Ne saurait-il transmettre à des ressorts tout matériels la force, la souplesse et, j'ose dire, l'intelligence de ses propres organes, comme le fit Pascal? comme le fait l'industrie de nos jours, dont les machines si variées se meuvent comme les trépiéds de Vulcain? La gymnastique et l'orthopédie ont créé des machines. Pourquoi la chirurgie n'aurait-elle pas un jour les siennes pour toutes les réductions? On verra plus loin qu'en excluant ainsi les machines, Portal n'était point absolu; et qu'en les rejetant pour certains cas, il les admettait pour d'autres.

A peine reçu docteur, Portal tourna les yeux vers Paris : Paris, séjour d'opulence, de lumière et de gloire; où les jeunes talents mûrissent et s'élèvent; où fleurissaient alors, avec les sciences, les lettres et les arts, cette aimable facilité de mœurs, cette urbanité, cette élégance, cette politesse que nous a fait perdre la sévérité de nos manières. C'est là que Portal se sentait appelé; et sous quels auspices il y allait paraître! Le cardinal de Bernis, promu tout récemment à l'archevêché d'Alby, avait été guéri d'une légère douleur par le père de Portal; et cette facile guérison valut au fils les recommandations les plus instantes auprès de deux hommes qui, avec peu de foi dans leur art, en avaient sondé toutes les profondeurs, et tenaient alors le sceptre de la médecine, Sénac et Lieutaud. Muni des lettres de l'archevêque, Portal part pour Paris. Sur sa route, il rencontre et s'associe deux autres voyageurs, d'abord Treilhard, puis l'abbé Maury, que le hasard joignit à eux, lors-

## DU BARON PORTAL.

9

qu'il sortait d'Avalon. Les trois compagnons cheminaient gaiement ensemble, s'entretenant d'abord avec réserve et bientôt avec tout l'abandon du jeune âge. Ils se confiaient leurs espérances. « Moi, disait Treilhard, » je veux être avocat-général. Moi, disait Maury, je serai de l'Académie Française; et moi, continuait Portal, de l'Académie des Sciences. » En marchant, ils s'échauffaient, l'un pour l'autre, dans leur ambition. Arrivés sur les hauteurs qui dominent Paris, ils s'arrêtent pour contempler cette grande capitale. Au même instant, une cloche résonne; c'était un bourdon de la cathédrale. « Entendez-vous cette cloche? dit » Treilhard à Maury; elle dit que vous serez archevêque de Paris. » Probablement, lorsque vous serez ministre, répliqua Maury. Et que » serai-je, moi? s'écria Portal. Ce que vous serez! répondirent les deux » autres : le bel embarras! vous serez premier médecin du roi. » Ils se jouaient de l'avenir; mais la fortune les entendit et se ressouvint de leurs paroles pour les accomplir, et au-delà. Cependant, les trois favoris de la déesse entrèrent dans Paris, et allèrent se nicher, à leur arrivée, dans la plus humble maison de la plus humble rue du Quartier-Latin. Ils y vécurent quelque temps ensemble avec leur frugalité accoutumée. Leur amitié, du reste, a survécu à toutes les vicissitudes.

Cependant Portal alla présenter les lettres de l'archevêque à ceux qu'elles lui donnaient pour protecteurs, et qui le devinrent sans hésiter. Ce qui les charmait dans leur jeune compatriote, c'était l'étendue et la solidité de ses connaissances anatomiques. Ils aimaient en lui leur propre savoir, et ce savoir est le fondement de la médecine. A cet égard, malgré ses vingt-trois ans, Portal pouvait se considérer comme un des premiers hommes de la capitale. C'est une justice que se plaisent à lui rendre et l'historien de l'académie et Lieutaud lui-même, dans la préface latine d'un ouvrage dont il sera parlé tout à l'heure. Qui le dirait? De 1720 à 1780, pendant une période de soixante ans, qui, selon Haller, a été une époque de perfection pour l'anatomie, la France n'a pas eu dix anatomistes du premier ordre. Vers 1750, Ramspeck et Meckel se trouvaient à Paris, et s'étonnaient de la tiédeur des études pour une science si nécessaire. De toutes les thèses publiées pendant ce long temps par la faculté, peut-être n'en est-il pas une seule qui porte sur l'anatomie. Aux yeux de Sénac et de Lieutaud, Portal était donc un auxiliaire à la sagacité duquel ils pouvaient remettre l'examen des malades qu'ils ne pouvaient visiter. Malheureusement, depuis 1694, pour enseigner ou exercer à Paris, il fallait être docteur de la faculté de

IV.

10

## ÉLOGE

cette ville, et Portal ne l'était pas. On n'exceptait de cette exclusion que les médecins attachés à la famille royale et au premier prince du sang. Une fiction aplanit tout. Sur la demande de Sénac et de Malesherbes, Louis XV nomma Portal professeur d'anatomie du dauphin. A la faveur de ce nouveau titre, Portal ouvrit des cours d'anatomie, et pratiqua la médecine. On l'appelait surtout pour explorer les malades et découvrir par le toucher les lésions organiques. Des faits curieux, recueillis soit à Montpellier; soit à Paris, servirent de texte à une suite de mémoires qu'il communiqua, de 1767 à 1769, à l'académie des sciences : sur deux reins qui, dans une femme morte de phthisie, avaient pris, ainsi que la vessie et l'orifice supérieur des uretères, une ampleur démesurée, sans que la malade eût jamais rien ressenti dans les voies urinaires; sur la structure et l'usage de l'ouraque, sorte de vessie primitive et temporaire qui, avec le temps, change, se convertit en ligamens et même se détruit et disparaît; mais qui, pendant la gestation, tient la véritable vessie hors du bassin, d'où il arrive que le fœtus est moins volumineux, et l'accouchement plus facile : c'est une des pièces de cette charpente que la nature élève autour de l'édifice pour le construire, et qu'elle abat dès que l'édifice est achevé. Ce mémoire fut traduit en hollandais, et publié parmi ceux de la société de Harlem. Dans un autre mémoire, Portal établit par des expériences un fait qui n'est point indifférent pour la médecine légale; c'est que, dans l'enfant qui va respirer, le poumon droit reçoit de l'air avant le poumon gauche. Mais de tous les ouvrages qui parurent en 1767, le plus important est l'*Historia anatomico-medica* de Lieutaud, en deux volumes in-4°, ouvrage auquel Portal attachait son nom comme éditeur, et qu'il enrichit de ses observations personnelles et d'une table de comparaison, dont j'essaierai de faire ressortir l'utilité. Cette histoire est un véritable traité d'anatomie pathologique. Les recherches qui sont l'objet de cette espèce d'anatomie ont de bonne heure excité la curiosité la plus vive. Toute maladie étant un problème, où en trouver la solution, quand elle a été mortelle, si ce n'est dans les désordres intérieurs? C'est la première supposition qui, bien ou mal fondée, a dû se présenter à l'esprit des médecins : et voilà pourquoi l'anatomie pathologique a été cultivée dès l'origine. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur quelques observations d'Hippocrate et sur ses livres aphoristiques : car pour déclarer, comme il le fait; qu'une blessure est mortelle, lorsqu'elle affecte le cerveau, la moelle de l'épine, le diaphragme, le cœur, le foie, la vessie, quelque

## DU BARON PORTAL.

11

grand vaisseau ou quelque grand nerf de l'intérieur, il faut avant tout qu'il ait constaté ces lésions par des ouvertures; et, comme la disposition générale d'un organe très-étendu et très-délicat est une chose qu'aucun art ne saurait deviner, pour décrire aussi fidèlement qu'il l'a fait le nerf grand sympathique, il faut qu'il en ait fait une dissection minutieuse. Je reprends. Chez les modernes, après les essais de Bénévenius, de Jean Shenck, de Félix Plater, de Harvée, de Riolan, de Wepfer et de quelques professeurs de Montpellier, le premier qui ait fait de l'anatomie pathologique une étude particulière, est un Danois dont le génie médical rappelle le génie philosophique de Leibnitz, Thomas Bartholin. Malheureusement son travail périt, avec dix autres chefs-d'œuvre, dans l'incendie de sa bibliothèque. Presque dans le même temps, Théophile Bonet composa un recueil analogue à celui de Bartholin; et c'est ce recueil, augmenté d'un tiers par Manget, que nous possédons, sous le nom de *Sépulchretum*. Morgagni en a fait la critique; Morgagni, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, voulut publier sur la même matière un ouvrage tout original supérieur à ce premier ouvrage, et fit paraître, en 1761, son fameux traité *De sedibus et causis morborum*. Ces productions immortelles assuraient à la Suisse, à l'Italie, et même au Danemarck, une gloire que la France devait partager et peut-être éclipser; car, après avoir noté les imperfections de ces premiers modèles; des faits mal choisis et mal ordonnés; des répétitions fatigantes; des omissions capitales; des méprises, des mutilations, des infidélités; un langage obscur, embarrassé, surchargé de paroles, d'explications et d'hypothèses; il semblait aisé d'éviter ces défauts dans une composition nouvelle, et de n'y faire entrer que des faits irrécusables, et présentés avec ordre, sans théories et dans toute la simplicité de la nature. C'est dans cet esprit que Lieutaud, à l'instigation de Sénac, et secondé de Portal, composa son histoire. Mais si elle n'avait pas les défauts des autres ouvrages, cette histoire avait les siens. On trouva les faits trop nus, trop incomplets, trop hachés; point de détails pour en lier les parties, et en faire sentir l'enchaînement et la dépendance: tableaux ou plutôt ébauches sans mouvement et sans physionomie: à peine quelques traits sur le traitement. Or, de telles lacunes jettent de l'incertitude sur les résultats des ouvertures, et font ainsi manquer le but que se proposait l'auteur. Tout défectueux qu'il est, néanmoins, cet ouvrage sera toujours un monument précieux pour la médecine. Il renferme près de quatre mille observations en sept cent vingt-huit ar-

ticles. Ce qui en relève le prix, c'est la table qui forme la dernière moitié du second volume, et qui est toute entière l'œuvre de Portal. Elle se compose de deux colonnes parallèles, dont la première expose les symptômes, et la seconde les lésions cadavériques : deux sortes de phénomènes, qui, ainsi rapprochés, mettent à découvert l'extrême diversité de leurs rapports : constans, irréguliers, contradictoires, directs, transposés ; en même temps qu'ils ouvrent les yeux sur les conversions des maladies, sur les dangers d'une thérapeutique meurtrière, et spécialement sur le cruel abus des saignées. C'est sur des tables analogues, c'est par des rapprochemens et des comparaisons de cette nature, mais étendus à toutes les parties de la science, que Boërhave, qu'Hippocrate se sont élevés à ces vues, à ces rapports généraux, à ces aphorismes qui constituent la philosophie de la médecine, et dont le propre est de féconder l'esprit, de l'assouplir, de le familiariser avec toutes les combinaisons, et d'aiguiser, pour ainsi dire, sa sagacité. Du reste, il faut l'avouer, l'anatomie pathologique était encore à cette époque dans une sorte d'enfance ; mais Portal aura toujours le mérite d'en avoir senti l'importance, et d'être l'un des promoteurs de ce mouvement qui a conduit de nos jours à de si curieuses découvertes. La part qu'il avait prise à l'ouvrage de Lieutaud lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences. Il y fut admis en 1769, en qualité d'adjoint anatomiste : premier degré qu'il franchit en peu d'années, pour prendre place entre les associés.

Vers la même époque, il publia, en deux volumes in-8°, un *Précis de chirurgie pratique*, qu'il avait composé pour ses élèves, et dont le fond était emprunté aux meilleurs écrivains de la capitale. Il y traite cependant un grand nombre de points d'anatomie et de physiologie. Dans ses deux bibliothèques anatomique et chirurgicale, Haller donne de cet ouvrage un double extrait où il en relève les traits principaux. Il cite en particulier le fait suivant : des liquides injectés dans la tête d'un animal, entre la dure-mère et le cerveau, en ont été rapidement enlevés par l'absorption. Il fait remarquer en outre que, pénétré comme Bilguer du danger des amputations, Portal soutient que ces grandes opérations n'ont de succès que lorsque les humeurs sont parfaitement saines. Or, bien qu'il soit très-souvent impossible de reconnaître et de décrire cette parfaite santé dans les humeurs, s'il est cependant une réalité pratique, c'est l'influence du vice des humeurs ou de la cacochymie sur les apparences, la marche et la terminaison des plaies : con-

séqueusement sur l'état et l'énergie des solides. Tant nos parties dépendent étroitement l'une de l'autre! tant il importe, comme le veut Hippocrate, de considérer l'état où se trouve l'organisation, lorsqu'elle est surprise d'un mal artificiel ou spontané!

L'année 1770 fut peut-être la plus remarquable de la vie de Portal. Il communiqua, cette année, à l'Académie, sous forme de mémoires, un grand nombre d'observations anatomiques, ou anatomico-pathologiques. Il parla d'abord de deux cas d'ischurie; le premier chez une femme, par racornissement de la vessie; le second, chez un vieillard, par déviation du liquide urinaire, lequel s'échappait de la vessie par l'ombilic, au moyen d'un canal ou faux-ouraqué qui unissait ces deux parties; dans ce dernier cas, le col de la vessie, resserré sur lui-même, était presque entièrement oblitéré: remarque toute neuve, dit Portal, mais que Gilchrist avait déjà consignée dans les *Essais d'Edimbourg*. Un spina bifida, examiné par Portal, lui fit soupçonner qu'un canal était creusé dans la moelle épinière: opinion que partageait Sénac, qu'avait eue Charles Etienne, et qu'autorisait une description de Columbus. Gall et Spurzheim assignaient le lieu de ce canal, sans l'avoir jamais vu. Dans le cours de ses recherches sur cet objet, Portal vit sur un chat la moelle de l'épine, mise à découvert, se gonfler et s'affaisser par alternatives. Ces mouvemens étaient-ils propres à la moelle, et de la nature de ceux que Schlitting surprit dans le cerveau? Portal a vu plus tard qu'ils étaient liés aux mouvemens qu'imprime à la masse cérébrale le jeu du cœur et des poumons. Un enfant de quatre ans est enlevé par la petite-vérole. Portal l'ouvre, et trouve les ventricules latéraux de l'encéphale remplis, l'un d'une sérosité limpide, l'autre d'une sérosité rougeâtre. Portal s'assure qu'il n'a point ouvert de vaisseaux, et il conclut, en faveur de Galien, contre Varoli et Winslow, que dans l'état naturel, les ventricules latéraux ne communiquent point entre eux. Des faits vus par Tulpius, et spécialement par Baglivi, sur le cerveau de Malpighi, conduisent à la même conclusion. Cependant la question est encore indécise, comme on le voit dans Lobstein. Tant les faits sont opposés! et tant il est difficile, dans ce mélange de pour et de contre, de marquer nettement ce qui est de règle et ce qui est d'exception! Une dame de grande naissance avait l'épine triplement contournée. Dans les dernières années de sa vie, trois ou quatre heures après le repas, elle éprouve de l'oppression, une gêne à l'hypochondre, et surtout une vive douleur au pied gauche. Plus le repas est copieux, plus la douleur est ai-

gué et prolongée. Le pied souffre, mais le mal est ailleurs : il dépend d'une compression éloignée qui se découvre à la pénétration de Portal. A ces mémoires, il entremêle des notes sur la capacité relative des ventricules du cœur; sur les muscles des yeux, et le déplacement de quelques autres muscles plus considérables; sur la structure du réservoir du chyle, et du canal thoracique; sur l'obstruction des vaisseaux lactés; sur quelques parties de l'organisation du veau marin; et finalement sur les variations de volume, de forme, de couleur et de situation qu'offrent les organes sexuels dans la femme : dernière esquisse où il conteste à Antoine Petit la découverte de quelques ligamens, pour la rapporter à ses véritables auteurs. De là vint, selon toute apparence, l'animosité que Petit fit éclater peu de temps après contre Portal, à l'occasion du grand ouvrage que Portal fit paraître cette même année.

Cet ouvrage est l'*Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, en cinq forts volumes in-12. Le sixième ne fut donné qu'en 1773, en deux parties. Cette histoire embrasse tous les événemens scientifiques de plus de deux mille années. Que d'hommes! que de travaux! que d'efforts! que de répétitions, de contradictions, de plagiat! A quelle lente élaboration est assujettie, pour paraître au jour, la vérité la moins importante! Qu'il en coûte pour sortir de la barbarie primitive, soit pour constater le fait le plus simple, soit pour élever cet édifice de science, toujours menacé, toujours chancelant, et plus mal défendu peut-être que toutes les autres choses humaines contre les caprices des hommes et l'instabilité de la fortune! Du reste, Portal partage cette longue durée en deux parties principales : l'une qui comprend toute l'antiquité de la science, depuis les temps les plus reculés, jusqu'au temps d'Harvée : l'autre qui comprend la science moderne depuis l'époque d'Harvée, jusqu'à celle où écrivait Portal. Cette période serait aujourd'hui de deux siècles seulement. Dans chacune de ces deux parties, Portal admet des sous-divisions; cinq pour la première, treize pour la seconde; et chacune de ces divisions secondaires est marquée par le nom et les découvertes de l'un de ces hommes qui ont avancé la double science dont Portal écrit l'histoire. Aux noms de ces hommes, aux noms de ceux qui les ont imités ou suivis, à la courte biographie qui les concerne, succède l'extrait raisonné de leurs écrits, et la date des vérités qu'ils ont trouvées ou éclaircies. Quelle immense lecture! quelles recherches infinies suppose un travail de si longue haleine! et quel monument de persévérance et d'activité! surtout si l'on réfléchit à la jeunesse de l'au-

DU BARON PORTAL.

15

teur, il n'avait que vingt-huit ans; et aux occupations presque sans nombre auxquelles il s'était déjà livré.

Toutefois, la triste et noble fonction d'honorer les morts est encore celle d'honorer la vérité; et par respect pour la mémoire de Portal; je ne dissimulerai point que ce grand ouvrage a été l'objet de jugemens très-divers. On applaudissait à la grandeur de l'entreprise, au zèle et à la hardiesse de l'auteur; mais on lui reprochait d'avoir suivi trop littéralement, et jusque dans leurs fautes, les écrits qui avaient précédé le sien; ceux de Mercklin, de Goëticke, de Douglas; la méthode proposée par Boërhavé et commentée par Haller; les dictionnaires d'Eloy et de Moréri, etc. On ajoutait qu'il avait parlé trop légèrement du savoir et de la philosophie des anciens; d'avoir trop accordé aux Juifs et aux Druides qui n'ont jamais cultivé l'anatomie, et trop refusé aux Grecs des premiers âges, à l'égard desquels l'opposition des témoignages ne permet de fixer avec quelque précision ni ce qu'ils ont su, ni ce qu'ils ont ignoré. Pénétré lui-même de ce défaut, il y avait remédié par des supplémens; d'où l'on peut conclure que cette histoire avait été composée du moins avec quelque précipitation. En revanche, elle est supérieure à toutes les autres, par l'abondance et la nouveauté des matériaux. Portal a tiré de l'oubli une foule de noms qui méritaient de n'y pas tomber; et c'est particulièrement dans l'exposé des travaux du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle qu'il fait remarquer la justesse de sa critique, et l'étendue de ses investigations. L'auteur n'a peut-être qu'un tort, mais capital, ce me semble; c'est d'avoir associé deux choses très-voisines, et cependant incompatibles: l'histoire de l'anatomiste et celle de l'abbatome; l'histoire de l'artiste et celle de l'art. Il suit de là qu'à chaque instant la chaîne des idées se rompt, et que ce n'est qu'avec une contention d'esprit très-fatigante, à mesure qu'on avance dans ce labyrinthe de répétitions qui se croisent et s'embarrassent, que l'on parvient à renouer les fils de la trame, et à voir sans confusion la longue série des faits et des découvertes. Il ne faudrait pas même unir dans une seule histoire l'anatomie et la chirurgie, par la raison que les gestes de l'une ne sont pas ceux de l'autre, et que chacune d'elles a fait des progrès à sa manière, par des hommes et dans des temps différens. Comment concilier des chronologies si disparates? Ces difficultés, les historiens qui sont venus après Portal ont pris soin de les éviter, au moins en partie: Dujardin, Peyrilhe, Lauth, écrivains dont les ouvrages sont restés d'ailleurs si imparfaits. Peut-être n'existe-t-il en ce genre qu'un





modèle, c'est le discours de Lassus. Orné de quelques développemens et de quelques additions également nécessaires, ce discours deviendrait aisément une excellente histoire de l'anatomie. Quest-ce en effet qu'une histoire de cette nature ? c'est l'édifice même de la science, où l'on voit sur chaque pierre le nom de celui qui l'a posée.

Les traits lancés contre Antoine Petit dans le sein de l'Académie, étaient, dans l'Histoire de l'anatomie, plus nombreux, plus acérés, plus directs. L'article où ses erreurs sont relevées par Portal renferme des détails trop minutieux peut-être, et où la sévérité de la critique est à peine tempérée par quelques éloges. A la vérité, Portal traitait avec la même liberté Sénac, Lieutaud, Haller; mais ni Haller, ni Lieutaud, ni Sénac ne s'étaient formalisés. Petit prit feu. Il crut qu'il était de sa dignité de répondre, et il répondit avec d'autant plus d'aigreur, que dans l'attaque de son jeune adversaire, il crut sentir la main de son ancien antagoniste Bouvart. Petit se trompait. Il employa contre Portal la plume d'un de ses élèves, et cette plume était pleine de fiel. La réplique de Portal respirait la politesse et la modération. Le courroux de Petit se tut, sans être calmé. Tristes débats ! scandale des contemporains, et qui le seraient de la postérité, si la postérité n'en perdait le souvenir dans ses propres querelles ! Dès ce moment, du moins, Portal trouva dans Bouvart un appui d'autant plus honorable qu'il n'était pas le prix d'une complaisance.

A ce succès d'amitié en succéda un autre. Une chaire était vacante au collège de France, celle de médecine, que remplissait, depuis 1742, l'illustre Ferrein. Ferrein mourut en 1769. En 1770, Portal obtint sa chaire; mais au lieu d'y donner, sur la médecine, de ces leçons que l'on rencontrait partout, il fit ce qu'avait fait Riolan il y avait deux siècles; il enseigna ce que l'on n'enseignait presque nulle part : l'anatomie, la chirurgie, le manuel des opérations, et surtout l'anatomie pathologique. Que d'obstacles il eut à vaincre ! On ne se douterait guère aujourd'hui qu'à cette époque de lumière et de raison, la barbarie qui avait persécuté Littre, et contraint Haller de fuir Paris comme un criminel, cette barbarie subsistait encore, même dans l'esprit des autorités. Sans cesse inquiété par une police superstitieuse, et ne pouvant obtenir des hôpitaux, ni d'ailleurs, les sujets nécessaires, Portal faisait venir dans son amphithéâtre des corps qu'on allait prendre à la dérobée dans les cimetières et jusque dans les églises. Avait-il l'histoire de leurs maladies ? il l'a communiquait à ses élèves, la rapprochait des histoires

analogues consignées dans Morgagni ou Lientaud, proposait ses vues sur la cause du mal, la nature et le siège des lésions intérieures, et procédait à l'ouverture. Les sujets manquaient-ils? un précis de Morgagni et de Lientaud qu'il avait rédigé pour lui-même, servait de texte à des leçons où il développait leurs idées, et y associait les résultats de sa propre expérience. N'était-ce pas enseigner merveilleusement la médecine? Ces leçons ont été faites pendant trente ans à des foules toujours empressées d'auditeurs français ou étrangers de toutes les nations; et il est permis de le dire: telle a été l'origine des progrès singuliers que l'anatomie pathologique a faits depuis un demi-siècle dans le monde médical, et qui ont illustré tant de noms en France et dans toute l'Europe; et telle est aussi la source où Portal a puisé les matériaux de cette grande anatomie médicale, dont il avait jeté les fondemens dès les premières années de ses études, et qu'il a publiée sous nos yeux quarante ans plus tard. Pour diversifier ces travaux et les compléter par des notions d'un autre ordre, il entreprit dans le même temps, sur les animaux, une suite très-variée d'expériences, qui, par ce qu'elles ont eu d'original ou d'identique avec les expériences de Harvée, de Lower, de Bellini, de Haller, de Sénac, ont contribué à répandre le goût de la saine physiologie, à délivrer cette science de ses vaines hypothèses, et à lui imprimer la marche philosophique qu'elle a soutenue jusqu'à nous. Ces expériences furent recueillies par un élève de Portal, le jeune Collomb, qui les publia sous forme de Lettre en 1771. Elles ont reparu en 1808 avec quelques additions. Quelque intérêt qu'elles offrent, et elles en ont toutes, je n'en rappellerai qu'une seule, plus importante peut-être que toutes les autres, par les conséquences qu'en peut tirer l'esprit. On a mis long-temps en question si les hommes qui se noient reçoivent de l'eau dans les poumons. On les ouvrait, et comme on ne trouvait dans les voies aériennes qu'un peu d'écume, on concluait pour la négative. Tel fut d'abord le sentiment de Haller, qui en revint, après les expériences de Portal, confirmées par des faits pratiques. On a vu dans la trachée d'un noyé, une coquille de moule posée en travers sur la bifurcation des bronches. L'eau avait donc pénétré, comme le pensait Borelli; elle avait été respirée, même avec force; mais l'absorption l'avait fait disparaître. D'un autre côté, dans la peste et après la mort consommée, on a vu le bubon s'évanouir; on l'a vu poindre et s'élever. Qu'en conclure? Que tout ne meurt pas à la fois en nous, de même que tout ne s'endort pas à la fois. Qui est-ce qui meurt le dernier? le cœur,

18

## ÉLOGE

a-t-on dit. Erreur. Le cœur éteint, l'absorption marche; des courans se forment : ils promènent, ils accumulent, ils emportent et dispersent des matériaux de congestions; et par ces actes posthumes, les traces de la maladie peuvent s'effacer, des traces menteuses en prendre la place, et fasciner les yeux et l'esprit sur la sincérité des ouvertures. Un autre danger, dont on est frappé quand on parcourt ces expériences, c'est la témérité des inductions qu'on en tire, et Portal lui-même, pour les appliquer aux maladies. A quelque épreuve, à quelque torture que vous soumettiez un animal plein de vigueur et de santé, ne vous figurez pas que vous imprimiez jamais à ses organes les conditions d'un véritable état pathologique. Liez, coupez, déchirez, brûlez, changez à souhait l'état physique des parties, vous n'en changez pas, au moins actuellement, l'intime composition; vous produisez des accidens, et vous provoquez une maladie, mais vous ne la créez pas, elle ne sort pas de vos mains; elle sera réalisée par des forces qui, vous obéissant en apparence, n'obéissent en effet qu'à elles-mêmes, parce qu'elles n'appartiennent qu'à elles-mêmes, et non à un pouvoir étranger. Mais entre cette maladie artificielle et les maladies spontanées qui sont l'œuvre de la nature vivante, qu'y a-t-il de commun? qu'y a-t-il de particulier? Ici, les analogies importent moins que les différences; car c'est sur ces différences toutes spéciales que l'art se réglera pour travailler à la guérison. J'ajoute avec Murray que ce n'est jamais qu'avec une extrême réserve que l'on doit conclure dans les expériences de tel animal à tel autre, et finalement des animaux à l'homme. Tout est lié dans les organisations, et la moindre différence qui les distingue en suppose de plus profondes qui troublent, qui déconcertent à chaque pas l'action de la médecine, et permettent d'appliquer aux expériences de cette nature les belles paroles d'Hippocrate sur l'incertitude et les déceptions de l'expérience médicale.

Cependant, au milieu de tant d'occupations diverses, au milieu des fatigues d'une pratique qui prenait chaque jour plus d'étendue, Portal ne laissait perdre aucune occasion d'observer et de décrire les affections singulières qui se présentaient à lui; et comme dans sa longue carrière, cette activité ne s'est jamais démentie; comme elle lui a fait mettre au jour d'année en année un grand nombre de notes, de remarques, de rapports, de mémoires, qui sont dispersés dans les volumes de l'Académie des Sciences, dans ceux de l'Institut, dans les journaux de médecine, dans les recueils de la Société médicale d'émulation,

## DU BARON PORTAL.

19

dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, et jusque dans la *Décade philosophique*; comme enfin toutes ces pièces ont été réunies et publiées de 1808 à 1824, en cinq volumes in-8°: pour éviter les répétitions et les embarras de tant de dates différentes, qu'il m'eût été permis de réunir cette collection précieuse à tant d'autres productions médicales dont j'essaierai dans un moment de vous offrir le tableau. Toutefois, il en est une que je dois mentionner ici. En 1749, parut la première édition du magnifique traité de la structure du cœur, qui fut admiré de toute l'Europe, et dont l'envieuse calomnie a depuis tenté de faire honneur à Bertin. Son véritable auteur, l'illustre Sénac, y voyait des imperfections que n'y voyaient pas les plus habiles, ni Morgagni, ni Meckel, ni Tissot, ni Camper; et il en préparait une édition digne de lui-même, lorsque la mort l'enleva en 1770. Il avait, depuis plusieurs années, associé Portal aux travaux de cette nouvelle édition, et il lui légua en mourant le soin de la publier. Portal, en effet, la fit paraître en 1774, ornée de quelques figures, et enrichie de plusieurs observations excellentes sur la structure du cœur, double addition que Sénac lui-même avait approuvée. C'est ainsi que jusque dans la dernière postérité, et tant que les hommes cultiveront les sciences, le nom de Portal se liera dans leur esprit aux noms de ses deux protecteurs, Sénac et Lieutaud.

Cette même année 1774, Portal devint titulaire de l'Académie des Sciences. Cette compagnie possédait alors, parmi les siens, Buffon, d'Alembert, Laplace, Condorcet, Bailly, Lavoisier: quels noms! quels talens! quels génies! quelles gloires! et si pour quelques uns nous anticipons d'un petit nombre d'années, quelles cruelles infortunes! Estimé, bien voulu, recherché de tous, Portal était particulièrement honoré de l'amitié de d'Alembert et de Buffon qui lui avaient confié leur santé. Buffon ne tarda point à lui donner une preuve de son attachement. Ce grand homme avait l'administration suprême du Jardin du Roi. Antoine Petit remplissait dans cet établissement la chaire d'anatomie, et désirait s'attacher, comme adjoint, son suppléant Vicq-d'Azyr. Le choix dépendait de Buffon, et Buffon préféra Portal. Cette nomination se fit en 1776. Dès ce moment, l'existence de Portal fut heureuse, brillante, complète. Il occupait les deux postes les plus élevés de l'enseignement. Associé dans le sein de l'Académie aux premiers hommes de la France, et peut-être du monde, il l'était dans la pratique aux premiers hommes de sa profession: à Bouvar, à Bordeu, à Charles Leroy, et à ce Dubreuil qui fut un modèle de bonté, de savoir et

de modestie; homme doué du tact médical le plus délicat et le plus sûr; et à qui la médecine et la philosophie ont dû l'aimable et profond Cabanis. L'hommage que de tels hommes rendaient aux lumières de Portal, en les invoquant pour leurs malades, lui donnaient dans le public une autorité qu'on eût refusée à sa jeunesse, ou plutôt à cet air de jeunesse qu'il a conservé si long-temps. Environné de tant de suffrages, excité de plus en plus à bien mériter de lui-même et des hommes éminens qui l'avaient adopté; applaudi, vanté par ses nombreux élèves qui répandaient son nom dans toute l'Europe; appelé chez les princes, les ministres, les ambassadeurs, les savans, les gens de lettres, comme il l'était par les plus simples artisans, quel riche fonds d'observations médicales! quel aiguillon et quel aliment pour son activité!

Ici, messieurs, se présente cette masse de travaux dont je dois vous rendre compte. Arrêtons-nous d'abord aux cinq volumes que j'ai mentionnés précédemment, et qui renferment les mémoires détachés. Trente-sept de ces mémoires composent les trois premiers volumes: on y distingue entre autres ceux où l'auteur traite des affections trop méconnues de l'épiploon; de celles du foie que l'on rapporte à d'autres organes, et réciproquement; de la situation des viscères abdominaux chez les enfans, et des déplacemens qu'ils éprouvent dans un âge avancé; de la phthisie de naissance; de l'apoplexie, de l'épilepsie, de la rage; du croup; de l'aphonie chronique qui en est souvent la terminaison; de quelques maladies de certaines familles; enfin, et surtout du melœna, si mal jugé par les anciens, et de l'étrange affection du prince romain Justiniani. Il n'est pas de praticien; quelque habileté qu'il ait acquise, à qui la lecture de ces mémoires ne suggère quelque vue originale sur la nature, la cause, le traitement des maladies, et n'inspire de l'admiration pour les traits de sagacité profonde que laisse si souvent échapper l'écrivain. Portal apprend à voir; il apprend à penser. Un épisode plein d'intérêt est celui où il raconte comment il fut pris de cette aphonie catarrhale dont il ne s'est jamais délivré, et où il expose quelques vues sur la possibilité de guérir une maladie par une autre. Quelle variété d'observations sur les fausses membranes! sur les épidémies du croup! sur l'affinité de cette maladie avec les maladies concomitantes dont elle n'est peut-être qu'un déguisement! Quelle réunion de faits curieux et quelle finesse d'aperçus dans son court traité sur les aptitudes héréditaires!

Dans le quatrième volume, à des considérations sur le vomissement,

sur la membrane pupillaire, sur l'action des poisons, et l'emploi raisonné des antidotes; à l'histoire de la maladie de madame Staël, laquelle offre un exemple manifeste de transmission héréditaire, et des dangers que court un malade en consultant trop de médecins; à des pièces sur un point de médecine légale, etc., Portal a joint d'excellens mémoires sur la cardialgie, l'angine de poitrine, l'inflammation du péritoine, et du péricarde; sur les palpitations et les faiblesses; sur l'hypertrophie, les véritables anévrysmes, les dégénération, l'inflammation, le ramollissement, la rupture du cœur; dernières affections dont la peinture saisit d'effroi, et remplit l'âme de douleur! C'est en effet par un accident de ce dernier genre que Portal perdit son petit-fils, Victor Lamorrié, âgé de vingt-un ans, jeune homme de la plus belle espérance, et dont le cœur palpitant et dilaté s'ouvrit par la secousse d'une chute très-légère. En traitant de la péricardite, Portal reproduit les idées qu'il avait conçues depuis long-temps sur les inflammations membraneuses, lesquelles, selon lui, n'affectent pas seulement les membranes, mais encore le parenchyme des organes qu'elles recouvrent; tellement qu'une pleurésie, quelle qu'elle soit, est toujours une pleuro-pneumonie. Du reste, les péricardites dont il écrit l'histoire avaient été prises pour autant de croups : elles en avaient toutes les apparences.

Dans le cinquième et dernier volume de cette collection, vous ne rencontrez que des faits pratiques, d'abord sur quelques fièvres typhoïdes, qui, même avec des symptômes inflammatoires manifestes, ne cèdent qu'à l'administration du quinquina. En second lieu, sur les inflammations que les lésions du foie et les altérations de la bile allument dans les intestins : sorte de succession à l'égard de laquelle on tombe souvent dans les plus dangereuses méprises; enfin, sur le développement des gaz ou la pœumatie, laquelle, de même que l'hydropisie, est liée à des causes si variées et quelquefois si contraires. Les histoires de maladies entremêlées dans le texte reposent l'esprit et l'éclairent, en même temps qu'elles l'étonnent par le spectacle de cette incroyable profusion de maux qui se forment en secret dans notre intérieur, et se révèlent plus tôt ou plus tard sous les plus bizarres apparences. Qui s'attendrait, par exemple, à ce que rapporte Ferrein d'un jeune étudiant, qui, après de longues dissections, pendant un hiver tiède et humide, se trouva tout à coup gonflé dans sa totalité, au point d'avoir la langue même tuméfiée par des gaz? Du reste, il est dans cette collection un rapport que je ne dois point oublier. En 1774, deux personnes qui demeu-

raient dans la rue Saint-Honoré, le mari et la femme, furent asphyxiés par la vapeur du charbon. Portal fut chargé par l'Académie des Sciences de constater le fait, et de rédiger une instruction sur les moyens de rappeler les asphyxiés à la vie. Cette instruction faite, elle fut aussitôt publiée et distribuée dans toute la France, par l'ordre de M. Turgot. Elle a été traduite en plusieurs langues étrangères, et a reçu près de vingt éditions. Portal a le mérite d'y avoir enseigné le premier à ne pas confondre les asphyxies, mais à les distinguer selon leurs causes, et à les traiter en conséquence par des moyens appropriés.

D'un autre côté, quelques uns de ces mémoires n'avaient été dans l'origine que de simples essais que Portal a depuis développés dans des ouvrages plus étendus. Tel est, entre autres, le traité qu'il publia sur la rage en 1780, et qui a été traduit en allemand, en italien, et plus tard, et seulement par extrait, en espagnol. Un précis du traitement que l'auteur propose contre la rage en a été inséré dans une des éditions de l'instruction précédente. Portal y fit entrer également un avis sur les moyens de traiter l'asphyxie des nouveaux-nés, et les divers cas d'empoisonnement. Cette collection forme un volume in-8° considérable. Les deux dernières éditions, toutes deux de l'imprimerie royale, sont de 1787 et de 1814.

Cependant arrivèrent nos discordes. Dans ce grand tumulte qui ébranlait, déplaçait, emportait tout, depuis la chaumière jusqu'au trône, la sûreté de Portal fut compromise; sa vie fut menacée, comme celle de ses amis, qui désertaient la capitale, ou périssaient sous la hache. Il vit tomber à ses côtés, avec tant d'autres, et ce Lavoisier, et ce Bailly, entre lesquels il se plaçait d'ordinaire aux séances de l'Académie. L'académie elle-même fut détruite, avec les écoles, avec les chaires, avec tout l'enseignement. Pour s'étourdir sur tant de calamités, Portal se jeta dans le travail avec une sorte de frénésie. Il écrivit sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire des observations qui parurent en un volume in-8° dans les premières années de la révolution. Ce livre ne serait qu'une reproduction de celui de Morton, si les observations n'étaient presque toutes originales, les espèces plus nombreuses et mieux déterminées, le traitement mieux entendu, la thérapeutique plus simple. Dans l'arrangement des matières, Portal suit la marche philosophique des Spallanzani: Il expose en premier lieu les faits particuliers; il les distribue par groupes, selon la nature des causes ou des cachexies: il les rapproche, et en fait sortir les rapports qui sont la

substance des conclusions ou des vérités générales. C'est ainsi que procède la logique naturelle. Cet ouvrage a été traduit en italien par M. Fédérigo, médecin de Venise; et en allemand par M. le docteur Muhry, de Hanovre. Les deux traducteurs ont ajouté à l'ouvrage original un grand nombre de remarques et d'observations importantes. Portal a mis leur travail à profit, et en a fait l'ornement du sien, dans la seconde édition qu'il en a donnée en 1809, et qui est en deux volumes in-8°.

- Une maladie qui se rapproche de celle-là par une secrète affinité, c'est le rachitisme. En 1797, Portal publia en un volume in-8°, des observations sur la nature et le traitement du rachitisme ou de la courbure de la colonne vertébrale et de celle des extrémités; ouvrage qui a eu également les honneurs de la traduction, en allemand et en italien. On est encore partagé sur l'origine et l'antiquité du rachitisme. Au rapport de Glisson, cette maladie serait née en Angleterre, il n'y aurait aujourd'hui que deux siècles. Ce sentiment n'a presque pas été combattu. On oublie qu'Hippocrate a parlé du rachitisme; on oublie la difformité d'Esopé. On a vu dans les mains d'un voyageur français une momie de rachitique que l'on venait d'extraire des tombeaux de la ville de Thèbes, où elle dormait depuis plus de deux mille ans. Il est probable que les apothètes de Lacédémone recevaient les enfans rachitiques. Toutefois, le silence des écrivains témoigne que dans l'antiquité les gibbosités ont été rares. Est-ce quelque changement survenu dans notre organisation qui les a rendues plus fréquentes? Est-ce par la découverte de l'Amérique, comme l'insinuent Zéviani et Grimaud? Quoi qu'il en soit, Portal et Bouvart avaient traité beaucoup de rachitiques à Paris. Bouvart n'administrait guère qu'un remède, le sirop de Bellet; mais frappé des complications de la maladie avec les scrofules, la syphilis, le scorbut et les obstructions, Portal modifia ou plutôt perfectionna le traitement par l'addition des amers et des anti-scorbutiques, et il obtint des succès inespérés. Ce traitement est devenu usuel. Une particularité que je ne dois point omettre, c'est qu'en 1772, Portal avait observé de ces gibbosités dangereuses qui se forment à un âge très-avancé, même à l'âge de 80 ans. Il en parle dans un mémoire où il fait une vive peinture du trouble qu'un tel accident porte dans toutes les fonctions de l'économie; et ce trouble est quelquefois extrême. Il fait voir que dangereux pour les enfans, les corps sont nécessaires aux femmes qui en ont pris l'habitude, et qui viennent de passer l'âge critique: de



même que Winslow préconise les corps, non pour les enfans, mais pour les vieillards. Du reste, plusieurs femmes ayant été déformées par ce rachitisme tardif, Portal parvint à les redresser par des machines, qu'il sut varier à propos : premier essai de cette orthopédie si cultivée de nos jours : heureuse initiative dont l'infortuné Delpech lui fit honneur en 1828, dans la dédicace de son *Traité de l'orthomorphie*.

Cependant Portal mettait la dernière main au grand travail qui l'avait occupé toute sa vie, à cette *Anatomie médicale* qui parut l'année 1803, en 5 volumes in-8°. A la tête du premier volume est une excellente table, faite par M. Comac, neveu de l'auteur, et membre de l'Académie royale de médecine. Ce grand ouvrage ne ressemble en rien à ceux de Lieutaud, de Morgagni, de Bonet, de Riolan, de Wepfer, de Morton, etc. Ce ne sont plus des histoires de maladies, auxquelles on fait succéder les ouvertures, afin de mettre à la fois sous les yeux les deux élémens qui doivent se servir mutuellement de contre-épreuve. Le traité de Portal est une véritable anatomie où nos différens systèmes sont rangés dans leur ordre naturel, et où chaque organe est examiné sous tous ses rapports, de composition, de forme, de développement, de situation, d'usage, et finalement d'états pathologiques : derniers états dont la variété confond le faible entendement de l'homme ! car l'homme souffre plus de maux qu'il n'en peut connaître. A mesure qu'on avance dans cette lecture, il semble que Portal vous conduit par la main à travers une foule inouïable d'individus très-divers, à chacun desquels il s'arrête pour vous instruire de ce qu'il est, de ce qu'il fait, et de toutes les mauvaises aventures qui, de mémoire d'homme, sont arrivées soit à lui, soit à ses semblables : avec cet avantage de plus dans son livre, que ce que Portal raconte, il le fait voir sur place ; il le rend palpable surtout pour les os et les muscles, par la structure, la juxtaposition, le contact, l'emboîtement des parties. Quelle analyse ! que de détails ! quel abîme de rapports ! et d'un autre côté, quelle vaste et sage érudition ! Les matériaux de cet ouvrage ont été pris, partie dans les précédens mémoires et dans l'*Histoire de l'anatomie*, partie dans les deux traités de Morgagni et de Lieutaud, partie enfin dans les livres des médecins de toutes les nations qui ont observé, décrit, ouvert ; mais le choix, l'ordre, les rapprochemens singuliers, les résultats généraux, en un mot, tout ce qui fait le prix d'un livre est l'œuvre de Portal. Aussi quiconque se sera bien pénétré de ce travail, et sera d'ailleurs familier avec l'étude des signes, n'approchera jamais d'un malade, sans se sentir prémuni contre les illu-

sions, et comme porté jusqu'à la source du mal. Aucun traité plus complet sur la même matière n'existe dans aucune langue; si ce n'est peut-être le traité que Meckel a publié depuis, et qu'il a composé sur le même plan. L'anatomie médicale fut jugée digne de concourir aux prix décennaux, et en 1807, un médecin de Madrid, B. D. Garcia-Scullo, en publia une traduction espagnole.

Lorsque l'Anatomie médicale parut, l'auteur avait 61 ans. L'année suivante, il écrivit sur le grand sympathique. A 69, 71, 82, 85 ans, Portal donna des traités considérables sur la nature et le traitement de l'apoplexie, des maladies du foie, de l'hydropisie, de l'épilepsie; quatre traités où respire le même esprit médical, où l'on retrouve la même richesse de faits et de considérations pratiques, la même érudition, et le même soin de compléter les histoires des maladies par les ouvertures; derniers ouvrages cependant qui sont comme l'Odyssée de l'auteur, et dont je ne pourrais offrir des extraits étendus, sans excéder les limites d'un éloge, mais qui seront un éternel témoignage de l'activité de Portal, et de cette sorte de culte qu'il eut jusqu'à la fin de sa vie pour la médecine.

Ce qui domine dans ses écrits, c'est, il faut l'avouer, une théorie tout humorale. Il admet des cachexies, des diathèses, ou pour parler son langage, des vices qui marquent de leur caractère tous les systèmes de l'économie, et de leur malignité toutes les maladies accidentelles. Quelque peine qu'ait l'esprit à se faire des idées nettes de ces sortes de vices, on ne peut se refuser à ce qu'enseigne la pratique, savoir, que, dans le traitement des maladies chroniques surtout, l'art est dans la nécessité de varier ses moyens selon les indications, et que ces indications sont tirées, les unes de la maladie elle-même, les autres des conditions fondamentales et primitives de l'organisation. Or, ces conditions ne sont jamais les mêmes. Le corps diffère du corps, comme l'âge diffère de l'âge, dit Hippocrate; et ces différences étant fort distinctes et très-importantes à constater, pour que le langage ne les confondît pas plus que ne le fait la nature, il a fallu créer pour chacune d'elles un signe propre à la séparer de toutes les autres. Que ce signe soit tel ou tel, qu'importe? On dira donc indifféremment diathèse cancéreuse, dartreuse, scrofuleuse; ou vice cancéreux, scrofuleux, herpétique. Ce n'est plus qu'une dispute de mots.

A l'égard de l'anatomie pathologique, s'il en a vivement senti l'utilité, s'il l'a cultivée avec ardeur, s'il en a recommandé l'étude avec le zèle d'un

apôtre, il a fini par en redouter les écarts et les abus. Il applaudissait aux découvertes des écrivains modernes, dont la plupart font honneur à la France; mais relativement aux désordres que les maladies laissent après elles dans nos organes, il souhaitait que les conclusions qu'on en tire fussent proportionnées aux faits, et n'en excédassent jamais la portée. Il aimait à répéter qu'indépendamment des raisons qui rendent si souvent suspect le témoignage de nos sens, les lésions cadavériques sont encore plus des effets que des causes; effets de causes antérieures qui nous échappent, et qu'il serait cependant essentiel de connaître, pour tourner toutes nos ressources contre elles, pour en arrêter la marche, pour en délivrer l'économie. Quelle est, ou quelles sont ces causes? Mystère impénétrable, et sur lequel on ne fera que balbutier, tant que les données suivantes resteront pour nous dans les mêmes ténèbres: l'action des nerfs, la constitution primitive des solides, l'intime composition des liqueurs, et les changemens, les altérations que reçoivent l'un de l'autre ces trois élémens de nous-mêmes.

Telle a été, messieurs, la vie publique d'un homme qui a été notre maître, notre guide, notre ami; d'un homme qui a été 60 ans professeur dans nos écoles; 60 ans, membre de la première société savante de France, et depuis, membre de toutes les sociétés savantes de l'Europe; d'un homme qui a été honoré de l'estime publique, et de l'amitié de ses plus illustres contemporains; homme doux et paisible, quoique irritable, et dont le seul tort, peut-être, a été, dans ses premières années, de prendre l'avenir en défiance, de ne pas croire à l'effet naturel de ses talens, et d'avoir voulu attacher des ailes à sa fortune, pour en précipiter le vol. Il serait superflu de rappeler ici toutes les vicissitudes de sa destinée. Elle a suivi en partie celles de la France; heureux du moins, lorsque la France était livrée à des tentatives homicides, d'avoir trouvé dans son savoir, ses services, son âge et la modération de ses idées une protection que le génie de tant d'autres n'a pas toujours obtenue. Avant la révolution Portal était médecin de Monsieur, frère du roi Louis XVI. En 1788, des motifs de convenance lui firent préférer Le Monnier, pour la place de premier médecin du roi. A son retour dans ses états, Louis XVIII se ressouvint de Portal, et l'attacha sous ce titre à sa personne. Après la mort de ce prince, Portal fut premier médecin de Charles X. C'est ainsi qu'après que Treilhard et Maury furent devenus, le premier un des chefs de la France, le second un des princes de l'Eglise, Portal reçut doublement l'insigne honneur qu'ils lui avaient présagé. La lon-

## DU BARON PORTAL.

27

gue expérience du monde, et d'un monde choisi, avait meublé la tête de Portal d'une infinité d'anecdotes pleines d'intérêt : et ces anecdotes, assaisonnées du sel de son esprit, faisaient le charme de ces assemblés de savans, de gens de lettres, de voyageurs, de ministres, d'ambassadeurs étrangers qu'il réunissait chaque semaine autour de lui, et dont il se composait comme une académie brillante et variée, où il s'honorait de ses hôtes, et se délassait avec délices des fatigues de sa profession. Avec quelle ironie aimable et douce il racontait qu'ayant guéri le fameux Vestris d'une maladie grave, il reçut quelque temps après la visite du danseur, qui lui dit : « M. Portal, je sais tout ce que je vous dois, et je » porte un cœur reconnaissant. Je ménage trop votre délicatesse pour » vous parler d'honoraires : entre artistes, cela ne se fait pas : mais j'ai » quelque chose de mieux à vous offrir. Je vous ai observé, quand vous » entrez dans un salon ; permettez-moi de vous le dire, vous n'avez point » de grâce, de cette grâce élégante qui assouplirait tous vos mouve- » mens, et ferait de vous un homme accompli. Or, cette grâce, je pré- » tends vous la donner, ajouta-t-il en se redressant. » Et le voilà qui prend les mains de Portal, et veut le mettre à la 1<sup>re</sup> position. Portal s'excusa, et n'apprit point à se donner des grâces.

Que de faits curieux Portal avait appris et retenus sur les événemens politiques de son temps ! que de révélations lui avaient été faites ! C'est sur cela surtout que Louis XVIII, ce prince ami des lettres, d'une raison si ferme et d'un goût si délicat, recherchait les agrémens de sa conversation. Portal mit à profit l'estime dont l'honorait son auguste client, pour fonder l'Académie royale de médecine. C'est à lui, messieurs, que l'Académie doit son existence. C'est à lui que je dois l'honneur d'être aujourd'hui votre interprète dans l'hommage que je rends à sa mémoire. Le créateur de l'Académie, Louis XVIII, l'avait fait votre président perpétuel. Vous savez avec quel zèle Portal suivait vos séances, avec quelle effusion il applaudissait à vos travaux. Vous avez été l'objet de ses dernières pensées. Il vous a légué le magnifique portrait de Vésale, le portrait de son ami Lassone, et une somme considérable pour la fondation d'un prix annuel, sur des questions dont il vous a laissé le choix. Il nous a légué surtout l'exemple d'une grande simplicité de mœurs, et d'une vie toute dévouée au travail et aux progrès d'une science qu'il s'appliquait sans relâche à rendre de plus en plus secourable aux hommes. Cependant le travail et l'âge avaient miné sa constitution naturellement délicate. Ses forces déclinaient chaque jour. Une

secousse vivement ressentie ébranla jusque dans ses fondemens ce frêle édifice. Il languit plus d'une année dans des souffrances dont la principale cause fut aisément reconnue. Il en parlait lui-même avec une grande présence d'esprit, rappelant sans cesse les maladies analogues qu'il avait vues dans Morgagni, Sénac et Lientaud. Malgré les secours des hommes les plus habiles, Boyer, Larrey, Dubois, Ribes, Breschet, Double; malgré les tendres soins de sa famille, et ceux que lui a prodigués jour et nuit pendant une année entière, avec un dévouement tout filial, M. le docteur Clément, son élève, son ami, son suppléant au collège de France et au Jardin du Roi, Portal s'est éteint le 23 juillet 1832, à l'âge de quatre-vingt dix ans six mois et quelques jours, dans les douleurs de la pierre; maladie qui avait emporté sous ses yeux ses illustres amis d'Alembert et Buffon, et son illustre maître Barthès. Sa perte a ajouté à l'amertume de celles que la France faisait alors dans les calamités du choléra.

Le corps de Portal a été ouvert par M. Breschet, en présence de ses confrères. La vessie contenait un calcul assez gros, et quatre autres calculs d'un moindre volume.

Portal avait la taille mince et élancée, la physionomie fine et spirituelle, l'esprit vif et enjoué. Son extérieur rappelait celui de Voltaire, et il aimait qu'on le lui dit. Il était chevalier des ordres du roi, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, baron de la création de Charles X, président d'honneur perpétuel de l'Académie royale de Médecine, et membre du conseil général des hôpitaux. Sa ville natale a décerné à sa mémoire un monument d'un genre singulier, mais qui n'en est pas moins glorieux, et aura probablement la même durée qu'elle. La rue Saint-Pierre, où il est né, s'appelle aujourd'hui rue Portal. Outre les nombreux élèves qu'il a formés, il laisse pour postérité médicale deux parens que l'Académie a le bonheur de posséder, et qui lui sont doublement chers, et par leur mérite personnel, et par les liens qui les attachaient à Portal.

---

**CENT-CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE  
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE**

**ARGUS de la PRESSE**

Tél. : 742-49-46 - 742-98-91

21, B<sup>is</sup> Montmartre - PARIS 2<sup>e</sup>

N<sup>o</sup> de débit \_\_\_\_\_

CORSE - MÉDITERRANÉE MÉDICALE  
92 - ASNIÈRES

Mai 1972

**VAIRE**

**ECINE**

*La respectable et noble dame de la rue Bonaparte, créée et mise au monde en 1820 par Louis Philippe, sous l'inspiration de Portal se devait de célébrer dans la dignité et dans le faste, le 150<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.*

*Elle fit d'ailleurs avec un certain retard en raison des deuils successifs qui, dans ces deux dernières années, la frappèrent cruellement, mais l'éclat de cette commémoration étalée sur deux jours fut à la mesure de l'événement.*

**UN TRIPLE BAIN DE LUMIÈRE,  
DE CHALEUR ET DE SCIENCE !**

*La dignité marqua surtout une première séance purement scientifique et dont l'exceptionnelle solennité rassembla dans les locaux rénovés de la rue Bonaparte une foule imposante de notabilités françaises et étrangères. La salle des séances, où deux puissants projecteurs répandaient avec la même prodigalité de la lumière et de la chaleur, fut littéralement envahie ainsi d'ailleurs que le balcon circulaire où les représentants de la presse eurent bien du mal à se caser. Cette brillante et nombreuse assistance résista stoïquement à une température sénégalienne pour écouter une série de remarquables exposés.*

CMm 91

Le professeur Carlos Chagas, de Rio-de-Janeiro, évoqua très brillamment les incidences du développement des sciences de base sur les maladies qui viennent jaloner l'existence de l'homme, insistant notamment sur les importantes acquisitions de la biologie moléculaire qui rendent possible certaines mutations dirigées, il rappela que le malade à une individualité propre qu'il convient de respecter.

Le professeur Dudgeon, distingué pédiatre de l'hôpital des enfants malades de Londres, retraça les étapes successives de la médecine préventive au cours des 50 dernières années, s'exprimant alternativement en français et en anglais (pour répondre, dit-il, aux impératifs du Marché commun), il voulut terminer son propos en offrant au professeur Loumier, président de l'Académie, en hommage à la savante compagnie, quelques biberons prélevés dans son hôpital et datant eux aussi, de 1820! Il ne faut évidemment pas voir dans ce geste pittoresque et généreux, le sentiment que la vieille dame qui en est la bénéficiaire pourrait être retombée en enfance!

Le professeur Bordet, de Belgique consacra quant à lui une intéressante causerie au problème des vaccinations et insista tout particulièrement sur la vaccination antivariolique qui tire son intérêt de l'absence de tout traitement spécifique de cette redoutable affection. Envisageant ensuite la vaccination anti-rubéolique, il critiqua la tendance manifestée dans certains pays à en généraliser l'usage. Il est, en effet, bien établi que l'immunité vaccinale est ici moins forte et moins durable que l'immunité naturelle et que celle-ci est retrouvée dans 80 à 85% des femmes de moins de 20 ans. Cette prévention ne devait donc être réservée qu'aux jeunes filles d'âge pubertaire et de sérologie négative.

Le professeur Hogness, des Etats-Unis, précisa l'état actuel de la médecine dans son pays. Si elle n'est pas encore organisée sur le plan national elle va l'être prochainement par l'institution d'un système inspiré du système scandinave et comportant des tarifs forfaitaires avec disparition du paiement à l'acte.

Pour terminer cette séance de haute qualité, le professeur Kiélanowski, de Pologne, a soutenu avec une chaleureuse conviction « le droit à la santé » et aussi « le droit à la maladie » pour conclure qu'ils ne doivent en aucune façon engendrer le mépris de la faiblesse car les faibles ont des droits qui découlent du fait même qu'ils sont des hommes.

Sur ces fortes et nobles paroles les membres de l'Académie et leurs nombreux invités se firent transporter à l'Hôtel de ville où le président du conseil municipal leur offrit une forte brillante réception.

#### L'ACADEMIE DEVANT L'ETAT

La deuxième séance, plus fastueuse que scientifique, se déroula au palais de Chaillot en présence du Président de la République, de nombreux ministres, ambassadeurs et autres dignitaires.

La grande chaleur supportée la veille fit place ici à une certaine impression de froid due, sans doute, à la présence des plus grands personnages de l'Etat et aussi à la disposition du vaste podium où le bureau de l'Académie se trouvait quelque peu perdu et où le chef de l'Etat, que le protocole avait placé tout seul à une distance... irrespectueuse, semblait atteint d'une maladie contagieuse!...

Pour mettre une note plus gaie dans cette ambiance sévère, les académiciens étalaient complaisamment les couleurs vives de leurs robes et les musiciens de la garde républicaine mêlèrent fort savamment l'harmonie de leurs instruments à celle de leurs uniformes.

En ouvrant la séance, le président Courrier rappela très opportunément la nature et la mission de cette Académie de Médecine qui, tout en symbolisant la médecine française, reprisent un grand corps de l'Etat chargé de renseigner et de conseiller les Pouvoirs publics sur les grands problèmes de la santé.

Evoquant ensuite les principales découvertes dues à la science médicale française pendant les cinquante dernières années, il se crût autorisé à conclure que « la recherche médicale en France se porte bien ».

Après lui, M. Candain, directeur général de l'O.M.S., exalta le rôle de la France dans la coopération médicale internationale développée dans ce vaste organisme qui compte aujourd'hui 133 Etats membres et dont l'orateur s'est plu à rappeler les efforts sur le double plan de la lutte contre les maladies transmissibles et de l'organisation de l'enseignement médical.

Au cours de cette imposante cérémonie, M. Janot, vice-président de l'Académie, énuméra une longue liste de messages de sympathie et d'admiration émanant des milieux scientifiques du monde entier à l'adresse de la savante compagnie.

Ajoutons que celle-ci, à l'occasion de son cent cinquantième anniversaire, avait organisé, dans les locaux de la rue Bonaparte, une intéressante exposition de documents historiques qui nous a permis de revoir avec émotion des figures de grands patrons qui nous furent autrefois familières et qui animaient, dans la période d'avant guerre, les vouloirs de l'Académie. Il nous plaît de dire que les instants précieux passés à nous recueillir devant ces images ne furent pas, pour nous, la partie la moins passionnante de ce festival académique.

OGLIASTRI DE GENTILE.



**ARGUS de la PRESSE**

Tél. : 742-49-46 - 742-98-91

21, B<sup>d</sup> Montmartre - PARIS 2<sup>e</sup>

N° de débit \_\_\_\_\_

MIDI LIBRE  
34 - MONTPELLIER

3. Mai 1972

**La célébration du 150<sup>e</sup>  
anniversaire de la fondation  
de l'Académie de médecine**

L'Académie nationale de Médecine vient de célébrer avec éclat le cent-cinquantième anniversaire de sa fondation, les 17 et 18 avril. Cet anniversaire devait être fixé en 1970, mais les morts soudains du président Pasteur Valléry-Rudot, puis de son successeur, Charles Gernex-Rieux et du secrétaire des séances Maurice Bariety, survenues en pleine préparation, ont nécessité cet ajournement.

C'est en effet en 1820 que le Montpelliérain Antoine Portal obtint du roi la création de cette Académie nationale qui prit ainsi le relais de l'Académie royale, supprimée par la Révolution.

Le lundi 17, six orateurs étrangers ont traité en séance publique, dans la salle renouée de la rue Bonaparte, de certains progrès récents de la médecine. A l'hôtel de ville de Paris, les représentants de la plupart des nations ont été reçus par le Conseil de Paris et le professeur Robert Debry a magnifiquement relaté l'histoire de l'Académie.

Un seul nom d'Ecole de province a surgi dans cet exposé, celui de Montpellier.

Le lendemain a eu lieu au Palais de Chaillot la cérémonie solennelle de grand apparat, en présence de M. Pompidou, président de la République. Le pro-

fesseur Courrier, président de l'Académie, a rapporté, avec simplicité et élégance, les principaux apports de la médecine française intervenus depuis 150 ans, qui furent d'une abondance et d'une qualité très remarquables : plusieurs fois encore Montpellier fut cité. Le professeur Janot donna lecture des adresses reçues par l'Académie, parmi lesquelles figurent celles de l'Académie des Sciences et Lettres, de la Faculté de Médecine de Montpellier.

L'hommage terminal a été apporté par le docteur Candau, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Dans la soirée, une réception extraordinairement brillante a été offerte aux médecins par le Premier ministre, représenté par M. Boulin, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, au Musée du Louvre, dans les salons du Pavillon de Flore, dont nos hôtes étrangers ont pu admirer la splendide réorganisation.

La Faculté de Médecine de Montpellier était représentée par les doyens honoraires Giraud et Turchini, le professeur Louba-tières, membres de l'Académie nationale, et par les professeurs Harant, Janbon et Joseph Vidal, correspondants de l'Académie.

Ont notamment participé à la commémoration de la fondation de l'Académie de Médecine :

M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier Ministre

M. Valéry GISCARD d'ESTAING, Ministre de l'Économie et des Finances

M. Olivier GUICHARD, Ministre de l'Éducation Nationale

M. Jacques DUHAMEL, Ministre des Affaires Culturelles

M. Robert POUJADE, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Protection de la Nature et de l'Environnement

M. Robert BOULIN, Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale

M. Henri DUVILLARD, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

M. Léo HAMON, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre

M. Philippe MALAUD, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction Publique

M. Jean-Louis TINAUD, Secrétaire d'État auprès du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement

M. Bernard LAFAY, Secrétaire d'État auprès du Ministre du Développement Industriel et Scientifique

M. Robert-André VIVIEN, Secrétaire d'État au Logement

M. Bernard PONS, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture

M. Philippe DECHARTRE, Secrétaire d'État auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population

Melle Marie-Madeleine DIENESCH, Secrétaire d'État à l'Action Sociale et à la Réadaptation

MM. les Ambassadeurs de nombreux pays étrangers.



COMMÉMORATION  
DU CENT CINQUANTENAIRE  
DE  
L'ACADÉMIE NATIONALE  
DE MÉDECINE

***LUNDI 17***

***et***

***MARDI 18 AVRIL 1972***

---

16, RUE BONAPARTE, PARIS-VI<sup>e</sup>

Tél. 326-96-80

# PROGRAMME

## LUNDI 17 AVRIL

*Accueil et renseignements dans les locaux de l'Académie,  
16, rue Bonaparte, à partir de 10 heures.*

15 h — Salle des séances de l'Académie.

COLLOQUE INTERNATIONAL :

\* Les découvertes et les progrès de la médecine dans les cinquante dernières années. \*

18 h — Hôtel de Ville,

Place de l'Hôtel-de-Ville.

RÉCEPTION PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE PARIS.

## MARDI 18 AVRIL

14 h 30 — Grand Foyer du Palais de Chaillot.

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GEORGES POMPIDOU,  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Allocution du Professeur Robert COURRIER,  
Président de l'Académie.

Présentation des adresses envoyées à l'Académie.

Allocution du Professeur M. G. CANDAU,  
Directeur général de l'Organisation Mondiale de la  
Santé :

\* Etat actuel de la santé dans le monde. \*

21 h — RÉCEPTION AU MUSÉE DU LOUVRE.

PAVILLON DE FLORE.

Une médaille commémorative due à Raymond TSCHUDIN, Grand Prix de Rome, a été frappée.

Un timbre gravé par Pierre BECQUET, Grand Prix de Rome, a été émis.

Un index biographique des membres de l'Académie depuis sa création a été édité.

Une exposition de documents historiques se tiendra dans les locaux de l'Académie.

**Lundi 17 avril 1972**

**15 heures - Salle des séances de l'Académie Nationale de Médecine.**

*Allocution inaugurale  
par M. le Pr Robert COURRIER  
Président de l'Académie Nationale de Médecine*

Mesdames, Messieurs,

En cet instant commencent les manifestations du cent cinquantième de notre Académie nationale de Médecine. Elles se poursuivront demain en présence de Monsieur le Président de la République.

Les Membres de notre Compagnie sont heureux de souhaiter la bienvenue à toutes les personnalités venues, parfois de pays lointains, pour nous offrir leur message de sympathie et d'encouragement. Nous leur exprimons notre vive gratitude. Les adresses qu'elles ont déposées seront précieusement conservées dans nos archives après leur publication dans les comptes-rendus de cette commémoration.

Au cours de cette séance scientifique, nous allons écouter avec un vif intérêt les six professeurs de pays amis qui ont bien voulu nous apporter aujourd'hui le fruit de leurs réflexions.

### **SÉANCE SCIENTIFIQUE**

- « L'existence de l'homme, la maladie et les sciences naturelles »,  
par le M. le Pr Carlos CHAGAS, de Rio de Janeiro
- « Les progrès en médecine préventive »,  
par M. le Pr J.A. DUDGEON, de Londres
- « Problèmes actuels de vaccination »,  
par M. le Pr. Paul BORDET, de Bruxelles
- « Le BCG et la prévention de la leucémie chez l'animal et chez l'homme »,  
par M. le Pr Armand FRAPPIER, de Laval-des-Rapides (Canada)
- « Tendances récentes dans le domaine des soins aux Etats-Unis »,  
par M. le Pr John HOGNESS, de Washington
- « Le droit à la santé et le droit d'être malade »,  
par M. le Pr Tadeusz KIELANOOWSKI, de Gdansk



28

Lundi 17 avril 1972. 18 heures

RÉCEPTION OFFERTE PAR LE CONSEIL DE PARIS A L'HÔTEL DE VILLE

CENT-CINQUANTIÈME  
ANNIVERSAIRE  
DE LA  
FONDATION  
DE  
L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE



RÉCEPTION

offerte par

Monsieur Jean CHÉRIOUX, Président

et les Membres du Bureau du

CONSEIL DE PARIS



Salons de l'Hôtel de Ville

Lundi 17 Avril 1972 à 18 heures



Accueil par  
Monsieur Jean CHÉRIOUX

Président du Conseil de Paris

★

*SUITE DU SOUPER DU ROY* M.-R. Delalande

★

Allocution par  
Monsieur le Professeur Robert DEBRÉ

Membre de l'Institut

★

*SYMPHONIE EN SI BÉMOL* Schubert

★

Remerciements de  
Monsieur le Professeur di MATTEI  
de Rome  
au nom des Invités étrangers

★

*Cocktail*

### *Allocution de bienvenue*

par M. Jean CHÉRIOUX,  
*Président du Conseil de Paris*

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et un très grand honneur que de vous accueillir en cet Hôtel de Ville et de vous y souhaiter la bienvenue au nom du Bureau du Conseil de Paris.

Vous représentez en effet, Messieurs, une illustre Compagnie dont l'institution, en 1820, a été un événement considérable de notre histoire, événement dont nous ne cessons d'éprouver les bienfaits.

Il était en effet hautement souhaitable que, à l'heure où le corps humain se disposait enfin à livrer peu à peu ses secrets, se constituât dans notre pays une élite de médecins capables de donner naissance, par la confrontation de leurs travaux, à une véritable science médicale et de donner à la France une véritable conscience sanitaire, justifiant ce mot si galvaudé de Rabelais, mais si profondément vrai, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Tel fut le but même de l'Académie de Médecine.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, certes, lui avait montré la voie. L'Académie royale de Médecine de 1820 n'est-elle pas, en effet, la résurgence de la Société royale de Médecine, fondée en 1776? Société qui, très vraisemblablement, aurait été transformée en Académie (puisqu'il existait déjà une Académie royale de Chirurgie), si l'époque révolutionnaire, en abolissant les sociétés et compagnies savantes, n'avait empêché cette mutation attendue. Il est permis cependant d'affirmer que, sous sa première forme, votre Compagnie a près de deux siècles d'existence.

Depuis sa naissance, cette prestigieuse Académie n'a cessé d'encourager le progrès médical et d'éclairer les pouvoirs publics en matière de politique sanitaire. Le XIX<sup>e</sup> siècle a été fécond en sommités médicales que le monde entier a enviées à la France. C'est pour en garder le souvenir que la plupart des hôpitaux publics de Paris portent les noms de vos illustres devanciers : Laennec, Broussais, Bretonneau, Broca, Trousseau, Claude Bernard (ce Descartes des sciences de la vie), Pasteur enfin. Devant tant de gloires, on mesure l'abîme entre la Rome des Césars, où la pratique médicale était confiée à des esclaves ou à des affranchis grecs, et notre Paris moderne.

Combien nous devons être reconnaissants à votre Académie de s'être préoccupée de la prévention des maladies infectieuses, telles la fièvre typhoïde et la tuberculose des poumons, qui naguère encore faisaient des ravages jusqu'à Paris. Grâce à votre sollicitude, les maladies juvéniles et la mortalité infantile ont reculé de façon décisive. Vous vous êtes tournés ensuite vers les problèmes de la pollution des aliments causée par les égouts, les hydrocarbures, les pesticides, les traitements chimiques. Vous avez aussi proposé des mesures préventives contre les maladies professionnelles, favorisées par les progrès de l'industrie. Vous avez dénoncé les nouvelles formes de l'alcoolisme qui contribuent tant aux accidents de la route.

Mandataire des Parisiens, notre Assemblée rend volontiers hommage à cette œuvre admirable. Elle le fait avec une particulière sympathie, étant donné la communauté de nos préoccupations devant la montée des fléaux sociaux et de la pollution causée par une civilisation trop industrielle, se souvenant aussi qu'elle a renfermé dans son sein nombre de praticiens. Plusieurs de mes prédécesseurs, depuis Georges Clemenceau, l'ont été, comme l'ont été aussi quelques Prévôts des Marchands, à l'époque monarchique. Présentement, deux de mes collègues sont en même temps les vôtres.

Et moi-même, élu d'un arrondissement où sont situés de grands établissements hospitaliers, membre de la Commission d'Action sanitaire et sociale de notre Assemblée et du Conseil d'administration de l'Assistance publique, j'ai toujours porté aux importants problèmes de la santé publique le plus grand intérêt.

Paris, en vérité, n'oublie pas tout ce qu'il doit à votre Académie, véritable compagnie savante au rayonnement universel. C'est pourquoi son Conseil a tenu à s'associer aujourd'hui à la commémoration de son cent-cinquantième anniversaire et à rendre hommage à son œuvre désintéressée et exemplaire.

---

***Origines, naissance et développement  
de l'Académie de Médecine***

par M. le Pr Robert DEBRÉ  
*Membre de l'Institut*

La capitale nous reçoit en son Hôtel de Ville. Dans ce cœur de Paris où se déroulèrent tant d'événements de notre histoire, les uns funestes et même cruels, d'autres heureux, d'autres enfin chargés de gloire. Sur cette place où si souvent le peuple parisien, entendu de toute la terre, a jeté un cri d'amour pour la liberté qui montait jusqu'au ciel.

Aujourd'hui sont accueillis par le Président du Conseil de Paris les représentants des Académies des différents pays et les membres de notre Académie Nationale de Médecine réunis pour fêter le cent-cinquantième anniversaire de sa naissance.

C'est en effet le 20 décembre 1820 que le roi Louis XVIII signa l'ordonnance qui créait l'Académie Royale de Médecine. Nous aurions dû célébrer cet anniversaire il y a deux ans déjà. La mort de nos Présidents, Louis Pasteur Vallery-Radot et Charles Gernez-Rieux, et celle de notre secrétaire annuel, Maurice Bariéty, nous ont affligés et troublés au point de retarder la date de ces fêtes jusqu'à ce jour.

Rappelons en quelques mots sa longue histoire si intimement mêlée à celle de la France et de la Ville de Paris.

L'Académie Royale de Louis XVIII était l'héritière de la Société Royale de Médecine et de l'Académie Royale de Chirurgie. Pendant des siècles, c'est la Faculté de Médecine de Paris, plus encore que sa rivale, celle de Montpellier, qui exerçait un pouvoir absolu. Elle instruisait les étudiants en médecine, imposait ses doctrines aux médecins, les groupait en corporations, leur dictait ses règles de conduite, surveillait les remèdes, établissait son autorité sur les apothicaires et les chirurgiens. Mais, à la vérité, son obéissance rigide aux traditions, son respect des anciens allant jusqu'au ridicule, ses enseignements trop théoriques, son goût de l'éloquence et, ajoutons-le, bien souvent ses prétentions vaniteuses, arrêtaient le progrès.

Certains esprits indépendants devaient se révolter et tenter de guider les médecins vers l'observation de leurs malades et leur montrer comment profiter des expériences personnelles pour voir plus clair dans la connaissance des maladies et de leurs remèdes. Ils devaient chercher à se grouper et tenter de créer des sociétés rivales. Ainsi Chirac, médecin du Régent puis de Louis XV, considéré par Saint-Simon comme « le plus grand médecin de son temps en théorie et en pratique ». Il veut créer, en 1730, une Société médicale. Il reçoit l'assentiment du roi. La Faculté riposte et, par un décret,

56

menace d'exclure de ses rangs les médecins qui en feraient partie. Le roi abroge le décret de la Faculté. Celle-ci ne cède pas, adresse une remontrance au roi. De quelle puissance et de quelle indépendance vis-à-vis de la puissance royale jouissait alors un grand corps de l'État, comme la très salutaire Faculté de Médecine de Paris ! Le souverain répond à cet acte de rébellion en envoyant en exil, à Nemours et à Arpajon, deux régents de la Faculté. La Société médicale, à peine formée, ne devait pas survivre à la mort de Chirac. C'est à nouveau le règne indiscuté de la Faculté pendant quarante ans.

En 1774, une fois de plus, la France est ravagée par de terribles épidémies. Louis XV succombe à une atteinte de la variole. Les morts sont nombreux, l'inquiétude et l'angoisse grandissent. Malesherbes, grand ministre, alors Secrétaire d'État au Cabinet du Roi, et Turgot, Contrôleur général des Finances, qui, mieux encore que le souci de l'État, « en avait la rage », s'inquiètent. Ils chargent le célèbre anatomiste Vicq d'Azyr de procéder à des enquêtes sur place. Il apparaît bien vite évident qu'il est impossible de voir clair sans recueillir les observations et les renseignements de tous les médecins du royaume. Il faut, par conséquent, reprendre le projet de Chirac. Le 29 avril 1776, le Conseil du roi crée la « *Société Royale de Médecine* ». Elle est établie « pour entretenir sur tous objets de médecine pratique, une correspondance suivie avec les médecins les plus habiles du royaume et des pays étrangers ». Elle tient sa première séance dans la grande salle du Palais du Louvre.

La Faculté revient à la charge. Elle use de moyens de tous genres pour garder ses prérogatives traditionnelles : brimades, exclusions... ; elle fait même paraître contre la société nouvelle des pamphlets calomnieux. Les querelles ne font que renforcer le prestige de la Société Royale de Médecine. Elle grandit, son rayonnement s'étend sur toute la France. Ses travaux d'une importance considérable, publiés dans ses comptes rendus, faits de correspondances, d'observations, de mémoires, témoignent d'un vigoureux effort pour l'amélioration de nos connaissances et d'un grand souci du bien public.

Les chirurgiens, de leur côté, n'étaient pas sans souhaiter de développer leur art et d'obtenir des droits légitimes. Georges Mareschal, chirurgien de la Charité, Premier Chirurgien du roi Louis XIV puis de Louis XV, aidé de François Gigot de La Peyronie, chirurgien de l'École de Montpellier, imitent Chirac. Dès 1731, Mareschal présente sa requête au roi. « L'Académie — car il emploie ce terme — s'occupera à perfectionner la pratique de la chirurgie principalement par l'expérience et l'observation. » Louis XV accueille favorablement sa proposition, mais n'accepte pas le nom d'Académie. La société portera le titre de « *Société Académique des Chirurgiens de Paris* ».

La Faculté ne l'épargne pas plus qu'elle n'a épargné la Société Royale de Médecine. Elle reprend ses critiques et ses satires : « ... vous allez plutôt travailler à votre honte qu'à votre gloire », proclame-t-elle.

La Société Académique tient sa première séance dans une salle du Collège Royal, notre Collège de France. En 1748, Louis XV, invoquant son désir de

favoriser le développement de la chirurgie, « dont la perfection était nécessaire pour la conservation de la vie humaine », transforme officiellement la Société Académique en « *Académie de Chirurgie* » et répond ainsi aux vœux de ses fondateurs. L'Académie de Chirurgie ne cesse d'étendre son champ d'action. Le gouvernement lui demande son concours pour des questions où la science seule peut décider. Ainsi, jusqu'à la fin de la royauté, la Société Royale de Médecine et l'Académie de Chirurgie poursuivent leur rôle bienfaisant.

Mille sept cent quatre vingt-neuf, réunion des États Généraux, début des troubles révolutionnaires. Le 14 juillet, pendant que le peuple de Paris rassemblée au Faubourg Saint-Antoine s'empare de la Bastille et que le canon tonne, un peu plus loin au bord du fleuve, la Société Royale de Médecine tient, comme tous les mardis, sa séance habituelle, puis une nouvelle réunion le 17 juillet. La nuit du 4 août, la Constituante abolit les droits féodaux, supprime les privilèges, ceux de la noblesse et du clergé, ceux des provinces et des villes, et aussi ceux des Facultés, corporations privilégiées. Pour l'enseignement et l'exercice de la médecine, le trouble devient extrême. On cherche des remèdes.

Le 17 septembre 1790, le docteur Ignace Guillotin, député de Paris, qui devait rendre par la suite son nom célèbre, présente à l'Assemblée Législative un plan nouveau : médecine et chirurgie regroupées, un hôpital pour chaque collège, gratuité des études, et même diplôme pour tous. L'Assemblée, non seulement ignore ce plan de réforme, mais supprime toute juridiction corporative : toute personne est désormais libre d'exercer tous les métiers, y compris celui de la médecine et de la chirurgie.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1791, Vicq d'Azyr, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale, fait le procès du désordre inouï où mène cette décision. Il demande la création d'une Académie qui comprendrait des représentants de toutes les disciplines : elle réunirait médecins, chirurgiens, chimistes et pharmaciens — qui ne sont plus des apothicaires —, enfin des vétérinaires. Cette société prendrait le nom d'Académie et préparerait l'avènement d'un régime nouveau. Mais la Convention, décidée à ne rien garder des anciennes institutions, se prononce en faveur de la suppression de toutes les sociétés littéraires et scientifiques présentant un caractère « académique ». Elle est entraînée vers cette décision radicale par Grégoire, ancien évêque constitutionnel, et le peintre David, qui devait plus tard dessiner notre beau costume de cérémonie. Le 9 août 1793, la Société de Médecine tient sa dernière séance. L'Académie de Chirurgie disparaît également. Toutes les deux, pendant la période révolutionnaire, avaient, malgré les troubles, continué à siéger et à travailler.

Elles vont renaître ici-même. En effet, en 1795, un groupe de médecins, chirurgiens, pharmaciens, vétérinaires dépose sur la table de l'ancien Hôtel de Ville une demande d'autorisation pour la création d'une compagnie inspirée des meilleurs principes. La Commission Municipale émet un avis favorable et consacre officiellement l'existence de la « *Société Libre de Santé de Paris* ». Elle se réunit, lors de sa première séance, dans la salle de l'ancien Palais du Louvre. Son autorité s'étend aux dépens de nombreuses sociétés rivales.

58

Elle devient la *Société de Médecine de Paris*. Un décret du Premier Consul renforce ses pouvoirs. Il en fait le seul organisme pouvant se prévaloir de la confiance gouvernementale en vue de « continuer les travaux et rétablir la correspondance de la ci-devant Société Royale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie ».

Au cours des années suivantes, l'Empereur devait créer l'*Université Impériale* et ne confier aux Facultés que les missions d'enseignement.

Après la chute de l'Empire et le retour des Bourbons, se posait dans notre domaine le même problème que dans la société française tout entière : retrouver un équilibre entre les institutions de la France monarchique et les nouveautés de l'époque révolutionnaire et impériale. Des sociétés médicales diverses se créent et se querellent. Portal, Premier Médecin de Sa Majesté, fonde le Cercle Médical, demande au roi qu'il devienne Cercle Royal puis, les académies renaissant, qu'il prenne le nom d'« *Académie Royale de Médecine* ».

Après de longues hésitations, permettant aux passions politiques de s'apaiser, le 20 décembre 1820, le roi prend l'ordonnance qui crée notre Académie. Elle a pour mission « de répondre au gouvernement pour tout ce qui concerne la santé publique », principalement les épidémies, les épizooties, les différents cas de médecine légale, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, la surveillance des eaux minérales, naturelles ou factices, enfin, d'une façon toute particulière, la diffusion de la vaccination contre la variole. Le roi nomme les premiers membres. Il ajoute aux médecins, aux chirurgiens et aux vétérinaires, des chimistes et des pharmaciens, parmi lesquels Vauquelin, que Balzac admirait autant que Cuvier et Dupuytren. Louis XVIII, selon sa politique libérale, désigne des ennemis de son régime comme Broussais, des monarchistes fidèles : Esquirol, Hallé, Alibert, des barons de l'Empire : Antoine Dubois, qui avait mis au monde le roi de Rome, Corvisart, médecin de l'Empereur, le célèbre Dupuytren, et les médecins des armées qui s'étaient illustrés sur les champs de bataille : Desgenettes, Percy, Larrey. Laennec est élu.

Mais on avait négligé d'attribuer à la nouvelle Académie un logement.

Pendant de longues années jusqu'en 1902, l'Académie cherche un abri. Elle va se voir obligée de se transporter dans des locaux inconfortables et tout à fait incommodes pour les travaux qu'elle doit accomplir. Elle siège d'abord dans un amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Mais elle ne peut travailler dans le Quartier Latin, troublé par les étudiants dont l'agitation règne dans la rue, car ils sont contestataires comme toujours. Portal demande au roi qu'elle regagne les locaux de son ancêtre : le Louvre. Le roi refuse. Jamais, depuis 1793, l'Académie de Médecine n'a donc pénétré encore dans ce palais du Louvre, où demain, au nom du gouvernement de la République, le Premier Ministre vous recevra (\*).

(\*) Allusion à la réception offerte au Palais du Louvre, le 18 avril 1972, par M. Chaban Delmas, Premier Ministre.

De 1824 à 1850, l'Académie s'installe rue de Poitiers, dans l'ancien hôtel de l'ambassade de Suède. Situation inconfortable : « ... nous languissons, nous périssons ». Dans tout Paris, recherche de locaux habitables où l'on puisse établir le siège des séances et où l'on puisse loger bibliothèque, archives, laboratoires et services publics de la vaccine. On envisage tour à tour un hôtel de la place Royale (actuellement place des Vosges), qui fut habité par Marion de Lorme, un autre jadis fréquenté par Madame du Barry. Un maire de Paris en vint à offrir généreusement sa propre mairie.

En 1848, Armand Marrast, au nom du gouvernement provisoire de la République, met à la disposition de l'Académie la chapelle de l'ancien couvent de la Charité, rue des Saint-Pères. C'est dans ce logis bien médiocre que furent accomplis les travaux de l'Académie de Médecine jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fut le lieu des célèbres exposés des découvertes de Pasteur, admis parmi ses membres en 1873. D'autres découvertes, d'autres recherches capitales sur la santé publique furent exposées et discutées dans cette salle modeste, que l'on visite aujourd'hui avec respect. Les réunions avaient lieu dans la nef, où l'on édifiait une cloison les jours des séances publiques de vaccination. Les membres de l'Académie étaient placés dans des stalles de bois qui faisaient face au bureau. L'acoustique était mauvaise et l'éclairage bien médiocre.

Ce n'est qu'en 1892 que le Conseil Municipal de Paris offre à l'Académie un terrain rue Bonaparte. Ce terrain a appartenu à la Congrégation des Petits-Augustins puis est devenu une succursale du Mont de-Piété. On y construisit l'hôtel inauguré solennellement en 1902, en présence du Président de la République, Émile Loubet. Ce jour-là, le Secrétaire Perpétuel Jaccoud, orateur disert et romantique, s'adressant au nouveau bâtiment s'écriait : « Salut donc ; salut à ces murs... nous y venons les mains pleines de trésors. » Dans cet hôtel où l'Académie siège depuis 70 ans, elle a, au cours des heures de paix comme pendant les drames qui ont ensanglanté l'Europe et le monde, contribué à la grandeur de la nation et à l'effort universel vers le progrès scientifique et l'amélioration de la santé publique.

Contrairement aux individus, qu'inexorablement la vieillesse accable, elle sait que les institutions, comme les peuples, ont le pouvoir de rajeunir, à condition d'associer au respect des traditions et du passé, des réformes qui s'adaptent au mouvement du monde.





Mardi 18 avril 1972

15 heures - Grand Foyer du Palais de Chaillot.

**LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN**  
117, Av. Emile-Zola - 15°

## M. POMPIDOU PRESIDE LE CENT CINQUANTENAIRE DE L'ACADEMIE DE MEDECINE



Cet après-midi, à 14 h 30, M. Pompidou présidera au Grand foyer du Palais de Chaillot la célébration du cent cinquantième de l'Académie nationale de médecine. Le Pr Robert Courrier, président de l'Académie, prononcera une allocution, et le Pr M.-G. Candau, directeur général de l'O.M.S., parlera de l'état actuel de la santé dans le monde. A 21 h, M. Chaban-Delmas donnera une réception au Pavillon de Flore du musée du Louvre, pour toutes les personnalités françaises et étrangères réunies à Paris pour célébrer cet anniversaire. A cette occasion, une médaille commémorative due à Raymond Tschudin, Grand Prix de Rome, a été frappée, et un timbre gravé par Pierre Bacquet, Grand Prix de Rome, a été émis. Parallèlement, une exposition de documents historiques se tiendra dans les locaux de l'Académie, 16, rue Bonaparte.

En fait, la célébration de ce cent cinquantième aurait dû avoir lieu en 1970, mais de nombreux décès, dont celui du président, le Pr Pasteur-Vailléry-Radot, ont fait retarder la cérémonie.

C'est en effet en 1820 que le baron Portal obtenait de Louis XVIII une ordonnance royale créant officiellement l'Académie nationale de médecine. L'idée était vieille d'un siècle, puisque c'est dès 1730 que Pierre Chirac, premier médecin de Louis XV, souhaila créer une société de 24 membres, recrutés parmi les médecins les plus renommés, afin d'entretenir l'ensemble de la profession de l'activité médicale et professionnelle. Son idée ne devait se concrétiser qu'après sa mort, en 1776, par la création de la Société royale de médecine.

De son côté, Georges Mareschal, premier chirurgien de Louis XV, avait déjà fondé en 1731 la « Société académique des chirur-

giens de Paris », qui devint en 1748 l'Académie de chirurgie.

La révolution remit en cause toutes ces institutions, et le baron Portal, premier médecin de Louis XVIII, entreprit de créer une nouvelle société regroupant à la fois médecins, chirurgiens et pharmaciens.

Après quatre années de démarches, Portal l'emporta le 20 décembre 1820 : Louis XVIII créa l'Académie de médecine pour « répondre aux demandes du gouvernement pour tout ce qui intéresse la santé et principalement les épidémies ». Depuis, l'Académie nationale de médecine se réunit tous les mardis pour examiner l'évolution de la médecine et les questions que lui pose le gouvernement. C'est elle qui a défini le taux maximum d'alcoolémie, prôné la lutte contre le tabac, propagé la vaccine contre la variole, le B.C.G. et les vaccinations anti-charbonneuse, antirabique, antityphoïdique, institué la surveillance des ports contre l'introduction des maladies exotiques, etc.

Outre le rôle de conseiller permanent du gouvernement sur toutes les questions médicales, l'Académie publie régulièrement des « bulletins » et possède une bibliothèque remarquable et un service de micrographie permettant la photocopie immédiate de tous les documents passés ou récents.

L'Académie comprend 130 membres titulaires, médecins, vétérinaires, nutritionnistes, pharmaciens, biologistes, administrateurs, répartis en huit sections. Elle espère jouer demain un rôle européen important en dépendant du Parlement européen pour contrôler les institutions du Marché commun de la médecine, lutter contre la pollution, s'occuper de la formation continue, et diffuser les travaux des chercheurs, qui ne trouvent pas toujours d'éditeurs.

C. DENIS

**SÉANCE SOLENNELLE**  
*sous la présidence de M. Georges POMPIDOU*  
*Président de la République*

« Les principales découvertes de la médecine française au cours des cinquante dernières années »,  
par M. le Pr Robert COURRIER, Président de l'Académie

Présentation de la liste des Adresses,  
par M. le Pr Maurice-Marie JANOT, Vice-Président de l'Académie

« Etat actuel de la santé dans le monde »,  
par M. le Dr M.G. CANDAU, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé.



*Photos OROP, extraites de La Semaine des Hôpitaux Informations  
numéro du 9 mai 1972.*



Séance solennelle au Grand Foyer du Palais de Chaillot  
Les délégués officiels et les représentants des universités et des sociétés savantes



Le Bureau de l'Académie ; à la tribune le Pr Robert Courrier, Président de l'Académie



Le Bureau de l'Académie et le Président de la République ; à la tribune, le Dr M.G. Candau, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Mardi 18 avril 1972. 21 heures - Pavillon de Flore (Musée du Louvre).

RÉCEPTION

*offerte par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre.*

Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS,  
Premier Ministre,  
prie

*Mr le Marquis et Madame la Marquise de VILLOUTREYS.*

de lui faire l'honneur d'assister à la

RÉCEPTION

qui sera donnée à l'occasion du

CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

de la Fondation de

L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

dans le

Pavillon de Flore du Musée du Louvre,

le Mardi 18 Avril 1972, à 21 heures.

*Tenue de soirée*

Entrée : Pavillon de Flore - Porte Jaujard. Parking : Cour Napoléon du Carrousel

coll. Humbert de Villoutreys

Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS,  
Premier Ministre,

prie

*M<sup>lle</sup> Marquis de Villoutreys*

de lui faire l'honneur d'assister à la

RÉCEPTION

qui sera donnée à l'occasion du

CENT CINQUANTIÈME  
ANNIVERSAIRE

de la Fondation de

L'ACADÉMIE NATIONALE  
DE MÉDECINE

dans le

Pavillon de Flore du Musée du Louvre,

le Mardi 18 Avril 1972, à 21 heures.

*Tenue de soirée*

## ARGUS de la PRESSE

Tél. : 742-49-46 - 742-98-91  
21, B<sup>e</sup> Montmartre - PARIS 2<sup>e</sup>

N<sup>o</sup> de débit \_\_\_\_\_

LA DEPECHE DU MIDI  
31 - TOULOUSE

19. Avr. 1972

### 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Académie nationale de médecine

Paris. — Plusieurs centaines d'invités ont assisté à la grande réception donnée hier soir, au musée du Louvre, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie nationale de médecine.

Parmi les très nombreuses personnalités, ont remarqué notamment MM. Michel Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale; Robert Boulin, ministre de la santé publique



et de la Sécurité sociale; M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles; M. Maurice Doublet, préfet de Paris.

Cette réception, qui devait se terminer tard cette nuit, avait été précédée, l'après-midi, d'une cérémonie placée sous la présidence de M. Georges Pompidou, dans le grand foyer du palais de Chaillot.

Sur notre photo (Universal) : L'entrée du siège de l'Académie nationale de médecine.

A l'occasion du cent cinquantième de la fondation de l'Académie de Médecine, la Monnaie de Paris a frappé une médaille commémorative, gravée par Raymond Tschudin, Grand Prix de Rome.



propriété de l'Académie de médecine



Raymond TSCHUDIN, sculpteur, graveur en médailles, est né au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il expose au Salon des Artistes Français, dont il est sociétaire ; Médaille de bronze en 1938, d'argent en 1944.

Premier Grand Prix de Rome de gravure de médailles, en 1945.

## « CENT CINQUANTENAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE »

Valeur : 0,45 F

Couleurs : violet foncé,  
violet clair

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par BEQUET

Format horizontal : 27 x 48  
(dentelé 13)

### VENTE

anticipée, le 13 novembre 1971 à Paris;

générale, le 15 novembre 1971.

Dans l'esprit du public français, le nom d'Académie évoque ordinairement différentes compagnies remontant à l'Ancien Régime, réorganisées après la Révolution au sein de l'Institut de France subdivisé en cinq classes : l'Académie française, liée au nom de Richelieu, l'Académie des beaux-arts, élargissant des organismes prévus par Mazarin, les Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des sciences, fondées par Colbert, enfin, les Sciences morales et politiques, nées de préoccupations nouvelles en 1795.

Le cent cinquantième de l'Académie de médecine attire l'attention sur une institution bien distincte par ses buts comme par ses activités.

Le 20 décembre 1820, une ordonnance de Louis XVIII expliquait les intentions du gouvernement royal : « Donner des réglemens propres à perfectionner l'enseignement de l'art de guérir », en créant « une Académie spécialement chargée de travailler au perfectionnement de la science médicale ».

Le texte précisait ensuite les buts assignés à cette assemblée : « Répondre aux demandes du Gouvernement pour tout ce qui intéresse la santé publique » : hygiène, épidémies humaines et animales, propagation de la vaccination, notamment contre le fléau de la variole, exercice des professions médicales et paramédicales, examen des remèdes nouveaux et contrôle des médicaments, emploi des eaux minérales et surveillance des sources thermales.

La nouvelle compagnie, fortement organisée, se voyait donc confier, par un geste officiel qui était une nouveauté, les plus larges compétences, les plus lourdes responsabilités, pour toute l'organisation sanitaire du pays et son perfectionnement.

Cette œuvre immense était, par une initiative aussi originale, commise à l'élite du monde médical, chirurgical, pharmaceutique, vétérinaire, ainsi convoquée, pour la première fois dans l'Histoire, à se réunir au sein d'une société, que les pouvoirs publics consacraient comme un véritable Sénat de la médecine.

Le timbre-poste commémore l'inauguration solennelle de cette académie, sous la présidence du baron Portal. Le prestige de cet octogénaire ne tenait pas seulement à son titre de Premier médecin de Sa Majesté, ou à ses qualités de praticien honoré d'une brillante clientèle parisienne. Il y avait plus de cinquante ans qu'Antoine Portal était membre de l'Académie des sciences, et l'on citait, parmi ses plus anciennes relations, les grands noms de Buffon et de Franklin.

Depuis un siècle et demi, l'Académie de médecine n'a cessé de fournir les preuves de son efficacité. Créée pour servir de lien entre le pouvoir et les organismes scientifiques, elle continue de rester fidèle à sa mission d'utilité publique et de mettre sa science et son autorité au service de la noble cause de la santé humaine.



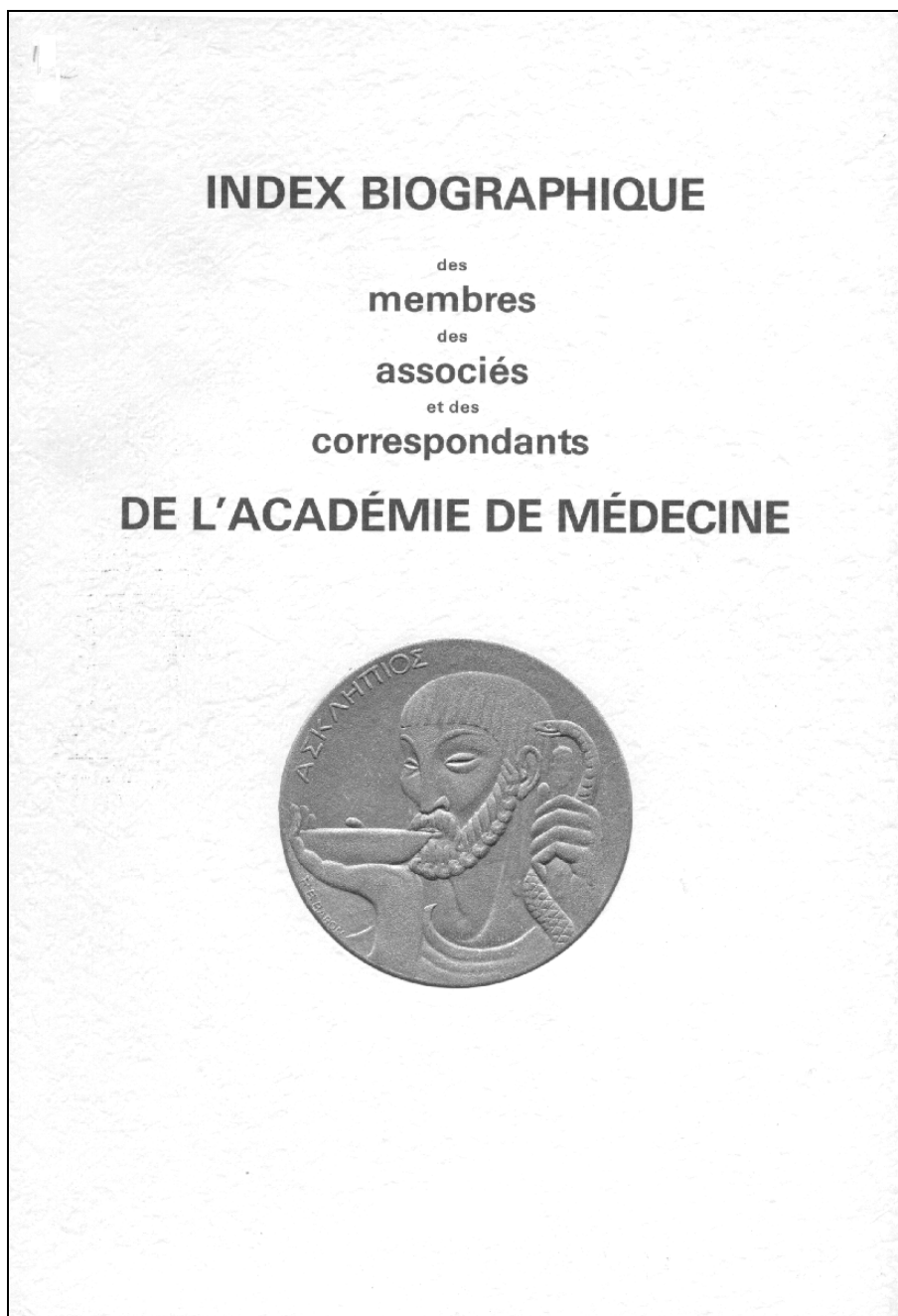


Maquette retenue le 21 mai 1970



Timbre émis le 15 novembre 1971

Une nouvelle édition, révisée et complétée, de l' « *Index biographique* » de l'Académie de Médecine a été publiée<sup>1</sup>.



coll. Maïten Auschitzky

1 - GENTY (Maurice). *Index biographique des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de Médecine de 1820 à 1970*. 2<sup>e</sup> éd. révisée et complétée par Geneviève Nicole-Genty et Monique Chapuis. Paris, Doin, 1972 ; XVI + 261 p.



**EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE**  
*de 1820 à 1970*

**A** l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie de Médecine, la bibliothèque a tenu à évoquer l'histoire de la Compagnie à travers quelques vitrines d'exposition.

La bibliothèque de l'Académie de Médecine qui est la troisième en importance des bibliothèques médicales françaises, est riche de plus de 300 000 volumes (dont 3 500 titres périodiques) ; elle contient une collection d'ouvrages anciens particulièrement remarquables (réunis par son premier bibliothécaire, Charles Daremberg), 110 incunables et de nombreux manuscrits, en particulier ceux de l'Académie royale de Chirurgie et de la Société royale de Médecine, qui ont précédé au XVIII<sup>e</sup> siècle l'Académie de Médecine. A cette documentation s'ajoute une iconographie très abondante.

Sur quelque 3 000 membres ou correspondants qui ont illustré l'histoire de l'Académie pendant un siècle et demi et qui ont tous, de quelque manière, contribué aux progrès de la médecine, on avait retenu pour figurer dans cette exposition cent noms parmi les plus grands et les plus significatifs, soit par leur personnalité, soit par la place qu'ils ont tenue à l'Académie. Pour chacun d'entre eux, avaient été exposés au moins un portrait, une médaille ou d'autres objets, une lettre ou un manuscrit et une œuvre particulièrement représentative.

Aux collections de la bibliothèque s'étaient ajoutées d'autres collections publiques ou privées, tant en France qu'à l'étranger. Au total, 391 documents étaient présentés<sup>1</sup>.

---

1 - Le catalogue de cette exposition peut être consulté à la bibliothèque de l'Académie de Médecine.



incunable de la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.  
(Conrad von Megenberg. *Buch der Natur*. Augsburg, 1482)

## LE MILLÉNAIRE DE GAILLAC

**H. YRISSOU**

Maire de Gaillac  
 Conseiller général du Tarn  
 Inspecteur Général des Finances honoraire  
 45, Rue Jules Claretie (46<sup>e</sup>)

Paris, le 13 janvier 1972



Cher Maître et Ami,

Je vous précise ma communication téléphonique.  
 La Ville de Gaillac célébrera, cette année, le  
 premier millénaire de son histoire ou plus exactement de  
 son urbanisme.

A cette occasion, diverses manifestations d'ordre  
 artistique et culturel auront lieu, échelonnées d'avril à  
 octobre.

La première devrait se situer le 23 avril, au le  
 demain d'un congrès international de neurologie, organisé  
 à Toulouse du 21 au 22 avril.

En accord avec le Doyen Lazorthe, Professeur de  
 médecine à Toulouse, Membre correspondant de l'Institut,  
 les congressistes se rendraient à Gaillac pour rendre  
 hommage en sa Ville natale au baron Portal, fondateur et  
 premier Président de l'Académie de Médecine.

J'é souhaiterais qu'une délégation de cette Aca-  
 mie voudût bien participer à la manifestation, l'année  
 même où elle se propose de célébrer son cent cinquantième  
 anniversaire.

Voudriez-vous bien pressentir dans ce sens le  
 Président en exercice de l'Académie ou son secrétaire  
 responsable ? Je vous en remercie vivement à l'avance.

Veillez, je vous prie, présenter mes hommages  
 respectueux à Madame Rueff et croire, Cher Maître et Ami,  
 à mes sentiments amicalement dévoués.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "H. Yrissou".

Monsieur Jacques RUEFF  
 de l'Académie Française  
 51, rue de Varenne  
 Paris 7e



R/C

19 janvier 1972

Robert COURRIER



Monsieur le Chancelier et cher Confrère,

J'ai bien reçu votre lettre et la photocopie de celle que vous a envoyé M. H. YRISSOU, Maire de Gaillac.

Le Doyen LAZORTHES, de Toulouse, m'a déjà fait part de l'intention de la municipalité de Gaillac qui désire rendre hommage au Baron PORTAL, le fondateur de notre Académie de médecine.

Je demanderai qu'une délégation de notre Compagnie participe, le moment venu, à la cérémonie destinée à honorer notre premier président.

Veuillez agréer, Monsieur le Chancelier et cher Confrère, l'expression de mon cordial dévouement.

Robert COURRIER,  
Président de l'Académie de médecine

A Monsieur Jacques RUEFF, de l'Académie française, Chancelier  
de l'Institut de France.

INSTITUT



DE FRANCE

*Le Chancelier*

Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1912  
21, rue de Varenne



Mon cher Secrétaire perpétuel et Ami,

Je reçois de Monsieur YRISSOU, ancien Directeur du Cabinet de Monsieur PINAY, la lettre dont photocopie ci-incluse.

Je ne connais pas assez l'Académie de Médecine pour savoir à qui l'adresser. Permettez-moi de vous la confier à toutes fins utiles, en vous signalant cependant que je n'attache à cette demande que l'importance d'une affaire courante.

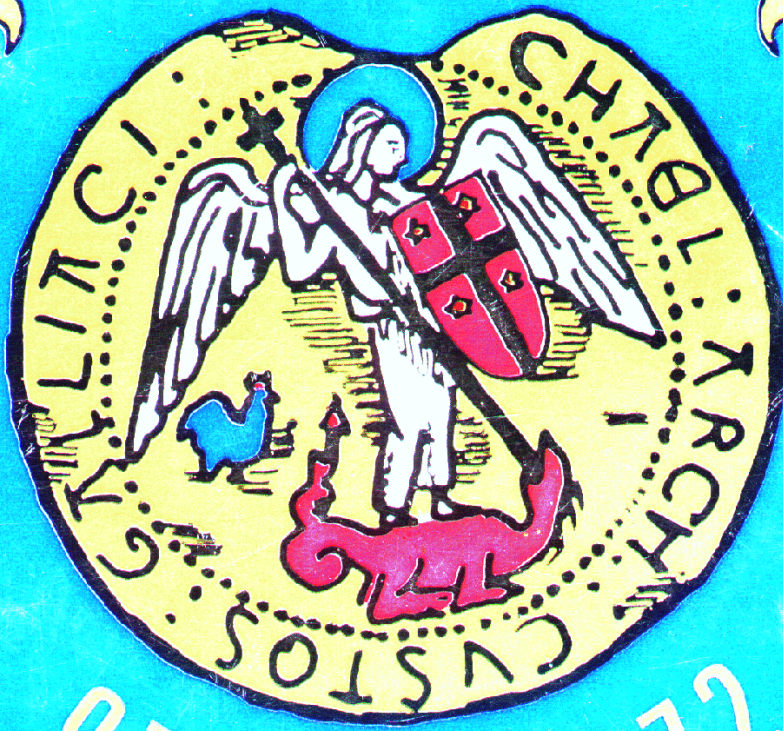
Je vous dis l'expression de mes très amicales pensées.

Jacques RUEFF

Monsieur COURRIER

ARCHIVES DE L'INSTITUT  
DES SCIENCES

# Millénaire de Gaillac



2197

1972



## Accueil des Doyens et des Professeurs de médecine de Toulouse et Montpellier \*

par M. Henri YRISSOU

Messieurs les Professeurs, Mesdames, Messieurs,

Maire de Gaillac, je suis heureux de vous souhaiter, à cette première étape, la bienvenue dans le département du Tarn, de vous accueillir dans notre Cité millénaire dont l'urbanisme s'est déployé depuis l'année 972, de vous recevoir dans ce château du XVII<sup>e</sup> siècle, évocateur à son échelle de la fameuse Villa d'Este, de vous retenir sur la route du XIII<sup>e</sup> siècle, celle de Cordes, un temps, malheureusement trop bref pour nous.

J'éprouve de la joie à redire devant vous notre gratitude à M. le Professeur LAMY, Membre et Secrétaire perpétuel de l'Académie Nationale de Médecine, de qui l'autorité scientifique est familière à tous, dans les domaines de la pédiatrie et de la génétique. Il nous a fait l'honneur de participer vendredi aux manifestations consacrées ici-même à la médecine tarnaise ; il nous a offert avant-hier soir le plaisir de l'entendre dans une improvisation éblouissante suscitant chez beaucoup le regret de n'avoir pas choisi la médecine pour accéder aux bienfaits de ses cours ; il est resté parmi nous pour prononcer l'éloge du Baron PORTAL, Gaillacois d'origine, fondateur de l'Académie Nationale de Médecine. Nous lui disons toute notre reconnaissance.

(\*) Participeaient à la réunion des Médecins neurologues français et étrangers, réunis en congrès à Toulouse du 20 au 22 avril.

Il m'est particulièrement agréable d'adresser publiquement mes plus vives félicitations à M. le Doyen LAZORTHES, membre de l'Académie Nationale de Médecine, élu récemment à l'Académie des Sciences, grand rénovateur de la Faculté de Médecine et des C.H.U. de Toulouse, de qui les travaux sur la circulation cérébrale sont mondialement connus et qui a été le remarquable organisateur des Journées Internationales que vous venez de vivre à Toulouse. Je veux y ajouter le tribut de mes remerciements pour l'accueil si ouvert et si cordial qu'il nous a réservé, au Docteur AMALRIC et à moi-même, quand nous lui demandions, il y a quelques mois, conseil et concours pour l'organisation de notre Millénaire dans sa partie médicale. Il nous a donné les deux ; son patronage s'est révélé précieux et son action avisée et tenace s'est inscrite dans le rassemblement de ce jour. Gaillac l'en remercie.

Qu'il me soit permis de saluer M. le Doyen GIRAUD, de la Faculté de Montpellier, également membre de l'Académie Nationale de Médecine, correspondant de la Faculté des Sciences ; de lui dire combien nous sommes touchés de sa présence ; comme nous avons pris plaisir à lire dans le catalogue de notre Exposition sur les médecins tarnais l'article qu'il leur a consacré dans son style d'écrivain, évocateur et dense. Qu'il me permette en cette année du Millénaire Gaillacois, de saluer avec déférence cette grande dame du XIII<sup>e</sup> siècle, la Faculté de Médecine de Montpellier, sœur cadette, émule de Salerne, et dont le prestige séculaire toujours vivant rappelle aux générations d'étudiants les noms de François RABELAIS et de Théophraste RENAUDOT.

\* \*

La rencontre de ce jour entre notre Ville et votre Congrès m'apparaît comme la rencontre de deux sortes d'œcuménismes, celui de l'Histoire et celui de la Science, celui de l'héritage des siècles et celui de la conquête de l'universel.

Depuis son origine, au centre d'une contrée fertile, Gaillac a été un lieu de passage, ouvert aux vagues des migrations, où l'œil bleu des Wisigoths s'est ajouté à l'œil noir des Latins, où s'est réalisée, par delà le stade du « melting pot », une fusion de types européens. La pensée européenne habite cette Ville depuis le Haut Moyen Age, depuis la fondation de l'Abbaye Saint-Mi-

## RECUEIL DES ACTES

53

chel, qui appartient à cet immense réseau des monastères bénédictins qui a tant contribué à façonner à travers l'Europe les valeurs de notre civilisation.

Plus près de nous, les médecins de qui nous honorons ces jours-ci la mémoire ont tous dans leur ascendance de multiples racines européennes. La famille du Baron PORTAL était venue d'Espagne. La mère de Jean-Marie CAILLAU était née en Toscane ; Joseph RIGAL portait un nom d'origine germanique. Et pour clore l'énumération par une vue prophétique, je rappellerai le propos de Joseph RIGAL, alors maire de Gaillac, en 1833 : « Après avoir vu tomber les barrières de ces petits peuples appelés provinces, on verra s'écrouler les barrières des peuples plus grands appelés nations, et la qualité si belle de citoyen s'effacer devant la qualité d'homme ».

\* \*

Votre rassemblement ne procède-t-il pas au niveau de l'universel d'une aussi noble et aussi exaltante vision ?

Depuis longtemps, vous avez su dépasser l'enclavement des frontières et organiser, à travers vos échanges et vos dialogues, une magnifique mise en commun de la connaissance humaine pour la science. Vous avez ainsi, en coopération avec les biologistes, réalisé en vingt ans plus que vos devanciers en 2 000 ans. Depuis des siècles, vos Anciens avaient coutume de regarder le passé comme un géant sur les épaules de qui il fallait se hisser pour voir plus loin. L'image n'a plus cours. Le géant, aujourd'hui, ce n'est plus le passé, c'est le présent lui-même.

Vous avez ouvert une nouvelle carrière à la pensée faustienne qui tourmente l'homme de toujours : donner plus d'années à la vie et mieux encore plus de vie aux années ! Donner plus d'années à la vie ! Depuis le début du siècle, en Europe, vous avez amélioré de plus de 25 ans l'espérance de vie, à la naissance, et ce chiffre résume et symbolise un ensemble étonnant de prestigieuses victoires.

Mais, à la mesure de vos succès, l'espoir de l'homme s'est fait plus exigeant et plus impatient. Pour les hommes de 60 ans, l'espérance de vie s'est seulement améliorée d'un peu plus de deux ans, depuis 1900, alors que le cœur selon certains biologistes est un muscle construit pour battre au moins 120 ans !

Hâtez-vous donc sur le chemin des découvertes !  
Puissez-vous donner aux années plus de vie active,  
c'est-à-dire plus de vie cérébrale ! Continuez d'arracher  
à la nature les secrets qui doivent dominer l'angoisse  
d'une époque et vaincre les terreurs de l'an 2000 ! Et  
peut-être, en pénétrant plus avant dans l'intimité de la  
cellule vivante, parviendrez-vous enfin à réconcilier  
l'homme avec l'âme personnelle ou impersonnelle du  
monde !

## La tradition médicale Gaillacoise

par le Docteur P. CHABBERT

### II - ANTOINE PORTAL

Antoine PORTAL est né à Gaillac le 5 janvier 1742 dans la maison contiguë à l'église Saint-Pierre. Il appartient à une famille qui compte de nombreux apothicaires et chirurgiens installés à Gaillac, Cordes et Castelnau-de-Montmirail ; l'un de ses frères, quelques neveux et de nombreux cousins continueront longtemps, et jusqu'à nos jours, cette tradition familiale.

Il fait ses études secondaires au collège de Jésuites d'Albi, puis il se rend à Montpellier ; il s'inscrit en avril 1762 à l'Université de médecine et il devient le délégué des étudiants auprès du conseil des professeurs. En février 1765, il est reçu docteur en médecine ; quelques mois auparavant, il a soutenu une thèse de bachelier en médecine consacrée à la description d'une machine de son invention pour réduire les luxations.

Cette thèse lui vaut les encouragements de la Société des Sciences de Montpellier et de l'Académie des Sciences de Toulouse mais PORTAL reconnaît bien vite les dangers de son invention et, dès 1767, il adresse un article

3

### II - ANTOINE PORTAL

Antoine PORTAL est né à Gaillac le 5 janvier 1742 dans la maison contiguë à l'église Saint-Pierre. Il appartient à une famille qui compte de nombreux apothicaires et chirurgiens installés à Gaillac, Cordes et Castelnau-de-Montmirail ; l'un de ses frères, quelques neveux et de nombreux cousins continueront longtemps, et jusqu'à nos jours, cette tradition familiale.

Il fait ses études secondaires au collège de Jésuites d'Albi, puis il se rend à Montpellier ; il s'inscrit en avril 1762 à l'Université de médecine et il devient le délégué des étudiants auprès du conseil des professeurs. En février 1765, il est reçu docteur en médecine ; quelques mois auparavant, il a soutenu une thèse de bachelier en médecine consacrée à la description d'une machine de son invention pour réduire les luxations.

Cette thèse lui vaut les encouragements de la Société des Sciences de Montpellier et de l'Académie des Sciences de Toulouse mais PORTAL reconnaît bien vite les dangers de son invention et, dès 1767, il adresse un article

3



au « Journal de Médecine » sur « l'abus des machines pour la réduction des luxations » : « Vous allez voir, Monsieur, le détracteur de son propre ouvrage : la vérité a tant de charmes pour moi que je ne saurais m'y refuser toutes les fois qu'elle se découvre ; il faut être de bonne foi... ».

Peu après sa réception au doctorat, PORTAL se rend à Paris où toute sa carrière va se dérouler ; il y arrive muni de recommandations pour BUFFON, intendant du Jardin du Roi, et pour deux médecins du Roi, LIEUTAUD et SENAC, ce dernier étant un proche parent d'un chirurgien gaillacois.

On connaît la classique anecdote de PORTAL arrivant à Paris avec deux autres jeunes gens aussi remplis d'ambition que peu argentés : l'étudiant en droit (TREILLHARD) rêve de devenir garde des sceaux, l'abbé (MAURY) archevêque de Paris et le médecin (PORTAL) premier médecin du Roi ; tous les trois devaient réaliser leur rêve. La duchesse d'ABRANTES en donne une version un peu différente : PORTAL et MAURY cheminent vers Paris et se confient leurs espérances ; PORTAL borne les siennes à faire l'autopsie du premier membre de la famille royale qui mourra et l'abbé espère en prononcer l'oraison funèbre. PORTAL réalise son rêve en assistant, le 15 mars 1767, à l'autopsie de la dauphine Marie-Josèphe de SAXE, mère du futur Louis XVI.

Quoiqu'il en soit de ses ambitions, PORTAL se voit bientôt nommé professeur d'anatomie du Dauphin. Cette fonction est peu absorbante — son élève n'a que douze ans — mais elle le met à l'abri des foudres de la Faculté de Médecine de Paris, car l'exercice de la médecine dans la capitale est interdit à ceux qui ne sont pas docteurs de Paris... ou pourvus d'un emploi à la Cour de France.

La carrière parisienne de PORTAL commence, elle sera prestigieuse : en 1769, à vingt-sept ans, il est professeur au Collège royal et membre adjoint de l'Académie des Sciences ; neuf ans plus tard, en 1778, il est professeur d'anatomie au Jardin du Roi, l'appui de BUFFON lui ayant permis d'évincer VI. Q. D'AZYR ; en 1784 enfin, il devient membre titulaire de l'Académie des Sciences.

A ces fonctions, il faut ajouter son poste de médecin consultant de Monsieur, frère du Roi, le comte de Provence, le futur Louis XVIII, et surtout ses succès de clientèle car il est, suivant le mot de la duchesse d'ABRANTES « médecin de tout ce qui était à la mode avant la Révolution » et l'un « des seuls brevetés pour envoyer les gens dans l'autre monde ou les retenir dans celui-ci ».



Photo RAYNAUD, Galliac

La Duchesse d'Abrantès d'après une miniature de Quaglia.

La Révolution passe sans toucher PORTAL ; il continue son enseignement dans des établissements dont ne change que le nom : le Jardin du Roi devient Muséum national d'Histoire naturelle et le Collège royal, Collège de France (6). Le Comité de Salut public le ré-

---

(6) Portal doit à une pétition de ses élèves, en frimaire an II, d'avoir conservé ces deux chaires alors que la réglementation mise en place par la Convention interdit le cumul des chaires (Arch. nat F 17 3 855).

quistionne pour qu'il continue « ses soins à l'humanité souffrante » ; il sacrifie un peu à la mode du temps en prenant, en 1795, comme sujet de cours « les fièvres de la Vendée ».

Alors que beaucoup de médecins de la famille royale suivent en émigration leur protecteur, PORTAL laisse le comte de Provence et bien d'autres hauts personnages partir sans lui en exil : sa clientèle ne s'amenuise pas, elle se renouvelle.

Il sait se ménager des protections : en novembre 1789, il prête deux mille livres à la commune de Gaillac pour armer la Garde nationale de sa ville natale ; plus tard il offre l'hospitalité à MARUEJOULS, obscur député du Tarn à la Convention, et son salon s'ouvre à un autre conventionnel tarnais LACOMBE-SAINT-MICHEL.

Dès la création de l'Institut de France, il retrouve sa place à l'Académie des Sciences ; il siège, dès sa fondation, au Conseil général d'administration des hospices de Paris. L'Empire s'installe puis passe sans rien modifier à l'activité de PORTAL ; chevalier de la Légion d'Honneur en l'an XII, il est fait chevalier de l'Empire en 1808.

A la Restauration, c'est tout naturellement qu'il retrouve ses fonctions auprès des princes ; le docteur VÉRON en donne l'explication : « PORTAL... connaissait son monde ; jeune encore, il s'était composé une tournure et une physionomie de vieillard : perruque, canne à pomme d'or et l'habit à grandes basques, en hiver la douillette en marcelline ; il portait ce costume avant la Révolution de 1789, sous le Directoire, sous le Consulat, sous l'Empire et sous la Restauration. Louis XVIII et les émigrés le retrouvent tel qu'ils l'avaient quitté ». Louis XVIII le prend comme premier médecin en 1818 et Charles X le confirme dans ces fonctions puis, en 1824, le nomme baron. C'est âgé de plus de quatre-vingt-dix ans que PORTAL meurt, le 23 juillet 1832.

Dans les deux chaires où il professe si longtemps, comme dans le cours particulier d'anatomie qu'il donne chez lui jusqu'à la Révolution, PORTAL donne un enseignement très apprécié parce que très vivant ; il émaille son cours d'anecdotes, le complète par des remarques de médecine ou d'anatomie pathologique, par des expériences de physiologie et même de pathologie expérimentale. Ainsi il réalise une sorte d'« enseigné intégré ». Aucune découverte anatomique importante ne peut lui être attribuée, on peut citer toutefois sa description des kystes du mésentère ou son opinion sur le canal de l'épendyme ; par contre, sur d'autres points il est en re-

RECUEIL DES ACTES

33

tard sur les connaissances de son temps : il voit dans l'ouraque, un ligament suspenseur de la vessie et non le reste d'un canal embryologique ou bien dans l'anencéphalie un accident de l'accouchement et non une malformation congénitale.



Photo RAYNAUD, Gaillac

Louis XVIII, portrait miniature.

L'ouvrage le plus important de PORTAL est l'Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie ; dans cette œuvre de jeunesse publiée de 1770 à 1773, il fait le bilan des connaissances en anatomie et de leurs applications chirurgicales. Il remonte dans le temps jusqu'au déluge, estimant que remonter plus haut « ce serait se repaître de fictions et de chimères » et les premiers noms qu'il cite sont MELAMPE d'Argos et CHIRON le centaure.

Reconnaissons à ces deux noms, avant la lettre, une résonance toute guérinienne.

Les notices qu'il consacre à des auteurs contemporains lui valent quelques polémiques qu'il laisse fort sagement s'éteindre et ce livre, conçu sous la forme d'un dictionnaire biographique et bibliographique, facile à consulter grâce à ses tables, reste un ouvrage de base pour ces deux branches du savoir médical.

L'œuvre médicale de PORTAL s'échelonne sur soixante-huit ans, de sa thèse de bachelier en médecine écrite en 1764 aux instructions sur le choléra-morbus qu'il signe en 1832. Deux constantes dans cette œuvre : tout d'abord l'intérêt qu'il porte à l'anatomie pathologique dont les progrès vont permettre le développement de la médecine ; ensuite son souci de faire œuvre utile et pratique ; aussi intitule-t-il la plupart de ses ouvrages « observations sur la nature et le traitement de... ».

Plusieurs de ses publications sont des « instructions », rédigées sur l'ordre du gouvernement et souvent imprimées aux frais du pouvoir, pour expliquer aux médecins et au public des problèmes de santé publique (asphyxie par « vapeurs méphytiques » — nous dirions par oxyde de carbone — soins aux noyés, aux intoxiqués par poisons végétaux ou minéraux, etc.). Ces petits ouvrages, bien souvent réédités, traduits en italien, en allemand ou en espagnol, contiennent la méthode de réanimation par bouche à bouche dont PORTAL se fait le propagandiste dès 1775 et ce procédé, abandonné pendant près de deux siècles, connaît de nos jours un nouveau mérite.

Par la variété des sujets traités, l'œuvre de PORTAL permet de dresser un tableau des connaissances de son temps sur la phtisie ou les maladies du foie, le rachitisme ou l'apoplexie, etc... Dans son livre sur les maladies du foie (1813), PORTAL fait œuvre de novateur : il décrit la congestion hépatique qui accompagne l'insuffisance cardiaque et la cirrhose qui peut en résulter, il signale aussi l'hépatite par infiltration ou surcharge. Dans ses « Observations... sur la phtisie » (1792) par contre, traduites en italien (1801) et en allemand (1802), il y affirme la non contagiosité de la tuberculose pulmonaire et

## RECUEIL DES ACTES

35

le prestige de son nom amène ainsi nombre de médecins français à abandonner la notion de contagion et la prophylaxie par l'isolement qu'elle permettait ; il s'éloigne ainsi des pratiques populaires dont il avait été le témoin dans son enfance « j'ai vu dans ma patrie brûler soigneusement les hardes de ceux qui étaient morts de la phthisie pulmonaire ; c'est un usage constant en Languedoc... ».

Dès ses débuts à Paris, PORTAL a montré sa valeur de clinicien dans le diagnostic des affections abdominales par la palpation ; il reste par contre très réticent sur la valeur de la percussion, dont il dit qu'elle « n'apprend rien de positif » et plus tard il dénie également toute utilité à l'auscultation : « on juge bien que je dus trouver cette manière de reconnaître l'intérieur de la poitrine bien étrange » écrit-il après avoir vu LAENNEC ausculter Madame de STAEL.

On ne peut terminer cette brève analyse de l'œuvre de PORTAL sans souligner son rôle dans la création de l'Académie royale de Médecine. Depuis de nombreuses années, le gouvernement cherche à créer un organisme unique chargé de conseiller sur les problèmes de santé et qui remplacerait donc l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de Médecine dissoutes à la Révolution. Ce problème, simple en apparence, se complique en raison de l'existence de trois sociétés médicales qui toutes se jugent dignes de répondre aux désirs du gouvernement : le « Cercle médical », quelques temps appelé « Académie de Médecine de Paris », présidé par PORTAL et qui réunit surtout des médecins régents de l'ancienne faculté de Paris, la « Société de Médecine de Paris », qui regroupe les survivants de l'Académie de Chirurgie et de la Société de Médecine et qui est déjà le conseil de la ville de Paris pour les questions d'hygiène publique, et enfin la « Société de l'École de Médecine », qui compte de nombreux opposants au régime.

Les nombreuses et insistantes démarches de PORTAL, tant auprès du roi que du ministre de l'intérieur, sont récompensées par l'ordonnance du 20 décembre 1820. Par la création de différentes catégories de membres (honoraires, titulaires, associés libres ou ordinaires, adjoints résidents), par des nominations qui ignorent les exclusives de doctrines ou d'opinions, ses créateurs parviennent à éviter les rancœurs et à faire accepter par tous la jeune académie. La première séance se tient le 27 janvier 1821 sous la présidence de PORTAL ; l'inauguration solennelle n'est faite que le 6 mai 1824 et déjà la nouvelle académie a montré sa valeur.

Confiant dans la pérennité de cette académie dont il a été le seul président d'honneur perpétuel, Antoine PORTAL fonde par testament un prix, toujours attribué, pour récompenser un travail relatif à l'anatomie pathologique dont il a, parmi les premiers, compris l'importance.

Était-il nécessaire de rappeler après tant d'autres les classiques anecdotes (7) par lesquelles on veut expliquer les succès de clientèle de PORTAL ? Elles peuvent faire comprendre, peut-être, la rapidité de ses succès mais non leur durée, car PORTAL a été toute sa vie un consultant très apprécié, un exemple : c'est en 1812 que la duchesse d'ABRANTES le prend comme médecin, il a alors soixante-dix ans..

Pourtant, un jour, il faudra écrire ce chapitre de la vie de PORTAL « un médecin dans soixante ans d'histoire de France », et quelles années... Ce chapitre commencerait en 1767 à l'autopsie de la dauphine Marie-Josèphe et, après bien des bouleversements, se terminerait peu après la Révolution de 1830 avec l'impertinente réponse de PORTAL à Louis-Philippe : oubliant le temps qui courbe sa silhouette et ride son visage, PORTAL répond au roi-bourgeois qui juge inutile de le prendre pour premier médecin, « je saurai attendre ». Entre ces deux dates défileraient tout ce que Paris, la France et même l'Europe compte de célébrités. Princes du sang et princes étrangers, maréchaux ou duchesses, financiers de toutes nations, ambassadeurs de France ou auprès du roi de France, et CAPRARA, le nonce du Pape, et le Pape PIE VII lui-même, Charles IV d'Espagne et la femme de Joseph BONAPARTE, éphémère reine d'Espagne... Toute cette foule bigarrée à laquelle il faut encore ajouter les chanteurs à la mode et les danseuses de l'Opéra, appelle PORTAL en consultation et fait de lui un médecin consultant de l'Europe.

(7) Rappelons-en quelques unes : les valets de Portal partaient la nuit à sa recherche, réveillant sans vergogne les concierges des hôtels particuliers et réclamant leur maître mandé d'urgence auprès de quelque haut personnage ; ou bien Portal appelé pour accoucher... la chienne d'une comtesse anglaise. etc..

En 1825, Scribe écrit une courte pièce, « Le charlatanisme », dans laquelle deux personnages, un acteur dramatique et un journaliste, eux-mêmes prêts à tout pour réussir, emploient de tels procédés pour « lancer » le jeune médecin, leur ami, dont le succès en clientèle est la condition d'un riche mariage. Les critiques, et parmi eux Stendhal, en commentant cette pièce sans grand mérite ironisent sur Portal.

## RECUEIL DES ACTES

37

PORTAL a parsemé tous ses ouvrages des observations de ses plus célèbres clients ; bien sûr ! nombre d'entre elles se terminent par des autopsies et il s'excuse alors auprès du lecteur que « ses soins, souvent réunis à ceux de ses plus savants confrères, n'aient pu soustraire ces malades à la mort ». Cela nous vaut des pages étonnantes dont l'intérêt historique est évident lorsque PORTAL nous détaille la mort du premier dauphin, frère aîné de Louis XVII, atteint de carie vertébrale (nous dirions mal de POTT), la maladie du cardinal de ROHAN lors de sa détention à la Bastille, l'état du conventionnel COUTHON à la veille du 8 thermidor, et combien d'autres.



Photo RAYNAUD, Gallée

Le Cardinal de ROHAN,  
Gravure à l'eau forte par Jupin, d'après Rigaud, XVIII<sup>e</sup> siècle.





Photo RAYNAUD. Galliac

NECKER.

Sans vouloir multiplier les tableaux médico-historiques, citons ce portrait de NECKER où PORTAL mêle avec talent événements politiques et évolution de la maladie :

« M. NECKER, le dernier ministre des finances du malheureux Louis XVI, d'une constitution forte tant par la charpente de son corps que par la vigueur de son esprit, accoutumé dès son enfance aux études pénibles et non interrompues de la littérature et des arts, ensuite plongé dans les spéculations du commerce et de la banque par lesquelles il avait acquis une grande fortune, publiant des ouvrages de littérature et de finances très

## RECUEIL DES ACTES

39

connus, fut dans les derniers temps de son ministère bien malheureux de voir les affaires du royaume prendre une tournure différente de celle qu'il avait prévue. Il perdit d'abord le sommeil, ensuite il eut du dégoût pour les aliments ; il maigrit ; son air naturellement sérieux et pensif se rembrunit encore davantage ; des douleurs assez vives... se faisaient ressentir dans la région du foie... l'estomac faisait mal ses fonctions... ; cependant ce ministre devint jaune, dans le blanc des yeux et dans la peau... ; les urines furent rouges et rares ; ... Je m'assurai par le tact que le foie était très gonflé et qu'il faisait une saillie dure et inégale dans la région épigastrique ; qu'il débordait les fausses-côtes droites et qu'on sentait au tact un gonflement encore plus remarquable dans la région de la vésicule... Je ne doutais pas que tous les maux que M. NECKER éprouvait n'eussent leur siège principal dans le foie dans lequel la bile était ralentie ou même interceptée dans sa libre circulation ».

PORTAL détaille ses conseils d'hygiène et ses prescriptions thérapeutiques ; il signale ensuite l'amélioration qui en résulte mais aussi les rechutes où il voit l'influence « des affections morales » et des « nouveaux orages dans la Révolution ».

Il termine enfin : « M. NECKER aurait été vraisemblablement guéri si son esprit avait pu être susceptible d'un peu de calme, si nécessaire à la guérison du foie surtout. Les troubles de la Révolution augmentant de plus en plus, M. NECKER crut devoir aller chercher hors de la France la tranquillité qui était si nécessaire à son entière guérison : il se rendit à Coppet, en Suisse, dans une de ses terres où il est mort deux ou trois ans après (8) ».

## **Éloge du Baron PORTAL**

**par M. le Professeur Maurice LAMY**  
Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Médecine

Antoine PORTAL est né le 5 janvier 1742 à Gaillac, « petite ville de l'ancien Albigeois ».

Son grand-père, Vincent PORTAL, était consul de sa ville natale, c'est-à-dire magistrat municipal.

De sa femme née Jeanne de PIERRE de LAVALADE, il eut un fils Antoine PORTAL qui fut, lui aussi, consul de Gaillac.

L'union de cet Antoine PORTAL avec Marianne CORP ne produisit pas de descendance. Veuf de très bonne heure, il épousa en secondes noces Anne-Marie JOURNES qui lui donna seize enfants dont l'aîné naquit à Gaillac le 5 janvier 1742. Prénommé Antoine lui aussi, il devait devenir le Président puis le Président d'honneur perpétuel de notre Académie de Médecine.

\*\*\*

Dans l'ascendance de PORTAL, on trouve des hommes engagés « dans l'art de guérir ». Un de ses ancêtres, Bernard PORTAL, était chirurgien. Un autre, Paul PORTAL, avait publié en 1685, un ouvrage sur « la Pratique des accouchements, soutenue d'un grand nombre d'observations ». Le père du fondateur de notre Aca-

démie « avait étudié sous ROUELLE et possédait parfaitement toute la chimie que l'on savait au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

C'est le père qui donna au fils « les premiers enseignements » avant de l'envoyer à Albi pour y faire ce que l'on appelait alors des « humanités ». A dix-huit ans, il part pour Montpellier où florissait l'une des plus brillantes écoles médicales de l'Europe. Sa thèse, écrite en latin, fut consacrée à l'emploi d'une machine à réduire les luxations, moins volumineuse, plus légère et moins dangereuse que toutes celles qui avaient été utilisées depuis HIPPOCRATE jusqu'à Ambroise PARE et Jean-Louis PETIT.

Mais c'est vers Paris que se tournent tout de suite les yeux de PORTAL. Le cardinal de BERNIS, archevêque d'Albi, avait été « guéri d'une légère douleur » par le père de PORTAL, un succès qui valut à son fils les recommandations les plus instantes auprès de deux hommes qui tenaient alors le sceptre de la Médecine, SENAC et LIEUTAUD. Il part donc pour Paris.

Voici ce voyage tel que nous le décrivent PARISET, son biographe, et, après lui, SAINTE-BEUVE, dans une de ses « Causeries du lundi ».

« Sur sa route, il rencontre et s'associe deux autres voyageurs, d'abord TREILHARD, puis l'abbé MAURY que le hasard joignit à eux lorsqu'ils sortaient d'Avallon. Les trois compagnons se confiaient leurs espérances. « Moi, disait TREILHARD, je veux être avocat général. Moi, disait MAURY, je serai de l'Académie française et moi, continuait PORTAL, de l'Académie des Sciences ». Arrivés sur les hauteurs qui dominent Paris, ils s'arrêtèrent pour contempler cette grande capitale. Au même moment, une cloche résonne : c'était un bourdon de la cathédrale. Entendez-vous cette cloche ? dit TREILHARD à MAURY ; elle dit que vous serez archevêque de Paris. — Probablement lorsque vous serez ministre, répliqua MAURY. — Et que serai-je moi ? s'écria PORTAL ? — Ce que vous serez, répondirent les deux autres, le bel embarras ! Vous serez premier médecin du Roi ».

Cependant PORTAL va porter à SENAC et à LIEUTAUD les lettres que le Cardinal de BERNIS lui donnait pour protecteurs. D'emblée, ils l'adoptent, frappés qu'ils sont des connaissances qu'avait ce jeune homme de l'anatomie, une science à cette époque fort négligée à Paris. Ils en font leur auxiliaire « à la sagacité duquel ils remettaient l'examen des malades qu'ils ne pouvaient visiter ».



Photo RAYNAUD, Galliac

Buste de Portal en bronze, signé Desure, sourd-muet, 1800.

Malheureusement, depuis 1694, pour enseigner ou exercer à Paris, il fallait être docteur de la Faculté de cette ville et PORTAL ne l'était pas. On n'exceptait de cette exclusion que les médecins attachés à la famille royale et au premier prince du sang. Une fiction apla- nit tout. Sur la demande de SENAC et de MALESHER- BES, Louis XV nomma PORTAL professeur d'anatomie

du dauphin. A la faveur de ce nouveau titre, PORTAL ouvrit des cours d'anatomie et pratiqua la médecine. On l'appelait souvent « pour explorer les malades et découvrir par le toucher les lésions organiques ».

Des faits curieux recueillis soit à Montpellier, soit à Paris servirent de prétexte à une série de mémoires qu'il communiqua à l'Académie des Sciences.

En 1767 paraissait l'Historia anatomico-medica de LIECTAUD que PORTAL avait enrichie de ses observations personnelles, un véritable traité d'anatomie pathologique. La part qu'il avait prise à cet ouvrage lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences. Il y entra en 1769 en qualité d'adjoint anatomiste et prit place, quelques années plus tard, parmi les membres associés de cette Compagnie.

Son activité ne se ralentit pas. Il publie un Précis de Chirurgie pratique. Il communique un grand nombre d'observations assez disparates, il est vrai, dont l'une décrit « l'organisation du veau marin » alors qu'une autre concerne « les variations de volume, de forme, de couleur et de situation qu'offrent les organes dans la femme ». Puis vient une monumentale Histoire de l'Anatomie de la Chirurgie, en sept volumes.

En 1770, une Chaire devient vacante au Collège de France, celle de Médecine. PORTAL l'obtient, mais au lieu d'y donner le cours médical traditionnel, il y enseigne — c'était une innovation — l'anatomie, la médecine opératoire et, avant tout et surtout, l'anatomie pathologique. Décision originale et courageuse à l'époque où, « inquieté par une police superstitieuse », il lui fallait faire prendre à la dérobée dans les cimetières et jusque dans les églises les cadavres dont il avait besoin.

En 1774, PORTAL devient membre titulaire de l'Académie des Sciences ; elle comptait alors parmi les siens beaucoup de savants illustres, comme CONDORCET, LAVOISIER et LAPLACE. PORTAL avait surtout l'amitié de deux académiciens d'ALEMBERT et BUFFON qui lui avaient confié leur santé.

BUFFON ne tarda pas à lui donner une preuve de son attachement. Il était alors l'intendant du « Jardin du Roi », notre Muséum d'aujourd'hui. Antoine PETIT, qui occupait la Chaire d'anatomie, désirait s'attacher comme adjoint VICQ d'AZYR. BUFFON, de qui dépendait la nomination, lui préféra son concurrent, Antoine PORTAL.

## RECUEIL DES ACTES

59

« Dès lors, écrit PARISSET, l'existence de PORTAL fut heureuse, brillante, complète. Il occupait les deux postes les plus élevés de l'enseignement. Associé dans le sein de l'Académie aux premiers hommes de la France, il l'était dans la pratique aux premiers hommes de sa profession. Applaudi, vanté par ses nombreux élèves qui répandaient son nom dans toute l'Europe, il était appelé chez les princes, les ministres, les ambassadeurs, les savants, les gens de lettres, comme il l'était par les plus simples artisans ». Ajoutons à cela, l'ambitieuse activité d'un homme qui, sûr de son talent, avait néanmoins du goût pour les puissances et ne négligeait pas — le mot est de PARISSET — « d'attacher des ailes à sa fortune ». On s'étonne que PORTAL ait trouvé assez d'heures pour rédiger les cinq tomes de ses « Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies avec le précis des expériences sur les animaux vivants ». C'est là, assurément, que se trouve renfermé l'essentiel de ses idées et de ses travaux.

Certes, dans cette œuvre foisonnante tout ne mérite pas de retenir longement l'attention du lecteur. La médecine, au temps de PORTAL, n'est pas encore une science exacte et l'auteur ne s'en tient pas toujours avec assez de rigueur aux faits qui selon le mot d'un philosophe d'aujourd'hui (1) « sont notre gibier ». Nous trouvons encore dans sa langue trop de logomachie avec des rejets de la scolastique traditionnelle et même des touches molléresques. Ses « incassants » n'évoquent-ils pas « les fuligines épaisées et crasses montées au cerveau de M. de POURCEAUGNAC » ?

La description qu'il donne de la maladie qui a tué Mme de STAEL et les conclusions qu'il tire de « l'ouverture » qu'il fit après la mort laissent perplexe. « On ne peut attribuer cette grande maladie qu'à une cachexie ou mauvaise disposition du corps qui pouvait provenir de diverses causes antécédentes. Il en est résulté une affection morbide des nerfs des plexus abdominaux qui se répandent dans le foie, dans la moelle épinière et dans les nerfs qu'elle fournit au tronc et aux extrémités : ce qui a produit la paralysie de celles-ci ainsi que celles de la poitrine, enfin la gangrène mortelle qui est survenue ».

Les traitements qu'il préconise appellent beaucoup de réserves, celui de la rage par les frictions mercurielles, celui de la phthisie « par les humectants et les rafraî-

(1) G. BACHELARD.

chissants comme l'eau de veau, l'eau de poulet et les chicorées, l'application de cautères sur les bras, l'usage de l'équitation et de la navigation ».

Les dépuratifs trouvent leur emploi dans le cas de « quelque vice acrimonieux, scorbutique ou vénérien »; les vésicatoires « réveillent et stimulent les nerfs et attirent à la peau des humeurs vicieuses ». Il recommande à plusieurs reprises cet alcoolat de romarin connu depuis longtemps sous le nom d'« eau de la reine de Hongrie ». Il conseille de recourir aux amers, aux antiscorbutiques, aux béchiques, aux diaphorétiques, aux fondants qui résolvent les engorgements, aux « anodins » qui calment la douleur, aux apéritifs qui ouvrent les pores, rendent les humeurs plus fluides et favorisent le mouvement des liquides. Le sirop des cloportes « écrasés en vie » est promu au rang d'un tonique et d'un diurétique. Le conseil qu'il donne « d'appliquer des sangsues au fondement quand le pouls est trop plein » nous fait sourire. Mais, faisons-nous toujours mieux aujourd'hui et sommes-nous toujours inoffensifs avec nos anti-inflammatoires et nos anti-coagulants ?

PORTAL, en tout cas, s'élève avec beaucoup de sagesse, contre l'abus déraisonnable de la saignée et déconseille aux patients de solliciter successivement le conseil de plusieurs médecins dont les avis diffèrent et les traitements se contredisent. LACLOS était dans la même opinion. « La consultation de quatre médecins, écrit-il dans *Les liaisons*, est plus souvent une preuve de danger qu'un moyen de secours ». PORTAL, assez faible dans sa thérapeutique, comme tous les médecins de son temps, s'est montré souvent un observateur attentif et un clinicien sagace. Il a donné une bonne description du croup, cette esquinancie, « une inflammation de la gorge avec extinction de la voix » ; il a bien vu que, dans cette maladie, « des matières membraneuses sont ramassées dans la cavité du larynx » et il recommande — avec raison — la trachéotomie pour combattre « cette espèce de strangulation ».

Il a constaté que certaines hémorragies digestives sont dues à une « dilatation variqueuse de la rate » — nous dirions maintenant une thrombose de la veine splénique et de la veine porte — et que les dimensions de cet organe se réduisent après l'évacuation du sang par l'intestin.

PORTAL a consacré plusieurs mémoires aux intoxications dues à la vapeur du charbon — l'oxyde de carbone, dans notre langage d'aujourd'hui — et aux accidents observés chez ceux qui sont « étouffés par le gaz



## RECUEIL DES ACTES

61

méphitique ». Il recommande de les porter à l'air, même par grand froid et « de leur injecter de l'air dans la trachée artère à l'aide d'une pipe ou d'un soufflet », plutôt que de recourir à la médication traditionnelle, l'introduction de la fumée du tabac dans le rectum, pour « réveiller » la respiration.

L'un des premiers — le premier chez nous après MAUPERTUIS — il a vu l'importance essentielle de l'hérédité. « On ne peut douter, écrit-il, qu'il y ait des maladies qui se transmettent des pères aux enfants : ceux-ci héritent souvent de leur ressemblance extérieure en général, ou seulement de leur taille, de la couleur de leur peau, de leurs cheveux, de leurs sourcils, de la forme de leur corps, de leur attitude, de leurs gestes, de leur démarche, de leurs regards, de leur voix ; ils héritent de leur santé, de leur force et quelquefois de leurs maladies ».

Il ajoute, citant MONFAIGNE, « on voit escouler des pères aux enfants non seulement les marques du corps mais encore une ressemblance d'humeurs, de complexion et d'inclinaisons de l'âme ». PORTAL, rappelle que « les Bourbons ont presque tous de grands nez et les individus de la branche d'Autriche de grosses lèvres » et il ajoute : « Dans combien de familles, les épilepsies, les manies, les tremblements des membres ne sont-ils pas communs ? ».

« Je désirerais, dit-il encore, qu'on eût dans chaque famille un registre mortuaire. Que de choses curieuses et utiles n'y apprendrait-on pas ? ».

Poursuivant dans la même voie, PORTAL insiste sur le danger de certaines unions. « Une ville du département du Tarn a été primitivement infectée par deux ou trois mauvais mariages. Des enfants qui en sont issus se sont mariés ensemble et ainsi les maux héréditaires s'y sont successivement multipliés. Ces exemples confirment de plus en plus combien il serait nécessaire de veiller aux mariages pour ne pas en laisser contracter de si funestes à la propagation des belles races d'hommes ». Et il prend à son compte le mot de FRESNEL : « Quel bénéfice pour le genre humain si n'avaient licence de procréer que des parents bien sains et bien bâtis » (2).

(2) « Quam praeclare humano generi consuetum videretur si soles bene habitū sani liberis operam darent » (Fresnel : De causis morborum, lib. I, cap. XI).

Mais revenons à PORTAL, et à sa carrière. Pendant qu'il la poursuit, la France est déchirée par les discordes civiles et ravagée par la guerre étrangère. Bien des institutions disparaissent que d'autres, plus tard remplaceront.

L'an I de la République, le 9 août 1793, la Convention, présidée ce jour-là par DANTON supprimait à l'unanimité toutes les Académies ou Sociétés patentées ou dotées par la Nation, car, disait DAVID, elles sont « le dernier refuge de toutes les aristocraties ». Les législateurs, un peu plus tard, avaient songé, il est vrai, à rétablir des sociétés savantes, mais d'anciens membres de la Société Royale de Médecine et de l'Académie Royale de Chirurgie prirent les devants en fondant, le 2 Germinal An IV, la Société de Santé de Paris qui devient, l'année suivante, la Société de Médecine. Le 5 Messidor An IV (le 23 juin 1796) naît la Société Médicale d'Emulation et, plus tard, le 30 août 1800, la Société de l'École de Médecine.

Le docteur Antoine PORTAL avait été, avant la Révolution, le médecin du Comte de Provence. Après la Restauration, il devient le premier médecin de Louis XVIII et obtient de lui, le 20 décembre 1820, une ordonnance portant création de l'Académie Royale de Médecine. « Chargée de continuer les travaux de la Société Royale de Médecine et de l'Académie Royale de Chirurgie, elle s'occupera de tous les objets d'études ou de recherches qui peuvent contribuer au progrès des différentes branches de l'art de guérir ». PORTAL en est le premier Président.

Il a reçu déjà ou va recevoir tous les honneurs. Il avait été anobli par lettres patentes de novembre 1785 puis fut créé baron à titre personnel, en 1824, par une ordonnance de Charles X dont il était le médecin depuis la mort de Louis XVIII. Il fut promu officier puis commandeur de la Légion d'Honneur et nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il était membre de l'Académie des Sciences, Président d'Honneur perpétuel de l'Académie Royale de Médecine, Professeur de Médecine au Collège Royal de France et d'Anatomie au Jardin du Roi, membre du Conseil Général des Hôpitaux et Hospices.

La vieillesse — pendant de longues années — n'avait pas interrompu l'activité d'un homme inlassable malgré une apparence chétive, une constitution faible et une maigreur qui faisait comparer sa silhouette à celle de VOLTAIRE.

Sa santé cependant, peu à peu, s'altère et ses forces déclinent. Le 23 juillet 1832, dans son hôtel de la rue de Condé, il succombe, à quatre-vingt-dix ans, aux maux causés par la présence de plusieurs pierres dans la vessie.

Son corps repose dans le petit cimetière de Saint-Pierre, sur la colline de Montmartre.

PORTAL avait épousé Anne BARRAFORT qui lui donna deux filles. L'aînée, Cécile-Adélaïde, s'était unie à Louis de LOURMADE de LAMOURIE et l'on compte parmi ses descendants le baron d'ANDILLY, le marquis de VILLOUTREYS et le marquis de NAZELLE (3).

La cadette, Antoinette-Emilie, mariée à Jacques Augustin de VIALAR eut, de son côté, une descendance nombreuse et distinguée.

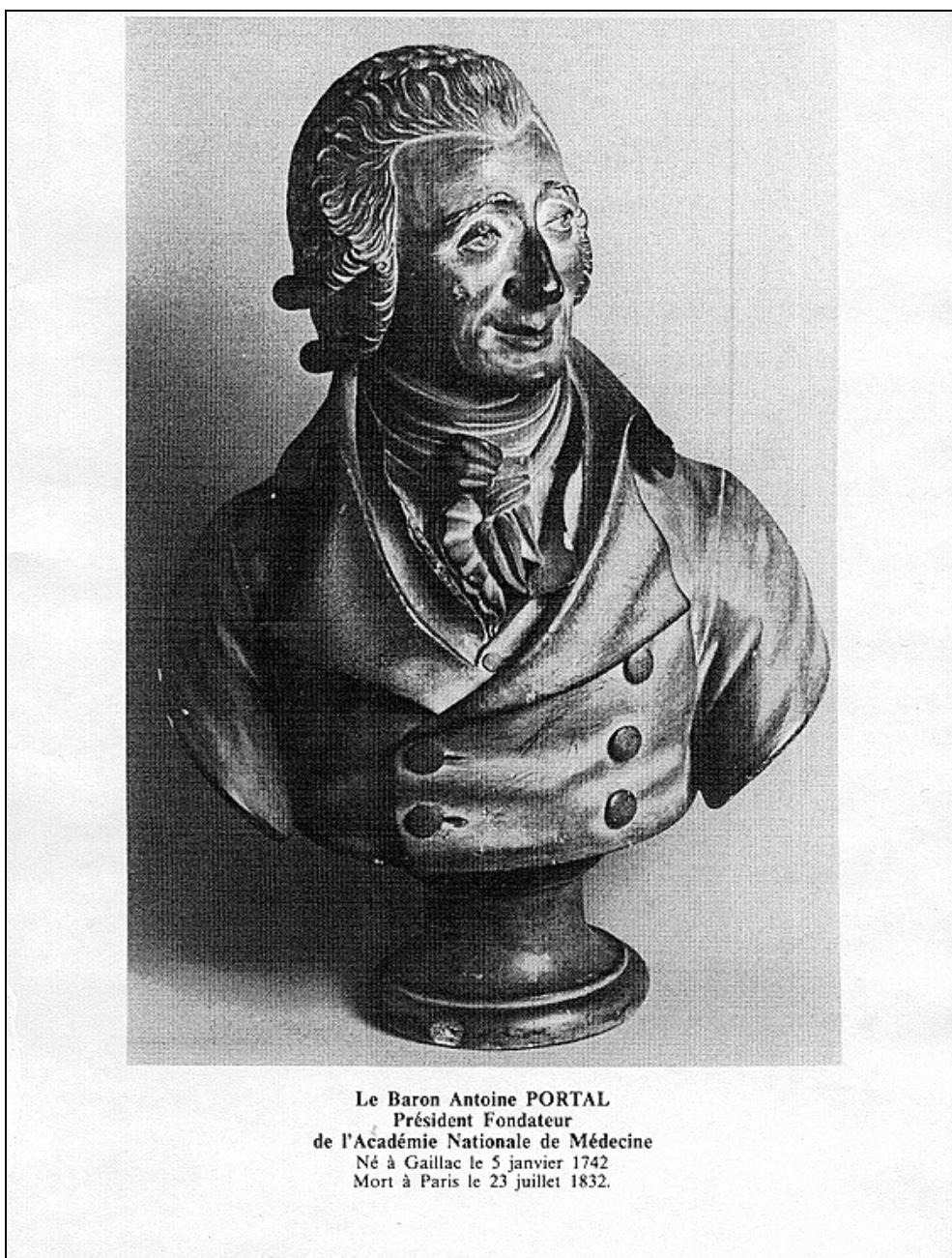
Placé à la charnière de deux siècles et, en quelque sorte, sur la frange de deux médecines, Antoine PORTAL a été un pionnier. Comparant les renseignements obtenus chez les malades avec les constatations faites après la mort n'inaugurait-il pas cette méthode anatomoclinique que LAENNEC devait, un peu plus tard, porter au rang d'une science véritable ? Quant aux expériences qu'il menait chez les animaux, ne font-elles pas de lui un précurseur dans le domaine de cette physiologie dont BICHAT allait assurer les premiers pas ?

---

(3) Nous sommes reconnaissants au Marquis de VILLOUTREYS de nous avoir fourni de précieux renseignements sur la famille et la descendance d'Antoine PORTAL.

**CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE PORTAL**

*1er au 3 octobre 1982.*



**Le Baron Antoine PORTAL**  
Président Fondateur  
de l'Académie Nationale de Médecine  
Né à Gaillac le 5 janvier 1742  
Mort à Paris le 23 juillet 1832.

coll. du docteur Amalric

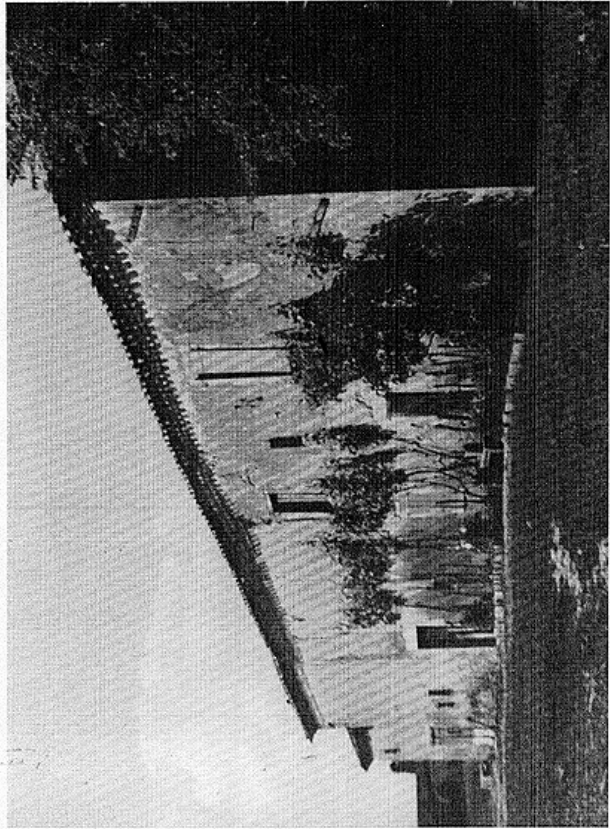
*le programme*

Monsieur J. DURAND, Président du Conseil Général du Tarn,  
Monsieur J. THORAVAL, Préfet du Tarn,  
Monsieur le Docteur J.P. GABARROU, député maire de Castres,  
Monsieur le docteur J.P. BERNARD, député du Tarn,  
Monsieur Ch. PISTRE, député du Tarn,

Monsieur M. CASTEL, Maire d'Albi,  
Monsieur A. SAUX, Maire de Gaillac,

Monsieur le Doyen G. LAZORTHE,  
Monsieur le Doyen J. MIROUZE,  
Monsieur le docteur P. AMALRIC,

*La maison de Philippe PINEL  
à Jonquières (près de Castres)*



prient

Monsieur le Président de l'Académie Nationale  
de Médecine,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Messieurs les Membres titulaires,  
Messieurs les Membres correspondants,  
Messieurs les Membres associés et correspondants  
Etrangers,

Monsieur l'Administrateur du Collège de France  
et Messieurs les Professeurs,

De bien vouloir leur faire l'honneur d'assister aux cérémonies qui  
marqueront dans le Tarn,  
le 150<sup>e</sup> anniversaire du décès du Baron PORTAL,  
Président Fondateur  
de l'Académie Nationale de Médecine  
et Professeur au Collège Royal.

Castres, Albi, Gaillac, les 1, 2 et 3 octobre 1982.

**Samedi 2 octobre 1982**

10 h 30 Réception par Monsieur le Maire d'Albi, les Autorités de la ville, le Conservateur et le Conseil d'Administration du Musée Toulouse-Lautrec au Palais de la Berbie.  
Allocation de bienvenue et visite du Musée Toulouse-Lautrec.

12 h 30 Déjeuner offert par M. le Directeur et le Corps Médical de l'Hôpital d'Albi.

14 h 30 Départ en car ou en voiture pour la visite rapide de Cordes-sur-Ciel. (Pour ceux qui le souhaitent).

17 h Réception à la cathédrale Sainte-Cécile par Monsieur COFFY, Archevêque d'Albi et visite commentée par M. le Chanoine Gaben, Archiprêtre de la cathédrale.

18 h Cocktail offert par M. le Président du Conseil Général et M. le Préfet du Tarn dans les salons de la Préfecture.

20 h 30 Dîner chez le docteur P. AMALRIC en l'hôtel de Rivière.

Nous tenons à préciser que dans le Vieil Albi les distances sont très courtes entre l'Hôtel Saint-Antoine, la Préfecture du Tarn, le Musée Toulouse-Lautrec et la Cathédrale.

**Dimanche 3 octobre 1982**

10 h 30 Départ pour Gaillac (Albi-Gaillac 20 km).  
Réception par M. le Maire de Gaillac et le Conseil Municipal et par M. Ch. PISTRE, député du Tarn, au château d'Huâteau.

Visite de l'exposition PORTAL. Allocutions de bienvenue par M. le Doyen G. LAZORTHES, M. le Doyen J. MIROUZE et M. Henri YRISSOU, Inspecteur Général des Finances, Maire Honoraire de Gaillac.

Inauguration par M. le professeur SICARD, Président de l'Académie Nationale de médecine, de la stèle du Baron PORTAL.

Déjeuner à Gaillac.

Départ dans l'après-midi, par avion ou par train, vers Paris, à la convenance des membres de l'Académie.

(Bien entendu, il s'agit d'un avant programme dont certaines parties pourront être modifiées. Il a reçu l'accord des autorités du département du Tarn).

*Le buste qui orne la première page correspond à la stèle qui sera placée à l'entrée  
du Parc de Gaillac.*

*Nous remercions M. et Mme de LANZAC,  
M. et Mme de NAZELLE  
et le Dr et Mme J.P. PORTAL  
d'avoir bien voulu nous communiquer toute une série de documents inédits  
concernant le Baron PORTAL et sa famille.*

*Le portrait charge de PORTAL par Boilly fait partie de la collection  
de notre regretté ami, le Dr Pierre CHABBERT,  
Historien de Pinel et de Portal.*



*Vendredi 1er octobre.*

**RÉCEPTION A L'HÔTEL DE VILLE DE CASTRES,  
PAR M. LE DOCTEUR GARARROU, DÉPUTÉ MAIRE DE CASTRES**



coll. Dr. Amalric

*Les membres de l'Académie de médecine devant le Musée Goya.*

**Au premier rang, M. Sicard, Président de l'Académie de médecine. A sa droite, le Professeur François de Gand, Mme Chabbert, Monsieur Brumpt, et derrière, de nombreux membres de l'Académie et leurs épouses.**

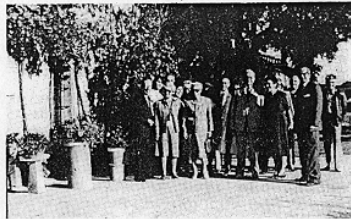


# L'académie de médecine honore Philippe Pinel

Dans cette maison est né, le 20 avril 1745, Philippe Pinel, fondateur de la neuro-psychiatrie. Telle est l'inscription de la plaque qui a été inaugurée, hier, à Roques, une ferme tarnaise appartenant à M. Didier Batigne et sa famille, sur la commune de Jonquières. Cette manifestation, très simple, devait avoir lieu en présence des membres de l'Académie de médecine, venus de Paris, rendre hommage par leur présence à « celui qui libéra les fous de leurs chaînes ». Là, M. Clément Batigne, maire, et le professeur Sicard, président de l'Académie de médecine, évoquèrent le sens profond de cette manifestation.

Autour d'eux, l'on reconnaissait les présences émouvantes de Mme Pierre Chabbert et de son fils Philippe, reconnaissance due à la mémoire du docteur Chabbert dont les travaux firent beaucoup pour rendre justice à Pinel, aujourd'hui honoré dans le monde entier. Dans sa petite patrie tarnaise, l'histoire de la naissance de ce dernier est jolie (telle que contée par le docteur Delga, de Lautrec), puisqu'elle fait intervenir un voyageur en voiture à chevaux, à partir de Saint-Paul-Cap-de-Joux où vivait la famille. Hélas ! les cahots de la route furent tels, qu'il fallut s'arrêter dans la maison natale de la mère de la future maman, à Roques, où son père exerçait la profession de barbier. Ainsi naquit l'enfant. La bâtisse est restée ce qu'elle était, avec la cheminée devant laquelle le grand-père Pinel opérait, local aujourd'hui à usage de débarras. L'endroit est charmant sous le soleil, avec une profusion de fleurs, une pelouse et des canards paresseux autour de la mare. Contre la façade, typique avec sa génoise à trois rangées qui indique qu'elle fut bâtie avant la Révolution, une treille de raisins ajoute une note familière. On peut dire que Philippe Pinel naquit dans un lieu de paix privilégié.

Il y a deux ans, un de ses descendants collatéraux arriva du Brésil, remontant à sa source, et le docteur Chabbert le guida jusqu'à Roques. Hier, les membres les plus éminents de la médecine connaissaient en faisant étape autour de leur nouvel élu tarnais, le docteur Amalric, un autre retour aux sources. Leur périple se prolongea, ensuite, à Castres, où ils furent reçus par le conseil municipal autour du docteur Gabarrou, qui les accueillit en leur présentant la cité des bords de l'Agout et où successivement le professeur Sicard et le professeur Huard évoquèrent, devant un auditoire de qualité, vite passionné par leur propos, les divers aspects de Pinel : sa vie d'homme et son itinéraire de médecin. Le docteur Amalric conclut en évoquant la personne si regrettée de Pierre Chabbert. De nombreux médecins tarnais dont le docteur Mathet, président du conseil de l'ordre, étaient présents aux côtés des membres éminents de l'Académie de médecine.



Aujourd'hui, Albi et Gaillac les attendent pour célébrer, autour de son buste, la naissance d'un autre grand médecin tarnais, le baron Portal. Décidément le Tarn, terre d'humanisme et de compréhension, marque par ces deux journées ses liens avec la médecine du corps et de l'esprit, dans la fidèle tradition de ses grands aînés.

J.-P. GAUBERT.

#### NOTRE PHOTO

A l'heure de l'inauguration de la plaque sur la maison natale de PINEL, en présence de M. Clément BATIGNE, maire. - (Photo « La Dépêche », studio Yvan.)

#### Aujourd'hui Gaillac et Albi

Aujourd'hui, réception à la mairie d'Albi par M. Castel, maire d'Albi; à la cathédrale par Mgr Coffy, archevêque d'Albi, et conférence du professeur Huard sur « Le Corps dans l'art euro-asiatique ».

A 15 heures, dans l'amphithéâtre de l'école d'infirmières, rue des Trois-Tarn, quartier de la piscine, M. Lemaire donnera une conférence sur le cholestérol, ses rapports avec l'athérosclérose, et le rôle de certains lipides. Les médecins du Tarn sont évidemment invités à entendre cette mise au point de l'avancée médicale sur ce problème depuis cinquante ans. A 18 heures, réception à l'hôtel de la préfecture, par le commissaire de la République et le président du conseil général.

Samedi 2 octobre.

## L'académie de médecine fêtée à l'hôtel de la préfecture



Le séjour de l'académie de médecine dans le Tarn a donné lieu hier, en fin d'après-midi, à une brillante réception à l'hôtel de la préfecture, à l'invitation du commissaire de la République et du président du conseil général.

M. Joël Thoraval souligna dans son allocution de bienvenue le caractère éminent de l'académie dans son ensemble, dont le rôle est de maintenir l'éclat de la médecine française à travers le monde. Citant les noms des Lapérouse, Guérin, Jaurès et s'arrêtant surtout sur Philippe Pinel et le baron Portal dont les académiciens sont précisément venus honorer la mémoire, le commissaire de la République concluait, de cette galerie d'hommes illustres tous nés dans le Tarn,

que ce terroir s'est décidément fait une spécialité de sécréter de brillants esprits. Et s'adressant au docteur Pierre Amalric, lui-même membre de l'Académie de médecine, et à qui l'on doit la visite de ces excellents spécialistes, M. Thoraval lui adressait de chaleureux compliments pour ses titres prestigieux et pour ses qualités multiples, saluant à la fois « le savant et l'humaniste ».

Auparavant, le président du conseil général, M. Jacques Durand, avait évoqué ces deux grandes figures de la Médecine française qu'ont été Philippe Pinel et le baron Portal, soulignant au passage la bonté du premier, inventeur de la médecine mentale; l'éclat du second qui fut le médecin des

plus grandes célébrités de son temps. Et lui aussi concluait son intervention par un hommage au docteur Amalric « homme de science et de culture. »

Répondant aux compliments adressés par ses hôtes à l'Académie de médecine, le docteur Sicart, son président, adressait en retour des remerciements émus à tous ceux qui ont concouru à réserver aux membres français et étrangers de la délégation présents ces trois jours dans le Tarn « un accueil d'une qualité exceptionnelle ».

Une nombreuse assistance était venue saluer les membres de l'académie : le maire d'Albi, Michel Castel, les députés Bernard et Pistre; Mgr. Coffy; plusieurs conseillers généraux; le lieutenant-colonel Guyon; Mlle Chaussebourg, directrice de la D.d.a.s.s. etc.

*Dimanche 3 octobre.*

**CONFÉRENCE DANS LA GRANDE SALLE DU MUSÉE DU PARC FOUCAUD,  
A GAILLAC**



coll. Dr. Amalric

**A la tribune.**

**De gauche à droite, au premier rang : M. le Doyen Lazorthes, membre de l'Institut, M. Sicard, Président de l'Académie de médecine, M. Saux, maire de Gaillac, M ; le Professeur Jules François, représentant l'Académie de médecine de Belgique.**

**Debout : M. Yrissou, Maire honoraire de Gaillac.**

**Au deuxième rang : caché derrière M. Lazorthes, le Docteur Pierre Amalric, et derrière M. Yrissou, M. Mirouze, Doyen de la Faculté de Montpellier.**



coll. Dr. Amalric

**Au premier rang, avec un appareil de photo à la main, M. Roques, rédacteur en chef de La Dépêche, rapporteur des manifestations, M. Durand, Président du Conseil Général du Tarn, mort depuis d'un cancer, M. et Mme Merle d'Aubigné, le Directeur de Cabinet du Préfet du Tarn, le Professeur Brégeat de la Faculté de Paris.**

**Au deuxième rang : Derrière la dame du premier rang, M. de La Jonquière, héritier également de Portal par sa femme, et, un peu plus loin, avec une veste noire, M. Dary qui sera maire Gaillac après M. Saux.**



# Aujourd'hui, à Gaillac, l'Académie nationale de médecine inaugure le buste du Baron Portal

Pendant trois jours, le département du Tarn représenté par ses personnalités les plus officielles : MM. Thoraval, préfet; Durand, président du conseil général; Gabarrou, député maire de Castres; Pistre, Bernard, députés; Castel, maire d'Albi; Saux, maire de Gaillac; Mgr Coffy, archevêque d'Albi, ont reçu ce que la France compte de plus éminent dans le domaine médical : l'académie de médecine, le Collège de France et aussi dans les diverses facultés. MM. Sicard, président de l'Académie nationale de médecine; Lemaire, secrétaire perpétuel; Baruk, Brégeat, Huard, Merle d'Aubigné, Turiaf, de l'Académie de médecine; Laporte, du Collège de France; Tayaou, de la faculté de Bordeaux; Mirouze, de la faculté de Montpellier; Lazorthes, de la faculté de Toulouse; Lareng, président des S.a.m.u.; Théodorides, président de l'Académie internationale d'histoire de la médecine; Le Tallec, président de la société de médecine de Toulouse; des médecins étrangers de grand renom seront là pour rendre hommage au baron Portal: l'Allemand Hungerland, le grec Aspiotis, le belge Jules François, président du conseil international d'ophtalmologie, le yougoslave Stojanovic, le roumain Marinesco.

Quand on connaît sa passion pour son pays natal, on devine que le docteur Pierre Amalric est le maître d'œuvre des cérémonies qui se veulent avant toute célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du décès du baron Portal, né à Gaillac en 1747, mort à Paris, en 1832, professeur au Collège de France, membre de l'académie des sciences, de l'académie de médecine dont il est le président fondateur. A cette célébration, on a joint tout normalement le souvenir de Philippe Pinel, né à Jonquières, dont les histoires de la médecine citent le nom quand il s'agit de la naissance de la psychiatrie. A Castres, les docteurs Lemaire, secrétaire perpétuel de l'académie de médecine, Amalric, Gabarrou, Huard, Baruk ont, chacun à leur manière, précisé

l'apport et la nouveauté de Pinel.

Hier samedi, le docteur Huard a prononcé une conférence sur la représentation du corps humain dans l'art asiatique et l'après-midi, le docteur Lemaire a fait le point sur l'hypercholestérolémie et ses rapports avec l'athérosclérose. Aujourd'hui, à 10 h 30, en présence de M. Saux, maire de Gaillac et de son conseil municipal, de M. Charles Pistre, député du Tarn, aura lieu l'inauguration du buste de Portal au parc Foucaud. Le docteur Amalric y traitera de Portal à Albi; M. Yrissou, inspecteur général des finances, maire honoraire de Gaillac, de Portal et Gaillac; docteur Mirouze, de Portal et Montpellier; le professeur Lazorthes, membre de l'académie des sciences et de

celle de médecine, de Portal et Toulouse; Jules François, de Portal et des académies étrangères. Le docteur André Sicard, secrétaire perpétuel de l'académie de médecine aura l'honneur de prononcer l'éloge de Portal.

## Une ascension prodigieuse

En 1832, date de sa mort, la municipalité de Gaillac décidait de donner le nom de Portal à la rue Saint-Pierre, où il était né en 1737. Fils d'apothicaire gaillacois dont la famille s'était répandue à partir du domaine de Saint-Vincent (Cahuzac-sur-Vère), à Cordes, à Gaillac, à Castelnaud-de-Montmirail, il eut une ascension rapide et prodigieuse. Accumulant tous les diplômes universitaires, en médecine et en chirurgie, en un temps record, inventeur du bouche à bouche, qu'on n'a adopté après en avoir souri pendant deux cents ans qu'à notre époque, de la méthode de la palpation pour découvrir les lésions morbides, donnant contre la rage et l'asphyxie les remèdes les plus efficaces de son temps, il fit de sa vie une réussite parfaite. Ecuyer sous Louis XVI, chevalier sous Napoléon, baron sous Charles X, il fut le médecin de tous les pouvoirs successifs : l'aristocratie, sous les rois, les révolutionnaires sous la Révolution, les partisans de l'Empire sous Napoléon. Il professa au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle. Il appartient à ce que François de Closets dans son dernier livre appelle la « haute privilégiate », dans ce qu'elle a de plus mérité. Il fut le médecin de Louis XVIII dont il fit l'autopsie. Réussissant à faire taire les acrimonies,

les ambitions rivales, c'est lui qui fonda l'Académie de médecine. C'est donc un geste pieux et reconnaissant qu'accomplira aujourd'hui, à 10 h 30, M. le professeur Sicard, quand il prononcera son éloge et dévoilera son buste.

Le baron Portal eut comme petite-fille Sainte Emilie de Viarlar dont la châsse se trouve à l'église Saint-Pierre de Gaillac. Si la sainteté pour une part et l'oubli de soi, M. Portal n'était pas un saint. Il gagna beaucoup d'argent, acheta un hôtel, 12, rue de Condé à Paris, le domaine du Castellar à Lasgraisses, un bel édifice qui existe toujours et qui appartenait aux abbés de Labessière-Candeil, fit agrandir sa maison de Gaillac et, eut à cette occasion, un procès avec la commanderie. Il a lui-même colporté maintes anecdotes à son sujet. Il ne dédaignait pas d'en émailler ses cours pour en détendre l'atmosphère.

Après Jules-Janin, Sainte-Beuve, la duchesse d'Abrantès, le Périgourdin docteur Poumiès de Ja Siboutie (1789-1863) a raconté dans ses souvenirs les confidences du vieux docteur Portal qui, dit-il, cultivait sa ressemblance avec Voltaire. « Il partit de chez lui pour venir à Paris, en 1765, frais émoulu docteur à Montpellier. Il eut pour compagnon de voyage un jeune abbé qui rentrait au séminaire et un jeune étudiant en droit qui venait continuer ses cours. Le voyage se fit à pied, gaiement et lestement. A mesure qu'on approchait de Paris, on faisait les plus beaux projets :

— Moi, disait l'abbé, je ne demande que d'être un jour archevêque de Paris !

— Moi, garde des sceaux ou tout au moins procureur général ! dit l'étudiant en droit.

— Et moi, premier médecin du roi ! dit Portal.

On arriva à Paris, toujours construisant des châteaux en Espagne. Le temps marcha et réalisa ces folles espérances. Nos trois amis devinrent ce qu'ils avaient rêvé : l'abbé Maury, cardinal-archevêque de Paris; Treilhard, membre du Directoire; et Portal, premier médecin des rois Louis XVIII et Charles X.

Sa gloire était née par des moyens qu'on peut trouver immoraux. Il cultivait la publicité. Il faisait stationner des files de calèches devant sa porte pour démontrer qu'il avait une nombreuse clientèle aristocratique. Ou bien, il envoyait un de ses valets muni d'un carrosse réveiller les portiers des grands hôtels parisiens en demandant le docteur Portal qui évidemment ne s'y trouvait pas. Il faisait de même aux hôtels suivants. Et dès la moindre maladie on faisait appel à un médecin qui était tellement demandé qu'on ne savait à quel hôtel il se trouvait en pleine nuit.

Quand mourut celui dont Voltaire avait dit : « Il consulte la mort pour prolonger la vie », faisant allusion par là aux dissections de cadavres auxquelles Portal se livra malgré les interdictions officielles, Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, résuma en une phrase la vie prodigieuse de celui qui, muni d'une recommandation du cardinal de Bernis, avait conquis Paris et était devenu une des grandes autorités médicales de son temps : « Il y a soixante-

quatre ans que Portal a remplacé Ferrein dans la chaire de médecine du Collège de France. Il y a soixante-trois ans qu'il fait partie de l'Académie des sciences, et cinquante-cinq qu'il a succédé, sur la demande de Buffon, à Antoine Petit, dans la chaire d'anatomie du Jardin du Roi. Jamais peut-être pro-

**Le baron Antoine PORTAL, président fondateur de l'Académie nationale de médecine.**

fesseur n'a enseigné plus longtemps ni avec une assiduité plus exemplaire, du moins tant que ses forces le lui ont permis. » Célébrer le médecin

Portal c'est aussi célébrer le dévouement de toute une vie à cette médecine.

**Jean ROQUES.**



La photo illustrant cet article nous avait intrigué car elle n'est pas celle de la stèle. Le programme reproduit au chapitre précédent nous a éclairé. Il y est écrit, par erreur : « Le buste qui orne la première page correspond à la stèle qui sera placée à l'entrée du Parc de Gaillac ».

*Dimanche 3 octobre.*

### INAUGURATION DE LA STÈLE<sup>1</sup>



coll. Dr Amalric

*Sur la photo de droite : le Professeur A. Sicard, président de l'Académie nationale de médecine tient le drapeau qui recouvrait la statue. A ses côtés, M. A. Saux, maire de Gaillac.*

*sur la photo de gauche : la petite fille du Docteur Amalric, âgée, à l'époque, de deux ans.*

*Ce buste est l'œuvre de Jean Cardot, membre de l'Institut.*

*Il a été financé par le Docteur Pierre Amalric, de l'Académie nationale de médecine, en souvenir de sa mère, originaire de Gaillac, le socle étant à la charge de la mairie de Gaillac.*

*L'artiste a pris comme modèle une statue de bureau appartenant au comte Christian de La Jonquière, mais il a surtout voulu faire œuvre créatrice en rajeunissant notre ancêtre et en le représentant à la première période de sa vie.*

<sup>1</sup> - Il est intéressant de noter que non seulement le Dr Amalric a financé cette stèle, mais qu'il a aussi affrété un avion spécial pour permettre aux membres de l'Académie de médecine de se rendre à Gaillac dans les meilleures conditions qui soient.



*Le plâtre qui a servi de matrice est situé à Albi, 6 rue Saint-Clair, dans la cour de l'Hôtel de Rivières.*

*M. Cardot n'est pas un inconnu, puisque c'est lui qui a réalisé, à Paris, la statue de Churchill qui a été inaugurée le 11 septembre 1998 par la reine d'Angleterre et le Président de la République.*



au XIX<sup>e</sup> siècle

en 1997

*la maison natale d'Antoine Portal*

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

### **Inauguration à Gaillac de la stèle du baron Portal 3 octobre 1982**

#### **Allocution de M. André Sicard, président de l'Académie nationale de médecine**

C'est pour rendre hommage à notre fondateur que nous sommes venus à Gaillac, qui le vit naître et qui a toujours conservé à sa mémoire une fidélité dont nous trouvons déjà un témoignage dans la plaque posée sur sa maison natale et dans une rue de la ville qui porte son nom. Il y a des villes auxquelles des noms illustres sont indissolublement attachés. Gaillac représente le baron Portal.

Avant de prononcer l'éloge de notre ancêtre, j'exprime, au nom de l'Académie nationale de médecine, mes sentiments de gratitude à M. le maire de Gaillac, au Comité d'organisation et à notre collègue, le docteur Amalric, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour donner à cette cérémonie l'éclat qu'elle mérite.

\* \* \*

Par une chaude matinée de juillet, d'élégantes calèches, de somptueux coupés et berlines, mais aussi quelques fiacres s'arrêtèrent en files serrées au bas du village de Montmartre. Ils amenaient les plus hautes personnalités du royaume venues assister à l'inhumation du baron Antoine Portal. Casimir-Pierre Périer, président du Conseil, et quelques ministres, se trouvaient parmi eux. Ces personnages, vêtus de redingotes sombres et coiffés de chapeaux hauts de forme, se placèrent en un cortège qui gravit lentement la butte et se dirigea par le chemin de la procession (aujourd'hui rue du Mont-Cenis), bordé de moulins et de cabarets silencieux à cette heure, vers le petit cimetière du Calvaire, à côté de l'église Saint-Pierre de Montmartre dont les cloches sonnaient le glas. Le cercueil était porté par des étudiants. La tombe fraîchement creusée disparaissait sous des gerbes de fleurs. La délégation de l'Académie de médecine était conduite par son président Gilbert Breschet et par son secrétaire perpétuel Étienne Pariset qui prononça, devant l'assemblée découverte et recueillie, le seul discours d'adieu. Les prières furent dites, puis la tombe refermée. La cérémonie avait été courte, mais elle fut émouvante. Beaucoup d'anciens malades avaient tenu à accomplir un ultime geste de reconnaissance vis-à-vis de leur bienfaiteur.

C'est là que le baron Antoine Portal avait demandé à être inhumé à côté de la sépulture de sa femme, décédée en 1812, et près de sa fille cadette sur la tombe de laquelle il avait fait graver cette longue épitaphe : « Venue dans cette capitale de l'Empire avec son mari et ses trois enfants pour revoir ses parents auprès desquels l'appelaient les sentiments d'une tendresse réci-

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

proque. Y est morte peu de jours après son arrivée, donnant la preuve la plus touchante de la foi la plus vive qui avait toujours animé ses actions ».

On peut s'étonner qu'Antoine Portal n'ait pas désiré reposer plus près de ses origines natales auxquelles il avait toujours été très attaché. Il avait voulu rester près des siens. Sa femme, née Anne Barafort, appartenait à la Compagnie des Dames de Montmartre, les seules à avoir le privilège, pour elles et leur famille, d'être inhumées dans cette petite nécropole située sur l'emplacement d'un ancien cimetière mérovingien et qui était fermé par un solide enclos. Il est vrai que ce privilège subit, au cours des années, quelques dérogations. On y trouve, entre autres, la tombe du sculpteur Jean-Baptiste Pigalle, décédé en 1785, et celle du premier maire de Montmartre, Félix Desportes, décédé en 1849.

La famille Portal occupe quatre sépultures qui se trouvent à l'ombre d'un platane sans doute plus ancien que les tombes elles-mêmes. Tout autour règne une atmosphère de silence.

Sur la stèle du baron Antoine Portal, on peut encore lire, après l'énumération de ses nombreux titres, ces mots en partie effacés par le temps : « Soulagement de l'humanité — Avancement de la science — Tel fut le but glorieux de ses illustres travaux commencés dans la plus tendre jeunesse et prolongés jusqu'aux derniers instants de sa longue carrière ».

Antoine Portal était décédé le 23 juillet 1832, dans son hôtel du 12 de la rue de Condé où il avait vécu pendant près de 40 ans et qu'il avait acquis lorsque les princes de Condé avaient quitté leur propriété pour habiter le Palais Bourbon. Louis XV acheta leur domaine, fit démolir la demeure et construisit un nouveau quartier dans lequel il plaça un théâtre que l'on appela d'abord Théâtre français, puis Théâtre de la Nation et qui, après avoir souvent changé de nom au fil des années, est aujourd'hui le Théâtre de l'Odéon.

Il était entré dans sa 91<sup>e</sup> année. Robuste vieillard, malgré son apparence chétive, il avait franchi sans incident de santé toutes les étapes de la vie. Ce n'est qu'au cours de la dernière année qu'une lithiase vésicale se manifesta douloureusement avec son épisode terminal que les soins attentifs et dévoués de ses anciens élèves et de ses amis ne purent retarder.

Ce fut l'épilogue de la longue existence, laborieuse et efficace, d'un grand serviteur de l'humanité.

Cent cinquante ans après sa mort, malgré le recul qui atténue ou efface, la mémoire d'Antoine Portal reste l'objet d'un culte que la municipalité de Gaillac a tenu à honorer en reconnaissant les mérites non seulement d'un grand médecin qui fut le fondateur de l'Académie de médecine, mais aussi d'un concitoyen fasciné dès son enfance par l'enchantement de cette région qui avait eu le privilège de le voir naître.

Ce n'est pas seulement un geste symbolique et pieux. C'est un geste de gratitude envers un homme illustre et de fidélité envers sa mémoire.

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 156, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

Ici comme à Paris, le nom de Portal continue à susciter un frémissement de respect et d'admiration. Il conserve une résonance qui ne s'est jamais éteinte.

\* \* \*

Pour rendre au premier président de l'Académie de médecine l'hommage qu'il mérite, il me faut d'abord situer l'homme et souligner ses mérites avant de rappeler comment il parvint à réaliser un vieux rêve qu'avaient caressé, avant lui, plusieurs générations de médecins.

Pour cela, je ferai de larges emprunts à tout ce qui a été dit et écrit sur lui, et d'excellente manière, tentant simplement d'ajouter quelques faits (1).

Antoine Portal était né le 5 janvier 1742, à Gaillac, dans la rue Saint-Pierre, devenue aujourd'hui rue Portal. Il était l'aîné d'une famille de 12 enfants et descendant d'une lignée d'apothicaires qui avaient toujours vécu dans l'Albigeois.

Après avoir fait ses humanités à Albi, passionné dès le jeune âge par la médecine, il partit à Montpellier, dont l'école médicale avait une réputation qui attirait les étudiants. C'est dans cette ville que se joua sa destinée. Jamais le hasard et les situations imprévisibles n'ont eu une influence aussi grande.

Portal, dont l'ambition était certainement une force dominante de son caractère, partit pour Paris. Il était alors indispensable d'être muni d'une lettre de recommandation pour être introduit dans la société scientifique très fermée de la capitale. Il l'obtint du cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, à l'intention de M. Buffon, intendant du Jardin du Roi.

Sur sa route, à un des relais de chevaux, il fit la connaissance de deux étudiants, Treilhard et Maury. C'est à propos de cette rencontre que se situe une anecdote qui a été souvent reproduite. Elle est assez belle pour être rappelée, même si Pariset semble l'avoir quelque peu enjolivée.

Les trois voyageurs étaient démunis d'argent, mais non d'ambition. Le premier, Treilhard, était étudiant en droit. Il voulait être avocat général. Il devint Garde des Sceaux. Le deuxième, Maury, était un jeune abbé qui rêvait d'entrer à l'Académie française. Il fut archevêque de Paris. Quant à Portal, son idéal était d'être membre de l'Académie des sciences. La duchesse d'Abrantès donna un autre aspect de cet idéal qui aurait été de faire l'autopsie d'un membre de la famille royale. Le 15 mars 1767, Portal assista à l'autopsie de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère du futur Louis XVI, avant de devenir académicien et premier médecin de Louis XVIII et de Charles X. C'est ainsi que nos trois compagnons transformèrent leur utopie en réalité. Ils avaient eu la certitude de leur destin, rapporte l'histoire, parce

(1) Mme Lapovici et Mlle Chapuis ont largement contribué à cette étude en me fournissant les précieux documents que possède la bibliothèque de l'Académie de médecine.

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

qu'au moment où ils entrèrent dans la capitale résonna le bourdon de Notre-Dame.

Buffon devina aussitôt les qualités du jeune homme, mais il ne pouvait rien pour lui. Il fallait être docteur de la faculté de Paris pour y exercer et y enseigner. Il n'y avait d'exception que pour les médecins attachés à la famille royale. C'est alors que Buffon suggéra à Louis XV l'intérêt qu'il y aurait à apprendre l'anatomie au dauphin qui n'avait que 12 ans. Il connaissait un homme de qualité pour le faire. On ne sait si le dauphin fut un élève assidu, mais Portal était trop consciencieux pour ne pas se donner à cette tâche avec toute l'attention qu'exigeait l'hostilité que continuait à lui manifester la faculté de médecine. C'est ainsi qu'il fut conduit à étudier les cadavres et à inventer en quelque sorte l'anatomie pathologique à laquelle personne ne s'était jusqu'alors vraiment intéressé.

Et cependant Portal avait une âme sensible. Il eut de grandes difficultés à s'habituer à la vision de la mort. Il avait une répugnance instinctive pour le terme d'autopsie que l'on ne trouve dans aucune de ses études. Il lui préférait celui d'ouverture pour décrire les constatations faites après la mort.

Afin d'obtenir quelques faibles rémunérations dont il avait besoin pour vivre, il donna des leçons d'anatomie. Pour cela, il dut aller dérober la nuit des cadavres dans le petit cimetière Saint-André des Arts, voisin de son domicile et où reposait Ambroise Paré. Bien que cette violation fût d'usage assez courant, l'portal fut surpris un soir et dut demander la protection du Roi pour éviter des poursuites dont ses adversaires n'auraient pas manqué de profiter.

Personne ne parvint cependant à porter ombrage à la renommée que lui valurent rapidement son travail acharné et ses nombreuses publications. A 27 ans, il était professeur au collège royal, notre actuel Collège de France. A peu près en même temps, il fut élu membre adjoint de l'Académie des sciences. A 32 ans, il obtint une deuxième chaire, celle d'anatomie au Jardin royal des Plantes. Il occupait ainsi les deux chaires les plus remarquables dont un médecin pouvait être pourvu. Il était aussi devenu médecin du comte de Provence, frère du roi.

Une partie de ses ambitions était comblée, mais la jalousie continuait à régner autour de lui.

En 1774, après ces succès, il regagna Gaillac qu'il avait quitté à 18 ans, retrouva son père désireux de lui laisser sa boutique d'apothicaire. Mais il ne fut pas tenté par cette proposition. Il revécut seulement ses étonnements d'enfant et d'adolescent, parcourant avec joie les collines et les vallées qui font de l'Albigeois un site incomparable. Trop de tâches inachevées l'attendaient à Paris pour qu'il s'attardât dans ces souvenirs. Il se maria et reprit la diligence.

\*  
\* \* \*

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

Rentré à Paris, Portal ne perdit pas de temps et retrouva aussitôt ses occupations.

Sa carrière commença alors. Elle se déroula de façon prodigieuse. Il gravit les échelons de l'Académie des sciences, fut élu membre associé en 1775, puis membre titulaire en 1784. Il avait 42 ans.

Recherchant une distinction nobiliaire, il l'obtint de Louis XVI qui lui décerna, en 1785, le titre de Chevalier.

Il devint le médecin des grands du monde, des rois, des princes étrangers, des ambassadeurs, du pape lui-même, et aussi des chanteurs à la mode et des danses de l'Opéra. Parmi les gens célèbres auxquels il dispensa ses soins, se trouvaient, entre autres, la duchesse d'Abrantès qui disait avec malice qu'il n'y avait pas meilleur « pour envoyer les gens dans l'autre monde ou les retenir dans celui-ci », le cardinal de Rohan, alors incarcéré à la Bastille après la triste affaire du collier de la Reine, qu'il guérit d'effroyables coliques hépatiques en lui faisant monter et descendre plusieurs fois par jour la tour de la prison et en lui faisant boire chaque matin deux verres d'infusion de tamarin, M. Necker, le dernier ministre des finances de Louis XVI, dont l'ictère fut traité par des bains et lavements rafraichissants, des vésicatoires aux jambes et toujours de la distraction dans les promenades. Il lui conseilla surtout de fuir les orages révolutionnaires qui se préparaient et d'aller chercher hors de France, à Coppet, le calme que l'altération grave de sa santé imposait. Necker ne mourut qu'en 1804 et c'est sans doute grâce aux sages conseils de Portal qu'il dut de finir paisiblement ses jours dans son lit.

Antoine Portal était fier de sa notoriété. Sa personnalité s'imposait. Il aimait paraître dans les cours, se montrait volontiers dans les fêtes, était brillant causeur et, disait-on, friand d'anecdotes caustiques sur ses contemporains qu'il racontait sans indulgence, avec une aimable et douce ironie, de sa voix faible avec des yeux malicieux.

Dans les salons littéraires, apparaissait sa haute et mince silhouette qu'il aimait voir comparer à celle de Voltaire auquel il portait une grande admiration. Voltaire, beaucoup plus âgé, la lui rendait. On lui attribue cette belle phrase : « Il consulte la mort pour prolonger la vie »

Cette existence, cette renommée si rapidement acquise, cette allure qu'il conserva si longtemps jeune, les nombreuses sociétés savantes étrangères qui lui avaient ouvert leurs portes, le goût du luxe, du panache, tout devait lui attirer de la part de ses confrères une jalousie que dans le fond il méprisait.

Il était en revanche sensible à l'estime publique et à la reconnaissance de ses malades.

Cette vie, dans laquelle il avait su associer le travail et les mondanités, lui laissa cependant le temps d'enseigner pendant 60 ans. Il faisait ses cours en redingote, toujours impeccable. Les auditeurs s'y pressaient nombreux.

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

Tard dans la nuit se voyait la chandelle. Portal écrivait. Son œuvre est considérable. Il a instruit de nombreuses générations et traite des sujets les plus variés depuis la phtisie pulmonaire jusqu'au rachitisme, depuis les maladies du foie jusqu'à l'épilepsie.

Ses ouvrages comportent près de 4 000 observations et 128 articles réunis dans 40 volumes qui constituent une prodigieuse documentation sur la transformation que la médecine subissait à cette époque.

Il est vrai qu'il eut 70 ans pour les publier. Il commença à écrire à 20 ans et écrivait encore à la fin de sa vie.

Cette œuvre a été si souvent exposée qu'il n'est pas nécessaire de la rappeler. On la trouve parfaitement étudiée par Pariset dans l'éloge qu'il prononça en 1835, par notre regretté secrétaire perpétuel Maurice Lamy dans son allocution lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie de médecine, par le docteur Ganière, François Granel, et le docteur Chabbert, historiens de Portal et de Pinel.

Voici, brièvement racontée, la vie d'un homme qui fut parmi les plus célèbres de son temps. S'abstenant de toute compromission politique, il traversa la période la plus troublée de l'histoire de la France en parvenant, sous des régimes successifs, à ne rien perdre ni de son autorité, ni de son prestige. La révolution passa sans l'atteindre. Le Comité de salut public avait besoin de lui. Peut-être aussi avait-il rendu quelques services à des conventionnels qui le protégèrent ? Le travail l'aidera à supporter les bouleversements qui secouaient la France. Il souffrit de l'invasion par les armées étrangères. Il s'indigna des massacres et de toutes les horreurs dont Paris était le théâtre. Les têtes qui tombaient le laissèrent dans un profond désarroi. L'exécution de Malesherbes le révolta. Mais il restait toujours le médecin des plus puissants.

L'Empire arriva. Il conserva toutes ses prérogatives et retrouva sa place à l'Académie des sciences. Il fut, en l'an XII, un des premiers chevaliers de la Légion d'honneur.

C'est à la Restauration, alors qu'il était déjà largement septuagénaire, qu'il trouva, en même temps que de nouvelles fonctions auprès des Princes, son plein épanouissement. En 1818, sa plus grande ambition était enfin réalisée : il était devenu le premier médecin de Louis XVIII.

C'est à ce privilège, dont le roi n'eut d'ailleurs qu'à se féliciter, que l'Académie de médecine doit sa création.

\* \* \*

En ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, Portal avait repris l'idée de ses prédécesseurs de réunir les meilleurs médecins pour qu'ils puissent échanger leurs expériences et faire part de leurs résultats. Tâche difficile à laquelle il se consacra avec ardeur.

*Bull. Acad. nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

La médecine subissait encore les remous qui, pendant tout le siècle précédent, avaient opposé les chirurgiens de Saint-Côme et la jalouse et arrogante Faculté de médecine.

Déjà, en 1730, Chirac, premier médecin du roi, avait essayé d'obtenir de Louis XV la création d'une société médicale. La Faculté s'y opposa avec indignation et interdit aux médecins d'accepter les offres qui pourraient leur être faites sous peine d'être privés immédiatement de leurs droits. Chirac mourut deux ans plus tard. Le projet fut abandonné.

Mareschal et La Peyronie furent plus heureux et obtinrent de Louis XV la création de l'Académie royale de chirurgie qui tint sa première séance le 18 décembre 1731. Il fallut attendre 1776 pour que Louis XVI acceptât de signer une ordonnance en faveur d'une Société royale de médecine. La variole décimait alors la population qui s'inquiétait de l'impuissance de la médecine. Louis XV venait d'y succomber.

En l'an I de la République, le 9 août 1793, la Convention nationale, présidée par Danton, supprima toutes les sociétés savantes de l'ancien régime. Elle mit tout le monde d'accord. La lutte entre médecins et chirurgiens parut terminée. Il n'y avait plus ni facultés, ni académies, ni sociétés. Il ne subsistait que trois écoles de santé à Paris, Montpellier et Strasbourg.

Sous le Consulat fut créée la Société de médecine de Paris qui devait recueillir les chirurgiens et continuer les travaux de l'ancienne Société royale de médecine et de l'ancienne Académie royale de chirurgie. Mais la chirurgie traversait une période de discrédit. Les guerres avaient montré qu'elle ne connaissait que les amputations. L'infection régnait partout. La mortalité était lourde et entraînait de vives critiques.

Ici on retrouve Antoine Portal. Dès le début de l'Empire, la rivalité entre médecins et chirurgiens se réveilla. L'ambition de Dominique Larrey avait été de rétablir l'Académie de chirurgie, celle d'Antoine Portal de transformer la Société de médecine en une Académie. Le premier échoua devant l'Empereur fâcheusement influencé par Chaptal, ministre de l'Intérieur. Le second réussit, mais dut attendre l'avènement de Louis XVIII.

C'est ainsi que l'Académie de médecine remplaça la Société de médecine qui elle-même avait succédé à l'Académie royale de chirurgie dont elle se considère l'héritière, comme il est écrit dans son actuelle salle de séances.

Un fait, existait déjà une Académie de médecine de Paris qui avait été créée en 1804 par Guillotin, ancien député de la Constituante. Portal en était le directeur. Le premier président était Descamet.

Cette Académie a eu une existence éphémère. Des querelles s'étaient engagées aussitôt au sujet de la distinction entre membres honoraires et membres titulaires, querelle dans laquelle Bosquillon, du Collège de France, qui était aussi membre de cette Académie, joua, semble-t-il, un rôle important.



*Bull. Acad. Nat. Méd., 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982*

Dans cette Académie, les chirurgiens, qui n'avaient pas bonne réputation, ne figuraient qu'à titre de correspondant.

L'Académie de médecine de Paris fut remplacée en 1810 par le Cercle médical dont Portal fut le premier président et qui subsista jusqu'en 1819.

Mais cette Société n'avait aucun rôle officiel et ne disposait d'aucune influence. Son action était plus déontologique que scientifique. Portal ne pouvait s'en contenter. Elle eut cependant son utilité en préparant la naissance de l'Académie royale de médecine et en lui apportant une structure dont Portal profita.

En 1816, Louis XVIII avait réorganisé l'Institut de France en réunissant l'Académie française fondée par Richelieu en 1634, l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences, toutes deux créées par Colbert en 1663 et 1666, et que la Convention n'avait pas tardé à rétablir, et l'Académie des beaux-arts, que la Convention avait créée en 1795. On sait qu'en 1832, Louis-Philippe ajouta à l'Institut une 5<sup>e</sup> Académie, celles des sciences morales et politiques. L'Académie de médecine fut oubliée et on peut se demander si, comme l'a écrit notre confrère Pierre Huard, les combats d'arrière-garde entre médecins et chirurgiens n'y ont pas contribué. Mais Portal venait de mourir. Il n'était plus là pour défendre son académie.

La bataille pour la création d'une Académie officielle de médecine avait été longue. Elle avait été menée avec une résolution tour à tour désespérée et exaltée. Dix ans avaient été nécessaires à Antoine Portal pour voir ses efforts aboutir. Il y fut aidé par l'estime que lui témoignait le roi, mais aussi peut être par les accès de goutte qui condamnaient Louis XVIII à une impotence presque totale. Portal, qui rendait visite chaque matin à son auguste malade, était parvenu à soulager ses douleurs. Les maladies ont bien souvent eu dans l'histoire une influence sur certains événements.

C'est alors que se produisit, comme au dernier acte d'une pièce bien ordonnée, un fait tragique qui fut peut être décisif. Le 13 février 1820, à 11 heures du soir, sur les marches de l'Opéra le duc de Berry, second fils du futur Charles X, fut poignardé par Louvel et succomba quelques heures plus tard. Douze médecins et chirurgiens furent appelés auprès du blessé, dont Dupuytren. Portal ne fut pas sollicité. Son amertume fut grande. On ne lui demanda que de présider à l'autopsie. Une plaie de l'oreillette droite avait provoqué une abondante hémorragie interne. La blessure avait été mortelle. Dupuytren n'en fut pas moins attaqué et subit de violents reproches du roi. Le destin avait, là encore, favorisé Portal. Il avait échappé à toute critique et conservait la confiance royale. Le sort de l'Académie de médecine s'est-il joué ce jour là ?

Portal était un fin diplomate. Il n'avait, malgré son âge, rien perdu de sa ténacité. Les difficultés cédaient mal à cette belle force intérieure. Pour convaincre le roi, il fit valoir la nécessité de donner un soutien officiel à un

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

organisme qui réunirait des hommes éminents représentant les différentes disciplines de l'art de guérir et qui, en faisant cesser les abus qui s'étaient introduits dans l'exercice de la médecine, aiderait à la faire progresser.

Mais le temps pressait. Portal allait devenir octogénaire. Louis XVIII constitua le 27 avril 1820 une commission pour étudier le projet. Cette commission, présidée par Cuvier, donna, après l'accord du comte Siméon, ministre de l'Intérieur, un avis favorable.

Le 20 décembre 1820, Louis XVIII signa enfin l'ordonnance portant création d'une Académie royale de médecine. C'est une date qui marque dans l'histoire de la médecine française.

En dehors des membres honoraires, associés libres, associés ordinaires et associés étrangers, l'Académie comprenait 85 membres, dont 40 médecins, 25 chirurgiens, 15 pharmaciens, 5 vétérinaires. Les premiers membres titulaires devaient être nommés par le roi. En fait, Louis XVIII n'exerça ce droit que partiellement, choisissant aussi bien les médecins annoblis par l'Empire, comme Corvisart, Desgenettes, Larrey, que ceux qui s'étaient déclarés hostiles à la royauté, comme Broussais. Les autres membres furent désignés par Portal.

Au début, les quatre sections se réunirent séparément, une séance générale se tenant tous les trois mois.

Après huit ans de ce régime, une nouvelle ordonnance royale du 18 octobre 1829 fusionna les sections et réduisit le nombre des membres titulaires à 60. On sait que par la suite le nombre et la répartition des membres furent maintes fois modifiés.

La première séance se tint le 27 janvier 1821 sous la présidence d'Antoine Portal dans l'amphithéâtre de l'ancienne Académie royale de chirurgie que Louis XVI avait fait construire au voisinage de l'amphithéâtre Saint-Côme, après de nombreuses expropriations. Cet amphithéâtre est toujours celui de l'ancienne faculté de médecine.

Le 28 décembre 1820, une ordonnance spéciale avait nommé Portal *président d'honneur perpétuel*. Il est le seul à avoir porté ce titre. Pariset fut nommé secrétaire perpétuel par le roi en 1822. Les séances avaient lieu le mardi à 2 heures de l'après-midi, selon la tradition ancienne de l'Académie royale de chirurgie. Ce jour n'a jamais été modifié.

L'Académie ne put continuer à siéger au quartier latin sans cesse troublé par la turbulence des étudiants déjà contestataires. Elle se transporta dans une salle du Palais du Louvre qui n'avait pas encore été transformé en musée, mais dont elle dut à nouveau déménager devant l'opposition du roi.

Elle s'installa alors dans un hôtel situé 8 rue de Poitiers, occupée autrefois par l'Ambassade de Suède et où s'était établi le Comité de la Vaccine, et dont elle était locataire.

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982

C'est là que l'inauguration solennelle eut lieu le 6 mai 1824, en présence du comte de Villèle, président du Conseil des ministres et de nombreuses personnalités. Dupuytren présidait. L'exiguïté des locaux ne permit cependant pas de donner à la cérémonie la solennité qu'elle méritait. Louis XVIII, malade, ne put y assister. Il mourut peu de temps après, le 16 septembre. Il avait néanmoins eut le temps de constater le prestige qu'avait rapidement acquis l'Académie de médecine. Son buste se trouve en bonne place, en face de celui de Portal, dans notre salle dite des pas-perdus.

L'Académie quitta la rue de Poitiers en 1850 pour déménager une fois de plus dans la chapelle de l'ancien couvent de la Charité qui l'abrita pendant 50 ans.

Antoine Portal consacra à l'Académie de médecine les dernières années de sa vie. Jusqu'à la fin, il ne cessa de travailler. Son dernier ouvrage paru en 1827 traite de « la nature et le traitement de l'épilepsie ». En première page, les titres de l'auteur ne comportent pas moins de neuf lignes, dont celui de baron pour la première fois. Au début de l'année 1832, quelques semaines avant sa mort, il présenta encore une communication sur le choléra dont la France subissait alors la calamité.

Charles X. le conserva comme premier médecin. Il l'avait annobli en 1824 en le faisant baron, en même temps qu'il lui avait conféré le titre de Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, titre réservé aux savants des Lettres, des Sciences et des Arts. Il le nomma Officier de la Légion d'honneur en 1824 et Commandeur en 1829.

La révolution de juillet datait de deux ans quand Portal mourut. Elle l'avait épargné comme les précédentes. Elle avait seulement aboli les titres nobiliaires que Louis-Philippe s'était empressé de rétablir.

Ces titres, ces honneurs, Portal les avait recherchés toute sa vie. Il les obtint grâce à sa longévité. La gloire atteignait un homme qui conserva jusqu'au bout sa jeunesse d'esprit et son activité, sans tare physique importante. Il la devait avant tout à son travail et à sa grande notoriété scientifique. Il en savoura les bienfaits jusqu'au dernier jour.

Portal fut remplacé à l'Académie de médecine par Andral qui n'avait alors que 36 ans et qui occupa le fauteuil pendant 43 ans.

\* \* \*

Le baron Antoine Portal a laissé un testament en faveur de l'Académie royale de médecine. Par ce testament, rédigé deux ans plus tôt, il lui léguait une somme de 12 000 francs, somme importante qui fut convertie en rente perpétuelle à 5% destinée à fonder un prix annuel pour récompenser un travail sur « l'anatomie médicale dont j'ai facilité les progrès par mes leçons et par mes écrits » a-t-il lui-même précisé. Ce prix, dont le nom à lui seul est

*Bull. Acad. Nat. Méd., 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982*

prestigieux, ne représente plus aujourd'hui qu'une médaille. Il léguait de plus deux portraits qui ornaient son cabinet de travail et auxquels il attachait une valeur sentimentale. L'un d'eux, que l'on a longtemps attribué au Titien et qui est de Jean-Etienne Calcar, représente Vésale pour lequel il avait une grande admiration. L'autre, par Duplessis, est celui de M. de Lassonne qui fut, avant lui premier médecin du roi. Il y avait fait inscrire le titre suivant : « Président d'honneur perpétuel de la Société royale de médecine qui a précédé la création de l'Académie royale ». Cette inscription, aujourd'hui disparue, était sans doute le symbole de l'action qui lui avait permis d'aboutir là où ses prédécesseurs avaient échoué.

Mais le plus bel héritage que nous avons reçu de Portal est l'empreinte qu'il a marquée dans nos murs et l'exemple de la foi qu'il portait à l'avenir de l'Académie de médecine.

\* \* \*

Je crains de n'avoir pas su placer devant vous, avec toute sa grandeur et toutes ses vertus, l'homme que nous célébrons aujourd'hui.

Je n'ai tenté qu'à faire revivre une période de l'histoire de la médecine, qui est à la fois si proche et si lointaine, celle à laquelle le nom d'Antoine Portal reste attaché comme celui des plus grands.

Le faisant, j'ai voulu que vous puissiez apercevoir l'ombre tutélaire de notre ancêtre qui paraissait défier les ans et que vous ayez la vision fugitive de sa haute et mince stature que ses portraits ont si souvent reproduite.

Si le baron Antoine Portal se trouvait parmi nous, peut-on réaliser son émotion devant l'évocation de cette séance du 20 décembre 1820 où il occupait pour la première fois le fauteuil présidentiel, peut-on penser qu'il se reverrait le mardi, à 14 heures, arrivant, devant l'hôtel de la rue de Poitiers, dans sa calèche vert foncé attelée de deux magnifiques chevaux bais et dont ses armoiries ornaient les portières ? Il en descendait avec son chapeau à larges bords masquant à peine sa perruque bouclée éternellement blonde, sa culotte courte noire, son habit à longues basques et à col haut, sa cravate enroulée plusieurs fois autour du cou, ses souliers à boucle d'argent, maniant avec majesté sa longue canne à pommeau d'or. Il n'avait en effet pas abandonné le costume de l'Empire. Il arrivait toujours le premier, désireux de procéder à la bonne ordonnance de la séance.

Imaginons sa stupeur en comparant les balbutiements de la médecine du début du XIX<sup>e</sup> siècle avec la technologie dont elle bénéficie aujourd'hui.

Acceptons le souhait qu'il nous rendrait grâce de l'hommage qui lui est fait et de la gratitude que nous lui conservons.

Ne doutons pas qu'il serait conscient de l'importance de son œuvre et fier de la pérennité de l'esprit et de l'intelligence que lui ont maintenue, à

*Bull. Acad. Nat. Méd., 1982, 166, n° 7, 937-948, séance du 3 octobre 1982*

travers les années, des générations successives en conservant à l'Académie de médecine, comme il le voulait, sa vocation de progrès médical et son rôle de conseillère du gouvernement pour tous les problèmes concernant l'hygiène et la santé.

Que notre dernière pensée, à la fin de cette cérémonie, se dirige avec ferveur vers tous nos confrères disparus qui, depuis plus de 150 ans, ont contribué à ce prestige et qu'avec eux nous assurions le baron Antoine Portal président d'honneur perpétuel de l'Académie de médecine, de la fidélité que nous conservons à sa mémoire.

*Hommage rendu à Portal à l'occasion du 150e anniversaire de sa mort*



Cette photo et les suivantes nous ont été communiquées par Pierre Chatelus de Vialar



*Le Professeur Sicard prononçant son discours.  
Il est entouré de membres de l'Académie de médecine,  
aussi de Jacqueline Brusaut et Jacqueline Chatelus*



*Le Professeur Lépine prononçant son discours.  
A gauche, M. Yrissou, maire de Gaillac*



*Quelques descendants de Portal.  
Famille Nazelle, Jacqueline Brusaut, Jacqueline Chatelus, Pierre Chatelus de Vialar*

1  
 Au Docteur Amalric  
 en souvenir de cette circonstance  
 qui fut marquée par sa présence

Hommage rendu

au cimetière Saint-Pierre de Montmartre  
 par l'Académie nationale de médecine  
 au baron Antoine Portal, son fondateur,  
 à l'occasion  
 du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort \*

par André SICARD \*\*

*Ce texte comporte l'allocution inédite prononcée par le Président de l'Académie nationale de médecine devant la tombe du baron Antoine Portal, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.*

*Cet hommage est accompagné de brefs commentaires sur la vie de ce grand médecin qui a dominé la médecine du début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui est considéré comme le fondateur de l'Académie de médecine.*

L'Académie nationale de médecine a rendu, au cours de l'année 1982, un triple hommage au baron Antoine Portal, considéré comme son fondateur, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Elle a procédé le 3 octobre 1982, à Gaillac (Tarn), sa ville natale, à l'inauguration d'un buste offert par le docteur Amalric (d'Albi), correspondant national, et qui est placé à l'entrée du jardin public de la ville (1). Au cours de sa séance annuelle, le 16 décembre 1982, le professeur Brégeat a prononcé un très bel éloge, retra-

\* Le discours prononcé par le professeur A. Sicard, président de l'Académie nationale de médecine, a été publié dans le *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1982, n<sup>o</sup> 7, 937-948.



çant l'œuvre scientifique de ce grand médecin. Et le 16 novembre 1982, une délégation s'est rendue au cimetière Saint-Pierre de Montmartre (appelé aussi cimetière du Calvaire) pour se recueillir sur sa tombe et y déposer une gerbe.

Voici l'allocution prononcée à cette occasion, devant une assistance recueillie :

« Nous nous trouvons ce matin à la place même où, le 23 juillet 1832, une importante délégation de l'Académie de médecine, à la tête de laquelle se trouvait son président, Étienne Pariset, conduisait à sa dernière demeure le baron Antoine Portal, seul président d'honneur perpétuel de l'Académie de médecine, qui venait de mourir à l'âge de 91 ans.

C'est dans ce petit cimetière du Calvaire, situé sur une ancienne nécropole mérovingienne et qui était déjà fermé par un solide enclos, qu'il avait désiré reposer à l'ombre de l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Nous sommes venus rendre à notre fondateur, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort et après la cérémonie qui s'est déroulée le 3 octobre à Gaillac, sa ville natale, si parfaitement organisée par le docteur Amalric, un nouvel hommage.

Portal avait demandé à être inhumé à côté de la sépulture de sa femme, décédée en 1812, et près de sa fille cadette sur la tombe de laquelle vous pouvez lire cette émouvante et longue épitaphe :

*« Venue dans cette capitale de l'Empire avec son mari et ses trois enfants pour revoir ses parents auprès desquels l'appelaient les sentiments d'une tendresse réciproque. Y est morte peu de jours après son arrivée donnant les preuves les plus touchantes de la foi la plus vive qui avait toujours animé ses actions. »*

Mme Portal appartenait en effet à la Compagnie des Dames de Montmartre qui avaient le privilège, pour elles et leur famille, d'être inhumées dans ce cimetière.

Il y eut, il est vrai, par la suite quelques dérogations. On y trouve, entre autres, la tombe de sculpteur Jean-Baptiste Pigalle, décédé en 1785, et celle du premier maire de Montmartre, Félix Desportes, décédé en 1849.

Sur la stèle devant laquelle nous nous trouvons, on peut lire, après l'énumération des nombreux titres d'Antoine Portal : « Soulagement de l'humanité - Avancement de la Science - Tel fut le but glorieux de ses illustres travaux commencés dans la plus tendre jeunesse et prolongés jusqu'aux derniers instants de sa longue carrière. »

L'inhumation du baron Portal fut l'épilogue de la longue existence, laborieuse et efficace, d'un grand serviteur de l'humanité.

Son souvenir n'a pas été atténué par le temps et son nom conserve une résonance qui ne s'est jamais éteinte.

Sa vie, son œuvre, ses vertus, si souvent évoquées, reflètent l'homme de bien qu'il a été.

C'est à force de volonté et de travail qu'il sut s'imposer et dominer pendant 70 ans, à travers plusieurs régimes, la médecine du début du siècle. Son existence commença par des débuts difficiles qui le conduisirent ensuite à la gloire.

Il occupa, à 27 ans, les deux chaires les plus remarquables dont un médecin pouvait être pourvu, celle du Collège royal, notre actuel Collège de France, et

celle d'anatomic au Jardin royal des Plantes. Il devint, à 32 ans, membre de l'Académie des sciences.

Premier médecin de Louis XVIII, puis de Charles X, il fut chargé d'honneurs.

Ses travaux scientifiques, sa valeur intellectuelle et morale n'ont eu d'égal que sa vie exemplaire.

C'est le 20 décembre 1820 que Louis XVIII signa l'ordonnance portant création de l'Académie royale de médecine. Cette date est importante dans l'histoire de la médecine française.

Dix ans avaient été nécessaires à Antoine Portal pour voir ses efforts aboutir. Il les avait poursuivis avec une résolution tour à tour désespérée et exaltée.

Qu'il me soit permis de le faire revivre quelques instants pour que, au moment où vous m'écoutez, vous aperceviez, ce 27 janvier 1821, à peine plus d'un mois après la signature du roi, sa calèche verte attelée de deux magnifiques chevaux bays s'arrêtant devant l'amphithéâtre de l'ancienne Académie royale de chirurgie (qui est toujours celui de l'ancienne Faculté de médecine). Maniant avec majesté sa longue canne à pommeau d'or, le chevalier Portal en descend, le buste droit, le visage grave. Il porte un chapeau à larges bords, masquant à peine sa perruque bouclée éternellement blonde, une culotte courte noire, qu'il n'a pas abandonnée depuis l'Empire, un habit à longues basques, une cravate blanche énorme enroulée plusieurs fois autour de son cou, des souliers à boucle d'argent. C'est un mardi. Il est 2 heures de l'après-midi. Robuste vieillard presque octogénaire, Antoine Portal vient présider la première séance de l'Académie royale de médecine.

C'est un peu plus tard, à la fin de 1824, à près de 83 ans, qu'il fut anobli par Charles X.

L'hommage que nous rendons aujourd'hui au baron Antoine Portal n'est pas seulement un geste symbolique et pieux. C'est un geste de gratitude à la mémoire du fondateur de l'Académie de médecine.

Acceptons le souhait qu'il nous rendrait grâce de cet hommage et qu'il serait conscient de l'importance de son œuvre et fier de la pérennité de l'esprit et de l'intelligence que lui ont maintenue, à travers les années, des générations successives en conservant à l'Académie de médecine, comme il le voulait, sa vocation de progrès médical et son rôle de conseiller du gouvernement pour tous les problèmes concernant l'hygiène et la santé.

Que notre pensée se dirige aussi avec ferveur vers tous nos confrères disparus qui, depuis plus de 150 ans, ont contribué au prestige de notre Académie et qu'avec eux nous assurons le baron Antoine Portal, Président d'honneur perpétuel, de la fidélité que nous conservons à sa mémoire.»

Cette cérémonie, à laquelle assistaient le professeur de Scoville, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Belgique, et plusieurs descendants du baron Portal et au cours de laquelle fut également prononcée une allocution par le professeur Lépine, représentant M. Jacques Chirac, Maire de Paris, fut particulièrement émouvante. L'environnement lui-même, l'exiguïté de ce cimetière silencieux chargé de tombes célèbres et pratiquement désaffecté, à côté de la petite église Saint-Pierre de Montmartre, y contribuèrent grandement. Cette église, bâtie au sommet de la Butte au XII<sup>e</sup> siècle par Louis VI le Gros, est la plus vieille église de Paris. Elle est aujourd'hui dominée par la basilique du Sacré-Cœur qui ne date que du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le cadre entourant le cimetière a été, en 150 ans, profondément transformé ; mais on peut imaginer ce qu'a été, le 23 juillet 1832, l'inhumation du baron Antoine Portal, telle qu'elle a été décrite par de nombreux récits.

C'était par une chaude matinée que d'élégantes calèches, de somptueux coupés et berlines, mais aussi quelques simples fiacres s'étaient arrêtés en files serrées au bas du village de Montmartre. Ils avaient amené les plus hautes personnalités du royaume : Casimir-Pierre Périer, Président du Conseil, et quelques ministres se trouvaient parmi eux. Ces personnages, vêtus de redingotes sombres et coiffés de chapeaux hauts-de-forme, s'étaient placés en un cortège qui gravit lentement la Butte et se dirigea par le chemin de la procession (aujourd'hui rue du Mont-Cenis), bordé de moulins et de cabarets silencieux à cette heure, vers le petit cimetière que l'on appelait alors cimetière du Calvaire, alors que les cloches de l'église Saint-Pierre sonnaient le glas. Le cercueil était porté par des étudiants. La tombe fraîchement creusée disparaissait sous des gerbes de fleurs. La délégation était conduite par son président Gilbert Breschet. Le secrétaire perpétuel, Etienne Pariset, prononça le seul discours d'adieu.

Les prières furent dites, puis la tombe refermée. La cérémonie fut courte. Beaucoup d'anciens malades avaient tenu à accomplir un ultime geste de reconnaissance vis-à-vis de leur bienfaiteur.

Après avoir franchi sans incident de santé toutes les étapes de sa vie, Antoine Portal était décédé d'une lithiase vésicale qui se manifesta douloureusement, après qu'il fut entré dans sa 91<sup>e</sup> année, et dont l'évolution ne put être retardée malgré les soins attentifs et dévoués de ses anciens élèves et de ses amis.

Il s'éteignit dans son hôtel du 12 de la rue de Condé où il avait vécu et travaillé pendant près de 40 ans et qu'il avait acquis lorsque les princes de Condé avaient quitté leur propriété pour habiter le Palais Bourbon.

Louis XV, on le sait, acheta le domaine, fit démolir la demeure et construire un nouveau quartier dans lequel il plaça un théâtre appelé Théâtre français, puis Théâtre de la Nation et qui, après avoir souvent changé de nom au fil des années, est aujourd'hui le Théâtre national de l'Odéon.

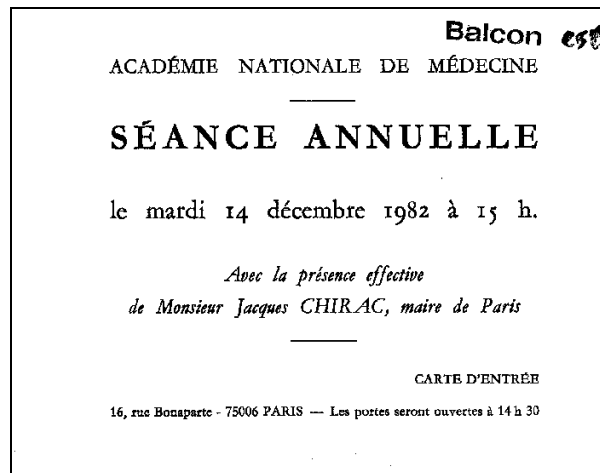
Portal, pendant près d'un siècle, a dominé la médecine de l'époque. Il traversa la période la plus troublée de l'histoire de la France en parvenant, sous des régimes successifs, à ne rien perdre ni de son autorité, ni de son prestige.

Pendant toute sa vie, il rechercha les titres et les honneurs. Il les obtint grâce à sa longévité qui lui permit de réaliser sa principale ambition. En 1824, à 82 ans, il fut anobli par Charles X qui le conserva comme premier médecin. Et, s'il perdit son titre nobiliaire à la Révolution de Juillet, il le retrouva sous Louis-Philippe et put enfin placer ses armoiries sur les portières de sa calèche avant de mourir.

En dehors du testament qu'il a laissé à l'Académie de médecine, il lui a légué l'empreinte marquée dans ses murs et l'exemple de la foi qu'il portait à l'avenir.

14 décembre 1982

## CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE PORTAL



archives Pierre Chatelus de Vialar

<b>PROGRAMME</b>		
Ouverture de la séance par le Quintette de saxophone de la Musique de la Garde Républicaine. Solistes : André BEUN, Georges PORTE, Michel TROUSSELET, Bernard BEAUFRETON, Maurice DELABRE.		
	<i>ALLEGRO</i>	VIVALDI
Allocation de M. André SICARD, Président Allocation de M. Jacques CHIRAC, Maire de Paris		
<i>Intermède musical</i> .....	<i>ANDANTE</i>	VIVALDI
Réception des nouveaux membres, par le Président Discours d'usage : Antoine PORTAL, fondateur de l'Académie de médecine, par M. Paul BRÉGEAT.		
<i>Intermède musical</i> .....	<i>ALLEGRO VIVACE</i>	VIVALDI
Proclamation des lauréats du concours 1982, par M. André DUFOUR, Secrétaire.		

verso

**Éloge d'Antoine Portal, fondateur de l'Académie de médecine  
par Paul Bregéat<sup>1</sup>**

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

**Antoine Portal, fondateur de l'Académie de médecine**

Paul BRÉGEAT \*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Messieurs les Ministres,  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Monsieur le Maire de Paris,  
Messieurs les Représentants des Corps Constitués,  
Mes Chers Confrères,  
Mesdames et Messieurs,

« L'existence de Portal fut heureuse, brillante, complète. » Telle est la phrase de son biographe, Pariset, qui écrivit en 1834 « l'Histoire des membres de l'Académie royale de médecine ».

Depuis cette époque, l'éloge de celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire a été fait maintes fois. J'entends encore certaines paroles émouvantes du Président de notre illustre Compagnie, le professeur André Sicard lors de l'inauguration de la stèle du baron Portal à l'entrée du jardin public de Gaillac. J'ai lu les travaux du Professeur François Granel de la faculté de médecine de Montpellier et ceux du docteur Ganière avec une attention soutenue. Certains d'entre nous se souviennent aussi des brillantes allocutions du docteur Chabbert et du professeur Maurice Lamy qui illustrèrent, sous la présidence de Monsieur Yrissou, les journées du millénaire de la ville de Gaillac en 1972, et si notre confrère Maurice Lamy était encore parmi nous, c'est à lui que reviendrait l'insigne honneur de vous parler aujourd'hui de Portal. La mission m'en a été confiée par Monsieur le Président et par Monsieur le Secrétaire perpétuel : qu'ils en soient remerciés. Si je peux la remplir, c'est grâce à la collaboration du docteur Pierre Amalric, correspondant national de notre Académie, et je le fais avec fierté et avec respect pour des raisons multiples :

- Portal fit créer notre Compagnie et il en fut le premier président ;
- Né sous Louis XV, mort sous Louis-Philippe, Premier médecin de Louis XVIII et de Charles X, il fut à la fois un grand médecin et le médecin des Grands.
- Enfin cette année, nous célébrons le cent-cinquantième anniversaire de sa mort.

\* Membre de l'Académie nationale de médecine.

1305

Archives de l'Académie nationale de médecine

1 - Membre de l'Académie nationale de médecine.

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

En haut de la colline de Montmartre, dans ce petit cimetière de Saint-Pierre, qui abrite quelques tombes de personnages illustres, je suis allé me recueillir sur celle de Portal. C'est là que j'ai pensé longtemps à ce que je vais essayer de vous traduire aujourd'hui sur sa vie, sur son œuvre, sur ce qu'il nous a laissé.

\* \* \*

Gaillac est une petite ville de « l'Ancien Albigeois » ; Portal y est né le 5 janvier 1742, dans la maison contiguë à l'église Saint-Pierre.

Son grand-père, Vincent Portal, était consul de la ville ; son père, Antoine Portal, aussi. Il était l'aîné de 12 enfants — tous issus d'un second mariage — et il portait le prénom paternel.

C'était une famille d'apothicaires et de chirurgiens installés dans la région et cette tradition des « engagés dans l'art de guérir » — comme aurait dit Chabbert — s'est poursuivie jusqu'à nos jours.

Le père d'Antoine a « étudié sous Rouelle et possède parfaitement toute la chimie que doit savoir l'apothicaire du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Il est le premier précepteur de son fils. Les « humanités » se font au collège des Jésuites d'Albi où Antoine Portal rencontre Jean-François de Galaup alias Lapérouse. Puis c'est le passage chez les Doctrinaires de Toulouse où l'on enseigne la Philosophie dans le célèbre Collège de l'Isquille ; Portal y obtient sa maîtrise ès arts, consécration d'une solide formation générale pour un esprit curieux qui est devenu un observateur attentif... plus réaliste qu'abstrait.

Alors va s'accomplir un premier désir : le départ pour la faculté de Montpellier, cette brillante école médicale de l'Europe. Portal s'inscrit en avril 1762 à l'Université de médecine et devient rapidement le délégué des étudiants auprès du conseil des professeurs. Il soutient sa thèse de bachelier de médecine écrite en latin sur un appareil qu'il a inventé pour réduire les luxations ; il est reçu docteur en médecine en février 1765, avec les encouragements des sociétés scientifiques de Montpellier et de Toulouse. Mais en 1767 dans le « Journal de Médecine » Portal dénonce l'abus de ces sortes d'appareils qui ne sont pas sans danger. Il commence son article en ces termes : « Vous allez voir, Monsieur, le destructeur de son propre ouvrage », et il termine en disant : « Il faut être de bonne foi ».

C'est alors vers Paris que se tournent ses regards et c'est à Paris que se déroulera toute sa carrière. Il part avec des lettres de recommandations du cardinal de Bernis — l'archevêque d'Albi — pour plusieurs personnages influents de la Cour. Son Maître en Anatomie, le Chancelier Imbert, le recommande aussi à Senac et à Lieutaud, les deux étoiles de la Médecine parisienne. Senac est, en effet, le Premier Médecin de Louis XV et Lieutaud, Docteur de l'Infirmerie Royale de Versailles. Tout le monde connaît le voyage à Paris décrit par Pariset dans sa biographie, repris par Sainte-Beuve dans une de ses

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

« Causerie du Lundi » et quelque peu romancé par la duchesse d'Abrantès. Toujours est-il que les trois jeunes gens ont réalisé leur rêve de devenir, Treilhaud, garde des sceaux, l'abbé Maury, archevêque de Paris et Portal, Premier médecin du Roi.

Les lettres de recommandation du Cardinal de Bernis et celles du Chancelier Imbert ont eu le plus bel effet sur Sénac et sur Lieutaud. Frappés par les connaissances du jeune Portal en anatomie — science alors négligée à Paris — ils l'adoptent et en font leur auxiliaire. Mais pour exercer la médecine à Paris, il faut être docteur de la Faculté de cette ville ou alors médecin de la Famille royale... et c'est ainsi qu'à la demande de Sénac et de Malheserbes, Portal est nommé par Louis XV professeur d'anatomie du jeune Dauphin. A la faveur de ce nouveau titre, Antoine Portal ouvre des cours d'anatomie et pratique la médecine.

\* \* \*

*La carrière parisienne de Portal sera prestigieuse.*

Elle commence en 1769 alors qu'il a 27 ans ; elle durera plus de 60 ans.

Des faits curieux recueillis à Montpellier ou à Paris par Portal lui servent de prétextes à une série de mémoires qu'il communique à l'Académie des sciences : il en devient ainsi membre adjoint.

En 1769, la chaire de médecine au Collège Royal illustrée par Ferrein devient vacante. Il l'obtient mais il y enseigne ses sujets préférés : l'anatomie, la médecine opératoire et l'anatomie pathologique.

En 1774, il devient membre titulaire de l'Académie des sciences : il y trouve Condorcet, Lavoisier, Laplace ; il y a surtout deux amis qui lui ont confié leur santé : d'Alembert et Buffon — celui-ci est aussi l'Intendant du Jardin du roi. C'est grâce à l'appui de Buffon que Portal sera nommé professeur d'anatomie au Jardin du roi en 1778 et ce sera contre Vicq d'Azyr dont la candidature est soutenue par son maître Antoine Petit.

Louis XVI a eu Portal comme professeur d'anatomie quand il était un jeune dauphin de 12 ans ; il l'aura comme Lecteur du roi après le sacre. Portal devient aussi le médecin consultant de Monsieur, frère du roi, comte de Provence. Il sera également le médecin du Comte d'Artois et, à ce titre, il connaîtra l'ophtalmologiste Marat.

Sa clientèle dont nous aurons l'occasion de reparler va devenir rapidement très importante et elle ne cessera d'augmenter grâce à son savoir, à son savoir-faire et à son faire savoir. Ses élèves eux aussi vont faire sa renommée en Europe.

*Arrive la Révolution* : elle passera sans toucher Portal. Il s'adapte et poursuit son enseignement au Jardin du roi qui devient le Museum d'histoire naturelle et au Collège royal qui devient le Collège de France. Bien qu'en

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

frimaire de l'an II la Convention ait interdit le cumul des chaires, Portal conservera les deux siennes grâce à une pétition de ses élèves.

Mais en l'an I de la République - très exactement le 9 août 1793 - la Convention présidée ce jour là par Danton, a supprimé toutes les académies et sociétés savantes parce qu'elles sont des refuges d'aristocrates. Le Comité de salut public, avec Couthon réquisitionne Portal pour continuer « ses soins à l'humanité souffrante ». Il ne suit pas le Comte de Provence en exil, sa clientèle se renouvelle et il se ménage des protections : il s'intéresse en effet à sa ville natale près de laquelle il a acheté deux domaines et il a prêté, dès novembre 1789, deux mille livres à la commune de Gaillac pour armer la Garde nationale de cette ville. Il offre l'hospitalité à Maruejols, cet obscur député du Tarn à la Convention ; il ouvre son salon à Lacombe-Saint-Michel, un autre conventionnel tarnais et il rencontre quelquefois Marat. En 1795, quand l'Institut de France sera créé, il retrouvera sa place à l'Académie des sciences. Le Conseil général d'administration des hospices de Paris sera fondé : il y siègera.

*L'Empire* passe et rien ne modifie son activité. Déjà Chancelier de la Légion d'honneur en l'an XII, il est Chevalier de l'Empire en 1808.

*Les Bourbons reviennent* et Portal, que les Emigrés retrouvent tel qu'ils l'avaient quitté, reprend ses fonctions auprès des Princes le plus naturellement du monde. Quand on demandait à Sieyès ce qu'il avait fait pendant la Révolution, il répondait : « J'ai vécu ». Si l'on avait posé la même question à Portal, il aurait pu répondre qu'il avait plané au-dessus des tourmentes. Dès 1815 il est nommé médecin consultant du roi Louis XVIII et devient son Premier médecin, en d'autres termes son archiatre, le 23 octobre 1818.

C'est alors, Mesdames et Messieurs, que grâce à Portal va naître *notre illustre Compagnie*.

Après la dissolution des académies et sociétés savantes par la Convention, quelques-unes ont été recrées pour répondre aux désirs du gouvernement. En ce qui concerne la santé, elles sont au nombre de trois : il y a « L'Académie de médecine de Paris » présidée par Portal lui-même et qui réunit des médecins Régents de l'ancienne Faculté de Paris, il y a la « Société de médecine de Paris » qui regroupe les survivants de l'Académie de chirurgie et de la Société de médecine pour s'occuper de l'hygiène publique, il y a enfin la « Société de l'École de médecine » qui comprend de nombreux opposants au régime. Le Père Elisée, chirurgien du roi, qui l'a suivi en exil voudrait une Académie royale de chirurgie qui englobe les trois sociétés. Portal voudrait que ce soit une Académie royale de médecine. Le Roi hésite et attend. Le père Elisée meurt. Portal revient à l'assaut et ses démarches insistantes auprès du Roi et de son ministre de l'Intérieur aboutissent à l'Ordonnance du 20 décembre 1820. L'Académie royale de médecine est créée. « Chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale



*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

de chirurgie, elle s'occupera de tous les objets d'études ou de recherches qui peuvent contribuer au progrès des différentes branches de l'art de guérir».

L'Académie comprendra des membres honoraires, des titulaires, des associés libres et des adjoints résidents. Ces membres seront choisis parmi les valeurs médicales, chirurgicales, pharmaceutiques, vétérinaires et, grâce au sens politique du roi — et (ou) à celui de Portal —, il y aura des membres choisis parmi les médecins militaires qui se sont distingués sous l'Empire, parmi ceux qui se sont plus ou moins compromis dans les excès de la Révolution et enfin parmi les piliers de l'Ancien Régime.

Portal y fait entrer Cuvier. Les rancœurs s'effacent et la jeune Académie est acceptée. La première séance a lieu le 27 janvier 1821 sous la présidence de Portal. Mais l'inauguration solennelle n'aura lieu que le 6 mai 1824, Portal sera le seul Président d'honneur perpétuel. Il fondera, par testament, un prix pour récompenser un travail relatif à l'anatomie pathologique dont il aura été un des premiers à comprendre l'importance. Ce prix est toujours attribué.

Après la mort de Louis XVIII, Charles X confirme le Chevalier Portal dans ses fonctions de Premier médecin du Roi et, en 1824, il le fait baron à titre personnel.

Comme figure héraldique, il faut dire que le blason du baron Portal est très beau : « d'Azur, au portail antique et crénelé d'argent, surmonté d'un serpent d'or posé en fasces et d'un caducée de même, en chef ».

Après une activité inlassable qui contrastait avec une apparence chétive, le baron Portal atteint de la « maladie de la pierre » est mort le 23 juillet 1832, sous le règne de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, à plus de 90 ans.

\* \* \*

Depuis sa thèse de bachelier en médecine en 1764 jusqu'à sa dernière publication qui portait sur le choléra Morbus en 1832, les *travaux scientifiques* de Portal comprennent tantôt des « observations sur... » ou des « Instructions à propos de... » tantôt des ouvrages d'anatomie, d'anatomie pathologique, de médecine opératoire ou de pathologie expérimentale.

Ses « observations sur la nature et le traitement de... » sont consacrées pour beaucoup à l'Académie des sciences. Ses « Instructions à propos de » sont publiées sur l'ordre du gouvernement et souvent imprimées aux frais du Pouvoir pour expliquer aux médecins et au public certains problèmes de santé qui les intéressent. Ces publications sont souvent traduites en italien, en allemand, en espagnol.

En 1767, Portal enrichit par ses observations personnelles « l'Historia anatomico-médica » de Lieutaud, traité d'anatomie pathologique qui lui ouvre les portes de l'Académie des sciences en 1769, comme adjoint anatomiste.

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

Il fait paraître, ensuite, un Précis de chirurgie pratique fait d'observations disparates.

Mais son œuvre maîtresse est certainement l'*Histoire de l'anatomie et de la chirurgie* en 7 volumes, qu'il écrivit entre 1770 et 1773. On se demande comment il a pu écrire en si peu de temps ses connaissances anatomiques et leurs applications chirurgicales, en remontant jusqu'aux temps les plus reculés de Mélanpe d'Argos et de Chiron le Centaure ! Il faut remarquer que les notices consacrées à ses contemporains y sont des sources de polémiques.

Enfin, Portal a publié des « Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies avec le Précis des expériences sur les animaux vivants ». Dans les 5 tomes de cet ouvrage, on trouve l'essentiel de ses idées et de ses travaux.

Déjà, par ce qui précède, on entrevoit l'*œuvre de Portal*. Chabbert avait raison de dire que l'on devrait écrire à ce sujet un livre intitulé : Un médecin dans soixante ans d'histoire, c'est-à-dire depuis la présence de Portal à l'autopsie de la duchesse de Saxe, la mère de Louis XVI, jusqu'à sa fameuse réponse au Roi-bourgeois qui ne le prenait pas comme premier médecin et que l'on pourrait traduire par : « Sire, je saurai attendre... » Impertinente mais altière réponse pour un vieillard qui mourut l'année suivante.

L'œuvre d'Antoine Portal est celle d'un anatomiste, d'un clinicien et d'un anatomopathologiste, aidé par une clientèle qui le servit à la fois au plan historique et au plan scientifique.

L'*anatomiste* a enseigné cette science, même chez lui. N'aimait-il pas dire que « l'anatomie est la géographie du médecin » ? Mais il n'a pas fait de découvertes importantes, mis à part ce petit espace médiastinal auquel il a donné son nom. Il a même fait quelques erreurs, sur l'ouraque par exemple, ou sur l'anencéphalie qui n'est pas un accident obstétrical mais une malformation congénitale.

Portal est aussi un *clinicien* qui émaille ses cours d'anecdotes et qui sait les compléter par des observations ou des remarques qui intéressent souvent les plus célèbres de ses malades.

Entrent également en ligne de compte des expériences de physiologie ou de pathologie expérimentale et surtout d'anatomie pathologique concrétisées par ses autopsies.

En clinique, on est frappé par la variété des sujets qu'il a traités. Dès le début, il montre sa valeur dans le diagnostic des affections abdominales par la palpation. Mais il reste réticent quant à l'importance de la percussion qui « n'apporte, dit-il, rien de positif » et il nie toute utilité de l'auscultation. Lorsque Madame de Staël, soignée par Laennec dans sa dernière maladie, appelle Portal comme consultant, il ne comprend pas ce que Laennec peut trouver dans la poitrine de la malade avec son instrument tubulaire. Il sera certainement plus à l'aise avec l'autopsie qu'il réalisera bientôt et c'est par

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

cette confrontation anatomo-clinique qu'il y rejoindra Laennec.

Pour les affections hépatiques, il est le novateur de ce que nous appelons aujourd'hui le « foie cardiaque » ; il étudie le rachitisme, il s'intéresse à l'apoplexie, à la phtisie (à propos de laquelle il commet pourtant une erreur quand il affirme que la tuberculose pulmonaire n'est pas contagieuse !)

Parmi les auteurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est de loin Antoine Portal qui a laissé la plus importante et la plus intéressante contribution sur la rage. Son ouvrage de 132 pages est intitulé : « Observations sur la nature et sur le traitement de la rage ». Il paraît en 1779 et sera édité en allemand à Leipzig en 1782. Cet ouvrage est publié à l'occasion du prix proposé par le préfet de police Le Noir aux membres de la Société royale de médecine. Il sera envoyé aux Intendants des diverses Généralités du royaume. Il me paraît superflu de vous rappeler à ce propos la lettre de Necker à Chazerat, l'intendant de Riom, et celle de Portal lui-même à Chazerat. Le compte-rendu de l'ouvrage paraît dans le « Mercure de France » le 25 mars 1780. La première partie parle des symptômes de la rage canine. Elle est due à un virus, au sens ancien du terme, c'est-à-dire à une substance infectieuse de nature inconnue. La rage siège dans les nerfs, elle est convulsivante. La deuxième partie parle du traitement chez l'homme et chez les animaux — traitement local, traitement interne antispasmodique et régime alimentaire végétal. Portal critique les cautérisations ignées et celles par les clés d'églises chauffées au rouge, même si ce sont les clés des Saints protecteurs de la rage. Il doute aussi des guérisons des sujets mordus. La troisième partie parle de l'histoire avec une étude critique de la maladie depuis Galien jusqu'à Leroux en 1780.

L'anatomiste, le clinicien fut aussi un excellent *anatomo-pathologiste*. Ses autopsies dont certaines furent pratiquées sur des cadavres pris à la dérobée à une époque où régnait la superstition, présentent à la fois un intérêt historique et un intérêt scientifique quand elles s'ajoutent à ses observations. Portal s'excuse que « ses soins souvent réunis à ceux de ses plus savants confrères n'aient pu soustraire ces malades à la mort ». Voltaire, du reste, ne disait-il pas de lui à d'Alembert : « Il savait découvrir les secrets de la vie en fouillant le sein de la mort ». Il avait assisté à l'autopsie de la duchesse de Saxe ; dans la suite c'est lui qui pratiquera celle des Grands : il constate la carie vertébrale (que nous appelons aujourd'hui mal de Pott) chez le Dauphin, frère aîné de Louis XVII ; il fait l'autopsie de Madame de Staël et celle du roi Louis XVIII. Lorsque Charles Ferdinand, duc de Berry, vient d'être assassiné par Louvel, sur les marches de l'Opéra, le 13 février 1820, Dupuytren tente d'intervenir mais juge la blessure au-dessus des ressources de la chirurgie. Cette attitude lui sera, du reste, reprochée par Larrey. Le 14 février, Portal préside la commission des 19 médecins qui ont prêté serment pour rechercher les causes du décès. C'est Dupuytren qui pratique l'autopsie du Prince, mort d'une plaie transfixiante de l'oreillette droite... Mais revenons quelques instants à l'autopsie de Louis XVIII au sujet de laquelle j'ai pu

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

obtenir quelques détails inédits. Le Roi est décédé le 16 septembre 1824 à 4 heures du matin. Par ordre de Sa Majesté, le roi Charles X, le 17 septembre 1824 à 8 heures du matin, au château des Tuileries, le corps de feu le roi Louis XVIII, son Auguste frère, a été remis par Monsieur le Prince Charles Maurice de Tallérand Périgord, duc de Talleyrand, grand chambellan de France, chevalier des Ordres du Roi - et par Monsieur le Duc d'Aumont, Premier gentilhomme de la chambre, à Monsieur Portal, Premier médecin du roi, pour l'ouverture du corps de feu Sa Majesté et pour son embaumement. Les cérémonies auront lieu en présence des autres médecins et chirurgiens attachés au service de Sa Majesté, de deux médecins et de deux chirurgiens de la faculté de médecine de Paris désignés par le doyen de la dite faculté grâce à une lettre de Monsieur le Marquis de Dreux-Brezé, Grand Maître des cérémonies. Plusieurs Pairs de France y assisteront également.

Portal procède donc à l'ouverture du corps 28 heures après le décès. Le procès-verbal parle d'abord des signes de la mort, sans oublier l'odeur propre à la putréfaction. Alors que le cerveau est intact, on est frappé par l'embonpoint du thorax et de l'abdomen qui contraste avec la maigreur des membres inférieurs où la gangrène a supprimé plusieurs orteils au pied droit, les autres restant à nu. Le procès-verbal d'autopsie et celui de l'embaumement du corps un jour plus tard, sont signés par Portal, et par les médecins et chirurgiens présents dont Distel, Breschet, le baron Dupuytren.

*La clientèle de Portal* présente, elle aussi, un grand intérêt historique et scientifique. Cette clientèle toujours importante s'est renouvelée certes sous tous les régimes mais ne s'est jamais amoindrie. La duchesse d'Abrantès dit de lui : « Portal était médecin de tout ce qui était à la mode avant la Révolution. Lui, Tronchin, le docteur Petit et le docteur Thouvenel étaient les seuls brevetés pour envoyer les gens dans l'autre monde ou les retenir dans celui-ci ». En 1812, elle le prend, elle aussi, comme médecin : il a 70 ans. Dans l'exercice de son art, il a consulté toutes les célébrités européennes : princes et gens d'Eglise, maréchaux et duchesses, ambassadeurs et financiers, sans parler de la foule bigarrée des chanteurs, des danseuses d'opéra et des artisans cossus. Ses observations sont pleines d'intérêt : il y a celle qui relate l'affection abdominale du cardinal de Rohan, le triste héros de l'affaire du collier de la Reine, qu'il soigna pendant sa détention à la Bastille, en 1785 ; il y a celle de Couthon, le conventionnel paraplégique, âgé de 36 ans, qu'il soigna dans son fauteuil roulant jusqu'à l'échafaud du 10 thermidor. Il avait aussi prodigué ses soins à Necker dont l'affection hépatique aurait, à son avis, pu guérir sans l'inquiétude provoquée par l'atmosphère pré-révolutionnaire. Portal, en 1799, fut appelé à soigner Henri Beyle dans son jeune âge. Sa pleurésie guérit. D'aucuns pourraient alors penser que sans Portal, nous aurions perdu Stendhal, un de nos grands écrivains.

Dans cette foisonnante iconographie, on sent que Portal n'a quelquefois pas assez de rigueur dans l'interprétation des faits et ses écrits ont parfois

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

des rejets de la traditionnelle scholastique. S'il est un excellent anatomiste, anatomopathologiste et clinicien, il n'est certes pas un excellent thérapeute. Les traitements qu'il préconise appellent à des réserves : frictions mercurielles pour la rage, équitation et navigation pour la phthisie, dépuratifs de toutes sortes et diurétiques ou toniques tels que le sirop de cloportes écrasés vivants nous font sourire. Mais, faisons-nous aujourd'hui beaucoup mieux avec les maladies pharmacogènes et iatrogènes que nous créons ?

A l'opposé de ces quelques erreurs thérapeutiques, il faut reconnaître que Portal nous a donné de très utiles conseils, ne serait-ce que contre les abus de la saignée, contre les avis de plusieurs médecins successifs qui sont presque toujours différents. C'est lui qui préconise la trachéotomie contre cette espèce de strangulation du larynx due à l'esquinancie et que nous appelons le croup. C'est lui qui met l'accent sur les hémorragies digestives par la dilatation variqueuse de la rate — en d'autres termes sur les thromboses veineuses spléniques et portales d'aujourd'hui. Dans un ouvrage publié en 1775, c'est lui qui préconise le bouche à bouche chez les intoxiqués par les vapeurs méphytiques c'est-à-dire par l'oxyde de carbone, même si Harmant, de Nancy, dit avoir écrit le premier, à la même époque, sur cette matière. Il applique aussi le procédé du bouche à bouche aux noyés.

Enfin Portal, après Maupertuis, est le premier à voir l'importance essentielle de l'hérédité. « Il y a, dit-il, des maladies qui se transmettent des pères aux enfants » et il cite la phrase de Montaigne : « On voit escouler des pères aux enfants non seulement les marques du corps mais encore une ressemblance d'humeurs, de complexion et d'inclinaisons de l'âme ». Et Portal d'ajouter ces remarques : « Les Bourbons ont presque tous de grands nez et les individus de la branche d'Autriche de grosses lèvres... » ; et ailleurs : « dans combien de familles les épilepsies, les manies, les tremblements des membres ne sont-ils pas communs ? ». Il insiste sur le danger de certaines unions et cite la phrase de Fresnel dans le « de Causis Morborum » : « Quel bénéfice pour le genre humain si n'avaient licence de procréer que des parents bien sains et bien bâtis ». Et, pour conclure, Portal écrit : « Je désirerais qu'on eût dans chaque famille un registre mortuaire. Que de choses curieuses et utiles n'y apprendrait-on pas ? »

\* \* \*

Dans sa vie, Mesdames et Messieurs, Portal a eu tous les honneurs :  
 — annobli par lettres patentes de novembre 1785,  
 — créé baron à titre personnel en 1824, par ordonnance de Charles X dont il fut le Premier médecin après avoir été celui de Louis XVIII,  
 — Officier puis Commandeur de la Légion d'honneur,  
 — Chevalier de l'ordre de Saint-Michel,

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

- Membre de l'Académie des sciences,
- Président d'honneur perpétuel de l'Académie royale de médecine,
- Professeur de médecine au Collège royal de France et d'anatomie au Jardin du roi,
- Membre du Conseil général des hôpitaux et hospices,
- il fut même, pendant quelques temps, médecin des Quinze-Vingts...

Au sein de l'Académie, Portal a été associé aux premiers hommes de la France et, dans la pratique, aux premiers hommes de sa profession.

Il a été considéré comme un être au caractère altier, dominé par l'orgueil, sûr de son talent, ambitieux dans son activité, attiré par les puissances et ne dédaignant pas la fortune. La duchesse d'Abrantès le décrit « portant perruque sur une petite figure toute fripée plutôt que ridée, avec une pâleur de mort sur ce visage qui souriait, avec une voix cassée et des yeux atones... et cet ensemble ne déplaisait pas, surtout s'il l'accompagnait d'un récit amusant sur quelque personnage historique ». Quand Stendhal eut appelé Portal à son chevet, le malade pensa qu'il avait reçu Voltaire. A vrai dire, Portal n'avait pas un « hideux sourire voltigeant sur des os décharnés » mais un sourire d'édenté quelque peu ironique qui n'était pas désagréable à voir. Le docteur Véron dans les « Mémoires d'un bourgeois de Paris » en 1854, fait de Portal un personnage qui connaît son monde et qui s'est composé une tournure et une physionomie de vieillard : « perruque, canne à pomme d'or et habit à grandes basques, en hiver la douillette en marceline ; il portait ce costume avant la Révolution, sous le Directoire, sous le Consulat, sous l'Empire et, sous la Restauration, Louis XVIII et ses émigrés le retrouvent tel qu'ils l'avaient quitté ».

Dès lors Portal restera près de son roi jusqu'à sa mort.

Avant l'autopsie du monarque j'essaie de me représenter l'image de trois personnages en présence : Talleyrand, Portal, et un roi mort qui devient leur objet. Un tel tableau donne à penser. D'aucuns peuvent en effet maudire le sort qui a voulu que le Bourbon termine entre les mains de ceux qui ne furent pas toujours fidèles à la monarchie, puisque Talleyrand et Portal ont servi aussi sous d'autres régimes. Mais le reproche est-il vraiment justifié si l'on pense à l'idée maîtresse qui les a toujours guidés, l'un et l'autre, quels que soient les gouvernements ? L'homme d'Etat servit à tout moment les intérêts de son pays, le médecin servit à tout moment la cause sacrée qui est la nôtre. Ainsi au fil des régimes, avec souplesse et doigté, Portal resta Portal, comme Talleyrand resta Talleyrand.

Portal a assisté, au cours d'une très longue période, d'une part, à la révolution sociale qui a été brutale et secouée par des remous politiques, d'autre part, à la révolution médicale qui a été progressive avec des transformations qui permirent l'ouverture vers notre médecine actuelle. Portal a

*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

participé à ces deux révolutions ; il l'a fait avec intelligence et il en a tiré profit.

\* \* \*

On a pris l'habitude de comparer Portal à Pinel, compatriote et contemporain et de les dénommer le Grand Portal et le Bon Monsieur Pinel. A mon sens, ils ne sont pas à comparer ; la tardive réussite du dogmatique Pinel et la fulgurante ascension du pragmatique Portal sont réunies chez l'un et chez l'autre par la commune passion de leur art avec un effort de recherche poursuivi toute une vie.

Je dois aussi, au terme de cette allocution, avoir une pensée pour le professeur Vallois, notre regretté confrère qui, sans être contemporain de Portal, était son compatriote et qui fut comme lui un passionné de l'anatomie, de l'anthropologie et de la paléontologie humaine. Il fut, comme lui, le Directeur du Muséum d'histoire naturelle.

\* \* \*

La descendance du Baron Portal mérite d'être soulignée : il a eu deux filles de son épouse Anne Barrafort. La première, Cécile Adélaïde, mariée à Louis de Lourdade de Lamourie fit à Gaillac l'incalculable don des œuvres complètes de son père ; elle a eu pour descendance le baron d'Audilly, le marquis de Villoutreys et le marquis de Nazelle. La deuxième, Antoinette-Emilie, mariée à Jacques Augustin de Vialar, a eu aussi une descendance des plus distinguées dont sœur Emilie de Vialar qui a fondé, grâce à la générosité de son grand-père, l'ordre religieux de « Saint-Joseph de l'Apparition » et qui est devenue Sainte-Emilie de Vialar. Son frère Augustin de Vialar fut un pionnier de l'Algérie de 1830.

Et maintenant je voudrais conclure sur ce qui m'est apparu comme essentiel et qu'il n'est pas inutile de rappeler. Le baron Antoine Portal a vécu à la charnière de deux médecines : celle du temps de Molière avec sa logomachie et sa scholastique et celle d'aujourd'hui dont il fut à l'avant-garde. Pour concrétiser ma pensée, il suffit d'observer (comme le fit le professeur François Granel) les typographies utilisées au début et à la fin de sa carrière ; sur la page de garde de la « *Dissertatio medico-chirurgica* », sa thèse de bachelier en médecine soutenue en 1764, l'impression est en latin et les caractères utilisés sont toujours ceux du début du XVIII<sup>e</sup> siècle ; sur la page de garde de son travail « sur la nature et le traitement de l'épilepsie », publié en 1827, à la fin de sa vie, on retrouve les caractères d'imprimerie de l'époque, mis à l'honneur par Firmin-Didot et l'ouvrage est déjà édité chez Baillière... Portal a eu l'art de comparer l'observation clinique à l'autopsie ; c'est en somme ce qu'inaugura Laennec par sa méthode anatomo-clinique. Par les

*Bull. Acad. Nat. Med.*, 1982, 166, n° 9, 1304-1316, séance du 14 décembre 1982

résultats de ses expériences chez les animaux, il laisse pressentir Claude Bernard et se montre le précurseur de Bichat dans la physiologie.

Tel fut, Mesdames et Messieurs, l'homme scientifique, l'homme officiel, l'homme privé.

Ce personnage qui a eu tous les honneurs, qui a occupé les deux postes les plus élevés de l'Enseignement, qui a représenté le génie médical en Europe pendant plus de soixante ans de sa vie, ce personnage qui a fait créer notre illustre Compagnie, a-t-il eu vraiment « une existence heureuse, brillante, complète » ?

Brillante... certainement. Complète... dans la mesure où il a pu réaliser tous ses désirs. Heureuse ... peut être.



## COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

### ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Séance annuelle du 14 décembre 1982

Allocution de M. André SICARD, Président.

Allocution de M. Jacques CHIRAC, Maire de Paris.

Réception des nouveaux membres. — M. A. SICARD.

**Antoine Portal**, fondateur de l'Académie de Médecine. — M. P. BRÉGEAT. Né sous Louis XV, le 5 janvier 1742, à Gailiac, mort sous Louis-Philippe, premier médecin de Louis XVIII et de Charles X, le Baron Portal fut à la fois un grand médecin et le médecin des Grands et le cent cinquantième anniversaire de sa mort est célébré cette année.

Il était l'aîné de 16 enfants, né dans une famille d'apothicaires et de chirurgiens, son grand-père puis son père furent consultés de la ville. Il fit ses « humanités » au Collège des Jésuites d'Albi, puis s'inscrit à la Faculté de Médecine de Montpellier et soutient sa thèse de Bachelier de Médecine écrite en latin sur un appareil qu'il a inventé pour réduire les luxations et est enfin reçu Docteur en Médecine en février 1765. Mais deux ans plus tard, de bonne foi, il dénonçait l'abus de ces sortes d'appareils, qu'était le sien. Puis il part pour Paris. Le récit de son voyage a été décrit par Panset dans sa biographie et repris par Sainte-Beuve dans une de ses « Causeries du Lundi », aussi bien que romancé par la Duchesse d'Abrantès. Mais son rêve se réalise et il devient premier médecin du Roi puis nommé par Louis XV professeur d'Anatomie du jeune Dauphin. Grâce à ce nouveau titre, il peut ouvrir un cours d'anatomie et pratiquer la médecine. Sa carrière durera plus de soixante ans.

Il devient, par une série de Mémoires communiqués à l'Académie des Sciences, membre adjoint de cette Académie en même temps qu'il enseigne l'anatomie, la médecine opératoire et l'anatomie pathologique au Collège Royal de France, devient membre titulaire de l'Académie des Sciences et rencontre Condorcet, Lavoisier, Laplace, d'Alembert et Buffon. C'est grâce à l'appui de ce dernier qu'il sera nommé professeur d'Anatomie au Jardin du Roi en 1778 et fut professeur du jeune dauphin Louis XVI âgé de 12 ans, puis lecteur du Roi après le sacre. Sa clientèle augmentait dans le même temps, grâce à son savoir, à son savoir-faire et à son faire savoir.

La Révolution passera sans atteindre Portal, tandis que le Jardin du Roi devient le Muséum d'Histoire Naturelle et le Collège Royal Collège de France et Portal conserve le cumul des chaires malgré l'interdiction de la Convention en Fimaire de l'An II. Mais le 9 août 1793 (an I de la République) toutes les Académies et Sociétés Savantes ayant été supprimées, il est réquisitionné pour continuer à donner « ses soins à l'humanité souffrante », renouvelle sa clientèle, ménage ses protections. Lors de la création de l'Institut de France, il retrouvera sa place à l'Académie des Sciences et siégera au Conseil Général d'Administration des Hospices de Paris au moment de sa création.

Sous l'Empire rien ne modifie son activité et il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur en l'an XII, chevalier de l'Empire en 1806.

Lorsque reviennent les Bourbons, il reprend ses fonctions auprès des Princes, est nommé Médecin Consultant du Roi Louis XVIII. C'est alors que, grâce à l'insistance de Portal, après la mort du Père Elisée qui désirait une Académie Royale de Chirurgie, est créée l'Académie Royale de Médecine le 20 décembre 1820. Celle-ci comprendra des membres honoraires, des titulaires, des associés libres et des adjoints résidents et s'occupera de tous les objets d'études ou de recherches qui peuvent contribuer au progrès des différentes branches de l'art de guérir.

La première séance a lieu le 27 janvier 1821, sous la présidence de Portal. Après la mort de Louis XVIII, Charles X confirme le chevalier Portal dans ses fonctions de premier médecin du Roi et en 1824 le fait Baron à titre personnel. Atteint de lithiase vésiculaire il mourut le 23 juillet 1832, sous le règne de Louis-Philippe, à plus de 90 ans.

Les travaux scientifiques de Portal comprennent de nombreuses « Observations » ou « Instructions à propos de... », des ouvrages d'Anatomie, d'Anatomie Pathologique, de médecine opératoire ou de pathologie expérimentale mais son œuvre maîtresse est l'« Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie » en sept volumes qu'il écrit entre 1770 et 1773. Il a également publié des « Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies avec le précis des expériences sur les animaux vivants » en cinq tomes qui reflètent l'essentiel de ses idées et de ses travaux.

L'anatomiste qu'était Portal se plaisait à dire que « l'anatomie est la géographie du médecin » mais n'a pas fait de découvertes importantes mis à part ce petit espace médiastinal auquel il a donné son nom. Cependant, il fut aussi clinicien et les sujets qu'il a traités sont variés tels le diagnostic des affections abdominales par la palpation, l'étude des affections hépatiques et ce que l'on appelle aujourd'hui le « foie cardiaque », l'étude du rachitisme, de l'apoplexie, de la phthisie, affirmant toutefois que la tuberculose pulmonaire n'est pas contagieuse. Ses travaux sur la rage sont également très importants et dans son ouvrage intitulé « Observations sur la nature et sur le traitement de la rage » qui paraît en 1779 et sera édité aussi en allemand en 1782, il fait l'historique et l'étude critique de la maladie depuis Gallien jusqu'à Læroix en 1780.

Excellent anatomo-pathologiste, ses autopsies — souvent pratiquées sur des cadavres dérobés, à une époque où régnait la superstition — ont un intérêt historique en même temps que scientifique.

Sur le plan thérapeutique, certains traitements font maintenant sourire, mais il mit en garde contre les abus de la saignée ou les avis toujours différents de plusieurs médecins successifs ; il préconisa la trachéotomie dans le croup et mit l'accent sur les hémorragies digestives par la dilatation variqueuse de la veine, notamment dit sur les hémorragies veineuses spléniques et préconisa d'aujourd'hui à recommander le bouche-à-bouche pour les noyés et les intoxiqués par les vapeurs méphytiques, c'est-à-dire par l'oxyde de carbone. Il fut le premier à comprendre l'importance de l'hérédité et à insister sur le danger de certaines unions ; il citait Fresnel dans le « De causis morborum » : « Quel bénéfice pour le genre humain si n'avaient licence de procréer que des parents bien sains et bien bâtis ».

Portal assista à la Révolution sociale qui a été brutale et secouée de remous politiques et à la Révolution médicale, plus progressive et dont les changements permirent l'ouverture sur notre médecine actuelle. Il a vécu à une époque charnière entre la médecine du temps de Molière et celle d'aujourd'hui dont il fut à l'avant-garde.

Quant à l'homme, petit, au visage pâle et comme fripé, à la voix cassée, aux yeux atones il avait la réputation d'un être au caractère altier, orgueilleux, ambitieux, ne dédaignant pas la fortune, mais dont l'abord souriant ne déplaisait pas. Le Docteur Véron, dans les « Mémoires d'un Bourgeois de Paris » en 1854 le décrit ainsi « canne, canne à pomme d'or et habit à grandes basques, en hiver la douillette en marceline ; il portait ce costume avant la Révolution, sous le Directoire, sous le Consulat, sous l'Empire et, sous la Restauration, Louis XVIII et ses émigrés le retrouvent tel qu'ils l'avaient quitté ».

M. H. LIMOUSIN

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE MONTPELLIER  
Avril 1985

DEUX ANATOMISTES MONTPELLIERINS,  
PROFESSEURS AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE ET AU JARDIN DU ROI :  
FERREIN ET PORTAL

*Ces deux grands anatomistes originaires du Guyenne eurent une destinée très comparable dans leur carrière et leur démarche scientifique. Formés tous deux par l'École de Montpellier, ils donnèrent un prestige particulier à l'Anatomie dans ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et montrèrent le même comportement devant le corps humain en essayant de comprendre son fonctionnement. Ce corps humain que l'on exposait depuis la Renaissance dans les premiers traités « Theatrum anatomicum » et les premiers amphithéâtres où il est disséqué, sorte de point final à cette tragédie de la vie. Le cadavre est alors le seul témoin de la vérité que veut percer l'anatomiste. C'est la période de la Médecine Anatomique qu'ils développèrent de leur mieux. Au Collège de France, ils occupèrent la même chaire de Médecine, Ferrein en 1742, Portal en 1768, mais les qualités de son enseignement firent qu'on créa bien vite, pour lui, une chaire d'Anatomie en 1773. Au Jardin du Roi, Ferrein prit sa charge en 1751 comme professeur d'anatomie et de chirurgie, chaire qui après avoir été attribuée à Portal en 1778 devint, avec la création du Muséum, le 10 juin 1793, la chaire d'Anatomie humaine. C'est à Portal que l'on doit la conception d'une Anatomie Pathologique.*



***La conférence de M. Roger Saban, en charge du Laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle.***

La meilleure biographie de Ferrein est celle que Portal, son contemporain et son successeur au Collège de France et au Muséum, fit de lui peu de temps après sa mort, dans l'Histoire de l'Anatomie<sup>1</sup> : « *Je l'ai connu, nous dit-il dans le texte de 1770, les quatre dernières années de sa vie. Il voulut bien me recevoir en qualité d'ami, ensuite en qualité de successeur à la chaire au Collège royal de France* ».

Le 25 octobre 1693 naissait, au sein d'une riche famille bourgeoise établie depuis longue date en Guyenne, à Frespech, près d'Agen, Antoine Ferrein. Après une prime jeunesse passée dans la maison familiale, ses parents, Antoine Ferrein et Françoise d'Elprat, décidèrent comme il était de bon état à cette époque, de l'orienter vers des études classiques qu'il fit au Collège des jésuites à Agen. Il y suivit des cours de Philosophie, en 1708 et 1709 et soutint avec honneur ses thèses de Philosophie. L'enseignement des Jésuites était alors constitué<sup>2</sup> d'une partie scientifique non négligeable avec des cours de mathématiques axés sur la pratique, et des cours de physique fort inspirés de Descartes. Après la logique, la métaphysique et l'éthique auxquelles était consacrée la première année, venait l'étude de la physique dans la seconde année, à raison de trois à quatre heures par jour. Elle embrassait un domaine très vaste et débutait par une physique générale qui traitait des principes des corps, de la matière et de la forme des éléments, des causes et du concours divin, de la prédétermination physique et l'univers et du composé de l'infini, de la durée et du temps, de la divisibilité du continu, du mouvement et de la gravité des corps. Ensuite, sous la qualification de physique particulière, elle comprenait l'étude des corps célestes et sublunaires, traitant de mécanique, d'hydrostatique et d'optique. Après l'examen de la sphère, du système des mondes, des mouvements des astres et des planètes, elle reprenait les quatre éléments terrestres : l'intérieur de la terre, les métaux et l'aimant, les pierres ; les eaux douces dont il faut chercher l'origine et les eaux salées sujettes à un flux et un reflux qu'il faut expliquer ; l'atmosphère contient l'air dont il faut démontrer la gravité et l'élasticité, le son qu'il faut conduire jusqu'à l'ouïe ; la terre porte des êtres vivantes, les plantes dont on recherche l'origine et la croissance, les animaux irraisonnables, enfin l'Homme dont le corps offre une mécanique digne de l'attention des physiciens. Ainsi formé, imbu de toutes ces bonnes leçons, le jeune Ferrein revint à la maison paternelle et s'occupa pendant près de quatre ans à l'étude de la géométrie.

En 1773, son père qui désirait que son fils lui succède dans sa charge, l'envoya à Cahors pour entreprendre des études de jurisprudence. Mais là, l'adolescent ne se sentant pas de vocation pour le barreau fut vite attiré par la théologie, les mathématiques et la médecine. sa formation physico-mathématique qui avait développé son esprit cartésien cherchait une application pratique. Il la trouva dans la théorie de Borelli sur l'iatromécanique du corps humain développée en 1679 dans « *De motu animalium* » où le corps de l'Homme offre un mécanisme digne de l'attention des physiciens. les muscles y sont considérés comme des leviers et la circulation du sang répond à celle de l'hydrodynamique. Sa méconnaissance de l'anatomie le poussait de plus en plus vers la médecine, car il aimait à disséquer comme le rapporte Portal: « *Il m'a dit plus d'une fois que ne pouvant se procurer des cadavres humains il avait ouvert plusieurs animaux vivants pour les disséquer ensuite* ».

Volontaire, faisant peu de cas des oppositions de son père, il se rendit à Montpellier en 1715 avec cependant quelques lettres de recommandation pour le célèbre Vieussens, qu'il connaissait déjà de réputation. Il assista aux dissections qu'il faisait chez lui ou à l'hôpital St-Eloy dont il était le médecin, et connut alors le gendre de Vieussens, Deidier, mais ne s'attacha pas à lui en raison de la faible qualité de son enseignement. Reçu « bachelier » le

1 - A. PORTAL « Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, contenant l'origine et les progrès de ces sciences avec un tableau chronologique des principales découvertes et un catalogue des ouvrages d'anatomie et de chirurgie, des mémoires académiques, des dissertations insérées dans les journaux et de la plupart des thèses qui ont été soutenus dans les facultés de médecine de l'Europe. Paris, P. Dr. Diderot, 5 vol.

2 - F. de DAINVILLE, 1964 - L'enseignement scientifique dans les Collèges de Jésuites In : R. Taton. Enseignement et diffusion des Sciences en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Hermann, Paris.

28 septembre 1716, c'est alors que des obligations familiales le forcèrent à interrompre ses études, et partir pour Marseille avec un de ses oncles maternels, officier de dragons. Il profita de ce séjour pour pratiquer la médecine dans les hôpitaux de la ville et demanda la permission d'ouvrir les sujets dont il avait suivi la maladie, ce qui lui fut accordé. Bien vite, devant ses remarquables dissections, on le pria de faire un cours d'anatomie et de chirurgie aux médecins et chirurgiens de Marseille. Une dizaine d'années plus tard, il revint à Montpellier, en 1728, et y reçut le bonnet de docteur, le 17 septembre, des mains de Chicoineau, chancelier de l'Université.

Peu de temps après, il fut chargé d'occuper, comme suppléant, la place laissée vacante par le départ d'Astruc, nommé premier médecin du roi de Pologne, Auguste II.

En 1732, la chaire d'Astruc et celle de Deidier étant devenues vacantes, Ferrein se présenta au concours avec Fizes et Marcot. Quoiqu'il fut désigné à l'unanimité, en raison de la valeur de sa thèse traitant de douze sujets, dont les mouvements du cœur, le strabisme et l'opération de la cataracte, la Cour ne sanctionna pas le jugement de la Faculté, et la chaire fut accordée à Fizes. Ferrein, fort contrarié, quitta aussitôt Montpellier pour se rendre à Paris où, dès son arrivée, le Cardinal de Fleury lui fit savoir que le choix de Fizes avait été guidé pour des raisons particulières. Aussi, il l'assura qu'il le recommanderait à Chicoineau, alors premier médecin du Roi. Dans le même temps, le garde des Sceaux, Chauvelin, lui fit dire que s'il envisageait de retourner à Montpellier on érigerait une nouvelle chaire en sa faveur. Quoique cette offre le flatta, il la refusa, pensant qu'il trouverait plus d'avantages à rester à Paris.

Comme à Marseille, il ouvrit chez lui un cours d'anatomie qui fut si suivi que les étudiants quittaient les cours publics pour aller l'écouter.

En 1733, il publia son ouvrage sur la structure du foie. Peu de temps après il partit, lors de la guerre de succession de la Pologne, pour l'Italie en qualité de médecin en chef des hôpitaux de l'armée, mais les critiques qu'il formula sur la mauvaise qualité des médicaments administrés aux soldats malades motivèrent son rappel à Paris en 1735. Il fut alors envoyé dans le Vexin français pour y traiter une épidémie de fièvre maligne, la « suette », qui faisait des ravages parmi la population.

Revenu en 1736 à Paris, il passa son « baccalauréat » devant la faculté de médecine et obtint son doctorat le 27 octobre 1738. Sa thèse avait pour titre « *An pulmonum actio mechanica in expiratione* ». Il y démontra par l'expérimentation sur les animaux l'action mécanique de la respiration.

Dès lors, sa vie fut un enchaînement de succès. Il fut admis à l'Académie des Sciences, le 22 février 1741, en qualité d'adjoint, puis, le 30 juin 1742, il fut nommé par le roi à la chaire de médecine du Collège Royal de France devenue vacante par le décès de Andry. Le 25 mai 1751, Winslow ayant donné sa démission de démonstrateur au Jardin du Roi, Ferrein le remplaça. Ses cours d'anatomie, très appréciés, étaient suivis par de nombreux médecins venus des quatre coins de l'Europe. Il publia plusieurs mémoires à l'Académie des sciences sur le structure du foie, les vaisseaux lymphatiques, le système de la voix humaine, les mouvements des mâchoires, la structure du rein, dans lesquels il donnait des interprétations mécanistes qui furent vivement controversées par Bertin. A propos de la voix humaine, Montagnac pris sa défense et la polémique s'amplifia. Celle-ci dura jusqu'à sa mort comme en témoigne de Bachaumont dans sa chronique du 5 mars 1769<sup>3</sup>.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie le mercredi 1<sup>er</sup> mars 1769, à 1 heure du matin, en son domicile de la rue Saint-André-des-Arts, à Paris. Les scellées<sup>4</sup> ont été apposées une demi-heure après sa mort par Thomas Mouricault, commissaire au Châtelet de Paris, en présence de son domestique Claude Joseph Hugon. Il habitait un appartement de quatre pièces sur

3 - M. de BACHAUMONT. 1777-1786. Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou journal d'un observateur. Londres John Adam Sohn. 24 vol.

4 - Scellées après le décès de Ferrein le 1<sup>er</sup> mars 1769. 2 » p. manuscrites (Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f°232).

rue, au premier étage d'une maison que lui louait M. Dupont, auditeur des Comptes. Assez sobrement meublé, mais agrémenté de nombreux tableaux, dont un de Louis XVI en pied accroché dans l'antichambre, qui avait frappé les officiers rédigeant l'inventaire. Le salon, aux rideaux de taffetas vert, où se trouvait la cheminée, était la pièce la mieux meublée et la mieux décorée. Il y avait une petite table en laque de chine, un sofa et dix fauteuils recouverts de damas vert, des flambeaux en cuivre argenté, des bronzes, des glaces, des tapisseries, deux bustes en plâtre, un baromètre, un thermomètre et seize tableaux. Le cabinet de travail contenait une importante bibliothèque. Ferrein disposait également, dans la cour, d'une remise où se trouvait une voiture à quatre roues, de couleur grise, garnie de velours cramoisi, et d'une écurie où logeaient deux juments noires à queue courte. Il prenait pension, au rez-de-chaussée, chez Élisabeth Lamblin, veuve du libraire Jean Boudot, imprimeur du roi, en qui il avait mis sa confiance et l'avait désignée comme exécutrice testamentaire. Les scellées nous révèlent encore les démêlés familiaux survenus à propos du testament. notre anatomiste, célibataire endurci, avait eu trois sœurs, dont deux vivaient en Agenois. Marie Ferrein habitait à Frespech, dans la maison familiale. Catherine Françoise, qui avait épousé Jean François Durand de Carabelle, demeurait à Gailhard, paroisse de Frespech, et Jacqueline, épouse de Jean Samson, tous deux décédés, qui avait eu un fils, Antoine, vivant à Bailleul, paroisse de Fauroux, juridiction de Lauzerte, en Quercy. Ceci nous situe le cadre et l'ambiance dans lesquels Ferrein, vers la fin de sa vie, avait reçu son ami Portal.

La vie de Portal est par contre beaucoup moins connue. C'était en effet un homme dont la notoriété avait franchi la postérité à travers la littérature. Sainte-Beuve, la Duchesse d'Abrantès, Voltaire, en ont parlé d'une manière plus ou moins romancée. De plus, personnage bien en cour, il aimait à conter l'anecdote et défrayait la chronique des salons. Il traversa les périodes les plus troublées de notre histoire et sauva sa tête pendant la terreur. Il servit cinq monarques (Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe), un empereur (Napoléon Ier) et une République. Il fut le médecin des plus grands personnages de son temps pendant les quatre-vingt-dix ans de son existence. Des nombreuses biographies qu'il a suscitées, principalement écrites pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, marqué en 1982, par des cérémonies tant à Gaillac, son pays natal, qu'à Paris au sein de l'Académie de médecine dont il fut le fondateur, nous ne retiendrons que les faits essentiels.

Antoine Portal naquit en Guyenne, comme Ferrein, à Gaillac, près d'Albi, rue Saint-Pierre, le 5 janvier 1742. C'était le fils d'un « apothicaire », ancien élève du chimiste Guillaume-François Rouelle, démonstrateur au Jardin du Roi, et de Marianne Journès. Il comptait dans sa famille un oncle anatomiste, disciple de Guichard, Joseph Duverney, autre professeur au Jardin du Roi. Aîné de douze enfants, sa famille voyait en lui, pour continuer la tradition, un futur médecin, aussi l'envoya-t-elle, en 1752, poursuivre des études au Collège des Jésuites d'Albi, ce même collège que Ferrein avait fréquenté un demi-siècle plus tôt. Âpre au travail, il y fit ses humanités en compagnie de La Pérouse. En 1761, il vint ensuite à Toulouse pour entreprendre sa philosophie dans le célèbre collège de l'Esquielle, où enseignaient les Pères Doctrinaires, qui lui apprirent le réalisme, le sens de l'observation et la subtilité du détail, ce qui lui servit plus tard dans ses travaux anatomiques. Après y avoir obtenu la « maîtrise des Arts » qui ouvrait la voie aux études supérieures, il fut attiré, l'année suivante, par l'École de Médecine de Montpellier, dont la réputation était prestigieuse. les études y duraient trois années à raison d'une inscription trimestrielle. Les registres nous révèlent, à la date du 1<sup>er</sup> avril 1762, sa première inscription pour laquelle il acquitta un droit de 10 livres 5 deniers. Il prit la dernière le 1<sup>er</sup> février 1765. Son attachement pour la précision lui faisant préférer l'anatomie, il fut encouragé dans cette voie par Imbert et Laborie. Après sa 10<sup>e</sup> inscription, le 2 août 1764, il passa l'épreuve de « bachelier » en soutenant une thèse très appréciée sur les luxations, en présence de Le Roy, Imbert, Huguenot, Fizes devenu doyen, Sauvage, Lamure et Venel, à la suite de quoi il donna trois cours. Les deux premiers eurent lieu les jeudi 13 et vendredi 14 août, mais les fêtes de l'Assomption firent sa renommée, et le lundi 17 août, il présenta le dernier devant une assistance considérable. le mois suivant, il affronta avec succès les épreuves de la licence les 5, 6, 9 et 12 septembre, puis les « Triduanes », avec deux examens oraux par jour, les 22,

23 et 24 septembre. Deux mois plus tard, ce fut le 3 décembre, l'examen du « point rigoureux ». Enfin, il reçut dans une cérémonie solennelle, le « bonnet de Docteur », le 1<sup>er</sup> février 1765. Entre temps, il fut nommé, en 1763, correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, équivalent régional de notre académie des Sciences.

C'est alors que Portal tourna les yeux vers Paris. Il y vint en 1766, en un voyage mémorable relaté par la duchesse d'Abrantès dans ses « Mémoires », puis repris par Pariset, son panégyrique, et Sainte-Beuve dans les « Causeries du Lundi ». Il fit pendant le trajet où fut scellé leur destin, la connaissance de Treilhard et de l'abbé Maury.

Sitôt arrivé, avec en poche des recommandations du Cardinal de Bernis, ancien archevêque d'Albi, il ne manqua pas de rendre visite aux anatomistes bien en Cour, Sénac et Lieutaud, ainsi qu'au Comte de Buffon, intendant du Jardin du Roi.

Sénac le prit sous sa protection et lui confia tout d'abord la rédaction de son traité sur la structure du cœur. Le 15 mars 1767, il lui permit d'assister à l'autopsie du corps de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI. Pour le mettre à l'abri des envieux et éviter qu'il ne soit obligé de soutenir une seconde thèse devant la Faculté de Paris, comme il était d'usage, il le fit nommer par Louis XV, à la demande de Buffon, Professeur d'anatomie du Dauphin, le futur Roi, alors âgé de douze ans. Ceci lui permit d'ouvrir des cours privés d'anatomie pour lesquels les dissections se faisaient dans son appartement de la rue Saint-André-des-Arts, cette même rue où résidait Ferrein, et c'est là qu'ils se rencontrèrent. Les deux hommes avaient de nombreuses affinités et surtout une même conception de la Médecine basée sur l'Anatomie pratique. Dans les dernières années de sa vie, Ferrein l'y reçut en ami, comme il se plaisait à le dire. Se sentant fatigué et voulant préparer sa succession au Collège de France, il lui demanda de le remplacer dans ses cours dès 1768. Nommé dans une des chaires de médecine du Collège, il lui succéda en 1769 et fit sa leçon inaugurale le 16 décembre.

Cette même année, il entra à l'Académie des Sciences où il fut nommé adjoint dans la section d'Anatomie. C'est également à ce moment que le Comte de Provence le choisit pour médecin et lui ouvrit ainsi les portes de la renommée, une clientèle de choix lui fut dès lors acquise. Le 14 novembre 1770, il expose à l'Académie des Sciences un mémoire sur les variations avec l'âge de la situation des viscères du bas-ventre et la manière de reconnaître les maladies à la palpation. C'est alors qu'il publie, à 28 ans, son « *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*, vaste répertoire encyclopédique détaillé, unique en son genre, pour laquelle, il semble s'être assuré le concours de Besson et de Morand. Devant ses brillantes communications, l'Académie des Sciences le nomma, en 1774, membre associé. Il siège désormais à côté de Buffon devenu son protecteur.

Entre-temps, il profita d'un voyage à Gaillac pour épouser, le 8 février 1774, une jeune fille qu'il avait connue pendant son séjour à Montpellier, Anne Barrafort. Ils rentrèrent bien vite rue Saint-André-des-Arts, ramenant avec eux Jeanne, la jeune sœur de Portal.

Présenté et soutenu par Buffon, qui le préféra à Vicq d'Azyr, pour la succession de Petit au Jardin du Roi, il obtint la Chaire d'Anatomie et de Chirurgie le 1<sup>er</sup> octobre 1778.

Portal était alors un homme comblé. Devenu membre titulaire de l'Académie des Sciences et professeur dans les deux Établissements les plus prestigieux et les plus réputés de son époque, le Collège et le Jardin. Il accrut sans cesse sa riche clientèle. Louis XV l'anoblit en 1784.

Durant la Terreur, il fut réquisitionné, le 9 floréal an II par le Comité de Salut Public « pour continuer ses soins à l'humanité ». La « protection » du Conventionnel Couthon, paralysé des jambes, et du Ministre de l'Intérieur Rolland, dont il était le médecin, lui valurent de ne pas subir un sort tragique. C'est alors qu'il habite un hôtel particulier au 12 de la rue de Condé.

Il publie à 62 ans son « *Cours d'anatomie médicale* » en 5 volumes. Toute sa doctrine et son expérience y sont contenues dans la première phrase : « *Ce n'est pas seulement pour connoître la structure du corps humain qu'on doit étudier l'Anatomie, ni parce qu'elle conduit à la connoissance des usages de ses diverses parties, mais encore parce qu'elle répand sur la nature les causes et le siège des maladies, des lumières sans lesquelles la Médecine ne seroit qu'un aveugle empirique* ». Un peu plus loin, il exprimait toute sa philosophie en ces mots : « *Il ne faut pas accomoder, comme Riolan le disoit à ses disciples, les choses à son esprit, mais soumettre son esprit à la nature des choses.* »

En 1812, devant le manque d'intérêt des médecins régents de la Faculté de Paris pour la Société Académique de Médecine, celle-ci émet le vœu dans son assemblée extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre de se voir transformer en un Institut de Médecine de Paris rassemblant médecins et chirurgiens. C'est Portal, son Président, qui adresse le 7 octobre les desiderata au Comte de Montalivet, Ministre de l'Intérieur de Napoléon<sup>5</sup>. On y reconnaît, dans la définition de ce futur Institut, qui « *s'occupera à recueillir et à rapprocher les produits de l'expérience et de l'observation pour concourir au progrès de la science et au bien de l'humanité* », toute la sagacité de Portal. Il semble que cet Institut n'ait jamais vu le jour. Brégeat n'en fait pas mention, mais on retrouve par contre une feuille de présence conservée à la Bibliothèque du Muséum qui nous indique l'existence du Cercle Médical de Paris, dont Portal était le président, et qui, dans sa séance du 27 avril 1813, porte vingt-trois signatures.

Après toutes ces péripéties, Louis XVIII créait, quelques années plus tard, le 20 décembre 1820, l'Académie Royale de Médecine dont Portal fut le premier président.

Enfin, il réalisa le rêve conçu lors du voyage à Paris, cinquante-deux ans plutôt, devenir le Premier Médecin du Roi. Ce poste lui avait échappé sous Louis XVI quand lui fut préféré Le Monnier, mais Louis XVIII se souvint de lui et l'attacha à sa personne en 1818. Puis Charles X le fit baron le 19 février 1824. Ainsi, c'est en homme archicomblé qu'il mourut en son hôtel de la rue de Condé, le 23 juillet 1832, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, six mois et quelques jours, comme le dit Pariset, dans les douleurs de la pierre, malgré un dévouement tout filial du docteur Clément, son élève. Après avoir effectué tant d'autopsies « *le corps de Portal a été ouvert par Breschet en présence de ses confrères. La vessie contenait un calcul assez gros et quatre autres d'un moindre volume* ».

Ces deux anatomistes, formés à l'École de Montpellier, dont la renommée était considérable dans cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, eurent, comme nous venons de le voir, une destinée comparable dans leur carrière et leur démarche scientifique. Ils eurent tous deux cette même ouverture à la science dispensée depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans les collèges de Jésuites, et de surcroît, dans le même Établissement, le collège d'Agen<sup>6</sup>. Habitant par la suite, à Paris, dans la même rue, ils eurent la possibilité de mieux se connaître et de s'apprécier malgré le demi-siècle qui les séparait. Ils donnèrent ses lettres de noblesse à l'Anatomie en montrant le même comportement devant le corps humain et en essayant de comprendre son fonctionnement pour en saisir la pathologie. Ferrein ne voyait-il pas dans les *petites machines* du corps des explications physiologiques et pathologiques, ce qui était en soi une nouveauté, car, à cette époque, on se contentait surtout des données structurales. Tout ceci se retrouve dans Portal. Voltaire n'avait-il pas dit de lui à d'Alembert : « *Il savoit découvrir le secret de la vie en fouillant le sein de la mort* ». Ce que Serre reprenait dans son éloge funèbre devant l'Académie des Sciences : « *S'il traite de l'Anatomie, la Médecine est toujours devant ses yeux pour en éclairer quelques unes de ses pages, s'il traite de la Médecine, il ne le fait qu'appuyé par l'Anatomie à laquelle il emprunte ses lumières, sa précision et son langage, sa vérité et sa logique.* » Si Portal a pu fonder les bases de l'Anatomie pathologique, c'est bien grâce à Ferrein qui lui avait déjà ouvert la voie dans la compréhension de cette étroite association que constituent l'Anatomie et la Maladie démontrées par la dissection. c'est un peu aussi grâce à leur passage à l'École de Montpellier, où

5 - Archives du Collège de France.

6 - Erreur : il faut lire ALBI.

l'enseignement prodigué laissait une grande part à la dissection, qu'ils réservèrent une grande place à la pratique dans leur doctrine, s'attachant à pratiquer l'autopsie des maladies qu'ils avaient suivies dans leur évolution.

Rien n'est plus révélateur que ces paroles de Portal : « *Suivez les maladies et passez alternativement du lit du malade aux amphithéâtres.* » L'École de Montpellier, qui depuis trois siècles brillait de toute sa gloire, avait été animée par des hommes dont le savoir et le génie étaient inégalables, à la fois médecins et philosophes, mais surtout praticiens. Elle avait profité de la trêve du conflit qui régnait à Paris entre médecins et chirurgiens. C'est encore à l'École de Montpellier que fut autorisé, exceptionnellement en France, la première dissection du corps humain, en 1375. Elle fut déclarée obscène et resta sans suite pendant longtemps. En effet, la dissection des cadavres fut pendant tout le moyen âge proscrite par les autorités civiles et religieuses, le corps humain étant considéré comme sacré et inviolable, et la mort comme une intervention divine à laquelle l'Homme doit se soumettre.

C'est dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle qu'eurent lieu les premières autopsies, celle d'un homme à Bologne en 1281. Elle fut suivie de celle d'Azzolino, mort empoisonné en 1303, ouvert par Bartolomeo di Varignana, encore à Bologne, puis ce fut Mondinodi Luzzi qui la pratiqua à Padoue et son élève Guy de Chauliac la mit en image dans son « *Anathomia* » qui constitua le premier manuel pratique de dissection écrit en 1316<sup>7</sup>.

A partir du XV<sup>e</sup> siècle, la mort change de signification, elle apparaît alors comme naturelle, c'est la fin de la vie. Léonard de Vinci prend conscience de la valeur de l'Anatomie dans la représentation artistique et n'hésite pas à réaliser de véritables dissections. Avec la Renaissance, le corps humain est exposé dans les traités d'anatomie qui se multiplient à travers l'Europe grâce à l'imprimerie qui permet de véhiculer le discours, mais aussi de faire connaître le dessin anatomique. Les tout premiers croquis dignes de ce nom se voient dans Dryander qui, en 1542, publie une anatomie de Mondini et montrent la première coupe du cerveau humain. l'exposition du corps humain est alors chose courante dans les traités qui deviendront, avec de très nombreuses planches dont la qualité ne cessera de s'accroître, un véritable théâtre anatomique. Nous pensons à Gaspard Bauhin qui publie en 1621 son « *Theatrum anatomicum* » ; à l'« *Anatomiae amphitheatrum* » de Robert Fludd, disciple de Paracelse, en 1623, qui imprègne de mysticisme, d'alchimie et d'astrologie alors fortement appréciés ; au « *Theatrum anatomicum* » de Jean-Jacques Mangeti paru en 1717 qui comprend plusieurs tomes in f<sup>o</sup> et constitue une véritable encyclopédie anatomique comparant les travaux des divers auteurs. Cette exposition se retrouve dans les premiers « amphithéâtres » où le corps est disséqué, sorte de point final à la tragédie de la vie. Avec l'accroissement du nombre des autopsies, l'amphithéâtre est devenu une nécessité dans les écoles de médecine. le premier fut construit en France, à Montpellier, par Guillaume Rondelet, en 1556, avant qu'il ne vienne enseigner à Paris. En Italie, ce fut à Padoue que Fabrice d'Aquatendente le fit ériger en 1594. Cet amphithéâtre existe encore de nos jours, conservé dans son état primitif. Il fut reproduit sur la page de titre de très nombreux traités d'anatomie pendant près de deux siècles, et est particulièrement bien représenté dans les « *Syntagma anatomicum* » de Jean Wesling parus en 1647.

Mais ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que Paris pouvait s'honorer d'avoir un amphithéâtre digne de ce nom, rue de la Bûcherie. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les dissections avaient surtout lieu à l'Hôtel de Nesles situé au bord de la Seine. Le cadavre est ainsi le seul témoin de la vérité que veut percer l'anatomiste.

Voulant faire progresser l'anatomie, Ferrein et Portal édifièrent la Médecine anatomique qui se transforma bien vite en Anato-pathologie dans les chaires qu'ils occupèrent au Collège Royal de France et au Jardin du Roi.

Dans cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle où Ferrein professa au Collège de France, les bâtiments dataient de Louis XIII. Ériges sur l'emplacement des Collèges de Cambrai et de

7 - Il en existe un exemplaire de 1363 à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.



Tréguier, ils avaient été conçus sous Henri IV, en 1609, par Chastillon, et devaient comprendre trois corps de bâtiments entourant une cour d'honneur. Malheureusement, ce projet ne fut qu'incomplètement réalisé et seule l'aile gauche vit le jour entre 1610 et 1643. Ferrein entra au Collège le 1<sup>er</sup> juillet 1742, comme l'indique une lettre de Monnard, chef du Bureau de la Maison du Roi, datée du 31 mai<sup>8</sup>, ce que confirme, en date du 30 juin, le livre du Secrétariat de la Maison du Roi<sup>9</sup> faisant acte des provisions du nouveau professeur. Le registre des délibérations des assemblées du Collège de France en rend compte en ces termes : « *Aujourd'huy Dimanche 11<sup>e</sup> du mois de novembre 1742, l'assemblée des M.M. les Professeurs Royaux s'est tenue à l'ordinaire... Monsieur Jean Paul du Guast nommé par le roy pour remplir la charge et chaire de Professeur Royal de Philosophie gracque et latine vacante par le décès de Mr de Mollière et Mr Antoine Ferrein Dr en Médecine a été aussi nommé par le roy pour remplir la Charge et Chaire du Professeur Royal en Médecine vacante par le décès de Mr Andry ont présenté leurs lettres données à Versailles le 30 juin dernier scellées du grand Sceau du livre jaune, au bas desquelles lettres est l'acte de prestation de serment entre les mains de Messieurs de Choiseul, Beaupré et Dardy Aumonier du Roy en l'absence de Monsieur le Cardinal de Rohan Grand Aumonier de France en dates « les premières » du 19 juillet de la présente année et celles de Mr Ferrein en date du 20 juillet aussi de la présente année. Après la lecture des dites lettres le Jour a été donné au jedy 22 du présent mois pour les discours d'installation à Mr l'abbé du Guast et pour Mr Ferrein il a été réglé qu'il prendrait jour avec Mr Vatry Inspecteur qui en avertira la Compagnie et en confirmera la lettre que Mr Vatry a communiqué à la Compagnie qu'il a reçu de Mr Mesnard Chef du Bureau de la Maison du Roy dont la teneur s'en suit : J'ay Monsieur rendu compte ce matin à Mr le Comte de Maurepas de la lettre que vous avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de Mess. du Guast et Ferrein ; Mr le Comte de Maurepas pense que Mr de Guast doit prononcer le premier son discours outre qu'il est chargé de la Chaire qui a d'abord vacquée il est ecclésiastique ainsi la préférence doit luy être accordée, d'ailleurs cette ancienneté ne peut faire une grande différence entre ces deux MM. J'ay l'honneur d'être avec un très parfait attachement vôtre très humble et très obéissant serviteur. Signé Mesnard. L'Assemblée a réglé suivant la coutume qu'avant que ces deux MM. prononçassent leurs discours de réception ils en feraient la lecture à deux des MM. les Professeurs Royaux et a nommé MM. Tervallon et Piat pour entendre celui de M. Ferrein... le jedy 2 may 1743 Monsieur Antoine Ferrein a fait son discours d'installation. M. Capon sous-Doyen, Vatry inspecteur, des Fennes, Fourmont Aîné, Fourmont le Cadet, Astruc, Souchay, Piat et de Gua y ont assisté en robes, bonnets et cornettes. » A partir de cette date Ferrein fit régulièrement ses cours. une affiche en latin nous indique, pour l'année 1768, que les cours commençaient le lundi 11 avril. La chaire de Médecine dont il était chargé était groupée avec trois autres chaires de Chirurgie, de Pharmacie et de Botanique, occupées respectivement par Poissonnier, Bellot et Malouin. Ferrein fit, cette année là, un cours intitulé « *de Medicamentis* » les lundis, jeudis et samedis, à 10 heures du matin. Ce furent ses derniers cours. Il mourut l'année suivante. Voici comment le secrétaire des séances de l'Assemblée relate les faits en insistant sur la libération de la chambre qu'il occupait au Collège, car les bâtiments, trop exigus à cette époque, comme d'ailleurs encore actuellement, ne permettaient pas aux Professeurs de disposer facilement d'un local : « *Ce jour d'huy 19 mars 1769, dimanche des rameaux fut tenue l'assemblée ordinaire de MM. les lecteurs professeurs royaux pour régler les affaires du second semestre... La mort de M. Ferrein laissant une chambre vacante au Collège royal, M. de La Lande, professeur d'astronomie a prié la Compagnie de permettre qu'il put y déposer plusieurs cartons remplis d'observations astronomiques sur la géographie du Cabinet de feu M. de Lisle réunis au Cabinet de la Marine à Versailles et dont le ministre consentait à lui donner communication. La Compagnie considérant que cette chambre appartenait par droit d'ancienneté à M. l'abbé de Villefroi qui se trouvait absent, a consenti à l'emploi que demandait M. de La Lande, lequel, en considération du bien public, à condition qu'il obtienne l'agrément de M. l'abbé de Villefroi elle renouvelle à cette occasion sans lequel elle n'entendait point disposer de la dite chambre appartenant aux professeurs présents et le règlement par lequel il est défendu que les chambres appartenant aux professeurs puissent**

8 - Archives du Collège de France. C XII, Gua, 5.

9 - Arch. nat. 0<sup>1</sup> 86, f. 293-29.

*être cédées à des étrangers, ni employées à d'autres usages qu'au logement ou à l'usage personnel des titulaires. »*

Peu de temps auparavant, Portal avait assuré la suppléance des cours de Ferrein au Collège. Sa nomination, qui date du 16 décembre 1768, est consignée dans le registre des délibérations en ces termes : « *M. Portal, nommé par le Roy, pour coadjuteur et successeur de M. Ferrein, lecteur et Professeur Royal de Médecine, a prononcé son discours d'installation après avoir reçu la cornette de la main de M. Ferrein, le plus ancien des professeurs, à cette assemblée ont assisté MM Ferrein, Poissonnier, Bellot, Rat de Mondon, Le Beau, Maloine, Lourdel, Bajot, Garnier.* ». Dans son cours inaugural, Portal reprenait les fondements de l'Anatomie d'après l'ouvrage qu'il était en train de rédiger.

Quelques années plus tard, le Collège de France fait peau neuve dans son organisation, mais aussi dans ses bâtiments. La réforme du Collège visant à le subordonner à l'Université fut mise en application le 25 juillet 1773, après avoir examiné dans sa séance du 6 avril les Lettres patentes du Roi Louis XV qui venaient d'être adoptées par le Parlement. Voici comment le registre des délibérations nous relate l'événement : « *Lecture de la Lettre du Procureur général du 28 mars 1773 sur les lettres patentes du Roi concernant le Collège Royal données à Versailles le 16 mai 1772 registrées au Parlement le 26 mars 1773. Louis par la Grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre à tous ceux qui en présentes lettres verront fortuit le désir de favoriser l'étude des bonnes lettres et l'assertion que nous avons toujours eu pour notre fille aimée l'Université de notre bonne ville de Paris, nous aiant engagé à écouter favorablement les représentations qu'elle nous a faites par l'accroissement survenu depuis 1719 dans le produit général du bail des postes, nous avons ordonné par ces lettres patentes du 3 mai 1766 que la forme à laquelle nous jugerions du propos de fixer la portion que notre univers pouvait espérer dans ledit accroissement serait employé à l'augmentation des honoraires des professeurs, à donner des pensions aux 20 anciens émérites...* ». La réforme s'est effectuée, en ce qui concerne Portal, par la conversion d'une des quatre chaires de Médecine, celle qu'il occupait, en chaire d'Anatomie ainsi qu'il était stipulé dans le paragraphe IV des lettres patentes : *Le collège de nos lecteurs continuera d'être compté d'un inspecteur chargé de surveiller la discipline et d'en rendre compte au secrétaire d'état de notre maison et de 19 professeurs savoir un d'hébreu, un de syriaque, deux d'arabe, deux de grec, deux d'éloquence latine, un de mathématique, un d'astronomie, un de physique, un de philosophie grecque et latine, un de médecine pratique, un d'anatomie, un de chymie, un de botanique, deux de droit canon, un d'histoire. Lesdites chaires aiant été principalement instituées pour mettre dans notre université les genres d'instructions qui ne s'y trouvent point nous nous refuserons de changer l'objet de celles qui paroitraient la moins nécessaire à mesure qu'elles viendront à vaquer sur les mémoires qui pourront nous être présentés* ». La participation de l'Université au fonctionnement du Collège permit la même année de construire de nouveaux bâtiments qui coûtèrent 600 000 livres, somme énorme pour l'époque. Les travaux, confiés à l'architecte Jean-François Chalgrin, allèrent bon train, la première pierre fut posée le 22 mars 1774 alors que le gros œuvre était terminé. La construction comportait, comme il avait été prévu sous Louis XIII, trois corps de bâtiments encadrant la cour d'honneur, avec pour la première fois un amphithéâtre réservé à l'anatomie et à la chimie. Cet amphithéâtre fut inauguré le 15 février pour le cours de Chimie de Darcet. C'est dans cet amphithéâtre que Portal compléta ses travaux d'anatomie et d'anatomie pathologique par des démonstrations expérimentales sur les animaux, ouvrant ainsi la voie à Magendie et à Claude Bernard. Pour ses cours Portal percevait une pension de 500 livres d'après le certificat que lui avait adressé Amelot, Secrétaire d'État de la Maison du Roi, le 29 octobre 1779, pension obtenue le 25 février 1778<sup>10</sup>. En 1791, la première affiche des cours du Collège rédigée en français mentionne que Portal traitera des Causes des Maladies et leur siège, les lundis, mardis et jeudis à 5 heures, à partir du 2 mai<sup>11</sup>. Comme les cours nécessitaient de menus frais, il demande, en des termes choisis, dans une lettre adressée le 19 février 1824 au baron Sylvestre de Sacy, alors directeur du Collège, l'achat de quelques objets et en profite pour solliciter une

10 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.243.

11 - Archives du Collège de France.

augmentation de son préparateur Martin, en soulignant : « *que ces objets ne doivent pas être à la charge du préparateur d'Anatomie dont les appointements sont trop modiques et nullement en rapport avec ceux des deux autres préparateurs du Collège Royal. Je saisis cette circonstance pour vous témoigner Monsieur et très honoré Confrère combien je désirerais que vous puissiez les faire augmenter, ce serait un véritable acte de justice*<sup>12</sup> ②<sup>1</sup> ».

Ferrein avait 58 ans lorsqu'il fut appelé à remplacer Winslow au Jardin du Roi le 25 mai 1751 comme le stipule le registre des décisions du Roi indiquant la « *Provision de démonstrateur au Jardin Royal pour le Sr. Ferrein*<sup>13</sup> ». Buffon était alors Intendant du Jardin. Les démonstrations avaient toujours lieu à cette époque dans la salle des Ecoles établie dès 1673 dans les bâtiments du Jardin et inaugurée par Dionis alors que le Parlement venait de ratifier, le 23 mars, la déclaration du Roi demandant que les exercices d'anatomie se fassent dorénavant au Jardin. Cette décision attira en ce lieu de très nombreux étudiants avides de connaître les nouvelles découvertes que l'on n'enseignait pas ailleurs. Dionis, dans son « *Cours d'opérations de Chirurgie* », publié en 1707, rappelle l'atmosphère de ces démonstrations : « *J'ai fait pendant huit années celles du Jardin Royal où le concours des étudiants étoit si grand que la grande salle destinée à ces Démonstrations n'en pouvoit pas tenir la moitié ; c'est ce qui nous obligea de faire des billets cachetés que nous distribuions aux Garçons Chirurghiens qui servoient les Maîtres, qui seuls y pouvoient entrer, et ce pour éviter les confusions par l'exclusion de ceux qui étoient en boutique chez les barbiers, et de ceux que la seule curiosité pouvoit y attirer... Ces opérations ayant été démontrées dans une des salles du Jardin Royal où on a fait une espèce d'amphithéâtre en attendant que le Roy en eût fait faire un autre plus superbe et digne de sa grandeur, comme en a été résolu, j'ai fait graver la Maison Royale que j'ay mise à la tête de ce livre... ».*

A la mort de Ferrein, Antoine Petit le remplace avec le titre de professeur. Présenté et choisi par Buffon, alors très bien en Cour, il est nommé très rapidement par le Roi, deux semaines après la mort de Ferrein. La lettre de nomination, datée du 18 mars 1769<sup>14</sup> ne tarit pas d'éloges sur les protagonistes : « *Louis, par la Grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes lettres veront salut. sur le favorable rapport, qui nous a été fait de la personne de Sr. Antoine Petit, anatomiste de l'Académie des Sciences, Inspecteur des Hôpitaux Militaires et Médecin de la Faculté de Paris, de sa capacité et expérience en anatomie et de son zèle et affection à notre service. A ces causes en agréant et confirmant la nomination et présentation qui nous en a été faite par notre cher et bien aimé le Sr. Clerc de Buffon, Intendant de notre Jardin Royal des Plantes cy attaché sous le contrescel de notre Chancellerie, nous avons audit Sr. Petit, donné et octroyé et par ses présentes signées de notre main, donnons et octroyons la charge de Professeur Royal en anatomie de notre Jardin Royal vacante par le deceds du Sr. Ferrein...* ». Portal, convoitant aussi la place, sentit naître en lui une amère rancune contre Petit, son adversaire plus heureux. Le Comte Bachaumont, pamphlétaire et critique, ne relève-t-il pas dans ses Mémoires en date du 12 avril 1772, l'amertume de Portal envers un des élèves de Petit : « *Le Sr. Duchanoy, élève de M. Petit, a répandu l'année dernière une lettre de M. Portal, lecteur du Roi, Professeur de Médecine au Collège Royal, dans laquelle, pénétré d'un louable enthousiasme pour son maître, il le défend sur la critique que celui-ci a faite des ouvrages anatomiques de M. Petit. Mais, poussant son zèle sans doute trop loin, il attaqua M. Bouvart même, ennemi plus redoutable et plus déclaré encore que son héros. Il se permet une satire directe et ce semble étrangère à la question et fait une accolade de M. Portal et de M. Bouvart très injurieuse. Voici le passage : le Sr. Duchanoy n'a pas été reçu Docteur. Bouvart a fait prendre un arrêté que tout candidat convaincu d'avoir écrit contre un Dr de la faculté doit être exclu. Le candidat étoit tenu de faire une lettre d'excuses. Cette lettre a été renvoyée à la faculté, considérée comme une nouvelle lettre d'injures et il s'oppose à la réception du Sr. Duchanoy* ». Quelques années plus tard, Petit tombe malade. Il demande à Vicq d'Azyr de le remplacer dans ses cours mais Portal veille au grain. Il intervient auprès du Duc de La Vrillière, Ministre de la Maison du Roi, afin de pouvoir accéder à cette place tant convoitée. Celui-ci le recommande alors à Buffon dans une lettre du 15 mars 1775<sup>15</sup> ②<sup>2</sup> : « *Je suis instruit Monsieur*

12 - Archives du Collège de France. Carton XII. Portal 3A.

13 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.231.

14 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.233.

15 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.232.

que M. Petit est dans le dessein de se retirer de la place de Professeur d'Anatomie au Jardin du Roy, dans cette circonstance M. Portal, qui travaille depuis longtemps à cette partie et dont vous connoissez le talent aussi bien que Moy, désirerai pouvoir lui succéder et je ne puis lui refuser de vous faire connoître l'intérêt que je prends à ce qui le regarde. On ne peut être plus parfaitement que je le suis Monsieur votre très humble et obéissant serviteur. » Cette nomination ne se fera que quelques années plus tard. Buffon faisant durer sa réflexion présentera enfin la candidature de Portal, après la mort du Duc de La Vrillière, dans une lettre adressée à la Maison du Roi le 1<sup>er</sup> mai 1777<sup>16</sup> : « Nous Georges Louis Le Clerc Comte de Buffon, l'un des quarante de l'académie française, Trésorier perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, Intendant du Jardin et du Cabinet du Roi, à tous ceux qui ces présentes lettres veront salut. En ce qui nous a été représenté que le Sr. Antoine Petit professeur d'Anatomie au Ecolles dudit Jardin ne remplissait pas les fonctions de sa place et se faisoit suppléer sans notre autorisation ce qu'il seroit nécessaire de lui nommer un adjoint pour que les cours d'Anatomie et de Chirurgie se fassent à la satisfaction du public et dans les temps présents. En conséquence et en vertu du pouvoir à nous accordé par le Roi ainsi qu'à nos prédécesseurs, Intendant dudit Jardin Royal de nommer et présenter à sa Majesté les officiers dépendants de cet établissement ; nous nous sommes duement informé de la personne et du talent du docteur Portal médecin consultant de Monsieur frère du Roi et associé anatomiste de l'Académie Royale des Sciences, comme aussi de ses bonnes vie, mœurs, religion et de sa capacité bien connue du public dans la science et l'anatomie ; l'avons sous le bon plaisir nommé et présenté ; nommons et présentons par ces présentes pour être pourvu en qualité d'adjoint et de survivancier dudit Sr. Antoine Petit à la place de professeur d'anatomie et de chirurgie aux écolles dudit Jardin Royal pour ou faire les fonctions en l'absence, soit toutes les fois que ledit Dr Petit ne les remplira pas même dans les temps prescrits, scavoir depuis le mois de novembre jusque et compris le mois de février autorisons le dit Dr Portal à faire de plein droit toutes les fonctions relatives à cette place de professeur en Anatomie et Chirurgie conformément aux règlements donnés par sa Majesté d'avoir la présente nomination et présentation pour agréable et sur icelle commande toutes lettres de provisions être expédiées en témoin de quoi nous avons signé ces présentes et fait contresigner par notre secrétaire ordinaire avec apposition du cachet de nos armes. » Le suppléant sans titre de Petit était Vicq d'Azyr, ce qui mettait les autorités de tutelle dans un certain embarras. Amelot, le nouveau Secrétaire d'État de la Maison du Roi fit donc cette réponse à Buffon, le 24 mai 1777<sup>17</sup> ②<sup>4</sup> : « Mr. Portal, Monsieur, m'a remis votre présentation à la place de professeur adjoint de la Chaire d'anatomie aux Ecolles du Jardin du Royal ; je connais tout le mérite de ce Professeur et personne n'est plus disposé que moi à lui rendre justice, mais il ne m'est pas possible d'acquiescer à l'arrangement que vous me proposez puisque la première condition que vous imposez au Sr. Portal est de donner l'adjonction de la Chaire du Collège Royal au Sr. Vicq d'Azyr et que cette adjonction seroit absolument contradictoire avec les dernières lettres patentes rendues pour l'administration du Collège Royal en 1772. Je ne vous discimulerai pas d'ailleurs que j'ay des vues différentes pour la première chaire qui viendra à vaquer dans ce Collège au reste je serai fort aise de m'entretenir avec vous sur cet objet à mon premier voyage à Paris, qui sera je crois lundi prochain. » Peut-être nous manque-t-il un document à moins que Portal n'ait demandé aux autorités le transfert de Vicq d'Azyr au Collège de France pour récupérer plus facilement la chaire du Jardin. La visite d'Amelot à Buffon semble bien avoir eu lieu comme prévu le lundi suivant. Buffon lui remit alors des lettres que nous ne connaissons pas auxquelles il répondit quelques jours après<sup>18</sup> ②<sup>5</sup> : « Je vous renvoye, Monsieur, les lettres que vous m'avez remises lundi dernier, il me paraît bien facile de concilier les intérêts des Srs. Portal et Vicq d'Azyr si ce dernier supplée le Sr Petit dans les cours qu'il devoit faire au Jardin du Roi par préférence au Sr Portal qui eut été moins agréable au Sr. Petit. Cet arrangement ne doit pas nuire au droit que peut avoir le Sr. Portal à la Chaire d'Anatomiste du Jardin du Roi, il peut tout au plus en assurer un au Sr. Vicq d'Azyr pour succéder au Sr. Portal lorsque celui-ci succédera au Sr. Petit. » Enfin voici la victoire pour Portal, Buffon reçut le 1<sup>er</sup> octobre 1778 la lettre d'Amelot lui annonçant la nomination tant atten-

---

16 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.240.

17 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.241.

18 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 509 f.239.

due au Jardin<sup>19</sup> ②<sup>7</sup> : « *J'ay, Monsieur, l'honneur de vous envoyer la lettre de provision en faveur du Sr. Portal de la survivance et adjonction à la charge de professeur d'anatomie et de chirurgie aux Écoles du Jardin Royal des Plantes, dont est pourvu le Sr Petit, vous trouverez pareillement cy joint votre présentation qui doit être attachée sous le contrescel des provisions de sa Majesté.* » La décision est entérinée dans le registre des décisions du Roi, à la date du 30 novembre 1778<sup>20</sup> ②<sup>6</sup>. Portal n'avait plus qu'à prêter serment de fidélité, ce qu'il fit devant Buffon le 28 janvier 1779<sup>21</sup> ②<sup>8</sup>. En 1793, le décret de la Convention du 10 juin qui crée le Muséum d'Histoire naturelle lui assigne la Chaire d'Anatomie humaine à laquelle lui succédera, à sa mort, Florens en 1832, après de nombreuses difficultés, car la suppression de la Chaire était envisagée. Voici donc quelles furent les vicissitudes d'une nomination mouvementée dans cet Établissement convoité qu'était le Muséum à cette époque.

Nous remercions chaleureusement M. Yves Laissus, Conservateur en Chef de la Bibliothèque du Muséum, Melle Christine Delang, Archiviste du Collège de France et Mme Marie-Pierre Dupin, Documentaliste, qui nous ont permis de réaliser ce travail.

*Roger Saban*



---

19 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 519 f.242.

20 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 519 f.242.

21 - Arch. nat. AJ<sup>15</sup> 519 f.242.

## *Quatrième partie*

*La lignée*



## ORIGINE DE LA FAMILLE PORTAL

*D'après les recherches effectuées par Charles Portal, directeur des Archives départementales du Tarn, la famille Portal est originaire du lieu-dit « Pourtal », près de Camboulas-Pont-de-Salars (Aveyron).*

*Les Portal sont des paysans.*

*En 1451, Guillaume Portal, fils de Jean, quitte Camboulas et se marie à Honor Rigal, de Cahuzac-sur-Vère (Tarn) ④<sup>2</sup>. On retrouve leurs descendants à Castelraynal, à St Vincent, à Blazy, tous lieux voisins de Cahuzac-sur-Vère, où ils exercent divers petits métiers.*

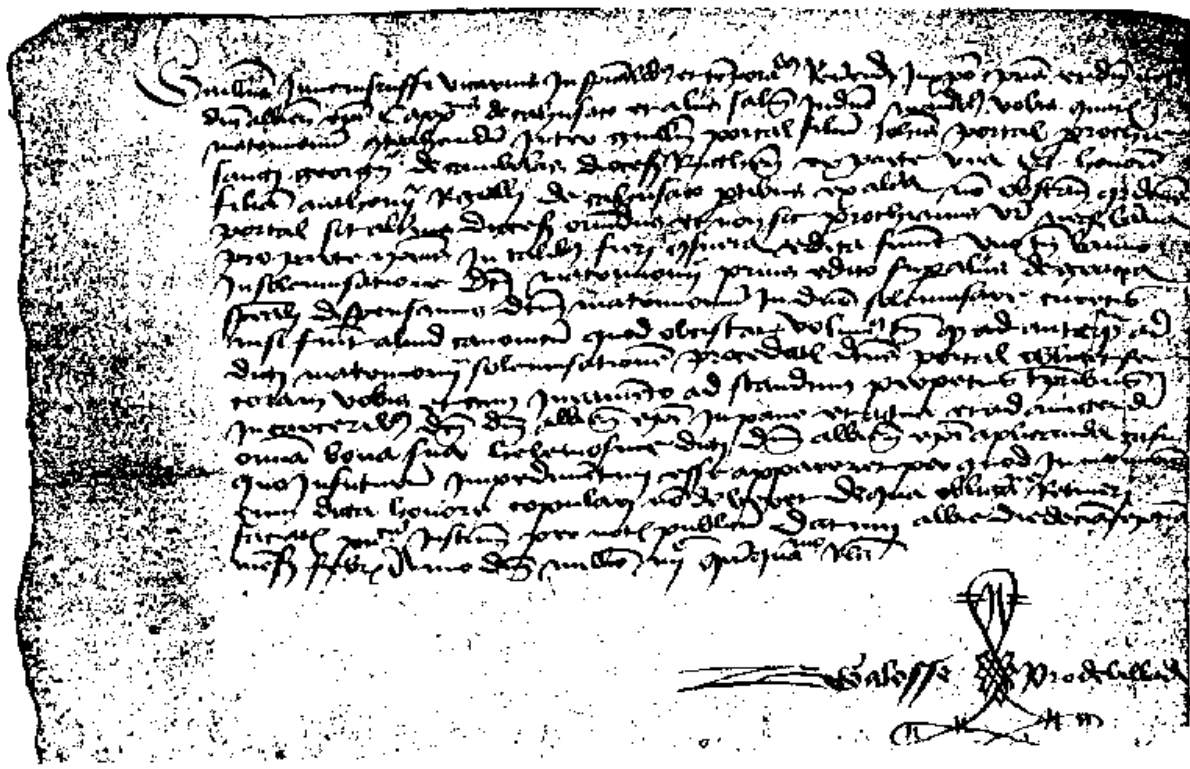
*Vers 1630, une branche Portal s'installe à Gaillac. Il s'ensuit une lignée d'apothicaires jusqu'à Antoine Portal, marié à Anne-Marie Journès (famille cordaise). De cette union naîtra Antoine Portal, qui fait l'objet de cette monographie.*

*Avec Innocent Portal, une autre branche s'établit à Castelnau-de-Montmirail, branche de chirurgiens et de médecins, dont Pierre Portal (1750-1833), maire de Castelnau-de-Montmirail, et son fils Vincent (1798-1868), maire et conseiller général de Castelnau-de-Montmirail.*

*Nous ignorons à peu près tout d'une troisième branche restée à Cahuzac-sur-Vère.*



C'est du Rouergue qu'est sortie la famille Portal, comme le prouve l'acte ci-après, « trouvé par le plus grand des hasards » par Charles Portal, sans autre précision de sa part.



Voici comment ce distingué paléographe traduit et résume ce document inédit.

« Le 17 février 1451, le vicaire de l'évêque d'Albi autorisait les prêtres de Cahuzac à célébrer le mariage de Guillaume Portal, fils de Jean, avec Honor Rigal, fille d'Antoine.

Cette dispense était nécessitée par le fait que le dit Guillaume n'appartenait pas à la paroisse de Cahuzac, étant originaire de Camboulas, au diocèse de Rodez. Conformément aux usages d'alors, le vicaire épiscopale stipule que le marié devra jurer de passer le reste de sa vie dans les prisons de l'évêque, au régime du pain et de l'eau, et de plus, faire abandon de tous ses biens qui seraient affectés à de bonnes œuvres, dans le cas où l'on découvrirait, un jour, que l'union dont il s'agit, n'aurait pas dû être consommée ».

L'établissement à Cahuzac-sur-Vère, du premier de nos ancêtres fixé dans le pays albigeois, date donc du milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Néanmoins, le généalogiste de Pierre remonte plus haut.

- En 1328, dans un acte d'Hugues Carnac, notaire public de Rodez, il est fait mention pour la première fois d'un Pierre de Portal, prêtre de Saint-Georges-de-Camboulas, qui, en compagnie de Hugues Garnier de Fraysse, ecclésiastique, reconnaissent tous deux devoir à Begon de Penavaire, chevalier, 9 sous 1 denier rodanais (de Rodez) le setier de seigle pour 110 setiers de seigle. Cet acte constitue l'apparition, dans le domaine des manuscrits, de la lignée Portal.
- Quelques années plus tard, en 1362, Bernard Portal est hoste (hôtelier) de Monclar, village proche de St-Georges-de-Camboulas.
- Il faut ensuite attendre 1375 pour noter le témoignage de B. del Portal, fils de Raymond.
- On trouve, en 1387, une information contre Pierre de Portal, fils de Pierre de la manse del Portal. *Ici commence à proprement parler une filiation qui pourrait être - nous verrons au prix de quelles restrictions - celle des Portal de St-Georges de Camboulas, puis ensuite de Cahuzac et Gaillac.*

### JEHAN DE LA MANSE DEL PORTAL

En 1437, Pierre et **Jehan Portal**<sup>1</sup>, père et fils de la manse del Portal apparaissent dans un autre acte ainsi qu' Aymeric del Portal, toujours de la manse del Portal et paroisse de St-Georges de Camboulasse, juridiction d'Asinières.

### JEHAN PORTAL

Il a au moins un fils :

**Guillaume Portal**, qui suit.

### GUILLAUME PORTAL

En 1451, **Guillaume Portal**, fils de **Jehan**, quitte Camboulas.

Il s'est marié deux fois :

1. **Honor Rigal**, de Cahuzas sur Vère (Tarn)
2. Guillemette Salat (en patois : Guilhelme Salada).

Il a eu neuf enfants, dont huit vivaient encore au décès de leur père :

De son premier mariage :

- Antoine, qui épouse Jeanne Cuente. Pas de descendance connue.
- Jehanne, épouse de Guy Ladevèze. Pas de descendance connue.

---

1 - Pour une meilleure compréhension, nous avons consigné en caractères gras les ascendants directs du baron Portal.

- Marguerite, épouse Bérenguer Cuente, dont Guillaume (*voy IIa*), Pierre (*voy IIb*) et Huc (*voy IIc*) qui suivent.
- Marie, qui épouse Pierre Cuente. Pas de descendance connue.
- Anthonia, qui épouse de J. Sirven. Pas de descendance connue.
- Guillaume, dit junior
- **Pierre.**

Du second :

- Jehanne.
- Huc.

On retrouve leurs descendants à Castelraynal, à Saint-Vincent, à Blazy, tous lieux voisins de Cahuzac-sur-Vère, où ils exercent divers métiers.

Guillaume était un petit tenancier. Il est qualifié de « laboureur » dans un acte du 17 août 1461, par lequel, de concert avec son beau-frère Guillaume Serin, il achète deux pièces de terre au « Puech de la Gleya », c'est-à-dire sur le flan du coteau où s'élevait l'église, disparue depuis, de St Vincent.

Le 24 janvier 1487, eut lieu un triple mariage.

Trois enfants de Guillaume, les aînés sans doute, épousèrent à Cahuzac, trois membres d'une famille Cuente, dont le nom se retrouve encore dans les listes des dénombremens de la population de ce village.

Antoine P. s'unit à Jeanne Cuente.  
Bérenguer Cuente à Marguerite P.  
Pierre Cuente à Marie P.

*Un des témoins du contrat des deux derniers était un autre frère des Portal, Guillaume, dit « Junior », pour le distinguer de son père.*

Des trois frères et sœurs P. qui se sont mariés le même jour, en 1487, il est probable que Antoine était le plus âgé, les garçons restant d'ordinaire plus longtemps célibataires que les filles. Dans tous les cas, il fut l'aîné des enfants mâles de **Guillaume** et son prénom dut lui être donné par son grand-père maternel, **Antoine Rigal**. Autrefois, en effet, on dérogeait bien rarement à l'usage de faire tenir par un aïeul le premier né sur les fonts baptismaux.

Les pactes de mariage d'Antoine et de ses sœurs Marguerite et Marie sont identiques. Dans chacun le père du marié et celui-ci constituent en dot à la jeune fille la somme de dix livres tournois tandis que le beau-père donne à son gendre 20 livres tournois en espèces, plus une cote de drap brun, un lit de plume, quatre draps et une couverture. Ces apports qui aujourd'hui paraîtraient dérisoires, correspondaient au XV<sup>e</sup> siècle, à une situation non pas riche mais passablement aisée.

Après la conclusion des dits contrats et le même jour, Marguerite et Marie donnèrent quittance à Antoine et à Guillaume « junior » de tous leurs droits sur les biens paternels ou maternels.

Tout porte à croire qu'à cette époque leur mère, **Honor Rigal**, était morte, puisqu'elle ne figure dans aucun des actes ci-dessus mentionnés et que **Guillaume** eut, comme on le verra tout à l'heure, deux enfants d'une deuxième femme. Or en 1487, trente sept ans s'étaient écoulés depuis sa première union. En admettant qu'il se soit marié vers la trentaine, il a dû convoler en secondes noces bien avant l'âge de (30+37) 67 ans.

Il mourut en ou vers l'an 1500, très vieux par conséquent. Son testament, du 14 juillet 1500, nous fournit les noms de sa deuxième femme et de tous ses enfants vivants. Tout d'abord, comme c'était la coutume, le testateur recommande son âme à Dieu et fait en faveur des églises de Cahuzac et des environs une douzaine de legs pieux. On remarquera qu'il est dit « habitant de la métairie (ou maison rurale) de Castel Raynal » où tous ses successeurs résideront et que, d'autre part, il « élit sa sépulture » dans le cimetière de St Vincent dans le « tombeau de ses pères » (in tumulo parentum). Cette expression semblerait, au premier abord, démontrer que **Guillaume** ne s'était pas établi, le premier de sa race, à Cahuzac. Mais le texte même de la dispense de mariage rapporté plus haut prouve le contraire. D'ailleurs le père ou la mère de **Guillaume** avaient pu venir finir leurs jours auprès de leur fils. Sans compter que certaines personnes ayant souci de leur dernière demeure, font construire leur tombeau et que d'ailleurs les termes de « tumulus parentum » sont si bien de style dans les actes notariés de jadis que le notaire a pu s'en servir, quand même le tombeau eut été encore vide ou chose future.

Après s'être occupé de son âme et de son corps, **Guillaume** songe à sa famille représentée par huit enfants et sa femme. Le neuvième enfant, Antoine, ne figure pas sur le testament, quoique l'aîné de tous, parce qu'il était mort à cette époque. Peut-être reposait-il dans le « tombeau de famille » dont il a été question.

A sa fille, **Guillaume** laisse une somme de 30 livres plus les vêtements et linges qui constituent d'ordinaire la dot d'une jeune fille.

A **Guillaume** 10 livres,

A une seconde fille du nom de Jeanne, mariée avec Guy Ladevèze, - à Marguerite, épouse de Bérenguer Cuento, - à Marie, épouse de Pierre Cuento (ces deux dernières fixées à Sénouillac) - et à Antonia, femme de Jean Sirven, à chacune d'elles 5 sous en sus de la dot qu'elles ont reçue.

A sa femme Guillauma (ou Guillaumette) Salat il fait une rente annuelle de trois setiers de blé, une pipe de vin pur, la moitié d'un porc salé, une carte de sel, dix livres d'huile, deux charretées de bois. De plus, elle gardera son lit et aura droit tous les trois ans à une robe, tous les deux ans, à une paire de chausses et de chaussures. Elle aura pour un tiers la jouissance d'un jardin et d'un chenevis à St Vincent et touchera la somme de 10 sous. Tout cela n'est stipulé que pour le cas où la veuve ne pourrait pas s'entendre et vivre avec les fils du testateur.

Les héritiers universels sont Guillaume, Pierre et Huc. Donc **Guillaume**, marié en premières noces avec **Honor Rigal**, puis avec Guillaumette Salat, avait eu neuf enfants dont quatre garçons (Antoine, Guillaume, **Pierre**, et Huc) et cinq filles (Marguerite, Marie, deux du nom de Jeanne et Antonia) qui en 1500 étaient tous vivants, sauf Antoine. Il est probable que l'une des deux Jeanne était du second mariage. La chose est certaine pour ce qui concerne Huc qui, le 8 janvier 1504, procédait à un règlement d'intérêts avec **Pierre** et Guillaume.

### **IIa) Guillaume Portal, dit « Junior »**

Il est marié à Anthonia Fabre, dont au moins huit enfants :

1. Guillauma (ou Guillaumette) Portal, mariée à Jean Favre, dont Huc (*voy III*).
2. Hélix Portal, mariée à Pierre Calm (ou Peyre Colen?).
3. Marguerite Portal, mariée à Barthélémy Ramon (ou Bertomieu Jamoy?) en 1520.
4. Jeanne Portal
5. Antonia Portal
6. Germaine Portal

7. Guillauma Portal
8. Huc Portal (*voy. III*).

Guillaume Junior, fit son testament le 8 juin 1516, au mas de Castel Raynal. Il laissait sept filles et un fils et donnait :

A Guillauma (ou Guillaumette) mariée avec Jean Fabre, de la Figayrade, à Hélix, femme de Pierre Calm, de la Villedieu, cinq sous en sus de la dot.

A Marguerite, Jeanne, Antonia, Germaine et Guillauma, à chacune 25 livres lorsque elles se marieront ainsi que les vêtements et linge d'usage, plus cinq sous.

A sa femme Antonia Fabre, pour le cas où elle ne pourrait pas vivre avec les héritiers du testateur, une rente annuelle de 5 setiers de blé, une pipe de vin pur, une barrique de « beuvrage », 12 livres de chair salée, 11 livres d'huile de noix, une demi carte de sel, trois charretées de bois de chauffage, du chanvre, 9 livres d'étoupes pour filer et tous les 3 ans une cotte de drap, tous les 2 ans une paire de chausses, chaque année une paire de chaussures, sans compter la jouissance d'une chambre dans la maison de son mari.

Enfin Guillaume instituait son héritier universel son fils Huc.

S'il ne mourut pas à l'époque de ce testament, Guillaume était décédé au plus tard en 1520, lors du mariage de Huc.

Il ne doit pas être confondu avec un autre Guillaume, dit « le vieux », qui figure comme témoin dans les pactes de mariage de Huc et qui, en 1507 et 1508, vendait divers biens, à Vieux, de concert avec sa femme Hélix de Calm. Celle-ci, à en juger d'après le prénom, dût être la marraine d'Hélix P. fille de Guillaume junior, marié avec Pierre Calm. Ces relations et alliance feraient présumer que les deux Guillaume étaient probablement cousins.

***Un acte notarié les concernant :***

- *En novembre 1526, un acte réunit Jeanne Portal et son frère Huc.*

<b>I<b>b</b>) PIERRE (ou Peyre) PORTAL</b>
--

Il est marié à **Antonia Viguiet**, d'Alayrac.

Il a eu cinq enfants :

1. Berthomine. Mariée à Pierre Arnailh.
2. Berthomine.
3. Jehan « may vielh ».
4. **Jehan « lo miech »<sup>2</sup>**.
5. **Jehan « may jove »<sup>2</sup>**.

**Pierre**, frère du précédent, habitait lui aussi le mas de Castel Raynal qui est appelé mas de Puech Roque « Alias de Portal », dans un acte du 6 février 1503 par lequel il reconnaissait la dot d'**Antonia Viguiet**, d'Alayrac, qu'il avait épousée la veille en l'église de Saint Vincent. Cette dot se composait d'une somme de 30 livres, d'une cotte de brunette (drap brun), d'une couche garnie de 40 livres de plume, d'un lit de plume, de quatre draps et d'une couverture.

---

2 - Soit l'un, soit l'autre ?

Comme son frère Guillaume, c'est en 1516 et au mas de Castel Raynal qu'il fit son testament (le 13 mai). Ses enfants étaient au nombre de cinq dont deux filles du nom de Berthomine et trois garçons du nom de Jean.

**Pierre** s'intéresse d'une façon toute particulière à son plus jeune fils qu'il destinait à l'état ecclésiastique. Il lui donne, s'il se fait prêtre, deux journals de vigne à La Vasière, un che-nevis à la Mésange (?). Il sera « tenu à l'école », vêtu, chaussé et fourni des livres nécessaires, par ses frères et, s'il suit la carrière ecclésiastique, il jouira, sa vie durant, des biens que son père lui laisse et qui reviendront à sa mort, à ses frères ou leurs descendants. Mais s'il préfère l'existence laïque, il aura droit à la somme de 30 livres.

Chacune des deux filles aura, en se mariant la même somme de 30 livres, plus un lit de plume, une couverture, quatre draps, sans compter une cotte de brunette et (ce dernier article à prendre sur les 30 livres) une gouelle d'étoffe claire.

Si la femme du testateur est enceinte au moment du décès de celui-ci, l'enfant à naître aura les mêmes droits que ses frères et soeurs ci-dessus nommés.

Quand à la veuve, elle administrera la fortune de son mari, si elle vit avec les héritiers. Sinon, ceux-ci lui fourniront tous les ans 4 setiers de blé, deux pipes de vin dont l'une de vin pur et l'autre de « beuvrage », une demi carte de sel, 12 livres d'huile de noix, 13 livres de salaison, une paire de chaussures avec (détail curieux), les pièces pour leur raccomodage. Elle aura la jouissance de la chambre où ce testament est rédigé et tous les trois ans on lui donnera une cotte de drap « ? » et une paire de chausses.

**Pierre** institue ses héritiers ses trois fils appelés **Jean** et désigne, pour tuteur du plus jeune, Jean Sirven, du mas de Castel Raynal.

#### ***Quelques actes notariés les concernant :***

- *Le 18 janvier 1519 Jean Portal senior - donc le plus âgé que nous venons de rencontrer - cède une vigne située à Puech Gausol à Noble Arnal de Rozet, conseiller de Marlioc, contre une autre vigne à Salinieyres.*
- *Le 6 juillet 1520 apparaissent dans un acte **Jean Portal**, autre **Jean**, frères, Huc Portal et sa sœur Jeanne, cousins des premiers.*
- *Le 23 avril 1521, Pierre Arnailh, fils d'Antoine, habitant le Mas de Rocques, paroisse Notre-Dame de Bernac, épouse Berthomine Portal fille de feu Pierre à qui ses deux frères Jean constituent en dot 35 livres tournois.*
- *Le 23 octobre 1521 une quittance pour Jean Portal aîné et Berthomine Portal sa soeur.*
- *Le 26 mars 1526, un acte réunit Jean Portal, prêtre et Jean Portal serrurier, tous deux fils de Pierre Portal.*

### **IIc) Huc Portal**

Huc, frère des deux précédents, est marié à Jeanne Gratude, de Cahuzac.

Dont au moins 5 enfants :

1. Antoine « may vielh ».
2. Antoine « may jove ».
3. Jean.

4. Pierre.
5. Hélix. Elle est mariée à Pierre Colom.

Il fait son testament le 20 mai 1516. Le notaire a ajouté à la suite que cet acte fut annulé par ordre de la testatrice de 24 octobre 1523. Grâce à ce détail, il n'est pas possible de confondre son mari Huc, frère de Guillaume et de Pierre avec son neveu Huc, fils de Guillaume qui se maria en 1519.

Les enfants énumérés dans le testament de Jeanne Gratude sont tous mâles deux s'appellent Antoine, un autre Jean et le quatrième Pierre.

A chacun elle laissait 20 sous, tandis qu'elle nommait son mari légataire universel.

Huc fut en 1520 l'un des témoins du mariage de son neveu du même prénom.

#### ***Quelques actes notariés le concernant :***

- *Le 20 mai 1516 testament de Jehanne Gratude, femme de Huc Portal, troisième fils de Guillaume. Elle lègue à ses fils Antoine le plus vieux, Antoine le plus jeune, à Jean et Pierre, 20 sous tournois, et désigne son héritier universel et général, son mari Huc Portal.*
- *Le 11 janvier 1519, Huc Portal (il s'agit du neveu) épouse Marguerite Ramunde. Il est le fils de Guillaume de Castel Raynalh. Assistent à l'écriture du pacte de mariage : Guillaume Portal, Huc Portal, Jehan Portal cordonnier, et au même jour figure la quittance rédigée pour Hugues Portal pour la dot de Marguerite Ramunde.*
- *Le 29 janvier 1521, Huc Portal reçoit une quittance pour la dot qu'il a constituée à sa fille Marguerite<sup>3</sup> femme de Bertomieu Jamoy de la manse de Castel Raynalh.*
- *Le 23 janvier 1522, Hélix Portal, femme de Pierre Colom, apparaît dans un acte comme la fille de Huc Portal de Cahuzac.*

### **III)**

La troisième génération est donc représentée par dix-sept personnes, dont neuf filles et huit garçons.

Guillaume ayant eu 7 filles et un fils, Huc  
 Pierre ayant eu deux filles et trois fils du nom de Jean  
 Huc ayant eu quatre fils dont deux Antoine, Jean et Pierre.

\*

Charles Portal ne va pas au delà de la troisième génération et il s'en explique :

« Les données généalogiques se rapportant à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> sont trop confuses pour permettre d'établir des filiations certaines. Les PORTAL de cette dernière époque comme ceux du début, portent les prénoms d'Antoine, Huc, Guillaume, Jean... et de Barthélémy, Géraud... Ils sont laboureurs, parfois forgerons (Géraud, le maistre de Saint Vincent), sabotiers... et tiennent en emphytéose des biens du

---

3 - Huc aurait eu un sixième enfant, Marguerite, que Charles Portal n'avait pas trouvé. C'est d'ailleurs troublant car la dite Marguerite n'est pas mentionnée dans le testament.

fief presbytéral de Cahuzac. Ils habitent surtout Castelraynal, le puech de Saint Vincent, Blazy, lieux tous voisins de Cahuzac. »

« Divers documents et, notamment, un arpentement des tenures en question fait en octobre 1692<sup>4</sup> prouvent que les héritiers de Bernard<sup>5</sup>, apothicaire à Gaillac ont succédé à la plupart des droits et obligations emphytéotiques des PORTAL du XV<sup>e</sup> et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, que, par suite, ils sont leurs descendants incontestables. »

\*

Cependant, le généalogiste de Pierre poursuit imperturbablement son travail.

### JEHAN PORTAL

Il semble s'agir de l'un des trois fils de **Pierre** (ou Peyre) Portal, ci-dessus, prénommé Jehan. Pas l'aîné, mais lequel des deux autres ?

Il a au moins deux enfants :

- Margueritte Portal, mariée à Arnauld Trémolière
- **Pierre Portal** qui suit.

*Quelques actes notariés le concernant :*

- *Le 17 janvier 1588 au Masage de Lacalm, paroisse de Cahuzac est signé le pacte de mariage entre Margueritte Portale, fille de **Jehan**, avec Arnauld Tremolière du Sagolier. Jehan apporte en dot 72 écus 1/3, les robes "qu'ont été de feu Jacquette de Monjasieu (?)" sa femme, autre gonelle en drap de sa maison, 4 linceuls, 1 coussin garni de plumes, et une couverte. Figurent parmi les témoins : Ramond, Gueraud et Pierre Portal, frère de l'épouse.*

### PIERRE PORTAL

Est qualifié de forgeron.

Il est marié à **Margueritte Sirvente** (ou **Cesquière**).

Il a au moins cinq enfants :

- 1- Jean Portal.
- 2- Antoine Portal.
- 3- Anthoinette Portal, mariée à Ranou Fabre.
- 4- **Gérauld Portal**.
- 5- François Portal.

*Quelques actes notariés le concernant :*

- *Le 28 août 1588 **Pierre Portal** maréchal de Gramsemhes échange une petite vigne al calm de la paroisse de Cahuzac. Est présent Mestre Portal, cousturier, qui signe.*
- *Le 20 janvier 1608 Monsieur Jehan Portailh, cousturier, Jehan Tasques, Gabriel Vi-guier... reconnaissent pour bail de teres et preds à Cahuzac ; Jehan Portal (signe J.P.)*

<sup>4</sup> - Archives du Tarn 6.740.

<sup>5</sup> - Fils de Géraud Portal. Voir le résumé graphique ci-après.



avec Jehan de Turlan, bourgeois de Rabastens et Guillaume Vialar, praticien de Noualhe, en faveur de noble Pierre de Lautrec, sieur de Salettes.

*Monsieur Jean Pourtailh, cousturier, reconnaît avec d'autres acteurs tenir un phief et toute seigneurie, directe et phéodalle, de noble Pierre de Lautrec de Salettes des terres et prés dans la paroisse de Granejous, juridiction de Cahuzac, ceci contre 4 demies cestes d'avoine, mesure de Cahuzac. Jehan Portal signe.*

- *Le 20 avril 1617 à Nodinhac en Albigeois est signé le pacte de mariage de François Portal, fils de Pierre forgeron du lieu de Frausseille avec Anthoinette Gairarde fille de feu Geraud de Noalhe (est présent son frère Guillaume "Guerar"). **Pierre Portal** faisant pour lui et Marguerite Cesquière, sa femme, donne à son fils François la moitié de ses biens meubles et immeubles et constitue une dot de 240 livres, lit garni de couettes, coussin de plumes, 4 linceuls de toile, une couverture de laine, 3 robes, l'une de drap marchand violet, et les autres en drap de maison.*
- *Le 26 avril 1617 dans la maison de **Pierre**, forgeron, celui-ci fait et signe la donation de ses biens.*
- *Le 21 octobre 1644 **Pierre Pourtal** fils à feu **Jehan** laboureur du Masage de Blazy, paroisse de St-Vincent de Cahuzac, couché, dicte son testament.*

*Il lègue au recteur et prêtres de St-Vincent et St-Pierre de Calusac, 4 livres à compter du jour de son décès, pour 2 messes hautes de requiem pour prier Dieu pour son âme et celle de ses prédécesseurs. Il lègue à **Gerauld** et **Jehan Pourtal** jeunes, ses fils légitimes et naturels, à chacun "5 livres par-dessus le légat qu'est la somme de 12-20 livres (240)", 4 linceuls toile de maison et à Pierre Portal son filleul, fils légitime de Jehan Portal son fils aîné et son héritier, une pièce de terre appelée la Lande, de 5 cesterées, plus la valeur de 3 cesterées lorsqu'il viendra à se colloquer en mariage ou à 20 ans.*

- *Le 5 novembre 1645, à Cahuzac, Anthoine Portal laboureur du Masage de Castel Raynal, achète une terre et une vigne.*

### *Jehan Portal*

Est le fils de Pierre Portal ci-dessus. Il habitait Saint-Vincent, juridiction de Cahuzac-sur-Vère en 1647.

Il a au moins deux fils :

1. Pierre Portal, prêtre.

*Un acte notarié le concernant.*

- *Le 16 novembre 1648, sieur Jehan Cabanis, bourgeois de Cahuzac, et Jehan Crespel, laboureur, doivent à Monsieur Pierre Pourtal, prêtre, régent de l'escolle de Cahuzac, 5 cestiers de blé froment mesure de corde pour ensemencher une métairie.*

2. Bernard Portal<sup>6</sup>, marié à Françoise Douselhe.

6 - Dans l'éloge de Portal, lu dans la séance publique du 2 septembre 1834 à l'Académie royale de médecine, il a été dit qu'un de ses ancêtres, Bernard Portal, chirurgien, avait été collègue de Michel de Montaigne aux états de Blois. Ce n'est pas exact, l'écrivain français est mort un siècle plus tôt..

**Quelques actes notariés concernant leur père :**

- *Le 2 janvier 1646 Ranou Fabre comme mari à Anthoinette Portale, sa femme, a reçu de Jehan Portal fils à feu Pierre de Blazy son beau-frère, 100 livres sur la dot d'Anthoinette Portal. Sont présents : Barthélémy Marty et Anthoine Portal son beau-fils teyssier (tisserand) de Cahuzac. Ils ont reçu de Jehan Portal, fils à feu Pierre, 20 livres sur la constitution dudit Anthoine pour son mariage avec Margueritte Martine fille de Barthélémy.*
- *Le 29 janvier 1646 Jean Pourtal fils à feu Pierre du Masage de Blazy, paroisse de St-Vincent, achète une petite chaume al Glézage, près l'église de St-Vincent. Le 28 il avait acheté un petit trousson de terre...*
- *Le 19 février 1647 à Gaillac, Bernard Portal fils de Jehan, habitant de St-Vincent, juridiction de Cahuzac, et Françoise Douselhe, cousturier de Vieux, doivent à Monsieur Me Anthoine de Combettes, docteur et avocat en Parlement, 48 livres solidairement... Bernard Portal signe.*
- *Le 21 mars 1651 Jehan Pourtal marchand à Blazy, reçoit en hypothèque 16 livres 10 sous, valeur d'un asne (âne) à poil gris, et Gerould Pourtal du bourg de Cahuzac achète une pièce de terre.*
- *Le 30 juin 1652, Jean Pourtal laboureur de Blazy, doit à noble Gaspard de Nallac habitant de Cahuzac, 24 livres pour achat d'une maison pour brebis et moutons... (étable)*

**GÉRAUD PORTAL**

Son fils, est nommé d'abord comme « marchand » à Cahuzac, puis comme « marchand » à Gaillac. Il serait le premier à avoir quitté Cahuzac pour s'installer à Gaillac. Ceci autour de 1630. Il serait décédé avant 1660.

Il est marié à **Anthoinette Bourguette**, fille de feu **Pierre** et veuve de feu Guillaume Vigonde.

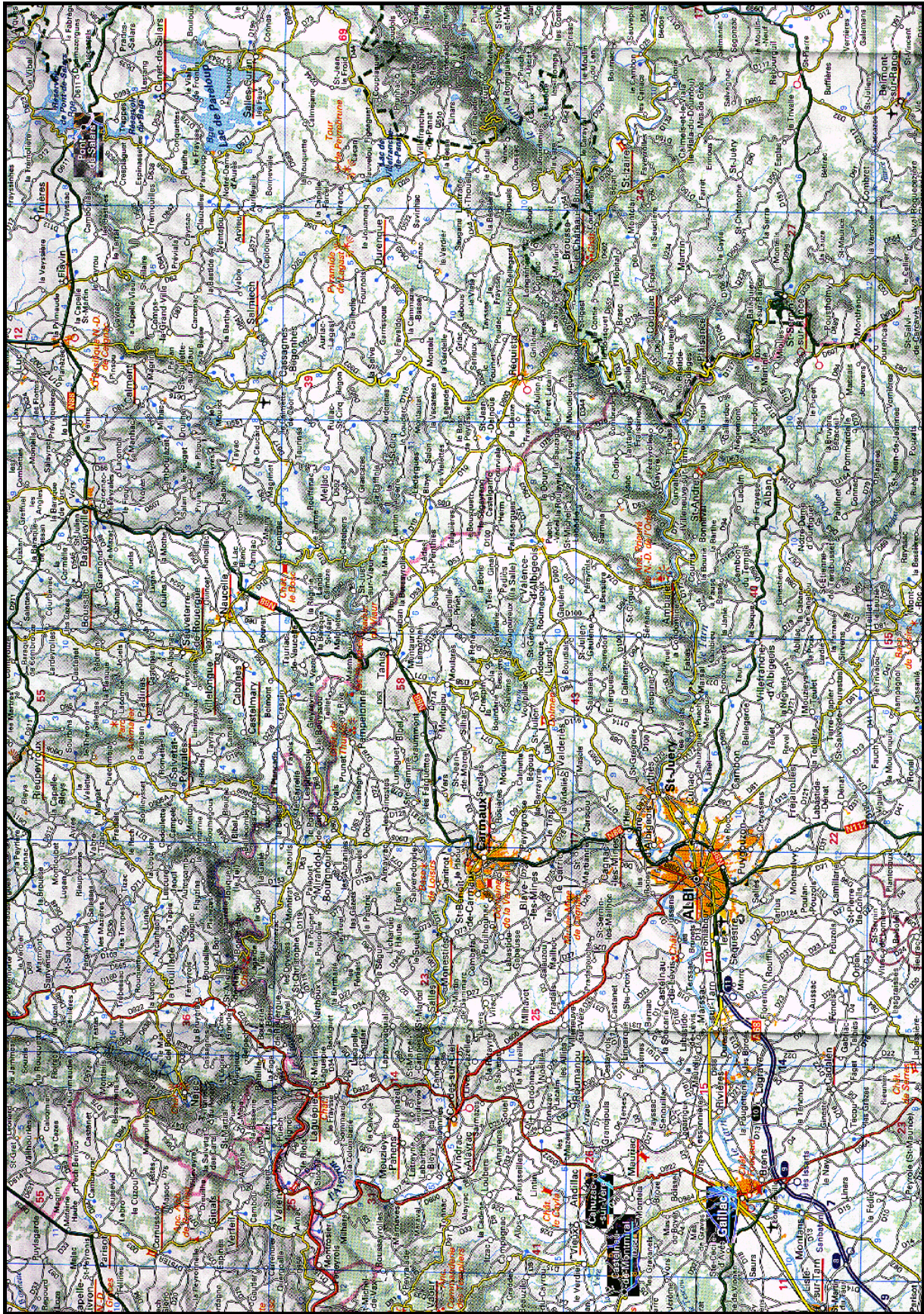
Dont au moins cinq fils :

- 1- Géraud Portal (1670-1734).
- 2- Jean Portal, aîné (1700-1760). A L'ORIGINE DE LA BRANCHE DE CAHUZAC-SUR-VÈRE (*chapitre 573*).
- 3- Jean Portal cadet. A L'ORIGINE DE LA BRANCHE DE CASTELNAU-DE-MONTIMRAIL (*Chapitres 574 à 577*).
- 4- **Bernard Portal**. A L'ORIGINE DE LA BRANCHE DE GAILLAC (*Chapitres 578 à 586*).
- 5- Anthoine Portal.

**Géraud Portal** meurt en 1693.

**Quelques actes notariés le concernant :**

- *Le 18 janvier 1588, Geraud Portal, maître maréchal de Cahuzac, épouse Anthoinette Bourguette, fille de feu Pierre et veuve de feu Guillaume Vigonde en présence de Claire Bourguette et Anthoine Bourguet(te), ses frères. Sont présents également : Jehan et Pierre Portal*



SITUATION GRAPHIQUE DES TROIS BRANCHES TARNAISES, ISSUES DE CAMBOULAS-PONT-DE-SALARS (Aveyron).

- *Le 11 décembre 1607, dans la maison de **Geraud Portal** aux faux bourgs de St-Vincent de Cahuzac, diocèse d'Albi, Jehan Capres dit Gailhardou et Pierre Bregue d'Arzac de Cahuzac, signent une transaction. Est présent Guillaume Vialar (autre lignée Vialar de Gaillac).*
- *Le 22 juin 1608 **Geraud Portal** consul moderne de Cahuzac et signe un acte avec Pierre Vialar, notaire de Cahuzac. (renouvelle l'acte du 20 janvier).*
- *Le 23 mai 1637, Pierre Bosc, marchand de Cahuzac fait vente au vénérable chapitre Sainte-Cécile d'Albi, pour 9-20 livres (180) dont il est le débiteur et **Geraud Portal** marchand de Cahuzac, demeure obligé audit Bosc (paiement annuel de 20 livres 5 sous ; ledit Portal n'est en rien débiteur audit chapitre. Il y a contestation et suit une mémoire des meubles vendus par ledit Pierre Bosc le 19 mai 1637 (une conque, des linceuls, un coussin rempli de plumes... une table avec ses pieds ! des bancs, un baricot, une paire de...)*
- *Le 4 février 1640, **Géraud Portal** règle les frais de logement des gens de guerre à Cahuzac (Il s'agissait du régiment de Normandie commandé par Monsieur de Lagarde, sergent). Il assure avoir payé aux soldats 66 livres tournois... plus pour le déplacement de trois soldats à Villefranche, 27 sous. "Monsieur me doit 5 livres tournois, plus me donner"... etc. les comptes qui figurent en détail.*
- *Le 19 février 1643 Vincent Irissou signe une ordonnance prise par les consuls en faveur de **Gerault Portal**...*
- *Le 29 mars 1647 à Gaillac **Gerauld Portal**, marchand de Cahuzac, solidairement avec François Trémolières, reconnaît devoir 160 livres 10 sous au même Anthoine de Combettes.*
- *Le 27 avril 1648 Vincens Irisson doit 37 livres à **Gérauld Pourtal**.*
- *Le 4 février 1648 Anthoine Pourtal fils a feu autre, du Masage de Castel Raynal de Cahuzac, tient un fief à Cahuzac.*
- *Le 25 juin 1652 fut signé le pacte de mariage entre **Gueraud Pourtal** fils à feu Pierre, laboureur à Blazy, avec le consentement de Jehan et Anthoine Pourtal ses frères, et Claire Bourguette, veuve de feu Jean Rabaudi. **Gueraud** quitte à Jean Pourtal son frère pour tous droits de légitime sur les biens de feu Pierre Pourtal et Margueritte Sirvente, ses père et mère, une pièce de terre ... et Jean lui donne 166 livres tournois. Est présent le sieur **Gueraud Pourtal**, bourgeois, qui signe.*
- *Le 20 avril 1666 **Bernard Pourtal**, marchand apothicaire de Gaillac cède à son père 25 livres.*
- *Le 17 juin 1666 sieur **Geraud Pourtal**, bourgeois de Cahuzac, vend à Me Anthoine Aurel notaire royal de Donnazac une pièce de terre etc.*
- *Le 20 mai 1667 le sieur **Geraud Pourtal** bourgeois, est second consul de Cahuzac.*
- *Le 13 mars 1670, le sieur **Geraud Pourtal** des faubourgs de St-Vincent doit régler un litige : "avec un chevron, il a ébranlé le coin d'une muraille proche et a provoqué un notable préjudice..."*
- *Le 8 mars 1677 le sieur **Geraud Pourtal** bourgeois des faubourgs de Cahuzac, en qualité d'héritier de feu Marc Boisque, vivant son valet, décédé dans sa maison ; il y a contestation du fils...*
- *Le 2 mai 1677 Pierre Pourtal fils de Jehan de Cahuzac, en qualité de fermier du droit d'équivalent de Cahuzac, a affermé par **Geraud Portal** pour une année de 12 livres...*

- *Le 25 septembre 1679 le sieur **Geraud Pourtal**, bourgeois, baille à travailler, cultiver à demi-fruit en bon paire de famille à Jacques Souquier, laboureur, à présent métayer de sa metterie au faubourg de Cahuzac avec maison, étals, granges, terres, prés et vignes et autres pièces.*
- *Le 27 décembre 1679 noble Jean de Cahuzac, sieur de Fonclamouze, lieutenant dans le régiment d'infanterie de la Fère, à présent habitant Cahuzac, reçoit de **Geraud Pourtal** bourgeois de St-Vincent, 60 livres en déduction d'une plus grande somme dont il lui demeure débiteur.*
- *Le 21 juillet 1680, dans la maison de **Geraud Pourtal**, pacte de mariage entre Anthoine Palhet et Catherine Pons, laboureur habitant St-Vincent. Geraud Portal lui constitue 150 livres, une couverte, un vieux chaudron, une nappe, 4 serviettes, un pendant de feu, une caisse avec serrures, une escuelle estain, une robe rase... Elle quitte **Geraud Pourtal** de toutes ses salaires qu'elle pourrait prétendre comme servante jusqu'à ce jour.*

## 1 - Branche de Cahuzac-Sur-Vère

<b>GÉRAUD PORTAL</b>
----------------------

Voir pages 9554 à 9557.

De ses cinq fils :

2 - Jean l'aîné, qui suit. A L'ORIGINE DE LA BRANCHE DE CAHUZAC-SUR-VÈRE.

<i>Jean Portal</i>
--------------------

Il est le deuxième fils de **Géraud Portal** et d'**Anthoinette Bourguette**, fille de feu **Pierre** et veuve de feu **Guillaume Vigonde**.

Il est qualifié de chirurgien. Il a été consul de Cahuzac en 1670.

Il s'est marié deux fois :

En 1673, avec **Gabrielle de Naiac**, ou **Naiague**.

Puis, en 1677 avec **Antoinette Dabie**, fille de **Jean** et **Anne Alegude**, de **Saint-Bazille**.

Il aura une fille et quatre fils dont :

**Pierre**, marié à **Antoinette Salaber**, fille d'**André** et de **Jeanne Brioude**.

**François**, marié à **Françoise Bermond**.

### *Quelques actes notariés le concernant :*

- *Le 8 juin 1671 Jean Pourtal maître chirurgien jadis consul de Cahuzac l'année dernière...*
- *Le ?? . Acte de mariage de Jehan Portal vieux, fils de Jehan et Anthoinette Boudete, fille de feu Pierre Boudet, veuve à feu François (dont le nom est rendu illisible par l'humidité).*
- *Le 29 juillet 1673 Jean Pourtal maître chirurgien de Cahuzac et mariviale au service de Monsieur de Verdun, a contracté mariage avec le sieur Gaspard de Naiac habitant de Cahuzac.*

*Ledit sieur Pourtal requérant, beau-frère du sieur de Naiac, a hypothéqué sur les biens du sieur de Naiac pour la somme de 300 livres, pour la constitution faite par ledit sieur de Naiac à Gabrielle Naiague, femme dudit sieur Portal, dans leur contrat de mariage ; il déclare à ladite Vialle par cet acte, qu'il se rend opposant audit prétendu mariage et proteste de la priorité de ses hypothèques et privilèges.*

- *Le 29 janvier 1677 est signé le pacte de mariage entre Jean Pourtal, fils de Geraud, brassier de Cahuzac, fils de Geraud et de Claire Bourguette sa mère, présents, Pierre Pourtal son cousin et Pierre Baden son beau-frère l'assistant, avec Antoinette Dabie, fille à feu Jean et Anne Alegude de St-Beausille, ici absents. Est constitué une dot de 200 livres, lit garni de couettes, coussins, lit de plumes, 4 linceuls, 2 robes mesclad (toile metis), une couverture, une caisse fermée, une des robes rase grise, neuptiale, l'autre rase grise et couillon sargier (en serge)...*
- *Le 30 juin 1678, le sieur Jean Pourtal "sirurchien" de Cahuzac achète une chenevière à Cahuzac aux prêtres du bassin de Saint-Pierre de la présente ville, confrontant celle de Geraud Portal, pour même rente annuelle et perpétuelle de 5 livres et 1 livre d'huile de noix.*
- *Le 27 décembre 1679 noble Jean de Cahuzac, sieur de Fonclamouze, lieutenant dans le régiment d'infanterie de la Fère, à présent habitant Cahuzac, reçoit de **Geraud Pourtal** bourgeois de St-Vincent, 60 livres en déduction d'une plus grande somme dont il lui demeure débiteur.*
- *Le 28 juin 1677 Pierre Pourtal fils de Jean, laboureur du Masage de Blassy, doit à François Pourtal laboureur dudit Masage son frère, 120 livres pour salaire de 6 ans que ledit François a demeuré avec ledit Pierre, à raison de 20 livres par an, jusqu'à la fête de St-Jean dernier. Ces 120 livres seront payées pendant 6 ans à compter de ce jour en 6 paies, et pour cela hypothèque est prise sur une pièce de terre.*
- *Le 24 avril 1678 François Pourtal fils à Jean, laboureur habitant de Blazi prête 16 livres à Maffre Brousse, et s'oblige envers Pierre, frère dudit François.*
- *Le 16 février 1687, Françoise Bermond héritière de feu Hyppolite Bermond son frère, et celui-ci héritier de feu Jeanne Lacoste, par les mains de François Portal, mari de ladite Françoise Bermond, remet pour les héritiers de ladite Lacoste, ensemble Pierre Vialar et Marie Viguière, ses beaux-père et mère, qui lui avaient fait cession de ladite somme de 100 livres.*
- *Le 12 mars 1688 Jehan Portal, vieux, fils de Jehan Portal de Lacan de Cahuzac, reçoit de Géraud Boudet, son beau-frère, 12 écus pour le douaire d'Antoinette Boudete sa soeur.*
- *Le 6 février 1724, signature du pacte de mariage entre Pierre Pourtal fils de Jean, laboureur de Mauriac, de Sénouillac, et Françoise Chalon... avec Antoinette Salaber fille de André Salaber et de feu Jeanne Brioude.*



NOTA. Nous n'avons rien trouvé d'autre sur cette branche restée à Cahuzac.

## 2 - Branche de Castenau-de-Montmirail. Le tronc

Nous avons vu qu'une branche Portal s'était installée à Gaillac. Elle a été évoquée précédemment.

Une autre branche conservera le nom de Castenau-de-Montmirail. Nous l'étudions ci-après :

<b>GÉRAUD PORTAL</b>
----------------------

Voir pages 9554 à 9557.

De ses cinq fils :

3- Jean le cadet, qui suit. A L'ORIGINE DE LA BRANCHE DE CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL.

<i>Jean Portal</i>
--------------------

Décédé vers 1714.

<i>Guillaume Portal</i>
-------------------------

Fils de Jean et Catherine Fontanès, chirurgien à Cahuzac-sur-Vère, est décédé en 1754 à l'âge de 75 ans.

Il avait épousé en 1714 Thérèse Cardon, décédée en 1756, à l'âge de 74 ans, originaire de Saint-Omer-en Artois.

De cette union sont nés cinq enfants, dont Innocent Portal qui suit.

<i>Innocent Portal</i>
------------------------

Né à Cahuzac vers 1719 et décédé à Castenau-de-Montmirail le 9 Germinal de l'An V (25 mars 1797) à l'âge de 78 ans.

Il s'est marié une première fois à Jeanne Marie Mathieu, dont trois enfants :



1- Pierre, *Germain* Portal est né en 1760. Il décède le 16 septembre 1833 à Castelnau-de-Montmirail. Il avait épousé le 3 Nivos de l'An II (23 décembre 1793) Thérèse Françoise Poupone Battifol (1772-30/05/1850), fille d'Antoine et de Marguerite Sanson de Lautrec (Tarn).

Il était médecin, diplômé de la faculté de médecine d'Angers en 1789, membre de la Société Populaire de Castelnau-de-Montmirail pendant la Révolution, puis maire de cette ville. Il semble être « franc-maçon ». Aisé, il avait acquis, entre autres, la propriété de Dayres, près de Castelnau. Il entretenait des liens étroits avec le baron Antoine Portal.

2- Marie-Thérèse Portal (*dite Tante Marion*), née en 1761. Sans postérité connue.

3- Jean-Paul Portal, né en 1763. Sans postérité connue.

D'un second mariage, le 18 janvier 1769 à Muret (Haute Garonne) avec Julie Duclos, fille de Jean, notaire, et de Marie-Rose Pomier,

4- Est née Julie Portal (1770-1812).

Eugénie de Guérin, dans : *Lettres à sa famille et à divers*, Tome Premier (1827-1839), page 42, écrit, le premier août 1832, à Marie de Guérin : « M. Portal donne 12 mille francs à son cousin de Montmirail.<sup>1</sup> »

### ***Jean-Baptiste Portal***

Né en 1716 et décédé en 1785 à Cahuzac. Marié à Françoise Gayral.

De cette union sont nés :

1- Jean Paul Portal, né le 17 janvier 1749 à Cahuzac-sur-Vère.

2- Anne-Marie Portal (1761-1831), mariée en 1785 à son cousin germain Innocent Martin (qui suit), chirurgien à Cahuzac. Décédé en 1791.

Dont un enfant :

Jean-Paul Martin, né à Cahuzac le 27 octobre 1788, décédé à Paris le 4 février 1871. Marié à Eléonore Dumesnil (Peintre à Paris, élève de Granger et de Girodet). Sans postérité. Tableau à Cordes.

J.P. Martin était médecin à Paris et secrétaire du baron Portal.

Veuve, elle épouse en secondes noces Joseph Farjouel.

### ***Marie-Rose Portal***

1729-1753

### ***Marie-Thérèse Portal***

<sup>1</sup> - Peut-être pourrait-on rappeler que Portal est mort le 23 juillet 1832, ce qui laisserait planer un doute sur la véracité de cette information.

Née en 1721 à Cahuzac - décédée en 1792 - épouse en 1740 Antoine Martin de Cahuzac.

De cette union sont nés :

1- Innocent Martin (1746-1791). Chirurgien à Cahuzac. Il épouse en 1785 sa cousine germaine Anne-Marie Portal.

Dont un enfant : Jean-Paul *Martin*.

2- Guillaume Martin, né le 18 mai 1741 à Cahuzac. Chirurgien.

3- Jean-Paul Martin, né en 1743 à Cahuzac.

***Jean-Paul Portal***

Né en 1743, décédé le 9 Brumaire de l'An XII à 80 ans (1803). Marié à Cécile Rossignol (1ères noces) et en secondes noces à Rose de Bone (fille de Guyon de Bone, seigneur de Camalières), officier de santé, médecin à Cahuzac.

***Pierre Portal***

Pierre, *Germain Portal*, ci-dessus, a eu deux enfants :

1- Innocent *Antoine Alexandre Portal*, né à Castelnau-de-Montmirail le 22 Brumaire de l'An III (12 novembre 1794) et décédé à Orléans le 30 avril 1814 « aide-major » ou « chirurgien ». Sans postérité.

2- *François Henri Vincent Portal*, né à Castelnau-de-Montmirail le 12 mars 1798 et décédé au dit le 3 juin 1868. Marié le 28 janvier 1822 à Flora Mersie, fille de Bernard et de Marie Catherine Cassanhol, de Cordes. Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier en 1821.

Maire et Conseiller Général de Castelnau-de-Montmirail. Il n'a pas retenu l'offre d'Antoine, baron Portal de rester auprès de lui, à Paris (12, rue de Condé). Regrets exprimés par le Baron.

***François, Henri, Vincent Portal***

*François Henri Vincent Portal* a eu quatre enfants :

1- Camille Portal, dont nous allons vous entretenir ci-après.

2- Flavie Portal née le 21 octobre 1824 à Castelnau-de-Montmirail. Mariée à Pierre Miquel. Décédée le 10 octobre 1869.

De ce mariage sont issus :

1- Pierre Miquel. Sans postérité.

2- Guillaume Miquel et descendants.

3- Adrien Miquel. Père jésuite.

3- Louis *Antoine Augustin Bernard* Portal. Né à Castelnau-de-Montmirail (1833-1859). Epoux de Ildefonse Ezquierdo.

De ce mariage sont issus :

- 1- Flavie Portal, morte jeune sans postérité.
- 2- François Portal, né le 16 février 1857. Epouse Victoire Augustine Cahuzac. Décède à Bordeaux en 1899. Dont Louis *Elie* Portal, décédé le 16/9/1904 à Bordeaux. Sans postérité.

4- Virginie Portal. Fille naturelle et reconnue. Mariée à Eugène de Fézembat.

De ce mariage sont issus :

- 1- Herminie, religieuse à Montauban.
- 2- Elizabeth, morte jeune.

<i>Camille Portal</i>
-----------------------

*Antoine, Innocent, Eliezer, Camille, Procrée* Portal est né à Castelnau-de-Montmirail, le 23 octobre 1826. Il est le fils de *François Henri* Vincent Portal.

Son prénom usuel était précédé à l'état civil de celui d'Antoine car il était le filleul du baron Portal qui « *désirait qu'il put se livrer à des études de la médecine à l'instar de ses ancêtres* ». (Testament du baron en date du 2 janvier 1832) Cela ne fut pas le cas.

En fait, c'est une toute autre voie que suivit Camille, celle de l'administration.

Reçu surnuméraire de l'enregistrement (32e/500), il occupa un poste de receveur, successivement à Vicdessos (09), à Tence (43), à Castelnau-de-Montmirail (81), à Gaillac (81), puis un poste de conservateur des hypothèques à Gaillac en 1882 avant de prendre sa retraite en 1892 après plus de 40 années de service.

Il avait épousé le 16 février 1860 Flavie Pons (de Rochegrès)<sup>2</sup> (23/5/1838-24/5/1907), fille de Charles, propriétaire à Beaudinenc (entre Itzac et Campagnac, Tarn) et d'Eulalie Cabrolie aux nombreux ascendants cordais.

Il est décédé à Cordes, le 15 juin 1916, dans la maison de sa femme, et inhumé à Castelnau-de-Montmirail où il avait acheté en 1871 une concession pour servir de sépulture à Charles Pons, son beau-père, décédé le 3 juin 1871, à lui-même et à ses descendants.

De ce mariage sont issus :

- 1- Eulalie Marie Louise Portal, née à Castelnau le 25 janvier 1861. Décédée le même jour.
- 2- Charles Portal, dont la descendance formera, ci-après, le PREMIER RAMEAU.
- 3- Augustin Camille Portal, né à Castelnau le 12 décembre 1865 et décédé le 26 octobre 1866.
- 4- Jacqueline Portal, dont la descendance formera, ci-après, le DEUXIÈME RAMEAU.
- 5- Bernard Portal, dont la descendance formera, ci-après, le TROISIÈME RAMEAU.

<sup>2</sup> - Famille originaire d'Espalion (Aveyron), famille aisée, dits seigneurs de... Une branche, les Pons d'Hauterive, était toujours en Aveyron en 1925.

Le 23 août 1998, se retrouvaient à Castelnaud-de-Montmirail les descendants de cette troisième branche.

## Les retrouvailles de la famille Portal



● Photo de famille pour jour de fête.

Ce dimanche 23 août 1998, 70 membres de la grande famille Portal — certains venant de très loin — se sont réunis au cimetière de Castelnaud-de-Montmirail pour se recueillir sur la tombe de leur ancêtre commun : Antoine Camille Portal (1826-1914).

Camille Portal était natif de Castelnaud-de-Montmirail, receveur de l'enregistrement puis conservateur des hypothèques à Gaillac, il devait prendre sa retraite dans la maison cordaise de sa femme, Flavie Pons, où il devait décéder en 1916, âgé de 90 ans.

Il était le petit-fils du Dr Pierre-Germain Portal (1760-1833), maire de Castelnaud-de-Montmirail et fils du docteur François, Henri, Vincent Portal, conseiller général et maire de cette même cité. Il était le père de Charles Portal (1862-1936), archiviste du Tam de 1890 à 1928 et de deux autres

enfants : Jacqueline et Bernard Portal, tous trois nés à Castelnaud-de-Montmirail. Son prénom usuel de Camille était précédé à l'état civil de celui d'Antoine, car il était le filleul du baron Antoine Portal (médecin de Louis XVIII et de Charles X, et fondateur de l'académie royale de médecine qui « désirait qu'il put se livrer aux études de la médecine à l'instar de ses ancêtres » Cela n'a pas été le cas !

Après un déjeuner en bordure de la forêt de la Grésine, l'histoire lointaine de la famille Portal a été évoquée, à partir de 1451, date de l'arrivée de Guillaume Portal, venu de l'Aveyron pour se marier à Cahuzac-sur-Vère et y faire souche.

Puis le groupe s'est retrouvé dans la maison familiale de Cordes, satisfait de cette rencontre exceptionnelle, chacun emportant un livret parfaitement réalisé sur notre famille Portal. — R.M.



● L'ancêtre Camille Portal.

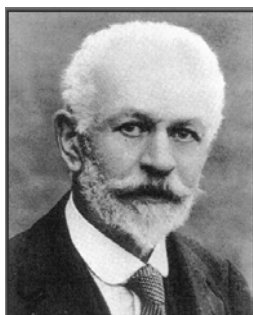


## 2 - Branche de Castelnau-de-Montmirail. Premier rameau

### CHARLES PORTAL ET SES DESCENDANTS

#### I - Charles Portal

Charles *Louis Henri Félix Antoine* Portal est le fils de Camille et de Flavie Pons. Il est né à Castelnau-de-Montmirail le 26 juin 1862. Il décède à Albi. Il s'est marié à Mauvezin (32), le 22 octobre 1894, avec Olympe Fabart, née à Mauvezin le 6 septembre 1875. Décédée à Cordes le 25 juillet 1962.



« J'ai trop peu connu mon grand-père maternel, décédé le 4 octobre 1936 dans la maison qu'il occupait au 19 de la rue des Chalets à Albi et inhumé, suivant sa volonté, dans un vieux cimetière de Cordes.

J'avais alors dix-sept ans, plus désireux d'action que d'écoute. J'ai le souvenir d'un vieux monsieur, aux cheveux blancs, à la démarche lente, un peu sourd et à la voix à peine perceptible.

J'étais loin de savoir apprécier le bilan d'une vie, toute entière consacrée à l'étude des archives du Tarn et plus particulièrement de Cordes.

Ce n'est que plus tard, après une carrière aux multiples mutations, que j'ai cherché à savoir qui avait été Charles Portal.

J'ai appris ainsi qu'il avait été durant onze ans pensionnaire au lycée de Toulouse (Pierre de Fermat) de 1870 à 1881, qu'il avait été très bon élève comme en fait foi le nombre de prix obtenus.

J'ai appris qu'il avait été en 1880 lauréat au concours général des Lycées et collèges (discours français).

J'ai retrouvé ses diplômes de Bacheliers ès Lettres, de Bachelier en Droit, de Licencié en Droit qui ont précédé son admission à l'École des Chartes en 1886. Il y était entré 12<sup>ème</sup> et en était sorti 5<sup>ème</sup>. Il y avait soutenu sa thèse, le 23 janvier 1899 : « Les insurrections de Tuchins dans les pays de langue d'oc (vers 1382-1384). »

Je conserve sa nomination officielle comme archiviste du Tarn à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1890, poste qu'il devait occuper sans discontinuer jusqu'en 1928, soit durant trente-huit ans.

Fervent pyrénéiste, il aimait évoquer en famille, ses ascensions faites en compagnie des meilleurs guides de l'époque et qu'il préparait avec un soin méticuleux. Sa bibliothèque comprenait des ouvrages, aujourd'hui recherchés, du comte Russell, de Schrader,...

Très bon dessinateur, il avait une attirance particulière pour la caricature : la mention « d'après D. Doré », « d'après Granville », figure sur la plupart de ses cartons de jeunesse.

A cette froide évocation, je voudrais bien ajouter que, pour ma sœur et pour moi, Charles Portal a été « un bon grand-père », bien trop tôt enlevé à notre affection.

Charles Portal avait rédigé son autobiographie - document précieux - qui fait état de toutes ses publications : 209 y étaient répertoriées. La mise à jour pour l'édition de ce catalogue en dénombre 214.

Je laisse le soin à bien plus qualifié que moi de rappeler la portée de ce travail, rappel seulement car cela a déjà été fait par ses successeurs dès 1936.

« Bénédictin laïc », comme le qualifiait en 1929, l'Albigeois Taxile Doat, céramiste de renom, ancien directeur de la manufacture de Sèvres. Ce qualificatif me semble bien convenir à l'archiviste Charles Portal.

*Comme Cordais, je retiens plus volontiers cette dédicace du sculpteur tarnais Jules Pendarès « Au sentimental de la ville de Cordes ». Bien que natif de Castelnau de Montmirail, Charles Portal aimait Cordes, sa « petite patrie »<sup>1</sup> avec tout ce que ces mots pouvaient contenir d'attachement et d'affection. Pour tous, Charles Portal avec son incontournable « Histoire de la ville de Cordes » restera l'historien de Cordes.*

*Il restera aussi, en y associant quelques amis du « Vieux Cordes », le sauveteur du patrimoine architectural de la cité. Le colonel Georges Valat, Président en exercice de la « Société des Amis du Vieux Cordes », rappelle, ici même<sup>2</sup>, les étapes de ce sauvetage.*

*Je manquerais à tous mes devoirs si je ne faisais pas état de l'aide capitale apportée dès 1904 par la Société Archéologique du Midi de la France, à notre jeune Association.*

*Charles Portal souhaitait - et cela figure dans les premiers statuts de la S.A.V.C. (1904), la création d'un « Musée cantonal ». Il a fallu attendre 1932/33 pour la réalisation de ce souhait ; musée bien modeste au départ, créé non sans difficultés et incompréhension<sup>3</sup>.*

*La publication de « Cordes, notice historique et archéologique »<sup>4</sup>, d'un « Historique de la région albigeoise », des « Promenades à pied, et en cycle ou en voiture autour d'Albi » témoigne de sa vision du développement prochain du tourisme.*

*Je rappelle qu'il a été le rédacteur des premiers statuts du Syndicat d'Initiative de Cordes et qu'on lui a réservé la carte de membre n°1.*

*Je crois pouvoir me résumer en disant que Cordes, « joyau incontesté de l'art gothique », doit beaucoup à Charles Portal, à tous ceux qui, dans le passé, l'ont soutenu et à ceux qui, l'impulsion étant donnée, veillent aujourd'hui à la sauvegarde de ce riche, mais combien fragile patrimoine (environnement compris).*

*En ma qualité de Président Honoraire de la « Société des Amis du Vieux Cordes » et membre correspondant de la « Société Archéologique du Midi de la France », je remercie Monsieur Paul Quilès, maire de Cordes, les conseillers municipaux et plus particulièrement monsieur Jean-Gabriel Jonin pour avoir pris l'initiative de cette reconnaissance, enfin officielle. Elle était méritée et due. C'est maintenant chose faite.*

*Je remercie aussi la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres du Tarn pour avoir choisi le cadre du « Vieux Cordes » pour sa réunion en Assemblée Générale et pour avoir tenu à rendre un hommage renouvelé à son ancien Président.*

*Je remercie également les artistes et artisans d'art de Cordes qui ont tenu, à leur manière, à rendre hommage à Charles Portal.*

*Je remercie enfin, Monsieur Greslé-Bouignol, archiviste honoraire du Tarn, pour sa précieuse collaboration. »*

Robert MANUEL  
Président honoraire de la Société  
des Amis du Vieux Cordes.  
Membre correspondant  
de la Société archéologique  
du Midi de la France.

Charles Portal a eu deux enfants :

- 1- Antoinette Marie Cécile, qui suit.
- 2- Marguerite. Née à Albi le 9 novembre 1913. Décédée à Albi le 17 décembre 1936. Sans postérité.

## *II - Antoinette Marie Cécile Portal*

Née à Albi le 9 novembre 1895. Décédée à Toulouse le 16 janvier 1978.

Mariée à Albi le 10 juin 1918 à Maurice Jean Paul Manuel, né le 30 octobre 1891 à Rodez. Décédé à Toulouse le 15 novembre 1966.

Dont deux enfants :

- 1- Robert Manuel, qui suit.
- 2- Yvette Marie Cécile Manuel, née à Albi le 27 décembre 1920. Religieuse.

1 - celle aussi de sa mère, née PONS et de ses ascendants.

2 - Il est fait allusion à la plaquette qui renferme ce texte.

3 - Transféré en 1966 dans le cadre monumental du « Portail Peint » (M.H.) et devenu « Musée d'Art et d'Histoire Charles PORTAL ».

4 - Qui en est à sa 13<sup>ème</sup> édition.

<b>III - Robert Manuel</b>
----------------------------

Robert *Paul Louis* Manuel est né à Albi le 7 mai 1919. Il s'est marié à Albi le 30 mai 1942 à Françoise Marie Lentz, née à Tarbes le 16 septembre 1920.

Dont cinq enfants :

1- Alain Manuel, né le 30 janvier 1946 à Albi. Marié le 11 août 1969 à Ajaccio à Renée Cucchi, née à Tunis le 30 novembre 1945. Dont :

1. - Virginie Manuel, née à Fleurance (Gers) le 1er juillet 1972,
2. - Vincent Manuel, né à Sète (Hérault) le 13 juin 1977.

2- Pierre Manuel, né le 11 juillet 1947 à Toulouse. Marié à Gaillac, à Hélène Cavaille (décédée à Toulouse le 20 juillet 1982). Dont :

1. - Fabrice Manuel, née à Toulouse le 3 janvier 1972.

Remarié à Gauré (31), le 20 juin 1987, à Marie-France Courtin, née à Nîmes le 1er mai 1944. Dont :

2. - Estelle Manuel, née le 15 mars 1985 à Toulouse (Haute Garonne).

3- Antoine Manuel, né le 27 janvier 1951 à Toulouse. Marié à Lavignolle de Salles (33), à Inès Bernard. Dont :

1. - Julie Manuel, née à Pessac (Gironde) le 31 juillet 1977.
2. - Jérémie Manuel, née à Pessac le 11 septembre 1980.

4- Francis Manuel, né le 9 mars 1954 à Constance (RFA). Marié à Toulouse, le 9 mars 1954, à Martine Durand. Dont :

1. - Ségolène Manuel, née à Cluny (71) le 5 février 1980.
2. - Damien Manuel, né le 6 avril 1981 à Cluny.
3. - Arthur Manuel, né à Dacon (71) le 13 janvier 1993 (mère : Françoise Dijou).

Remarié à Saint-Mandrier (83), le 27 juillet 1994, à Catherine Bornarel, née à Macon le 30 janvier 1956. Dont :

4. - Anne Manuel, née à Dacon (71), le 1<sup>er</sup> juin 1996.

5- Catherine Manuel, née le 6 octobre 1965 à Trèves (RFA).

1. - Augustin Pierre, né à Aix-en-Provence le 13 juin 1998 (Père : Pascal Pierre, né au Havre le 29 août 1956).





## **2 - Branche de Castelnau-de-Montmirail. Deuxième rameau**

### **JACQUELINE PORTAL ET SES DESCENDANTS**

<b><i>I - Jacqueline Portal</i></b>
-------------------------------------

Jacqueline *Marie Germaine Eulalie* Portal est née à Castelnau-de-Montmirail le 17 février 1872. Elle est décédée à Saint-Sulpice le 27 juin 1959.

Elle s'est mariée à Cordes le 10 janvier 1889 avec Fernand Albert, né à Saint-Sulpice le 12 octobre 1868, décédé à Saint-Sulpice le 28 mars 1954

Dont cinq enfants :

1- Marie Louise Marguerite Albert. Née à Cordes le 22 juin 1900. Décédée à Albi le 27 juillet 1989. Célibataire. Sans postérité.

2- Flavie Albert. Née à Cordes le 23 juin 1902. Décédée à Saint-Sulpice le 12 décembre 1905.

3- Germaine Albert, qui suit.

4- Cécile Albert, qui suit.

5- Joseph Albert, qui suit.

<b><i>II - Germaine Albert</i></b>
------------------------------------

Germaine *Marie Caroline* Albert est née à Saint-Sulpice le 8 juin 1905. Elle y décède le 1er avril 1984. Elle s'était mariée, à Saint-Sulpice le 30 août 1927, à André *Marie Gabriel* Chabert, né à Varen le 12 juin 1903. Décédé à Saint-Sulpice le 15 août 1963.

Dont trois enfants :

1- Bernard *Fernand Marie Léopold* Chabert, né à Saint-Sulpice le 1er mars 1929. Marié à Saint-Sulpice avec Micheline Yvonne Le Guillou, née à Troyes le 9 juillet 1931.

Dont cinq enfants :

1- Marie Nicole Chabert, née à Toulouse le 6 novembre 1956. Mariée le 2 août 1986, à Daniel Barbetti.

Dont trois enfants :

- 1- Pierre Barbetti, né à Landernau le 23 juillet 1982.
- 2- Charles Barbetti, né à Landernau le 30 juillet 1985
- 3- Juliette Barbetti, née à Landernau le 15 juin 1991.

Epouse en secondes noces, le 26 août 1996, Vincent Le Jeune,

Dont un enfant :

4- Anna Le Jeune, née à Brest le 15 octobre 1996

2- Pierre Chabert, né à Lyon le 17 décembre 1957.

3- Jean Chabert, né à Bron (69) le 3 janvier 1961.

Dont un enfant :

Sarah Chabert, née à Toulouse le 26 novembre 1993 (Mère : Nathalie Kirsch, née à Asnières le 9 mars 1964

4- Claire Chabert, née à Alger le 13 janvier 1965.

5- Joël Chabert, né à Lavour le 1er septembre 1967.

2- Louis *Jacques Marie* Chabert, né à Saint-Sulpice le 20 janvier 1931. Marié à Lavour le 17 janvier 1957 à Anne Marie Françoise Vaissie, née à Lavour le 9 janvier 1933.

Dont quatre enfants :

1- Philippe Chabert, né à Lavour le 13 janvier 1958. Marié le 26 juillet 1980 à Sabine Discourt.

Dont deux enfants :

1- Nathalie Chabert, née à Toulouse le 9 mars 1983.

2- Agnès Chabert, née à Eauze (Gers) le 4 juin 1985.

2- Jacques Chabert, né à Lavour le 14 décembre 1959. Célibataire.

3- Alain Chabert, né à Lavour le 16 février 1961. Marié le 24 avril 1982 à Anne Vivet.

Dont quatre enfants :

1- Cécile Chabert, née à Albi le 8 septembre 1985.

2- Lucie Chabert, née à la Haye-des-Roses le 25 septembre 1986.

3- Martin Chabert, né à la Haye-des-Roses le 28 juin 1990.

4- Julien Chabert, né à Bourg-la-Reine le 29 août 1996.

4- Bruno Chabert, né à Toulouse le 24 avril 1968. Marié le 17 mars 1990 à Valérie Aspe.

3- *Gabrielle Marie-Marguerite* Geneviève Chabert, née à Saint-Sulpice le 21 juin 1934. Mariée à Saint-Sulpice le 8 avril 1958, avec Paul Rouanet, né à Mazamet le 17 décembre 1929.

Dont six enfants :

1- Bénédicte Rouanet, née à Castres le 24 mars 1959. Célibataire.

2- Florence Rouanet, née à Castres le 30 juillet 1961. Mariée le 7 avril 1990 à Philippe Darregert,

Dont deux enfants :

- 1- Pauline Darregert, née à Toulouse le 8 avril 19985.
- 2- Mathieu Darregert, né à Toulouse le 17 août 1989.

3- Béatrice Rouanet, née à Castres le 11 août 1962. Mariée le 22 juin 1996 à Laurent Delestre,

Dont deux enfants :

- 1- Lou Delestre, née à Toulouse le 2 janvier 1991.
- 2- Romane Delestre, née à Toulouse le 28 septembre 1994.

4- Brigitte Rouanet, née à Castres le le 5 juillet 1965. Célibataire.

5- Isabelle Rouanet, née à Castres le 5 juillet 1965. Mariée le 19 juin 1993 à Antoine Raffi.

Dont trois enfants :

- 1- Damien Raffi, né à Toulouse le 24 mai 1991.
- 2- Lucas Raffi, né à Toulouse le 8 février 1993.
- 3- Gaëtan Raffi, né à Toulouse le 24 mars 1994.

6- Flavie Rouanet, née à Castres le 15 juin 1969. Célibataire.

## II - Cécile Albert

Cécile *Bernadette Marguerite Marie* Albert est née à Saint-Sulpice le 17 octobre 1911. Elle y décède le 29 juillet 1955. Elle s'y était mariée à Maurice de Latour, né à Bourg-St-Maurice le 10 août 1904. Décédé à Pau le 19 mars 1972.

Dont deux enfants :

1- Marie *Geneviève Aline* de Latour, née à Toulouse le 28 février 1947. Mariée à Pau le 8 mars 1963 avec Jean-François Imbert, né à Rabat le 30 octobre 1943.

Dont trois enfants :

1- Sylvie Imbert, née à Provins le 19 septembre 1970. Mariée le 5 mars 1994 à Nicolas Decouvelaère.

Dont Tanguy Decouvelaère, né à Paris le 2 octobre 1996.

2- Flavie Imbert, née à Melun le 13 mars 1973. Célibataire.

3- Emilie Imbert, née à Haguenau, le 31 août 1977. Célibataire.

2- Emile de Latour, né à Toulouse le 21 juin 1951. Décédé à Saint-Germe le 16 décembre 1955.

<b><i>II - Joseph Albert</i></b>
----------------------------------

Joseph *Ernest Bernard Pascal* Albert est né à Saint-Sulpice le 5 avril 1915. Il y décède le 4 mars 1994. Il s'était marié à Carcassonne le 7 juillet 1952 à Jeanne Falcou, née à Azille le 29 janvier 1920.

Dont deux enfants :

1- Marie-Bernadette *Jeanne Françoise* Albert, née à Toulouse le 12 juin 1954. Célibataire. Sans postérité.

2- Elisabeth *Jacqueline Christine* Albert, née à Pamiers le 10 juin 1956. Célibataire. Sans postérité.

80

**2 - Branche de Castelnau-de-Montmirail.  
Troisième rameau**

**BERNARD PORTAL ET SES DESCENDANTS**

<b><i>I - Bernard Portal</i></b>
----------------------------------

*Antoine Marius Pierre* Bernard Portal est né à Castelnau-de-Montmirail le 1er janvier 1874. Il décède à Saint-Sulpice de 22 septembre 1906. Il s'était marié à St-Sulpice, le 9 janvier 1906 avec Denise Durand, née à Saint-Sulpice le 13 juillet 1885. Où elle décède le 10 septembre 1978.

Dont trois enfants :

- 1- Camille Portal.
- 2- Pierre Portal.
- 3- Antoine Portal.

<b><i>II - Camille Portal</i></b>
-----------------------------------

*Camille Marie Léonie* Portal est née à Saint-Sulpice le 3 novembre 1906. Elle décède à Lavaur le 24 juin 1992. Elle c'est mariée à Saint-Sulpice, le 10 avril 1928, à Pierre Paul Esquivie (1894-1942).

Dont deux enfants :

- 1- Bernard Esquivie, né à Vincennes le 7 mars 1929. Marié à St-Sulpice à Marguerite Vabre (1939-1997). Sans postérité.
- 2- Anne-Marie Esquivie, née à St-Sulpice le 15 juin 1931. Mariée à St-Sulpice à Christian Hubert de Fraisse (1929-1990).

Dont trois enfants :

- 1- Catherine Hubert de Fraisse, née à Markūla (Mali) le 10 mars 1959. Mariée le 5 septembre 1981 à Jean Oms. Dont :

- 1- Mathilde, née à Toulouse le 2 septembre 1984.
- 2- Pauline, née à Toulouse le 26 octobre 1987.
- 3- Camille, née à Toulouse le 13 octobre 1991.

- 2- François Hubert de Fraisse, né à Toulouse le 8 avril 1960. Marié le 28 août 1986 à Caroline Boriello. Dont :

- 1- Guillaume, né à Bayeux le 29 février 1988.
- 2- Thibaut, né à Angers le 13 avril 1992.
- 3- Edouard, né à Château-Gontier le 1<sup>er</sup> février 1996.

3- Christophe Hubert de Fraisse, né à Toulouse le 31 juillet 1964. Marié le 18 juillet 1993 à Charlotte Gannoun. Dont :

- 1- Antoine, né à Bruxelles le 4 décembre 1995
- 2- Philippine, née à Bruxelles le 19 juin 1988.

## *II Pierre Portal*

*Antoine Jacques Pierre Portal* est né à St-Sulpice le 18 août 1909. Il décède à Garnac le 6 novembre 1984. Il s'est marié à Albi avec Antoinette Ichard née à Albi le 28 août 1910.

Dont quatre enfants :

1- Jean-Pierre Portal, né à Albi le 5 mars 1933. Marié à Saint-Gaudens le 31 août 1967 à Jacqueline Duzac, née à Lavaur le 18 octobre 1949.

Dont deux enfants :

- 1- Françoise Portal, née à Albi le 22 mai 1968.
- 2- Gérard Portal, né à Toulouse le 25 février 1974.

2- Marie Portal, née à Albi le 14 juillet 1938. Célibataire. Sans postérité.

3- Louis Portal, né à Albi le 28 avril 1943. Marié à Bordeaux le 19 février 1979 à Christine Calabria, née à Bordeaux le 5 janvier 1956.

Dont deux enfants :

- 1- Clémence Portal, née à Bordeaux le 21 janvier 1987.
- 2- Rémy Portal, né à Bordeaux le 27 janvier 1989.

4- Antoine Portal, né à Albi le 6 avril 1946. Célibataire. Sans postérité.

## *II - Antoine Portal*

*Ernest Jean Antoine Portal* est né à Saint-Sulpice le 5 janvier 1913. Il décède à Saint-Etienne le 1er décembre 1963. Il s'était marié à Longjumeau, le 31 août 1941 à Denise Julie Bacquet, née à Arg en Multien le 26 juin 1920.

Dont une fille :

Michèle Geneviève Denise Portal, née à St-Germain-en-Laye le 30 novembre 1942. Mariée à Avallon (89), le 20 septembre 1971, avec Gérard Bourdon, né à Avallon le 28 mars 1947.

Dont Xavier Bourdon, né à Avallon le 28 février 1972.

### 3 - Branche de Gaillac. Le tronc

Une autre branche Portal va s'établir à Gaillac. Il s'ensuit une lignée d'apothicaires jusqu'à Antoine, baron Portal, objet de cette biographie.

<b>GÉRAUD PORTAL</b>
----------------------

Voir pages 9554 à 9557.

De ses cinq fils :

4- **Bernard Portal**, qui suit, A L'ORIGINE DE LA BRANCHE DE GAILLAC.

<b>BERNARD PORTAL</b>
-----------------------

Né à Cahuzac en 1630, il décède à Gaillac en 1692.

Il serait le premier à avoir quitté Cahuzac pour s'installer à Gaillac, ceci autour de 1630.

Ecrit **Pourtalle** dans les actes. Il est qualifié de « marchand apothicaire » à Cahuzac , puis de « maître apothicaire » à Gaillac. Il est le fils de **Géraud Portal**, ci-dessus, et d'**Anthoinette Bourguette**.

Il a épousé, en 1658, **Cécile de Bonne** (écrit **de Bénac** dans les actes).

Dont au moins :

Pierre Portal, qui suit

**Vincent Portal**, notre ancêtre, qui suit

Françoise Portal, baptisée à Gaillac, église Saint-Michel, le 25 janvier 1666. Parrain Géhand Portal, marchand à Cahuzac, marraine Françoise Marre.

***Quelques actes le concernant :***

- *Le 28 mars 1666 **Bernard Pourtal**, maître apothicaire de Gaillac subroge sieur **Geraud Pourtal** bourgeois de Cahuzac, son père, pour 22 livres audit **Pourtal** apothicaire, dues par **François Dols**. Cet acte marque donc le passage vers les années 1660 de Cahuzac - d'où était partie la ligne des laboureurs - vers Gaillac où s'est installé Bernard Pourtal devenu apothicaire.*
- *Le 20 avril 1666 **Bernard Pourtal**, marchand apothicaire de Gaillac cède à son père 25 livres.*
- *Le 27 octobre 1672, **Bernard Pourtal** marchand apothicaire habitant de Gaillac, fermier du droit d'équivalent de la présente ville de Cahuzac, a sous-affermé ledit droit d'équivalent à **Pierre Sabi** habitant des faubourgs de Cahuzac.*



<b>Pierre Portal</b>
----------------------

Il s'est marié en juin 1698 avec Anthoinette de Teulier.

Dont, au moins, un fils : Vincent

- *Le 16 juin 1698, est signé le pacte de mariage de Pierre Portal, marchand apothicaire de Gaillac, assisté de sa mère, demoiselle Cécille de Bonne avec Jeanne de Petit, fille à feu maître Anthoine Petit, et demoiselle Anthoinette de Teulier. Sont présents Monsieur Me Jacques Teulier prêtre en l'église St-Pierre de Gaillac, qui fait une donation de 400 livres, Cecille de Bonne héritière de feu Bernard Pourtal son défunt mari, qui lègue tout et chacun ses biens en faveur de son fils, donne robes, bagues et bijoux, etc...*

**Quelques actes notariés concernant Vincent :**

- *Le 13 octobre 1720, Vincent Portal fils de Pierre, natif de Cahuzac de Vere,... conseiller du sieur Vincent Portal, marchand apothicaire de Gaillac, son oncle paternel, afferme à Guillaume Ruffel fils d'Amans, marchand trafiquant de Cahuzac, tous les biens que ledit sieur Portal a dans le consulat de Cahuzac. 3 années pour 30 livres par an. Le sieur Portal fait ellection de domicile en la maison et personne du sieur Guillaume Portal, maître chirurgien de Cahuzac.*
- *Le 21 juillet 1720, le sieur Vincent Portal, fils de Pierre, habitant de Cahuzac, assisté et conseillé du sieur Vincent Portal, marchand apothicaire de Gaillac son oncle, de gred, s'est mis en apprentissage avec le sieur Jean Anthoine Flaujaguët, maître chirurgien juré de cette ville... qui s'oblige de montrer et enseigner fidèlement au sieur Portal l'art de la chirurgie... 2 ans...80 livres. Il le nourrira et il fournira "dépance de bouche" audit sieur Portal "aprentif" pendant le temps dudit apprentissage...*
- *Le 19 mars 1721 le sieur Vincent Portal fils de Pierre, natif de Cahuzac, à présent en cette ville, vend à Anthoine Cantalouse, laboureur des Mases, de Cahuzac, une pièce de bois taillis, 3 rases,... 33 livres dont 30 livres qu'il charge ledit Cantalouse de payer à sa libération au sieur Jean Anthoine Flaujaguët maître chirurgien, juré de la présente ville, pour pareille somme qu'il lui doit pour reste du prix de son apprentissage de chirurgien (acte du 21 juillet dernier).*
- *Le 3 mars 1723, le sieur Vincent Pourtal, chirurgien habitant de Cahuzac, baille en afferme à Barthélémy Ruffel, maître tisserand de Cahuzac, tous les biens que ledit Portal jouit dans le cadastre de Cahuzac pour 8 années... 20 livres par an. Barthélémy Auffrel paiera la taille.*
- *Le 8 décembre 1723, Barthélémy Ruffel, maître tisserand de Cahuzac a sous-affermé à Pierre Gintran, aussi maître tisserand de Gaillac... une maison appartenant au sieur Vincent Pourtal, garçon chirurgien de Cahuzac à Gaillac, "cartier de Peyrigo", pour 4 années payables de 6 en 6 mois. Ruffel paiera la taille en censive, ledit Gintran promet de se comporter en bon ménager et père de famille.*

<b>VINCENT PORTAL</b>
-----------------------

Vincent Portal (1672-1739), est marchand apothicaire.

Marié, en 1697, à Jeanne de Pierre de Lavalade **B.** Fille de **Philippe de Pierre sieur de Lavalade** et de **Jeanne de Molinier de Peyrussou** . Elle est née en 1678. Elle décède à Gaillac, église Saint-Pierre, le 19 octobre 1756.

Dont, au moins :

- 1- Marguerite Portal, baptisée à Saint-Pierre de Gaillac le 20 octobre 1700.
- 2- Cécile, mariée en 1728 à Joseph Fabre.
- 3- **Antoine** (1704-1790)

*Quelques actes retrouvés :*

- *Le 13 octobre 1720, Vincent Portal fils de Pierre, natif de Cahuzac de Vere,... conseiller du sieur **Vincent Portal**, marchand apothicaire de Gaillac, son oncle paternel, afferme à Guillaume Ruffel fils d'Amans, marchand trafiquant de Cahuzac, tous les biens que ledit sieur Portal a dans le consulat de Cahuzac. 3 années pour 30 livres par an. Le sieur Portal fait ellection de domicile en la maison et personne du sieur Guillaume Portal, maître chirurgien de Cahuzac.*
- *Le 21 juillet 1720, le sieur Vincent Portal, fils de Pierre, habitant de Cahuzac, assisté et conseillé du sieur **Vincent Portal**, marchand apothicaire de Gaillac son oncle, de gred, s'est mis en apprentissage avec le sieur Jean Anthoine Flaujaguet, maître chirurgien juré de cette ville... qui s'oblige de montrer et enseigner fidèlement au sieur Portal l'art de la chirurgie... 2 ans...80 livres. Il le nourrira et il fournira "dépance de bouche" audit sieur Portal "aprentif" pendant le temps dudit apprentissage...*
- *Le 21 avril 1728 le sieur Joseph Fabre, marchand de Gaillac, reçoit du sieur **Vincent Portal** son beau-père marchand apothicaire, 100 livres sur les 1.000 livres constituées à la demoiselle Cécille Pourtal épouse dudit sieur Fabre (contrat de mariage d'août 1719).*
- *Le 17 mai 1734, le sieur **Vincent Pourtal** marchand apothicaire ayant droit et cause d'Anthoine Nègre, travailleur, d'après le contrat du 18 juin 1733 passé auprès de Me Corbières notaire de Lautrec, faisant vente audit sieur **Pourtal** de la partie des biens lui appartenant de feu Louis Durand, père de Perrette Durand [.....] tombe au lot dudit sieur Pourtal une pièce de terre [.....] une vigne, autre vigne, un pré [.....], un pattus [.....], une terre [.....], autre terre [.....], autre terre [.....], autre terre [.....], moitié d'une terre à Terrisse [.....], autre terre al Moulinal [.....], un pré.*
- *Le 27 décembre 1736 Pierre Asemar, laboureur du Masage d'Asemar de Cadalen, reçoit du sieur **Vincent Pourtal**, marchand apothicaire, 150 livres dont il était débiteur.*
- *Le 23 mars 1736, la demoiselle Anne de Turelle, veuve de Me François Betteille, avocat en Parlement du lieu Cadalen et son héritière (testament Me Bernard, notaire de Cadalen) vend à sieur **Vincent Pourtal**, marchand apothicaire, 2 rases 3 boisseaux de terres al Moulinal de Brens pour le prix de 49 livres 10 sous à 18 livres la mesure.*
- *Le 26 janvier 1736, Antoine Malo, marchand de Gaillac, fils d'autre Pierre Malo, procureur au siège de Gaillac, vend au sieur **Vincent Pourtal** une pièce de terre couverte de brugue (bois taillés) depuis plus de 30 années à Brens... 40 livres.*
- *Le 4 juin 1738, Jacques Albin, maître maçon de Gaillac reçoit de sieur **Vincent Portal**, marchand apothicaire, 271 livres por terisses basses (aux terrisses basses), construction*

*de deux étables, toit et charpente... construire sur les deux étables un grenier et une grange pour être remis au même état qu'ils étoient anciennement, et avant que le sieur Pourtal ne prit ladite métairie... hauteur 12 pans. Jacques Albin fournira les matériaux... 405 livres...*

La suite devrait être mieux connue et pourtant on y relève des ambiguïtés :

1 - Vincent Portal aurait épousé<sup>1</sup> Jeanne de Pierro, d'où Antoine, père du baron, Rose, Françoise, ....

Or, la plupart des ouvrages ou articles relatifs au baron Portal, Antoine, son père, serait fils de Vincent Portal et de Jeanne de Pierre de Lavalade. Il n'est fait mention d'aucun autre mariage.

2 - D'après une autre source, le baron Portal serait le fils d'Antoine et de Marie-Anne Corp, les autres enfants étant issus du deuxième mariage d'Antoine avec Anne-Marie Journès. Or, Marie-Anne Corp est décédée sans postérité à Gaillac. Tous les enfants (tantôt 16, tantôt 12, enfin 10, qui semble être le nombre exact) sont issus de ce deuxième mariage. Ce qui paraît normal si l'année de ce deuxième mariage est bien 1740 (ou 1741), et la naissance d'Antoine II, le 5 janvier 1742.

### ANTOINE PORTAL V36

**Antoine Portal** est né en 1704 (ou 1705). Est maître apothicaire. Il a été consul de Gaillac de 1741 à 1746.

Est le fils de **Vincent A10** et de **Jeanne de Pierre de Lavalade B**, que nous étudierons au chapitre 579.

Il se maria deux fois :

Une première fois à Albi, le 20 juin 1740, à Marianne Corp.  
Sans postérité.

Une deuxième fois, à Gaillac le 14 décembre 1740 (ou le 28 décembre 1741), à **Anne-Marie Journès V37**, que nous étudierons dans le chapitre 580.

*Le 14 décembre 1741, pacte de mariage entre le sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire de Gaillac, paroisse St-Pierre, fils à feu sieur **Vincent Portal**, aussi marchand apothicaire, et demoiselle **Jeanne de Pierre**, avec demoiselle **Marie-Anne de Journes**, native de Cordes, demeurant en cette ville depuis 17 années, paroisse St-Pierre, fille au sieur **Antoine Journes**, maître hôtelier de Cordes et de demoiselle **Anne Alric**, assistée de son père, parents et amis.*

*Elle se constitue une dot de son chef de l'approbation et consentement de son père, de 300 livres. Leg à elle fait par feu Jean Journes, comté de Gailac (hôtelier), son grand-oncle (testament Etienne Rest, notaire de Gaillac), dont ledit **Portal** pourra exiger paiement : le père donne à sa fille 90 livres réellement payées en louis d'or "vérifiées et remboursées" par ledit Portal (200 livres dans 2 ans) **Antoine Portal** donne à sa fiancée "toutes robes et bijoux". Elle signe **Anne Journes**.*

Il mourut à Gaillac le 1er décembre 1790 (... ou le 25 décembre 1790, ou le 28 mars 1790)

---

1 - D'après le manuscrit de l'Abbé Brunet déposé aux Archives de la Maison Mère de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.

Nous possédons son testament ④<sup>5</sup>.

Il avait eu, dit-on, seize enfants. Nous n'en avons retrouvé « que » dix :

1 - **Antoine**, objet de cette biographie.

2 - Jean-André, docteur en médecine, de la faculté de Nancy, né en 1748. Il meurt en 1773 sans alliance.

3- Vincent, baptisé le 17 février 1750. Bachelier à la Sorbonne. Il était aumônier des Bâti-ments du Roy en 1783. Chanoine à La Rochelle. Antoine Portal a sollicité pour son frère la place de bibliothécaire du Collège Royal ④<sup>5</sup>. C'était un poste subalterne car la bibliothèque, à cette époque, dépendait directement du directeur du Collège. Il a été inhumé à Gaillac, église Saint-Pierre, le 9 octobre 1783.

4- Pierre, prêtre. D'abord directeur de la maîtrise des enfants de chœur à Notre-Dame, puis conseiller à la cour souveraine du duché de Bouillon. Chanoine titulaire de l'Eglise métropolitaine de Paris. Aumônier de la maison du Roi. Chanoine de la cathédrale de Verdun **Antoine Portal** a sollicité sa nomination comme aumônier du Collège royal, faute d'archives, nous ignorons si la demande a abouti ④<sup>1</sup>. Né à Gaillac en 1744. † à Paris le 22 septembre 1806. Il habitait à Paris, rue Massillon n°8.

*Le 15 décembre 1776 le sieur **Antoine Portal**, bourgeois, demeurant à Gaillac, déclare, devant témoins que Pierre Portal son fils légitime et naturel, de la demoiselle **Marianne Journes** son épouse... âgé d'environ 15 ans, ayant eu quelques disputes avec son frère aîné fils du sieur comparant, et s'étant battu avec lui à cette occasion, il avait réclamé l'autorité du sieur comparant, leur père commun... qui refuse de l'écouter pour le venger du tort que son frère aîné lui avait fait. Ayant pour cette dite raison ledit Portal son fils cadet, quitté le collège de cette ville où il allait journellement, il aurait formé le dessein de se faire capucin... avant d'avoir fait sa première communion. Etant assuré le sieur comparant que le refus par lui d'accorder à son dit fils son autorité pour le venger de son frère aîné, fut le seul motif de se faire capucin, dans lequel état il est entré sans une connaissance légale et comme par dépit (sous le nom de Justinien de Gaillac)... il requiert acte de cette déclaration.*

5- Marie-Cécile, † à Gaillac le 15 mars 1825, sans alliance.

6- Marianne Anne Cécile, baptisée à Gaillac le 19 mai 1755. Sans doute décédée en bas âge.

7- Mariane, née le 24 juillet 1756. † en 1815. elle épouse à Gaillac, église Saint-Pierre, le 1<sup>er</sup> juillet 1775, Pierre Maynard, marchand apothicaire, fils d'André, négociant à Albi, et de Renée Révellat, mariés le 15 juillet 1773, à Gaillac, église Saint-Pierre. Dont au moins trois enfants :

1- Renée Marie Cécile, baptisée à Saint-Pierre de Gaillac le 13 avril 1776

2- Jean Etienne Joseph Auguste, baptisé à Saint-Pierre de Gaillac le 18 août 1777.

Il décède le 4 décembre 1778.

3- Jean Marie (1779-1813) docteur en médecine, membre de l'Académie royale de médecine.

8- Marie-Jeanne I, baptisée à Gaillac, église Saint-Pierre, le 13 décembre 1757. Morte en bas âge.

9 - Marie-Jeanne II, (*qui deviendra la grand-mère du général baron Berge* ①<sup>3</sup>), née en 1758. Mariée à M. des Pallières, officier de marine ; puis à Gilbert Hom, avocat à la cour de cassation, le 4 fructidor an II (17 août 1794). Elle est plus longuement évoquée dans le chapitre 530, pages 9229 et 9230.

M. de Vaugirard, descendant en ligne directe de Marie-Jeanne Portal, indique que le baron Antoine Portal est (entre autres) le fils de Marie-Anne Corp et d'Antoine Portal. Marie-Jeanne ne serait, d'après lui, qu'une demie sœur du baron. Ceci, pour dire, une fois encore, qu'il est nécessaire de s'en tenir aux documents d'archives !

10- Thérèse Françoise, baptisée à Saint-Pierre de Gaillac le 29 mars 1759. Elle épouse dans la même église, le 30 mai 1776, Pierre Cornac. Sur l'acte, écrit Arnac. Il est le fils de Gilles et de Marie Franc, de Verhac. Il est négociant à Castres. Dont 3 enfants :

1- Antoine *Marie Augustin*, né le 24 octobre 1777 à Paris.

2- Jean-Marie, né le 3 mai 1779, décédé le 20 septembre 1853 à Paris. Docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite, 1<sup>ère</sup> classe, de Prusse. Elu membre honoraire de la section d'anatomie pathologique de l'Académie royale de médecine le 20 décembre 1826. Secrétaire-rapporteur de la Société de médecine pratique. Membre du bureau de charité du 4<sup>ème</sup> arrondissement. Archiviste de la Société du cercle médical. Il habitait à Paris, rue de l'Oratoire n°4.

Nous ignorons le nom de sa femme, mais il a au moins un fils, Alexandre, mentionné dans l'avis de décès d'Antoine Louis Joseph Peyrille Lourmade de Lamourié.

3- Jean-François *Henri*, né le 31 mai 1780, décédé le 13 août 1781.

***Acte notarié concernant Pierre Cornac :***

- *Le 4 août 1776 le sieur Pierre Cornac de Castres, mari de demoiselle Françoise Portal a reçu de sieur Antoine Portal bourgeois de Gaillac 2 400 livres pour constitution de dot (par acte recueilli du même notaire le 5 mai 1776), une somme qu'il a empruntée à Monsieur Antoine Portal son fils, habitant à Paris, médecin de Monsieur Frère du Roy (Me Arnoult, notaire à Gaillac).*

Nous n'avons pas pu localiser les autres enfants.

**Autres actes notariés concernant Antoine Portal :**

- 13 décembre 1739, le sieur **Antoine Portal**, maître apothicaire de Gaillac baille en afferme pour 6 années à Jean Brul del Monge, laboureur de Sudre de Gaillac, 3 petites pièces de vigne et une brugue al Bech de Cabrol, à raison de 10 livres par année.
- Le 11 mars 1743, le sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire fils et héritier au sieur **Vincent Portal** aussi marchand apothicaire de Gaillac (testament contrôlé) verse 77 livres 5 sous 8 deniers en qualité d'héritier, dont son père demeurait débiteur au sieur Antoine Couteau marchand de Gaillac.
- Le 11 juillet 1743, Michel Bousquet, maître maçon de Gaillac, reçoit du sieur **Antoine Portal**, maître apothicaire et second consul de Gaillac, 210 livres, reste de celles de 240 livres... réparations pour la communauté de Gaillac... contrat passé par le maire et le consul le 13 juillet 1742.
- Le 2 janvier 1744 Monsieur François Favier, bachelier en droit, vend au sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire, 13 rases de terre à Ginestous... 369 livres sur lesquelles 194 sont retenues (dues par ledit sieur Favier) en arrérage de censive de son chef propre et de celui de feu sieur **Vincent Portal** son père, fermier de la chapellenie de Janin (Monsieur Carles prêtre curé de Notre-Dame de la Plate de Castres) pour une rente annuelle de 15 livres, le tout liquidé ce jour.
- Le 2 août 1748 le sieur Jacques Corp marchand au bout du Pont du Tarn, pour lui et comme procureur fondé de Jeanne Corp sa sœur germaine (procuration Me Eugène Fabré à Fontelis, notaire royal d'Albi), seuls et uniques succédant à demoiselle Mariane Corp leur sœur germaine, décédée sans testament et sans enfants, reçoit du sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire de Gaillac, 1.250 livres en louis d'or pour paiement pareille somme à laquelle lesdites parties ont abandonné et réduit celle de 2.500 livres de la dot que ladite feu demoiselle Mariane Corp s'était constituée (contrat de mariage avec ledit sieur Portal du 26 juin 1740, Me Jean-François Decuq notaire royal d'Albi), en restitution de ladite dot dont il avait droit de jouir sa vie durant, comme aussi a reçu les "intérêts, dottavisse, nipes et hardes de valeur 50 livres" dont ladite Corp donne quittance.
- Le 20 octobre 1748 le sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire de Gaillac, baille à titre de "colonnage"... pour 6 années, à Antoine Brugière, Guillaume Terris, Jean-Pierre Cantalausse et Jean-Antoine Portes, brassiers de Gaillac, solidairement, une pièce de vigne au vignoble de Gaillac, appartenant de Ginestou... il s'oblige d'arracher l'hiver prochain une pièce de vigne appartenant au sieur Portal qui leur paiera 2 cestiers de mixture, une la présente année, l'autre l'année prochaine.
- Le 18 septembre 1752, Marie Bermon, veuve du sieur François Constans, bourgeois, et le sieur Jean-Louis Constans son fils, de Gaillac, lui assisté de Me Antoine Boyssel avocat au Parlement, son curateur, solidairement vendent à **Antoine Portal** marchand apothicaire habitant de Gaillac, une maison appartenant audit sieur Constans, dépendante de l'hérédité du sieur Constans son père qui fut incendiée le 22 janvier avec tous les matériaux qui en ont été sortis, pour 350 livres et les matériaux pareille somme de 350 livres, faisant 700 livres... laissées à titre de constitution de rente sous celle de 35 livres que le sieur Portal leur assigne à prendre sur ses biens... qu'il s'oblige à payer annuellement.
- Le 6 octobre 1755 le sieur Pierre de Combette, bourgeois de Gaillac, héritier de Monsieur Maître David de Combette, maire ancien de Brens, reçoit du sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire de Gaillac, fils succédant au sieur **Vincent Portal** son père, 17 livres 4 sous pour la rente d'une année, de l'intérêt au denier 18, échu le 8 octobre de l'année dernière, d'un capital de 308 livres, de laquelle ledit sieur Portal demeure débiteur (acte du 28 novembre 1697 de Me Jean Huc de Gaillac, entre ledit feu Portal et Da-

*vid de Combette, renouvelé le 8 octobre 1726 auprès de Me Daragon, père du présent notaire).*

- *Le 15 août 1765, noble Etienne Guy de Bertrand de Vendrac, écuyer, lieutenant de maire, premier consul de Gaillac, et le sieur Jean-Baptiste Lacoste, féodiste, second consul de Gaillac, doivent pour le consulat au sieur **Antoine Portal**, marchand apothicaire de Gaillac, 65 livres 19 sous 5 deniers représentant un prêt à la commune de Gaillac... avec intérêts... pour payer Pierre Doat charpentier adjudicataire des ouvrages publics... corps de garde, promenades et autres divers, pour 5.615 livres 19 sous 5 deniers.*
- *Le 30 octobre 1773, le sieur **Antoine Portal**, maître apothicaire demeurant à Gaillac, sur le moment de son voyage à Paris, à constitué [.....] procureur [.....] demoiselle Cécile Portal et Françoise Portal<sup>2</sup> ses filles, avec pouvoir d'agir [.....] Présent : le noble Pierre de Lavalade, écuyer.*
- *Le 4 août 1776 le sieur Pierre Cornac de Castres, mari de demoiselle Françoise Portal a reçu de sieur **Antoine Portal** bourgeois de Gaillac 2 400 livres pour constitution de dot (par acte recueilli du même notaire le 5 mai 1776), une somme qu'il a empruntée à Monsieur **Antoine Portal** son fils, habitant à Paris, médecin de Monsieur Frère du Roy (Me Arnoult, notaire à Gaillac).*

80

---

2 - Nous l'appelons, dans la généalogie, Thérèse Françoise. C'est la dixième enfant d'Antoine Portal.

### *3 - Branche de Gaillac. Le tronc Les grands-parents paternels d'Antoine Portal*

#### LES PIERRE DE LAVALADE

**L**a grand-mère paternelle d'**Antoine Portal** était **Jeanne de Pierre de Lavalade**, qui, nous l'avons vu au chapitre précédent, épousa Vincent Portal, maître apothicaire à Gaillac.

Jeanne était la fille de **Philippe de Pierre, sieur de Lavalade** (qui serait né en 1622, et mort à Cadalen, près de Gaillac, le 27 février 1694), et de **Jeanne de Molinier de Peyrussou**, bourgeois malgré les particules, morte à Gabriac le 18 juillet 1684)..

Il est le fils de **Bernardin de Pierre**, marié en 1614 à **Jacquette de Moneyde** (orthographe indécise. Nous avons aussi Moncide), qui lui apporta le fief de Lavalade, près de Cadalen.

**Bernardin** serait fils de **Jacques de Pierre** et de **Anne de Rocazel**. Toujours selon Bizet, ces de Pierre (ou Peyre) descendraient de la grande famille tarnaise des « de Pierre (= Peyre) de Brens », qui ont eu un rôle notable lors des guerres contre les Albigeois, au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est possible, non prouvable.

Le nom de famille « de Pierre de Lavalade » semble s'être éteint à Gaillac en 1853, par un célibataire centenaire, cousin issu de germain du baron Portal.







### 3 - Branche de Gaillac. Le tronc La famille maternelle d'Antoine Portal

#### LES JOURNÈS

*Il s'agit d'une famille de marchands puis d'hôteliers à Cordes, dans le Tarn. Pour l'instant, dans son histoire, nous remontons au XVII<sup>e</sup> siècle.*

#### ANNE-MARIE JOURNÈS V37

Elle est la fille du sieur **Anthoine Journès**, maître hôtelier de Cordes, et de demoiselle **Anne Alric**.

Elle est née à Cordes, le 12 novembre 1718 (un autre document dit en 1722).

Elle se marie à Gaillac, le 28 décembre 1741, à **Antoine Portal**, consul de Gaillac de 1741 à 1746. Dont huit<sup>1</sup> enfants qui sont rappelés dans le chapitre 578.

Elle meurt à Gaillac, église Saint-Pierre, le 9 juin 1762 (à 40 ans, précise l'acte de décès !).

#### ANTHOINE JOURNÈS

Son père. Il est qualifié de marchand. Il est le fils de **Jacques** (+ Pierre ?) **Journès** et de **Françoise (de) Piton**.

Nous ignorons sa date de naissance, celle de son mariage avec **Anne d'Alric**. Il meurt entre 1717 et 1735.

Il à 3 frères, et il est le cadet.

- 1- Jacques Journès, maître chirurgien, l'aîné.
- 2- Pierre II Journès, « Cadet », maître hôtelier à Cordes. Domicilié à La Bouteillerie.
- 3- Jean Journès, hôtelier à Gaillac.

#### PIERRE I JOURNÈS

Est leur père. Il est qualifié de marchand.

Il est né en 1645. Il décède à Cordes, le 31 mai 1718 (à 73 ans précise l'acte de décès !).

<sup>1</sup> - D'autres documents disent douze et même seize. Nous n'en avons localisé avec certitude QUE dix.

**ANNE d'ALRIC**

Est la fille d'**Henry Alric**. Elle est la mère d'**Anne-Marie Journès**, ci-dessus.

**HENRY ALRIC**

Est qualifié de marchand. Il s'est marié à **Jeanne Gaubert** en 1660. Elle est la fille de **Louis Gaubert**, notaire royal à Castenau de Montmirail (Tarn).

Il décède en 1714.

**CLAUDE ALRIC**

Est le père d'**Henry**. Il est né en 1598, et il s'est marié, vers 1620, à **Cécile Moder(n?)** de Montirat (Tarn). Elle vit encore en 1671.



*3 - Branche de Gaillac. Le tronc  
La belle-famille d'Antoine Portal*

LES BARRAFORT

**ANNE BARRAFORT V19**

Nous l'avons étudiée dans le chapitre 534, page 9247, à l'occasion de son mariage.

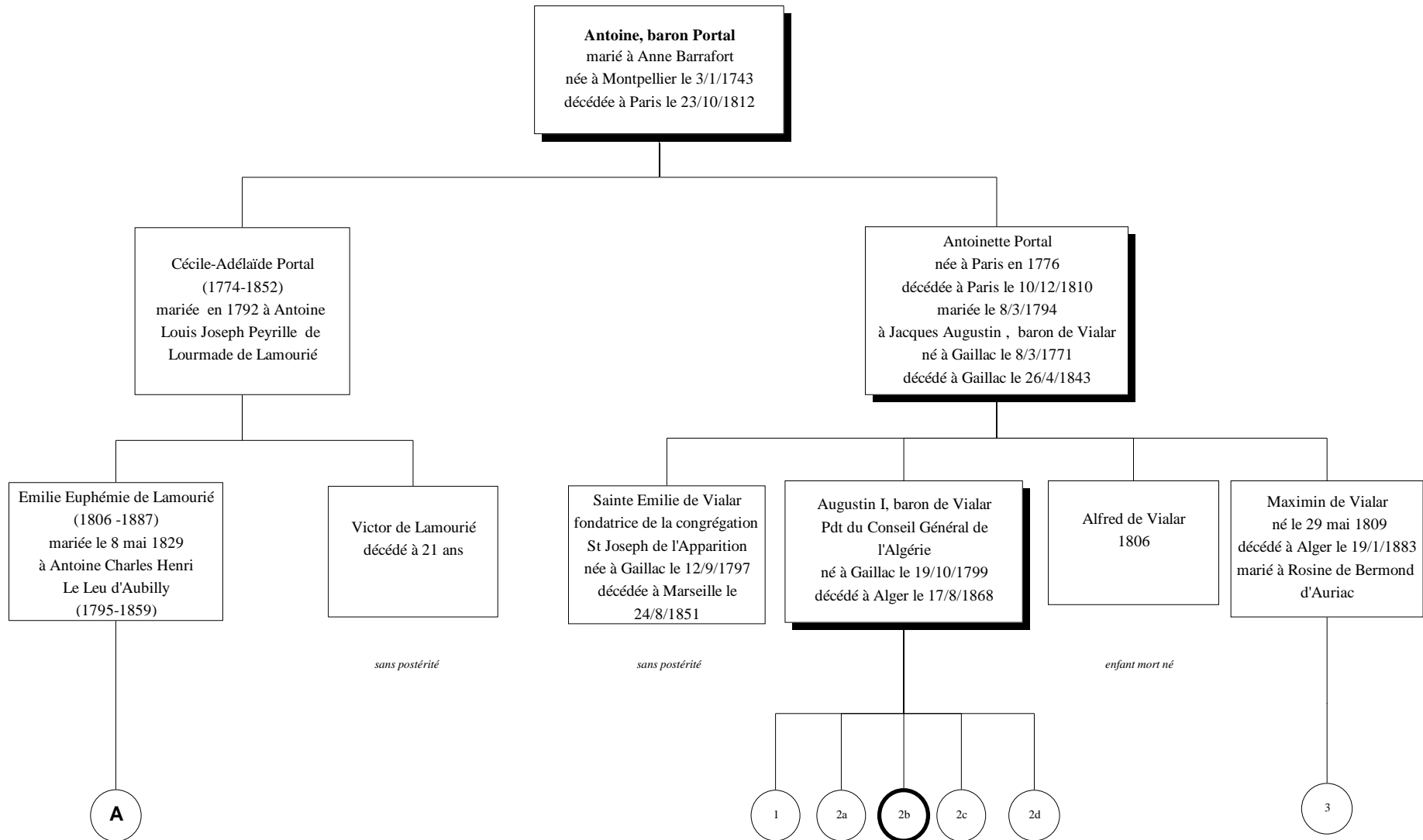
**PIERRE BARRAFORT V38**

Est le père d'Anne Barrafort V19. Il a épousé Magdeleine Larguèse V38.

*Nous n'avons pas encore engagé les recherches qui nous dévoileront la belle-famille de Portal.*



*Les descendants  
du baron Portal  
& d'Anne Barrafort*





Emilie Vialar, Victor de Lamourié et Augustin Vialar

*Ce tableau, qui représente trois des petits-enfants d'Antoine Portal, était la propriété des Nazelle. Il a été détruit dans un incendie. Nous en retrouvons la reproduction chez presque tous les descendants de Portal.*

\*

**Antoine, Baron Portal** (1742-1832).  
∞ 1774 **Anne Barrafort** (1743-1812).

ont eu deux filles :

**1 - Cécile-Adélaïde Portal** (1774-1852).  
∞ 1801 **Joseph Peyrille de Lourmade de Lamourié** (1768-1851).

qui fait l'objet du **premier rameau**.

**2 - Antoinette-Emilie Portal** (1776-1810).  
∞ 1794 **Jacques-Augustin, baron de Vialar** (1871-1843).

qui fait l'objet du **deuxième rameau**.





### 3 - Branche de Gaillac. Premier rameau La belle-famille de Cécile-Adélaïde Portal

<i>Les Peyrilhe Lourmade de Lamourié</i>
--

(Notes provenant de Hubert Arvengas ④<sup>4</sup>)<sup>1</sup>

#### 1572

7 Octobre. Testament de Jean Peyrilhe, marchand de Puycelci<sup>2</sup> - Sépulture dans l'église (Ste Corneille) dans la chapelle dite de Reynès. Legs à ses enfants : Antoine, François, Marguerite, femme de Jean Boysses marchand d'Alby, Mariette femme de Durant Pause, de St Antonin (Tarn et Garonne), Françoise (200<sup>h</sup>) et Jeanne femme d'Antoine Mord a Nyé héritière de sa femme Antonie de Reynès.

(Extrait du registre de Jean III Guérin, notaire à Puycelci).

#### 1577

18 déc. Mention d'Antoinette de Reynès, « veuve de Jean Peyrilhe ».

#### 1583

Dimanche 21 août. Au village de Laval (près Puycelci) dans la maison noble de Jean de Guérin, seigneur de Sanhes et du Caila, (sic) pactes de mariage de sire François de Peyrilhe, bourgeois de Puycelci et Damoiselle Catherine de Guérin femme de feu Pierre quand vivait, seigneur de Sanhes - Sires Jean Boysses et Antoine Mordaigne, marchands, beaux-frères de l'épouse. L'épouse qui habite Puycelci, agit du consentement de damoiselle Isabelle de Lisle, sa mère, et dudit noble Jean de Guérin, son frère. Son père feu Pierre. Son oncle feu Jean quand vivait seigneur du Cayla...

(Registre de Jean Guérin, notaire à Puycelci).

#### 1605

18 avril. Pactes de mariage de Bernard Rozier, ~~marchand de~~ fils d'Olivier, marchand de Montricoux et d'Antoinette de Peyrilhe fille de François, bourgeois de Puycelci. Présents : .... Jacques de Peyrilhe, marchand à La Roque....

#### 1625

14 février. Vente de 50 souls de pension annuelle par sire François de Peyrilhe, bourgeois, aux prêtres de la table du Purgatoire représentés par leur syndic Maitre Antoine de Peyrilhe.

#### 1631

25 mai (en marge du précédent).

Maitre Antoine de Peyrilhe, prêtre, sieur des Sirettes reconnaît avoir reçu une certaine somme de noble Antoine de Peyrilhe, sieur de Lourmade, fils et héritier de feu noble Jean de Peyrilhe de La Mourié.

(Registre Maffre (sic) Guérin, notaire à Puycelci).

#### 1632

Mars. Mention d'Antoinette de Mottis, mère de Jacques de Peyrilhe.

1 - Ce document nous a été confié par Humbert de Villoutreys.

2 - Il faut lire : PuycelCi. Petite commune se trouvant dans les environs de Castelnaud-de-Montmirail (Tarn).

**1678**

20 février. Mariage de noble Louis Grenier sieur de Lartigue frère de Jean seigneur de Terride et de femme Paule de Bernige avec Louise de Peyrilhe femme d'Antoine sire de Lourmade et de Marguerite de Roquefeuille ceux-ci de Puycelsi.

**de 1619 à 1767**

des Peyrilhe sont curés de Puycelsi.

Marc Antoine de Peyrilhe Sieur de Lamourié

né à Puycelsi le 1704

Epouse à Lisle d'Alby<sup>3</sup> le 25 avril 1729 Thérèse Dorothée Dugoure. Il meurt à Lisle d'Alby le 28 juillet 1764, âgé de 60 ans.

10 mars 1730. Baptême à Lisle d'Alby d'Antoinette Lourmade de Lamourié fille d'Antoine et de T-D Dugoure.

Né le 7 (Notre-Dame de La Jonquière). Parrain le sieur Antoine de Peyrilhe du lieu de Puycelsi, marraine Louise Glassac de Boisset de la présente ville. Dugoure, prêtre.

21 février 1731. Baptême à Lisle d'Alby de Gabriel Pierre Lourmade fils d'Antoine et de T-D Dugoure.

Né le 21. Parrain Pierre Dugoure, capitaine dans le régiment de Limousin. Marraine ~~Demoiselle Le~~ Dame Gabrielle de Péchenaud représentée par Demoiselle Louise de Boisset. Dugoure, prêtre et vicaire.

22 mai 1732. Baptême de Jacquette Louise Julie de Lamourié fille du sieur Antoine de Lamourié et de demoiselle<sup>4</sup> Jacquette Mazières, veuve du sieur Dugoure. Dugoure, prêtre (à cette époque vicaire de Saint Pierre de Lavernhère).

22 mars 1735. Baptême de Denis François Victor Peyrille de Lamourié fils d'Antoine de Peyrille de Lamourié et de Thérèse Dorothée Dugoure, habitants de Lisle. Parrain Messire Denis Dugoure, prêtre, grand-oncle....

14 novembre 1739. Baptême de Demoiselle Cécille Lamourié, fille du sieur Antoine, écuyer, et de demoiselle Dorothée Dugoure. Parrain Augustin Glassac de Boisset officier dans le régiment de La Couronne....

28 juillet 1764. Décès du sieur Marc Antoine Peyrille de Lamourié, bourgeois, âgé d'environ 60 ans, inhumé le lendemain dans l'église paroissiale de Lisle.

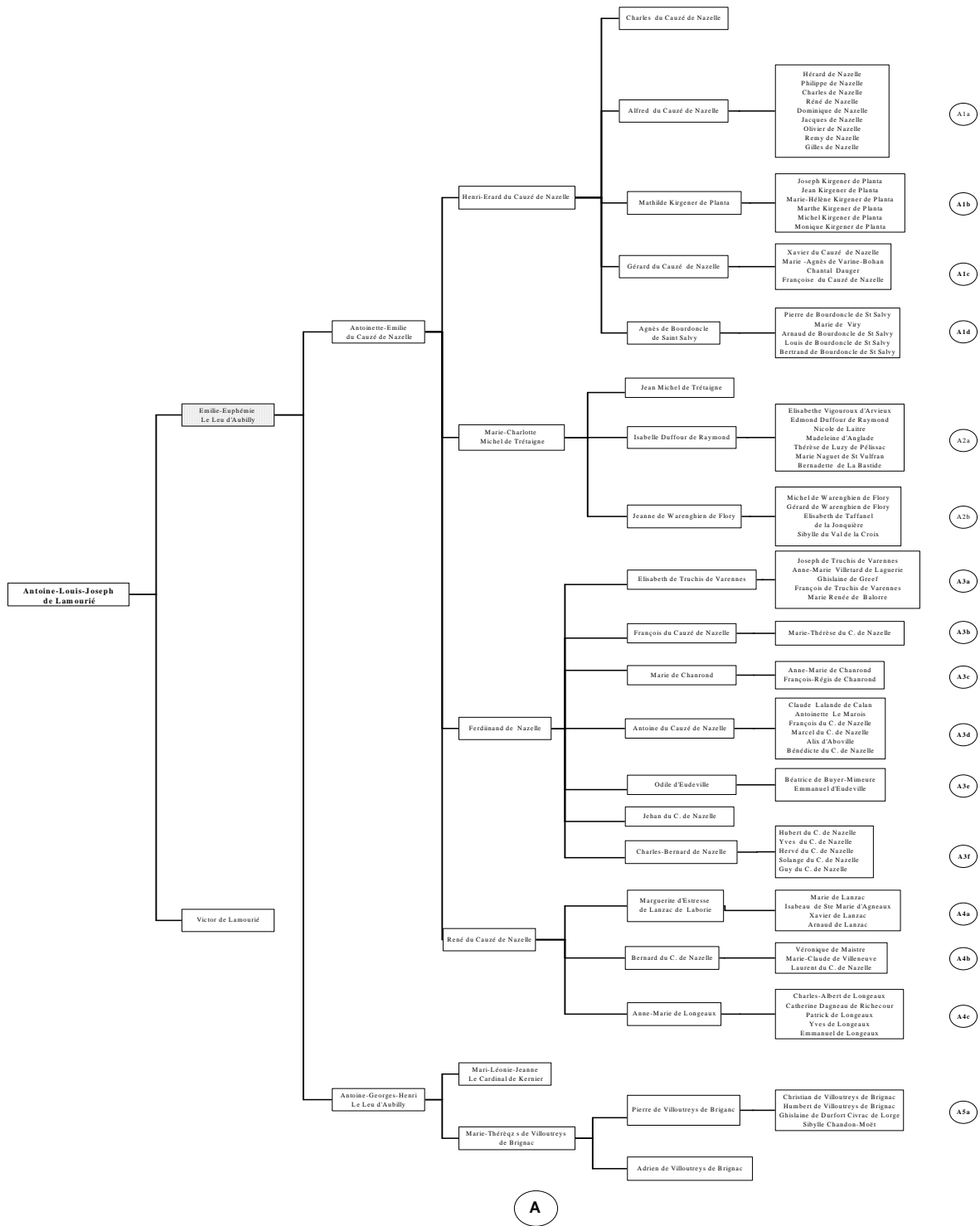
23 septembre 1767. Mariage du sieur Denis François Victor Lourmade de Lamourié avec Demoiselle Marie Joséphine Monique de Bernenc. (Lisle d'Alby).



3 - Nous pensons qu'il s'agit aujourd'hui de Lisle sur Tarn.

4 - Évidemment, il faut lire et de dame.

3 - Branche de Gaillac. Premier rameau



## 2- Cécile-Adélaïde Portal.

∞ Louis Antoine Joseph Peyrille *Lourmade de Lamourié*

3- Euphémie Peyrille **Lourmade de Lamourié** (1805-1887?).

∞ 9 mai 1829 Antoine Charles **Le Leu d'Aubilly** (1795-1859).

4- Antoinette I **Le Leu d'Aubilly** (1830-1834).

4- Antoine Henri **Le Leu d'Aubilly** (1832-1834).

4- Charles Henry **Le Leu d'Aubilly** (1835-1838).

4- Antoinette II Emilie **Le Leu d'Aubilly** (29/4/1835-16/1/1913).

∞ 1853 Charles-Edouard, *marquis du Cauzé de Nazelle*

5- Henri-Erhard, *marquis du Cauzé de Nazelle* (1864-1916).

∞ 1868 *Ellen Werle*

6- Charles **du Cauzé de Nazelle** (1864-1915).

6- Alfred **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Marie de Boissoudy*

... A1<sup>a</sup>

6- Mathilde **du Cauzé de Nazelle**

∞ *François, baron Kirgener de Planta*

... A1<sup>b</sup>

6- Gérard **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Constance de Miscault*

... A1<sup>c</sup>

6- Agnès **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Comte de Bourdoncle de Saint Salvy*

... A1<sup>d</sup>

5- Marie-Charlotte **du Cauzé de Nazelle** (1863-1928).

∞ 30/5/1882 *Baron Léon Michel de Trétaigne*

6- Jean, baron **Michel de Trétaigne**

6- Isabelle **Michel de Trétaigne**

∞ *Jean de Duffour de Raymond*

... A2<sup>a</sup>

6- Jeanne **Michel de Trétaigne**

∞ *Camille, baron de Warengnien de Flory*

... A2<sup>b</sup>

5- Ferdinand **du Cauzé de Nazelle**

∞ 1896 *Anne-Marie de Jouffroy-Gonzans*

6- Elisabeth **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Sixte Truchis de Varennes*

... A3<sup>a</sup>

6- François **du Cauzé de Nazelle** (+1925).

∞ *Elisabeth Didelot*

... A3<sup>b</sup>

6- Marie **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Paul de Chanron*

... A3<sup>c</sup>

6- Antoine **du Cauzé de Nazelle** (1902-1995).

∞ *Chantal de Contenson*

... A3<sup>d</sup>

6- Odile **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Paul Eudes d'Eudeville*

... A3<sup>e</sup>

6- Jehan **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Bernadette de Vault*

6- Charles-Bernard **du Cauzé de Nazelle**

∞ *Yvonne Labbé de Montais*

... A3<sup>f</sup>

M

Madame Veuve de Lamourié, née Portal, Monsieur Le Lou d'Aubilly,  
 Madame Le Lou d'Aubilly, née de Lamourié, Monsieur Georges d'Aubilly  
 et Mademoiselle Emilie d'Aubilly, Monsieur le Baron Augustin de Viatar,  
 Madame Emilie de Viatar, Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph,  
 Monsieur et Madame Maximin de Viatar, Mademoiselles Marguerite et  
 Euphémie de Viatar, Mademoiselle Camille de Viatar, Monsieur Ludovic de  
 Viatar, Monsieur Romain Boques, Mademoiselle Berqus, Monsieur Jules  
 Arvenqus, Madame la Baronne Berge, Monsieur le Baron Henri Berge,  
 Officier d'Artillerie, Monsieur et Madame de P.-Guilhem, Monsieur Hugues  
 et Mademoiselle Valentine de P.-Guilhem, Monsieur le Docteur Cornac,  
 Membre de l'Académie de Médecine, et Monsieur Alexandre Cornac,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de  
 faire en la personne de Monsieur Antoine-Louis-Joseph Peyrille Courmade  
 de Lamourié, leur Epoux, Père, Beau-Père, Tuteur, Oncle, Grand-Oncle et  
 Cousin, décédé en son Hôtel, rue de l'ordé, 12, le 24 Juillet 1851.

Wriez Bien pour Qui

M

Le Baron d'Aubilly, Membre du Conseil Général de la Marne et la Baronne d'Aubilly, le Marquis et la Marquise du Cauzé de Nazelle, Mesdemoiselles Chérie et Jeanne d'Aubilly, le Comte Erhard du Cauzé de Nazelle, Lieutenant au 5<sup>ème</sup> Dragons, Monsieur Ferdinand du Cauzé de Nazelle, Aspirant de Marine, Monsieur René du Cauzé de Nazelle, le Baron et la Baronne de Crétaigne, Monsieur Jean de Crétaigne, Monsieur et Madame de Constans Bonneval et leurs enfants, Monsieur et Madame Ludovic de Vialar, Monsieur et Madame Emile Brustery et leurs enfants, le Général Baron Berge, Commandant en Chef le 16<sup>ème</sup> Corps d'Armée, la Baronne Berge et leurs enfants, le Comte et la Comtesse de Saint Guilhem et leurs enfants, Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Euphémie Peyrille Sourmade de Lamourié,  
Baronne d'Aubilly, Douairière,  
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et  
cousine, décédée le 9 Mars 1887, en son Hôtel à Paris,  
Rue de Condé, N<sup>o</sup> 12, dans sa 82<sup>ème</sup> année, munie des  
Sacraments de l'Eglise.

Priez pour Elle.

... A3<sup>f</sup>5- René **du Cauzé de Nazelle**∞ *Jeanne de Fréville de Lorme*6- Marguerite **du Cauzé de Nazelle**∞ *André d'Estresse de Lanzac de Laborie*... A4<sup>a</sup>6- Bernard **du Cauzé de Nazelle**∞ *Ghislaine de Vienne*... A4<sup>b</sup>6- Anne-Marie **du Cauzé de Nazelle**∞ *Hervé de Longeaux*... A4<sup>c</sup>4- Antoine Georges Henri **Le Leu d'Aubilly** (+1839).∞ 1873 *Marie Tardif*5- Charles **Le Leu d'Aubilly** (1875-1876).5- Marie Léonie Jeanne **Le Leu d'Aubilly** (1872-1918).∞ René **Le Cardinal de Kernier**5- Marie Thérèse **Le Leu d'Aubilly** (+1873).∞ 1896 *Jean de Villoutreys de Brignac*6- Pierre **de Villoutreys de Brignac**∞ *Christiane Bardi de Fortou* (+1985).

... A5

6- Adrien **de Villoutreys de Brignac** (+1940).



A1<sup>a</sup>7- Hérard, marquis **du Cauzé de Nazelle**∞ *Hélène Emé de Marcieu*8- Comte Charles-Henri **du Cauzé de Nazelle** (1953).∞ *Laure de Pracomtal*9- Alexis **du Cauzé de Nazelle** (1978).9- Philippine II **du Cauzé de Nazelle** (1980).9- Hérard **du Cauzé de Nazelle** (1986).9- Louis **du Cauzé de Nazelle** (1990).8- Comte Eric **du Cauzé de Nazelle** (1954).∞ *Isabelle de Rochechouart de Mortemart*9- Nicolas **du Cauzé de Nazelle** (1985).9- Cyril **du Cauzé de Nazelle** (1988).9- Hortense **du Cauzé de Nazelle** (1989).9- Pierre-Antoine **du Cauzé de Nazelle** (1993).8- Patricia **du Cauzé de Nazelle** (1956).∞ *Comte Charles-André de Villaines*9- Charles-Antoine **de Villaines** (1982).9- Isaure **de Villaines** (1984).9- Arthur **de Villaines** (1990).8- Béatrice **du Cauzé de Nazelle** (1966).∞ *Etienne Bizot*7- Comte Philippe **du Cauzé de Nazelle**∞ *Isabelle Cogombles*8- Vivien **du Cauzé de Nazelle** (1954).∞ 1995 *Marie-Magdeleine Villoutreys de Brignac*8- Edouard **du Cauzé de Nazelle**7- Comte Charles **du Cauzé de Nazelle**∞ *Odile de Lambilly*8- Véronique I **du Cauzé de Nazelle** (1957).∞ *Patrice Guédet-Guépratte*9- Charles-André **Guédet-Guépratte** (1985).9- Eléonore **Guédet-Guépratte** (1986).9- Henri-Louis **Guédet-Guépratte** (1988).9- Astrid **Guédet-Guépratte** (1990).9- Lauriane **Guédet-Guépratte**8- Christine **du Cauzé de Nazelle** (1958).∞ *Emmanuel de Blic* (1954).8- Comte Benoît **du Cauzé de Nazelle** (1960).∞ *Armelle Piot*9- Marie II **du Cauzé de Nazelle** (1986).9- Inès **du Cauzé de Nazelle** (1987).9- Antoine II **du Cauzé de Nazelle** (1989).8- Elisabeth **du Cauzé de Nazelle** (1965).7- Comte René II **du Cauzé de Nazelle**7- Anne **du Cauzé de Nazelle**∞ *Henri de Soubeyran*8- Eliane **de Soubeyran** (1954).8- Philippe **de Soubeyran** (1955).8- Monique **de Soubeyran** (1958).

7- Comte Dominique **du Cauzé de Nazelle**∞ *Elisabeth de Varine-Bohan*8- Comte Ghislain **du Cauzé de Nazelle** (1958).∞ *Claude Le Cornec*9- Geoffroy **du Cauzé de Nazelle** (1986).9- Florence II **du Cauzé de Nazelle** (1988).9- Clotilde **du Cauzé de Nazelle** (1992).8- Comte Bruno **du Cauzé de Nazelle** (1960).∞ *Anne de Bertier de Sauvigny*9- Camille **du Cauzé de Nazelle** (1985).9- Paul **du Cauzé de Nazelle** (1986).9- Guillaume II **du Cauzé de Nazelle** (1989).9- Sophie **du Cauzé de Nazelle** (1992).9- Albane **du Cauzé de Nazelle** (1993).8- Comte Hugues **du Cauzé de Nazelle** (1967).∞ *Doriane d'Irumberry de Salaberry*8- Comte Arnaud **du Cauzé de Nazelle** (1969).7- Comte Jacques **du Cauzé de Nazelle**∞ *Odile de Dompierre d'Hornoy*8- Laurence **du Cauzé de Nazelle** (1970).∞ *Hugues du Lac de Fugères*8- Jérôme **du Cauzé de Nazelle** (1975).7- Comte Olivier **du Cauzé de Nazelle**7- Comte Rémi **du Cauzé de Nazelle**∞ *Anne Le Barbier*8- Aude **du Cauzé de Nazelle** (1971).8- Godefroy **du Cauzé de Nazelle** (1973).8- Pierre **du Cauzé de Nazelle** (1974).8- Tanguy **du Cauzé de Nazelle** (1977).7- Comte Gilles **du Cauzé de Nazelle**∞ *Elisabeth Tegnaeus*8- Marie-Ingeborg **du Cauzé de Nazelle** (1977).8- Dorothee-Juliana **du Cauzé de Nazelle** (1979).8- Axel-Victor **du Cauzé de Nazelle** (1984).8- Franck-Christian **du Cauzé de Nazelle** (1986).8- Louis-Maximilien **du Cauzé de Nazelle** (1989).

A1<sup>b</sup>

- 7- Baron Joseph **de Kirgener de Planta**
  - ∞ *Françoise du Brusle de Rouvroy*
    - 8- Arnaud **de Kirgener de Planta** (1958).
    - 8- Eric **de Kirgener de Planta** (1963).
    - 8- Bruno **de Kirgener de Planta** (1965).
    - 8- Hugues **de Kirgener de Planta** (1967).
- 7- Baron Jean **de Kirgener de Planta**
  - ∞ *Monique de Coucy*
    - 8- Henri **de Kirgener de Planta**
- 7- Marie-Hélène **de Kirgener de Planta**
- 7- Marthe **de Kirgener de Planta**
- 7- Baron Michel **de Kirgener de Planta**
  - ∞ *Marie-Laure Goranflaux de La Giraudière*
    - 8- Pierre **de Kirgener de Planta**
- 7- Monique **de Kirgener de Planta**
  - ∞ *Antoine Rendu*
    - 8- Marie-Hélène **Rendu** (1963).
    - 8- Philippe **Rendu** (1965).
    - 8- Agnès **Rendu** (1968).
    - 8- Catherine **Rendu** (1970).

A1<sup>c</sup>7- Comte Xavier **du Cauzé de Nazelle**∞ *Marguerite Poilloüe de Saint-Mars*8- Philippine I **du Cauzé de Nazelle** (1951).∞ *H.M. Groepper*8- Florence I **du Cauzé de Nazelle** (1953).∞ *Gilles Requin*8- Comte Gérard **du Cauzé de Nazelle**∞ *Agnès Raguin*9- Xavier **du Cauzé de Nazelle** (1987).9- René III **du Cauzé de Nazelle** (1988).9- Adrien **du Cauzé de Nazelle** (1989).9- Constance **du Cauzé de Nazelle** (1991).9- Ithier **du Cauzé de Nazelle** (1993).8- Eléonore **du Cauzé de Nazelle**∞ *Christian Berge*7- Marie-Agnès **du Cauzé de Nazelle**∞ *Baron Jean de Varine-Bohan*8- Baron Hubert **de Varine-Bohan**∞ *Cécile de Guillebon*9- Jean **de Varine-Bohan** (1992).8- Hélène **de Varine-Bohan**∞ *Christian Vitry*9- Léonore **Vitry** (1984).9- Marie **Vitry** (1986).8- Baron George **de Varine-Bohan** (1956).∞ *Nelly Huyghues Despointes*9- Geoffroy **de Varine-Bohan**8- Christine **de Varine-Bohan**∞ *Comte Robert de La Tullaye*9- Baudoin **de La Tullaye** (1990).9- Armand **de La Tullaye** (1991).8- Baron Charles **de Varine-Bohan** (1960).7- Chantal **du Cauzé de Nazelle**∞ *Comte Xavier Dauger*8- Comte Philippe **Dauger** (1955).∞ *Sofia Steverlynck*9- Inès **Dauger** (1989).8- Comte Alain **Dauger** (1957).8- Catherine **Dauger** (1960).∞ *Guillaume Heidsieck*8- Comte Olivier **Dauger** (1966).7- Françoise **du Cauzé de Nazelle**

A1<sup>d</sup>

7- Comte Pierre **de Bourdoncle de Saint Salvy**

7- Marie **de Bourdoncle de Saint Salvy**

∞ Comte *Bertrand (ou Bernard?) de Viry*

8- Hélène **de Viry** (1966).

∞ *Jean-Christophe Gauriau*

9- Camille **Gauriau**

8- Agnès **de Viry** (1967).

∞ *C. Blanchetete*

8- Baronne **de Viry** (1965).

∞ *Dominique Dimier*

8- Gabrielle **de Viry** (1970).

8- Caroline **de Viry** (1972).

8- Joson **de Viry** (1973).

8- Pernelle **de Viry** (1977).

7- Comte Arnaud **de Bourdoncle de Saint Salvy**

∞ *Edith Le Pelley du Manoir*

8- Virginie **de Bourdoncle de Saint Salvy** (1970).

8- Géraldine **de Bourdoncle de Saint Salvy** (1972).

8- Claire **de Bourdoncle de Saint Salvy** (1980).

8- Bénédicte **de Bourdoncle de Saint Salvy** (1982).

7- Comte Louis **de Bourdoncle de Saint Salvy**

7- Comte Bertrand **de Bourdoncle de Saint Salvy**

∞ *Jacqueline Le Pelley du Manoir*

8- Delphine **de Bourdoncle de Saint Salvy** (1970).

8- Virginie **de Bourdoncle de Saint Salvy** (1972).

∞ *Aymeri d'Estalenx* (1969).

A2<sup>a</sup>

7- Elisabeth **Duffour de Raymond** (1910).

∞ *Robert Vigouroux d'Arvieu*

8- Philippe **Vigouroux d'Arvieu** (1931).

∞ *Camille Paris*

9- Edmond **Vigouroux d'Arvieu** (1963).

9- Alexis **Vigouroux d'Arvieu** (1967).

9- Emilie **Vigouroux d'Arvieu** (1974).

9- Jacques **Vigouroux d'Arvieu** (1977).

9- Louis **Vigouroux d'Arvieu** (1981).

8- Anne **Vigouroux d'Arvieu** (1935).

∞ *x de Cléry*

8- Hubert **Vigouroux d'Arvieu**

∞ *Catherine Zhendre*

9- Elisabeth **Vigouroux d'Arvieu** (1977).

7- Edmond **Duffour de Raymond** (1911).

7- Nicole **Duffour de Raymond** (1912).

1/∞ *Comte Bernard de Laitre*

8- Baron Dominique **de Laitre**

∞ *Béatrice Jouslin de Noray*

9- Maylis **de Laitre**

9- Bernard **de Laitre**

9- Frédéric **de Laitre**

9- Astrid **de Laitre** (1975).

9- Nicolas **de Laitre** (1978).

2/∞ *Comte Henri de Laitre*

8- Catherine **de Laitre**

∞ *Eric Jouslin de Noray*

9- Loïc **Jouslin de Noray** (1970).

9- Marc **Jouslin de Noray** (1972).

9- Marielle **Jouslin de Noray** (1976).

9- Gwénaél **Jouslin de Noray** (1979).

9- Marguerite-Marie **Jouslin de Noray** (1985).

8- Baron Michel **de Laitre**

∞ *Véronique Surun*

9- Virginie **de Laitre** (1975).

9- Thibault **de Laitre** (1978).

9- Thierry **de Laitre** (1981).

8- Baron Gérard **de Laitre**

∞ *Catherine de Gélis*

9- Aude **de Laitre** (1978).

9- Eléonore **de Laitre** (1976).

9- François **de Laitre** (1980).

9- Bérengère **de Laitre** (1985).

8- Baron Bertrand **de Laitre**

∞ *Pascale Thomasset*

9- Damien **de Laitre** (1984).

9- Florence **de Laitre** (1985).

9- Grégoire **de Laitre** (1988).

9- Marie **de Laitre** (1990).

9- Hélène **de Laitre** (1992).

7- Madeleine **Duffour de Raymond**∞ *Baron Antoine d'Anglade* (1905).8- Baron Jean-Louis **d'Anglade**∞ *Chantal Ollivier*9- Marie-Laure **d'Anglade** (1969).9- Claire **d'Anglade** (1971).9- Pierre-Michel **d'Anglade** (1973).9- Guillaume **d'Anglade** (1974).8- Marie-Sabine **d'Anglade**∞ *Jean Lefeuvre*8- Laurence **d'Anglade**∞ *François Poultier*9- Laurent **Poultier** (1966).8- Aude **d'Anglade**∞ *Jean-Louis de Longeaux*9- Louis **de Longeaux** (1968).9- Jean-Baptiste **de Longeaux** (1972).8- Baron Michel **d'Anglade**7- Thérèse **Duffour de Raymond** (1916).∞ *Marquis Maurice de Luzy de Pelissac* (1902).8- Comte Hugues **de Luzy de Pelissac**∞ *Sabine de Monts de Savasse*9- Alexandre **de Luzy de Pelissac** (1975).9- Pierre **de Luzy de Pelissac** (1980).8- Comte Bernard **de Luzy de Pelissac**8- Comte Christian **de Luzy de Pelissac**∞ *Geneviève d'Oncieu de La Bâtie*9- Jean-Baptiste **de Luzy de Pelissac** (1982).9- Marie-Noëlle **de Luzy de Pelissac** (1984).8- Comte Bruno **de Luzy de Pelissac**∞ *Anne-Marie Coppin*7- Marie **Duffour de Raymond** (1920).∞ *Pierre Naguet de Saint-Vulfran*8- Georges **Naguet de Saint-Vulfran**8- Guy **Naguet de Saint-Vulfran**8- Thérèse **Naguet de Saint-Vulfran**∞ *x Mijuskovic*7- Bernadette **Duffour de Raymond** (1925).∞ *Hubert de La Bastide Comte d'Hust*8- Agnès **de La Bastide** (1953).∞ *Jean Fougeron*8- Jacques **de La Bastide Comte d'Hust**∞ *Roselyne de Corn*9- Olivier **de La Bastide** (1980).9- Christophe **de La Bastide** (1982).9- Louis **de La Bastide** (1985).9- Laure **de La Bastide** (1988).8- Benoît **de La Bastide Comte d'Hust**

A2<sup>b</sup>

7- Baron Michel de Warengnien de Flory (1919).

∞ *Thérèse Wartelle d'Herlincourt*

8- Anne-Chantal de Warengnien de Flory

∞ *Comte Bertrand de Miramon*

9- Astrid de Miramon (1974).

9- Ariane de Miramon (1978).

9- Alexia de Miramon (1982).

9- Grace de Miramon (1989).

8- Muriel de Warengnien de Flory

∞ *Alain Vignaud*

9- Olivia Vignaud (1987).

8- Lydwine de Warengnien de Flory

∞ *Charles-Henri Le Chevalier*

9- Enguerrand Le Chevalier (1990).

8- Baron Amaury de Warengnien de Flory (1958).

7- Baron Gérard de Warengnien de Flory (1920).

∞ *Nicole de Lavalette*

8- Baudoin de Warengnien de Flory (1951 ou 54).

8- Florence de Warengnien de Flory (1956).

∞ *Vicomte Aimery de Foulhiac de Padirac*

9- Hortense de Foulhiac de Padirac (1984).

9- Arnaud de Foulhiac de Padirac (1988).

7- Elisabeth de Warengnien de Flory (1924).

∞ *Comte Christian de Taffanel de La Jonquière*

8- Marie-Laure de Taffanel de La Jonquière

8- Comte Clément-Philippe de Taffanel de La Jonquière

∞ *Catherine de Mas Latrie*

9- Thierry de Taffanel de La Jonquière (1982).

9- Guillemette de Taffanel de La Jonquière (1983).

9- Emmanuel de Taffanel de La Jonquière (1985).

9- Marc de Taffanel de La Jonquière (1988).

9- Christophe de Taffanel de La Jonquière (1991).

9- Hubert de Taffanel de La Jonquière (1993).

8- Christèle de Taffanel de La Jonquière

8- Alix de Taffanel de La Jonquière

8- Camille de Taffanel de La Jonquière

7- Sibylle de Warengnien de Flory (1929).

1/∞ *Comte du Val de La Croix*

8- Marie-Christine du Val de La Croix (1956).

8- Nathalie du Val de La Croix (1960).

2/∞ *Comte Jean de Gardane*

8- Barbara de Gardane (1968).



A3<sup>a</sup>7- Comte Joseph **de Truchis de Varennes**∞ *Marie-Claire Fournier Le Ray*8- Comte Arnauld **de Truchis de Varennes** (1964).∞ *Véronique de Colnet*9- Solène **de Truchis de Varennes** (1990).9- Geoffroy **de Truchis de Varennes** (1991).8- Anne **de Truchis de Varennes**∞ *Philippe Egloff*8- Comte Carl **de Truchis de Varennes**7- Anne-Marie **de Truchis de Varennes**∞ *Comte Georges Villetard de Laguerie*8- Comte Edme François **Villetard de Laguerie** (1954).∞ *Maiten Clavery*9- Benoît **Villetard de Laguerie** (1983).9- Adrien **Villetard de Laguerie** (1986).9- Thibaut **Villetard de Laguerie** (1991).9- Paul **Villetard de Laguerie** (1993).8- Comte Patrick **Villetard de Laguerie**∞ *Inès Darrasse*9- Pierre **Villetard de Laguerie** (1983).9- Thomas **Villetard de Laguerie** (1987).9- Aude **Villetard de Laguerie** (1989).9- Henry **Villetard de Laguerie** (1991).8- Comte Pascal **Villetard de Laguerie** (1959).8- Florence **Villetard de Laguerie** (1963).8- Xavier **Villetard de Laguerie** (1965).8- Véronique **Villetard de Laguerie** (1973).7- Ghislaine **de Truchis de Varennes**∞ *Guy de Greef*8- Dominique **de Greef**8- Eléonore **de Greef**∞ *Hugues Lefèvre*9- Armand **Lefèvre** (1991)7- François **de Truchis de Varennes**7- Marie-Renée **de Truchis de Varennes**∞ *Baron Arnaud de Balorre*8- Eymart **de Balorre** (1967).8- Hubert **de Balorre** (1968).8- Christian **de Balorre** (1970).8- Elisabeth **de Balorre** (1971).8- Hervé **de Balorre** (1973).8- Armelle **de Balorre** (1976).

A3<sup>b</sup>

7- Marie-Thérèse **du Cauzé de Nazelle**

8- François **du Bouët du Portal**

∞ *Marie Christine d'anthoüard de Vraincourt*

9- Elisabeth **du Bouët du Portal**

9- Charles-François **du Bouët du Portal**

9- Henri-René **du Bouët du Portal**

A3<sup>c</sup>

7- Anne-Marie **de Chanrond**  
7- François-Régis **de Chanrond**

A3<sup>d</sup>7- Claude **du Cauzé de Nazelle**∞ *Vicomte François de La Lande de Calan*8- Gwénolée **de La Lande de Calan** (1964).8- Stanislas **de La Lande de Calan** (1966).∞ 1996 *Herrick de Poulpiquet du Halgouet*8- Amaury **de La Lande de Calan** (1971).7- Antoinette **du Cauzé de Nazelle**∞ *Henri Le Marois*8- Olivier **Le Marois** (1961).8- Sabine **Le Marois** (1963).8- Bernard **Le Marois** (1965).8- Jacques **Le Marois** (1968).8- Marie **Le Marois** (1972).7- Comte François-Noël **du Cauzé de Nazelle**∞ *Brigitte Moreau*8- Bertrand **du Cauzé de Nazelle** (1966).∞ *Anne-Marie Loustau*8- Floride **du Cauzé de Nazelle** (1968).8- Bénédicte **du Cauzé de Nazelle** (1971).8- Marc **du Cauzé de Nazelle** (1973).8- Caroline **du Cauzé de Nazelle** (1975).8- Guillaume I **du Cauzé de Nazelle** (1984).8- Bérengère **du Cauzé de Nazelle** (1984).7- Comte Marcel **du Cauzé de Nazelle**7- Alix **du Cauzé de Nazelle**∞ *Comte Norbert d'Aboville*7- Bénédicte **du Cauzé de Nazelle** (1952).

A3<sup>e</sup>

7- Béatrix **Eudes d'Eudeville**

∞ *Comte Paul de Buyer-Mimeure*

8- Michel **de Buyer-Mimeure** (1955).

8- Olivier **de Buyer-Mimeure** (1957).

8- Laurence **de Buyer-Mimeure** (1961).

∞ *Jérôme Fady*

7- Comte Emmanuel **Eudes d'Eudeville**

A3<sup>f</sup>

7- Comte Hubert **du Cauzé de Nazelle** (1953).

∞ *Chantal Levoir*

8- Etienne **du Cauzé de Nazelle** (1979).

8- Véronique II **du Cauzé de Nazelle** (1980).

7- Comte Yves **du Cauzé de Nazelle** (1954).

∞ *Armelle Soulange Teissier*

8- Tiphaine **du Cauzé de Nazelle** (1984).

8- Amaury **du Cauzé de Nazelle** (1985).

8- Anne-Sophie **du Cauzé de Nazelle** (1987).

8- Benoît **du Cauzé de Nazelle** (1989).

7- Comte Hervé **du Cauzé de Nazelle** (1956).

7- Solange **du Cauzé de Nazelle** (1959).

7- Comte Guy **du Cauzé de Nazelle** (1964).

A4<sup>a</sup>

- 7- Marie **d'Estresse de Lanzac**
- 7- Isabeau **d'Estresse de Lanzac**
  - ∞ *Comte François-Philippe de Sainte Marie d'Agneaux*
    - 8- Catherine **de Sainte Marie d'Agneaux**
      - ∞ *Louis-Bertrand Raffour*
        - 9- Victor **Raffour** (1981).
        - 9- Gautier **Raffour** (1982).
        - 9- Edouard **Raffour** (1987).
    - 8- Comte Christian **de Sainte Marie d'Agneaux**
    - 8- Lorraine **de Sainte Marie d'Agneaux**
- 7- Comte Xavier **d'Estresse de Lanzac**
  - ∞ *Ysabel Burin des Roziers*
    - 8- Pauline **d'Estresse de Lanzac** (1973).
    - 8- Jean **d'Estresse de Lanzac** (1975).
    - 8- Emilie **d'Estresse de Lanzac** (1975).
    - 8- Isabeau **d'Estresse de Lanzac** (1980).
- 7- Comte Arnaud **d'Estresse de Lanzac**

A4<sup>b</sup>7- Véronique III **du Cauzé de Nazelle**∞ *Comte Philippe de Maistre*8- Patricia **de Maistre**∞ *Comte Hervé Guyon de Montlivault*9- Marie-Pia **Guyon de Montlivault** (1979).9- Solène **Guyon de Montlivault** (1982).9- Inès **Guyon de Montlivault** (1986).9- Claire **Guyon de Montlivault** (1988).8- Comte Hérard **de Maistre**∞ *Laurence Bygodt*9- Emmanuel **de Maistre** (1983).9- Stanislas **de Maistre** (1986).8- Comte Antoine **de Maistre**8- Comte Aymeric **de Maistre**7- Marie-Claire **du Cauzé de Nazelle**∞ *Baron René de Villeneuve*8- Laure **de Villeneuve**∞ *Benoît Duteil*9- Côme **Duteil** (1991).8- Isabelle **de Villeneuve**∞ *Vincent Mulliez*9- Baptiste **Mulliez** (1991).9- Marina **Mulliez** (1991).8- Christine **de Villeneuve**∞ *Baron Olivier Michet de Varine-Bohan*9- Maxime **Michet de Varine-Bohan** (1991).9- Gabriel **Michet de Varine-Bohan** (1992).7- Comte Laurent **du Cauzé de Nazelle**



A4<sup>c</sup>

7- Charles-Albert **de Longeaux**

7- Catherine **de Longeaux**

∞ *Paul Dagneau de Richecour*

8- Henri **Dagneau de Richecour**

8- Sabine **Dagneau de Richecour**

∞ *François d'Argaignon*

8- Xavier **Dagneau de Richecour**

8- Edouard **Dagneau de Richecour** (1970).

7- Patrick **de Longeaux**

∞ *Danièle Vignon*

8- Marie **de Longeaux**

8- Etienne **de Longeaux** (1977).

7- Yves **de Longeaux**

∞ *Françoise de Reviers de Mauny*

8- Pierre **de Longeaux** (1974).

8- Thomas **de Longeaux** (1976).

8- Armelle **de Longeaux** (1979).

8- Blandine **de Longeaux** (1982).

7- Emmanuel **de Longeaux**

∞ *Dominique d'Humières*

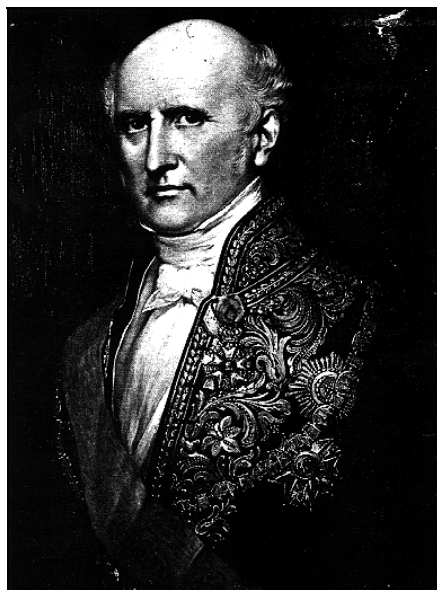
8- Anne-Sophie **de Longeaux** (1973).

8- Claire **de Longeaux** (1974).

8- François **de Longeaux** (1976).

8- Alice **de Longeaux** (1979).

8- Benoît **de Longeaux** (1983).

*le duc Decazes*

National historiske Museum.Frederisburg

Le duc Decazes, premier ministre de Louis XVIII, dont descendent plusieurs de nos parents et alliés, est né à Saint-Martin-en-Laye (Gironde) en 1780.

Il appartenait à une famille de robe, mais roturière. Ayant commencé ses études à Vendôme, il les termina à Libourne et se fit recevoir avocat dans cette ville. En 1805, il épousa une fille du comte Muraire, premier président de la cour de cassation, et devint juge au tribunal de la Seine. Louis Bonaparte, roi de Hollande, l'appela auprès de lui en 1807. Puis, il prit part à la défense de Paris en 1814, mais il se rallia aux Bourbons. Et lorsque l'année suivante on apprit le débarquement de l'empereur à Cannes, il offrit bruyamment de marcher contre l'*usurpateur*. Il fut appelé au poste de préfet de police, en 1815, par Louis XVIII. Il plut au roi par ses manières affables, sa physionomie ouverte, la franchise de son caractère et la verve pétillante de sa conversation. Telle est l'origine de son étonnante fortune. Il devint ministre de la police, en remplacement de Fouché. Il se remaria en 1818 avec Egédie de Sainte-Aulaire. Il fut premier ministre, mais sous la pression des ultra-royalistes il fut contraint de démissionner. Le roi lui témoigna ses regrets et lui donna le titre de duc, celui de membre du conseil privé et l'ambassade de Londres. Sous Charles X, il siégea à la Chambre des pairs. Rallié à Louis-Philippe, il remplit les fonctions de grand référendaire de la Chambre des pairs.

L'agriculture et l'industrie se partagèrent ses loisirs. Il a fondé, sous le nom de *Forges de Decazeville*, un établissement métallurgique considérable, autour duquel s'est groupé une population de 4 000 âmes. S'il n'a pas laissé la réputation d'un grand homme d'Etat, on ne peut lui refuser celle d'homme de bien, et la postérité lui tiendra compte de ses luttes courageuses contre une faction qui menaçait de replonger la France dans le chaos de l'ancien régime.

***Nous lui avons consacré notre tome 16 : « Mon grand-oncle, le duc Decazes ».***

## A5

7- Marquis Christian **de Villoutreys de Brignac** (1925-1997).

∞ *Marguerite de Grammont*

8- Comte Jean-François **de Villoutreys de Brignac** (1953).

∞ *Isabelle d'Hespel*

9- Pierre II **de Villoutreys de Brignac** (1978).

9- Thibaut **de Villoutreys de Brignac** (1981).

9- Xavier **de Villoutreys de Brignac** (1985).

9- Stanislas **de Villoutreys de Brignac** (1990).

8- Comte Thierry **de Villoutreys de Brignac** (1954).

∞ *Anne de Viry*

9- Marguerite **de Villoutreys de Brignac** (1981).

9- Thomas **de Villoutreys de Brignac** (1983).

9- Antoine **de Villoutreys de Brignac** (1985).

8- Comte Amaury **de Villoutreys de Brignac** (1963).

7- Comte Humbert **de Villoutreys de Brignac**

∞ *Jeanne de Vogüé*

8- Anne **de Villoutreys de Brignac** (1956).

∞ *Comte Joachim de Pierre de Bernis*

9- Alexis **de Pierre de Bernis** (1980).

9- Cyril **de Pierre de Bernis** (1983).

9- Emeric **de Pierre de Bernis** (1990).

8- Laure **de Villoutreys de Brignac** (1958).

∞ *Luc Deloche de Noyelle*

9- Blanche **Deloche de Noyelle** (1982).

9- Charles **Deloche de Noyelle** (1983).

9- Juliette **Deloche de Noyelle** (1987).

8- Comte Armand **de Villoutreys de Brignac** (1960).

∞ *Brigitte Missoffe*

9- Adrien **de Villoutreys de Brignac** (1988).

9- Marine **de Villoutreys de Brignac** (1990).

8- Diane **de Villoutreys de Brignac** (1963).

8- Ghislain **de Villoutreys de Brignac** (1967).

7- Ghislaine **de Villoutreys de Brignac**

∞ *Comte François de Durfort de Civrac de Lorge*

8- Comte Aymeric **de Durfort de Civrac de Lorge**

8- Isabelle **de Durfort de Civrac de Lorge**

7- Sibylle **de Villoutreys de Brignac**

∞ *Comte Pierre-Gabriel Chandon-Moët*

8- Philippe **Chandon-Moët** (1962).

8- Patricia **Chandon-Moët** (1965).

∞ *Baron Guillaume Decazes*

9- Augustin **Decazes** (1989).

9- Léonard **Decazes** (1994).

9- Edwing **Decazes** (1995).

8- Edmée **Chandon-Moët** (1966).

∞ *Nicolas de la Fournière*

8 Geoffroy **Chandon-Moët** (1969).

**3 - Branche de Gaillac. Deuxième rameau**  
**La belle-famille d'Antoinette Portal**  
**LES VIALAR**

Nous avons consacré à cette branche plusieurs ouvrages réservés à la famille.

*Toutefois, ils peuvent être aisément consultés :*

*A la Bibliothèque Généalogique (cote 4° B 265), 3 rue de Turbigo, Paris 1<sup>er</sup>.*

*Aux Archives Départementales du Tarn (cote A 3418), 7 rue du Général Giraud, Albi.*

*Aux Archives Départementales de la Gironde (cote SU 69), 13-25 rue d'Aviau, Bordeaux.*

- |              |  |
|--------------|--|
| Tome XXX     | <b>Jacques-Augustin, baron de Vialar.</b>  |
|              | <b>Sainte Emilie de Vialar<sup>1</sup> :</b>   |
| Tome XXXI    | 1. Une Aventurière de Dieu.  |
| Tome XXXII   | 2. « <i>Sainte Émilie de Vialar racontée par l'image</i> » (fac-similé).                           |
| Tome XXXIII  | 3. La Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition.                                      |
| Tome XXXIV   | 4. La béatification de Tante Émilie.   |
| Tome XXXV    | 5. Sa canonisation.  |
|              | <b>Augustin, baron de Vialar :</b>   |
| Tome XXXVI   | 1. le Grand baron.   |
| Tome XXXVII  | 2. Les Gants jaunes.   |
| Tome XXXVIII | <b>Augustin II de Vialar</b> , suivi de « <i>Mémoire sur les expropriations départementales</i> ». |
| Tome XXXIX   | <b>Augustin IV de Vialar</b> , suivi de « <i>Flavia et Chrysanthèmes</i> ».                        |

---

1 - Lauréat de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille. **Prix Gravier 1997.**



## 54

### ***3 - Branche de Gaillac. Deuxième rameau***

#### **LES DESCENDANTS DU BARON DE VIALAR**

1- Antoinette-Emilie Portal  
∞ *Jacques-Augustin, baron de Vialar.*

dont :

- 2- Sainte Emilie de Vialar.
- 2- Augustin I, baron de Vialar.
- 2- Alfred I Vialar.
- 2- Maximin I de Vialar.

qui suivent.

1- Antoinette-Emilie Portal.

∞ *Jacques-Augustin, baron de Vialar.*

2- Sainte Emilie **de Vialar**

Née à Gaillac (Tarn), le 12/9/1797.

Décédée à Marseille le 24/8/1851.

**L**a descendance de Sainte Emilie, c'est évidemment plus de mille de ses Sœurs réparties dans les cinq continents, 32 nationalités, 168 communautés, 30 novices.

## *Sainte Emilie de Vialar*



Emilie de Vialar est née à Gaillac dans le diocèse d'Albi en 1797. Elle est la petite-fille d'Antoine, baron Portal, médecin de Louis XVIII et fondateur de l'Académie de médecine.

Elle perd sa mère très tôt et dirige la maison de son père jusqu'à l'âge de trente-cinq ans.

A cette époque, son grand-père lui lègue une somme importante. Elle décide de la consacrer à la fondation d'un institut religieux. Le 25 décembre 1832, elle crée avec trois compagnes la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition dont le nom veut évoquer le mystère de l'incarnation révélé à Saint Joseph par l'apparition de l'ange du Seigneur.

En 1834, elle répond à l'appel de son frère, Augustin, qui participe à la conquête de l'Algérie et elle emmène ses religieuses exercer leur apostolat en terre musulmane. Expulsée par l'évêque d'Alger, qui ne comprend pas leur volonté de présence comme témoins de la charité chrétienne auprès des malades aussi bien européens que berbères ou arabes, elle établit la maison-mère de sa congrégation à Marseille.

A sa mort, le 24 août 1856, la congrégation compte quarante-deux maisons établies en Europe, en Afrique et en Asie. Nous avons vu à la page précédente que la Congrégation s'est beaucoup développée depuis...

Emilie de Vialar a été canonisée par Pie XII le 24 juin 1951.

***Nous lui avons consacré nos tomes 31 à 35.***



*Augustin, baron de Vialar*

Voici à coup sûr le plus remarquable des colons d'Algérie, le plus entreprenant, le plus généreux, le plus actif qu'il y ait eu.

Son histoire n'est autre que l'histoire de la conquête de l'Algérie.

Ce vaillant précurseur s'établit sur la terre d'Afrique dix-huit mois à peine après la prise d'Alger, pour consacrer sa vie, toute faite de travail, d'énergie, de dévouement, à servir les intérêts de la France et de la colonisation.

Le 12 janvier 1832, il quitte Gaillac pour aller à Marseille rejoindre son ami, le peintre anglais Wyld, et tous deux s'embarquent sur l'*Avenir*, bâtiment de commerce qui fait voile pour Alger. La traversée fut pénible et mouvementée. L'*Avenir*, après avoir jeté à la mer une bonne partie de sa cargaison, aborde enfin... Le voyage avait duré douze jours !

Séduit par les charmes de la nature algérienne, originale, ensoleillée, riante, le baron de Vialar a le pressentiment de l'accroissement que prendra Alger et décide, suivant son heureuse expression, d'en faire "sa seconde patrie".

En 1835, il introduira en Algérie les premiers Mahonnais. En 1847, il crée la ville de Fort de l'Eau. Le Gouvernement, pour le remercier de son œuvre fondée, en 1887, dans la vallée de la Mitidja, un village qui s'appellera « Vialar », tandis qu'en 1934, un monument à sa mémoire sera élevé dans le centre de Fort de l'Eau.

*Nous lui avons consacré nos tomes 36 et 37.*



M

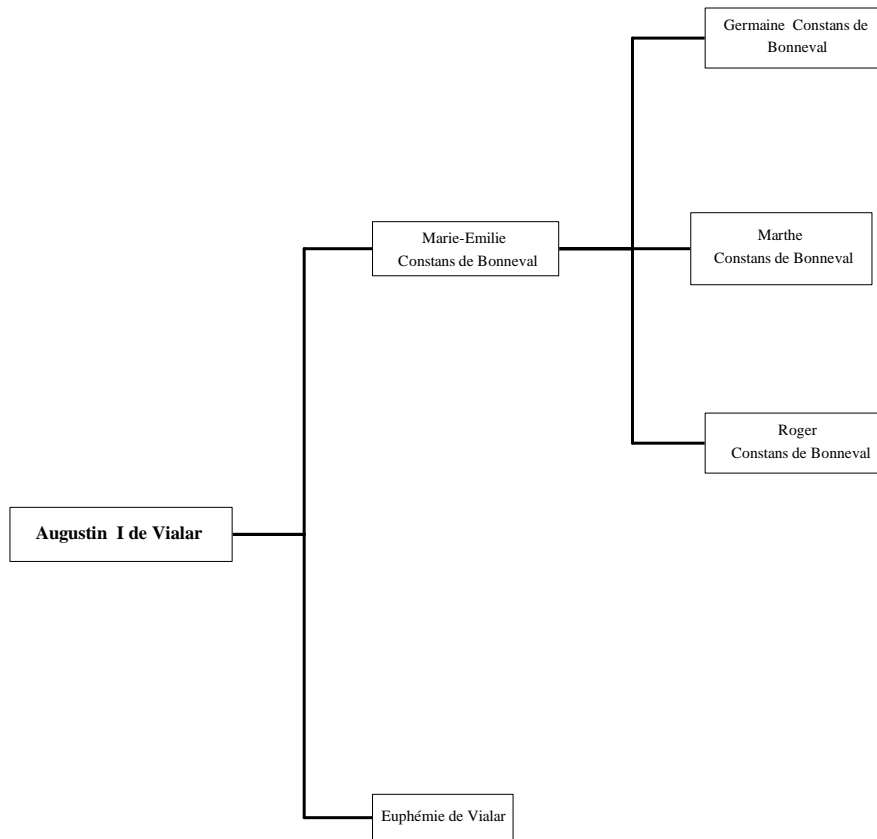
M<sup>me</sup> la Baronne de Vialar, M. M. Alfred, Augustin, Maximin et Henri  
de Vialar, M. de Constans-Bonneval, M. de Constans-Bonneval,  
nié de Vialar, et leurs enfants, M. Ludovic de Vialar, M. Ludovic de Vialar,  
nié de Vialar, M. Maximin de Vialar, M. Maximin de Vialar, M. Emile  
Brusloy, M. Emile Brusloy, et leurs enfants, M. la Baronne Lelou  
d'Aubilly, M. le Baron Georges Lelou d'Aubilly, M. le Comte de Maxelle,  
M. la Comtesse de Maxelle et leurs enfants, M. la Baronne Berge, M. le Baron  
Henri Berge, Chef d'acadron d'Artillerie, M. la Baronne Henri Berge, et  
leurs enfants,

ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils  
vennent de faire en la personne de

Monsieur le Baron de Vialar,

officier de la Légion d'honneur, ancien Président du Conseil Général d'Alger, leur époux,  
père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à Alger, le 18 Août 1888, dans la 69<sup>me</sup>  
année de son âge, muni des Sacraments de l'Eglise.

Priez pour lui!



1

**LES DESCENDANTS DU BARON AUGUSTIN de VIALAR**  
**DE SON PREMIER MARIAGE AVEC ATHENAIDE LIENARD de FLEURY**  
*branche éteinte*

1- Antoinette-Emilie Portal.

∞ *Jacques-Augustin, baron de Vialar.*

2- Augustin I, baron **de Vialar** (19/10/1799-17/8/1868).

1/∞ *Athénaïde Liénard de Fleury* (1814-1843).

3- Marie-Émilie Victoire Jacqueline Marguerite **de Vialar**

∞ *Hippolyte Constans de Bonneval*

4- Jean **Constans de Bonneval** (?)

4- Germaine **Constans de Bonneval**

4- Marthe **Constans de Bonneval**

4- Roger **Constans de Bonneval**

∞ *Blanche Miret*

3- Euphémie **de Vialar** (1841-15/12/1901).

∞ Ludovic **de Vialar** (18/12/1842-20/7/1912).



Monsieur Hippolyte CONSTANS de BONNEVAL; Monsieur Roger CONSTANS de BONNEVAL, lieutenant au 4<sup>me</sup> régiment de dragons, Madame Roger CONSTANS de BONNEVAL; Madame Germaine CONSTANS de BONNEVAL, en religion Mère MARIE de SAINTE-EUPHÉMIE, Madame Marthe CONSTANS de BONNEVAL, en religion Mère de SAINT-FRANÇOIS-RÉGIS, religieuses de Marie-Réparatrice; Monsieur et Madame Ludovic de VIALAR; Monsieur le Baron et Madame la Baronne Alfred de VIALAR; Madame veuve Augustin de VIALAR; Monsieur et Madame Maximin de VIALAR; Monsieur Henri de VIALAR, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, attaché militaire à l'Ambassade de France à Constantinople, et Madame Henri de VIALAR; Madame et Monsieur Charles de BERMOND d'AURIAC, Messieurs Jacques, André et Jean de VIALAR; Monsieur Augustin de VIALAR; Mesdemoiselles Emilie et Marguerite de VIALAR; Monsieur Maximin et Mesdemoiselles Emilie et Germaine de VIALAR; Madame de VIALAR; Monsieur et Madame Emile BRUSLEY née de VIALAR; Monsieur Jean de BERMOND d'AURIAC, capitaine commandant au 7<sup>me</sup> hussards, et Madame de BERMOND d'AURIAC; Monsieur le Baron et Madame la Baronne d'AYRAL de SÉRIGNAC et leurs enfants; Monsieur et Madame SAINT-GEORGES CHAUMET et leurs enfants; Monsieur et Madame VIDAL de SAINT-URBAIN et leurs enfants; Monsieur Etienne BRUSLEY et ses enfants; Monsieur Emmanuel BRUSLEY, chef de bataillon au 96<sup>me</sup> territorial, et Madame Emmanuel BRUSLEY et leurs enfants; le Marquis de CAMBOLAS, colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, et Madame la Marquise de CAMBOLAS et leur famille; Madame la Comtesse de CAMBOLAS, marquise de PALARIN; Madame de MARIGNY et sa famille;

Les familles de PUYLAROQUE, de SAINT-JEAN de BELLEU, de MARSAC, d'AUBILLY, de NAZELLE, BERGE, de SAINT-GUILHEM, de CARRIÈRE, de LABUSQUIÈRE, AURIOL, d'AZAS, de PINS, CONSTANS, ROUX, de CONSTANS SAINT-SAUVEUR, REST, de BONNEFOY et de FALGUIÈRE,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Marie-Emilie-Victoire-Jacqueline-Marguerite CONSTANS de BONNEVAL**

Née de VIALAR

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine germaine et cousine, décédée à Toulouse, rue du Taur, 64, le 13 Février 1897, dans la 56<sup>me</sup> année de son âge, munie des sacrements de l'Eglise.

**Priez pour Elle !**



Monsieur Roger CONSTANS DE BONNEVAL, lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de dragons, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Roger CONSTANS DE BONNEVAL ; Madame Germaine CONSTANS DE BONNEVAL, en religion, Mère Marie de Sainte Euphémie, Madame Marthe CONSTANS DE BONNEVAL, en religion, Mère Marie de Saint François Régis, religieuses de la Société de Marie-Réparatrice ; Monsieur Ludovic DE VIALAR ; Monsieur le baron et Madame la baronne Alfred DE VIALAR ; Madame Augustin DE VIALAR ; Monsieur et Madame Maximin DE VIALAR ; Monsieur Henri DE VIALAR, colonel de cavalerie en retraite, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, et Madame Henri DE VIALAR ; Madame Charles DE BERMONT D'AURIAC ; Messieurs Jacques, André et Jean DE VIALAR ; Monsieur Maurice HURÉ et Madame Maurice HURÉ, née DE VIALAR et leur fille ; Mademoiselle Marguerite DE VIALAR ; Monsieur Maxime et Mesdemoiselles Emilie et Germaine DE VIALAR ; Madame DE VIALAR ; Monsieur le Vicomte DE COMBETTE-CAUMON ; Madame Ludovic DE VIALAR, née D'AYRAL de SÉRIGNAC ; Madame Emile BRUSLEY, née de VIALAR ; Monsieur Jean DE BERMOND D'AURIAC, chef d'escadrons au 10<sup>e</sup> dragons, et Madame Jean DE BERMOND D'AURIAC ; Madame la baronne D'AYRAL DE SÉRIGNAC, et ses enfants ; Monsieur et Madame SAINT GEORGES CHAUMET et leurs enfants ; Monsieur et Madame VIDAL DE SAINT URBAIN, et leurs filles ; Monsieur Etienne BRUSLEY, et ses enfants ; Monsieur Emmanuel TIER DE BART BRUSLEY et Madame Emmanuel TIER DE BART BRUSLEY et leurs filles ; Madame la Marquise DE CAMBOLAS, et sa famille ; Madame DE MARIGNY, et sa famille ;

Les familles DE CARRIÈRES, DE LABUSQUIÈRE, DE PINS, ROUX, CONSTANS, DE CONSTANS SAINT SAUVEUR, REST, DE PUYLAROQUE, DE SAINT JEAN DE BELLEU DE MARSAC, D'AUBILLY, DE NAZELLES, BERGE, DE SAINT GUILLEM,

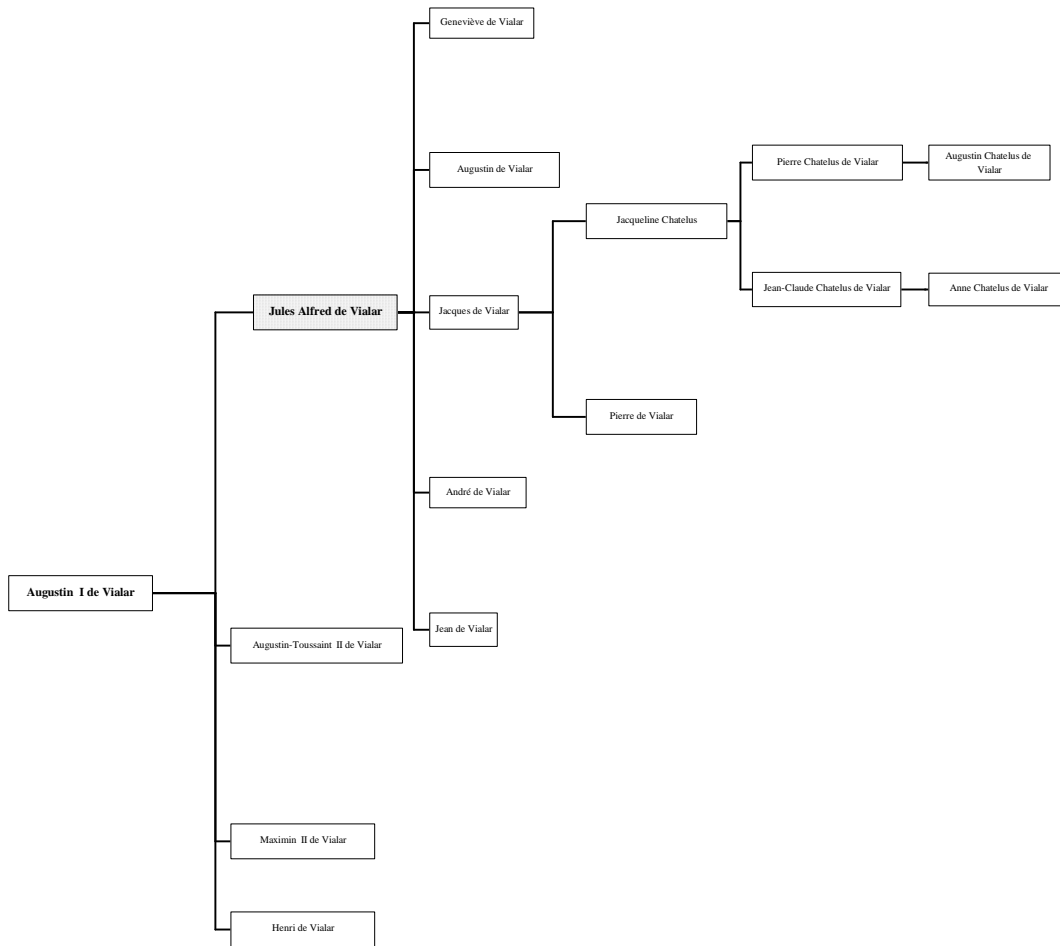
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Louis-Théodore-Hippolyte CONSTANS DE BONNEVAL**

leur père, beau-père, beau-frère, neveu, cousin germain, cousin et allié, décédé à Lyon, le 9 décembre 1902, à l'âge de soixante-sept ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

Priez pour lui !

*Chambéry, décembre 1902.*



2a

**LES DESCENDANTS DU BARON AUGUSTIN de VIALAR  
DE SON SECOND MARIAGE AVEC FELICITE RAFFINES**

2- Augustin I, baron **de Vialar**2/∞ *Félicité Raffines* (1825-1910).3- Baron Alfred II **deVialar** (15/8/1845-14/1/1926).∞ *Berthe Patricot* (3/9/1853-10/2/1938).4- Geneviève **de Vialar**4- Augustin II **deVialar**4- Jacques **deVialar** (6/8/1874-4/10/1942).∞ 6/10/1904 *Lise Aboulker* (29/8/1882-5/8/1975).5- Jacqueline (dite Jacotte) **de Vialar** (30/11/1905).1/∞ *Baron Paul Larcanger*2/∞ *Claude Chatelus* (1903-9/1975).6- Pierre **Chatelus de Vialar** (1/4/1945).∞ 14/6/1977 *Isabelle Auboyneau* (5/6/1949).7- Augustin **Chatelus de Vialar** (24/9/1976).6- Jean-Claude **Chatelus de Vialar** (11/8/1946-8/8/1972).∞ 26/6/1970 *Chantal Saglio* (14/9/1946).7- Anne **Chatelus de Vialar** (1/4/1971).∞ *Hugues Méchinaud*5- Pierre **de Vialar** (1913-1937).4- André **de Vialar** (4/7/1882-11/1955).4- Jean IV **de Vialar**1/∞ *Melle Sebainke*2/∞ *Berthe Plantade* (1893-1983). *Mère de Simone Plantade* (1913), *mariée à :*5- *Raoul Gaudibert*

6- Claudine Gaudibert (8/1/1941).

∞ Philippe Biérier (5/1/1936).

7- Isabelle Biérier (20/5/1964).

∞ *Peter Smith*.

8- Timothée Smith.

8- Henri-Cyprien Smith.

8- Victoria Smith.

8- Jacques Smith.

8- Alban Smith.

7- Marc Biérier (22/1/1966).

∞ *Soizic Désert*.

8- Aliénor Biérier.

7- Anne-Marie Biérier (16/1/1967).

∞ *Franck-Olivier Brisart*.

8- Foulques Brisart.

8- Bertille Brisart.

8- Astrid Brisart.

7- Solange Biérier (21/1/1969).

∞ *Christophe Lecourt*.

8- Anastasie Lecourt.

8- Aymeric Lecourt.

7- Paul Biérier (8/1/1971), prêtre.

7- Camille Biérier (20/5/1972).

∞ *Jean Lefloch*.

8- Adrien Lefloch.

7- Henri Biérier (17/11/1973).

7- François Biérier (1/11/1977).

7- Marie-Aleth Biérier (20/9/1980).

7- Cæcilia Biérier (3/2/1984).

7- Louis-Bernard Biérier (8/1/1988-24/2/1988).



6- Hervé Gaudibert (1942).

∞1/ X

7- Olivia Gaudibert.

7- Eva Gaudibert.

∞2/Y

7- Kelly Gaudibert.

6- Christian Gaudibert

∞ Z

7- Delphine Gaudibert.

7- Richard Gaudibert.

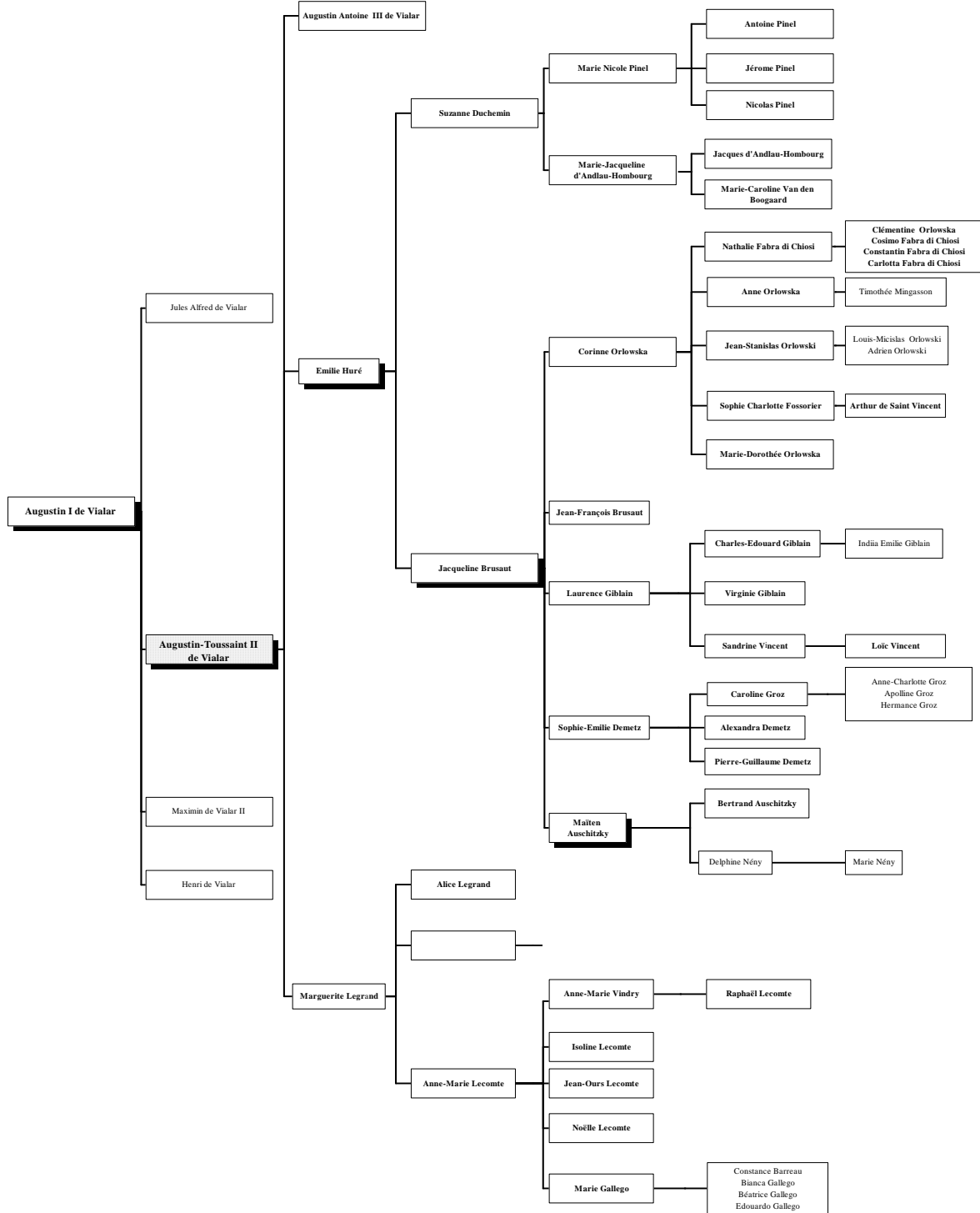
6- Anne Gaudibert.

∞ *Georges Cantagril.*

7- Marie Cantagril.

7- Yves Cantagril.

7- Pierre Cantagril.



2b

LES DESCENDANTS DU BARON AUGUSTIN de VIALAR

DE SON SECOND MARIAGE AVEC FELICITE RAFFINES

*les Huré**Rosalie Huré*

Cette famille compte parmi les plus intéressantes que nous ayons eu l'occasion d'étudier. Tous ses membres sont intelligents, travailleurs, sérieux et dynamiques. Quoique libre-penseurs, ils respectent les opinions religieuses d'autrui.

Nous les retrouvons, pour la première fois, à Calais, au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils venaient de s'allier aux Fouqué de La Barre, une famille importante.

Tous leurs descendants directs vont marquer :

Jean-François Huré est né à Calais en 1768. Il a fait carrière dans l'armée et prit part à la Bataille d'Eylau où il sera blessé. Reconverti à la vie civile, il obtiendra du fait de ses états de service un poste de préposé à l'octroi de Commercy puis de surveillant à l'Institut royal des sourds-muets, à Versailles.

Sa fille, Rosalie, sera lectrice de Madame Adelaïde et de la Reine.

Son fils François, sera vétérinaire en premier au 3<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs à Fontainebleau.

Pierre, son fils cadet, sera aussi vétérinaire militaire. Il fera une partie de sa carrière en Algérie. Il prendra sa retraite à Alger où est né Achille, son fils unique.

Achille Huré est né en 1846. Après de brillantes études en France métropolitaine et en Algérie, il s'inscrit en 1872 au barreau d'Alger. Il en sera le bâtonnier en 1883. En 1874, il est élu premier adjoint à la mairie d'Alger. En 1899, il est nommé conseiller à la cour d'appel. Il décède en 1910. En 1998, nous retrouverons dans une malle oubliée, le manuscrit d'un ouvrage inédit, de qualité, que nous reproduisons dans le tome 26.

Il a eu deux fils :

Pierre (1872-1910), qui sera nommé, en 1896, par le général Galliéni, administrateur aux Affaires Civiles de Madagascar. Il a été le premier fonctionnaire français à Vatondry, province de Betsimisaraka. Il meurt à 38 ans. Il a laissé une collection importante de croquis qui ont été partagés entre ses quatre petites nièces Brusaut.

Maurice (1875-1945), qui épousera Emilie, dite Lilly, de Vialar. C'est un érudit. Il a fait carrière au sein du Gouvernement général de l'Algérie, où il finira directeur.

*Nous leur avons consacré nos tomes 24 à 29.*

2- Augustin I, baron **deVialar**2/∞ *Félicité Raffines*3- Augustin II **de Vialar** (6/10/1846-5/1878).∞ *Clémence Robaglia* (8/9/1854-11/1/1930).4- Augustin III **de Vialar** (1875-1901).4- Emilie II (dite Lily) **de Vialar** (1876-1963).∞ *Maurice Huré* (8/11/1875-10/11/1945).5 - Suzanne **Huré** (26/6/1901- ).1/∞ 26/6/1902 *Jacques Duchemin*6- Nicole **Duchemin** (15/3/1925).∞ *Philippe Pinel*7- Antoine **Pinel** (9/5/1951).∞ *Laure Warnod*7- Jérôme **Pinel** (28/3/1956).

∞ .....?

7- Nicolas **Pinel** (19/1/1956).6- Marie-Jacqueline **Duchemin** (28/10/1930).∞ *Hubert, comte d'Andlau-Hombourg*7- Comte Jacques **d'Andlau-Hombourg** (2/2/1957).

∞ .....?

8- Elénore

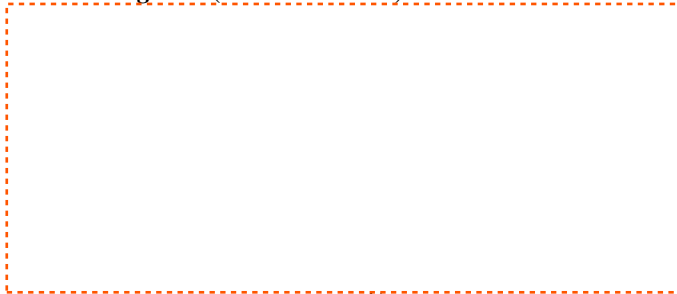
8- Edouard

7- Marie-Caroline **d'Andlau-Hombourg** (12/4/1959).∞ *Paul Van den Boogaard*8- Clemens **Van den Boogard**2/∞ *André Laude*3/∞ 1978 *Jean de Pas*5- Jacqueline **Huré** (18/10/1905-31/12/1995).∞ 1928 *Pierre Brusaut* (24/4/1902-21/1/1979).6- Corinne **Brusaut** (13/9/1930).∞ 9/12/1955 *Comte Micislas Orłowski* (9/3/1930).7- Nathalie **Orłowska** (13/9/1956).∞ *Marquis Matteo Fabra di Chiosi*8- Clémentine **Orłowska** (1980).8- Cosimo **Fabra di Chiosi** (1982).8- Constantin **Fabra di Chiosi** (1985).8- Carlotta **Fabra di Chiosi** (1988).7- Anne **Orłowska** (10/5/1957).8- Timothée **Mingasson**8- Sidonie **Mingasson**7- Jean-Stanislas **Orłowski** (21/3/1959).∞ 14/1/1989 *Anne Ducellier*8- Louis-Micislas **Orłowski** (1989).8- Adrien **Orłowski** (1991).7- Sophie-Charlotte **Orłowska** (8/5/1961).∞ 21/1/1995 *Jean-Marc Fossorier*8-Arthur de **Saint-Vincent** (1988).7- Marie-Dorothée **Orłowska** (4/6/1965).6- Jean-François **Brusaut** (4/5/1933-29/12/1934).6- Laurence **Brusaut** (23/7/1936).∞ 16/8/1958 *Philippe Gibrain* (7/4/1927).7- Charles-Edouard **Gibrain** (15/9/1959).∞ 30/6/1991 *Lamia Barday* (20/10/1963).8- India Emilie **Gibrain** (5/12/1995).

- 7- Virginie **Giblain** (21/6/1963).  
∞ / / 2000 *Paul Lutyens*
- 7- Sandrine **Giblain** (4/2/1965).  
∞ 13/6/1992 *Éric Vincent* (5/4/1965).  
8- Loïc **Vincent** (17/8/1994).
- 6- Sophie-Emilie **Brusaut** (6/6/1939).  
∞ 21/3/1966 *Yves Demetz* (4/5/1937).  
7- Caroline **Demetz** (28/12/1966).  
∞ *Stanislas Groz* (13/12/1965).  
8- Anne-Charlotte **Groz** (13/3/1991-22/3/3/1991).  
8- Apolline **Groz** (29/8/1992).  
8- Hermance **Groz** (12/3/1994).  
8- Louis-Cyprien **Groz** (26/8/1997).  
8- Léopoldine **Groz** (4/5/ 2001).
- 7- Alexandra **Demetz** (28/9/1971).

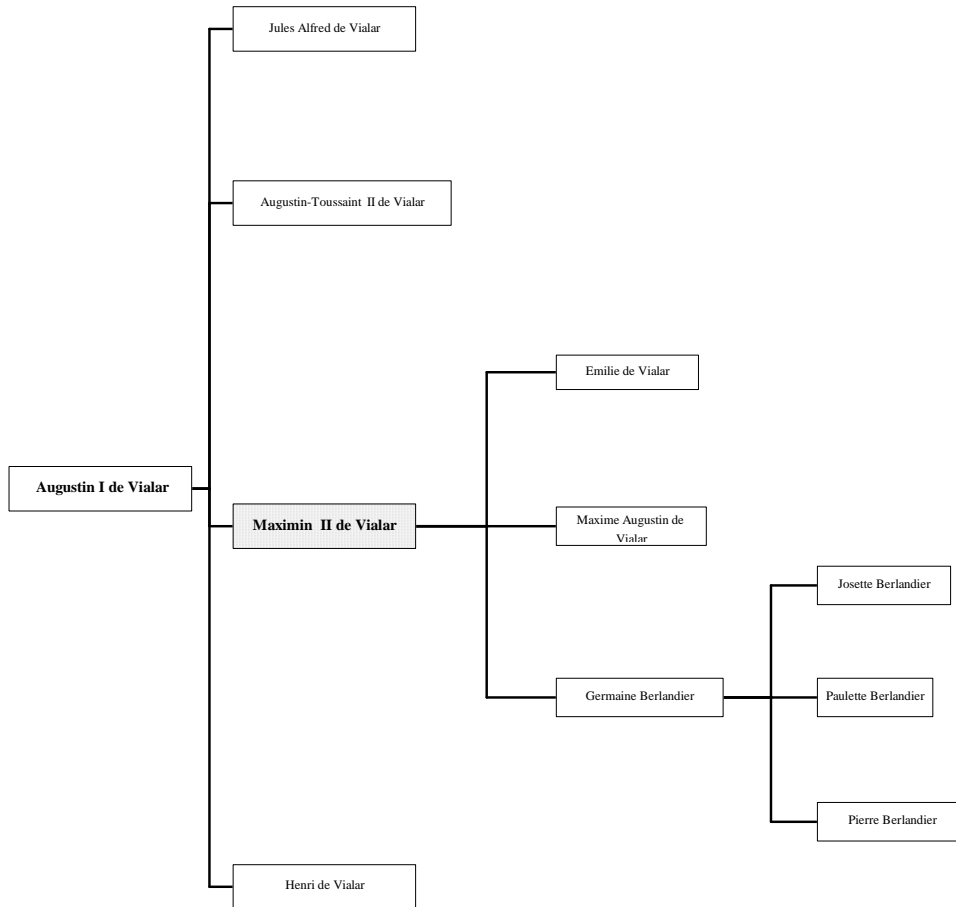
- 7- Pierre-Guillaume **Demetz** (9/10/1975).
- 6- Maïten **Brusaut** (6/12/1940).  
∞ 9/1/1965 *Hubert Auschitzky* (9/8/1929).  
7- Bertrand **Auschitzky** (20/10/1965).  
7- Delphine **Auschitzky** (26/4/1967).  
∞ 14/5/1994 *Jean Baptiste Nény* (19/9/1963).  
8- Marie **Nény** (11/2/1995).  
8- Philippine **Nény** (15/9/1996).  
8- Hilaire **Nény** (2/12/1999).  
8- Venceslas **Nény** (2/8/2002).

- 4- Marguerite de **Vialar** (1879-1959).  
∞ *Albert Legrand* (19/1/1877-1977).



- 5- Anne-Marie (dite Toto) **Legrand** (6/4/1912).  
∞ *Jean Lecomte* (28/11/1903-1997).  
6- Anne **Lecomte** (15/4/1937).  
∞ *Georges Vindry*  
7- Raphaël **Lecomte**
- 6- Isoline **Lecomte** (23/7/1938-3/9/1962).
- 6- Jean-Ours **Lecomte** (6/10/1941).  
∞ *Dominique Conehaye*
- 6- Noëlle **Lecomte** (20/12/1944).
- 6- Marie **Lecomte** (14/6/1947).  
∞ *Jose-Luis Gallego*  
7- Constance **Gallego** (28/9/1968).  
∞ *Samuel Barreau*
- 7- Bianca **Gallego** (19/5/1971).
- 7- Béatrice **Gallego** (5/5/1973).

7- Édouard **Galleo** (8/9/1975).



2c

**LES DESCENDANTS DU BARON AUGUSTIN de VIALAR  
DE SON SECOND MARIAGE AVEC FELICITE RAFFINES**

2- Augustin I, baron **de Vialar**

2/∞ *Félicité Raffines*

3- Maximin II **de Vialar** (4/9/1847-4/8/1910).

∞ *Marie Lambert* (+4/8/1910).

4- Emilie III **de Vialar** (5/1879-6/1906)

4- Maxime Augustin **de Vialar** (25/11/1906).

∞ *Gabrielle Clément*

4- Germaine **de Vialar** (2/1889-1946).

∞ *Joseph Berlandier*

5- Josette **Berlandier**

5- Paulette **Berlandier**

5- Pierre I **Berlandier**

∞ *Monique de Blanchefort de Créquy*

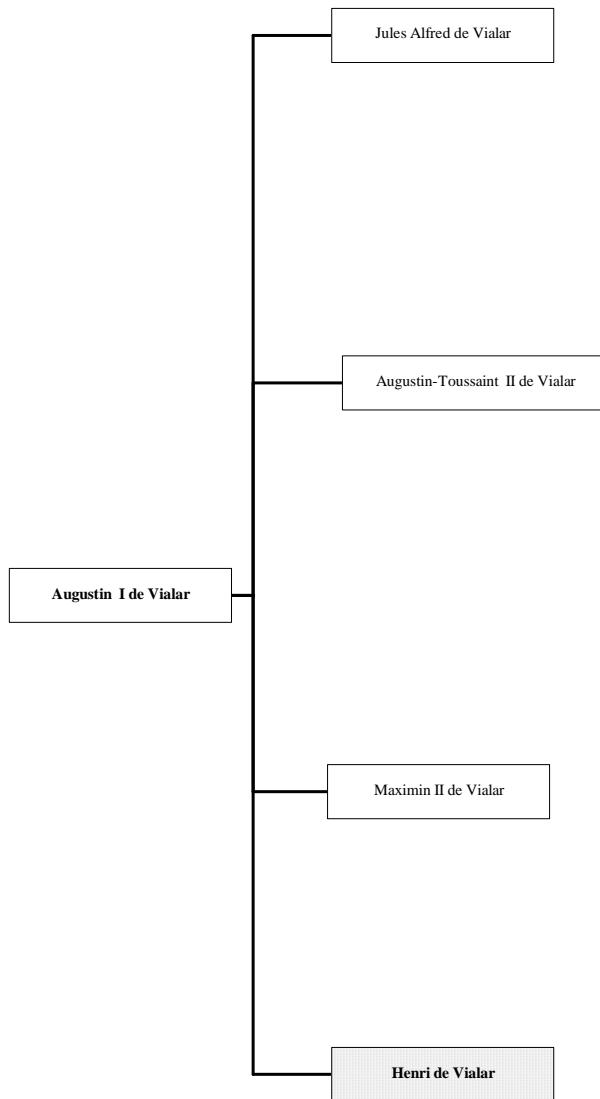
Anne **Berlandier** (21 juin 1952)

∞ *Hubert Plessis*

Pierre II **Berlandier** (9 mars 1965)

∞ *Lisiane Tollemans*





2d

**LES DESCENDANTS DU BARON AUGUSTIN de VIALAR  
DE SON SECOND MARIAGE AVEC FELICITE RAFFINES**

*sans postérité*

- 2- Augustin I, baron **de Vialar**
- 2/∞ *Félicité Raffines*
- 3- Henri **de Vialar**
- ∞ *Gabrielle de Sulauze*

No. Constantin

dupuis <sup>No. Constantin</sup> ~~Vialar~~ Lepierre

90 Le jeudi 11 Mars 1852 du mois de Mars

Baptême d'Alfred fils de M. Jacques Augustin Vialar  
 propriétaire et de Mme Emeline Louise Portal  
 mariés domiciliés à Gallargues sur la paroisse de St.  
 Pierre dont le parrain est Antoine Etienne  
 Augustin Vialar frère de l'enfant et la marraine  
 Marie Adèle Vialar sœur de l'enfant épouse de  
 M. Lamoignon dit absente et représentée à la  
 cérémonie par sa sœur Mme Marie Adèle  
 Portal qui ont signé avec nous et le curé  
 de l'enfant et autres témoins.

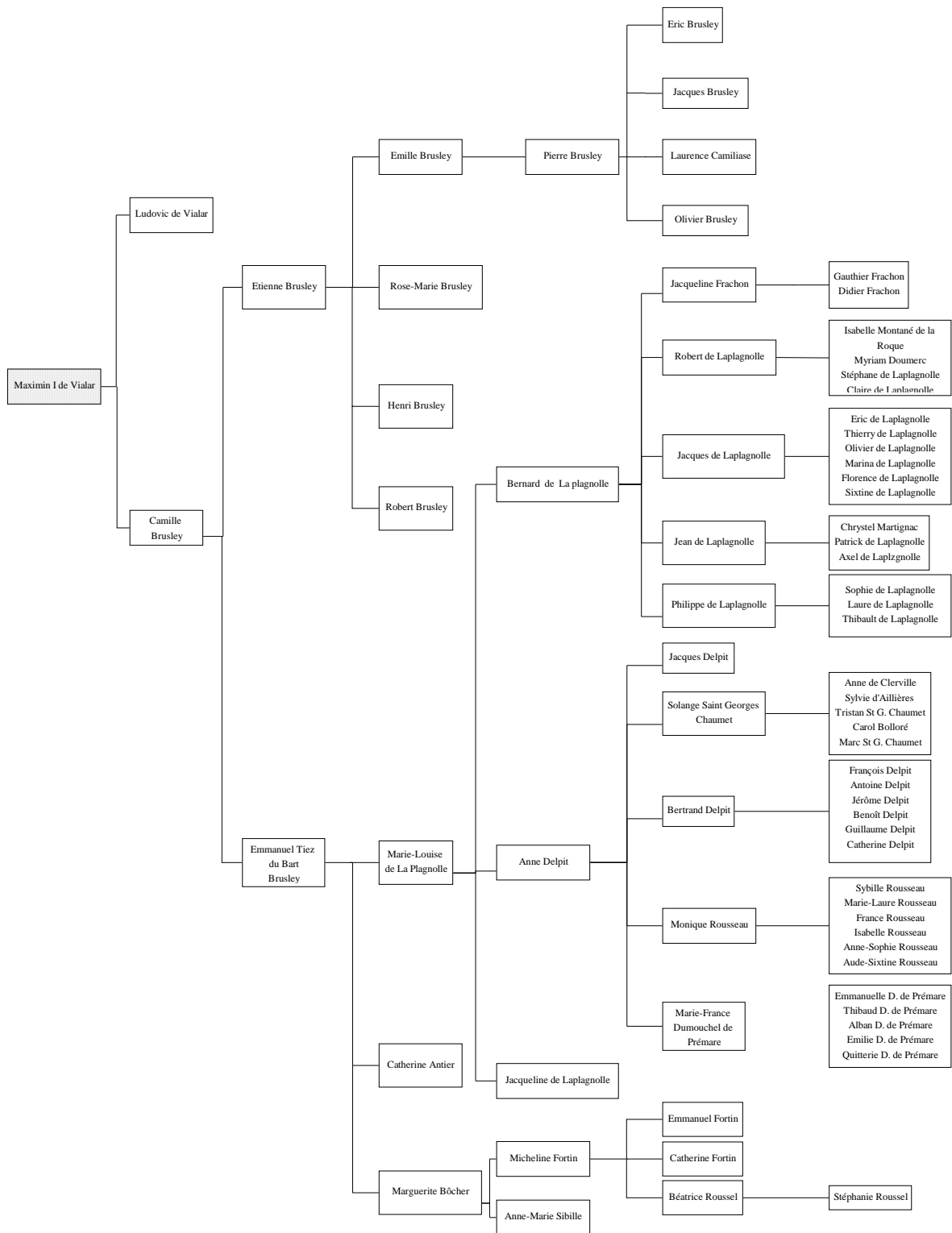
1852

Augustin Maurice pte  
 Vialar Emilie Vialar  
 No. Constantin Maire  
 471 Depaul  
 Lepierre  
 Maurice pte

acte de baptême d'Alfred Vialar

1- Antoinette-Emilie Portal.  
∞ *Jacques-Augustin, baron de Vialar.*

2- Alfred **Vialar** (9/12/1806-29/12/1806).





Baronne de VIALAR née d'AYRAL DE SÉRIGNAC ;

Baron et Baronne d'AYRAL DE SÉRIGNAC ; Baronne DITHOYA DE KELLAVAREC ; Monsieur Paul HANQUET, ingénieur, et Madame Paul HANQUET ; Mesdemoiselles Suzanne et Henriette d'AYRAL DE SÉRIGNAC ;

Mademoiselle Berthe d'AYRAL DE SÉRIGNAC ; Comte de BERMOND D'AURIAC, lieutenant-colonel de cavalerie de réserve, officier de la Légion d'honneur, et la Comtesse de BERMOND D'AURIAC ; Madame SAINT-GEORGES CHAUMET ; Monsieur VIDAL DE SAINT-URBAIN, directeur des contributions directes en retraite, et Madame VIDAL DE SAINT-URBAIN ;

Monsieur Étienne BRUSLEY ; Monsieur et Madame Emmanuel TIERS DE BAR-BRUSLEY ; Mademoiselle Renée VERDALE ; Monsieur Antoine HANQUET ;

Monsieur Emile BRUSLEY, lieutenant au 7<sup>e</sup> hussards, Messieurs Henri et Robert BRUSLEY, Mademoiselle Rose-Marie BRUSLEY ; Marquis et Marquise DE LAPLAGNOLLE ; Monsieur et Madame Paul ANTIER ; Mademoiselle Marguerite TIERS DE BAR-BRUSLEY ;

Baron et Baronne Edouard DE FALQUIÈRE ; Madame Alphonse RABION DE PRATVIEL ; Madame Louis DE BERMOND D'AURIAC ; Monsieur et Madame Lyonel SAINT-GEORGES CHAUMET ; Messieurs Marcel, Jean, Joseph et Georges SAINT-GEORGES CHAUMET ; Mesdemoiselles Charlotte et Marthe SAINT-GEORGES CHAUMET ; Monsieur et Madame DE LALANDE DE VALIÈRE et leur fils ; Mademoiselle Marguerite VIDAL DE SAINT-URBAIN ;

Monsieur Roger DE CONSTANS-BONNEVAL, capitaine de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, et Madame Roger DE CONSTANS-BONNEVAL ; Madame Narthe DE CONSTANS-BONNEVAL, religieuse Réparatrice ; Madame Germaine DE CONSTANS-BONNEVAL, religieuse Réparatrice ; Baron et Baronne Ludovic DE FALQUIÈRE et leur fille ; Monsieur et Madame CASTANIÉ ; Baron et Baronne de RAKCHIN et leur fils ; Vicomte et Vicomtesse DE VEYRAC D'APCHÉ et leur fils ; Monsieur et Madame Géraud DE GALASSUS et leur fils ; Monsieur et Madame Jacques RABION DE PRATVIEL et leur fils ; Monsieur Étienne DE BERMOND D'AURIAC ; Comte et Comtesse DE SARRET ; Mesdemoiselles Marie-Louise et Edith DE BERMOND D'AURIAC ;

Baronne d'ACHILLY et sa famille ;

Marquise de NARBELLE et sa famille ;

Les familles de CAMBOLAS, DE MARY DE MARIGNY, DE SAINT-JEAN DE BELLEUD, DE REVERSAT-MARSAC, DE MALARTIC, DE VIGNES DE PEYLARQUE, DE VILLÈLE, DE LAGAUSIE, DE LA HITTE, DE BONNEAU et DE FAURY DE BERTY.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Augustin-Emile-Ludovic, Baron de VIALAR

leur époux, beau-frère, neveu, oncle, grand-oncle, cousin germain, oncle à la mode de Bretagne et cousin, décédé au château de Fontbouillant, le 20 Juillet 1912, muni des sacrements de l'Église.

De Profundis !

38, rue du Tauc, Toulouse.



Monsieur Ludovic de VIALAR ;

Le Baron et la Baronne Alfred de VIALAR ; Monsieur Maximin de VIALAR, Administrateur de 1<sup>re</sup> classe de Commune mixte, et Madame Maximin de VIALAR ; Monsieur Henri de VIALAR, Lt-Colonel de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, et Madame Henri de VIALAR ; Madame Emile BRUSLEY, née de VIALAR ; La Baronne de VIALAR ; Madame Augustin de VIALAR ; Madame Charles de BERMOND d'AURIAC ; Madame Alexandre de BERMOND d'AURIAC ; Monsieur Roger CONSTANS de BONNEVAL, lieutenant au 4<sup>e</sup> Dragons, chevalier de la Légion d'honneur et Madame Roger CONSTANS de BONNEVAL ; Madame Germaine CONSTANS de BONNEVAL, en religion Mère MARIE de SAINTE-EUPHÉMIE ; Madame Marthe CONSTANS de BONNEVAL, en religion Mère de SAINT-FRANÇOIS-RÉGIS, religieuses de Marie-Réparatrice ; Monsieur Hippolyte CONSTANS de BONNEVAL ; Monsieur Jacques de VIALAR, ingénieur-agronome attaché au Gouvernement général de l'Algérie ; Messieurs André et Jean de VIALAR ; Monsieur Maurice HURÉ, attaché au Gouvernement général de l'Algérie, Madame Maurice HURÉ, née de VIALAR, et leur fille ; Mademoiselle Marguerite de VIALAR ; Monsieur Maxime de VIALAR ; Mesdemoiselles Emilie et Germaine de VIALAR ; Monsieur Etienne BRUSLEY et ses enfants ; Monsieur Emmanuel TIER de BART BRUSLEY, chef de bataillon au 96<sup>me</sup> de Territoriale, Madame Emmanuel TIER de BART BRUSLEY et leurs filles ; Monsieur Jean de BERMOND d'AURIAC, chef d'escadrons au 10<sup>e</sup> Dragons, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Jean de BERMOND d'AURIAC ; La Baronne d'AYRAL de SÉRIGNAC et ses enfants ; Monsieur et Madame SAINT-GEORGES CHAUMET et leurs enfants ; Monsieur et Madame VIDAL de SAINT-URBAIN et leurs filles ; Monsieur Louis de BERMOND d'AURIAC, Madame Louis de BERMOND d'AURIAC et leurs enfants ; Monsieur de FALGUIÈRES, Madame de FALGUIÈRES et leurs enfants ; La Baronne de RANCHIN et ses enfants ; Monsieur et Madame RABION et leurs enfants ; La Marquise de CAMBOLAS et sa famille ; Madame de MARIGNY et sa famille ;

Les familles de PUYLAROQUE, de SAINT-JEAN de BELLEU, de MARSAC, d'AUBILLY, de NAZELLE, BERGE, de SAINT-GUILHEM,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Ludovic DE VIALAR

Née Euphémie DE VIALAR

leur épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille, nièce, tante, grand'tante, cousine germaine et cousine, décédée à Toulouse le 15 Décembre 1901, munie des Sacrements de l'Eglise.

*à l'âge de 88 ans*  
PRIEZ POUR ELLE !

Alger, Janvier 1902.

1- Antoinette-Emilie Portal.

∞ *Jacques-Augustin, baron de Vialar.*

2- Maximin I **de Vialar** (1808).

∞ 1831 *Rosine de Bermond d'Auriac*

3- Ludovic **de Vialar** (18/12/1842 (ou 63?)-20/7/1912).

1/∞ Euphémie **de Vialar** (1841-15/12/1901).

2/∞ *Germaine d'Ayrac de Sérignac* (1866 (ou 76)1939).-

3- Camille **de Vialar**

∞ *Emile I Brusley* (1825-3/7/1901).

4- Etienne **Brusley**

∞ 1880 *Valérie Piola* (1857).

5- Emile II **Brusley** (+1942).

∞ *Andrée Delpit* (1893).

6- Pierre **Brusley** (1914).

∞ *Manon Gouzot (ou Simone?)*.

7- Eric **Brusley** (1945).

7- Jacques I **Brusley** (1943).

7- Laurence **Brusley** (1947).

∞ *Alain Camiliase (ou Camicas?)*.

7- Olivier **Brusley** (1949).

∞ *Nadine Audebeau*

7- Jacques II **Brusley**

5- Rose Marie **Brusley**

5- Henri **Brusley**

5- Robert **Brusley** (1916).

4- Emmanuel **Tiers de Bar-Brusley** (1856-1935).

∞ *Rose Coudert de la Combe* (1864-1955).

5- Marie-Louise **Tiers de Bar-Brusley** (1884-1976).

∞ *Marquis Robert I de Laplagnolle*

6- Bernard **de Laplagnolle** (1909-1974).

∞ 1932 *Guillemette de Causans*

7- Jacqueline **de Laplagnolle** (1933).

∞ 1954 *Jacques Frachon*

8- Gauthier **Frachon** (1963).

8- Didier **Frachon**

7- Robert II **de Laplagnolle** (1936).

∞ *Monique de Villèle*

8- Isabelle **de Laplagnolle** (1963).

∞ *Paul Montané de La Roque*

8- Myriam **de Laplagnolle** (1965).

∞ *Patrick Doumerc*

8- Stéphane **de Laplagnolle** (1969).

8- Claire **de Laplagnolle**

7- Jean **de Laplagnolle** (1938).

∞ *Roselyne de Villèle*

8- Chrystel **de Laplagnolle** (1965).

∞ *Gilles Martignac*

9- Paul **Martignac** (1996).

8- Patrick **de Laplagnolle** (1967-1993).

7- Axel **de Laplagnolle** (1972).

∞ *Soyzick de Pascal*



## *Les Saint Georges Chaumet*



**Bertrand Dumas de Saint-Georges**

Notre ville vient de perdre, en la personne de l'un de ses citoyens les plus considérables et les plus justement estimés, l'un des acteurs et des derniers survivants des grandes guerres de l'Empire.

Bertrand Dumas de Saint-Georges était né le 16 avril 1791. Il entra à l'école de St-Cyr, à l'âge de 18 ans, le 30 mai 1809 et, le 19 mai 1811, il fut nommé sous-lieutenant au 61<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Il prit part, l'année suivante, à cette campagne de Russie dont l'issue devait être si désastreuse. Il fut créé lieutenant, le 25 septembre 1812, peu de jours après la prise et l'incendie de Moscou, à la veille de cette retraite lamentable qui allait ensevelir sous la neige de la Russie les débris d'une armée de 400 000 hommes.

Dumas de Saint-Georges brava les fatigues, les périls et les souffrances inouïes de la retraite avec la même intrépidité et le même bonheur qu'il avait affronté les sanglantes batailles d'une marche victorieuse, et il fut des 30 000 qui passèrent la Bérésina.

Moins heureux, en 1813, sur les champs de bataille de l'Allemagne, il tomba grièvement blessé à l'épaule, au passage du pont de Bucken ; près de Hambourg. Fait prisonnier, il ne put rentrer en France que le 22 juillet 1814, pendant la première Restauration.

Privé par sa blessure de l'usage d'un bras, cette glorieuse infirmité ne lui permit pas de reprendre du service ; mais le 17 mai 1815, il reçut la croix de la Légion d'honneur, distinction bien méritée, car il avait payée de son sang.

Depuis cette époque il ne quitta plus notre ville, où il s'allia à l'une de ses plus honorables familles.

Après 1830, il entra au conseil municipal, y remplit deux ans les fonctions d'adjoint et y fut renommé constamment jusqu'à la Révolution de 1848.

Tout entier désormais aux devoirs comme aux joies de la famille, il vit plusieurs fois celles-ci troublées, sinon détruites, par des deuils vivement ressentis. Sa compagne, deux de ses filles, d'autres encore, qui lui furent bien chers, le précédèrent dans la tombe et ses dernières années ont été attristées par une cécité dont eurent peine à le distraire les soins pleins d'affection et de tendresse dont il ne cessa d'être entouré.

Dumas de Saint-Georges s'est éteint le 19 avril, laissant à la douleur de sa famille, comme suprême et inappréciable consolation, le souvenir d'une carrière de près d'un siècle consacrée, sans défaillance, à l'honneur et au devoir.

La religion l'a soutenu et fortifié dans ses épreuves : son pays glorieusement servi, sa ville natale, sa famille, ses nombreux amis ont été les objets constants de son dévouement et de ses affections. Il restera pour tous un modèle de ces vertus fortes et calmes qui font l'honneur d'une cité et demeurent le plus précieux patrimoine des enfants.

*« La Chronique », journal des intérêts religieux et conservateurs de l'arrondissement de Libourne.  
N° 3175. Jeudi 24 avril 1884*

- 7- Jacques **de Laplagnolle** (1939).
- ∞ *Guénolée de Villèle*
- 8- Eric **de Laplagnolle** (1969).
- 8- Thierry **de Laplagnolle** (1970).
- 8- Olivier **de Laplagnolle** (1973).
- 8- Marina **de Laplagnolle** (1979).
- 8- Florence **de Laplagnolle** (1983).
- 8- Sixtine **de Laplagnolle** (1986).
- 7- Philippe **de Laplagnolle** (1949).
- ∞ *Brigitte de Martrin-Donos* (1951).
- 8- Sophie **de Laplagnolle** (1975).
- 8- Laure **de Laplagnolle** (1976).
- 8- Thibault **de Laplagnolle** (1984).
- 6- Anne **de Laplagnolle** (1904).
- ∞ 1923 *François Delpit* (1897-1945).
- 7- Jacques **Delpit** (1925-1953).
- 7- Solange **Delpit** (1927).
- ∞ 1949 *Guy Saint Georges Chaumet* (1922 ou 23?).
- 8- Anne **Saint Georges Chaumet** (1954).
- ∞ *Philippe Jollan de Clerville*
- 9- Aurélie **Jollan de Clerville** (1980).
- 9- Diane **Jollan de Clerville** (1982).
- 9- Ysabeau **Jollan de Clerville** (1987).
- 9- Philippine **Jollan de Clerville** (1990).
- 8- Sylvie **Saint Georges Chaumet** (1956).
- ∞ *Christian d'Aillières*
- 9- Marie Astrid **d'Aillières** (1981).
- 9- Ségolène **d'Aillières** (1983).
- 9- Isaure **d'Aillières** (1988).
- 8- Tristan **Saint Georges Chaumet** (1960).
- ∞ *Frédérique de Maintenant*
- 9- Nicolas **Saint Georges Chaumet** (85)
- 9- Tiphaine **Saint Georges Chaumet** (88)
- 9- Alexis **Saint Georges Chaumet** (96).
- 8- Carol **Saint Georges Chaumet** (1965).
- ∞ *Thierry Bolloré*
- 9- Grégoire **Bolloré** (1991).
- 9- Guillaume **Bolloré** (1993).
- 9- Charles **Bolloré** (1994).
- 9- Loïc **Bolloré** (1996).
- 8- Marc **Saint-Georges Chaumet** (1967).
- ∞ *Marie de Beausse*
- 9- Mayeul **Saint Georges Chaumet** (95)
- 9- Magdeleine **St Georges Chaumet** (97)
- 7- Bertrand **Delpit**
- ∞ *Maryvonne Guilbert La Tour*
- 8- François **Delpit**
- 8- Antoine **Delpit**
- ∞ *Muriel Charrier*
- 8- Jérôme **Delpit**
- ∞ *Catherine Gannat*
- 9- Aïmar **Delpit** (1995).
- 9- Alban **Delpit** (1996).
- 8- Benoît **Delpit**

- 8- Guillaume **Delpit**
  - ∞ *Sophie de Lambert des Granges*
    - 9- Anne-Thaïs **Delpit** (1994).
    - 9- Jacques-Romain **Delpit** (1996).
- 8- Catherine **Delpit**
- 7- Monique **Delpit**
  - ∞ *François Rousseau*
    - 8- Sybille **Rousseau**
      - ∞ *Michel Bréard de Boisanger*
    - 8- Marie-Laure **Rousseau**
      - ∞ *Fabrice Simon*
        - 9- Jeanne **Simon**
    - 8- France **Rousseau** (1970).
    - 8- Isabelle **Rousseau** (1974).
    - 8- Anne-Sophie **Rousseau** (1978).
    - 8- Aude-Sixtine **Rousseau** (1982).
- 7- Marie-France **Delpit**
  - ∞ *Olivier Dumouchel de Prémare*
    - 8- Emmanuelle **Dumouchel de Prémare** (68).
    - 8- Thibaud **Dumouchel de Prémare** (1971).
    - 8- Alban **Dumouchel de Prémare** (1972+).
    - 8- Emilie **Dumouchel de Prémare** (1976).
    - 8- Quitterie **Dumouchel de Prémare** (1978).
- 6- Jacqueline **de Laplagnolle** (1907-1925).
  - ∞ *Jean-Jacques Charlet de Sauvage* (1909-1974).
- 5- Marguerite **Tiers de Bar-Brusley** (1881).
  - ∞ *Alfred Bôcher*
    - 6- Anne-Marie **Bôcher** (1921).
      - ∞ *Bernard Sibille*
    - 6- Micheline **Bôcher** (1923-24/4/1983).
      - ∞ *Bernard Fortin*
        - 7- Emmanuel **Fortin**
        - 7- Catherine **Fortin**
          - ∞ *Christian Fabry*
            - 8- Edouard **Fabry** (1982).
            - 8- Constance **Fabry** (1984).
            - 8- Hubert **Fabry** (1989).
      - 7- Béatrice **Fortin**
        - ∞ *Jean-Loup Roussel*
          - 8- Stéphanie **Roussel** (1971).
  - 5- Catherine **Tiers de Bar-Brusley** (1883).
    - ∞ *Paul Antier*



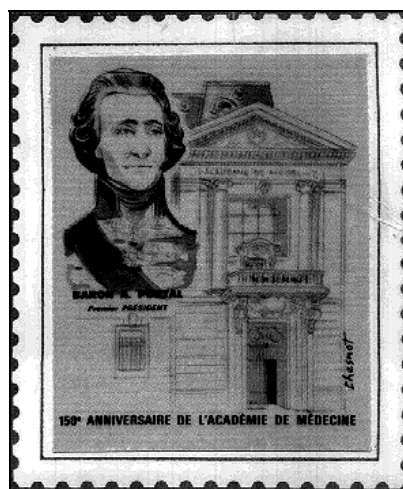
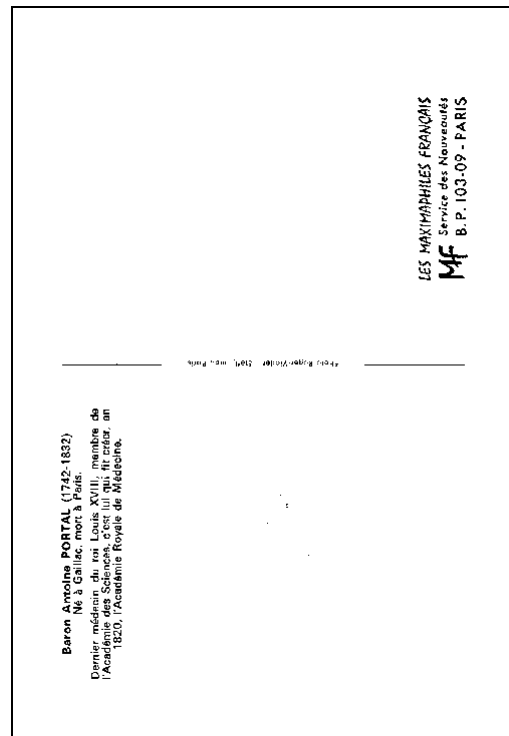
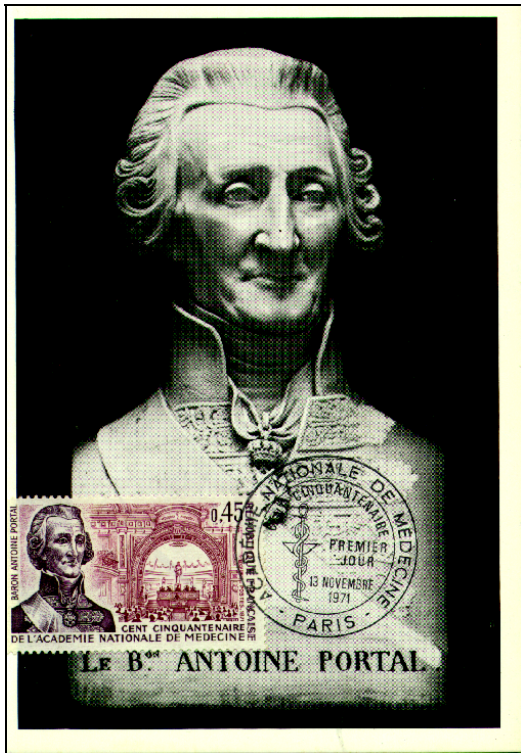


## *Cinquième partie*

### *Iconographie*



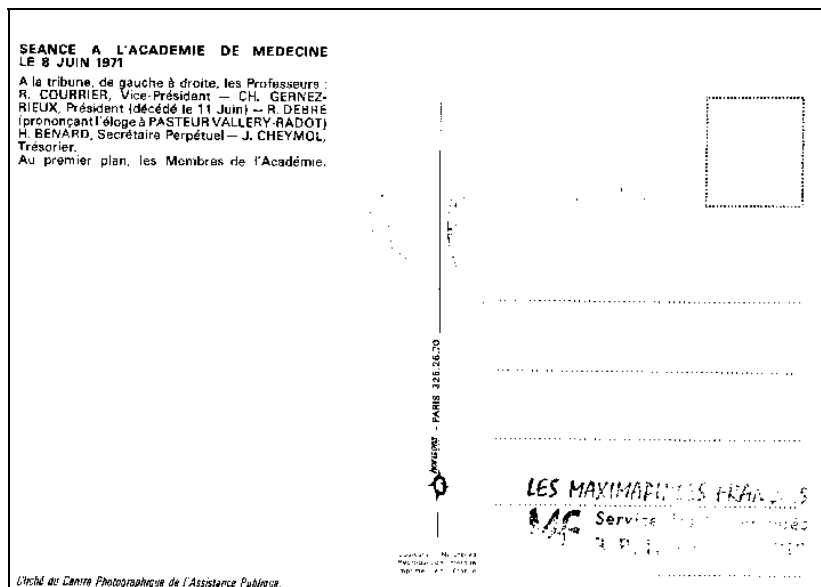
Nous rappelons qu'à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie nationale de médecine, la Direction Générale des Postes, en date du 18 novembre 1970 <sup>③</sup>1 donnait son accord pour l'émission d'un timbre-poste spécial d'une valeur de F 0,45. Ce timbre a été gravé par Pierre Béquet, Grand Prix de Rome, à l'effigie de Portal (chapitre 562).



*carte premier jour*



La photographie ci-dessus reproduit un instant tragique ; elle fut prise à la séance du 8 juin 1971. On y distingue le Pr Robert Debré à la tribune, prononçant l'éloge de Louis Pasteur Vallery-Radot, décédé le 9 octobre 1970 alors qu'il exerçait les fonctions présidentielles. A gauche, une place est vide au bureau, celle du Secrétaire annuel Maurice Bariéty, qui devait mourir le lendemain. Au centre, Charles Gernez-Rieux préside ; il succomba trois jours plus tard, le 11 juin.

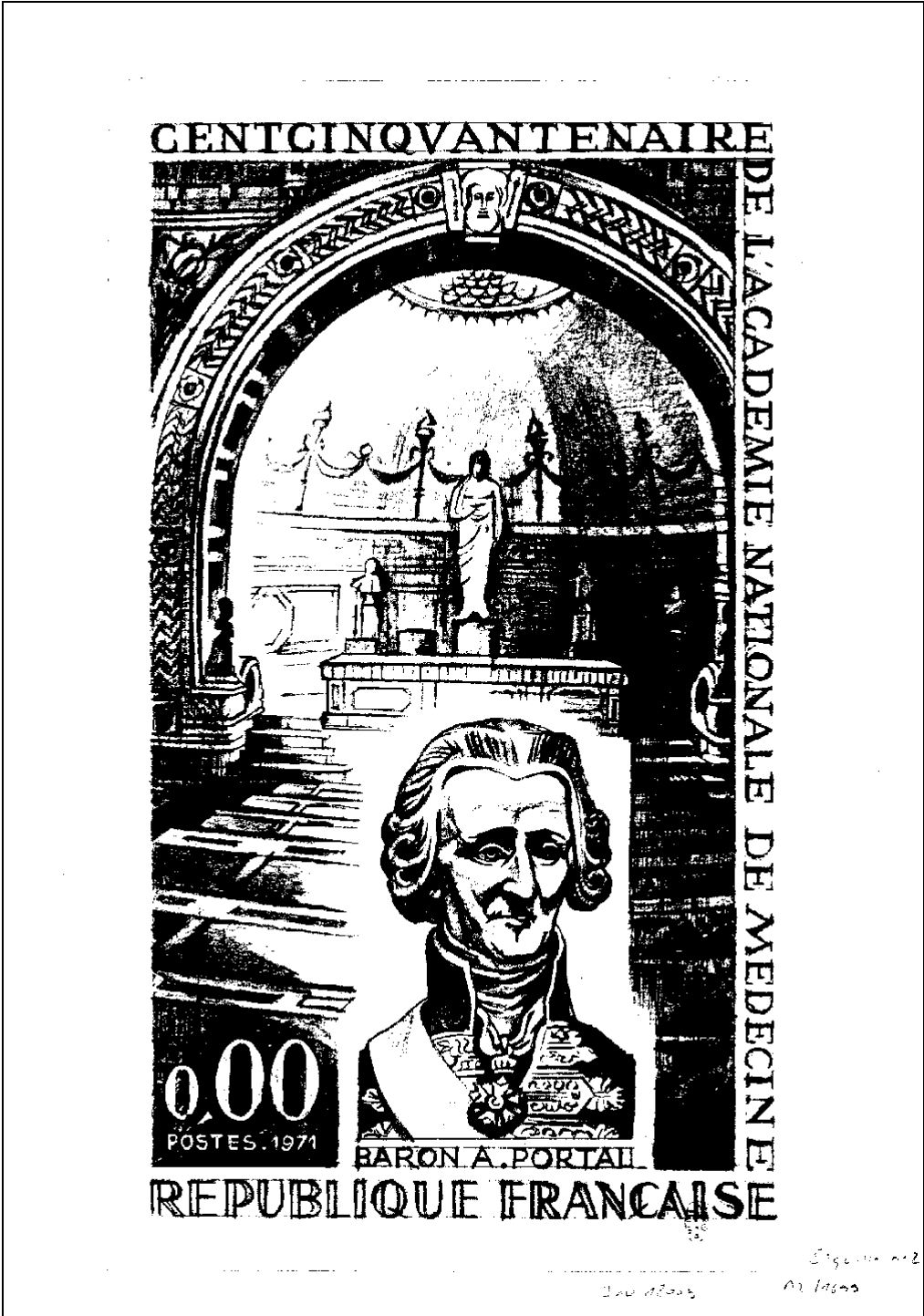


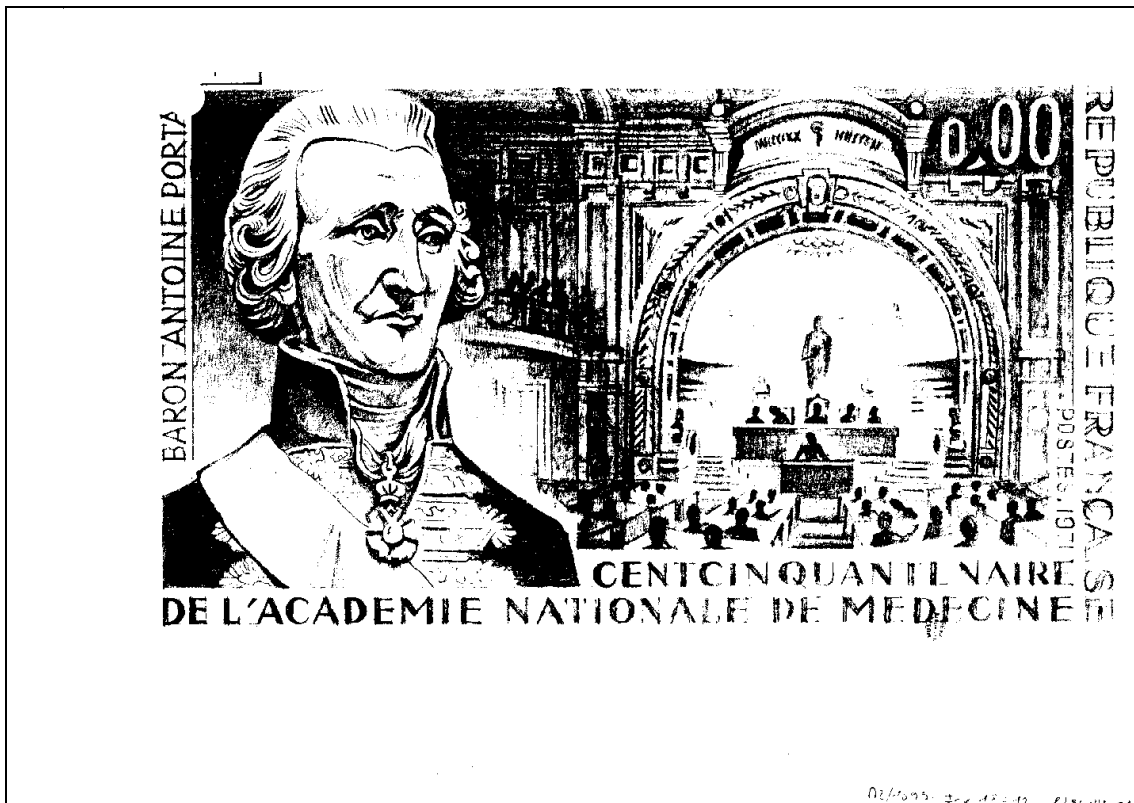
Ces cartes ont été offertes par « Les Maximaphiles Français » (Association philatélique de collectionneurs de cartes-maximum).





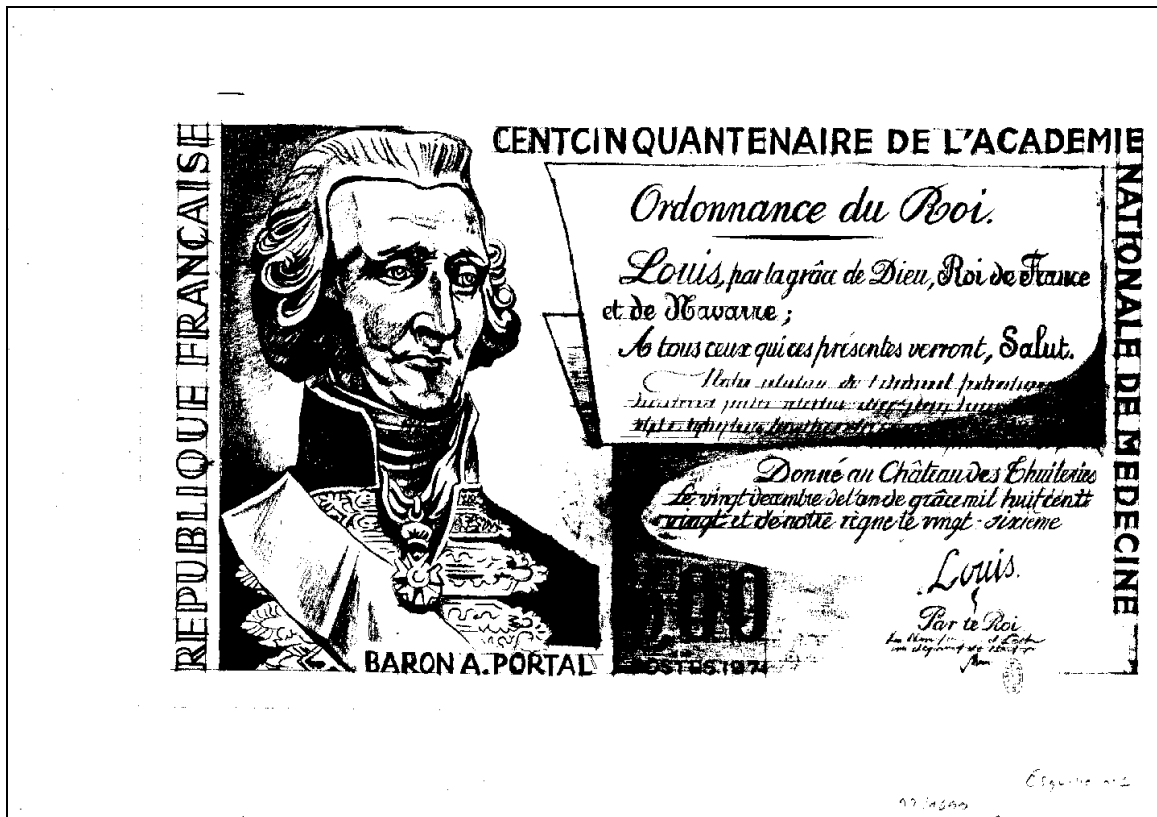
Ce timbre a donné lieu à six maquettes dont la dernière, reproduite en page 9446 a été la seule retenue.







07/1600  
200 1980/81



Esquisse n° 2  
07/1600

fac-similé des maquettes communiqués par le Musée de la Poste

Pierre BEQUET est né à Versailles (Yvelines) en octobre 1932. Voisin de Lemagny, grand artiste, membre de l'Institut, qui lui fait découvrir le dessin, il entre à l'Ecole Estienne en 1948 et obtient quatre ans plus tard son CAP de graveur en taille douce après avoir appris la vignette avec René Cottet et la lettre avec Mercier. Il entre aux Beaux-Arts, dans l'atelier de Robert Cami. Un premier second Grand Prix de Rome de gravure en taille douce couronne ses études en 1960.

Il grave ses premiers timbres en 1961. Quatre timbres-taxe triangulaires du Congo, d'après des maquettes de Raoul Serres. Puis la Côte française des Somalis émet le 24 mars 1962 ses deux premiers timbres dessinés et gravés. Suivent alors le Tchad, Monaco... La France fait appel à ses services en 1965, pour le XX<sup>e</sup> anniversaire des Maisons des jeunes et de la culture.

Sa *Marianne*, qui doit beaucoup à sa femme Gisèle, a affranchi le courrier de 1971 à 1978, le plus célèbre des quelques 700 timbres qu'il compte à son actif. Pierre Béquet a remporté le Grand Prix de l'art philatélique en 1966, 1976 et 1982. Outre les timbres, Pierre Béquet expose régulièrement son œuvre gravé. Il a récemment réalisé un décor *Sirène*, en aluminium découpé et peint de 6,5 x 2,25 mètres qui orne la station d'épuration de Versailles.

Pierre Béquet est chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

Extrait de « *L'Invité du Mois* ».

## GRAVURES, PEINTURES &amp; MINIATURES



Gravé en 1781 par Jean Victor DUPIN Fils, d'après un tableau de PUJOS.  
 Coll. de l'Académie nationale de médecine

**Au bas de la gravure, mais ne figurant pas sur cette reproduction :**  
 « Hommage présenté à un Maître chéri, par des disciples reconnaissants »

Jean-Victor DUPIN, graveur, né à Paris en 1718. Fils de Pierre DUPIN.

Il fut surtout graveur de portraits. Il fit ceux du *Cardinal Dom. de La Rochefoucauld*, - du philosophe *Helvétius*, d'après L.M. Van Loo (1773), - de *Diderot*, d'après Greuze, - de la chanteuse d'Opéra *Melle Contat*, d'après Desrais, - du *Comte Charles Ph. d'Artois* (Charles X), - et de la *Comtesse Marie-Thérèse d'Artois*, d'après Hall, - tous signés « Dupin Fils ». Il illustra *Le Jardinier et son Seigneur* (1761) et *Blaise et le Savetier*, de Sedaine (1762), - *Le bûcheron et les trois souhaits*, comédie de Guichard (1763) et *Zemire et Azor* de Marmontel.

*E. Bénézit* (1976).



ANONYME. Propriété de Maïten Auschitzky







Gravure de FORESTIER  
Ambroise TARDIEU, direxit.  
Muséum national d'histoire naturelle (Po 960).

**TARDIEU.** *Famille de graveurs français distingués, dont les principaux membres furent les suivants :*

Nicolas-Henri. Né à Paris en 1674, mort dans la même ville en 1749. Il se fit remarquer par son talent à rendre le sentiment et la couleur des tableaux qu'il gravait et devint membre de l'Académie en 1720.

Jacques-Nicolas. Fils du précédent. Né à Paris en 1716, mort en 1791. Il entra à l'Académie en 1749. Ses portraits sont très estimés.

Charles-Jean, dit Tardieu-Cochin. Fils du précédent. Né à Paris en 1765, mort en 1830.

Jean-François. Neveu et élève de Nicolas-Henri. Né vers 1714, mort vers 1774. Il a gravé une partie des dessins exécutés par Oudry pour les fables de La Fontaine.

Pierre-Alexandre. Parent du précédent. Né à Paris en 1756, mort en 1844. Cet artiste excellait à rendre le style propre à chaque peintre. Ses petites estampes sont fort belles. Il entra à l'Académie en 1822.

Antoine-François, dit l'Estrapade, frère du précédent. né à Paris en 1788, mort en 1822. Il fut un graveur géographe de talent. Ses cartes se distinguent par un fini précieux.

**Ambroise, fils du précédent. Né à Paris en 1788, mort en 1841. Il devint graveur du dépôt de la marine et du dépôt des fortifications. Il fit en même temps un commerce d'estampes et de livres. Il travaillait avec beaucoup de facilité, mais n'apportait pas à ses œuvres tout le fini désirable. On lui doit : *Iconographie universelle* ou *Collection des portraits de tous les personnages célèbres* (Paris, 1820-1828, in-8°), contenant environ 800 portraits ; la *Colonne de la grande armée d'Austerlitz* (Paris 1822-1823, in-4°) ; l'*Atlas de la géographie ancienne*, par Rollin (Paris, 1818, in-fol.), celui de l'*Histoire universelle* de Ségur (Paris 1836, in-8°). Il a publié un *Manuel législatif de la garde nationale* (1831, in-12).**

Auguste-Ambroise. Fils du précédent. Né à Paris en 1818, fut un célèbre médecin. Eugène-Amédée, son frère, géographe, est devenu bibliothécaire de l'Institut. Alexandre, de la famille des précédents, secrétaire rédacteur au Corps législatif. Jules-Romain, frère d'Alexandre, a fondé la Librairie Tardieu. Tandis qu'Armand-Louis, leur frère, alla se fixer à Bruxelles comme avocat. On lui doit de nombreux articles d'économie politique et de bibliographie.

*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*



coll. Christian de La Jonquière

*C'est, à notre connaissance, le seul portrait représentant Portal en tenue d'Académicien avec ses armoiries.*



Charles-Émile CALLANDE de CHAMPMARTIN. HST 220 x 146 cm.

Musée Fabre à Montpellier. Inv. D834.1.1

Cliché F. Joulmès

Fiche documentaire du tableau de Charles Emile Callande de Champmartin  
*Portrait du baron Portal* (inv. D834.1.1.)  
N° 74 Cat. d'Albenas.  
T. H 2,20 - L 1,46  
Signé E. CHAMPMARTIN

DON DE L'ETAT 1834

Bibl. : Catalogue Georges d'Albenas n° 74 p. 24.

Portrait en pied du baron Portal, premier médecin consultant de Louis XVIII. L'un des fondateurs de l'Académie de médecine.

Il est debout, vêtu de noir, son chapeau dans la main gauche, la main droite appuyée sur une longue canne. Il porte une perruque blanche, une cravate blanche et le cordon de Commandeur de la Légion d'honneur. Derrière lui, à droite, un grand fauteuil, à gauche un bureau couvert de livres.

Fig. en pied, grandeur nature.

CHAMPMARTIN (Charles Emile CALLANDE de) né à Bourges, Cher, le 2 mars 1797, mort à Laneuville en Her (Oise) en janvier 1883. Élève de Guérin.

Hist. : Archives municipales R 2/3 Dossier 12. Lettre de M. de Nattes, directeur du Musée au Maire de Montpellier 4 mars 1860 : « Il faut le mettre (Le Massacre des innocents, par Goyet, dans l'escalier où est déjà le portrait du docteur Portal, donné par le Roi Louis Philippe.... »

Voir le contexte sur la fiche Goyet, Massacre des innocents - Peintures.

Hist. : Salon de 1833.

Bibl. : Gustave Planche, *Études sur l'École Française, 1831-1852*. Paris. Michel Lévy 1855, Tome I, page 211. Salon de 1833 : « Il en est deux surtout (de ses ouvrages) qui ont fixé l'attention : M. le Baron Portal et la Vicomtesse d'H... Je ne partage pas absolument les prédilections du public. mais il y a dans ces deux toiles tous les éléments d'une discussion nourrie.

J'ai retrouvé dans la tête du Baron Portal les qualités précieuses que j'avais distinguées, en 1831, dans celle de M. Desfontaines. Le caractère sénile des joues et du regard présentait de grandes difficultés ; il y avait un double écueil à éviter : ou bien, en soutenant les plans, le pinceau pouvait rajeunir le visage, ou bien, en les multipliant, il tombait dans le détail et appauvrissait la nature. M. Champmartin a vu ce qu'il fallait faire et il l'a fait. La ligne du torse courbé par l'âge et luttant pour se redresser est bonne et vraie. Les jambes titubantes, amaigries et distantes, sont bien saisies et bien rendues. Peut-être le vêtement manque-t-il de relief. Le fauteuil et le meuble sont traités avec une adresse merveilleuse. Le défaut le plus grave de cette composition consiste dans l'absence de profondeur. L'œuvre de Joshua fournit de bons modèles ; et c'est là, surtout, qu'on peut apprendre l'art si difficile d'agrandir le fond d'une toile sans diminuer l'importance de la figure. Je crois que M. Champmartin doit comprendre lui même ce qui manque au cabinet du baron Portal ; et qu'il regrette comme moi la précision qui ajouterait au charme du portrait et le rendrait plus durable. »

(Avant cette critique, Planche indiquait : « M.E. Champmartin conserve la suprématie qu'il avait acquise, il y a deux ans, dans la peinture de portrait... Parmi tous les portraitistes, je ne vois que M. Champmartin, qui élève la réalité au rang de la poésie. Ce serait de notre part une coupable faiblesse que d'accepter le succès unanime de ces portraits comme une amnistie pour les imperfections que nous y avons découvertes. Il est le premier, je ne le nie pas. Mais ne peut-il pas mieux faire, et ne l'a-t-il pas prouvé ?... (et il ajoute p. 214) Il est descendu vers la foule et s'est fait comprendre d'elle : il est temps qu'il s'en sépare, qu'il remonte à son isolement, à sa volonté personnelle et première, et qu'il la force à venir à lui. »

Etat : Archives Municipales R 2/3 Dossier 122. 1878, Chancis dû au séjour dans l'escalier. Restauré le 1<sup>er</sup> mars 1878 : fr. 200.

Restauration : Juillet 1979 par J-P Rose. Pose de pièce sur déchirure et retouches provisoires.

Exposition : Juillet à septembre 1979. Musée Fabre « Le Portrait ». H.C.



Charles-Émile CALLANDE de CHAMPMARTIN. HST 215 x 142 cm.  
Offert à l'Académie de médecine par le marquis de Villoutreys

C'est la reproduction du tableau offert par le Roi Louis Philippe au musée Fabre de Montpellier. Il a pourtant été authentifié par M. Frédéric Chanoit, un expert en œuvres d'art sur lequel nous avons déjà fait des réserves (page 9317).

Ce grand portrait de Portal se trouve dans le hall d'entrée de l'Académie nationale de médecine.

Il est signé, en bas à gauche :  
E. CHAMPMARTIN.

\*

**Charles-Emile CALLANDE de CHAMPMARTIN.** *Peintre d'histoire et de portraits, né à Bourges (Cher) le 2 mars 1797, mort à Neuville-en-Hez (Oise) en 1883.*

Entré à l'École des Beaux-Arts le 25 février 1815, il travailla sous la direction de Guérin et obtint une médaille de première classe en 1831. Il s'est dégagé de l'influence de son maître en employant des teintes douces et nacrées mises à la mode par les peintres britanniques. Cet artiste exposa au Salon de 1819 à 1848. Parmi ses œuvres, citons dans l'église de Saint Etienne d'Issy, *La fuite en Egypte* ; dans l'église de Saint Roch à Paris, *Saint Jean Baptiste* ; dans l'église de Notre-Dame de Lorette à Paris, *Saint Etienne*. On voit de lui, aux Galerie de Versailles, les portraits du *Maréchal comte Clausewitz*, de *Louis de Bourbon*, du *duc de Montausier*, du *duc de Berwick*. Le Musée de Montpellier conserve le portrait du *baron Portal* ; le Musée du Havre, *Sainte Geneviève* ; le Musée de Nîmes, *Martyre de Saint Sébastien*, et le Musée d'Avignon, le portrait du naturaliste *Esprit Réquier*. Citons encore, *Aristée et Protée* (Musée de Louviers). Son *Romulus et Remus* figure au Musée du Luxembourg.

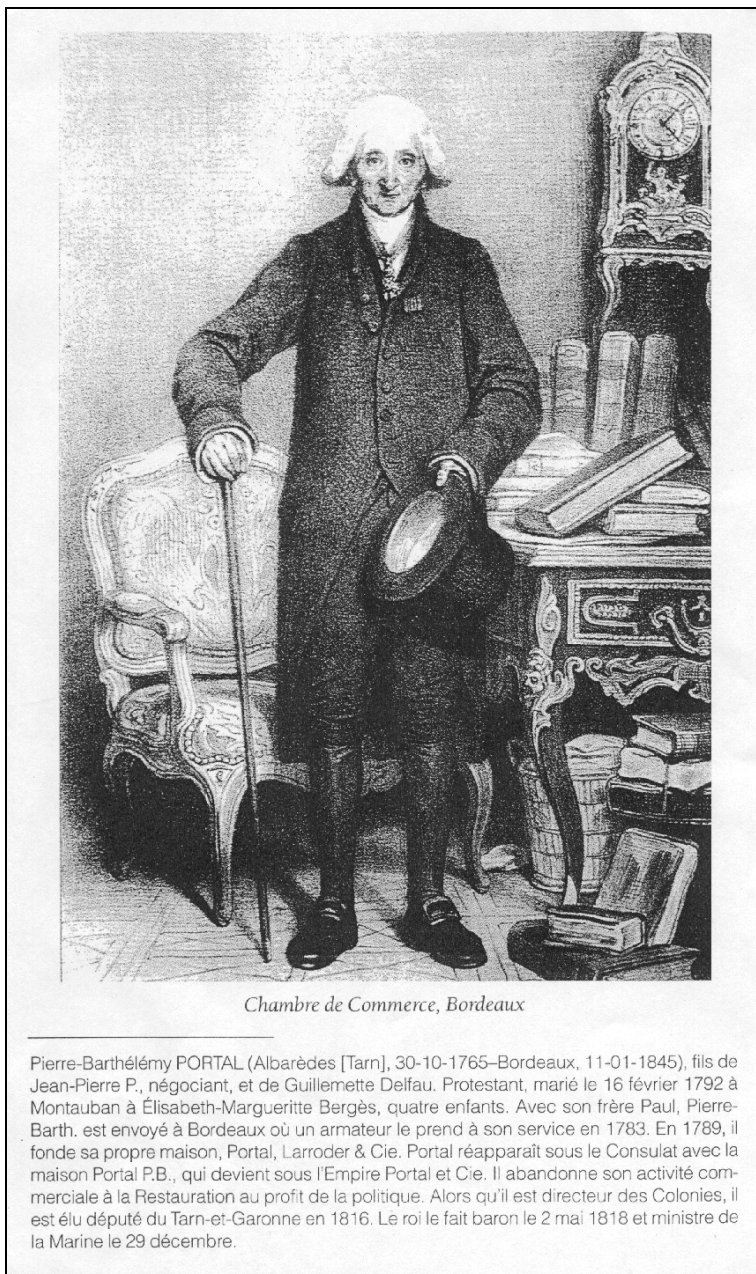
*E. Bénézit (1976).*



Et nous apprenons par l'ouvrage d'Eric Saugera - « *Bordeaux, port négrier. Chronologie, économie, idéologie. XVIIème - XIX ème siècles* ». (Biarritz : J.P. ; Paris : Karthala, 1995. 382 p. : 24 cm.) qu'un tableau, identique à ceux reproduits dans la pages précédentes, serait accroché à la cimaise de la chambre de commerce de Bordeaux.

Il reproduit en page 150 l'illustration suivante, précisant qu'il s'agit de la lithographie de ce portrait en pied du baron Portal, néanmoins désigné sous le prénom de Pierre Barthélémy.

L'auteur de ce livre est pourtant présenté par le préfacier, Jean Tarrade, comme le spécialiste de la traite négrière en France sous le Consulat. Son étude sur la réalité bordelaise est fouillée et très documentée comme l'atteste son abondante bibliographie.

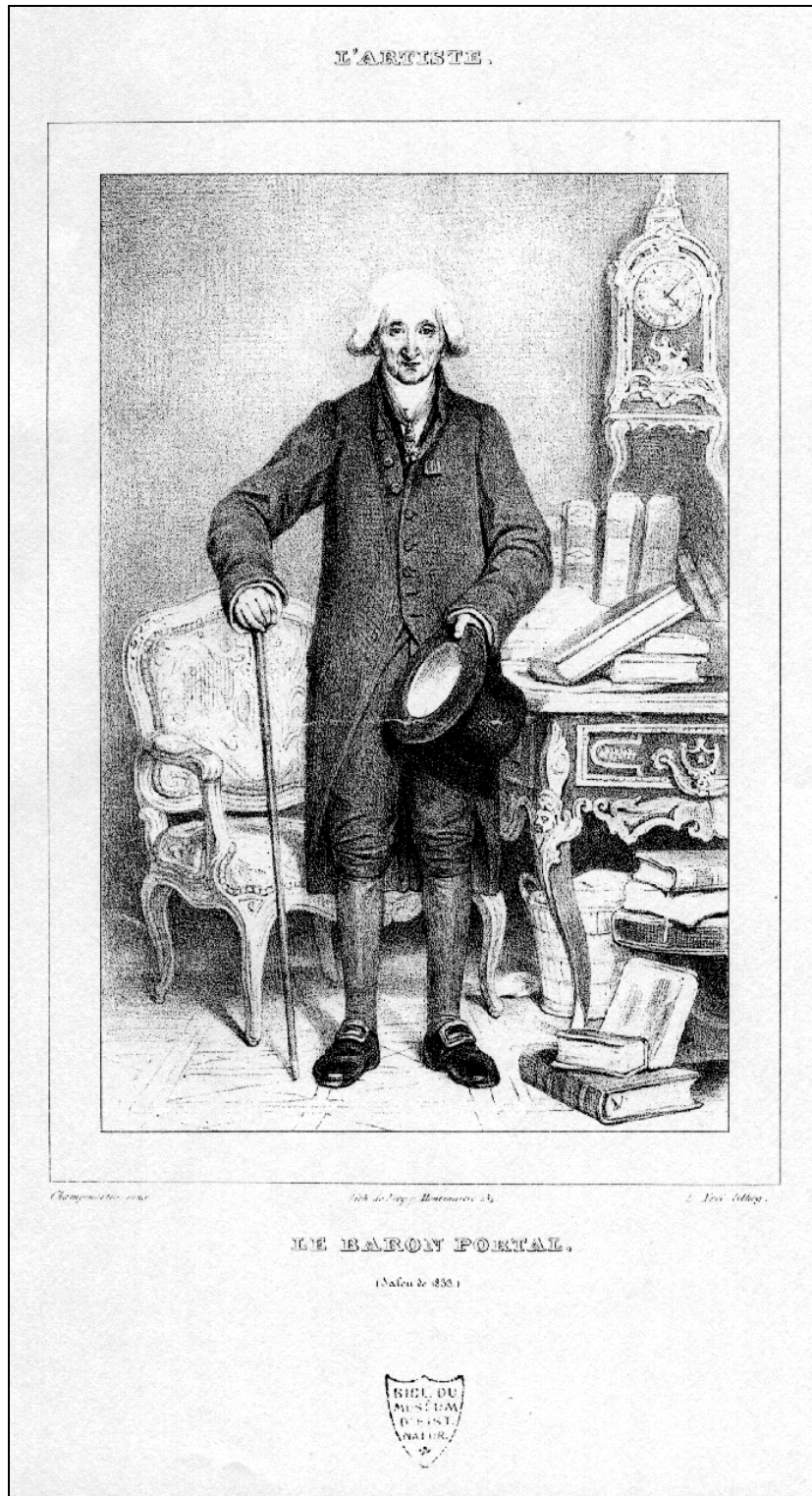


Bibliothèque de Bordeaux.

D'où un échange de correspondance avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, puis notre visite sur place.

Eric Saugera a commis une erreur. Le portrait de la Chambre de Commerce n'est pas celui qu'il fait figurer dans son ouvrage, mais bien celui qui se trouve ci-dessous :





par Alphonse Léon NOËL. Muséum national d'histoire naturelle (lc. 1255)

gravure réalisée d'après le tableau exposé au Salon de 1833

Alphonse-Léon NOËL, né à Paris en 1807. Élève de Gros, il s'adonna d'abord à la grande peinture, mais il y renonça bientôt pour étudier la lithographie. Dessinant, d'ailleurs, correctement, avec beaucoup de goût. Il venait de faire sur la pierre lithographique diverses expériences couronnées de succès, lorsque Girodet, qui avait vu quelques-unes de ces épreuves, confia à M. Noël la reproduction de ses compositions les plus remarquables, entre autres du célèbre tableau *Diane et Endymion*, qui se voit au Louvre, dont la lithographie fut merveilleusement réussie. On pensait que, mis en lumière par cet heureux début, M. Noël allait se consacrer entièrement à la reproduction des grandes œuvres de nos maîtres, spécialité qui lui promettait des succès infaillibles et une haute notoriété. Il n'en fut pas ainsi, et après deux ou trois autres lithographies, entre autres, la *Lecture de la Bible*, de Greuze, il copia presque exclusivement les figures officielles embellies par M. Winterhalter, le peintre breveté des cours européennes. Les portraits en pied de la *Famille d'Orléans*, exposés de 1840 à 1847, donnent une grande idée de la prestesse intelligente de son crayon, de l'expérience profonde qu'il possède des moindres caprices de la pierre. En 1854, *l'Empereur et l'Impératrice* firent l'admiration des amateurs du genre. Jamais M. Winterhalter n'avait été mieux compris, mieux rendu ; l'administration prit ces lithographies comme prototype. On en tira tous les ans des milliers d'exemplaires qu'on vit figurer, en province, dans les salons des fonctionnaires. L'ex-reine *Isabelle* d'Espagne, *Lady Williers*, *MM Adolphe et Achille Fould* parurent au Salon en 1857, et *M. Magne* en 1866. Bien d'autres personnages font partie de cette galerie ; car M. Noël a lithographié les hommes les plus éminents du monde officiel. Mais ces lithographies, presque toutes d'après le même maître, se ressemblent tellement qu'on les dirait, sauf quelques variantes d'accessoires, la reproduction d'un même modèle. D'ailleurs, celles que nous avons citées résument tout le talent de M. Noël, sa précision de forme, sa souplesse de modèle et son adresse infinie à varier les touches du crayon suivant les effets qu'il veut obtenir, selon la nature et la couleur des sujets et des objets.

M. Noël a obtenu une 3<sup>ème</sup> médaille en 1837, une 2<sup>ème</sup> en 1843, une 1<sup>ère</sup> en 1845 et la décoration en décembre 1855.

*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*



Ce portrait a été gravé d'après une œuvre de Julien-Léopold BOILLY.  
Muséum national d'histoire naturelle (Po 1321)

Julien-Léopold BOILLY (ou Jules), peintre et lithographe, est le fils et l'élève du célèbre peintre français Louis-Léopold Boilly, ainsi que de Gros.

Né à Paris le 30 août 1796, mort le 14 juin 1874. Il entra à l'Ecole des Beaux-Arts le 2 mars 1814 et obtint, en 1827, la médaille de 2<sup>ème</sup> classe. La même année, il exposait au Salon : *Vue prise dans l'intérieur de l'église de Saint-Laurent, à Rome*. En 1814, il envoya : *Le dernier banquet des Girondins*. Enfin, parmi les tableaux qui furent encore exposés, citons : *Saint Bonaventure reçoit les insignes du cardinalat alors qu'il est occupé à laver la vaisselle du couvent*.

Dans ses voyages à travers l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, cet artiste, trop modeste et trop défiant de lui-même, a acquis une remarquable érudition artistique. Admirateur passionné de Murillo, il s'est attaché pendant de longues années à reproduire les œuvres de ce maître, dispersées en Europe, et est arrivé à se former une collection de copies aussi précieuses qu'intéressante. Il a produit un grand nombre de portraits.

Enfin, Boilly est aussi l'auteur de nombreuses et médiocres lithographies.

*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*  
& E. Bénézit (1976).



portrait charge de Portal par Julien-Léopold BOILLY.  
Ancienne collection du docteur Pierre Chabbert.  
L'original se trouve aujourd'hui à l'Académie des sciences.







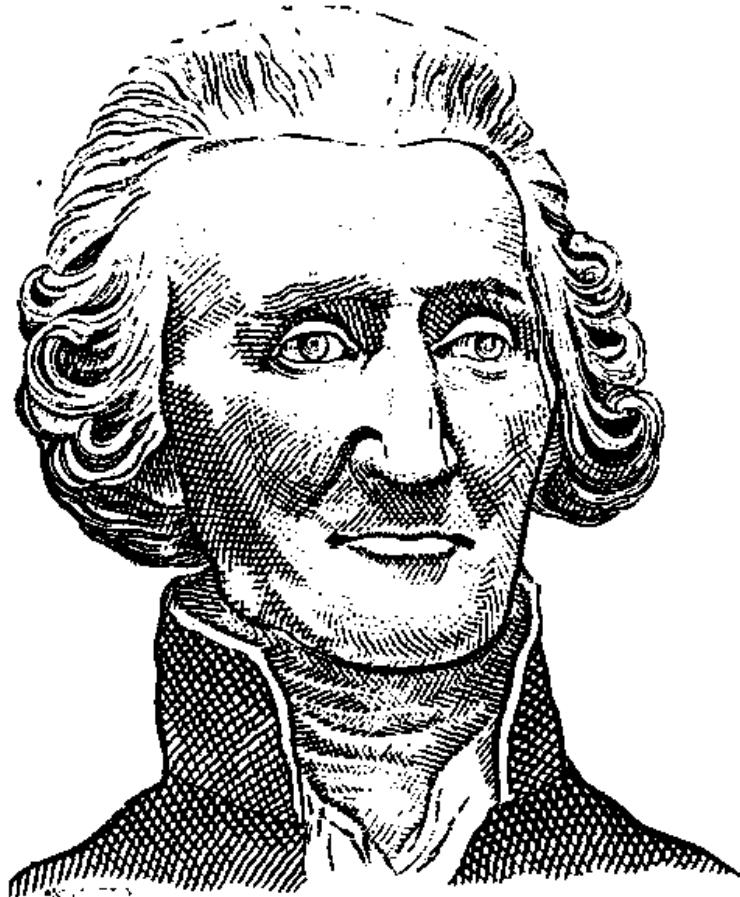
Marie de LA TOUR.

Marie de LA TOUR, née Simons, peintre et graveur.

Née à Bruxelles en 1750, morte en 1834.

Elle travailla à Bruxelles et Paris. Elle peignit des portraits et grava d'après Godyn, Rubens et Van de Velde.

*E. Bénézit (1976).*



ANTOINE PORTAL

(5 Janvier 1742 - 24 Juillet 1832)

**Né à Gaillac - Monta à Paris 1766 - Servit sous plusieurs régimes - Les Bourbons, la Révolution, le 1<sup>er</sup> Empire et la Restauration. Mort à Paris à l'âge de 90 ans.**

Dessin de PUJOS,  
extrait de « Quelques pages de notre Histoire locale » de PREBOSC. Imprimerie Liénard à Gaillac.  
Archives communales de Gaillac.

André PUJOS. Peintre de miniatures et dessinateur de portraits, né à Toulouse en 1738, inhumé à Paris (St-Benoît) le 16 septembre 1788.

Membre de l'Académie de Saint-Luc et de celle de Toulouse. A l'Académie de Saint-Luc, il exposa, en 1774, plusieurs portraits.

Crayonneur de la lignée de La Tour, de Perronneau et de Cochin le fils, Pujos a moins d'ampleur que les premiers et moins de sobriété que le dernier. Mais ses petits portraits sont plus expressifs que ceux de Cochin : des traits souples, accentués aux endroits décisifs et les pointes de blanc prestement posées sur le papier teinté, donnent aux visages un relief et une vie remarquable. Pujos vivait dans le monde des savants, des inventeurs et des lettrés ; il a portraituré d'après le vif, *Montgolfier* et les premiers navigateurs aériens, *Pilastre de Rozier* et le *marquis d'Armande*, l'anatomiste *Sue*, les écrivains *J. Delille* et *La Harpe*, et l'acteur *Dazincourt*.

Le lieutenant de police *Lenoir*, *Linguet* (1774), le *comte de Buffon*, *Cagliostro* posèrent tour à tour devant Pujos.

La plupart de ces portraits ont été gravés par V. Vangélisty, Vinsac, Legrand, Mme Lingnée ; celui de *S. Mercier* fut reproduit par Henriquez, en 1787, pour être placé en tête du tome IX du *Tableau de Paris*.

A consulter cette liste, il semble que l'artiste se soit attaché au portrait de l'homme, mais il le fait sans dureté. Son crayon a beaucoup de prestesse et de délicatesse, de sorte qu'il peut sans peine rendre du charme au visage féminin ; un des exemples les plus séduisants de cette série est le portrait de la *marquise de Vilette*. Un autre délicieux portrait de femme figurait dans la collection Goncourt.

*Tristan Klingsor*



Lithographie de GARNIER  
coll. Maïten Auschitzky

Hippolyte-Louis GARNIER, graveur et lithographe, né à Paris en 1802, mort en 1855. Il apprit la peinture sous la direction d'Hersent, exécuta des marines et des paysages, dont le plus remarquable est une *Vue d'un château gothique dans le Calvados*, puis s'adonna à l'étude de la lithographie, se créa une manière à part, composée de hachures, de grains, de frottis, de tons estompés. Produisit des œuvres fort remarquables, notamment : *l'Incendie de Salins* et la *Retraite de Russie*, d'après Ary Scheffer. Mais le peu d'encouragement qu'il reçut, la difficulté de trouver des éditeurs le décidèrent à abandonner la lithographie pour la gravure à la manière noire et au burin. Garnier a exécuté un grand nombre d'estampes estimées, parmi lesquelles nous citerons : le *Départ de Rébecca* et *Jacob chez Laban*, d'après H. Schopin ; la *Reine du bal*, d'après Court ; la *Rose du matin*, d'après Bazin ; la *Descente de croix*, d'après Rubens ; *l'Infant don Francisco*, d'après Madrazo, etc.

*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*



Dessin d'après nature par Cerne  
Arch. de l'AP-HP 195 PER 7

*Npus n'avons pas retrouvé cet artiste.*





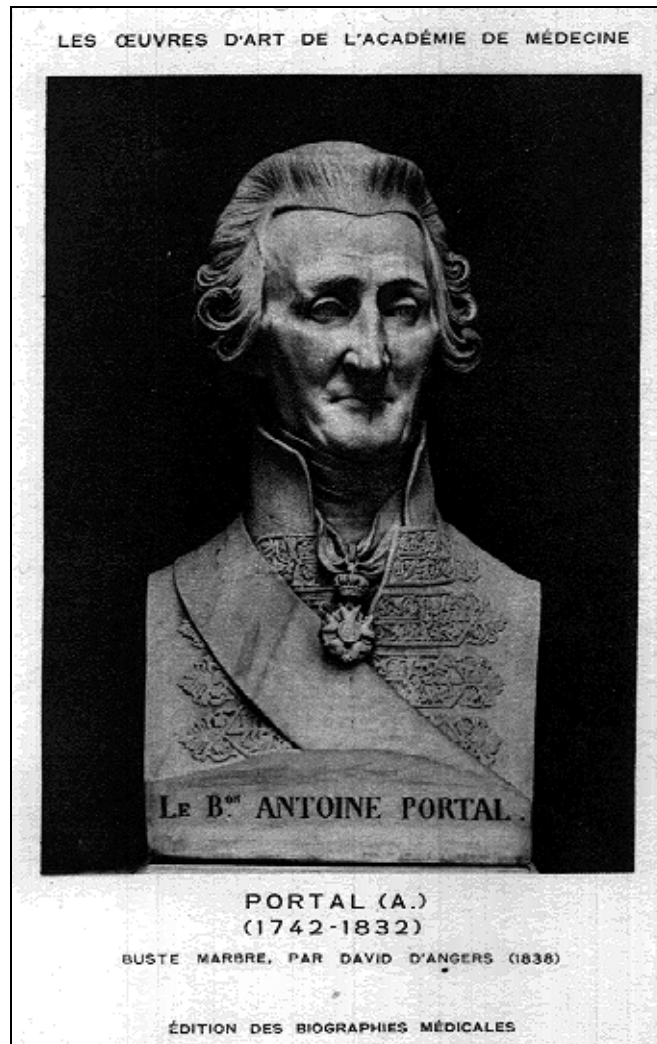
Cliché du Centre Photographique de l'Assistance Publique

Carte postale émise par l'Assistance Publique



## STATUAIRE

D'après les indications d'Henry Jouin, « *David d'Angers, sa vie, son œuvre*. Paris, 1875 (T. II, p. 487) », le marbre appartenait à la famille ; le même auteur, en 1885, dans l'*Inventaire des Richesses d'Art de la France* : « *Les Musées d'Angers* », signale que la fille de Portal l'a donné à l'Académie de Médecine de Paris.



coll.de l'Académie nationale de médecine.<sup>1</sup>

La Conservation des Musées ne trouve aucune trace de correspondance ou autre document sur ce buste : David ne faisait pas, en général, de dessins préparatoires pour les bustes.

1 - Nul ne fut plus friand d'honneurs que Portal. Bary a raconté, que, visitant un jour l'atelier de David d'Angers, il s'était arrêté devant l'ébauche de son buste chamarré de décorations. L'artiste avait ainsi représenté son modèle, sachant de la sorte lui complaire : mais le vieux républicain qu'était resté David n'avait pas manqué cette occasion de tourner en ridicule un ancien serviteur de la monarchie. Cette vanité puérile était un des faibles de Portal, elle ne lui enlève rien de ses mérites.

Pierre-Jean DAVID, dit David d'Angers, *sculpteur né à Angers le 12 mars 1788, mort à Paris le 6 janvier 1856.*

Il était le quatrième fils du sculpteur angevin Louis David et bien qu'à peine âgé de 4 ans, il accompagna celui-ci parmi les troupes républicaines lors de l'insurrection de la Vendée. Mais lorsqu'il voulut, quelques années plus tard, se consacrer à la carrière artistique, il rencontra chez son père une opposition violente. Le vieux sculpteur avait trop souffert d'un état qui ne lui avait guère rapporté que des déboires, pour ne pas contrarier de toutes ses forces la vocation de son fils. Grâce à l'appui de Marchand et de Delesse, professeurs de dessin et de gravure à l'École Centrale d'Angers, le jeune homme triompha de la résistance paternelle et obtint l'autorisation de travailler sous la direction des deux maîtres et, plus tard, de partir pour Paris. A vrai dire, il dut effectuer ce voyage à pied et lorsqu'il arriva dans la capitale, il possédait à peine en poche quelques écus. Il y connut le peintre Louis David et le sculpteur Roland qui lui prodiguèrent leurs conseils, cependant que, pour gagner de quoi vivre, il travaillait moyennant vingt sous par jour à des sculptures d'ornementation à l'Arc du Carrousel et au Palais du Louvre. Il a lui-même raconté dans ses lettres tout intimes, que, le soir, rentré dans le grenier où il habitait, avant de s'étendre sur la planche qui lui servait de lit, il s'appliquait à modeler les peintures de Nicolas Poussin. Ces efforts eurent leur récompense. Quelques succès aux concours de l'Académie, en 1809 et 1810, furent suivis de l'obtention du premier Grand-Prix de Rome, en 1811. Il séjourna cinq ans en Italie et y connut Canova. Revenu en France en 1814, il ne put supporter le spectacle de Paris occupé par les alliés et s'exila en Angleterre. Il n'y resta pas longtemps. Dix-huit jours après son arrivée, on vint lui offrir une commande richement payée pour l'érection d'un monument commémoratif de la bataille de Waterloo. le jeune artiste congédia ses visiteurs officiels avec plus de patriotisme que de civilité et n'ayant pas un sou, vendit le soir même une partie de ses vêtements pour rentrer en France. Il fut choisi, sitôt son retour, pour achever la statue de Condé que Roland, mort peu avant, avait laissée inachevée. Cette œuvre assura la gloire et la prospérité de David d'Angers. En 1826, il fut décoré de la Légion d'honneur et nommé membre de l'Académie et professeur à l'École des Beaux-Arts. Un attentat provoqué par la jalousie faillit lui coûter la vie en 1828. Laissé pour mort sur le pavé, il refusa de révéler le nom de son agresseur qui était, paraît-il, un peintre. De cette date à celle de 1848, David se consacra exclusivement à son art. C'est la période la plus féconde de sa carrière. pendant la Monarchie de Juillet, David eut commande de très nombreuses statues consacrées aux grands hommes des villes de province. Si Victor Hugo venta l'ensemble de ces « colosses radieux », il semble que ce n'est pas tant cette partie de son œuvre qui a retenue la postérité, exception du tombeau du *Général Bonchamp* (1824) à Saint-Florent-le-Vieil, de la statue de *Cuvier* (1833) à Montbéliard, du *Bernardin de Saint-Pierre* (1851) au Havre, et du *Général Drouot* (1853) à Nancy. Guizot lui passa commande pour le fronton du Panthéon, pour lequel il sculpta le très classique relief de *La Patrie distribuant des couronnes au génie* (1837). La Révolution de 1848 le décida à aborder la politique. Élu député du Maine-et-Loire, il défendit avec une rare énergie les artistes poursuivis et les secourut sans relâche. En 1851, contraint de s'exiler, et dans le souci de compléter sa collecte des effigies, qu'il sculptait surtout en médaillons, des grands personnages de son époque, il parcourut l'Europe entière, en particulier la Belgique et la Grèce, et retourna en France en 1855, peu de temps avant sa mort. C'est en tant que portraitiste que David d'Angers a pris une place exceptionnelle dans l'histoire de l'art romantique bien sûr, mais aussi dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> tout court. David d'Angers est un des maîtres les plus remarquables de l'École française. Sa technique est vigoureuse et puissante. poursuivant son œuvre de statuaire proprement dit, il donnait quelques œuvres, parmi lesquelles *L'enfant à la grappe*, du Louvre, sculpté en 1845 d'après son petit garçon de quatre ans, il sculptait des bustes, le *Goethe* de 1831, le *Paganini* de 1830, *Lammenais* en 1838, mais surtout il modelait plus de cinq cents médaillons d'après ses contemporains la plupart du temps les plus célèbres, presque tous conservés au Louvre. Le charme de ces portraits, provient d'abord de l'intérêt que l'on trouve à ces effigies si vivantes des personnages du temps passé, mais aussi à cet équilibre, si caractéristique de l'art de David, entre la diversité de l'expression des caractères des modèles, et la fine nervosité toute romantique de sa technique. Lui-même a déclaré que la sculpture était la tragédie des arts. Peut-être même en exagérait-il un peu le caractère d'austérité lorsqu'il disait : « Quand la sculpture se prête à la représentation des scènes familiales, il me semble voir danser un prêtre », mais le souci qu'il avait de la pureté de la ligne et le culte du beau qu'il professa toujours avec une ardeur exaltée sont des qualités artistiques et morales assez grandes et assez rares pour lui assurer une place au tout premier rang des maîtres de tous les temps. En 1958, les *Carnets* de l'artiste furent publiés dans leur intégralité. Ces écrits nous permettent de comprendre mieux ce sculpteur et nous apportent de précieux renseignements sur les milieux artistiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

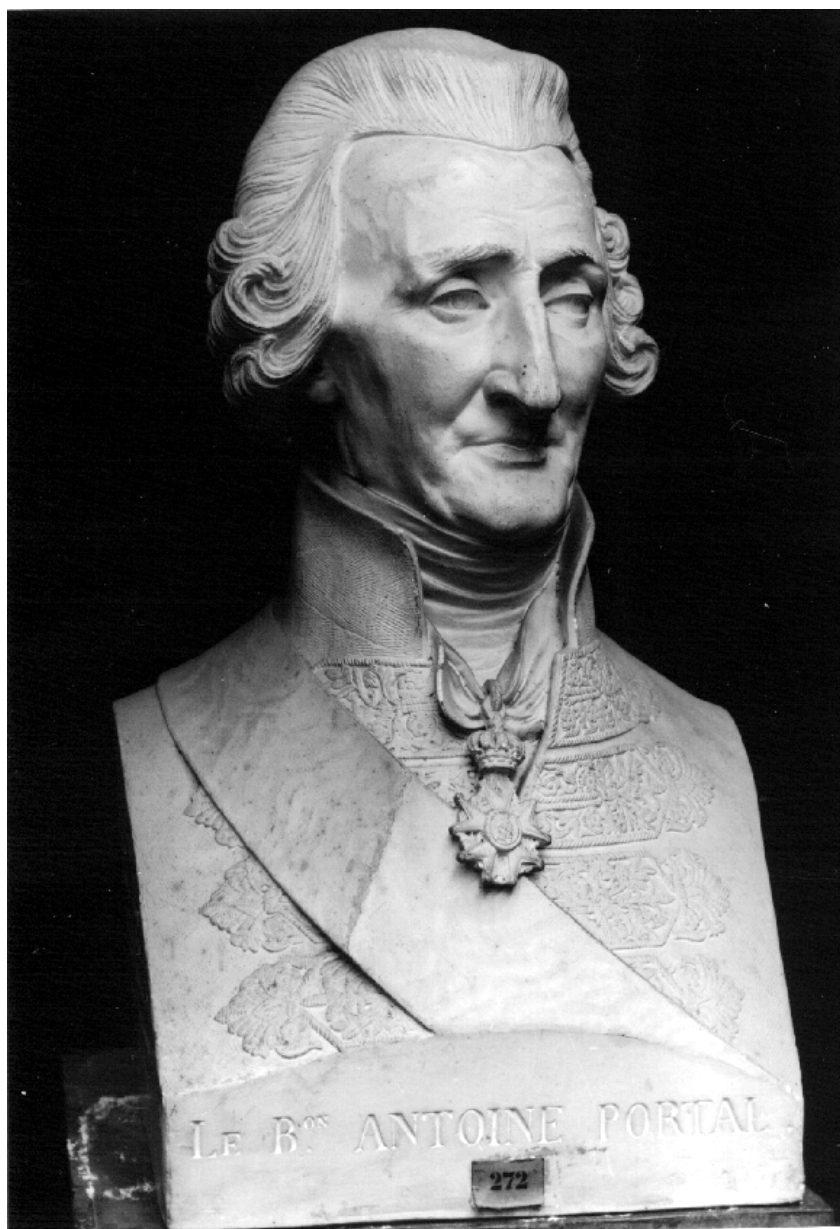
Parmi les musées qui possèdent des œuvres de David d'Angers, nous citerons : Aix, Angers, Avignon, Cambrai, Chalons-sur-Marne, Douai, Dunkerque, Le Havre, Londres, Nantes, Orléans, Paris (Louvre), Rennes, Rochefort, Roubaix, Rouen, Saumur, etc.

*E. Bénézit (1976).*

Nous savons, par une lettre de David adressée au maire de Saumur en 1838, qu'il a été fait neuf bustes de Portal.

Nous les avons inventoriés : Tout d'abord, il y a celui de l'Académie de médecine, qui est en marbre. Suivent trois moulages donnés par le sculpteur aux musées d'Angers et de Saumur ainsi qu'à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Enfin, la fille aînée de Portal a offert les autres plâtres à ses enfants (Euphémie et Victor de Lamourié) et à ses neveux (Emilie, Augustin et Maximin I de Vialar).

### Le buste des Musées d'Angers



© Cliché Musées d'Angers

Pendant les travaux de restauration des Musées, ce buste ne sera pas exposé.

MBA 839 27 bis Antoine Portal

**Numéros d'identification :**

Numéro d'inventaire : MBA 839 27 bis  
 Nombre d'objets : 1

**Désignation :**

Antoine Portal  
 Notes : buste en hermés  
 Surmoulage  
 Buste  
 Buste

**Création :**

Rôle de l'auteur :  
 Sculpteur  
 Auteur : David d'Angers, Pierre-Jean  
 Date de création :  
 1838  
 19<sup>e</sup> s. 2<sup>e</sup> quart  
 Auteur : David d'Angers, Pierre-Jean  
 Date de création :  
 19<sup>e</sup> s.

**Matière et technique :**

Matière :  
 Plâtre  
 Technique :  
 Moulage

**Mesures :**

Mesures :  
 Hauteur en m 0,710  
 Largeur en m 0,365  
 Profondeur en m 0,280

**Inscriptions / marques :**

Type d'inscription : Daté  
 Transcription : PJ DAVID D'ANGERS 1838 (S.D. SUR LE REVERS DU SOCLE) ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE DEVANT DU SOCLE) : "LE BON ANTOINE PORTAL" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE GAUCHE DU SOCLE) : "DONNE PAR SA FILLE A L'ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE DROIT DU SOCLE) : "HISTOIRE DE L'ANATOMIE ET DE LA CHIRURGIE, ANATOMIE MEDICALE, PHTISIE PULMONAIRE, MALADIES DU FOIE"  
 Type d'inscription : Signature  
 Emplacement : Sur le socle, revers  
 Transcription : PJ DAVID D'ANGERS 1838 (S.D. SUR LE REVERS DU SOCLE) ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE DEVANT DU SOCLE) : "LE BON ANTOINE PORTAL" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE GAUCHE DU SOCLE) : "DONNE PAR SA FILLE A L'ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE DROIT DU SOCLE) : "HISTOIRE DE L'ANATOMIE ET DE LA CHIRURGIE, ANATOMIE MEDICALE, PHTISIE PULMONAIRE, MALADIES DU FOIE"  
 Type d'inscription : Inscription donnant ident. modèle  
 Transcription : PJ DAVID D'ANGERS 1838 (S.D. SUR LE REVERS DU SOCLE) ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE DEVANT DU SOCLE) : "LE BON ANTOINE PORTAL" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE GAUCHE DU SOCLE) : "DONNE PAR SA FILLE A L'ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE DROIT DU SOCLE) : "HISTOIRE DE L'ANATOMIE ET DE LA CHIRURGIE, ANATOMIE MEDICALE, PHTISIE PULMONAIRE, MALADIES DU FOIE"  
 Type d'inscription : Inscription  
 Transcription : PJ DAVID D'ANGERS 1838 (S.D. SUR LE REVERS DU SOCLE) ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE DEVANT DU SOCLE) : "LE BON ANTOINE PORTAL" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE GAUCHE DU SOCLE) : "DONNE PAR SA FILLE A L'ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE" ; INSCRIPTION (MAJUSCULE, SUR LE COTE DROIT DU SOCLE) : "HISTOIRE DE L'ANATOMIE ET DE LA CHIRURGIE, ANATOMIE MEDICALE, PHTISIE PULMONAIRE, MALADIES DU FOIE"

**Fonctionnement & contexte :**

modèle original, oeuvre en rapport  
 modèle original d'un buste en marbre conservé à l'académie de médecine de Paris ; bustes en plâtre au musée de Saumur et à la société d'agriculture, sciences et arts d'Angers

**Indexation :**

Sujet / thème :

MBA 839 27 bis Antoine Portal

Décoration (Ordre de la Légion d'Honneur )  
Ordre de la Légion d'Honneur  
Personne / Collectivité :  
Portal, Antoine

**Domaine :**  
Sculpture

**Département :**  
Galerie David d'Angers

**Constantes de conservation :**  
Statut de l'objet : Objet géré  
Localisation permanente : Angers, Réserve Temple étagère E2  
Situation : Non exposé  
Date de localisation : 16 août 2001

**Localisations et mouvements :**  
Statut : Actuel  
Localisation : Angers, Réserve Temple étagère E2  
Date de début : 16 août 2001

**Informations système :**  
Notice créée le : 3 novembre 1999  
Notice modifiée le : 16 août 2001  
Numéro système : 27910  
Statut de la notice : Notice validée



Le Château-Musée de Saumur conserve aussi son buste. D'après les documents qui nous ont été communiqués, il semble brut de décoffrage. Il est, lui aussi, actuellement en réserve.

**Le buste du Château-Musée de Saumur**




cliché Château-Musée de Saumur

Nous avons la fiche d'inventaire.

<b>Fiche N° :131</b>	<b>Mardi 19 Juin 2001</b>	<b>Page N° : 1/2</b>
<b>Château-Musée de Saumur</b>		
REF 000131		
DOMTRAV - DOMAINE DE TRAVAIL BEAUX-ARTS		
DOMN - DOMAINE sculpture		
INV - N° D'INVENTAIRE 868-00-35		
ANUM - AUTRE NUMÉRO B.A. 187		
DENO - DÉNOMINATION, TYPOLOGIE ET ENSEMBLE buste ; buste en Hermès		
TITR - TITRE DE L'OEUVRE Le Baron Portal		
AUTR - AUTEUR David Pierre-Jean, David d'Angers (dit)		
PAUT - PRÉCISIONS CONCERNANT L'AUTEUR Angers, 1788 ; Paris, 1856 grand prix de Rome 1811 ; membre de l'Académie ; professeur à l'École des Beaux -Arts, 1826		
ECOL - ECOLE DE L'AUTEUR OU DE L'OEUVRE France		
PERI - PÉRIODE (SIÈCLE OU MILLÉNAIRE) 19e siècle		
TECH - TECHNIQUE ET MATÉRIAUX ronde bosse, plâtre		
DIMS - DIMENSIONS H. 68.5, l. 37, P. 25		
ETAT - ÉTAT DE L'OEUVRE moyen, avril 2000		
GENE - GENÈSE oeuvre en rapport		
PGEN - PRÉCISIONS CONCERNANT LA GENÈSE original en marbre conservé à l'académie de médecine de Paris ; modèle conservé à la Galerie David d'Angers (Angers) ; exemplaire en plâtre conservé à la société d'agriculture, sciences et arts d'Angers		
REPR - REPRÉSENTATION, DESCRIPTION ICONOGRAPHIQUE portrait (Portal Antoine baron, homme, en buste, uniforme : Académie des Sciences, Ordre de la Légion d'honneur , médecin)		
DREP - DATE DE L'ÉVÈNEMENT OU DES PERSONNAGES REPRÉSENTÉS 1742 né ; 1832 mort		
STAT - STATUT JURIDIQUE propriété de la commune ; mode d'acquisition inconnu ; Saumur ; Château-Musée		
DACQ - DATE D'ACQUISITION 1868 inscrit au catalogue		
LOCA - LOCALISATION Saumur ; Château-Musée		
COMM - COMMENTAIRES Une lettre de 1838 adressée par David au maire de Saumur indique l'envoi de 9 bustes (archives du musée). L'extrait du testament de David daté 1857 indique : "je donne et lègue tous les modèles contenus dans mon atelier et dont le musée d'Angers aurait déjà une preuve" (archives du musée). Le catalogue imprimé de 1868 ne permet pas la distinction des envois.		

<b>Fiche N° :131</b>	<b>Mardi 19 Juin 2001</b>	<b>Page N° : 2/2</b>
<b>Château-Musée de Saumur</b>		
RÉDACTEUR DE LA FICHE : Françoise HAU-BALIGNAC		
NOTES tous les numéros 868-00 font référence à un catalogue imprimé en 1868		

	Fiche média N° : <b>116</b>
	Liée à la fiche musée N° : <b>131</b>
	N° d'inventaire : <b>868-00-35</b>
	Auteur David Pierre-Jean, David d'Angers (dit)
Titre <b>Le Baron Portal</b>	

\*

Mais le moulage en plâtre donné par le sculpteur à la société d'agriculture, sciences et arts d'Angers (aujourd'hui, l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres d'Angers), ne s'y trouve plus. Il pourrait être déposé aux Musées d'Angers, comme le laisserait supposer la lettre ci-après.



Ville d'Angers

**Conservation des Musées**

Musée des Beaux-Arts - Galerie David d'Angers  
Musée Pincé - Musée Jean-Lurçat  
Musée de la Tapisserie Contemporaine

Dossier (962) suivi par Catherine Lesseur  
Tél : 02.41.18.24.46

Angers, le 13 décembre 2001

Monsieur Hubert AUSCHITZKY

Le Moulin de la Tronstière

72200 LA FLECHE

Monsieur,

Les musées d'Angers conservent en fait deux bustes du Baron Portal dont l'un est un surmoulage qui pourrait probablement venir de la société d'Agriculture.

En effet, un certain nombre de bustes qui ornaient l'ancienne salle de l'Académie, rue du Musée, ont été remis au musée lors de l'installation de cette société dans les locaux de la Bibliothèque municipale ; elle a encore déménagé, ces dernières années, pour s'installer dans l'hôtel de Livois ; les bustes sont restés au musée. Toutefois, nous ne trouvons aucun élément concernant le statut administratif de ce buste.

Pour répondre à votre deuxième question, le testament de David d'Angers ne figure pas dans nos archives. Nous avons la photocopie de l'inventaire après décès, où est signalée la présence d'un buste d'Antoine Portal, mais rien sur son affectation.

Enfin, nous n'avons pas ici le catalogue du musée de Saumur daté de 1868.

Vous souhaitant de mener à bien votre projet,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*C. Lesseur*

Catherine LESSEUR,  
Conservateur aux musées.

Il existait une autre statue de Portal au Collège de France, mais il semble qu'elle ait disparue. Nous n'avons malheureusement pas de document permettant de nous la remémorer.



Paul BELMONDO. Propriété de Maïten Auschitzky

Ce buste, de 40 cms de haut, en résine, patine bronze ancien, œuvre de Belmondo, est la réduction de celui de l'Académie de médecine, présenté à la page précédente.

Paul BELMONDO, sculpteur, né à Alger le 8 août 1898, mort à Ivry le 1<sup>er</sup> janvier 1982.

La destinée de cet artiste se précise au lendemain de la guerre de 1914-1918 qui le rappela sous les drapeaux comme il achevait à l'École des Beaux-Arts d'Alger, ses études d'architecture. Favorisé à sa démobilisation d'une bourse de voyage, c'est à Paris qu'il aboutit. Il y deviendra l'élève de Jean Boucher à l'École des Beaux-Arts. A la même époque, Despiau s'intéresse à un buste auquel travaille le jeune homme qui devient son élève et son ami. Despiau, dira-t-il, lui communique la tradition de son maître Rodin.

Il travaille avec amour, pratiquant beaucoup le dessin et recherchant à recueillir le plus de lumière possible dans ses œuvres, des bustes aux ouvrages monumentaux. Belmondo qui débuta très jeune au Salon des Artistes Français où il obtint une deuxième médaille, exposant par la suite au Salon des Tuileries et à celui d'Automne, a obtenu, en 1928, le Prix Blumenthal.

On peut citer parmi les œuvres dans lesquelles s'exprime un « *tempérament méditerranéen avec tout ce que cette origine comporte de soucis d'ordre, de mesure, d'harmonie et de clarté* », outre de nombreux bustes ; un grand bas-relief en pierre décorant la façade du foyer civique de la ville d'Alger, - deux statues en bronze pour la salle de musique d'Alger, - un haut-relief pour la façade du théâtre du Palais de Chaillot : *La danse*, - un groupe pour l'autostrade de la Porte de l'Ouest, - *Marguerite d'Anjou*, destinée à la ville d'Angers et deux statues pour l'église de Laigle : *Sainte Geneviève* et *Jeanne d'Arc*. Professeur à l'École des Beaux-Arts de Paris, depuis 1953. légion d'honneur en 1954. Membre de l'Institut. Il fut chargé de sculpter vers 1967, la réplique de *La danse* de Carpeaux, qui figure désormais à la façade de l'Opéra, le groupe original ayant gagné le Louvre.

Des œuvres de Belmondo figurent au Musée d'Art Moderne de Paris : *Buste de femme aux mains croisées*, *Buste de jeune garçon*, et aux Musées d'Albi, d'Alger, du Maroc, etc.

*E. Bénézit (1976)*



Terre cuite attribuée à DESURE. 1800  
coll. Christian de La Jonquière

Il serait utile de vérifier la signature de ce buste qui a dû être mal identifié.

D'après une tradition familiale, il aurait été sculpté par un aveugle. Une autre source l'attribue à DESURE, un artiste sourd muet que nous n'avons pas retrouvé dans nos biographies.





Photo du Docteur Amalric

***Cette stèle se trouve à Gaillac, à l'entrée du parc Foucaud.***

Le buste a été financé par le Docteur Pierre Amalric, de l'Académie nationale de médecine, en souvenir de sa mère originaire de Gaillac, le socle restant à la charge de la mairie de Gaillac.

L'artiste a pris comme modèle une statue de bureau appartenant au comte Christian de La Jonquière, mais il a surtout voulu faire œuvre créatrice en rajeunissant notre ancêtre et en le représentant à la première période de sa vie.

Le plâtre qui a servi de matrice est situé à Albi, 6 rue Saint-Clair, dans la cour de l'Hôtel de Rivières.

Cette stèle est l'œuvre de Cardot.

Jean CARDOT est un sculpteur de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Il a obtenu le Prix Bourdelle, en 1961, ex-æquo avec Isabelle Waldeberg.

Depuis, il a exécuté un bas-relief à Saint-Bonnet-le-Château. Un bas-relief en bronze pour une usine de la Haute-Saône. Un granit, de 4m sur 7, à Saint-Etienne. Une sculpture à Poissy-en-Yvelines, une fleur de 3m en aluminium.

*E. Bénézit (1976).*

NOTA. Jean Cardot est membre de l'Académie des Arts.

Il a réalisé, à Paris, la statue de Churchill, inaugurée le 11 septembre 1998 par la reine d'Angleterre et le Président de la République. Puis, celle du Général de Gaulle.



**58****NUMISMATIQUE**

E. DUBOIS, d'après un médaillon de bronze (1850) en dépôt à l'Académie de médecine. Propriété de Bertrand Auschitzky

Eugène DUBOIS, graveur en médailles, né à Paris en 1795, mort à Lignéres-la-Doucelle (Mayenne) en 1863. Il fut élève de Bridan et de Droz. Attaché, sous la Restauration, à la Monnaie royale des médailles dirigée par M. de Puymaurin, il exécuta plusieurs ouvrages remarquables par la finesse et la correction, jointes à une souplesse de burin qui annonçait déjà un des meilleurs praticiens de l'art de la gravure en médailles. Travailleur infatigable, passionné pour un art à l'étude duquel il avait consacré toute une jeunesse sérieuse, grave, recueillie, déjà mûrie par le malheur, - car orphelin dès l'âge de deux ans, Eugène Dubois n'avait point connu les joies de la famille et n'avait dû compter que sur lui-même pour s'ouvrir une carrière, - cet artiste exécuta un grand nombre de travaux, qui fixèrent l'attention publique et celle de l'État. Il reçut le titre de graveur particulier de Mme la duchesse de Berry. Les principales médailles qui restent de lui sont : la médaille décernée par la ville de Montpellier à Fabre, peintre, fondateur du musée de cette ville ; l'effigie de Droz, son professeur ; celle du baron de Puymaurin, son protecteur et son ami ; la cathédrale de Paris, avec un plan de ce monument au revers ; la médaille de l'abbé Godinot, commandée par la ville de Reims ; celles de Parmentier, d'Hippocrate, pour la commission des Monnaies ; les effigies de la duchesse de Berry, du duc de Bordeaux, de Mademoiselle, celle du roi Joseph-Napoléon ; la médaille du port de Calais, pour le ministère des travaux publics, etc. Il grava encore un grand nombre de jetons pour des sociétés et des administrations particulières, et dans ce genre de travail, il apporta un soin, un talent, une science des traditions, qui permettent de les comparer aux petits chefs-d'œuvre de Duvivier. Nous citerons notamment le jeton des chemins de fer de Marseille à Avignon ; ceux des Messageries impériales, de la chambre de commerce de Bordeaux, des avoués de Rouen, de la banque de Marseille, de la Société d'agriculture de Dunkerque, des assureurs de Marseille, etc.

D'un goût très artistique, éclairé par de saines études et par des travaux sérieux, Eugène Dubois fut un des premiers graveurs en médailles dont le concours fut réclamé, lorsque, en 1832, on créa le musée monétaire à la Monnaie de Paris. C'est à lui que sont dus les clichés de bronze d'anciennes médailles des règnes de Louis XI à Louis XVI, dont les coins n'existent plus et que cet artiste a relevés, avec un soin et un bonheur extraordinaires, en ce temps où la galvanoplastie était encore inconnue, sur les médailles originales de la Bibliothèque nationale.

Le malheur qui avait présidé à la naissance de Dubois lui réservait de nouvelles et terribles épreuves. A la suite de nombreux travaux trop assidus, sa vue s'éteignit en 1846, au moment où il était dans la force de l'âge et dans toute la maturité de son talent. Cette catastrophe fut atténuée par le dévouement de ses camarades, qui se chargèrent fraternellement de l'achèvement des travaux que le pauvre aveugle avait commencés, et par le dévouement de sa fille, qui ne le quitta plus un seul instant jusqu'à sa mort et fut son bon génie. Il se retira au milieu des solitudes du Maine, après avoir eu la joie de voir couronner son fils, en 1855, au concours pour le grand prix de Rome. Dubois avait fait de fortes études et s'était inspiré du goût des choses graves et sévères : ses lectures favorites étaient les œuvres de Cuvier, de Buffon et de Humboldt ; lorsqu'il devint aveugle, il les transcrivit lui-même dans l'alphabet des sourds-muets ; il consacra beaucoup de temps à cet immense travail, et cela suffit pour faire juger de la culture de son esprit et de l'élévation de son âme.

*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle.*

**Nota** : le jeton de présence, ci-contre, a aussi été gravé par DUBOIS.



La première médaille est déposée aux Archives de l'Académie des Sciences  
à l'avers : **A. PORTAL. GALLIACENSIS MED. PAR. ACAD. PRÆSES.**

**1809-10**

au revers : **SERVAT ET PERFICIT**

La deuxième médaille est la propriété de Humbert de Villoutreys  
à l'avers : **A. PORTAL. GALLIACENSIS MED. PAR. ACAD. PRÆSES.**

**1809-10**

au revers : **REGIS ARCHIATRORVM GOMES  
PRAESES HON. ET PERPEP. COETVS ACADEM. MEDIC. PARIS.  
SERVAT ET PERFICIT  
MDCCCXVIII**

Il existe une troisième médaille, assez similaire, mais en bronze,  
propriété de Humbert de Villoutreys qui n'est pas reproduite



AUTRES MARQUES DE NOTORIÉTÉ

48 752

TRAITÉ  
D'ANATOMIE HUMAINE

G. PATURET

Professeur d'Anatomie à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand  
Chirurgien des Hôpitaux

TOME III

FASCICULE I

APPAREIL CIRCULATOIRE

(A L'EXCLUSION DES VEINES)

AVEC 402 FIGURES DANS LE TEXTE



MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI<sup>e</sup>)



tons que c'est également à ce niveau, dans le sinus costo-diaphragmatique, que ces artères détachent leurs branches thoraco-phréniques (voy. : *Artère mammaire interne*, article *Artère sous-clavière*) (voy. : fig. 61, 232 et 233).

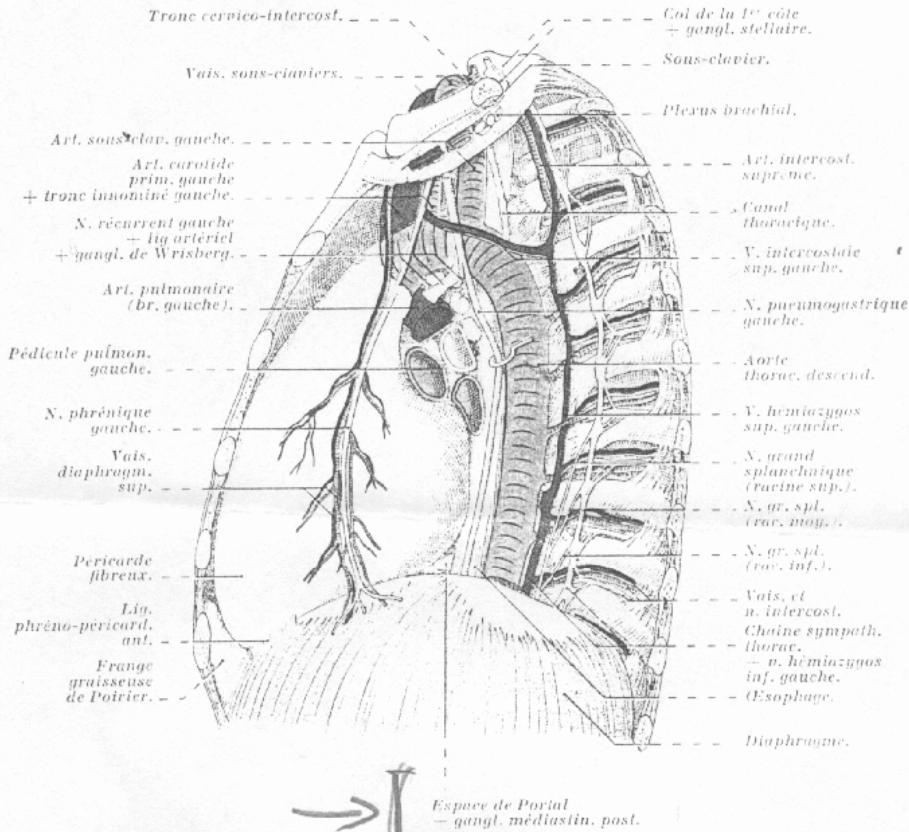


FIG. 59. — Vue latérale gauche des organes thoraciques montrant les rapports du péricarde fibreux.

2. — Faces latérales.

Latéralement, le péricarde n'offre pas le même aspect à droite et à gauche; c'est ainsi qu'à droite on lui distingue en général une véritable face, tandis qu'à gauche, il présente plutôt un bord qu'une face.

De chaque côté, il répond à la *plèvre médiastine* qui tapisse la face interne des poumons correspondants, et sur la face interne du poumon gauche se trouve une dépression où se loge le bord gauche du péricarde et le cœur : c'est la *fosse cardiaque*.

Entre la plèvre médiastine et le péricarde cheminent les *nerfs phréniques* droit et gauche accompagnés des vaisseaux diaphragmatiques supérieurs et de quelques ganglions

n'existe plus à la partie postérieure qu'un tissu celluleux lâche interposé entre la base du péricarde et le diaphragme dans un espace très aigu taillé en bec de flûte, presque virtuel, qui se prolonge en arrière par l'espace de Portal (1) (voy. : fig. 59).

À sa partie antérieure, le pourtour de cette zone d'adhérence détermine un sillon transversal, curviligne, convexe en avant : c'est le *sinus phréno-péricardique*, dans lequel on rencontre, à la partie antérieure, l'anastomose entre les phréniques droit et gauche formant l'anse d'Hirschfeld dans l'épaisseur du diaphragme, les anastomoses des vaisseaux diaphragmatiques supérieurs et les ganglions xiphoïdiens de Sappey.

Lig. phréno-péricard. ant.      Surface d'adhérence du péric. fibreux au diaph.

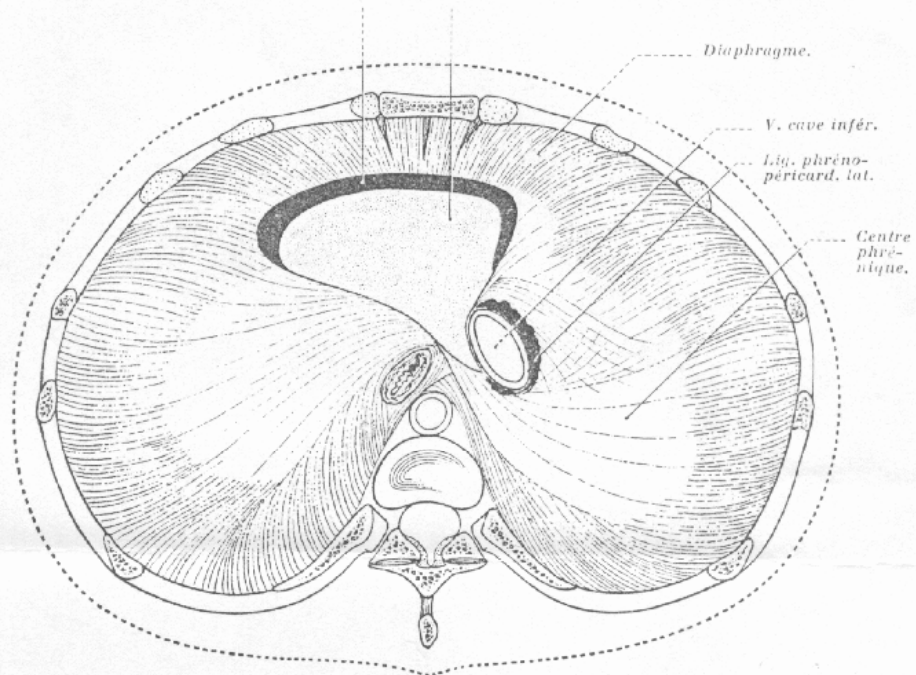


FIG. 61. — Zone d'adhérence du péricarde fibreux au diaphragme.

En noir, les insertions des ligaments phréno-péricardiques antérieur et latéraux à la face supérieure du diaphragme.

Le *sinus phréno-péricardique* correspond au centre phrénique, et plus spécialement à la foliole antérieure : aussi subit-il des variations au cours des mouvements du diaphragme (respiration) et celles-ci sont en rapport avec l'amplitude du déplacement; le sinus s'agrandit pendant l'inspiration, tandis qu'il diminue pendant l'expiration.

Par l'intermédiaire du diaphragme, le péricarde répond au foie, et plus spécialement au lobe gauche et à la grosse tubérosité de l'estomac.

Signalons, enfin, la possibilité de ponction du péricarde à travers le diaphragme en rasant l'appendice xiphoïde (*ponction sous-xiphoïdienne de Marfan*).

(1) Médecin français, né à Gaillac, mort à Paris (1742-1832), fut membre de l'Académie des Sciences; on lui doit la fondation, en 1820, de l'Académie royale de Médecine.

66 830

35

H. ROUVIÈRE

A. DELMAS

# ANATOMIE HUMAINE

Descriptive, topographique  
et fonctionnelle

DOUZIÈME ÉDITION RÉVISÉE ET AUGMENTÉE

TOME II

TRONC

MASSON 

Paris New York Barcelone Milan Mexico São Paulo  
1985



— 162 —

Péricarde.Séreuse péricardique.

céphalique, tout en restant intra-péricardique, doit suivre toute la hauteur de la face antérieure de l'origine de l'artère pulmonaire droite pour atteindre le bord inférieur de cette artère et pénétrer dans l'orifice étroit, en fente verticale du sinus transverse de Theile (Cordier et Cabrol).

Milhiel et Jäger désignent le diverticule supérieur décrit par Soulié derrière l'aorte à l'origine du tronc artériel brachio-céphalique sous le vocable « étage sus-artériel ».

3<sup>o</sup> Plus haut, entre la veine cave supérieure et l'aorte, au-dessus du péricarde séreux, si l'on dissocie le péricarde fibreux, assez mince à ce niveau, on peut écarter la veine cave supérieure de l'aorte et tomber sur la face antérieure de l'origine de la bronche droite.

**FEUILLET PARIÉTAL.** — Après avoir engainé les pédocules artériel et veineux, le feuillet viscéral de la séreuse péricardique se réfléchit et se continue avec le feuillet pariétal qui tapisse la face profonde du sac fibreux péricardique.

**CAVITÉ PÉRICARDIQUE.** — Les deux feuillets de la séreuse limitent une cavité virtuelle. Les parois de cette cavité sont humectées par une très petite quantité de sérosité qui facilite le glissement des feuillets séreux l'un sur l'autre.

**B. — SAC FIBREUX PÉRICARDIQUE.** — Le sac fibreux du péricarde est une membrane fibreuse épaisse, qui double en dehors le feuillet pariétal de la séreuse. Cette membrane fait corps avec le feuillet séreux pariétal; elle est, comme la séreuse et par son intermédiaire, exactement appliquée sur la surface du cœur (voir fig. 120).

**FORME ET RAPPORTS.** Le péricarde fibreux présenterait donc la même conformation et les mêmes rapports que le cœur s'il ne s'étendait au-dessus de cet organe jusqu'à la ligne de réflexion de la séreuse péricardique. Le péricarde fibreux s'élève en effet au-dessus du cœur de toute la hauteur des gaines de la séreuse péricardique, artérielle et veineuse. Par suite, la forme du péricarde est celle d'un cône tronqué à base inférieure (fig. 120). Par suite, encore, les rapports du péricarde sont plus étendus en hauteur que ceux du cœur.

De même que le cœur, le péricarde répond, en avant, à la paroi thoracique, aux plèvres et aux poumons qui s'insinuent entre le péricarde et la paroi (voir : *Rapports du cœur et Rapports des poumons*); le péricarde répond encore, en avant et en haut, au thymus chez l'enfant. Il est en rapport *en arrière* avec les organes du médiastin postérieur, et en particulier avec l'œsophage, qui descend exactement en arrière du cul-de-sac de Haller. — *Sur les côtés*, le péricarde n'est séparé des plèvres médiastinales que par une mince couche de tissu cellulaire lâche dans laquelle descendent le nerf phrénique et les vaisseaux diaphragmatiques supérieurs. — *En bas*, le péricarde repose sur le centre phrénique, en particulier sur la foliole antérieure et sur la partie antérieure de la foliole gauche; mais il en est toujours séparé par une mince nappe de tissu cellulo-graisseux, en continuité avec le fascia endothe-

racique. Certains désignent sous le nom d'*espace de Portal* l'intervalle compris entre le péricarde et le diaphragme et que remplit cette couche de tissu cellulo-graisseux. En bas, le péricarde émet de plus, autour de la veine cave inférieure, une gaine qui l'entoure jusqu'au diaphragme.

— En haut, le sac fibreux péricardique se sépare du feuillet pariétal le long de la ligne de réflexion de la séreuse, et se prolonge à la surface des gros vaisseaux en se confondant avec leur tunique externe.

**LIGAMENTS DU PÉRICARDE.** — Le péricarde est relié aux pièces squelettiques et aux organes voisins par des lames ou bandelettes fibreuses appelées *ligaments* (fig. 122).

Les ligaments principaux du péricarde sont : les ligaments phréno-péricardiques, les ligaments sterno-péricardiques supérieur et inférieur, les ligaments vertébro-péricardiques.

Les *ligaments phréno-péricardiques* sont des dépendances du fascia endothoracique, c'est-à-

dire de la couche cellulo fibreuse qui double le feuillet pariétal de la plèvre. La texture et l'aspect de ce fascia varient suivant la région considérée. Sur le péricarde, il présente une première lame immédiatement sous pleurale de tissu cellulaire lâche, puis une couche fibreuse qui s'unit au péricarde fibreux et constitue une partie de ce péricarde (Luschka). Quand cette couche fibreuse passe du péricarde, auquel elle est unie, sur le diaphragme où elle est très adhérente, elle franchit le sillon formé en avant et sur les côtés, à l'union de la base du péricarde avec le diaphragme. Elle forme là une nappe fibreuse très résistante, divisée par des solutions de continuité en trois segments qui sont les ligaments phréno-péricardiques.

Ces ligaments se distinguent, d'après leur situation, en ligaments antérieur, droit et gauche. — Le *ligament phréno-péricardique antérieur* répond au bord antérieur de la base

**Péricarde.**

**Ligaments.**

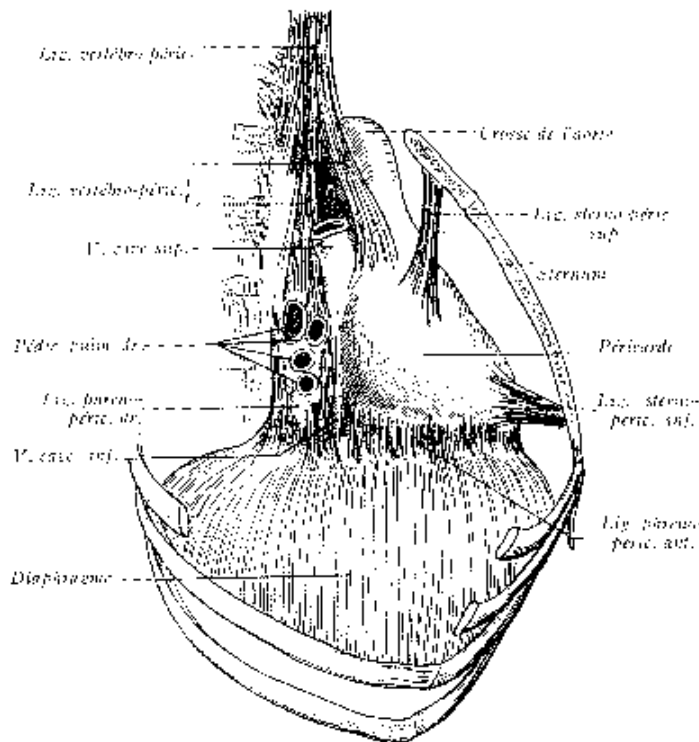


Fig. 122. — Les ligaments du péricarde (d'après Soubrier, modifié).

## AUTRES TÉMOIGNAGES DE NOTORIÉTÉ

### I - A Paris

L'Histoire de Paris est rappelée à ses habitants et aux touristes par des « rames » placées devant les sites les plus intéressants. Celle du cimetière Montmartre (le cimetière du Calvaire), indique que « parmi ses hôtes illustres figurent le baron Antoine Portal (1742-1882), fondateur de l'Académie de Médecine en 1820, et titulaire d'une chaire d'anatomie au Collège de France durant 64 ans ; récusé par Louis-Philippe comme premier médecin du roi, à 88 ans, il aurait eu cette réponse : « Sire, j'attendrai ».

Une coquille dans l'année de son décès (1882 au lieu de 1832) laisserait croire qu'il est mort à 140 ans !



VILLE DE PARIS



*Jean-Pierre Lecoq*

CONSEILLER DE PARIS  
MAIRE DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Paris, le 18 janvier 2001 JC

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu appelé mon attention sur votre souhait de voir un hommage rendu à Antoine Portal, premier médecin de Louis XVIII et de Charles X en faisant apposer une plaque sur l'immeuble du 12 rue de Condé à Paris 6<sup>ème</sup>.

Je n'ai pas manqué de soumettre votre demande au propriétaire de l'immeuble, à qui j'ai transmis les éléments que vous m'avez bien voulu me faire parvenir. Il s'agit de Monsieur Louis GRUFFY, 12 rue de Condé, qui vient de me faire savoir qu'il ne voyait aucune objection à votre requête, et qu'il y donnait un accord de principe, tout en souhaitant être tenu au courant de l'évolution du dossier.

Je dois néanmoins vous préciser que c'est la Préfecture de Paris, située 17 boulevard Morland dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, qui autorisera officiellement la pose de la plaque au vu du dossier qu'il vous appartiendra de constituer.

En ce qui concerne les frais relatifs à la fabrication et à la pose de la plaque, c'est, en principe, aux initiateurs du projet, qui constituent souvent une association, de les prendre en charge. ]

Je reste bien évidemment à votre disposition pour faciliter la saisine de la Préfecture de Paris.

A toutes fins utiles, je vous joins quelques documents sur la réglementation relative aux hommages publics.

Veillez recevoir, Cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*et de mes sentiments cordiaux*

Monsieur Hubert AUSCHITZKY  
Le Moulin de La Tronstière  
72200 LA FLECHE

La Flèche, ce lundi 22 Janvier 2001

Mon Cher Cousin,

J'ai le plaisir de vous remettre ci-inclus le courrier que vient de m'envoyer M. Lecoq, maire du 6<sup>ème</sup> arrondissement.

Ainsi donc, après quelques cent soixante dix années, cette injustice va être réparée et je suis heureux, moi qui ne suis qu'une « pièce rapportée », d'avoir pu y contribuer.

A l'appui de cette lettre, je vous remets pour information :

1. La circulaire n° 68-557 se rapportant à la réglementation sur les hommages publics.
2. La réglementation relative à certains hommages publics rendus par la Ville de Paris ou sur son domaine, objet du débats 1979/D.166.
3. La circulaire ministérielle n° 1203. Lettre du ministre de l'Intérieur à MM les Préfets, datée du 12 avril 1946.
4. Le décret n° 68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics.

Afin de faciliter la saisine de la Préfecture de Paris, qui n'est, m'a-t-on assuré, qu'une simple formalité, je vous prie de trouver ci-inclus un petit dossier renfermant :

1. Le discours prononcé par M. Serres, membre de l'Académie royale des sciences, au nom de l'Institut, le 25 juillet 1832, aux funérailles de Portal.
2. Le discours prononcé au nom du Collège royal de France, par le baron Sylvestre de Sacy, administrateur du Collège à ces mêmes funérailles.
3. L'éloge prononcé par Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, dans la séance publique de cette Académie, le 2 septembre 1834.
4. Les fac-similés du timbre poste, de la rame située à la porte du cimetière Saint-Pierre de Montmartre, ainsi que les différents témoignages de la ville de Gaillac. La photo de l'hôtel de Portal à Paris.

Je suis, bien évidemment à votre entière disposition pour vous fournir toutes les autres pièces et/ou précisions que vous pourriez désirer.

Reste encore deux points en suspens.

Il faudrait, par courtoisie, aviser le Professeur Auquier, Secrétaire perpétuel de l'Académie et fixer avec lui le texte qui devra figurer sur la plaque. Vous êtes, de tous les descendants de Portal, le mieux placé pour accomplir cette tâche. J'aurais souhaité vous accompagner puisque j'avais eu l'occasion de l'informer de ce projet, malheureusement cela me sera impossible. Notre prochain séjour à Paris est programmé pour la deuxième quinzaine de mars. Entre temps, nous serons au Maroc.

Reste aussi à débattre le financement de la plaque. Portal était un homme publique et c'est à ce titre qu'il est honoré. Il me semble que la dépense devrait être supportée par l'Académie de médecine.

Mais il a aussi été :

1. Pendant 64 ans, de 1768 à 1832, professeur au Collège royal (aujourd'hui, le Collège de France).
2. Pendant 63 ans, de 1769 à 1832, membre de l'Académie des sciences, qualifiée à son époque de : « **la plus grande création scientifique que jamais un gouvernement ait imaginée** ».
3. Pendant 56 ans, de 1776 à 1832, professeur au Jardin du Roi (aujourd'hui Muséum d'histoire naturelle de Paris), qualifié à son époque de : « **Centre scientifique du monde** ».
4. Membre du Conseil général des Hospices. Elu le 13 janvier 1819, il restera en poste jusqu'à son décès, en 1832. (Le Conseil général des Hospices est maintenant l'Assistance publique).



5. Membre des Académies de science de Bologne, de Turin, de Padoue, d'Harlem, d'Édimbourg et de Montpellier.

1. Médecin à l'hôpital des Quinze-Vingts,

Si certaines de ces Sociétés étaient également mentionnées sur la plaque, il me semblerait normal qu'elles partagent les frais avec l'Académie de médecine.

\*

L'inauguration de cette plaque constituera un événement de grande importance sur le plan familial. A cette occasion, resurgit l'idée d'une réunion de famille. La plupart des descendants de Portal ne se connaissent pas. Plusieurs ont été oubliés alors qu'ils n'auraient pas dû l'être. En écrivant ceci, je pense notamment à ceux qui étaient à Rome pour la canonisation d'Emilie de Vialar, et qui pourtant n'ont pas été invités, en 1997, au bicentenaire de la naissance de la Sainte. Comme aussi, en 1998, lorsqu'une vingtaine de descendants (... seulement) de la famille Lamourié ont été en pèlerinage à Gaillac.

Gaillac a été une pépinière d'hommes célèbres. J'avais suggéré à la ville, pour marquer l'an 2000, qu'elle réunisse leurs descendants dans une grande fête du souvenir. J'avais fait cette démarche par l'intermédiaire de notre relation commune, Bertrand de Viviès. Il a trouvé l'idée intéressante, il m'a promis l'aide efficace de toutes les associations locales, etc... Mais je ne suis pas certain qu'il ait fait part de ce projet au Maire de Gaillac car je n'en ai plus entendu parler. Sans doute cette manifestation (qui aurait remplie hôtels et restaurants locaux, dont les médias auraient largement parlés), a-t-elle été remplacée par un défilé de pom-pom girls ou par un bal muette : allez savoir !

J'ai déjà organisé une réunion comme celle que je vous propose aujourd'hui. C'était à l'occasion du jumelage Riga/Bordeaux et Lettonie/Région d'Aquitaine. Jumelages dont ma famille est à l'origine. Cela nous a valu des moments inoubliables. Si cette idée vous plaisait, nous pourrions, par exemple, faire débiter la journée par une messe organisée par la Congrégation fondée par la petite-fille de Portal, puis, après (ou avant ?) l'inauguration de la plaque, nous déjeunerions tous ensemble (... Il faudra trouver un restaurant). Enfin, l'Académie de médecine pourrait nous recevoir rue Bonaparte. Si cela lui était difficile, nous trouverions certainement un auditorium accueillant au Collège de France ou au Muséum... s'ils sont nommés sur la plaque. J'imagine que Monique Chapuis (qui s'est toujours vantée d'être la « petite-fille » de Portal) pourrait nous aider. Elle est maintenant à la retraite et doit s'ennuyer.

\*

Merci pour votre si aimable accueil dont nous conservons un souvenir ému. Merci aussi pour les trois médailles qui ont déjà trouvé leur place dans notre salon.

Comme nous en avons convenu, vous trouverez ci-inclus les chapitres que je consacre au « bouche-à-bouche » ainsi qu'aux volumes consacrés par Portal à cette méthode.

HUBERT AUSCHITZKY

**Comte Humbert de VILLOUTREYS**

3, rue de Bretonvilliers  
75004 PARIS

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

18, RUE BONAPARTE - 75272 PARIS CEDEX 06

TÉL : 01 42 34 57 70 - FAX : 01 40 46 87 55

Paris, le 22 JUN 2001

Le Secrétaire perpétuel  
Professeur Louis AUQUIER

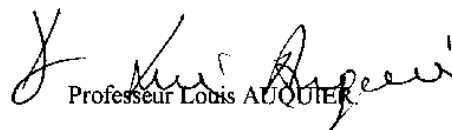
Monsieur Humbert de VILLOUTREYS  
3, rue de Bretonvilliers  
75004 PARIS

Monsieur,

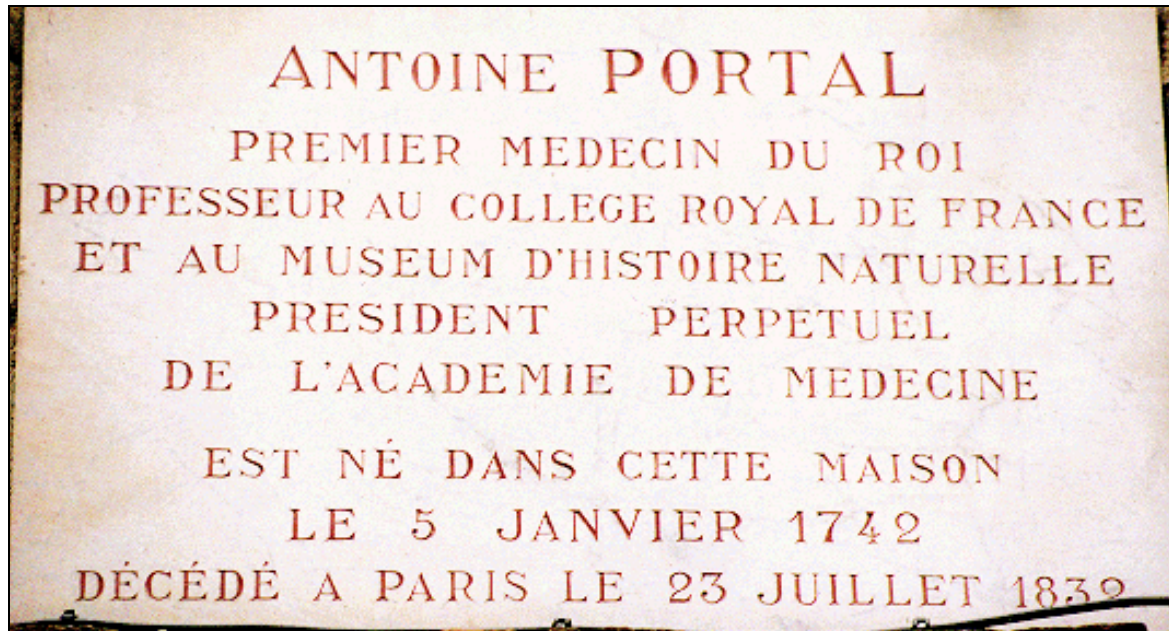
Après avoir consulté notre Conseil d'Administration, je vous donne une réponse favorable au sujet de l'apposition d'une plaque sur le 12, rue de Condé à Paris où est mort le Baron Antoine Portal.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire perpétuel

  
Professeur Louis AUQUIER

II - A Gaillac



nous n'avons pas la photographie de la plaque de la rue Portal à Gaillac

*Sixième partie*

*Recueil des actes  
et documents*





de p... et de generallementy seroument  
 obligent... [faint cursive text]  
 et junger... [faint cursive text]  
 Richard Mikkeund... [faint cursive text]  
 James... [faint cursive text]  
 Fab... [faint cursive text]  
 Leg... [faint cursive text]  
 D... [faint cursive text]  
 L... [faint cursive text]  
 Com... [faint cursive text]  
 Richard... [faint cursive text]  
 D... [faint cursive text]

1715  
 [Vertical handwritten notes and signatures]

L'an mil Sept cent soixante Sept et le quatrieme jour du mois de septembre après midy à Montpellier pardevant nous notaire et temoins, furent presents pierre Barrafort menager et magdeleine Larguese mariés habitans de Montpellier

Lesquels ont fait constitué comme procureur general et special *Mre Jean Jacques Blanc de Pompirc chanoine hebdomadier du Chapitre de Galliac en Albigeois et prieur de Ste Anne ....*<sup>1</sup>

Auquel ils donnent pouvoir de ..... et en leurs noms consentir au mariage que d<sup>lle</sup> Anne Barrafort leur fille ... .. passer avec telle personne que bon lui semblera,

Intervenir dans le contrat de Mariage qui sera passé et consentir que la benediction nuptiale lui soit departie et generalmente promettant obligeant ... voulant que la presence soit valable nonobstant ....., fait et passé à l'Etude presents Sr Antoine Richard marchand habitant de Saint André ..... et pierre Cabanneles habitant de Montpellier qui nous ont attesté connaître led pierre Barrafort et magdeleine Larguese pour etre tels qu'ils les nomment et qualifient signés non lesdits ..... qui ont dit ne savoir ... requis par nous notaire soussigné.

Richard Cabanneles  
Davranche  
no<sup>re</sup>

### En marge

signatures  
Richard  
Cabanneles  
Davranche  
approuvant  
.....  
.....  
.....

Certifié véritable  
Signé et paraphé  
... d'un contrat  
de mariage passé devt  
les ntres soussignés  
cejourd'hui huit fevrier  
mil sept cent soixante  
quatorze  
Blanc de Pompiran  
pr de S<sup>te</sup> Anne  
Giroust  
Seminard

Con<sup>9</sup> a Montpellier le 3 9bre 1767

.....  
.....

1 - Il nous semble que cette procuration a été signée en blanc. La phrase marquée en italique aurait pu être ajoutée par la suite. Peut-être de la main du notaire qui a rédigé le contrat de mariage ❶.





plus grande  
 Le futur gendre adouci et dote la future épouse et la bonne  
 cause. Ce mariage est ou sera refait avec son propre domaine pour  
 s'assurer de la succession d'usage d'usage devant s'effectuer  
 en fin de mariage  
 Il pourra être même le gendre ou le futur gendre  
 donner tout ou partie à son futur gendre  
 Car André Portal obligeant ce mariage faire par  
 le dit mariage et avec la famille de ce mariage  
 égaliser le tout forme et signature Portal  
 Portal Mandepompise baron fort

Semiuaire

  
 E

Journal (A)

Mariage 8 février 1774 N° 11

Furent presents M Antoine Portal medecin de la faculté de Montpellier demeurant a Paris rue du Cimetiere p<sup>ssé</sup> Saint André des Arts majeur fils majeur de Antoine Portal maitre apothicaire de Galliac en Albigeois a ce present et de deffaut Marie Anne Journes Son Epouse, pour lui et en son nom d'une part.

Et d<sup>lle</sup> Anne Barrafort fille majeure de Pierre Barrafort et d<sup>e</sup> Magdeleine Larguese son Epouse, demeurant a Paris Seine rue du Cimetiere p<sup>ssé</sup> St André des Arts assistee de M<sup>re</sup> Jean Jacques Blanc de Pompircac chanoine hebdomadier du chapitre de Galliac en Albigeois prieur de S<sup>te</sup> Anne a la nouvelle France Au nom et Comme procureur de la .... Barrafort suivant procuration passée devant Davranche notaire a Montpellier en presence de temoins Le neuf septembre mil sept cent soixante sept. Le Brevet original de laquelle dûment contrôlé est demeuré ci-joint après avoir été, dud Sr Abbé de Pompircac Certifié veritable signé et paraphé en presence du no<sup>re</sup> soussigné, lad D<sup>lle</sup> Barrafort a ce presente pour elle et de son consentement d'autre part.

Lesquelles parties pour raison de mariage proposé entre led Sr Portal futur et lad Dlle Barrafort dont la celebration se fera incessamment en face de l'Eglise en ont arreté Les Conditions Civiles ainsy qui suit.

Il est expressément convenu qu'il ny aura aucune Communauté entre les futurs Epoux renoncant expressément a cet egard a La Coutume de Paris.

Le futur Epoux sera seul chargé de la depense du menage et lad d<sup>lle</sup> future Epouse lui payera annuellement une somme de six cent livres pour son Entretien de pension.

Lad d<sup>lle</sup> future Epouse declare avoir actuellement en habit linges et hardes a son usage la valeur environ de quatre cent livres est Convenu quelle sera tenue par La suite de retirer quittance de toutes les aquisitions quelle fera personnellement pour elle a leffet de constater ce qui lui appartiendra, Et pour regir gouverner et administrer sa ... et affaires de recevoir ... .., traiter transiger, donner quittance faire tous paiements Led futur Epoux l'autorise .... Irrevocablement et jugement soit besoin par la suite d'une autorisation plus spéciale.

Le futur Epoux a doué et doue la future Epouse de la somme de douze cent livres de douaire ... .. payer dont elle jouira sitot quil aura lieu le fonds duquel douaire sera propre aux enfants a naitre dud mariage

Et pour faire insinuer ces presentes .. ou besoin sera les ... donnent tout pouvoir au porteur.

Par ainsy Promet obligeant renouant fait et passé à Paris en letude L'an mil Sept Cent Soixante quatorze Le huit fevrier et ont signé

portal	Blanc de pompircac pr Ste Anne	barrafort	A portal
	Seminard ?		Giroust

## LE GÉNÉRAL BERGE

L'Artillerie, l'Armée viennent de perdre leur doyen d'âge, le général de division **BERGE**, grand-croix de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire, décédé le 18 décembre, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Grande figure militaire, carrière brillante, qui a connu tous les commandements, toutes les fonctions, toutes les responsabilités, toutes les vaillances.

Fils d'un général de division, le premier artilleur issu de l'École Polytechnique, et qui s'est illustré par sa bravoure et par sa science, **BERGE** était entré à l'École en 1847. Peu de temps après sa sortie de l'École de Metz, on le trouve en Crimée, lieutenant dans la même batterie que son conscrit **JAMONT**, qui devait plus tard être généralissime de notre armée. Il fait brillamment les campagnes d'Afrique, du Mexique, de France, d'où, blessé à St-Privat, il sort colonel à quarante-trois ans et commandant du 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

En 1874, sur sa réputation déjà établie, il est appelé à la direction du Service de l'artillerie au ministère de la Guerre et chargé d'assurer la réorganisation de son arme. Il donne là la mesure de ses hautes capacités.

Après une incursion, sans lendemain, dans le domaine de la politique, comme chef de cabinet du général de **ROCHEBOUET** dont il avait été l'aide de camp, il est nommé au commandement de la 23<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Mézières, dans ce 6<sup>e</sup> corps qui sollicitait les plus vaillants, parce que le travail y était le plus intense et qu'on y sentait de plus près la menace d'un adversaire, toujours en éveil. Après deux ans, il prend le commandement de la 12<sup>e</sup> division, à Reims, puis en 1885 est affecté au commandement du 16<sup>e</sup> corps. Enfin, en 1889, il est placé à la tête du Gouvernement militaire de Lyon et du 14<sup>e</sup> corps, et nommé membre du Conseil supérieur de la Guerre, ce qui sera le couronnement de sa grande et féconde carrière active. En 1914, presque nonagénaire, il a assisté de tout près à la grande épopée, continué par son fils, le général de brigade **BERGE**, et donnant à la France trois de ses petits-fils.

Voilà le soldat ; quant à l'homme, ceux qui l'ont approché ne peuvent perdre le souvenir de ce chef brillant, de noble prestance ; de cet œil bleu, au regard pénétrant, disant la bienveillance sous une énergique volonté ; de cet abord de grande dignité, mais sans hauteur,

qui en impose, sans troubler ni inquiéter ; la main tendue aux jeunes qu'il recherche et encourage. Ardent au travail, BERGÈ savait s'entourer d'officiers d'élite, comme lui laborieux et actifs, tel MEUNIER, qui, son collaborateur dévoué, marqua dans la suite, comme attaché militaire à Berlin, et qui, en 1918, termina sa belle carrière à la tête du Gouvernement militaire de Lyon, comme son ancien chef.

Homme de grande autorité et d'action, BERGÈ avait la décision rapide et précise. Lorsqu'il fut appelé à la direction d'artillerie du ministère, l'Armée, la France étaient dans la fièvre du relèvement. Grâce à DE RIVIÈRE, un puissant système de défenses nouvelles — Toul, Verdun ! — s'élevait à l'est. Il fallait aller vite, être paré sans tarder en face d'un voisin toujours inquiétant. Mais les plans directeurs des nouvelles forteresses étaient à établir de toutes pièces et la brigade topographique, à peine constituée et manquant de personnel, ne pouvait suffire à la tâche : « Hardi ! mes petits artilleurs, à la planchette, à l'éclimètre ! Vous retrouverez demain vos chevaux et vos canons ! » et sous de pareilles impulsions, tout s'accomplissait à souhait et s'achevait en peu de jours.

C'était, du reste, l'époque des grands efforts et du travail sans merci. Les jeunes officiers d'aujourd'hui qui vivent sur des heures de gloire encore toute fraîche, ne peuvent savoir ce qu'était l'âme du soldat, au lendemain de la défaite, l'ardeur de reconstitution qui les dominait. Les journées paraissaient trop courtes, les repos inutiles, indus. De trêve, on n'en connaissait guère, même on ignorait le repos dominical. Ce repos du dimanche, c'était : le matin, manœuvre d'ensemble du régiment, ou revue générale ; l'après-midi : rallye, généraux et colonels en tête, ou... kriegspiel ; car, c'est en ce temps, sous BERGÈ et, je crois, par lui, que fut, en 1874, importé d'Allemagne à l'École d'artillerie de Vincennes, le premier Kriegspiel — on disait, en français, *jeu de la guerre* — instrument merveilleux d'étude, trop souvent discrédité par des ouvriers malhabiles et imprudents, mais combien précieux dans la main de chefs experts et réfléchis, comme étaient les premiers qui le mirent en œuvre.

C'est par ceux-là, mes jeunes camarades, ne l'oubliez pas, c'est dans cette atmosphère de travail ardent et fécond, qu'ont été formés ceux qui, hier, vous ont conduits à la victoire : gardez-vous de l'oublier, honorez le souvenir, les noms de ces hommes de foi, de dévouement et d'action, celui de BERGÈ qui, avec de plus glorieux, et aussi avec de plus effacés, a hautement mérité d'être inscrit au Livre d'Or de la Patrie.

Général CHAPÉL.

17 février 1795

Monsieur

Excusez moi pour mon retard  
à vous répondre, j'ai dû attendre  
de pouvoir me rendre à Paris chez  
ma belle sœur qui a hérité du  
portrait de mon ancêtre - Marie  
Jeanne Portal dont les dates  
étaient écrites, derrière le portrait  
voici donc ...

Marie Jeanne Portal née à  
Gaillac en 1758, mariée le  
12 Fructidor an II à  
Gilbert Horn juge au  
Tribunal de Cassation  
morte à Paris le 3 juillet  
1845 - ils ont une fille  
Pauline (voir la page 47 ci-jointe)

Pauline avait le même âge qu'Emilie de Violan elle ont eu beaucoup se voir lorsqu'Emilie vers l'âge de 13 ans vient terminer ses études à Paris.

Pauline par la suite a eu beaucoup parler de leur amitié à son fils Henri qui lui même parlait d'elle à ses enfants. Ma grand mère François Berge

Franc avait pour Emilie une véritable vénération et en 1934 elle m'emmena à Rome pour sa béatification, de même je suis retournée en 1951 à sa canonisation ; en 1952 naissait une petite fille à notre foyer elle s'appelle Emilie.

J'ai passé ma jeunesse en Algérie et je me souviens parfaitement d'un beau monument inauguré à Boufarik

2/ ou l'on voyait soeur E. Mirlié  
soignant des malades. de même  
que nous passions souvent  
des vacances au village de  
Vialar dans les hauts plateaux.  
J'ai aussi connu à Alger une  
fille charmante Jacotte de Vialar  
je sais qu'elle a épousé un  
M<sup>r</sup> Chateaus ; je l'ai malheureuse-  
ment complètement perdue de  
vue.

Peut être mon cousin le  
général Berge petit fils  
du général Louis Berge  
avait plus d'informations  
que moi ; je vous donne  
son adresse

Général Gérard Berge  
6 allée Cécile Chaminade  
78110 Le Vesinet



Je me souviens aussi du buste  
du grand oncle Antoine Portal  
qui trouvait dans le salon  
de ma grand mère -

Une chose m'avait beaucoup  
frappé c'est d'entendre mon  
parrain dire « ma grand mère  
sous Louis XV ... » en parlant  
de Marie Jeanne Portal ...  
j'avais trouvé le siècle court.

Je vous souhaite bonne  
chance dans vos recherches  
et vous prie de  
recevoir mon bon souvenir

Claude Brochier

15

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN

Albi, le 11 mai 1923

Madame,

Je vous remercie beaucoup de  
votre aimable attention. Tout ce qui me  
rappele de près ou de loin, ma famille m'est  
particulièrement agréable.

Personne, parmi ceux de cette maison que vous  
ont connus, ne vous a oublié et je me  
fais leur interprète pour vous adresser nos  
hommages collectifs.

Ma parents se sont mariés à la mode. Une vierge  
mariée a quitté la France en 1908, mon père est  
mort en 1916 dans sa 50<sup>e</sup> année. Jacques est  
et toujours à l'étranger où son mari a été admette  
une grande manufacture d'acier. Il est il est d'ailleurs  
à la veille de la guerre. Il a un frère de l'industrie  
littéraire, et l'étranger toujours. Ce mariage a quatre  
enfants dont un seul garçon, le dernier d'ailleurs.

Mon père est aussi fixé à l'étranger et s'est  
transformé également en industriel. Trois enfants  
sont deux garçons, héritiers de son nom. Ces deux-ci  
de mon côté que deux filles, l'une mariée avec  
un officier actuellement en Syrie et l'autre de  
deux petits enfants, garçons et fille, deux enfants  
sont présentement à Albi. Tout ce monde  
jouit d'une bonne santé.

Je tiens à lire à tête reposée les volumes  
que vous m'avez en l'obligeance de m'envoyer,  
c'est pourquoy j'en ai ouvert un peu  
à plaisir. Mais j'en ai le très intéressant  
volume de M. le baron Berger rue Beaton au  
Vialar. C'est la 2<sup>e</sup> page précieuse pour la  
biographie de cette sainte personne.

Il y a dans le début quelques allusions à  
l'origine de la famille Portal qui ne paraissent  
pas à l'origine. Vous m'excuserez certainement  
à une si grande franchise. Je vous exprime mon espoir en la fin, d'être  
bien d'accord sur de nombreuses recherches dans  
les archives locales.

Les vois de Lion, la comte de Toulon, la  
marquis de Portal de la Restauration, le Portal  
de Bordeaux, de Revel, le capitaine huguenot Portal,  
le "commandant" Portal de Palerne (liste) --  
n'ont rien de commun avec votre famille.

L'histoire de celle-ci est plus simple et plus modeste.  
Il y avait au XV<sup>e</sup> siècle, à Camboulas en Rouergue  
(au sud de Rodez) une famille de petits  
cultivateurs du nom de Portal. L'un d'eux,  
Guillaume, émigra en Alsace vers 1450 et  
se fixa à Colmar au Val. Sa descendance,  
avec nombreux, s'éleva aux Ravers en  
Suisse, en la forge et en la chirurgie.  
Les premiers chirurgiens en furent, bien entendu,

que de Carliens - chirurgien. Guilleminette "la barbière"  
 vivait au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Avec le temps, de  
 l'ordre et une certaine noblesse, le niveau social  
 de ces familles s'éleva et d'autres furent tellement  
 distinguées et s'allièrent même à qq familles nobles  
 comme la de Bonna et la de Segre. L'ascendance  
 de la souche de Calugan s'était établie un  
 rameau, au début du XVII<sup>e</sup> s., pour se fixer à  
 Guillane. Son premier représentant guillanais  
 (ni à Calugan, ni à Guillane) est Bernard, apothicaire,  
 grand père d'Antoine, baron Portal.

Un second rameau, au XVIII<sup>e</sup> s., se établit  
 aussi à Calugan pour fonder à Castellon de  
 Plouventiel la famille à laquelle j'appartiens,  
 famille de médecins.

Telle est de quelques mots l'histoire de Portal  
 de Calugan. Telle que j'aurais établie avec  
 documents authentiques à l'appui. Je ne crois  
 à aucune autre.

Est il un semblable qui cela n'est pas pour  
 valoir le mérite de Portal et Valaz. Au  
 contraire. Cette personne n'a pas égale en vertus  
 des (illustres ?) ancêtres, elle les a dépassés, ce  
 qui est unique. Au surplus ce qu'on veut  
 par une biographie, reconnaître en elle ce n'est  
 pas la gloire mortelle, l'égalité, la large renommée  
 de ses prédécesseurs ancêtres, mais sa qualité  
 personnelle, méritamment d'être élevée à son  
 et d'autre part l'antique noblesse de Portal  
 au date qui se 1786. Antoine Portal en admettant

alors une requête en vue d'auobonnement au Baron  
 & Breteuil, surquait surtout les frères Flavary,  
 c'était deux frères chanoines l'un à Verdun, l'autre  
 à La Rochelle; mentionnait, sans trop y insister  
 (et pour cause) sa familiarité avec tel ou tel  
 seigneur catholique, notamment avec un seigneur  
 qui s'appela Charles IX et dont parle Shakespeare  
 dans sa Tragedie. Toutes ces allusions  
 restaient très vagues & il n'était nullement  
 question d'autres personnages contemporains  
 comme le futur ministre de la Restauration  
 ni de ses longévités respectives comme l'entourage  
 que vous en savez. Vous savez bien qu'il en  
 aurait pas fait de la côte s'il avait cru en  
 avoir le droit.

Enfin il ne s'est jamais appelé le Portel,  
 pas plus que le Baron de la Restauration. S'il  
 existait, pas plus que le Baron Berge  
 & ont ajouté de partout à leur nom. Le portel  
 d'ailleurs ne figure rien par elle-même. Pour  
 un roturier c'est l'indication de son lieu  
 d'origine; pour le noble elle se rattache à  
 son nom de famille. Il n'y a pas pour Portel  
 Portel mais seulement appelé Portel.

Je compte, Monsieur, que vous voudrez  
 bien excuser cette longue digression et  
 me l'imputer qu'à mon souci de la  
 vérité historique.

Je vous prie d'agréer, avec tous mes  
 sentiments, mes respectueux hommages

J. Portel

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN

Albi, le 11 Mai 1923

Madame,

Je vous suis très reconnaissant de votre aimable attention. Tout ce qui me rappelle, de près ou de loin, ma famille m'est particulièrement agréable.

Personne, parmi ceux d'entre nous qui vous ont connue, ne vous a oubliée, et je me fais leur interprète pour vous adresser nos hommages collectifs.

Mes parents ne sont plus de ce monde. Ma mère nous a quittés la première en 1908, mon père est mort en 1916 dans sa 90<sup>ème</sup> année. Jacqueline est toujours à St Sulpice où son mari avait acheté une grosse manufacture .... dont il s'est défait à la veille de la guerre. Il est en train de redevenir notaire, à St Sulpice toujours. Ce ménage a quatre enfants, dont un seul garçon ; la dernière veuve.

Mon frère est aussi fixé à St Sulpice et s'est transformé également en industriel. Trois enfants dont deux garçons, « héritiers du nom », car n'ai de mon côté que deux filles, l'une mariée avec un officier actuellement en Syrie et mère de deux petits diables, garçon et fille. Mère et enfants sont provisoirement à Albi. Tout ce monde jouit d'une bonne santé.

Je tiens à lire à tête reposée les volumes que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer, c'est pourquoi j'ai dû ajourner un peu ce plaisir. Mais j'ai lu le très intéressant mémoire de M. le baron Berge sur Emilie de Vialar : ce sont là des pages précieuses pour la biographie de cette sainte personne.

Il y a dans le début quelques allusions à l'origine de la famille Portal qui me paraissent sujettes à controverse. Vous m'excuserez certainement si, avec une franchise peut-être excessive, je vous exprime mon opinion sur ce point, opinion basée sur de nombreuses recherches dans les archives locales.

Les rois de Léon, les comtes de Toulouse, le ministre b<sup>on</sup> Portal de la Restauration, les Portal de Bordeaux, de Revel, le capitaine huguenot Portal, le « commandeur » Portal de Palerme (Sicile)... n'ont rien de commun avec notre famille.

L'histoire de celle-ci est plus simple et plus modeste. Il y avait au XV<sup>e</sup> siècle, à Camboulas en Rouergue (au sud de Rodez) une famille de petits cultivateurs du nom de Portal. L'un d'eux, Guillaume, émigra en Albigeois vers 1450 et se fixa à Cahuzac sur Vère. Sa descendance, assez nombreuse, s'adonna aux travaux des champs, de la forge et de la chirurgie. Les premiers chirurgiens ne furent, bien entendu, que des barbiers-chirurgiens. Guillemette « La barbiera » vivait au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Avec le temps, de l'ordre et une certaine intelligence, le niveau social de ces Portal s'éleva et d'aucuns furent réellement des chirurgiens et s'allièrent même à qq familles nobles les de Bonne et les de Peyre Lavalade.

De la souche de Cahuzac s'était détaché un rameau, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, pour se fixer à Gaillac. Son premier représentant gaillacois (né à Cahuzac † à Gaillac) est Bernard, apothicaire, grand-père d'Antoine baron Portal.

Un second rameau, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se détacha encore de Cahuzac pour former à Castelnau-de-Montmirail, la famille à laquelle j'appartiens, famille de médecins.

Telle est en quelques mots l'histoire des Portal de l'Albigeois, telle que je pourrais l'établir avec documents authentiques à l'appui. Je ne crois à aucune autre.

Et il me semble que cela n'est pas pour rabaisser le mérite d'Emilie de Vialar. Au contraire. Cette personne n'a pas égalé en vertus ses (illustre ?), ancêtres, elle les a dépassés, ce qui est mieux. Au surplus ce qu'on veut, pour une béatification, reconnaître en elle ce n'est pas la gloire militaire, l'opulence, le luxe mondain ou des prétendus ancêtres, mais ses qualités personnelles, indépendantes d'antécédents de génie.

D'autre part, l' « antique » noblesse de Portal ne date que de 1786. Antoine Portal en adressant alors une requête en vue d'anoblissement au baron de Breteuil, invoquait surtout ses propres travaux, citait deux frères chanoines, l'un à Verdun, l'autre à La Rochelle ; mentionnait, sans trop y insister (et pour cause) sa parenté avec tel ou tel médecins célèbres, notamment avec un chirurgien qui soigna Charles IX et dont parle Amboise Paré dans ses Mémoires. Toutes ces allusions restaient très vagues et il n'était nullement question d'autres personnages contemporains comme le futur ministre de la Restauration, ni depuis longtemps ..... l'entourage d'un roi de Léon. Vous pensez bien qu'il ne serait pas privé de les citer, s'il avait cru en avoir le droit.

Enfin il ne s'est jamais appelé de Portal, pas plus que le baron de la Restauration déjà mentionné, pas plus que M. le baron Berge n'ont ajouté de particule à leur nom. La particule d'ailleurs ne prouve rien par elle-même. Pour un roturier c'est l'indication de son lieu d'origine, pour le noble elle se rattache à son ou ses fiefs. Il n'existe pas pour Antoine Portal une seigneurie appelée Portal.

Je compte, Madame, que vous voudrez bien excuser cette longue critique et ne l'imputer qu'à mon souci de la vérité historique.

Je vous prie d'agréer, avec tous mes remerciements, mes respectueux hommages.

Charles Portal

2<sup>1</sup>

est un ministre  
let. n. n.

Monsieur et très-honori Confesseur,

COLLEGE DE FRANCE  
C-XII  
Portal - 3 A  
ARCHIVES

COLLEGE  
ARCHIVES  
DE FRANCE

Le Cours d'anatomie que je fais au Collège Royal de France  
nécessitant quelques dépenses pour les préparations de ces leçons,  
j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien autoriser l'achat  
de quelques objets absolument indispensables et indiqués dans  
la note ci-jointe que je charge m<sup>r</sup> Martin de vous remettre.  
Vous jugerez comme moi peut-être convenable, que les frais  
qui exigent l'achat de ces objets ne devraient pas être à la charge des  
préparateurs d'Anatomie sous les appointements sous-trop Médicins,  
et particulièrement en rapport avec ceux des autres préparateurs  
du Collège Royal; je saisis cette circonstance pour vous témoigner,  
Monsieur et très-honori Confesseur, combien je désirerais que vous pussiez les  
faire augmenter, ce serait, je crois, un véritable acte de justice.

Je suis, Monsieur et très-honori  
Confesseur

votre très-humble et très  
obéissant serviteur  
portal

Le 19 février

1824

A Monsieur le Baron Sylvain de Farcy, professeur et Directeur  
du Collège Royal de France



*écrit au ministre le 1<sup>er</sup> mars*

Monsieur et très honoré Confrère,  
Le cours d'anatomie que je fais au Collège Royal de France, nécessitant quelques dépenses pour les préparations de mes leçons, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser l'achat de quelques objets absolument indispensables et indiqués dans la note ci-jointe que je charge Mr Martin de vous remettre. Vous jugerez comme moi peut-être convenable, que les frais qu'exigent l'achat de ces objets ne doivent pas être à la charge du préparateur d'Anatomie dont les appointements sont trop modiques et nullement en rapport avec ceux des deux autres préparateurs du Collège Royal ; je saisis cette circonstance pour vous témoigner, Monsieur et très honoré Confrère, combien je désirerais que vous puissiez les faire augmenter, ce serait, je crois, un véritable acte de justice.

Je suis, Monsieur et très honoré Confrère, Votre très humble et très obéissant serviteur.

signé : Portal

Le 19 février 1824

A Monsieur le Baron Sylvestre de Sacy, professeur et Directeur du Collège Royal de France.

2<sup>2</sup>

*Porte-petite  
Luy*

238

*Cen. de M. de M... 17...*



Je suis instruit, Monsieur, que M. Petit  
 est dans le dessein de se retirer de la place  
 de Professeur d'anatomie au Jardin  
 du Roy, dans cette circonstance M.  
 Portal qui travaille depuis long-temps  
 à cette partie et dont vous connoissez  
 les talents aussi bien que M. Roy desirois  
 pourrois lui succéder, et je ay pu lui  
 refuser de vous faire connoître l'indétil  
 que j'en prend à ce qui le regarde

On ne peut être plus parfaitement  
 que je le suis, Monsieur, votre très  
 humble et très obéissant serviteur.

Le Duc de Lorraine

*M. De Buffon*

A Versailles, le 15 Mars 1775

Je suis instruit, Monsieur, que M. Petit est dans le dessein de se retirer de la place de professeur d'anatomie au jardin du Roy, dans cette circonstance M. Portal qui travaille depuis longtemps a cette partie et dont vous connoissé le talent aussi bien que Moy désireroi pouvoir lui succéder, et je ne puis lui refuser de vous faire connoitre l'intérêt que je prend à ce qui le regarde.

On ne peut etre plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre bien humble et très obéissan Serviteur.

Le duc Lavrillère

M. de Buffon.

1777

240

C'est une lettre  
destinée à être  
remise au Roi

Monsieur Georges Louis de Buffon - Sur Des questions de l'Académie Française, Exécution  
projetées de l'Académie Royale des Sciences, J'ai tiré du Jardin de la Cour de la loi. et lors que  
présenter leurs travaux. Sicut. <sup>et autres</sup> L'Académie du Jardin ne remplissant  
sur ce qui vous a été représenté que les <sup>Professeurs d'Anatomie</sup> <sup>des</sup> Collèges du Jardin ne remplissant  
les fonctions de la place et de la faire. Lesquels sans autre autorisation et quel bon nécessaire, soit de nommer  
un adjoint pour que les Cours d'Anatomie se fassent avec satisfaction de justice et dans les temps prescrits. Le  
consentement de l'Académie de Paris, ainsi que vos précédentes Jurements du Jardin  
Jardin Royal de nommer et présenter à Sa Majesté tous les officiers de son Académie. Vous  
nossement des uns infirmes de la position de la Cour. Portal médium avertir de M. de la Cour  
du Jardin, et avoir le droit de l'Académie Royale des Sciences, comme aussi de la Cour de la Cour, religion  
et de la capacité bien reconnue de la Justice dans la Cour de l'Académie; Vous sur la Cour de la Cour  
Sa Majesté nommée présente, nommes et présentons par les présents pour être (pour la Cour de la Cour de la Cour)  
et d'Anatomie dudit H. autres Collèges à la place de Professeurs d'Anatomie des Collèges du Jardin Royal  
pour en faire les fonctions de la Cour de la Cour, soit-tout les fois que ledit H. Collèges ne se remplissent pas  
par lui-même dans les temps prescrits. Sicut. J'ai tiré le droit de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour  
au Jardin de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour  
en Anatomie et Chirurgie conformément aux précédentes et présentes lettres de Sa Majesté. Vous  
actuels et jusqu'à ce que au Jardin de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour  
Sa Majesté d'avoir (présente) nomination et présentation pour agrégés et autres de la Cour de la Cour de la Cour  
leurs des sciences des Collèges du Jardin de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour  
présente et fait contresigner par leurs collègues ordinaires avec permission de l'Académie de la Cour de la Cour de la Cour  
Paris au Jardin du Roi de Paris ainsi nul soit sans force de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour

Nous Georges Louis Le Clerc, comte de Buffon, l'un des Quarante de l'Académie française, trésorier perpétuel de l'Académie royale des sciences, intendant du Jardin et du Cabinet du Roi, à tous ceux que ces présentes lettres veront salut. En ce qui nous a été présenté que le Sr. Antoine Petit professeur d'anatomie au Ecolles dudit Jardin ne remplissait pas les fonctions de sa place et se faisoit suppléer sans notre autorisation ce qu'il seroit nécessaire de lui nommer un adjoint pour que les cours d'Anatomie et de Chirurgie se fassent à la satisfaction du public et dans les temps présents. En conséquence et en vertu du pouvoir à nous accordé par le Roi ainsi qu'à nos prédécesseurs, intendant dudit Jardin Royal de nommer et présenter à Sa Majesté les officiers dépendants de cet établissement ; nous nous sommes duement informé de la personne et du talent du docteur Portal médecin consultant de Monsieur frère du Roi et associé anatomiste de l'Académie royale des sciences, comme aussi de ses bonnes vies, mœurs, religion et de sa capacité bien connue du public dans la science et l'anatomie ; nous l'avons sous le bon plaisir nommé et présenté, nommons et présentons par ces présentes pour être pourvu en qualité d'adjoint et de survivancier dudit Sr. Antoine Petit à la place de professeur d'anatomie et de chirurgie aux écoles dudit Jardin Royal pour ou faire les fonctions en l'absence, soit toutes les fois que ledit Dr Petit ne les remplira pas lui même dans les temps prescrits, scavoir depuis le mois de novembre jusque et compris le mois de février autorisons le dit Dr Portal à faire de plein droit toutes les fonctions relatives à cette place de professeur en Anatomie et Chirurgie conformément aux règlements donnés par Sa Majesté, sans aucune rétribution actuelle et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ; suppliant très respectueusement Sa Majesté d'avoir la présente nomination et présentation pour agréable et sur icelle commande toutes lettres de provisions être expédiées en témoin de quoi nous avons signé ces présentes et fait contresigner par notre secrétaire ordinaire avec apposition du cachet de nos armes.

24

Amelot  
Buffon

241

Paris le 26 May 1777.

M. Portal, Monsieur, m'a remis votre  
 présentation à la place de Professeur adjoint  
 de la chaire d'anatomie aux Ecoles du Jardin  
 Royal, Je connois tout le mérite de ce  
 Professeur et personne n'est plus disposé  
 que moi à lui rendre justice, mais il ne m'est  
 pas possible d'aquiescer à l'arrangement  
 que vous me proposez, puis que la première  
 condition que vous imposez est que Portal  
 est de donner l'adjonction de sa chaire du  
 Collège Royal au S. Vic d'Aziv et que cette  
 adjonction seroit absolument contradictoire  
 avec les dernières Lettres patentes rendues  
 pour l'administration du Collège Royal  
 en 1772. Je ne vous dissimulerai pas d'ailleurs  
 que j'ay des vues différentes pour la première  
 chaire qui viendra à vaquer dans ce Collège  
 avec cette je serai fort aise de m'entretenir  
 avec vous sur cet objet à mon premier  
 voyage à Paris, qui sera je crois dundi  
 prochain.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement  
 Monsieur, Votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 Amelot

M. Portal, Monsieur m'a remis votre présentation à la place de professeur adjoint de la Chaire d'anatomiste aux Ecoles du Jardin du Roi ; je connais tout le mérite de ce professeur et personne n'est plus disposé que moi à lui rendre justice ; mais il ne m'est pas possible d'acquiescer à l'arrangement que vous me proposez puisque la première condition que vous imposez au Sr. Portal est de donner l'adjonction de la chaire du Collège royal au Sr. Vicq d'Azyr et que cette adjonction seroit absolument contradictoire avec les dernières lettres patentes rendues pour l'administration du Collège royal en 1772. Je ne vous dissimulerai pas d'ailleurs que j'ay des vues différentes pour la première chaire qui viendra à vacquer dans ce Collège au reste je serai fort aise de m'entretenir avec vous sur cet objet à mon premier voyage à Paris qui sera je crois lundi prochain.

2<sup>5</sup>A. J. <sup>1775</sup> Le 7. 2<sup>o</sup> 1775.

239

7

Commissaire Extra  
 Louis de Buffon

Je vous renvoye, Monsieur, les lettres  
 que vous m'avez remises lundy dernier,  
 il me paroit bien facile de Concilier  
 les Interets de M. Portal et M. Vieillard,  
 si le D. Supplé, de M. Petit dans le Cours,  
 qu'il devoit faire au Jardin du Roi par  
 préférence au S. Portal, qui eut été, moins  
 agréable au S. Petit, cet arrangement ne  
 doit pas nuire au droit, que peut avoir  
 le S. Portal à la Chaire d'anatomie, du  
 Jardin du Roi, il peut tout au plus en  
 abuser un an M. Vieillard, pour  
 succéder au S. Portal, lorsque celui-ci  
 succédera au S. Petit.

J'ay le bonheur d'être avec un parfait  
 attachement, Monsieur votre très humble  
 et très obéissant Serviteur. M. de Buffon

M. de Buffon Intend. du Jardin du Roi



Je vous renvoye, Monsieur, les lettres que vous m'avez remises lundi dernier, il me paroît bien facile de concilier les intérêts des Srs. Portal et Vicq d'Azyr si ce dernier supplée le Sr. Petit dans le cours qu'il devoit faire au Jardin du Roi par préférence au Sr. Portal qui eut été moins agréable au Sr. Petit. Cet arrangement ne doit pas nuire au droit que peut avoir le Sr. Portal à la Chaire d'Anatomie du Jardin du Roi, il peut tout au plus en assurer un au Sr. Vicq d'Azyr pour succéder au Sr. Portal lorsque celui-ci succèdera au Sr. Petit.

2<sup>6</sup>

242

Archives Nationales

01.199 f° 202

du 30 Novembre 1778

Reg. des décisions  
du Roy.

Survivance et adjonction à la  
Charge de professeur d'anatomie  
aux Ecoles du Jardin Royal  
des plantes en faveur de S.  
Portal, au lieu de place  
au S. Petit.



Archives Nationales  
O<sup>1</sup> 199 f<sup>o</sup>. 202

Du 30 Novembre 1778

Reg. des décisions  
du Roy.

Survivance et adjonction à la charge de professeur d'anatomie  
aux Ecoles du Jardin Royal des plantes en faveur du Sr **Portal**,  
au lieu et place du Sr . Petit.

27

Deux en l'original  
l'un

242

Paris le 1<sup>er</sup> Oct 1778.

10

J'ay l'honneur de vous envoyer  
des lettres de provision en faveur de M.  
Portal de la Survisance et adjonction à la  
charge de professeur d'anatomie et de  
Chirurgie aux écoles du Jardin Royal  
des Plantes, dont est pourvu le Sr Petit,  
vous trouverez pareillement cy jointe votre  
présentation qui doit être attachée sous le  
contrescel des provisions de sa M<sup>te</sup>.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement  
Monsieur, votre très humble et très  
obéissant serviteur

Amelot

M. Le Comte de Buffon

21

J'ay, Monsieur, l'honneur de vous envoyer les lettres de provision en faveur du Sr. Portal de la survivance et adjonction à la charge de professeur d'anatomie et de chirurgie aux Ecoles du Jardin royal des plantes, dont est pourvu le Sr. Petit, vous trouverez pareillement cy joint votre présentation qui doit être attachée sous le contrescel des provisions de Sa Majesté.

*La décision est entérinée dans le registre des décisions du Roi à la date du 30 novembre 1778.*

Prestation de serment

Aujourd'hui 28. Janvier 1779, Nous Intendant du  
 Jardin eide Cabinet du Roi; avu avec le serment de  
 fidélité que le Sr. Antoine Portal Docteur en médecine  
 et Médecin Consultant de Monsieur, étoit obligé de  
 prêter entre nos mains, a cause de la charge de professeur  
 adjoint a surintendant du r. Petit Professeur en anatomie  
 dont il on pourvu par ces présentes lettres, et l'avons mis  
 a insérer en possession, ainsi qu'il nous en mandé.  
 fait a Paris le dit jour du mois de Janvier 1779.

Qu'il sera fait  
 par le Sr. Portal

3

Aujourd'hui 28 janvier 1779, nous intendant du jardin et du cabinet du Roi ; avons reçu le sermen de fidélité que le Sr. Antoine Portal Docteur en médecine et Medecin consultant de Monsieur, étoit obligé de prêter entre nos mains, a cause et a la charge de professeur adjoint et survivancier du Sr. Petit Professeur en anatomie dont il est pourvu par ces présentes lettres, et l'avons mis et institué en possession, ainsi qu'il nous est mandé.

Fait à Paris ledit jour du mois de Janvier 1779.

2<sup>9</sup>un. n. n.  
01685

2113

Certificat d'une pension

de 500<sup>l</sup> en faveur du S<sup>r</sup>

Portal, professeur au

Collège Royal

Nous Antoine Jean Omelot seigneur  
de Chaillou et autres lieux, Baron de Châtillon-  
sur-Indre, Secrétaire d'Etat ayant le départe-  
ment de la maison du Roi,

Certifions que le S<sup>r</sup> Portal professeur  
en Médecine au Collège Royal a obtenu le  
25 février 1775 au département de la Maison du  
Roi, une pension de cinq cent livres, en consi-  
dération de ses services, laquelle pension de l'échéance  
de février, déductions faites d'un dixième et de  
trois deniers pour livre est net de ... 463<sup>l</sup> 15<sup>s</sup>

N<sup>o</sup> Cette pension a été payée jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1779

En témoin de quoi nous avons donné le présent  
certificat, pour servir et valloir ce que de raison.  
Fait à Versailles le 29 octobre 1779 /.



Certificat d'une pension  
de 500 Livres en faveur du Sr.  
Portal, professeur au  
Collège Royal.

Nous Antoine Jean Amelot seigneur de Chaillou et autres lieux,  
Baron de Châtillon-sur-Indre, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la maison du Roi,

Certifions que le Sr. Portal a obtenu le 25 février 1775 au département de la Maison du Roi, une pension de cinq cent livres, en considération de ses services, laquelle pension de l'échéance de février, déductions faites d'un dixième et de trois deniers pour livre est net de ..... 443<sup>l</sup> 15<sup>s</sup>.

N(ot)a ~~Cette~~ pension a été payée jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1779

En témoin de quoi nous avons donné le présent certificat, pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à Versailles le 29 octobre 1779 ./.

## LETTRE DE NECKER A DE CHAZERAT

M. de Chazerat  
à Riom

A Paris le 6 octobre 1779

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, six exemplaires des observations de M. Portal sur la rage.

Je vous prie de les faire distribuer dans votre généralité afin de donner toute la publicité possible aux différents remèdes qui ont été employés avec succès pour guérir cette maladie.

M. Portal désire qu'on lui fasse connaître les résultats qu'on pourra se procurer des divers traitements des personnes attaquées de la rage, soit que ces résultats détruisent ou confirment son opinion, parce que le seul moyen de parvenir à porter son ouvrage au degré de perfection dont il est susceptible. Cette manière de s'éclairer par le secours de l'expérience lui ayant réussi à l'égard du traitement qu'il a proposé pour les personnes noyées ou étouffées par des vapeurs méphitiques, il se flatte que son travail sur la rage aura le même succès si on veut également seconder son zèle.

Vous sentez, Monsieur, combien il est intéressant pour l'humanité de perfectionner le traitement de cette cruelle maladie, et de le simplifier s'il est possible, au point de mettre les habitants de la campagne qui sont éloignés des médecins et des secours, en état de se traiter eux-mêmes. Je vous prie donc de bien vouloir recommander aux personnes à qui vous distribuerez cet ouvrage de communiquer à M. Portal leurs observations sur les effets des remèdes qu'il propose ; elles pourront aussi s'adresser à lui dans le cas où elles auraient besoin de quelques instructions qui y seraient relatives, il demeure rue du Cimetière St André des Arts.

J'ai l'honneur d'être avec une un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Necker



**LETTRE DE PORTAL A DE CHAZERAT**

Monsieur,

Vous devez avoir reçu mon ouvrage sur la rage de la part de M. Necker. Je désire beaucoup qu'il mérite votre accueil et que vous le trouviez digne d'être répandu dans votre généralité. Cet ouvrage est le résultat des observations des plus grands maîtres que j'ai soumis à une expérience rigoureuse. J'y ai joint un extrait de tout ce que les auteurs ont à peu près écrit sur cette matière, objets qu'on ne trouve réunis dans aucun ouvrage. Je ne doute pas aussi qu'il ne soit pas avantageux de le répandre dans le public : j'ai l'honneur de vous le recommander avec d'autant plus de confiance que vous avez déjà agréablement reçu mon travail sur les personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques et sur les noyés etc....

Je désirerais, Monsieur, que vous voulussiez bien m'instruire des divers accidents relatifs à la rage qui pourraient parvenir à votre connaissance.

Ce n'est que par des observations nombreuses et bien discutées que je pourrai porter mon ouvrage au degré de perfection dont il est susceptible.

Vous pourriez, Monsieur, me faire adresser vos intentions sous l'enveloppe de M. Necker, elles me parviendraient ainsi franches de port.

Si vous étiez dans l'intention de vous procurer un plus grand nombre d'exemplaires, ou faire réimprimer mon ouvrage, vous voudrez bien m'en faire part. Dans le premier cas mon libraire vous ferait parvenir les exemplaires que vous demanderiez ; et dans le second je vous procurerais les éclaircissements nécessaires pour rendre l'édition plus correcte et plus intéressante.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Portal

Paris ce 10 oct(obre) 1779



Dès le 25 mars 1780, le *Mercur de France* donnait (p. 168-170) un compte rendu de l'ouvrage de Portal sur la rage<sup>2</sup> que nous allons maintenant examiner plus en détail.

Après quelques pages liminaires où il rappelle les symptômes de la rage canine, Portal distingue toujours chez l'homme la rage spontanée de la rage communiquée. Quoiqu'en reconnaissant sa rareté, il admet encore l'existence de la première, avec symptômes d'hydrophobie, en s'appuyant sur les observations des anciens auteurs. Il décrit ensuite les symptômes de la maladie, variables suivant les cas, mais le plus souvent caractérisés par ceux d'hydrophobie, aérophobie (Portal écrit « aériphobie »), photophobie. Il passe ensuite en revue les protocoles d'autopsies d'enragés effectuées par divers médecins (Mead, Sauvry, Boissier de Sauvages, Morgagni, Sénac) qui n'avaient rien apporté sur l'étiologie de cette maladie, puis fait remarquer qu'« hydrophobie » n'est pas toujours synonyme de rage. Il examine ensuite comment la maladie se communique et note d'emblée que c'est la salive du sujet enragé qui est infectieuse. Il relève quelques exemples d'incubation particulièrement longue (de sept à vingt ans), fait remarquer qu'en général la maladie se manifeste au bout de quarante jours et cite des cas de transmission de celle-ci par des chats avec une incubation variant de deux semaines à trois mois.

Portal réfute sur plusieurs points son contemporain Boissier de Sauvages tout d'abord lorsqu'il prétendait que « la force de la rage répond à la force du sujet qui l'a » et que la maladie était plus forte chez les sujets mordus en plusieurs endroits que chez ceux qui ne l'ont été qu'en un seul. Il fait remarquer avec beaucoup de justesse qu'« il suffit que quelqu'atome de virus<sup>3</sup> hydrophobique se soit insinué dans la masse du sang pour donner lieu à la rage la plus affreuse ».

Il discute ensuite la question de la localisation de la maladie et réfute les auteurs qui la plaçaient dans l'estomac, le cœur, la gorge, etc. Pour lui, il s'agit d'une affection du système nerveux qu'il compare à l'épilepsie en ajoutant que « l'irritation des nerfs est donc prouvée par les symptômes de la rage ». Quand à la nature exacte de l'agent infectieux, il écrit avec beaucoup de circonspection :

« Nous n'avons pas de connaissances plus certaines sur la nature de ce virus que sur celle des virus de la vérole, des écrouelles, du scorbut, de la petite vérole et des dartres avec lesquels divers auteurs ont comparé le virus hydrophobique ».

« Virus » est bien entendu pris ici dans son sens ancien, celui d'une substance infectieuse de nature inconnue et non dans son sens moderne actuel. Mais il est toutefois assez remarquable que Portal compare celui-ci avec les agents de la syphilis, de la tuberculose et de la variole, trois autres maladies infectieuses, ce que d'ailleurs firent d'autres auteurs médicaux du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Il précise de plus que ce « virus » n'agit pas sur le sang ni ne se propage par voie sanguine et conclut :

1° - Que la rage a son siège dans les nerfs et qu'elle est de la nature des maladies convulsives.

2° - Que les altérations que l'on trouve quelquefois dans des sujets morts de la rage, sont les effets de cette affection immodérée des nerfs.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée au traitement de la rage chez l'homme et les animaux tel qu'il était pratiqué à l'époque de Portal, à savoir : 1) Traitement local : cautérisation des plaies au beurre (= chlorure) d'antimoine ou application sur celles-ci d'emplâtres vésicatoires ; frictions des régions avoisinantes avec des onguents mercuriels et bains. 2) Traitement interne : absorption d'antispasmodiques : camphre, musc, etc. 3) Régime alimentaire approprié (alimentation végétale et non carnée).

2 - Nous devons ce renseignement à l'obligeance du Professeur Pierre Lépine (Paris).

3 - On trouve encore plus de cinquante ans plus tard la définition suivante : « Le virus est un principe inconnu dans son essence, qui se développe dans certaines maladies, et qui, inoculé à un individu sain, transmet précisément cette même maladie. Ainsi la salive d'un chien enragé inoculée à l'homme ou à certain animal donne la rage ». (*Dictionnaire de Médecine usuelle*, Baude, Paris Didier 1849, II, p 975).

4 - Cf. J. Théodoridès. Quelques aspects de la rage au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Clio Medica*, 11, 1976, p 95-103.

A propos du traitement, Portal fait diverses remarques qui sont loin d'être dénuées d'intérêt. Il critique tout d'abord la méthode des cautérisations par le feu qu'il considère à la fois comme peu sûre et douloureuse et il dit au sujet des clés d'églises des saints protecteurs de la rage (Saints Pierre, Roch, Hubert, Bellini, Sainte Quitterie, etc.) chauffées au rouge et appliquées sur les morsures :

« Ces actes de religion mal entendus ont coûté la vie à beaucoup de personnes qu'on aurait pu garantir de la rage si l'on eût recouru aux vrais remèdes ; presque tous les médecins se sont élevés contre ce préjugé dange-reux, préjugé qui n'est encore que trop répandu dans nos campagnes. Le peuple est partout le même, crédule, superstitieux et les médecins ne viendront jamais à bout de l'éclairer sur cet article, s'ils ne sont secondés par les ministres de notre religion ; plusieurs ont déjà aboli dans leurs églises la cérémonie du cautère pour prévenir la rage ; leur exemple devrait être généralement suivi ».

Il estime préférable d'utiliser le beurre d'antimoine (méthode de Leroux et Sabatier) et de faire des scarifications amenant de petites hémorragies qui entraînent le « virus » hors de l'organisme.

Suivent des observations sur l'usage de la saignée, des bains et des boissons, du mercure, des vomitifs, purgatifs et antispasmodiques dans le traitement de la rage.

Portal note également que les soi-disant « guérisons » de cette terrible maladie concernent en fait des sujets mordus par des animaux qui n'étaient pas vraiment enragés ou dont la salive n'était plus infectieuse soit à la suite d'une morsure préalable, soit que le « virus » soit resté dans les vêtements de la personne mordue. Il rapporte ensuite plusieurs observations de cas de rage humaine transmise par des chats et chiens ou des morsures par ces mêmes animaux survenus à Paris ou dans la région parisienne.

La plus détaillée concerne quatre personnes mordues par un chien présumé enragé à Brie-Comte-Robert (Aujourd'hui Seine-et-Marne) le 27 décembre 1780<sup>5</sup>. Accompagné de François Aubert, subdélégué de l'Intendance de Paris, Portal se rendit sur place le 11 janvier 1781 pour examiner les blessés dont il donne l'identité tant dans son ouvrage que dans le document manuscrit intitulé : *Journal des pansements et traitements (sic) faits à Brie-Comte-Robert par ordre de Monseigneur l'Intendant de la Généralité de Paris, à l'occasion de plusieurs personnes mordues d'un chien soupçonné d'être enragé.*

Il s'agissait d'un homme de 31 ans, de deux garçons de 14 ans et d'une fillette de 11 ans qui avaient été conduits dès le lendemain chez un guérisseur nommé Nicolas Clément, chevalier de Saint-Hubert. Celui-ci leur avait fait baiser l'étoile du saint, les avait touchés au front avec une croix de métal et, geste thérapeutique plus efficace, avait sucé le sang de leur plaies. Portal les fit mettre tous les quatre en observations dans une chambre commune.

Il décrivit minutieusement leurs plaies sur lesquelles il fit appliquer dès le 13 janvier des sangsues et des emplâ-tres vésicatoires qu'il retira le lendemain, frictionnant les plaies avec de l'onguent napolitain et les jambes avec du mercure. Il prescrivit simultanément l'absorption de pilules antispasmodiques (dont il ne précise pas la com-position) et de tisane de tilleul et d'oxymel, demeurant jusqu'au 17 janvier auprès des malades. Le lendemain on observa une « aversion singulière pour les liquides » (hydrophobie) chez l'homme de 31 ans. Le 24 janvier Portal revint voir les mordus dont l'état lui parut satisfaisant. Il fit de même le 10 février, soit quinze jours plus tard et conseilla de poursuivre le traitement une semaine encore. Aucun des mordus ne succomba à la rage.

Goulard (op. cit. p 55) pose à juste titre la question suivante : « Les quatre clients de Portal avaient-ils été mordus par un chien réellement enragé ? ». La réponse semble négative, mais le fait ne put être vérifié, le chien mordeur ayant été abattu dès le 27 décembre par un garde du comte de Provence.

5 - La date n'est pas précisée dans le livre de Portal, mais elle l'est dans le manuscrit relatant cet incident conservé aux Archives com-munales de brie-Comte-Robert et qui a fait l'objet de l'étude de R. Goulard. Sur quatre cas de rage traités par Antoine Portal (1781), *Bull. Soc. Fr. Hist. Méd.* 13, 1914, p 48-59. La même année 1781 était imprimé à Montpellier (chez Jean Marcel aîné) imprimeur ordi-naire du Roi et des Etats de la Province du Languedoc) une affiche intitulée : *Avis important sur le traitement de la rage*, qui reprend textuellement ce que Portal avait écrit à ce sujet (pages 206 à 213 de son livre dans l'édition de 1787). Cette affiche est conservée à la Bibliothèque nationale (Paris) sous la cote Fol. Te<sup>6421</sup>.

Le livre de Portal se termine par une étude critique des principaux écrits sur la rage de Galien et Leroux (1780). Cette partie historique de l'ouvrage<sup>6</sup> est extrêmement utile pour l'historien de la médecine car on y trouve l'indication d'écrits rares ou peu connus et nous en avons personnellement tiré le plus grand profit.

Tel fut l'important apport à l'étude de la rage de ce remarquable praticien dont il faut espérer que l'on célébrera comme il se devrait, en 1982, le cent cinquantième anniversaire de la mort.

Festschitt Prof. E. Lesky  
Hollinek, Wien 1981

Document communiqué par Humbert de Villoutreys.

---

6 - Qui occupe les pages 273 à 323 dans l'édition de 1787.



**SEANCE DU 30 OCTOBRE 1816**

Le Directeur du Muséum d'histoire naturelle du Jardin du Roi, signale au Conseil que M. le docteur Portal, n'a pu obtenir de l'Hôtel Dieu les cadavres dont il a besoin pour les cours publics d'anatomie.

Il sollicite cette délivrance continue de la part des hôpitaux, comme cela a lieu dans tous les autres secteurs.

Le Conseil décide que les sujets d'expérience continueront à être donnés tant pour le Jardin du roi que pour le Collège de France, sur la signature de M. le Professeur Portal et charge les membres de la Commission administrative de veiller à l'exécution de cet ordre et de faire part de ces dispositions à M. le Directeur du Muséum.

Archives AP-HP  
CGH. XLIV. 20022. f° 239

*Le Conservateur n'autorise pas la photocopie des actes.*

**SEANCE DU 13 JANVIER 1819**  
**Installation de M. Portal et du Comte Bigot de Préhameneu**  
**comme membres du conseil général**

M. le Conseiller d'Etat, préfet du département, entre dans la salle du conseil accompagné de M. Portal et de M. Bigot de Préhameneu, nommés membre du conseil général par ordonnance du roi du 31 décembre dernier.

M. le Préfet occupe le fauteuil de président.

Le Secrétaire Général donne lecture de l'ordonnance du roi, ci-dessus datée.

Les nouveaux membres désignés prennent ensuite part aux délibérations.

Archives AP-HP  
CGH. LV. 25748. f° 168

*Le Conservateur n'autorise pas la photocopie des actes.*

3<sup>1</sup>

La

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

TÉL. 266-22-22

20, AVENUE DE SÉGUR. / PARIS-7

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PARIS, LE

18 NOV 1970

Bureau B6  
B6/B 2236/B 211

Monsieur le Professeur,

Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt que présenterait l'émission d'un timbre-poste spécial à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Académie Nationale de Médecine.

La composition du programme des émissions à réaliser en 1971 vient d'être fixée compte tenu des avis exprimés par la Commission Consultative Philatélique et j'ai le plaisir de vous informer que la figurine ayant fait l'objet de votre intervention est comprise dans ce programme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

R. JODER

Monsieur le Professeur RENARD  
16, Boulevard RASPAIL  
75 - PARIS 7<sup>ème</sup>

CV. de 12. Janvier 1776.



M. Portal, Moinier, demande pour  
 M. son père la place d'annoncier  
 du Collège Royal; comme je prends  
 un grand intérêt à M. Portal, j'en suis  
 très infiniment obligé de le proposer  
 par préférence à tous autres, si vous  
 n'y voyez point d'inconvénient, à  
 M. le Duc de la Brillière, en je  
 vous prie d'être aussi persuadé de  
 ma reconnaissance que du temps par fait  
 attaché avec lequel j'ai l'honneur  
 d'être, Moinier, votre humble  
 &c. obéissant serviteur

M. Garnier

Marly, le 12 février 1774

M. Portal, Monsieur, demande pour M. son frère, la place d'aumônier du Collège Royal ; comme je prends un grand intérêt à M. Portal, je vous seray infiniment obligé de le proposer par préférence à tous autres, si vous n'y trouvez point d'inconvénient, à M. le Duc de la Vrillière, et je vous prie d'être aussy persuadé de ma reconnaissance que du très parfait ap-pachement avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

*signature illisible.*

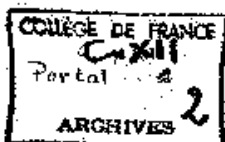
M. GARNIER

17 febr. 1451 (n.s.)

Dispense de mariage  
pour Guillaume Portal

Guillelmus Juvencipassus vicarius in spiritualibus et  
temporalibus reverendi in Christo patris et domini nostri domini  
Albani episcopi capellani de Cahusaco et alii salutem in  
Domino. Mandamus vobis quatenus matrimonium contrahendum  
inter Guillelmum Portal fratrem Johannis Portal parochie  
sancti Georgii de Cambolas<sup>(1)</sup> diocesis Ruthenensis ex parte una  
et Honorem fratrem Anthonii Rigalt de Cahusaco partibus  
ex altera, non obstante quod dictus Portal sit alterius diocesis  
orundus et non sit parochianus vester neque banno pro parte  
ipsius in talibus fieri consuetis edita fuerint uno tamen  
banno in solemnizatione dicti matrimonii pro edito  
super aliis de gratia speciali dispensamus dictum matrimonium  
in Domino solemnizare curetis nisi fuerit aliud canonium  
quod obstat. Volumus tamen quod, antequam ad dicti  
matrimonii solemnizationem procedatis, dictus Portal  
obliget se coram vobis et cum juramento ad standum  
perpetui temporis in carceribus dicti domini Albani episcopi  
in pane et aqua et ad amittendum omnia bona sua  
temporalia dicti domini Albani episcopi applicanda casibus  
quos in futurum impedimentum esse appareret per quod  
matrimonium cum dicta Honore copulari non deberet de  
sua obligatione retineri faciatis publicum instrumentum  
per notarium publicum. Datum Alba die Decima septima  
mensis februarii anno domini millesimo CCC<sup>o</sup> L<sup>o</sup> quinquagesimo

Galotte pro de Villade.  
Cambolas. M. con. et contra de Pont de Salars, an. de Rody.



Paris, Le 6. Juillet 1776.

Je vous envoie, Monsieur, deux mémoires, l'un  
de M. Portal - Professeur en Médecine - au Collège  
Royal - qui demande le titre de bibliothécaire du  
même Collège - pour un de ses frères Chanoine  
de La Rochelle; et l'autre de M. Colombier qui  
demande la succession de M. Malouin -  
Professeur en Médecine. Je vous prie de  
me renvoyer ces deux mémoires avec les  
observations dont ils vous paraîtront susceptibles.



Je suis très parfaitement, Monsieur, votre  
très humble et très obéissant serviteur.

Arnaud

M. Pabbé Carriaco - Directeur du Collège Royal - au Collège Royal.

Marly, le 9 Juillet 1776

Je vous envoie, Monsieur, deux mémoires, l'un de M. Portal Professeur en Médecine au Collège Royal qui demande le titre de bibliothécaire du même Collège pour un de ses frères chanoine de La Rochelle, et l'autre du S. Colombier qui demande la survivance de M. Malouin Professeur en Médecine. Je vous prie de me renvoyer ces deux mémoires avec les observations dont ils vous paroîtront susceptibles.  
Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

signé : AMELOT

M. l'abbé Garnier, Inspecteur du Collège Royal... au Collège Royal.



Peyrilhe Lourmade  
de Lamourie

Notel prov.<sup>t</sup> de <sup>Hubert</sup> - Arvengas - )

1372. 7 oct. Test.<sup>t</sup> de Jean Peyrilhe, marchand de Puycelsi - sépult. ds l'église [S<sup>t</sup> cornille] ds la Chapelle dite de Reynès - Legs à ses enfants: Antoine, Fcois, Pierre, Marg<sup>te</sup>. fem<sup>e</sup> de Jean Boyssa marchand d'Alby, Mariette fem<sup>e</sup> de Durant Fause, de S<sup>t</sup> Antonin [Lan et G<sup>na</sup>], Françoise (200<sup>tt</sup>) et Jeanne fem<sup>e</sup> d'Antoine Mordaigne héritière de sa fem<sup>e</sup> Antonie de Reynès - [Ext.<sup>t</sup> du registre de Jean Guérin not.<sup>re</sup> à Puycelsi]

1377 18 dec. mention d'Antoinette de Reynès,  
"veuve de Jean Peyrilhe"

1383 - Dim. de 21 août - au village de Lavâl (près Puycelsi) dans la maison noble de Jean de Guérin, Sgr de Sombes et de Caila, (sic) pactés de mar. de sire Fcois de Peyrilhe, bourgeois de Puycelsi et damoisele Catherine de Guérin f. de feu Pierre quand vivait, Sgr de Sombes - Sires Jean Boyssset et Antoine Mordaigne, marchands, beaux-frères de l'épouse. L'épouse, qui habite Puycelsi, agit de consentement de damoiselle Isabelle de Lisle, sa mère, et dudit noble Jean de Guérin, son frère - son père feu Pierre. Son oncle feu Jean quand vivait S<sup>r</sup> du Cayla  
..... [Registre de Jean Guérin not.<sup>re</sup> à Puycelsi.]

1609. 18 avril. Pactes de mariage de  
Bernard Rozier, marchand de fil  
d'Olivier, marchand de Montreux  
 et d'Antoinette de Puyrilhe, fille de  
 Fcois, bourgeois de Puycelis - présents:  
 ..... Jacques de Puyrilhe, marchand à  
 La Roque .....

1623. 14 fev. Pente de 50 sols de pension  
 annuelle par sire Fcois de Puyrilhe, bourgeois,  
 aux prêtres de la table du Purgatoire représentés  
 par leur syndic M<sup>re</sup> Antoine de Puyrilhe -

1651 - 24 mai. (en marge des précéd<sup>ts</sup>) M<sup>re</sup>  
 Antoine de Puyrilhe, prêtre, 5<sup>e</sup> des Tirettes

Reconnait avoir reçu d'une certaine somme de  
 noble Antoine de Puyrilhe, 5<sup>e</sup> de Lourmada, fils et  
 héritier de feu noble Jean de P. 1<sup>er</sup> de la Mourie -  
 (Reç. M<sup>re</sup> Maiffe (sic) Guerin not<sup>re</sup> à Puycelis)

1632 mention d'Antoinette de Mottis, mise de Jacques  
 de Puyrilhe.

1678. 20 fev. Mar. de noble Louis Grenier 5<sup>e</sup> de  
 Lartigue f. de Jean 5<sup>e</sup> de Terrida et de fem Paul  
 de Bernige avec Louise de Puyrilhe f. d'Antoine  
 5<sup>e</sup> de Lourmada et de Marg<sup>te</sup> de Roquefouille  
 ceux ci de Puycelis.

de 1619 à 1757 - des Puyrilhe sont curés de Puycelis

Marc Antoine de Peyrilha 5<sup>e</sup> de Lamourie

né à Puycazé la 1704

ép. s. Lisle d. A. le 29 avril 1729 Elier<sup>re</sup> Dorothee  
Dugoure - et + à Lisle d. A. le 28 juil<sup>t</sup> 1764 <sup>(agé de 60 ans)</sup>

10 mars 1730 bapt. à Lisle d. A. d' Antoine Couronade  
de Lamourie f. d' Antoine et de E. D. Dugoure  
né le 7. (N. D. de la Jonquièra) P. le sieur Antoine  
de Peyrilha de lieu de Puycazé - M. Louis <sup>[Glassac]</sup> de Boisset  
de la présente ville - Dugoure, prêtre -

21 fév. 1731. bapt. à Lisle d. A. de Gabriel Pierre  
Couronade f. d' Antoine et de E. D. Dugoure  
né le 21 - P. Pierre Dugoure, cap<sup>te</sup> dans le rég<sup>t</sup> de  
Limousin - M. ~~Dore~~ <sup>de</sup> la dame Gabrielle de  
Péchenaud représentée par ~~Dore~~ <sup>de</sup> Louise de Boisset  
- Dugoure, prêtre et vicaire -

22 mai 1732 - Bapt. de Jacquette Louise Julie de Lamourie  
f. du s<sup>r</sup> Antoine de L. et de dem<sup>elle</sup> Jacquette Mazieres  
veuve du s<sup>r</sup> Dugoure - Dugoure, prêtre [à cette  
époque vicaire de S<sup>t</sup> Pierre de Courvèzière -].

22 mars 1735. Bapt. de Denis Fois Victor Peyrilhe  
de Lamourie f. d' Antoine de Peyrilhe de  
Lamourie et de Elier<sup>re</sup> Dorothee Dugoure,  
habitants de Lisle - P. M<sup>re</sup> Denis Dugoure,  
prêtre, grand-oncle .....

14 nov. 1739 - Bapt. de J<sup>e</sup>lle Cécille Lamourie, f.  
du s<sup>r</sup> Antoine, ec<sup>cl</sup> et de J<sup>e</sup>lle Dorothee Dugoure  
P. M<sup>re</sup> Aug<sup>tin</sup> Glassac de Boisset officier de la  
rég<sup>t</sup> de la Couronne .....

28 juil<sup>t</sup> 1764 + de s<sup>r</sup> Marc Antoine Peyrilhe de  
Lamourie, bourgeois, âgé d'env<sup>ir</sup> 60 ans, inhumé  
le lendemain de l'église par le de Lisle -

23 sept. 1767 - Mar. du St Denis Fois. Victor  
Lourmada de Lamouris, avec dem<sup>elle</sup> M<sup>ie</sup>  
Jos. Monique de Bernone. (L'Isle d'A.)

902 Testament d'Antoine Portal père de  
 aucune formalité de justice, qu'il prohibe  
 par exprès, pour être exécuté selon  
 sa forme et teneur, et nous avons requis qu'ils  
 approuvent notre suscription et lui en  
 donnent acte, que nous lui avons couronné  
 l'acte fait et écrit de notre main et  
 de suite lu et réu en entier avec les  
 autres Portals testateurs, en présence  
 des sieurs Salomon Daumas négociant, du  
 sieur Pierre Farjanel négociant, du sieur  
 Antoine Glady marchand teinturier, du  
 sieur Antoine Mandret Boulanger, du  
 sieur Joseph Lengard tailleur d'habits, et de  
 qu'ilb a une Carlels cordouier, tous  
 habitants dudit Gaillon, soussignés avec  
 ledit sieur Portal testateurs et nous nous  
 Portal, testateurs, Daumas, Farjanel  
 Glady, Mandret, Lengard, Carlels,  
 Daumas, ne signent autre acte de  
 suscription.

Antoine Portal testateur dudit testament.

En Nom De Dieu, Je soussigné

Com. Gaillon le 2. Mars 1790  
 A. G. G. S. Salomon

Testament d'Antoine Portal, père du baron Portal

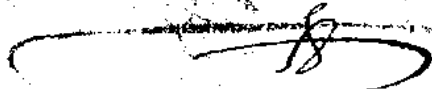
1798  
Monsieur Antoine Portal, Bourgeois habit. de  
la Ville de Gaillac au Diocèse d'Alb.,  
Sénépaurée de Toulouse, étant avancé en  
âge, et cependant s'en de corps, mémoire  
et jugement, désirant prévenir et éviter les  
discussions qui pourroient s'élever après  
mon décès sur le partage de mes biens  
entre mes enfans, et fixer irrévocablement  
les droits d'un chacun, Ai fait mon  
présent testament mystique et secret que  
j'ai dicté, nommé, ordonné, et fait écrire  
par une main à mon officée en la forme  
suivante: Je veux présentement que mon  
héritier Bar-nommé fasse célébrer dans  
l'année à compter du jour de mon décès dans  
la chapelle des pénitens à l'us de cette  
ville, et par son prêtre qu'il trouvera  
à propos, Cent messes basses de Requiem  
pour le repos de mon ame, l'aimant tout  
le surplus de mes honneurs funèbres  
et prières pour moi à sa pitié et  
discretion. Je donne et lègue à

A

904. antoinette-marie-auguste Cornac, mon  
 petit fils et filleul, et à Antoinette-marie  
cecile-ranee maynard, ma petite fille  
 et filleule, et à chacun d'eux, la  
 somme de Mille Livres qui leur sera  
 payée à chacun lorsqu'ils auront  
 accompli leur vingt-cinquième année, ou  
 dans l'année de leur Mariage s'ils  
 s'établissent avant cet âge. Je donne et  
 lègue aux heritiers de marianne Corp,  
 ma première épouse de laquelle je  
 n'ai pas d'enfant, la somme de  
 Mille quatre cent cinquante Livres,  
 qui leur sera payée dans trois  
 années à compter du jour enon délé,  
 en trois paiements égaux de quatre  
 cent quatre-vingt-trois livres six sols  
 huit deniers chacun et chaque année  
 sans intérêt.

Je donne et lègue à M. pierre  
Portal, prêtre, chanoine de l'Eglise

Cathédrale de Verdun en Lorraine, mon fils  
 et de feu marianne Jours, ma seconde épouse,  
 pour lui tenir lieu de droits légitimes sur  
 mon héritage, la somme de Six Mille  
 Livres. Et dans le cas où le titre de curé  
 que je lui ai fait par contrat et tenu par M.  
 Daragon ne devroit être le jour de l'acte,  
 contentions donataires, soit en capital ou en  
 viager, je veux que ledit titre clerical  
 soit imputé en ladite légitime. Je donne  
 et lègue de plus au M.<sup>re</sup> Pierre Portal,  
 la rente annuelle et viagère de la somme  
 de Quatre cent Livres quite, nette et  
 franche de toutes retenues de vingtièmes  
 pour pour livres et de toutes autres charges  
 quelconques, qui lui sera payée ainsi  
 de six en six mois et d'avance à compter  
 du jour de mon décès de sa vie durant; lui  
 vivant et léguant ainsi la faculté de  
 transporter ladite rente viagère soit  
 pendant sa vie ou par disposition de  
 dernière volonté à son héritier, à telle





906. De mes filles si après nommées qu'il  
 jugera à propos, pour lui être tenu  
 payé au même terme et d'avance sa  
 vie durant, sur ses simples quittances  
 sans autorisation ni intervention de son  
 mari si et si en a, ou à telles autres  
 conditions que led. M<sup>r</sup> Pierre Sortet  
 voudra, et sans que ladite tante puisse,  
 sous quelque prétexte que ce soit, être  
 saisie, comme ne léguant ladite  
 faculté à aucun de ses fils, qu'à titre  
 d'aliments en faveur de celle de mesdites  
 filles qu'il voudra élire; au moyen de  
 quoi je fais, comme et quant led. M<sup>r</sup>  
 Pierre Sortet, mon héritier particulier  
 Je donne et lègue à Cécile Sortet ma  
 fille aînée et de ladite mariame femme,  
 la somme de six Mille Livres  
 pour lui tenir lieu de ses droits  
 légitimes d'armes et de sa part; Je lui  
 donne encore la jouissance, ainsi qu'il

1797  
 Je donne, du premier appartement ou  
 étage de ma maison d'habitation au dit  
 Gaillon du côté de la Maison de ladem<sup>e</sup> ve  
 veuve L'omet, et de tous les meubles et  
 effets qui se trouveront dans ledit  
 appartement au jour de mon décès, et l'usage  
 du galetas de ladite maison pour y sécher  
 son linge et y placer son bois de  
 chauffage et le charbon, ensemble  
 l'usage du Lefevrier qui est dans le bas  
 de ladite maison pour y faire ses lessives;  
 au moyen de quoi je fais, donne et  
 institue ladite veuve Portal mon héritière  
 particulière.

Je donne et lègue à marienne Portal  
 épouse d'us<sup>u</sup> Pierre Maynard maître  
 apothicaire de cette ville, à François  
 Portal épouse d'us<sup>u</sup> Pierre Cornac  
 négociant habitant à l'isle-Jourdain, et  
 à Jeanne Portal épouse d'us<sup>u</sup>ieur  
 Despalieres ancien officier de Marine,  
 mes autres trois filles et de ladite

208  
 marianne Jaurès, et à chacune d'elles  
 Cinq sols qui leurs seront payés dans  
 l'an de mon décès, au moyen de quoi  
 et de ce que j'ai donné et constitué à  
 chacune d'elles dans leurs contrats de  
 mariage, je fais, nomme et institue les  
 Marienne Portal, Françoise Portal,  
 et Jeanne Portal et chacune d'elles  
 mes héritières particulières. Et dans  
 le cas où quelqu'une de mesdites filles  
 mariées viendrait à décéder avant moi  
 laissant des enfans survivans, dans ce  
 cas je donne et lègue collectivement  
 aux enfans survivans à chacune d'elles  
 le même legs ci-dessus fait en faveur  
 de leur dite mère; au moyen de quoi,  
 je fais et institue mesdits petits-fils  
 ou petites-filles, mes héritiers  
 particuliers.  
 Je donne et lègue outre et  
 par dessus les dits legs auxdites  
 Paule Portal et marianne Portal

épouse oue. Maynard, la jouissance leur  
 vie durant, conjointement et par égales  
 portions, de mes métairies appelées de  
 Belle-fonte situées dans le vicariat de  
 Breus, et de toutes ses dépendances  
 en quoi qu'elles puissent consister, à la  
 charge d'en acquiescer annuellement pendant  
 leur vie, la rente censive, et de payer  
 chacune annuellement à mes héritiers, la  
 somme de Quarante Livres en représentation  
 de la Taille ou autres charges royales  
 auxquelles lesdites métairies et lieux en  
 dépendant peuvent être sujets, et je  
 veux qu'au décès de chacune de mes filles  
 de mes filles, la portion de jouissance  
 léguée à chacune d'elles, fasse retour  
 de plein droit à mes héritiers. Je leur  
 défens par exprès de couper au pied  
 aucun arbre comme soit petit ou grand,  
 et leur permets seulement d'en prendre  
 les charnoyons. Je leur défens aussi  
 de faire semer des milletts ou maïs

910. Par aucun des champs nommés  
 dépendans de la dite métairie. De plus  
 Je prohibe par expresse audit et par  
 toutes sortes d'administration de la dite  
 métairie, soit pour la culture ou pour  
 l'exploitation des fruits, conventions  
 avec les métayers, ou en toute autre  
 manière que ce puisse être; voulant que  
 ladite jouissance serve de paraphrase  
 à la dite marianne Lortie, et qu'elle  
 en jouisse et dispose personnellement  
 ainsi qu'elle avisera, et sans la  
 participation directe ni indirecte de son  
 dit mari.

Je donne et lègue au sieur Jean  
 Chambert teinturier habitant audit  
 Gaillon par une suite de mon estime  
 et de mon amitié qu'il a toujours eue  
 un sétier quatre tierces de Blé moulin  
 de gaillon à titre de pension annuelle  
 et viagère qui lui sera payée  
 annuellement et redoublée, et portée

de ma maison au dit Gaillon par le  
moyen de ma métairie de Pexmon,  
à commencer le premier paiement d'un  
tiers quatre ans après mon décès, et le  
second à la récolte lors suivante, et ainsi  
consécutivement et d'avance à la récolte de  
chaque année pendant sa vie, sans que  
le dit S.<sup>r</sup> Chambert soit tenu de contribuer  
en rien aux frais du présent legs, qui  
seront tous à la charge de mes héritiers.

Et en tous et chaux mes biens,  
meubles, immeubles, noms, voix, profits  
et actions qui m'appartiennent et qui  
m'appartiendront au jour de mon décès, je  
fais, nomme et institue mon héritier  
universel et général M.<sup>r</sup> Antoine Portal  
docteur en médecine mon fils aimé et de  
la dite mariame Jovine, habitant à  
Paris, pour, par ledit Antoine Portal  
mon fils, après mon décès, faire et  
disposer de ma dite hérédité à tous et  
plaisirs et volontés en la vie et à la  
mort. C'est mon testament que je

il manque deux pages (912 et 913)


214. Et le vingt-cinquième jour du mois de  
 avant midi, dans les murs de l'abbaye  
 de l'autre Portal bourgeois de la  
 de Gaillac au pais d'albigeois échiquier  
 de Collours, devant nous Jean-Georges  
 Demours no<sup>2</sup> Royal d'ud. Gaillac, en  
 présence des Témoins soussignés, dans  
 une chambre au premier étage de la  
 maison, a été présent led. S. Antoine  
 Portal, lequel étant dévenu d'une  
 lie par maladie corporelle, ayant ap-  
 tout le bon sens, jugement et mé-  
 dion qu'il a par lesdits témoins et  
 nous notaires, nous a remis le présent  
 papier qu'il nous a dit contenir  
 par deux pages son codicile au-  
 tentement mystique qu'il a fait  
 l'écriture par nous no<sup>2</sup> le vingt-neuf  
 janvier mil sept cent quatre-vingt-  
 neuf, lequel codicile il a fait  
 écrire au mois de février dernier



par une main à lui affidée et signé au  
 bas de deux pages qui le composent et  
 ensuite mis en lae de soie et bleu  
 et cacheté en cinq endroits en cire ardente  
 rouge empreinte du cachet ordinaire de nou  
 vo<sup>e</sup> après l'avoir lû et relu et relu en  
 tout conforme à son intention; par lequel  
 il lègue et institue ainsi qu'il est porté  
 par icelle, qu'il veut valoir et sortir à  
 effet ainsi que son dit testament par  
 forme de codicile, donation & cause de mort  
 ou en toute autre meilleure forme de droit;  
 et nous requis y apposer à cet effet  
 notre signature, ce que nous avons  
 de suite fait écrit de notre main et  
 lû et relu en entier aud. S. Dortal  
 codicillant en présence des S. Salvi  
 Cahuzac marchand, des S. Laurent  
 Barthes marchand, des M. Flaviois Joseph  
 Contaud prêtre frère collégé de l'église  
 St. Pierre de cette ville, des M. Jean  
 Pierre Raynaud aussi prêtre, vicair

916. Je et Pierre de cette ville tous  
habitans dudit Gaillac, et du  
premier Girma négociant hab<sup>t</sup> au  
faubourg et Antoine dudit Gaillac qui  
nous avons appelle pour enquies  
témoin au desir de l'ordonnance, au  
la déclaration que nous a fait le  
testateur qu'il ne peut signer au  
ce moment à cause du trahissement de  
sa main et de son état de maladie.  
Tous lesdits témoins soussignés avec  
nous, le sieur et le baron Portal testateurs  
requis de signer nous a répété ladite  
déclaration qu'il ne peut signer à  
cause de sa maladie. Cahuzac,  
Contoux, prêtre, Raynaud, Sieur Juhan  
Barthes, Girma, Demours no<sup>rs</sup>  
signés audit acte de description.  
Suit la tenor dudit codicille.

En l'année de Gaillac ce 2<sup>e</sup> mai 1790.  
A. quins  
S. Portal

Qui son De Dieu ce jour d'ho  


quinzeième février mil sept-cent quatre-vingt  
 dix, Je Souverain et leur antique Portail,  
 Chirurgien habitant de la ville de Gaillac au pais  
 d'Albigeois étant en bonne santé et ayant tous  
 mes sens et mon jugement et mémoire, pro  
 parfaitement mémoiratif des dispositions  
 contenues dans mon dernier testament mystique  
 suscrit par M<sup>r</sup> Denuis no<sup>re</sup> Royal de cette  
 ville le vingt-un janvier mil sept-cent  
 quatre-vingt-neuf, et voulant ajouter  
 auxdites dispositions, ai fait mon présent  
 codicile que j'ai fait écrire par une main  
 à moi offiçée et que j'ai dicté et ordonné  
 comme suit.

Je donne et lègue à ceille Portail  
 ma fille aînée outre et par dessus le legs  
 que j'ai fait en sa faveur dans mon dit  
 testament, la somme de Cent livres  
 Deux cent Livres à titre de pension  
 annuelle et viagère que lui sera payée.  
 Chaque année à compter du jour de mon  
 décès, Cent livres chaque six mois et

918

pour avance

Je donne et lègue aussi à Antoinette  
 Marie-Cécile-Renée Maynard, ma  
 fille, outre le legs de mille livres que  
 lui ai fait dans mon dit testament  
 la somme de Deux Mille livres  
 et je veux que l'entière somme de Six  
 Mille Livres lui soit payée par  
 mon héritier, dans l'année qui suivra  
 le décès de marianne Portal sa mère  
 et que, jusqu'à cette époque, les intérêts  
 en soient annuellement payés et à  
 compter du jour de mon décès à son  
 décès, sans aucune retenue de  
 Quintième ni autres charges à la dite  
 marianne Portal ma fille, à laquelle  
 je lègue les dits intérêts à titre de  
 provision de ladite somme de Six  
 Mille Livres en augmentation de  
 legs que j'ai fait en sa faveur dans  
 mon dit testament; Je veux en fin

par clauses expresses, que lesdits intérêts  
 soient annuellement payés à la dite  
 Madame Postel sur son Simple et  
 sans l'intervention directe ni indirecte  
 d'aucun desdits Son mari. attendu que  
 c'est un bien fait dont je veux qu'elle  
 jouisse pour son état, comme  
 par elle personnel et absolument  
 indépendant de la constitution dotale.

C'est mon Codicille que j'ai lu et  
 relu et trouvé conforme à ma volonté;  
 je veux qu'il vaille comme codicille,  
 donation, à cause de mort ou autrement  
 autre meilleure forme de droit, et je  
 l'ai signé au bas de chacune d'elles  
 pages qui le composent les présentes  
 comprises, et l'ai couché en lacs de soie  
 bleu et cacheté en cinq endroits en cire  
 ardente rouge empreinte du cachet  
 ordinaire d'iceux M<sup>rs</sup> Demours, et veux  
 qu'il soit par lui écrit, pour être

980. ouvert et enregistré après mon décès  
 et sorti à effet avec tout le contenu  
 du contenu en mon dit Testament,  
 leur forme et teneur; sans pour ce  
 concerne le legs que j'avois fait de  
 mon dit tènement en faveur de  
 Jean Chambert, lequel legs demeure  
 comme non-venu et de nul effet, de  
 la part dudit légataire. Et j'ai  
 quinzaine de jours au lieu de sept cent quatre-  
 -vingt-deux. Portal, Ténateur, Portal  
 Ténateur ainsi signé au bas de deux  
 pages dudit codicille. /  
 J'atteste dans les lieux de son  
 domicile dudit codicille. /

Et demeurant la lecture et  
 publication et enregistrement dudit  
 Testament et codicille et aiter de  
 suscription, ladite Dame De  
 Barrafort et les dites Dames et

Dem<sup>elle</sup> Portale nous ont requis leur es-  
 donner acte pour leur servis et  
 valeurs ainsi que de devoirs, ce que nous  
 leur avons concédé fait et de suite lu et  
 recité en entier en présence des Seurs  
 Jean Lasnier, marchand orfèvre, et Antoine  
 Mathieu Perruquier habitant audit lieu  
 fournies avec la dite Dame De Barrafort  
 De Portale, la dite Dame Portale de parois,  
 la dite Dame Portale de Maynard, la dite  
 Dem<sup>elle</sup> Ceile Portale, tous lesdits frs  
 témoins numéraires et nous notaires.

Barrafort portal portal de parois  
 portal maynard Ceile portal  
 Lasnier Perruquier  
 Mathieu Perruquier  
 Lasnier  
 Mathieu Perruquier  
 Barrafort portal  
 Portal de parois  
 Portal de Maynard  
 Ceile Portal  
 Lasnier  
 Mathieu Perruquier

*[Signature]*  
 P. Demingre

*[Marginal notes]*  
 En l'an de l'indivision de Maynard  
 Al. qu'on a de la Dame  
 Lasnier

## TESTAMENT D'ANTOINE PORTAL, PÈRE DU BARON PORTAL

....

aucune formalité de justice, qu'il prohibe par exprès, pour être exécuté selon sa forme et teneur, et nous a requis y apporter notre souscription et lui en donner acte, que nous lui avons concédé, le tout fait et écrit de notre main et de suite lû et récité en entier aud. Srs Antoine Portal testateur, en présence du Sr. Sulcran Doumat négociant, du Sr. Pierre Farjonel négociant, du Sr. Antoine Glady marchand teinturier, du Sr. Antoine Maudrel boulanger, du Sr. Joseph Lengard tailleur d'habits, et de Guillaume Cazelet cordonnier, tous habitants audit Gaillac, soussignés avec lesdits Sr. Portal, testateur, Dumas, V. Varganel, Glady, Maudrel, Lengard, Cazelet, Daumers, notaire signés ..... de la souscription.

Suit la teneur dudit testament :

Au nom de Dieu, Je soussigné Sieur Antoine Portal, bourgeois habitant de la ville de Gaillac au diocèse d'Alby, sénéchaussée de Toulouse, étant avancé en âge, et cependant sein de corps, mémoire et jugement, désirant prévenir et éviter les discussions qui pourroient s'élever après mon décès sur le partage de mes biens entre mes enfants, et fixer irrévocablement les droits d'un chacun, ai fait mon présent testament mystique et secret que j'ai dicté, nommé, ordonné, et fait écrire par une main à moi affiliée en la forme suivante : je veux premièrement que mon héritier bas-nommé fasse célébrer dans l'année à compter du jour de mon décès dans la chapelle des pénitens bleus de cette ville, et par tels prêtres qu'il trouvera à propos, cent messes basses de Requiem pour le repos de mon âme, laissant tous le surplus de mes honneurs funèbres et prières pour moi à sa piété et discrétion. Je donne et lègue à Antoine-Marie-Auguste Cornac, mon petit-fils et filleul, et à Antoinette-Marie-Cécile-Renée Maynard, ma petite-fille et filleule, et à chacun d'eux, la somme de mille livres qui leur sera payée à chacun lorsqu'ils auront accompli leur vingt-cinquième année, ou dans l'année de leur mariage s'ils s'établissent avant cet âge. Je donne et lègue aux héritiers de Marianne Corp, ma première épouse de laquelle je n'ai pas d'enfants, la somme de mille quatre cent cinquante livres, qui leur sera payée dans trois années à compter du jour de mon décès en trois paiemens égaux de quatre cent quatre-vingt-trois livres six sols huit deniers chacun et chaque année sans intérêt.

Je donne et lègue à M. Pierre Portal, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Verdun en Lorraine, mon fils et de feu Marianne Journès, ma seconde épouse, pour lui tenir lieu de droits légitimes sur mon hérité, la somme de six mille livres. Et dans le cas où le titre sacerdotale que je lui ai fait par contrat retenu par Me Daragon notaire de cette ville le jour de sa date, contiendrait donation soit en capital ou en viager, je veux que ledit titre clérical soit imputé et ladite légitime. Je donne et lègue en plus aud. Pierre Portal, la rente annuelle et viagère de la somme de quatre cent livres quitte, nette et franche de toute ..... de vingtième jour pour livrer et de toutes autres charges quelconques, qui lui sera payée ainsi de six en six mois et d'avance à compter du jour de mon décès sa vie durant ; lui donnant et léguant aussi la faculté de transporter la dite rente viagère soit pendant sa vie ou par disposition de dernière volonté à son choix, à celle de mes filles ci-après nommées qu'il jugera à propos, pour lui être aussi payées aux mêmes termes et d'avance sa vie durant, sur ses simples quittances sans autorisations ni interventions de son mari si elle en a, ou à telles autres conditions que led. Pierre Portal voudra, et sans que la dite puisse, sous quelque prétexte que ce soit, être saisie, comme ne léguant ladite faculté à mon dit fils, qu'à titre d'alimens en faveur de celle de mes dites filles qu'il voudra élire ; au mieux de quoi je fais, nomme et institue le dit M. Pierre Portal, mon héritier particulier. Je donne et lègue à Cécile Portal ma fille aînée et de ladite Marianne Journès, la somme de six mille livres pour lui tenir lieu de ses droits légitimes sur mon hérité ; je lui donne encore la jouissance, aussi sa vie durant, du premier appartement ou étage de ma maison d'habitation audit Gaillac au côté de la Maison de la dam<sup>elle</sup> veuve Pinel, et de tous les meubles et effets qui se trouvent dans ledit appartement au jour de mon décès, et l'usage du galetas de ladite maison pour y sécher son linge et y placer son bois de chauffage et le charbon, ensemble l'usage de l'évier qui est dans le bas de ladite maison pour y faire ses lessives ; au mieux de quoi, je fais, nomme et institue ladite Cécile Portal mon héritière particulière.

Je donne et lègue à Marianne Portal épouse du Sr. Maynard maître apothicaire de cette ville, à Françoise Portal épouse du Sr. Pierre Cornac négociant habitant à l'Isle-Jourdin, et à Jeanne Portal épouse du Sr. Despalières ancien officier de marine, mes autres trois filles et de ladite Marianne Journès, et à chacune d'elles, cinq sols qui leur seront payés dans l'an de mon décès, au mieux de quoi et de ce que j'ai donné et constitué à chacune d'elles dans leurs contrats de mariage, je fais nomme et institue Marianne Portal, Françoise Portal et Jeanne Portal et chacune d'elles mes héritières particulières. Et dans le cas où quelqu'une de mes dites filles mariées viendrait à décéder avant moi laissant des enfans survivans, dans ce cas je donne et lègue collectivement aux enfans survivans à chacune d'elles le même legs ci-dessus fait en faveur de leur dite mère ; au mieux de quoi, je fais et institue mes dits petits-fils ou petites-filles, mes héritiers particuliers.

Je donne et lègue outre et par dessus les susdits legs aux dites Cécile Portal et Marianne Portal épouse du Sr. Maynard, la jouissance leur vie durant, conjointement et par égales portions, de ma métairie appelée Belle-font, située dans le consulat de Breus, et de toutes ses dépendances en quoi qu'elles puissent consister, à la charge d'en acquitter annuellement pendant leur vie, la rente censive, et de payer chacune annuellement à mon héritier, la somme de quarante livres en représentation de la dîme ou autres charges royales auxquelles ladite métairie et lieux en dépendant peuvent être sujets, et je veux qu'au décès de chacune de mes dites deux filles, la portion de



jouissance léguée à chacune d'elles, fasse retour de plein droit à mon héritier. Je leur défens par exprès de couper au pied aucun arbre chène soit petit ou grand, et leur permet seulement d'en prendre les émondages. Je leur défens aussi de faire semer des millets ou maïs sur aucun des champs.... dépendans de ladite métairie. De plus, je prohibe par exprès audit Sr. Maynard toute sorte d'administration de ladite métairie, soit pour la culture ou pour l'exploitation des fruits, conventions avec les métayers, ou en toute autre manière que ce puisse être ; voulant que ladite jouissance serve de paraphernaux à la dite Marianne Portal, et qu'elle en jouisse et dispose personnellement ainsi qu'elle avisera, et sans la participation directe ou indirecte de son dit maris.

Je donne et lègue au Sieur Jean Chambert teinturier habitant audit Gaillac, par une suite de mon estime et de mon amitié qu'il a toujours méritée un setier quatre rases de blé mesure de Gaillac à titre de pension annuelle et viagère qui lui sera payée annuellement sa vie durant, et portée dans sa maison audit Gaillac par le métayer de ma métairie de Peyrusson, à commencer le premier paiement d'un setier quatre rases dès mon décès, et le second à la récolte lors suivante, et ainsi consécutivement et d'avance à la récolte de chaque année pendant sa vie, sans que le dit Sr. Chambert soit tenu de contribuer en rien aux frais du présent legs, qui seront tous à la charge de mon héritier.

Et en tout et chacun mes biens, meubles, immeubles, noms, voix, droits et actions qui m'appartiennent et qui m'appartiendront au jour de mon décès, je fais, nomme et institue mon héritier universel et général M. Antoine Portal docteur en médecine mon fils aîné et de ladite Marianne Journès, habitant à Paris, pour, par ledit Antoine Portal mon fils, après mon décès, faire disposer ma dite hérédité à tous ses plaisirs et volontés en la vie et à la mort. C'est mon testament que je ....

(Il manque deux pages)

... et le vingt-cinquième jour du mois de mars avant midi, dans la maison d'habitation du Sr. Antoine Portal bourgeois de la ville de Gaillac au païs d'Albigeois sénéchaussée de Toulouse, devant nous Jean-George Demurs notaire royal dud. Gaillac, en présence des témoins soussignés, dans une chambre au premier étage de ladite maison, a été présent led. Sr. Antoine Portal, lequel étant détenu dans son lit par maladie corporelle, ayant cependant tout son bon sens, jugement et mémoire ainsi qu'il a paru aux dits témoins et à nous notaire, nous a remis le présent papier qu'il nous a dit contenir sur deux pages son codicille au testament mystique qu'il a fait sanscrire par nous, le vingt-un janvier mil sept cent quatre-vingt-neuf, lequel codicille il a fait écrire au mois de février dernier par une main à lui affiliée et signé au bas des deux pages qui le composent et ensuite cousû en lacet de soie bleu et cacheté en cinq endroits en cire ardente rouge empreinte de cachet ordinaire de nous notaire après l'avoir lû et relû et trouvé en tout conforme à ses intentions ; par lequel il lègue et institue ainsi qu'il est porté par celui, qu'il veut valoir et sortir à effet ainsi que son dit testament par forme et codicille, donation à cause de mort ou en toute autre meilleure forme de droit et nous a requis y apposer à cet effet notre suscription, ce que nous avons de suite fait écrit de notre main et lû et relû en entier aud. Sr. Portal codicillant en présence du Sr. Salvi Cahuzac marchand, du Sr. Laurent Barthès marchand, de Me François-Joseph Coutand prêtre frère collégié de l'église St Pierre de cette ville, de Me Jean-Pierre Raynaud aussi prêtre, vicaire de St Pierre de cette ville tous habitans aud. Gaillac, et dud. Jean-Pierre Girma négociant habitant au faubourg St Antoine dud. Gaillac que nous avons appelé pour cinquième témoin au désir de l'ordonnance, attestée la déclaration que nous a fait le testateur qu'il ne peut signer dans ce moment à cause du tremblement de sa main et de son état de maladie ; tous lesdits témoins soussignés avec nous, ledit Sr. Portal testateur requis de signer nous a répété ladite déclaration qu'il ne peut signer à cause de sa maladie. Cahuzac, Coutand, prêtre, Raynaud, prêtre vicaire, Barthès, Girma, Demurs notaire (ont) signés audit acte de suscription.

Suit la teneur dudit codicille.

Au nom de Dieu ce jourd'hui quinziesme février mil sept cent quatre-vingt-dix, je soussigné Sieur Antoine Portal, bourgeois habitant de la ville de Gaillac au païs d'Albigeois étant en bonne santé et ayant tous mes bons sens, jugement et mémoire, parfaitement mémorable des dispositions arrêtées dans mon dernier testament mystique, suscrit par Me Demurs notaire royal de cette ville, le vingt-un janvier mil sept cent quatre-vingt-neuf, et voulant ajouter auxdites dispositions, ai fait mon présent codicille que j'ai fait écrire par une main à moi affiliée et que j'ai dicté et ordonné comme suit.

Je donne et lègue à Cécile Portal ma fille aînée outre et par dessus le legs que j'ai fait en sa faveur dans mon dit testament, la somme de deux cent livres à titre de pension annuelle et viagère qui lui sera payée chaque année à compter du jour de mon décès, cent livres chaque six mois et par avance.

Je donne et lègue aussi à Antoinette-Cécile-Renée Maynard ma petite-fille ; outre le legs de mille livres que je lui ai fait dans mon dit testament, la somme de deux mille livres et je veux que l'entière somme de trois mille livres lui soit payée par mon héritier, dans l'année qui suivra le décès de Marianne Portal sa mère et que, jusqu'à cette époque, les intérêts en soient annuellement payés à compter du jour de mon décès à terme échu, sans aucune retenue de vingtième ni autre charges à ladite Marianne Portal ma fille, à laquelle je lègue lesdits intérêts à titre de jouissance de ladite somme de trois mille livres en augmentation des legs que j'ai fait en sa faveur dans mon dit testament ; je veux enfin par clause expresse, que lesdits intérêts soient annuellement payés à ladite Marianne Portal sur son simple reçu et sans l'intervention directe ni indirecte du Sr. Maynard son mari ; attendu que c'est un

bienfait dont je veux qu'elle jouisse personnellement, comme paraphernal et absolument indépendant de sa constitution dotale.

C'est mon codicille que j'ai lû et relû et trouvé en forme à ma volonté ; je veux qu'il vaille comme codicille, donation à cause de mort ou en toute autre meilleure forme de droit, et je l'ai signé au bas de chacune des deux pages qui le composent la présente comprise, et l'ai cousu en lacet de soie bleu et cacheté en cinq endroits en cire ardente rouge empreinte du cachet ordinaire dud. Me Demurs, et veux qu'il soit par lui suscrit, pour être ouvert et enregistré après mon décès et sortir à effet avec tout les surplus du contenû en mon dit testament, ce conforme et teneur ; sauf pour ce qui concerne les legs que j'avais fait dans mon dit testament en faveur du Sr. Jean Chambert, lequel legs demeurera comme non-venu et de nul effet, attendu le décès dudit légataire à Gaillac le quinzième février mil sept cent quatre-vingt-dix. Portal, Testateur, Portal, Testateur ainsi signé au bas de deux pages dudit codicille.

L'altérable dans les lacets de soie et cachets dudit codicille.

Et demeurant la lecture .... publication et enregistrement desdits testament et codicille et actes de suscription, la dite Dame de Barrafort et lesdites Dames et Demoiselles Portal nous ont requis leur en donner acte pour leur servir et valoir ainsi que de droit ; ce que nous leur avons concédé. fait et de suite lû et récité en entier en présence des Sieurs Jean Lasnier, marchand orfèvre, et Antoine Mathieu perruquier habitand audit Gaillac soussignés avec ladite Dame de Barrafort de Portal, ladite Dame Portal Despalières, ladite Dame Portal de Maynard, ladite Demoiselle Cécile Portal, tous les dits Srs témoins numéraires et nous notaire.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Georges d'ALBENAS. *Catalogue*. n° 74

*Almanach royaux de 1789 et 1790*. « Portal, médecin, rue Saint Avoie ».

*Almanach royal 1814-1815*. Figure comme chevalier de Saint Michel. Reçu.

*Almanach royal de 1816*. « Portal, de l'Académie des sciences. Médecin rue de Condé, 12 ».

*Almanachs royaux de 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 et 1825* d°

*Almanach royal de 1826*. « Le chevalier Portal, de l'Académie des sciences, médecin, rue de Condé, 12 ».

*Almanach royal de 1827*. « Le chevalier Portal ».

*Almanach royal de 1828*. « Chevalier ou Baron Portal ».

*Almanach royal de 1829*. « Le baron Portal de l'Académie des sciences. Reçu ».

*Almanach royal de 1830*. « Le baron Portal, de l'Académie des sciences, Premier médecin du Roi. Rue de Condé 12 ».

*Anonyme - Notice nécrologique sur Portal* - Journal universel et hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie pratiques. 1832. t. VIII. page 158.

*Anonyme- Art. Portal* - Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture. 2<sup>ème</sup> édition 1857. t. XIV. page 770

*Biographie moderne*. t. IV. page 81. Leipzig. 1806.

*Biographie des médecins français vivants et des professeurs des écoles, par un de leurs confrères, docteur en médecine*. Paris 1826.

M. de BACHAUMONT, 1777-1786 - *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou journal d'un observateur*. Londres, John Adam Shon. 24 vol..

BOISSEAU. *Art. Portal* - Dictionnaire des Sciences médicales. Biographie médicale de Panckoucke. 1874. t. VI. page 479.

P. BRÉGEAT, 1982 - *Antoine Portal, fondateur de l'Académie de médecine*. Bulletin de l'Académie nationale de médecine, 166. p. 1304 à 1310.

*Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine. 150<sup>e</sup> Anniversaire de l'Académie de Médecine*. Tome 156 - 1972 supplément.

*Bulletin de la Société française de l'Histoire de la médecine*. 1906. p. 361 à 365.

*Bulletin de la Société française de l'Histoire de la médecine*. 13, 1914, p 48-59.

Paul BUTEL. *Histoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux*. UFI 1988

Docteur CABARÈS. *Le costume de médecin en France, de Molière à nos jours*. Paris. Longuet 1921.

- Docteur CABARÈS. *Dans les coulisses de l'Histoire*. Paris. Albin Michel 1929. p. 151-182.
- Docteur CABARÈS. *Au chevet de l'Empereur*. Paris. Albin Michel. Portrait p. 19.
- Docteur. CABARÈS. *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, du 1<sup>er</sup> mai 1870
- Jean CALVET. *Le chirurgien Portal*. Journal de Gaillac, 3 mai 1924.
- Maréchal de CASTELLANE. *Journal du Maréchal de Castellane*. 1804-1862. A Paris, chez E. Plon, Nourrit et Cie. Tome II. p. 20
- R. CHARLES, 1972 - *Le Baron Portal (1742-1832)*. Revue du Tarn n° 65. p. 35 à 48.
- Le Collège de France*. Ouvrage collectif. Imprimerie Blanchard. 1998.
- Commémoration du bicentenaire de Laennec*. Revue du Palais de la découverte. 1981 n° spécial 22.
- F. de DAINVILLE, 1964 - *L'enseignement scientifique dans les Collèges de Jésuites* in : R. Taton. *Enseignement et diffusion des Sciences en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Hermann, Paris p. 27-67.
- DELAUNAY. *Le monde médical parisien*. Paris.
- DEZEIMERIS. *Art. Portal*. Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne. 1836. t. III. page 748.
- Dictionnaire des anoblissements*. t. II. page 136 : « Portal (Antoine), membre de l'Institut ; Docteur en médecine. Chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 juillet 1807. »
- Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*. Paris 1774.
- Dictionnaire historique ou Biographie universelle*. F.X. de Feller. Paris 1832.
- Dictionnaire de Médecine usuelle*, Baude, Paris Didier 1849, II, p 975.
- DOCIS. *Travail des hommes et savants oubliés*. Paris 1978. p. 94 à 100.
- Marc DUPONT et Françoise SALAÛN *L'Assistance publique - Hôpitaux de Paris*. . Coll. Que Sais-je ? août 1999.
- ÉLOY. *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. t. 3. page 608. 1778.
- Encyclopædia Universalis France*.
- FELLER. *Biographie universelle*.
- Fiches des chevaliers de la Restauration antérieures à 1791*. Bibliothèque de Douai.
- FOURNIER, *Histoire de la brayette*. Le bulletin médical des Vosges.
- La France médicale*. 1908. p. 172.
- GALIEN & LEROUX. *Traité sur la rage*. p 273 à 323 dans l'édition de 1787.
- Paul GANIÈRE. *L'Académie de médecine*. Paris. Maloine 1964. p. 79.
- Gazette médicale de Paris*. 1832. p 447 à 450.
- Gazette médicale de Paris*. 1838. p 337 à 344.

Maurice GENTY. *Index biographique des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de Médecine de 1820 à 1970*. 2<sup>e</sup> éd. révisée et complétée par Geneviève Nicole-Genty et Monique Chapuis. Paris, Doin, 1972 ; XVI + 261 p.

Christian GOUDINEAU & Laurent GUYARD. *De Lutèce au Quartier latin*. Revue Archéologue/Archéologie Nouvelle. Chez DIPS à Quétigny.

François GRANEL. n° 11. 1961. p. 9-21.

François GRANEL. *Monspeliensis hippocrates*. Été 1965. p. 7 à 10.

Eugénie de GUÉRIN. *Lettres à son frère Maurice* (1824-1839). Page 17.

Eugénie de GUÉRIN. *Lettres à sa famille et à divers* (1827-1839). T. I. p. 42

HAHN. *Art. Portal*. Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales. 2<sup>ème</sup> série. 1888. t.XXVI. page 712.

E.T. HAMY. *Les derniers jours du Jardin du Roi et la fondation du Muséum d'Histoire Naturelle*.

*Index biographique de l'Académie des sciences, du 22 décembre 1666 au 1<sup>er</sup> octobre 1978*. Paris 1979.

*Index biographique des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de médecine*. Paris 1991.

Henry JOUIN. *David d'Angers, sa vie, son œuvre*. Paris, 1875. T. II, p. 487.

Henry JOUIN. *Les Musées d'Angers*. Dans l'Inventaire des Richesses d'Art de la France. 1885.

Maurice LAMY. *Hommages et témoignages* (1895-1975). 1976. p. 89-91.

Pierre LAROUSSE. *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*. 1866-1876. 15 vol.

A. LEFRANC. *Histoire du Collège de France*, Paris, 1893, p. 386.

Joseph LIEUTAUD. *Historia anatomico-medica, auct. Lieutaud, recensuit et suas observationes numero plures adjecit, uberrimamque indicem nosologica ordine concinnavit*. 2 vol. in-4°. Paris 1767.

Joseph LIEUTAUD. *Anatomie historique et pratique*. Nouvelle édition, augmentée de remarques historiques et critiques et de nouvelles planches, par A. Portal, Paris, 1776, 2 volumes, in-8°.

LIEVYNS. *Fastes de la Légion d'honneur. Biographie de tous les décorés*. Paris 1844.

*Lyon médical*. 26 janvier 1908.

*Millénaire de Gaillac 972 - 1972. Journées historiques*. Imprimerie. coopérative du Sud-Ouest. Albi 1975

MINIME. *La médecine anecdotique, historique et littéraire*. Paris 1902. page 99.

*Observations sur la nature et sur le traitement de la rage, suivies d'un précis historique et critique de divers remèdes qui ont été employés contre cette maladie*. Yverdun. 1772, in-12. Alençon, 1780, in-12.

Michel POPOFF. *Recueil historique des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel*. Paris, le Léopard d'or. 1998.

Etienne PARISSET. *Mémoires de l'Académie royale de médecine*. 1834. p. 5 à 28.

Etienne PARISSET. *Histoire des Membres de l'Académie royale de médecine*. Paris. Baillière ; 1845

Etienne PARISSET. *Discours aux obsèques de Portal 25 juin 1832*. Revue médicale française et étrangère. 1832. t. III. page 152.

PEISSE. *Portal*. La médecine et les médecins. Paris 1857. t. II. page 415.

Gustave PLANCHE. « *Études sur l'École Française, 1831-1852* ». Paris. Michel Lévy 1855

Antoine PORTAL. *Dissertatio medico-chirurgica generalis luxationum complectens*, Montpellier 1764, in-4°

Antoine PORTAL. *Précis de chirurgie pratique, contenant l'histoire des maladies chirurgicales et la manière la plus en usage de les traiter, avec des observations et remarques critiques sur divers points*, Paris, 1768, 2. vol. in-8°.

Antoine PORTAL. *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, contenant l'origine et les progrès de ces sciences, avec un tableau chronologique des principales découvertes, et un catalogue des ouvrages d'anatomie et de chirurgie, des mémoires académiques, des dissertations insérées dans les journaux, et la plupart des thèses qui ont été soutenues dans les facultés de médecine de l'Europe*. 1770-1773. 7 vol.

Antoine PORTAL. *Lettres de M. Antoine Portal à M. Antoine Petit, au sujet d'une critique sur l'Histoire de l'anatomie, par M. Duchanoy*, Paris, 1771, in-12.

Antoine PORTAL. *Lettres en réponse à M. Goulin*, Paris, 1771, in-12.

Antoine PORTAL. *Rapport fait par ordre de l'Académie royale des sciences, sur les effets des vapeurs méphytiques dans le corps de l'homme, et principalement sur la vapeur du charbon, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués*, Paris, 1774, in-12.

Antoine PORTAL. *Observations sur les effets des vapeurs méphytiques dans l'homme, sur les noyés, sur les enfants qui paraissent morts en naissant, et sur la rage, avec un précis du traitement le mieux éprouvé en pareil cas*, 6<sup>ème</sup> édition, à laquelle on a joint des *Observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'homme, et sur les moyens d'en empêcher les suites funestes*, Paris, 1787, in-8°.

Antoine PORTAL. *Instructions sur le traitement des asphyxiés par le gaz méphytique, des noyés, des enfants qui paraissent morts en naissant, des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés, de celles qui ont été empoisonnées, etc.*, Paris, 1796, in-12 ; nouvelle édition, Paris, 1816, in-12.

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement de la rage, suivies d'un précis historique et critique de divers remèdes qui ont été employés contre cette maladie*, Yverdun, 1779, in-12.

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire*, édité en 1792 (1 volume in-8° ; 2<sup>ème</sup> édition, considérablement augmentée, Paris, 1809, 2 volumes in-8°).

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement du rachitisme ou des courbures de la colonne vertébrale, et de celles des extrémités supérieures et inférieures*, Paris, 1797, in-8°

Antoine PORTAL. *Observations sur la petite vérole*, Paris, an VII (1799), in-8°.

Antoine PORTAL. *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies, avec le précis des expériences sur les animaux vivants d'un cours de physiologie pathologique*, Paris, 1800, 1825, 5 volumes in-8°.

Antoine PORTAL. *Cours d'anatomie médicale, ou Anatomie de l'homme, avec des remarques physiologiques et pathologiques, et des résultats de l'observation sur le siège et la nature des maladies, d'après l'ouverture des corps*, Paris, 1803, 5 volumes in-8°.

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement de l'apoplexie, et sur les moyens de la prévenir*, Paris, 1811, 1 volume in-8°.

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie*, Paris, 1813, 1 volume in-8° ou in-4°.

Antoine PORTAL. *Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires, et sur les moyens les mieux éprouvés de les prévenir*, 3<sup>ème</sup> édition augmentée, Paris, 1814, in-8°.

Antoine PORTAL. *Mémoire sur les anévrismes du cœur*. 1817.

Antoine PORTAL. *Mémoire sur le vomissement*. 1817.

Antoine PORTAL. *Mémoire sur la membrane pupillaire*. 1818.

Antoine PORTAL. *Mémoire sur les dilatations et anévrismes du cœur*. 1818.

Antoine PORTAL. *Mémoire sur les entérites ou inflammations des intestins qui proviennent des maladies du foie*. 1820.

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement de l'hydropisie*, Paris, 1824, 2 volumes, in-8°.

Antoine PORTAL. *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie*, Paris, 1827, 1 volume in-8°.

Bernard PORTAL. *Documents familiaux communiqués par l'auteur*.

Charles PORTAL. *Documents familiaux communiqués par l'auteur*.

PRÉBOSC. *Quelques pages de notre Histoire locale*. Imprimerie Liénard. Gaillac (sans date).

Alain PRIEUR. *La France médicale*. 1904.

*Recueil des actes du Millénaire de Gaillac*. ouvrage collectif. 2 vol. Imprimerie coopérative du Sud-Ouest. Albi 1975.

RÉVEILLÉ-PARISSET. *Notice sur Portal*. Gazette médicale de Paris. 1832. p. 447-450 ; 1838. t. VI. p. 337-344.

A. RÉVÉREND. *Armorial du Premier Empire. Titres, majorats et armoiries*. Paris, au bureau de « L'Annuaire de la noblesse ». 1896.

A. RÉVÉRAND. *Armorial de la Restauration*. 1905

Louis de RIBIER. *Les anoblis de l'Empire*. H. Champion. Paris. 1904. p. 52-55.

Sylvestre de SACY. *Institut de France. Funérailles de M. le baron Portal*. 1832. p. 7 à 9.

Charles-Augustin SAINTE-BEUVE Ch. : *Causeries du Lundi* - 1.407 : IVG. 264-265 : X 283 : 3<sup>ème</sup> édition. Garnier Frères édit. Paris 1857.

*Semaine des hôpitaux*. n° 11, du 17 mars 1983. page 782.

Jean-Baptiste SÉNAC. *Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies*. - Deuxième édition corrigée et augmentée par A. Portal - 2 vol. in-4° avec 23 planches. Paris 1774.

Augustin SERRES. *Institut de France. Funérailles de M. le baron Portal*. 1832. p. 1 à 5.

STENDHAL *Vie d'Henri Brulard*, publié après sa mort en 1890. Paris. Charpentier. pp 240-241.

J. THÉODORIDÈS. Quelques aspects de la rage au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Clio Medica*, 11, 1976, p 95-103.



TRIAIRE. *Récamier et ses contemporains*.

Louis VÉRON. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

### PRÉSENTATION DES VOLUMES SUIVANTS

Le volume XXXXI retrace l'histoire de l'Académie de Médecine, fondée en 1820, dont Antoine Portal a été nommé Président, et plus tard Président d'honneur perpétuel.

Le volume XXXXII reprendra, en fac-similé, la préface, l'introduction puis une centaine de pages du « *Cours d'Anatomie Médicale, ou Elémens de l'Anatomie de l'Homme* », l'un des plus célèbres ouvrages écrit par notre aïeul.

